REVUE

DE

PHILOLOGIE

DE

LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

TROISIÈME SÉRIE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

P. JOUGUET ET A. ERNOUT

PROFESSEURS A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

DIRECTEURS D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

ANNÉE ET TOME VI

(58e de la collection)

PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE, 11

1932

TOUS DROITS RÉSERVÉS

LE STYLE INDIRECT LIBRE EN LATIN

(*2e article*).

Si cette description est correcte [1], elle pose une foule de problèmes, en nous laissant la pénible certitude que tout essai de solution sera une hypothèse invérifiable. Nous ne nous hâterons pas d'en proposer sur l'origine, le développement ou l'avortement du style indirect libre en latin. Mais il est une tâche que l'on peut amorcer avec quelque utilité : la recherche et le classement des faits qui se rapprochent par quelque aspect de cette forme du discours. Ainsi s'éclairera peut-être un peu le milieu d'où elle est issue.

La phrase de Zola [2] : « Maurice dit non, de la tête. Son pied allait tout à fait mieux » répond au style direct : « Mon pied va tout à fait mieux. » De l'un à l'autre il s'est produit changement de personne et changement de temps. D'autres exemples ne révèleraient qu'un changement de personne [3]; tels autres sont concevables (un jugement sur un tiers...), qui n'offriraient même pas cette différence. On peut cependant poser ces deux principes :

a) Le style indirect libre ramène toute phrase parlée à la troisième personne. C'est ce que nous appellerons d'un mot hideux, mais commode, la dépersonnification ;

b) il ramène d'ordinaire la phrase aux temps du récit.

On ajoutera :

c) Le mode, en français, est en général celui du style indirect pur. En latin, non.

De sorte que, en latin, le style indirect libre présente la dépersonnification du style indirect pur, le mode du style direct et (ordinairement) le temps du récit [4]. Qu'il participe d'eux trois,

---

1. Voir notre premier article, *Rev. de Philologie*, 1930, p. 327 ss.
2. *La Débâcle*, p. 14 (cité par M. Lips, *Le style indirect libre*, p. 52).
3. La Bruyère : « Il entend déjà sonner le beffroi des villes et crier à l'alarme ; il songe à son bien et à ses terres. Où conduira-t-il son argent, ses meubles, sa famille ? En Suisse ou à Venise ? » (cité par A. Thibaudet, *Gustave Flaubert*, p. 279).
4. Cf. M. Lips : « Le style indirect libre est une forme intermédiaire rappelant à la fois les deux autres types de reproduction » (*op. cit.*, p. 51).

c'est visible ; et l'on peut, pour la commodité de l'exposé, chercher en ces trois directions ses répondants.

*
* *

Les phénomènes « de passage » du style direct au style indirect libre [1] peuvent se classer sous deux chefs :

1° Reprise affective des paroles d'autrui ;

2° Dépersonnification volontaire de la parole naturelle.

A. Thibaudet et M. Lips sont d'accord [2] pour considérer comme forme élémentaire du style indirect libre, par exemple, le vers par lequel le Pyrrhus de Racine reprend ironiquement un des arguments d'Oreste :

Son fils peut me ravir le jour que je lui laisse ?

Ainsi, le Micio des *Adelphes* ayant affirmé :

Non est flagitium, mihi crede, adulescentulum
scortari neque potare...,

son frère répète, au bout d'un instant, avec une indignation méprisante :

Non est flagitium facere haec adulescentulum ! [3]

Mouvement naturel dans la conversation, et dont la rhétorique a fait un procédé d'articulation de la discussion : on en trouverait une foule d'exemples dans les plaidoyers de Cicéron.

Mais il faut avouer que l'affectivité, qui d'ordinaire y est forte et donne aux paroles d'autrui une couleur tout opposée à leur sens originel, fait de ces textes bien autre chose que des exemples

---

1. Qu'il vaudrait mieux, à notre sens, appeler en latin le style semi-direct, étant donné ses affinités. Mais nous avons conservé le nom habituellement reçu en français pour ne pas compliquer inutilement la terminologie.

2. A. Thibaudet, *op. cit.*, p. 280 ; M. Lips, *op. cit.*, p. 131. A. Thibaudet écrit, très justement : « Le style indirect libre... a certainement son origine dans la langue parlée. Avant de devenir une forme grammaticale, il est une intonation... Ainsi le *J'ai fait mon testament* ! de Géronte. Dans la langue parlée, imitée en cela par la langue dramatique,... le style indirect libre ne dépasse pas cet état de répétition. »

3. Ter., *Ad.*, 101 s. et 112. Cf., dans la même scène, v. 117 s. (*Opsonat ? potat ? olet unguenta ? De meo. / Amat ? Dabitur a me argentum*) et 120 s. (*Fores effregit ? Restituentur. Discidit / uestem ? Resarcietur*) où Micio reprend les accusations de Déméas, soit sous leur forme exacte, soit dans le détail qu'elles supposent.

du style indirect libre. Ils s'en rapprochent un peu quand ils n'ont que l'accent de la stupide incompréhension :

— *Non dat, non debet.* — *Non debet?...* [1]
— *Palla mihist domo sumpta.* — *Palla surruptast mihi?...* [2]

ou se jouent simplement en écho, comme dans la scène du *Rudens* [3] où, Trachalio ayant répondu *licet* à tous les ordres de Daemonès, Daemonès répond ensuite *licet* à tous les conseils de Trachalio. Mais alors, il s'agit d'une reproduction quasi mécanique : c'est l'auditeur seul qui, en rapprochant presque inconsciemment de l'énoncé original sa reproduction, sous-entend (en éprouve-t-il toujours le besoin?) auprès d'elle l'idée d'un verbe déclaratif : « *Licet, ut modo dicebas* ».

Supposons d'ailleurs des cas où, sans qu'il soit besoin de faire intervenir un tiers, l'analyse puisse distinguer et séparer matériellement l'élément affectif de la reproduction du discours. Le *Phormion* au moins nous en présente un [4] :

> *Non, si redisset, ei pater ueniam daret?*
> *— Ille indotatam uirginem atque ignobilem*
> *daret illi? Numquam faceret.*

« (Tu prétends), réplique Géta à Davus, (qu')il lui donnerait [Reproduction des termes de Davus] une fille sans dot et sans naissance [Ajoute affective]? Jamais de la vie [Réponse à la fois à la question de Davus et à sa reprise modifiée par Géta]. » Mais qui nous dit que la reproduction n'est pas du style direct pur [5], comme d'autres se rattachent sans ambiguïté au style indirect pur [6] ? On ne pourrait affirmer le style indirect libre que devant un exemple tel que : « *a*) J'étais heureux. — *b*) Il était heureux ! », c'est-à-dire signalé par un changement de personne [7].

---

1. Plaut., *Most.*, 595. Cf. (dans une même scène) *Most.*, 809 s. ; 829 s. ; 841 s.
2. Plaut., *Men.*, 645.
3. Plaut., *Rud.*, 1212 ss.
4. Ter., *Phorm.*, 119 ss.
5. Cf. Petron., *Sat.* 57, 4 : « *Ridet. Quid habet quod rideat? Numquid pater fetum emit lamna? Eques Romanus es? Et ego regis filius.* « **Quare ergo seruiuisti** ? » *Quia ipse me dedi in seruitutem...* »
6. Type : Ter., *Ad.*, 84 : *Quid fecit?* — *Quid ille fecerit?* On a l'habitude de sous-entendre (peut-être sans utilité) *rogas*, qui se rencontre en des cas analogues (et cf. le grec : Aristoph., *Ran.*, 198 : Οὗτος τί ποιεῖς ; — Ὅ τι ποιῶ ;).
7. Des exemples comme Ter., *Andr.*, 915 : *Bonus est hic uir.* — *Hic uir sit bonus?*, où la reprise s'accompagne d'un changement modal (cf. Cic., *ad Quint. fratr.*, I, 3, 1), c'est-à-dire accentue la nuance affective de doute que le ton inter-

Une étape facile à concevoir, et certaine, de l'évolution du style direct vers la « dépersonnification », c'est sa neutralisation personnelle. Soit le raisonnement par lequel un individu déterminé justifie l'un de ses actes : il peut si bien éviter d'y faire intervenir sa personne, que l'on hésite à y reconnaître le style direct, que l'on éprouve même l'impression du style indirect libre :

Horat., *Epist.* I, 18, 31 ss. :

> *Eutrapelus cuicumque nocere uolebat*
> *uestimenta dabat pretiosa : « beatus enim iam*
> *cum pulchris tunicis sumet noua consilia et spes ;*
> *dormiet in lucem, scorto postponet honestum*
> *officium, nummos alienos pascet, ad imum*
> *Thraex erit aut holitoris aget mercede caballum. »*

Et n'est-ce qu'une impression ?.. Ces déductions, trop immorales pour intéresser un autre qu'Eutrapelus, ont une vie individuelle qu'accentue encore l'opposition du futur à l'imparfait narratif. L'absence du « je » en paraît d'autant plus sensible et serait presque insupportable s'il s'agissait du style direct [1]. Mais il est trop évident que rien, en de tels cas, ne saurait être affirmé.

Il se présente, par bonheur, d'autres exemples où la dépersonnification est évidente : celui qui parle dit « il » au lieu de « je ». L'analyse de ces passages est d'ailleurs délicate parce qu'il s'y mêle, à doses diverses, d'antiques habitudes quasi rituelles, un mimétisme physiologiquement voisin de la reproduction affective des paroles d'autrui dont nous parlions à l'instant, et une sorte d'ironie tout à fait voulue.

On connaît en grec, dès le début de la tradition littéraire, la substitution d'un pronom démonstratif au pronom personnel de la première ou de la deuxième personne ; et l'on sait que le latin présente des exemples du même phénomène, et non par

---

rogatif suffirait à suggérer, se classeraient, *comme valeur*, mais non pas, bien entendu, syntaxiquement, entre ceux qui se rattachent presque sans ambiguïté au style indirect pur (n. 6) et ceux qui nous occupent.

1. Cf. les réflexions prêtées par Cicéron à l'esclave « Rufio » : Cic., *Pro Mil.* XXII, 60 : *Age uero, quae erat aut qualis quaestio ? « Heus tu, Rufio » uerbi causa « caue si mentiare. Clodius insidias fecit Miloni ? » — « Fecit... Certa crux. — Nullas fecit... Sperata libertas. » Quid hac questione certius ?* Mais est-ce Rufio ou Cicéron qui pose l'alternative ? Et, si c'est Rufio, quel moyen de distinguer entre style direct et style indirect libre ?

pur hellénisme [1] : la portée religieuse de telles formules se révèle encore parfois sous la parure littéraire [2]. Or, il y a tel de ces cas où l'on se sent à la limite du style indirect libre ; soit :

PLAUT., *Rud.*, 1245 :

DAEMONES. *Celem ?* **Minume istuc faciet noster Daemones.**

Daemonès a l'air de se détacher de lui-même pour opposer aux suggestions du tentateur le sens de la réponse qu'il lui ferait à la première personne s'il était en conversation directe avec lui [3].

Mais ce dédoublement est assez artificiel : Térence joue du procédé avec plus de naturel. Entendant Davus qui, avec une tranquille audace, dispose de lui et de ses actes, le vieillard Chrémès ne peut s'empêcher de s'introduire en pensée dans la discussion pour affirmer ce qu'il fera, — mais à la 3e personne par entraînement : TER *Andr*, 773 ss.:

DAVOS « *Chremes si positum puerum ante aedis uiderit,*
suam gnatam non dabit » *: tanto hercle mage dabit.*
CHREMES. **Non hercle faciet.**

En une situation analogue, Simo avait déjà agi de même :

O. — TER., *Andr.*, 178 s :

DAVOS. ... *neque id aegre tulit* (*Simo*)
SIMO. **At nunc faciet** ; *neque, ut opinor, sine tuo magno malo.*

Mais il n'y a, cette fois-ci, dans sa réaction nul inconscient mimétisme. La première partie de sa réplique est un message à l'impudent esclave : transposition au style indirect libre de la formule directe (*nunc faciam*) que, dissimulé comme il l'est, il ne peut lui lancer au visage. La seconde n'est qu'une réflexion

---

1 Plaut., *Men.*, 675 ; *Rud.*, 1245 (*noster Daemones* = *ego*) ; Ter., *Heaut.*, 115 (*huic homini* = *mihi*) ; *Andr.*, 434 ; Cic., *ad Fam.* IX, 26, 2 (*Cicero ille* = *tu*) ; Horat., *Epist.* I, 7, 11 ; etc...

2. Liv., II, 10, 11 : *Tum Cocles : « Tiberine pater, inquit, te, sancte, precor : haec arma et hunc militem propitio flumine accipias. »* Cf. Liv. XXV, 14, 7. — C'est la dépersonnification normale des dédicaces.

3. De même, quoique de façon un peu plus complexe, Plaut., *Men.*, 675 : *Quis hic me quaerit? — Sibi inimicus magis quam aetati tuae.* La première partie seule de la réponse est transférée à la troisième personne pour mieux répondre à la forme toute générale et incertaine de la question.

qu'il se fait à lui-même avec une joie secrète : à la première personne, cela va de soi. Et ce n'est pas sans intention que Térence a ainsi rapproché *opinor* de *faciet*.

En deux domaines cette dépersonnification a, on le sait, acquis force de loi : d'abord dans les formules de salutation et, en particulier, la suscription des lettres ; et puis dans les contrats. Si l'on peut encore ici penser, je crois, à une origine religieuse, il n'en n'est pas moins certain que, stylistiquement, l'expéditeur d'une lettre se « représente » au début pour, tout de suite après, s'exprimer sans intermédiaire :

PLAUT., *Pers.*, 501 ss. :

> « **Salutem dicit Toxilo Timarchides et familiae omni.** *Si ualetis, gaudeo. Ego ualeo recte...* » [1]

Position logiquement singulière [2], et dont la singularité a si bien frappé Plaute qu'il en a tiré ailleurs un effet comique [3].

De même pour les contrats. Et il faut insister sur le caractère artificiel de ces actes qui, pour donner une forme solennelle à des conversations où le « je » et le « mien » jouaient le principal rôle, transfèrent à une troisième personne toute froide les stipulations les plus individuellement intéressées. L'auteur plautinien de l'*Asinaria* a joué sur cette antinomie [4] : le Parasite, donnant lecture du contrat que Diabolus passe avec la *lena* Cleaereta, commence de façon normale, à la troisième personne :

> « *Diabolus Glauci filius Cleaeretae*
> *lenae dedit dono argenti uiginti minas*
> *Philaenium ut secum esset noctes et dies*
> *hunc annum totum...* »

Mais, devant Diabolus, il ne peut s'empêcher de glisser à la seconde dès qu'il s'agit du bénéfice matériel que le contractant escompte de l'acte :

---

1. C'est, on le sait, la formule dans toute sa pureté. Cf. Plaut., *Poen.*, 685 s. ; Ter., *Eun.*, 270 s. ; etc ..

2. Mais comparer la suscription des enveloppes de nos lettres, même adressées aux personnes les plus chères. Cependant le cas (psychologique et rituel) n'est pas tout à fait le même. — Lire, dans Cornelius Nepos (IV, 2, 3-4), une lettre tout entière dépersonnifiée.

3. Plaut., *Pseud.*, 1293 : Abordant Simo, Pseudolus dit, en jouant sur l'amphibologie de ces deux « troisièmes personnes » : *Vir malus uiro optimo obuiam it.*

4. *Asinar.*, 751 ss.

« *Alienum hominem intro mittat neminem :*
quod illa aut amicum aut patronum nominet
aut quod illa amica amatorem praedicet,
fores occlusae omnibus sint nisi TIBI...
... *et si qua inutilis*
pictura sit, eam uendat : ni in quadriduo
abalienarit, quo abs TE *argentum acceperit,*
TUOS *arbitratus sit* : CONBURAS, SI UELIS... »

Ainsi, et pour les mêmes raisons, les lettres de Phœnicium et de Polymachaeroplagides, dans Plaute [1], mêlent sans transition la formule décolorée à l'expression chaleureuse de la personne.

Démarche bien naturelle chez des auteurs dramatiques : conduits par l'usage jusqu'au seuil du style indirect libre, ils n'y trouvent point la vie parfaite à l'expression de laquelle ils ont consacré leur art : même les récits, chez eux, ne l'admettent qu'exceptionnellement [2]. Pourtant, il ne semblera pas exagéré de dire que, dès la tradition la plus ancienne à nous connue, le latin présentait des aspects, les uns familiers, les autres solennels, de reproduction du langage direct, d'où naissait naturellement le style indirect libre tel que nous l'avons reconnu en Cicéron et en Tite-Live.

*
* *

De son côté, le style indirect pur, qui, bien que sans doute d'origine italique commune, s'était systématisé en latin sous l'influence de la langue politique [3], ne maintient pas, on le sait, dans les textes littéraires classiques, la rigide armature syntaxique dans laquelle on serait tenté de l'emprisonner.

Il suffit ici d'énumérer des phénomènes en partie fort connus. M. Juret [4] a rappelé opportunément l'attention sur la liberté d'introduction du style indirect : que l'écrivain se contente d'en faire pressentir l'approche ou supprime même toute espèce de

---

1. Plaut., *Pseud.*, 41 ss. ; 998 ss.

2. Faut-il en reconnaître une forme timide dans Plaut., *Pers.*, 262 : *Nam hoc argentum alibi abutar* : « **boues quos emerem non erant** » ? Sagaristio, auquel son maître a confié de l'argent pour acheter des bœufs à Érétrie, se prépare au mensonge qu'il formulera à son retour ; s'il y avait une transition telle que : « je dirai à mon maître », la phrase en question serait au style direct ; telle quelle, et transférée dans le présent, elle peut sembler une représentation *indirecte* de l'imagination de Sagaristio. Voir plus bas, p. 15, l'exemple de Térence.

3. A. Meillet, *Esquisse d'une histoire de la langue latine* (Paris, 1928), p. 66 et 120.

4. *Mél. Vendryes*, p. 199.

transition entre le récit et lui. Chacun sait aussi qu'en fait le prosateur classique se donne, dans le style indirect, le droit de suivre ou d'abandonner les habitudes de concordance des temps, si foncièrement latines cependant [1], mêlant presque ad libitum les subjonctifs du présent à ceux du passé. Et même le mode subjonctif n'est pas intangible, soit après *dum* signifiant « dans le même temps que » [2], soit après *antequam* dans un cas particulier chez Cicéron [3], soit dans des relatives périphrastiques [4], soit en des circonstances où, faute d'un classement qui reste à faire, on ne peut voir encore qu'anacoluthes ou phénomène isolé [5], et sur lesquelles il nous faudra revenir.

Si de tels faits, même les plus fréquents, n'avaient été présentés trop souvent comme des exceptions à une règle, on aurait peut-être cherché à les grouper, et notre tâche s'en trouverait facilitée. Nous les concevrons provisoirement comme témoignages d'un besoin de libération, c'est-à-dire, si l'on veut, comme une aspiration au style indirect libre. On objectera que certains d'entre eux, même cicéroniens, semblent au contraire trahir d'antiques survivances, condamnées aux temps classiques ou qui n'ont revécu que par fantaisie archaïsante d'un auteur [6]. Mais, que le style indirect libre lui-même ait été en progrès ou en régression au temps où nous l'avons noté, c'est ce que nous ne pouvons affirmer; et quelques exemples montreront, nous l'espérons, que notre interprétation n'est pas impossible.

L'« estompage » de la transition du récit au discours, M. Juret n'a peut-être pas eu tort d'y trouver comme un pressentiment du style indirect libre. Mégadore, ayant consulté ses amis sur son projet de mariage, rapporte ainsi la conversation [7] :

> *Narraui amicis multis consilium meum*
> *de condicione hac :* **Euclionis filiam**
> **laudant** ; *sapienter factum et consilio bono.*

Il est difficile, sinon impossible, d'affirmer qu'*Euclionis filiam laudant* soit du style indirect libre ; mais, à coup sûr, ces mots participent du récit et du discours, et *laudant* ne se contente pas

---

1. O. Riemann (rev. par A. Ernout), *Syntaxe latine*, § 236, Rem. VII b., p. 472 s.
2. Id., *ib.*, § 230, Rem. II, p. 449 s.
3. Id., *ib.*, § 233, Rem. II, p. 457. Cf. § 214, a, p. 411, n. 2.
4. Id., *ib.*, § 233, Rem. I, p. 457.
5. Id., *ib.*, § 230, Rem. I, p. 449 ; § 233, Rem. III, p. 457.
6. Ce serait le cas pour la construction de *dum* et d'*antequam*.
7. Plaut., *Aul.*, 475 ss.

d'annoncer ce qui suit. Mais ce qui suit, à dire le vrai, le définira-t-on style indirect pur ou style direct? Dans le premier cas, on en rapprocherait, supposons, Liv., XXXVI, 43, 4 : *Polyxenidas negabat cessandum; et utique prius confligendum quam...*, où l'introduction narrative se fond dans le discours même. Mais nous avons vu [1] que Tite-Live n'a eu qu'à développer une suggestion de ce genre pour créer, en style indirect libre, une insensible transition entre le récit et le discours au style indirect pur. Dans le second cas, quelques vers de Perse [2] trahissent les progrès de la même tendance, mais s'exerçant en sens inverse, du récit au style direct [3] :

> *Tunc manibus quatit (mater puerum) et spem macram*
> *[supplice uoto*
> **nunc Licini in campos, nunc Crassi mittit in aedis** :
> « *Hunc optent generum rex et regina, puellae*
> *hunc rapiant, quicquid calcauerit hic rosa fiat.* »

Ici comme là, on voit d'ailleurs que c'est en des modifications stylistiques de la transition, et non en sa suppression, comme le croyait M. Juret, que se doivent chercher les germes du style indirect libre.

L'effort vers une demi-indépendance est plus apparent en ces propositions qui, au cœur du style indirect pur, s'y rattachent par leur mode (le subjonctif), mais refusent tout signe de subordination. D'aspect au moins, elles figureraient fort bien des exemples de la parataxe originelle, qu'elles continuent par tradition ou reproduisent par volonté littéraire. Quand la parataxe, cessant d'être courante, prend une valeur esthétique, elle introduit dans le style un mouvement ou une nuance affective. Ainsi en est-il de la proposition amorcée par *en unquam* : bien que ce groupe ait pris véritablement la valeur d'une particule interrogative, il a sauvegardé, même en subordination dans le style indirect, un accent « pathétique » qui tranche sur le fond du dis-

---

1. Plus haut, p. 337 (1er article).

2. Pers., II, 35 ss. Tyrrell et Purser, en notant ce texte à propos de Cic., *ad Att.*, IX, 2 A, 3, semblent avoir senti son fragile contact avec le style indirect libre ; mais les paroles de la mère sont annoncées déjà par le *supplice uoto*, qui tient lieu d'un verbe *declarandi*.

3. Cf., plus haut, l'exemple J, p. 337. Ce cas est ordinaire en français (par ex., La Fontaine, *F.* VII, 10. Comme la mère de Perse, la laitière de La Fontaine rêve tout haut) ; c'est le précédent qui est le plus habituel en latin.

cours [1]. De même, à des degrés variables, les propositions interrogatives indirectes dont nulle particule, aucun pronom ni adverbe n'indique la subordination, indiquée seulement par le mode et parfois le temps [2]. Et comment en serait-il autrement? Elles correspondent en fait aux interrogatives directes dont seuls le ton et le timbre font l'accent [3]. On ne s'étonnera donc pas d'entendre Aeschinus raconter, avec une hâte émue [4] :

> *Accedo, rogito Pamphila quid agat*, **iam partus adsiet**, *eon obstetricem accersat...*

Au style direct, il aurait dit : *Quid agit? Partus adest?...* [5] Si vraiment le style indirect libre vise à échauffer un peu l'abstraction du discours indirect pur, on ne pourra guère refuser de voir en ces textes une tendance ou simplement une aspiration vers lui.

Et davantage encore quand, dans les mêmes conditions, se présentent des propositions, ou même des phrases, qui, sans trace aucune de subordination, retiennent toutes les formes de mode et de temps qu'elles revêtiraient au style direct. Le fait n'a pas échappé à M. Juret [6], qui note cet exemple de Cicéron :

> P. — Cic., *Pro Clu.*, 141 : *Brutum quae praedia ei (filio) relinqueret testificari uoluisse dicebat.* **Quodsi potuisset honeste scribere se in balneis cum id aetatis filio fuisse, non praeterisset**: *eas se tamen ab eo balneas... ex censu quaerere.*

---

1. Cf. O. Riemann et H. Gœlzer, *Grammaire comparée du grec et du latin*, II, § 400, Rem. II, p. 408. Rapprocher, en particulier, les exemples parataxiques Plaut., *Rud.*, 1166 ; Ter., *Phorm.*, 329, des exemples de pathétique en discours indirect : Liv., XXIV, 14, 3-4 et XXX, 21, 7-8.

2. Liv., XXI, 17 4 : *Latum inde ad populum* **uellent iuberent** *populo Carthaginiensi bellum indici* ; — Cic., *Verr.* II, 3, 62 : *Homo quid ageret*, **taceret responderet**, *quid faceret denique illa aetate et auctoritate nesciebat.* Exemples relevés dans Riemann-Ernout § 278, 2°, p. 583, n. 2 et § 173, 2°, p. 313, n. 1. Cf. aussi le type que nous relevions plus haut, p. 7, n. 6.

3. C'est ce qu'indique très justement A. Ernout (O. Riemann, *Synt. lat.*, p. 313, n. 1).

4. Ter., *Ad.*, 619 s.

5. Dans les exemples cités plus haut, n. 2, la hâte pressante est sensible chez Cicéron ; des nuances affectives diverses le sont dans toutes les reprises du type signalé p. 7, n. 6. Le *uellent iuberent*, au contraire, n'est qu'une formule stéréotypée (archaïquement double) qui introduit mécaniquement la motion présentée au peuple.

6. *Mél. Vendryes*, p. 201. Mais l'autre exemple qu'il veut en donner (Corn. Nep., II, 7, 6) n'est pas valable : en son édition (1923), Mlle A. M. Guillemin rejette comme glose (et avec raison), la partie de la phrase (*aliter illos... recepturi*) sur laquelle se fonde le raisonnement de M. Juret.

« *Non praeterisset* signifie évidemment : « il affirmait que Brutus ne l'aurait pas omis », indique-t-il avec raison. Mais il a tort d'ajouter : « Cicéron n'emploie ce type qu'au mode irréel. » Car le même phénomène a été relevé pour le futur ou le futur passé, lorsque le verbe principal est à un temps « primaire » [1]. Les grammairiens ont prudemment limité leurs affirmations, afin de pouvoir rédiger des « règles ». Mais une investigation plus libre révélerait beaucoup d'autres exemples qui ne se cantonnent pas en ces bornes étroites et qu'on aurait avantage à grouper [2]. Même dans l'état actuel des recherches, et toute explication étant incertaine, le résultat est évident : l'écrivain latin, ayant semblé accepter toutes les servitudes du style indirect pur, s'en débarrasse vivement à l'occasion, quitte à y revenir aussitôt ; mais la phrase ainsi « commise » a déjà tout l'aspect du style indirect libre [3]. Pourquoi même n'en serait-elle pas [4] ? ...

Car voici un texte de Térence, qui s'ordonne normalement à la suite des précédents, mais au centre duquel s'épanouit, indéniable [5], le style indirect libre :

Q. — Ter., *Andr.*, 220 ss. :

> *Et fingunt quandam inter se nunc fallaciam :*
> *« ciuem Atticam esse hanc.* **Fuit olim quidam senex mercator ; nauim is fregit apud Andrum insulam ; is obiit mortem.** *Ibi tum hanc eiectam Chrysidis patrem recepisse, orbam, paruam. » Fabulae :*
> *mi quidem hercle non fit uerisimile ; atque ipsis commentum placet.*

---

1. Riemann (-Ernout), *Syntaxe Latine*, § 233, Rem. III, p. 457. Tout récemment encore relevé par J. T. Muir, *Oratio obliqua : Future perfect indicative in conditional clauses in primary sequence* (*Class. Rev.*, XLIV, 1930, p. 12).

2. Riemann (-Ernout), *Synt. Lat.*, § 230, Rem. I, p. 449. L'exemple de Caes., *B.G.*, I, 40, 5 est très frappant : *Factum eius hostis periculum patrum nostrorum memoria, cum Cimbris et Teutonis a C. Mario pulsis non minorem laudem exercitus quam ipse imperator meritus* **uidebatur** ; *factum etiam nuper in Italia seruili tumultu, quos tamen aliquid usus ac disciplina quam a nobis accepissent subleuarent.* Le *uidebatur* (opposé au subjonctif *subleuarent*) semble noter un accent particulier dans le débit de César, qui encourage son armée à être pour lui ce que celle de Marius fut pour son général.

3. Non du style direct, comme pourrait le suggérer la pratique du grec : noter le temps (*uidebatur*) dans l'exemple de la note précédente.

4. Cf. la brève (et juste) formule descriptive de M. Lips (*op. cit.*, p. 45) : l'auteur « présente comme une énonciation ce qui est une reproduction ».

5. Kauer-Lindsay, dans leur édition (Oxford, 1926), n'enferment entre guillemets que : *Fuit... paruam.* C'est ne pas tenir compte de l'encadrement voulu : *fallaciam... Fabulae.*

Mais alors doit s'écrouler le système qui, d'après une hypothèse sans preuve relative au français [1], expliquerait l'origine du style indirect libre en latin par la chute d'un *quod* complétif [2]. Ou, du moins, il devient très douteux qu'on puisse l'expliquer ainsi, même dans un exemple comme le suivant :

R. — Cic., *ad Att.* VI, 4, 1 : *Ibi me multa mouerunt, magnum in Syria bellum, magna in Cilicia latrocinia, mihi difficilis ratio administrandi quod paucos dies habebam reliquos annui muneris, illud autem difficillimum*, **relinquendus erat ex senatus consulto qui praeesset ; nihil minus probari poterat quam quaestor Mescinius** (*nam de Caelio nihil audiebamus*) ; **rectissimum uidebatur fratrem cum imperio relinquere...**

Ici, sans doute, l'équivalence est certaine avec : *illud autem difficillimum quod...* Mais il n'en résulte pas une dérivation de l'un à l'autre [3]. La juxtaposition du style indirect libre [4] à des substantifs sujets peutaussi bien signaler un mouvement affectif comme le faisait l'apparition fugace d'une phrase libérée au cœur d'un discours indirect ; pour Atticus, qui sait déjà quelle est la principale préoccupation de son ami [5], *illud autem difficillimum* est déjà clair : la suite le fait assister sans transition aux remous perpétuels de l'indécision cicéronienne.

Quoi qu'il en soit, un fait s'avère : le style indirect pur est, chez les classiques, parcouru comme de frissons de liberté. Qu'il leur paraisse, par trop d'usage, simplement lourd à manœuvrer, ou bien trop abstrait, ils le rompent plus ou moins, par chute de la subordination ou par insertion de phrases au mode direct [6] : ils n'y gagnent parfois qu'un peu plus de vivacité ; en d'autres

---

1. M. Lips, *op. cit.*, p. 111 s. (cf. p. 51). L'hypothèse repose sur les exemples de l'ancienne langue — fréquents en particulier chez Joinville — du type (*Vie de saint Louis*, II) : « Ainçois dist que son peuple ne lairoit-il jà, mais feroit tel fin comme il feroient. » Mais la libération de la coordonnée est un cas annexe du style indirect pur (analogue, si l'on veut, à l'indépendance de la coordonnée à une relative en latin). Et le style indirect libre existe en sa perfection dès la *Chanson de Roland* (v. 30 ss. : « Vos li durrez urs e leons e chens... » = Vous direz que vous lui donnerez... : noter le futur, non le conditionnel).

2. Tendance de M. Juret : voir plus haut, p. 330 (1er article).

3. Pour la vivacité du tour, cf. Cic., *ad Att.* VI, 3, 10 : *Haec sunt. Etiam illud : orationem Q. Celeris mihi uelim mittas contra Seruilium.*

4. Révélé par l'opposition de l'imparfait à l'aoriste *mouerunt.*

5. Cic., *ad. Att.* VI, 3, 1-2.

6. Il est remarquable, par exemple, que le *De bello gallico*, si riche au début de style indirect pur (auquel il gardera, d'ailleurs, la préférence), fait la part de plus en plus grande au style direct au fur et à mesure qu'il avance. Pline le Jeune prétend « cicéronianiser » : pourtant presque toutes les conversations qu'il rapporte en ses lettres se présentent au style direct.

cas, plus de couleur et d'expression. Par cette voie-là encore, ils vont vers le style indirect libre, ils y atteignent même. Chose surprenante à la réflexion : car il eût semblé logiquement inutile de chercher en un système établi sur l'enchaînement des infinitifs et des subjonctifs, le moindre pressentiment d'un style qui possède toutes les libertés du récit direct.

*
* *

En effet, de toute façon, directe « dépersonnifiée » ou indirecte libérée, l'expression de la parole se rapproche de la narration. Et nous aurions pu aussi bien, partant du simple récit, le sentir s'échauffer à l'occasion pour rapporter plus affectivement quelque propos, et faire naître ainsi ce qu'on appelle le style indirect libre.

Car le temps habituel de ce mode d'expression, l'imparfait, est celui même de l'exposition narrative. Seulement, il s'y teinte de quelques nuances particulières qui, pour la commodité de l'exposé, peuvent se classer sous deux chefs : parenté avec l'imparfait épistolaire ; opposition à l'aoriste.

Dans les exemples que nous citions plus haut [1], nous avons eu souvent à discuter pour distinguer les imparfaits de style indirect libre des imparfaits épistolaires : le fait même que la preuve n'était à chaque fois valable que pour un texte particulier, c'est l'aveu de leur conformité. Soit l'exemple L : *De Partho silentium est, sed tamen concisos equites nostros a barbaris nuntiabant ii qui ueniebant.* **Bibulus ne cogitabat quidem etiam nunc in prouinciam suam accedere** ; *id autem facere ob eam causam dicebant quod tardius uellet decedere. Nos in castra properabamus...* Il faut avouer qu'il n'y a aucune différence visible, ni formelle, ni intime, entre *cogitabat* (style indirect libre) et *properabamus* (imparfait épistolaire) ; et, si nous n'avions quelque autre indice, la phrase soulignée pourrait aussi bien être interprétée soit comme une nouvelle donnée par Cicéron [2], soit même comme la reproduction, au style direct, de ce qu'ont dit *ii qui ueniebant* [3]...

L'embarras est sérieux ; mais il nous permettra peut-être de distinguer les valeurs de l'imparfait narratif commun et de l'im-

1. P. 331 ss. (1er article).
2. Avec l'artificiel et bien connu *etiam nunc* à côté d'un passé épistolaire.
3. Cf. les messages des solliciteurs dans Horat., *Serm.* II, 6, 34 ss. : « *Ante secundam/Roscius orabat sibi adesses ad puteal cras.* » / — « *De re commun scribae magna atque noua te/orabant hodie meminisses, Quinte, reuerti.* »

parfait du style indirect libre. Si le dernier est si facile à confondre avec l'imparfait épistolaire, sans doute cela tient-il à un caractère d'incertitude qui leur est commun [1], avec des nuances différentes, il est vrai : d'instabilité dans le cas de l'imparfait épistolaire, qui note des faits sans prendre la responsabilité d'affirmer leur durée ; de non-garantie dans le cas du style indirect libre, qui ne vise à rapporter les paroles ni textuellement (style direct), ni abstraitement (style indirect pur). Un texte de Cicéron [2] montrera le point de contact : *Sed tu quid ageres, quid acturus, ubi denique esses, nesciebam ; fama nuntiabat te esse in Syria, auctor erat nemo. De Bruto, quo propius est, eo firmiora uidentur esse quae nuntiantur.* Le même verbe (*nuntiare*) est employé successivement à l'imparfait et au présent, selon qu'il s'agit de faits plus ou moins douteux et variables ; et l'imparfait désigne aussi la parole d'autrui (*fama*) rapportée sans garantie[3]. Dans le genre narratif, le style épistolaire et le style indirect libre constituent des provinces très voisines, de forme, d'affectivité aussi, cela va de soi.

Mais l'affectivité du style indirect libre est rapportée, non spontanée. De là une seconde nuance, et qui, celle-ci, le rapproche plus de la narration proprement dite. Il en conserve, et par l'imparfait aussi, l'allure d'inachèvement, si propre au résumé vivant d'une action qui se développe dans le passé. Voici quelques vers de Térence [4] où les imparfaits accumulés suggèrent à la fois gestes et paroles, et les font goûter, sans pourtant en donner l'infini détail :

> *Vixdum dimidium dixeram, intellexerat :*
> *Gaudebat, me laudabat, quaerebat senem,*
> *dis gratias agebat tempus sibi dari*
> *ubi Phaedriae esse ostenderet nihilo minus*
> *amicum sese quam Antiphoni. Hominem ad forum*
> *iussi opperiri : eo me esse adducturum senem.*

---

1. Cf. l'affirmation plus audacieuse de M. Lorck (*Erlebte Rede*, 1921), selon lequel l'imparfait est la seule base du style indirect libre, parce qu'il sert l'imagination. Nous la croyons, en tout cas, plus vraisemblable que la théorie qui fait dériver ce style de la chute d'une conjonction (voir plus haut), et pensons que l'exemple du latin lui apporte un sérieux appui.

2. Cic., *ad Famil.* XII, 4, 2.

3. C'est ce qui est net encore dans une lettre de P. Lentulus (ap. Cic., *ad Famil.* XII, 15, 7), où il s'agit de nouvelles données par des transfuges : celles qui sont d'intérêt général sont introduites par un parfait (*nuntiauerunt*), celles qui sont relatives à la situation personnelle des transfuges, par suite forcément plus douteuses et rapportées sans garantie, dépendent d'un imparfait (*dicebant*).

4. *Phorm.*, 594 ss.

Quand toute cette effervescence a commencé à s'apaiser en une phrase au style indirect pur (*tempus sibi dari...*), un parfait (*iussi*) fait revenir d'un coup le récit à l'expression des réalités sans prolongement matériel ni sentimental.

C'est là un grand point, et de conséquences stylistiques presque illimitées. Car un écrivain qui rapporte une conversation ou un discours pourra couper soit le style direct, soit le style indirect pur, de résumés à l'imparfait [1], qu'il lui sera loisible d'enrichir plus ou moins d'affectivité [2] : et les plus nettement affectifs, nous dirons qu'ils sont au style indirect libre.

D'autre part, en encadrant ces passages entre des parfaits-aoristes, il donne par contraste aux imparfaits une animation suffisante pour leur permettre de se marier aux paroles, si vivement relatées qu'elles soient. Ainsi se peint la conversation entre Verrès et les délégués d'Herbita :

Cic., *in Verr.* III, 34, 79 : ... Noluit... *Transactum putabant Herbitenses cum iste : « Quid? de hordeo, inquit, et de Docimo, amiculo meo, quid cogitatis? » Atque hoc agebat in cubiculo, iudices, atque in lecto suo. Negabant illi quicquam sibi esse mandatum. « Non audio; numerate HS XII milia. » Quid facerent miseri aud quid recusarent ? praesertim cum... Ita ciuitas... uectigalis* fuit.

Ailleurs se développent, entre deux parfaits, des réflexions toutes proches du style indirect libre, si elles n'en sont pas :

S. — Cic., *ad Fam.* XII, 7, 1-2 : *In contione quidem Pansa* dixit *matrem quoque tuam et fratrem illam a me sententiam noluisse dici.* Sed me haec non movebant, alia ualebant; fauebam et rei publicae (*cui semper faui*) et dignitati ac gloriae tuae. *Quod autem et in senatu pluribus uerbis* disserui...

---

1. Par ex. Liv., XXXVIII, 11, 2-9 (style direct) ; — XXVII, 14, 2-10 ; XXXIII 22, 2-10 (style ind.)...

2. Comparer aux exemples indiqués dans la note précédente ceux, très nombreux (Liv., XXIX, 19, 4 ss. ; XXXI, 11, 1-10 ; 44, 4-8 ; XXXIV, 23, 2-11 ; XLII, 11-13), où le discours indirect (parfois dir. et ind. : *Bel. Hispan.*, 19) est coupé, et comme scandé, par de brefs passages narratifs non à l'imparfait, mais au parfait : pures indications de l'historien, sans rien d'affectif. Entre deux, prendraient peut-être place les textes où le discours indirect rebondit plus ou moins vivement par l'introduction, à des intervalles variables, de verbes énonciatifs ou exhortatifs (*commemorat, docet, exponit, proponit, queritur ; orat, obsecrat, postulat, hortatur...*) à un mode personnel (Caes., *De B.C.* I, 6, 1-2 ; I, 7 ; I, 22, 3-4 ; I, 32, 2-8. Cf. Cic., *ad Brut* I, 1, 1-2), qui lui ajoutent quelque chaleur ou, au moins de la véhémence.

Enfin l'exemple K, que nous avons rapporté plus haut [1], achève de montrer que le latin a eu parfaitement conscience d'un procédé remarqué en français [2], et grâce auquel le style indirect libre prend sa pleine valeur au cœur d'un récit.

Plus net entre deux parfaits-aoristes (ou deux présents de narration), moins au milieu d'imparfaits, malgré la nuance particulière des siens, le style indirect libre se marie ainsi au récit de la façon la plus souple. Le point exact où il commence, bien souvent, risque de nous échapper, et la couleur affective qui lui assure l'être, peut à la volonté de l'auteur, si bien s'atténuer, qu'il faut parfois, nous l'avons dit, lire tout haut le passage pour sentir la différence de ton entre la narration et la reproduction (plus ou moins résumée) des paroles. De même en français, sans doute [3]. Mais, en latin, ce déversement vers le récit est d'autant plus net, et stylistiquement agissant, que la différence syntaxique est plus grande entre le style indirect libre et le style indirect pur.

Il est des cas où l'auteur semble s'en être embarrassé, mêlant plus ou moins consciemment les formes du récit à celles du style indirect libre. De là, certains textes savoureux, mais difficiles à analyser, sans lesquels pourtant cette esquisse demeurerait incomplète. Tel d'entre eux relève encore peut-être du style indirect libre :

Cic., *ad Att.* XIII, 31,3 : *... idem ego suadebam (Caesari) in illa epistula : utrum liberet, facere posse auctore me.* **Hoc enim exspectat uidelicet neque est facturus quicquam nisi de meo consilio.** *Obsecro, abiciamus ista et semiliberi saltem simus.*

Reprenant ironiquement les termes d'une lettre ou d'une conversation de César [4], Cicéron mêle à leur reproduction un élément personnel qui se révèle dans le *uidelicet* plus encore que dans l'emploi de la première personne (*meo*) [5].

---

1. P. 338 (1er article).

2. M. Lips, *op. cit.*, p. 59 ss. Voir plus haut, p. 333 et 335, les exemples de Zola (*l'Assommoir*, III, p. 98) et de Flaubert (*l'Éducation sentimentale*, p. 114).

3. M. Lips, *op. cit.*, p. 57.

4. Bien vu par Tyrrell-Purser.

5. Même introduction de l'élément personnel, normale, dans la reprise affective des paroles d'autrui (type : Ter., *Ad.*, 136 : *Repeto quem dedi?*). Plus bizarrement dans le style indirect pur : *Bell. Hispan.*, 33 : *Qui in caede eo (Cordubam) refugerant, pontem occupauerunt. Cum eo esset uentum, conuiciari coeperunt « nos ex praelio pancos superesse ; quo confugeremus ? »*

D'autres fois, par un procédé connu aussi du français [1], l'auteur introduit dans le passage au style indirect libre une incise énonciative (type : « dit-il »), comme il se fait habituellement au début du style direct : non qu'il éprouve, à coup sûr, le besoin d'une liaison avec le récit (ce qui est le cas lorsqu'il s'agit du style direct) ; mais bien plutôt parce qu'il craint la confusion du style indirect libre avec la simple narration. Ainsi dans la conversation supposée avec le paysan sicilien qui redoute les exigences d'Apronius le décimateur :

T. — Cic., *in Verr.*, III, 10, 25 : *Ego tantumdem dabo quantum ille poposcerit? Poscet omne quantum exarauero! — Quid omne?* **plus immo**, inquit, **si uolet.** — *Quid tum? quid censes? — Aut dabis aut contra edictum fecisse damnabere.*

Les répliques, comme le montre la suite du passage, ne doivent pas être attribuées à Verrès, mais à un interlocuteur indéterminé : conversation-type qui s'est répétée « dans toute la Sicile » entre deux cultivateurs, l'un plus naïf, l'autre plus averti. Dans ces conditions, la réponse cynique prêtée à Apronius serait : « *Plus immo, si uolam* » ; la reproduction « *plus immo, si uolet* » est indistincte entre le récit et le style indirect libre : l'incise *inquit* permet de choisir.

Les deux exemples précédents nous aident peut-être à concevoir un type de reproduction de la parole irrationnel, mais si vivant ! qui ne nous arrête pas parce que nous l'employons presque journellement, mêlant notre personnalité à ce qui semblerait ne devoir être qu'un décalque, et la forme du récit à celle du style indirect libre. Celui-ci ne se trahit plus que par l'incise énonciative, dont nous parlions à l'instant, mais devenue toute vaine :

Cic., *ad Famil.* II, 10, 2 : *Ut optasti, ita est* : **uelles enim** ais, **tantum modo ut haberem negotii quod esset ad laureolam satis ; Parthos times, quia diffidis copiis nostris.** *Ergo ita accidit.*

Mais ici, la dépersonnification caractéristique du style indirect libre a été, pour ainsi dire, dépassée. Les propos de Caelius, énoncés sous leur forme originelle à la première personne, se

1. Cf. M. Lips, *op. cit.*, p. 48, 56. Ex. : La Fontaine, *F.*, II, 7 : « La lice lui demande encore une quinzaine. | Ses petits ne marchoient, *disoit-elle*, qu'à peine. »

trouvent reproduits à la seconde parce qu'ils sont rétorqués de celui auquel ils s'adressaient à celui qui les formula ; et l'on ne voit pas bien comment il en pourrait être autrement. Il ne s'agit plus ici, dira-t-on, de style indirect libre : d'accord. Mais, de proche en proche, on y arrive en partant de lui. C'est convenir que maintes nuances du langage échappent à nos classements artificiels — une fois de plus.

*
* *

Du moins restera-t-il acquis, nous l'espérons, que le latin est encore plus riche qu'on ne le pensait en modes d'expression de la parole. Grande langue descriptive, il est normal, si l'on veut, qu'entre la reproduction directe, si vive au théâtre, et la reproduction indirecte à laquelle il avait assuré, sous la dignité officielle, une très grande diversité, il ait fait sortir de la narration, en la pénétrant d'affectivité, le style indirect libre.

Il est plus étrange que nos dépouillements ne nous aient révélé un assez grand nombre d'exemples de ce type que dans la Correspondance de Cicéron et dans Tite-Live. De quoi nous n'aurons pas la témérité de tirer une conclusion : faut-il appuyer, pour expliquer sa fragilité, sur son indéniable parenté avec l'imparfait épistolaire, dont on ne trouve presque plus de traces après Cicéron [1] ? s'agit-il d'un aspect du langage courant ou familier évité dans la plupart des œuvres littéraires ? ou bien son existence littéraire a-t-elle été entravée par son trop grand éloignement syntaxique du style indirect pur, que son origine même classait « grand style » en histoire, c'est-à-dire dans le genre narratif par excellence ?...

Les deux dernières raisons ne sont pas inconciliables. Et l'on serait tenté de leur attribuer quelque vraisemblance quand on voit apparaître des exemples certains de style indirect libre dans les *Institutes* claires et sans apprêt du juriste Gaïus. Ainsi, la formule ordinaire de la *cretio* étant « *cernitoque in centum diebus proximis, quibus scies poterisque* [2] », Gaïus la reproduira

---

1. Parmi les plus jeunes correspondants de Cicéron, Brutus (d'après Schirmer) ne l'emploie jamais ; Caelius, une seule fois (*ad Fam.* VIII, 13, 2 *fin.*), de façon d'ailleurs très pathétique. Cicéron, qui en use très fréquemment, offre pourtant parfois le présent là où s'attendrait le prétérit épistolaire. On sait que ni Sénèque (mais, pour lui, le fond de la question est discutable, étant donné la nature particulière des « Lettres » à Lucilius) ni Pline le Jeune ne l'emploient. Cf. Riemann (-Ernout), *Synt. Lat.*, § 148, Rem. II, p. 257 s..

2. Cf. Gaïus, *Instit.* II, 165 et 174, la teneur de la formule au style direct.

obliquement dans son commentaire en substituant la 3e personne à la 2e, mais sans modifier le temps ni le mode des verbes :

U. — Gaius, *Instit.* II, 171 : *uulgaris illa* (*cretio*) *quam exposuimus, id est in qua adiciuntur haec uerba :* **quibus sciet poteritque** [1].

Rien ne l'eût empêché, pourtant, de citer les termes mêmes de la formule... Mais il faut croire qu'au deuxième siècle de notre ère le style indirect libre était encore assez vivant dans l'usage courant pour venir naturellement sous la plume d'un technicien qui ne recherchait certes pas l'élégance, mais qui désirait une limpidité posée, et qui, par suite, voulait éviter et la trop grande vivacité de la parole directe et la pompe pesante du discours indirect pur.

En tout cas, s'il est une impression qui ressort du groupement de nos exemples, c'est que ce style semi-direct, en latin du moins, n'a rien d'artificiel. Mais cette remarque, si elle est fondée, n'inviterait-elle pas à reviser certaines des affirmations qui ont cours sur le style indirect libre dans les langues modernes [2] ?

Jean Bayet.

---

1. Voir aussi Gaïus, *Instit.* IV, 64 : *Ecce enim si sestertium X milia debeat Titio atque ei XX debeantur, sic intendit* : **Si paret Titium** sibi **X milia dare oportere quam ipse Titio debet**... — Les propres termes de la formule seraient : *Si paret*... mihi... *debeo*

2. A. Thibaudet (*Gustave Flaubert*, p. 280 s.) et M. Lips (*Le style indirect libre*, p. 81 ss.) tiennent beaucoup à cette double assertion : le style indirect libre a son origine dans la langue parlée ; mais il est lui-même une création littéraire. Cette affirmation semble se rattacher au postulat qui le fait dériver du style indirect pur par chute de la conjonction : mais comment alors en expliquer les formes dans *tous* les cas où le style indirect libre s'offre au présent ou au futur (cf. M. Lips, *op. cit.*, p. 65 s.).

ADAPTATIONS ET PARAPHRASES DU *COMMENTAIRE* D'ÉNÉE LE TACTICIEN

Dans la transmission des textes grecs de l'antiquité classique à nos jours à travers l'époque byzantine, les ouvrages littéraires ont joui d'un sort privilégié. Ils ont été considérés comme des œuvres d'art et traités comme tels. Admirés même par les lecteurs tardifs qui n'en saisissaient pas toutes les nuances, ils imposaient une sorte de respect religieux qui les préserva. Les quelques fautes qu'ils présentent, les gloses dont ils ont été surchargés sont, en général, des taches involontaires et inévitables qu'ils étaient forcés de subir au cours de tant de siècles. Mais, grâce à la vénération qu'ils provoquaient, ils ont passé, comme nous le montrent indirectement les papyrus, à peu près intacts, ou tout au moins non modifiés volontairement et systématiquement — de l'édition primitive aux presses de la Renaissance. C'est ainsi que l'*Iliade* et l'*Odyssée*, après vingt-deux ou vingt-trois siècles de copie, ont pu nous parvenir dans une langue qui n'a jamais été parlée et qui, très tôt, était difficilement comprise (certaines préparations scolaires de l'Égypte romaine, avec leurs colonnes de mot à mot homère—κοινή sont, sur ce dernier point, très suggestives).

Il en va tout autrement des textes scientifiques, de médecine, art vétérinaire, agriculture, stratégie, droit, etc. Ces œuvres techniques n'avaient pas de valeur pour leur forme et n'intéressaient que par les renseignements qu'elles contenaient, par la matière dont elles traitaient. Destinées à des gens de métier, le plus souvent peu instruits, elles devaient être perpétuellement adaptées à leur langue. Comment faire comprendre, en effet, une tactique écrite en grec classique à un *condottiere* plus ou moins barbare qui défendait, sous la dynastie macédonienne, les derniers vestiges de l'empire romain ? D'autre part, les progrès ou, tout au moins, les changements de la science et de ses méthodes démodaient souvent les anciens traités qui, de ce fait, devaient être remis au point.

Naturellement, ces modifications n'ont pas été commises par les copistes qu'on a jadis accusés de bien des crimes alors qu'ils

sont des ouvriers d'une précision étonnante. Quelle que fût l'œuvre qu'ils devaient copier, ils la reproduisaient de leur mieux et ils la reproduisaient d'autant plus mécaniquement que le texte était peu intéressant à suivre, ce qui est justement le cas des traités scientifiques. Je peux citer à ce propos un exemple très caractéristique pour montrer la fidélité naïve de ces copistes. Au cours d'un chapitre sur l'emploi de la cavalerie dans les embuscades, Jules Africain rappelle un exemple historique où il est question des Spartiates : ΣΠΑΡΤΙΑΤΩΝ[1]. A une date qui remonte au moins à la transcription de l'onciale en minuscule (IXe siècle), un copiste, trompé par la barre transversale du T qui dépassait à peine vers la gauche, lut et écrivit σπαργιατῶν. Ce manuscrit, recopié à son tour, devint le lointain ancêtre de deux familles représentées au Xe et au XIe siècle par quatre superbes *codices*. *Dans tous les quatre*, on lit toujours σπαργιατῶν et cette faute vit encore au XVIe siècle. Or, une pareille stupidité ne résiste pas à une seconde de réflexion et d'initiative personnelle. Mais, au cours de plusieurs centaines d'années, aucun copiste n'a trouvé cette seconde de réflexion.

Donc, et comme on pouvait s'y attendre, les copistes, simples machines à reproduire les textes, ne sont pas responsables des remaniements de toutes sortes que subirent les œuvres scientifiques. Ces remaniements sont le fait de réviseurs d' « excerpteurs » professionnels, de fabricants de morceaux choisis. A la base de la modification, il y a évidemment le désir légitime de mettre à jour la langue et la matière des anciens traités. Mais, très rapidement, ce besoin se transforma en manie véritable, en une espèce de jeu bizarre, presque inexplicable. On changea pour changer, on remplaça un verbe par un autre sans nécessité, ou on bouleversa l'ordre des mots. Enfin, on reconnaît dans beaucoup d'adaptations et de paraphrases la volonté de falsification malhonnête : avec de l'ancien, et sans le dire, on crée du neuf, à peu de frais. Ces Byzantins ont souvent des ruses de mauvais élèves : pour qu'on ne s'aperçoive pas de leurs larcins, ils changent les titres, le début et la fin, mais dans le milieu, modifient beaucoup moins.

Ces faiblesses seraient assez excusables et même innocentes, si après avoir modifié les anciens textes, les excerpteurs ne les

---

1. Dans une édition qui vient d'être publiée à la Société des Belles-Lettres (Nouvelle Collection de Textes et Documents), ce passage se trouve dans la première partie, chap. 7, p. 23, l. 10. Cf. Thévenot, *Veteres Mathematici*, Paris, 1693, p. 292, col. I.

avaient rejetés comme désormais sans valeur. Malheureusement, ils procédèrent souvent ainsi. Une fois qu'ils ont utilisé un auteur ancien, ils le considèrent comme une vieillerie et n'y portent plus d'attention. Peut-être même, ils tâchent de le faire disparaître pour dissimuler leur pillage de cette façon radicale.

Le fait est que beaucoup d'anciens traités ont disparu après avoir donné naissance à des extraits, des paraphrases, des adaptations plus ou moins éloignées du texte original. Ainsi l'énorme encyclopédie de Jules Africain, les Κεστοί (*Talismans*) qui groupait, au début, vingt-quatre livres de curiosités scientifiques, après avoir été dépecée par des compilateurs militaires, agricoles, métrologues, vétérinaires, s'est perdue à l'époque byzantine, vraisemblablement au XIe siècle, car Psellos la lisait encore.

Par bonheur, quelquefois aussi, une forme ancienne du texte, sinon le texte primitif, a été conservée et on peut suivre les diverses paraphrases qui se greffent les unes sur les autres avec leurs modifications successives. Une étude sur l'ensemble de ces *excerpta*, de leur forme, de leur esprit, de leur langue serait curieuse à faire. Elle demanderait préalablement une édition de tous ces textes qui, pour beaucoup, restent encore à l'état de manuscrits. Un exemple pris dans le *Commentaire* d'Énée le Tacticien va nous montrer comment se présentaient ces paraphrases, comment elles s'enchevêtraient et quels étaient les travestissements qu'on faisait subir à un auteur scientifique pendant la période romaine et surtout byzantine.

Énée le Tacticien, rappelons-le en quelques mots, est un écrivain militaire du IIIe siècle avant notre ère [1]. Pendant longtemps, on l'a assimilé, sans raison ni vraisemblance, à Énée de Stymphale, général arcadien. Il avait composé, vraisemblablement, entre 380 et 350, un ouvrage de tactique important qui portait le titre de Περὶ στρατηγικῶν ὑπομνήματα et qui est cité par Polybe (X, 44). Cette œuvre fut perdue très tôt, sans doute, et nous n'avons plus conservé qu'un extrait intitulé *Commentaire* (Ὑπόμνημα) relatif à la défense des villes assiégées. Cet extrait, qui constitue le plus ancien texte existant d'Énée et la source des paraphrases, est lui-même un remaniement dont on ne peut savoir la date. Et déjà, nous voyons par-là une preuve de ce que nous disions tout à l'heure : à mesure que se font les extraits et

1. Cf. T. Hudson Williams, *The autorship of the greek military manual attributed to Aeneas Tacticus* (American journal of philology, XXV, 1904, p. 390-405). — H. Fischer, *Qaestiones Aeneanae* pars I, dissertatio inauguralis, Dresde-Leipzig, Teubner, 1914.

les adaptations, les anciens textes disparaissent le plus souvent. Les conseils que contenait le *Commentaire* furent une mine inépuisable pour les nombreux rédacteurs de tactiques et, si l'on voulait suivre tous les chapitres de ce petit traité à travers les multiples adaptations, il faudrait beaucoup de place et de temps.

Contentons-nous de prendre un petit groupe de paragraphes relatifs à un sujet particulier et d'en étudier les diverses utilisations jusqu'à la fin de l'époque byzantine.

Le *Commentaire* comprend, groupée sous le titre de Περὶ ἐπιστολῶν κρυφαίων, une série de recettes sur l'envoi secret des lettres à des amis lorsqu'on se trouve, par exemple, dans une ville bloquée : divers moyens sont proposés par l'auteur où l'on voit se développer complaisamment le goût et l'ingéniosité d'un Grec pour les ruses subtiles [1].

De si précieux stratagèmes ne devaient pas être oubliés. Ils sont d'abord utilisés par Philon de Byzance. Ce Philon, sur lequel nous ne savons presque rien, comme sur la plupart des auteurs secondaires de l'antiquité, a dû « fleurir », comme dit Ch. Graux, vers l'an 100 avant notre ère [2]. Il avait écrit en plusieurs livres une Μηχανικὴ σύνταξις. Il y traitait de tout ce qui se rapporte à l'architecture militaire, à l'art des fortifications, aux machines de guerre, à la défense des places. Parmi tant de renseignements, se trouvait un traité sur la manière d'expédier secrètement des lettres. Ce Περὶ ἐπιστολῶν τῶν κρυφίως ἀποστελλομένων a disparu, mais Philon l'annonce à la fin du livre V de la Μηχανικὴ σύνταξις qui, lui, nous a été conservé, et il résume très rapidement, par anticipation, ce qu'il contenait [3].

On voit que l'auteur puise surtout ses recettes dans Enée et il ajoute, en terminant son résumé, qu'il y a bien d'autres moyens, comme il le montrera. Par conséquent, le chapitre relatif à l'envoi secret des lettres groupait principalement des stratagèmes d'Énée, puis d'autres exemples extraits des anciens historiens tels qu'Hérodote, et, sans doute aussi, des moyens que Philon tirait de sa propre science.

Il y a les plus grandes chances que ce traité n'ait pas été perdu avant d'avoir fourni matière à des compilations. Et c'est

---

1. Ces recettes constituent, dans le *Commentaire*, le chap. 31. Les trois éditions récentes d'Énée sont celles de R. Schoene, Leipzig, Teubner, 1911 ; — des membres de l'Illinois greek Club, London, Loeb classical library, 1923 ; — et de Hunter-Handford, Oxford, Clarendon, 1927.

2. *Revue de philologie*, III, 1879, p. 92.

3. Philon, *Mechanicae Syntaxis*, l. V, 102. La seule édition scientifique de cet ouvrage a été donnée par R. Schoene, Berlin, Reimer, 1893.

lui, très vraisemblablement, que nous retrouvons dans un *Corpus* de tactique de la fin du xe siècle. Ce recueil comprenait une paraphrase des *Praecepta militaria* de Nicéphore Phocas [1] ; des extraits d'Onésandros, de Mauricius, de l'*Apparatus bellicus* (compilation formée principalement par des tactiques byzantines anonymes et par des morceaux choisis de Jules Africain) et, enfin, un arrangement des *Stratagèmes* de Polyen. Entre les passages qui avaient leur source très lointaine dans Jules Africain et dans Polyen, s'intercalait une série de paragraphes sur l'envoi secret des lettres, provenant pour la plupart d'Énée, mais aussi d'autres auteurs, par exemple, Hérodote. C'est là, presque sûrement une adaptation du traité de Philon. Ce *Corpus*, qui devait former un manuscrit byzantin (c'est-à-dire un codex de quatre cents pages environ), a disparu lui aussi. Mais il avait été préalablement utilisé par deux collections jumelles du xie siècle. L'une s'appelle la *Sylloge*, faussement attribuée par les manuscrits à Léon le Sage, l'autre n'a pas de nom : les manuscrits l'attribuent, peut-être arbitrairement, à l'empereur Constantin, fils de Romain, c'est-à-dire Constantin VIII (1025-1028). Nous l'appellerons l'*Ecloge*. Le manuscrit de base de la *Sylloge* est un Florentinus (LXXV, 6) du xive siècle, celui de l'*Ecloge* un Monacensis (n° 452) également du xive siècle [2].

Sylloge et *Ecloge* ont entre elles une grande ressemblance : la ressemblance de deux sœurs : toutes les deux sont composées de la même manière ; toutes les deux ont en gros les mêmes *excerpta* de l'*Apparatus bellicus*, de Mauricius, de Polyen. Mais tandis que la *Sylloge* accole les extraits relatifs aux lettres au début des paraphrases de Polyen, l'*Ecloge* les réunit à la fin des paraphrases de Jules Africain : différence minime, d'ailleurs, puisque, dans les deux collections, Jules Africain précède immédiatement Polyen [3].

---

1. Édités pour la première et l'unique fois par J. Kulakovskij dans les *Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg*, VIIIe série (classe des sciences historico-philologiques), vol. 8, n° 9, 1908.

2. Ces deux manuscrits ont été récemment l'objet d'une étude de la part de R. Vári (*Byzantinische Zeitschrift*, XXVII, 1927, et XXX, 1929-1930). Mais l'auteur, qui pourtant est spécialisé depuis longtemps sur les tacticiens grecs et a grandement contribué à les faire mieux connaître, ne voit pas la parenté des deux collections. Il appelle l'une *Tactiques inédites de Léon*, l'autre *Recension Constantinienne de Nicéphore Phocas*. Or Léon n'est pour rien dans ce recueil du xie siècle qui constitue la *Sylloge*, et la paraphrase de Nicéphore Phocas, même si elle a été faite sur l'ordre de Constantin VIII, ne forme qu'une très faible partie de l'*Ecloge*.

3. L'*Ecloge* est encore inédite. Quant aux extraits relatifs aux lettres que donne la *Sylloge*, ils ont été publiés par I. Melber en appendice aux *Stratagèmes* de

Ainsi donc, après bien des étapes, voici des passages d'Enée qui reparaissent au XIe siècle sous la forme de textes neufs.

Cette descendance d'Énée à la *Sylloge* et à l'*Ecloge* à travers Philon peut paraître arbitraire, puisque nous avons perdu deux intermédiaires : le *Corpus* du Xe siècle et le traité de Philon. Mais reprenons le raisonnement à rebours, en partant des dernières paraphrases, et nous verrons qu'il va nous conduire à notre conclusion. La *Sylloge* et l'*Ecloge* qui ne peuvent pas descendre l'une de l'autre (certains passages de l'une ne se retrouvent pas dans l'autre et réciproquement) proviennent à coup sûr d'un *Corpus* précédent qui comprenait l'ensemble de leurs textes. Ce *Corpus* n'est pas antérieur à la fin du Xe siècle, puisqu'il contient une adaptation de Nicéphore Phocas (912-969). Il groupait, entre autres choses, une série d'anecdotes et de conseils sur l'envoi secret des lettres ; la majorité de ces textes avait comme source Énée, certains autres étaient empruntés ailleurs, en particulier à Hérodote. On pourrait donc penser que le rédacteur de ce *Corpus* est allé puiser chez Hérodote, chez Énée, chez d'autres historiens anciens, pour composer ce petit traité. Mais c'est là une chose impossible. Tous ceux qui connaissent un peu la façon de travailler de ces excerpteurs byzantins savent bien qu'ils sont incapables d'une pareille érudition : ce qu'ils font, ce qu'ils sont capables de faire, c'est de résumer et de paraphraser les textes d'un recueil, en bouleversant plus ou moins l'ordre des textes ; à la rigueur, ils peuvent fondre deux recueils pour en former un troisième : il nous est absolument interdit de leur attribuer une autre activité. D'ailleurs, les autres traités de ce *Corpus* nous indiquent comment le rédacteur réalisait son œuvre : le Julius Africanus qu'il cite est emprunté à une compilation, l'*Apparatus bellicus*, où se trouvaient fondus deux recueils de morceaux choisis des Κεστοί.

Par conséquent, le traité sur les lettres inséré dans le *Corpus*, groupant Énée et d'autres auteurs, était forcément emprunté à un traité antérieur qui avait déjà réalisé le choix et le groupement. Or, nous savons qu'il avait existé un traité de Philon rassemblant justement des stratagèmes d'Énée καὶ πολλοὶ ἄλλοι. Y a-t-

---

Polyen, Leipzig, Teubner, 1887, bien qu'ils ne dépendent pas du texte de Polyen. Sur les diverses paraphrases de Polyen, — il y en a cinq séries, — M. A. Dain a donné un article fort curieux et intéressant dans le dernier numéro de la *Revue des Etudes anciennes* de 1931. On sait, d'ailleurs, que M. A. Dain qui s'intéresse beaucoup à ces textes de stratégie gréco-byzantine a publié, en 1930, sur les manuscrits d'Oneiandros, un ouvrage tout à fait remarquable.

il beaucoup de fantaisie à considérer que ce Περὶ ἐπιστολῶν τῶν κρυφαίως ἀποστελλομένων est la source indirecte de l'*Ecloge* et de la *Sylloge* et l'intermédiaire entre elle et l'Ὑπόμνημα d'Énée ?

Quoi qu'il en soit, les adaptations si tardives de la *Sylloge* et de l'*Ecloge* faites sur l'Ὑπόμνημα, qu'elles proviennent ou non de Philon, sont curieuses à connaître. Citons-en un passage avec les textes correspondants d'Énée et le « résumé » de Philon.

Énée, *Commentaire*, ch. 31, § 10-13, éd. R. Schoene, Leipzig, 1911, p. 84 sq.

Κομίζεται δὲ καὶ ὧδε. κύστιν ἰσομεγέθη ληκύθῳ ὁπόση + ἀντιβούλει πρὸς τὸ πλῆθος τῶν γραφησομένων φωσήσαντα καὶ ἀποδήσαντα σφόδρα ξηρᾶναι, ἔπειτα ἐπ' αὐτῆς γράψαι ὅ τι ἂν βούλῃ μέλανι κατακόλλῳ. ξηρανθέντων δὲ τῶν γραμμάτων ἐξελε<εῖν> τὴν πνοὴν τῆς κύστιδος καὶ συμπιέσαντα[ς] εἰς <τὴν> λήκυθον ἐνθεῖναι· τὸ δὲ στόμα τῆς κύστιδος ὑπερεχέτω τοῦ στόματος τῆς ληκύθου. ἔπειτα φυσήσαντα τὴν κύστιν ἐν τῇ λωκύθῳ ἐνοῦσαν, ἵνα διευρυνθῇ ὡς μάλιστα, <καὶ> ἐλαίου ἐμπλήσαντα περιτεμεῖν τῆς κύστιδος τὸ ὑπερέχον τῆς ληκύθου καὶ προσαρμόσαι τῷ στόματι ὡζς ἀδηλότατα, καὶ βύσαντα τὴν λήκυθον κομίειν φανερῶς. διαφανές τε οὖν τὸ ἔλαιον ἔσται ἐν τῇ ληκύθῳ καὶ οὐδὲν ἄλλο φανεῖται ἐνόν. ὅταν δὲ ἔλθῃ παρ' ὃν δεῖ, ἐξεράσας τὸ ἔλαιον ἀναγνώσεται φυσήσας τὴν κύστιν· καὶ εκσπογγίσας καὶ κατὰ ταὐτὰ εἰς τὴν αὐτὴν γράψας ἀποστελλέτω.

Philon, *Mechanicae Syntaxis*, livre V, p. 102, l. 40-47, édit. R. Schoene, Berlin, 1893.

Ἢ εἰς κύστιν ὧν βούλεταί <τις> γραφέντων, εἶτα εἰς λήκυθον καινὴν σύμμετρον τῇ κύστει τεθείσης εἶτα φυσηθείσης καὶ μετὰ ταῦτα, βρεχθείσης καὶ ἀποσταλείσης πρὸς τὸ ἔσω, στόμα<τος> κόλλῃ καταλειφθέντος καὶ ἐλαίου ἐγχυθέντος, ἵν' ἄδηλος ἡ ἐπιστολὴ γένηται, τοῦτον τὸν τρόπον εἰσπέμπειν· ὁ γὰρ λαβὼν τὴν λήκυθον [τρόπον εἰσπέμπειν] ῥᾳδίως γνώσεται τὰ γεγραμμένα.

Sylloge, Laurentianus LXXV, 6, fol. 103 v., édité en appendice aux *Stratagèmes* de Polyen par I. Melber, Leipzig, 1887, p. 509, l. 12-21.

Ὁ Σύλλας οὐροδόχον κύστιν χοίρου λαβὼν φυσήσας τε αὐτὴν

Ecloge, Monacensis gr. 452, fol. 140 r.

<Δ>ιακομίζονται γράμματα κρύφα οὕτως· φούσκαν ἔχουσαν ἴσον μέγεθος

ἰσχυρῶς καὶ ἀποδήσας, ἄχρις ἂν ξηρανθῇ, γράμματά τε ἐν αὐτῇ περὶ ὧν <ἂν ἠβούλετο> [ἡ]γράψας μέλανι ἐγκαυστῷ, εἶτα λύσας καὶ συμπτύξας αὐτὴν καὶ ἐλαιοδόχῳ ἐμβαλὼν ἀγγείῳ, εἶτα φυσήσας αὖθις αὐτὴν καὶ ἐλαίου πλήσας τῶν πιστοτάτων τινὶ τὸ ἀγγεῖον δέδωκε καὶ πρὸς τὸν *** ἐξέπεμψεν ἐπιτάξας εἰπεῖν ἐκείνῳ κατ' ἰδίαν τὸ ἀγγεῖον συντρίψαι. καὶ ὃς τοῦτο δράσας καὶ τὰ γράμματα ἀναγνοὺς τόν τε Σύλλαν θαυμάσας τοῦ μηχανήματος κατὰ τὸν ἴσον καὶ αὐτὸς ἀντέγραψε τρόπον.

ρογίου ἐπιτηδείου πρὸς ἔλαιον εἴτε μικροῦ εἴτε μεγάλου πρὸς τὸ πλῆθος τῶν μελλόντων γραφῆναι, ταύτην τὴν φύσκαν φυσκώσας καὶ ἀποδήσας, ξήρανον· εἶτα γράψον εἴ τι θέλεις εἰς αὐτὴν διὰ μέλανος ἐγκαυστοῦ· καὶ μετὰ τὸ στεγνωθῆναι τὰ γράμματα, ἀποφούσκωσον αὐτήν· καὶ συσφίγξας, βάλον ἔσωθεν τοῦ ῥογίου· τὸ δὲ στόμα ταύτης ἔξω ἔχε· εἶτα φούσκωσον αὐτὴν ὡς ἔστιν ἔσωθεν τοῦ ῥογίου· καὶ βάλον ἔλαιον εἰς αὐτήν· εἶτα σκεπάσας, ἀπόστελλε ἔνθα βούλει· κενώσας οὖν ἐκεῖνος τὸ ἔλαιον καὶ φυσκώσας τὴν φύσκαν, ἀναγινώσκει τὰ γράμματα· εἶτα σπογγίσας αὐτὴν καὶ ἀντιγράψας, πάλιν ἀποστέλλει.

Mais ce n'est pas tout. Parmi les trois recettes sur les lettres que paraphrase l'*Ecloge*, la première ne provient pas du *Commentaire* par la même voie. Nous avons dit que l'*Apparatus bellicus*, utilisé par le *Corpus* du xe siècle, contenait principalement des extraits des *Cestes* de Jules Africain et des chapitres de tactique byzantine. Mais, à la fin des extraits de Jules Africain, se trouvaient aussi quinze paragraphes provenant d'Énée, sur divers stratagèmes et sujets militaires [1]. Trois étaient relatifs à l'envoi secret des lettres. Le *Corpus* du xe siècle en a pris au moins un, qui a passé enfin dans l'*Ecloge*, tandis que la *Sylloge* se contentait d'imiter le traité sur les lettres, qui faisait suite dans le *Corpus*.

1. Ont été ajoutés en appendice au *Commentaire* par les trois derniers éditeurs d'Énée le Tacticien, Hunter-Handford et les membres de l'Illinois greek Club les considèrent comme des extraits insérés dans les *Cestes* par Jules Africain. R. Schoene en doute un peu, mais sans dire pourquoi. L'erreur de ces philologues vient de ce qu'ils se sont limités trop strictement au texte qui les intéressait, sans regarder autour. En poussant un peu plus loin leur lecture dans les manuscrits qui donnent ces extraits d'Énée après les morceaux-choisis de Jules Africain, ils auraient vu qu'au cours d'un chapitre qui semble toujours dépendre d'Africain, on mentionne Bélisaire, mort en 565. Or, les *Cestes* ont été écrits vers 225. Comme nous l'avons dit, et nous expliquons tout cela avec plus de détails dans notre introduction à l'édition des *Fragments des Cestes*, ce que les manuscrits attribuent à Jules Africain est une collection groupant deux séries d'extraits des *Cestes*, de courts extraits d'Énée et divers chapitres anonymes (dont certains sont de très basse époque), relatifs à des questions militaires.

D'ailleurs ce paragraphe, venu dans l'*Ecloge* par l'intermédiaire de l'*Apparatus bellicus*, se retrouve dans la *Sylloge*. Mais les différences entre les textes de la *Sylloge* et de l'*Ecloge* montrent que, sur ce point, il n'y a d'autre parenté entre les deux paraphrases que celle du commun et lointain ancêtre Énée. Au contraire, les ressemblances entre l'*Apparatus bellicus* et l'*Ecloge* (par exemple, les modifications identiques du début) prouvent que la rédaction de l'*Ecloge* dépend bien de celle de l'*Apparatus bellicus*.

Par conséquent, cet invraisemblable voyage des extraits du *Commentaire* peut se résumer dans le *stemma* suivant [1] :

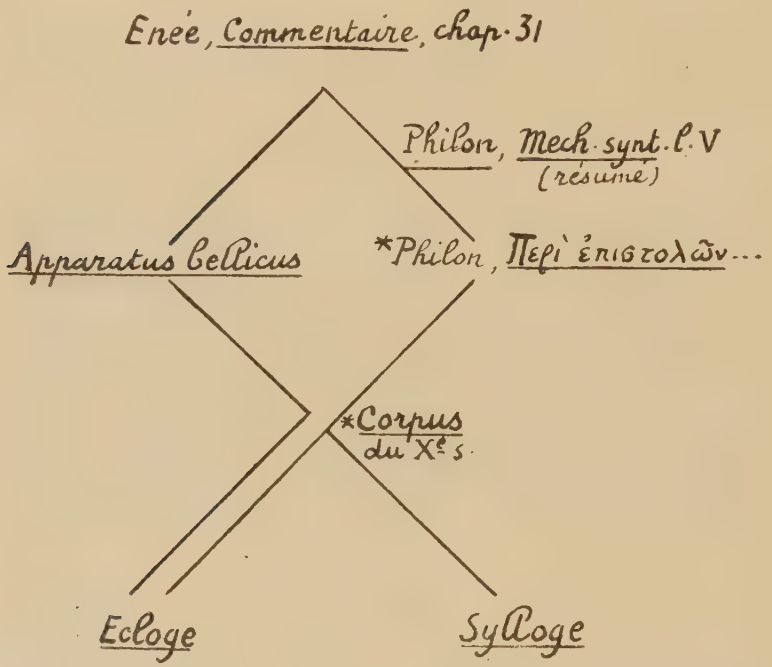

Il ne reste plus, maintenant, qu'à citer le paragraphe entré dans l'*Ecloge* par l'intermédiaire de l'*Apparatus bellicus* en donnant, côte à côte, les passages correspondant d'Énée, de l'*Apparatus*, le « résumé » de Philon et le texte de la *Sylloge*.

---

1. Les traités perdus sont précédés d'un astérisque.

Énée, *Commentaire*, ch. 31, § 3-6, éd. R. Schoene, p. 81 sq.

Ἀ τοῖς μὲν ἄλλοις μηδεμίαν ὑτόνοιαν ἕξει, τῷ δὲ περιπομένῳ γνωστὴ ἔσται ἡ ἐπιστολή. <....> πεμπέσθω ἀνὴρ ἀγγελίαν φέρων τινὰ ἢ καὶ ἐπιστολὴν περὶ ἄλλων φανερῶν· τοῦ δὲ μέλλοντος πορεύεσθαι κρυφαίως αὐτοῦ εἰς τὸ τῶν ὑποδημάτων πέλμα ἐντεθήτω εἰς τὸ μεταξὺ βυβλίον καὶ καταρραπτέσθω, πρὸς δὲ τοὺς πηλοὺς καὶ τὰ ὕδατα εἰς κασσίτερον <ἐλ>ηλασμένον λεπτὸν γραφέσθω πρὸς τὸ μὴ ἀφανίζεσθαι ὑπὸ τῶν ὑδάτων τὰ γράμματα. ἀφικομένου δὲ παρ' ὃν δεῖ, καὶ ἀναπαυομένου ἐν τῇ νυκτί, ἀναλυέτω τὰς ῥαφὰς τῶν ὑποδημάτων, καὶ ἐξελὼν καὶ ἀναγνούς, ἄλλα γράψας λάθρα ἔτι καθεύδοντος καὶ ἐγκαταρράψας ἀποστελλέτω τὸν ἄνδρα, + ἀποστείλας καὶ δοὺς τι φέρειν φανερῶς. οὕτως οὖν οὔτε ἄλλος οὔτε ὁ φέρων εἰδήσει· χρὴ δὲ τὰς ῥαφὰς τῶν ὑποδημάτων ὡς ἀδηλοτάτας ποιεῖν.

Philon, *Mechanicae Syntaxis*, livre V, p. 102, l. 39-40, édit. R. Schoene.

Ἢ ἀνὰ μέσον τῶν ὑποδημάτων τοῦ ἐμβλήματος καὶ τοῦ κασσύματος ῥαφείσης <ἐπιστολῆς> ..... τοῦτον νὸν τρόπον εἰσπέμπειν.

Apparatus bellicus, chap. 51, édité en appendice au *Commentaire* d'Énée by members of the Illinois greek Club[1], London, New-York, 1923, p. 214.

Τοῖς κεχρημένοις προδόταις ἀναγκαῖον εἰδέναι πῶς ἐπιστολὰς δεῖ αὐτοὺς εἰσπέμπειν. ἀπόστελλε

Sylloge, Laurentianus, LXXV, 6, fol. 103 v-104 r., édit. I. Melber, p. 510, l. 8-13.

Ὁ δ' αὐτὸς (i.e. Ἅρπαγος) ἐν κασσιτερίνῳ γράψας πετάλῳ καὶ τοῖς τῶν ὑποδημάτων ἐνθέμενος ἴχνεσι συγκαλύψας τε αὐτὸ βύρσῃ καὶ εὐφυῶς ἄγαν συρράψας καὶ τὰ ὑποδήματα τῶν οἰκειοτάτων ἐπιδοὺς οἰκέτῃ καὶ φορεῖν αὐτὰ κελεύσας αὐτῷ πρὸς ὃν ἠβούλετο τοῦτο ἔπεμψε, γράμματα ἐς τὸ φανερὸν ἕτερα δοὺς τἀναντία ὧν αὐτὸς ἤθελε διεξιόντα.

Ecloge, Monacensis gr. 452, fol. 140 r.

<Γ>οὺς ἔχοντας προδότας τινὰς εἰς πολέμια ἔθνη, ἀναγκαῖόν ἐστι γίνωσκειν πῶς δεῖ πέμπειν αὐτοῖς

1. Nous ne prenons pas ce texte dans l'édition Schoene, car elle ne fait que reproduire, sur ce point, l'édition Thévenot, elle-même fondée sur un mauvais manuscrit du XVIe siècle. Au contraire, l'édition de l'Illinois greek Club, comme celle d'Hunter-Handford, repose sur le meilleur des deux manuscrits de base, le *Barberinianus graecus* 276.

γοῦν οὕτως . πεμπέσθω ἀνὴρ ἐν τῷ φανερῷ φέρων ἐπιστολήν τινα περὶ ἄλλων πραγμάτων . τοῦ δὲ πορεύεσθαι μέλλοντος κρυφαίως αὐτοῦ εἰς τὸ τῶν ὑποδημάτων πέλμα ἐντεθήτω εἰς τὸ μεταξὺ βιβλίον καὶ καταραπτέσθω· πρὸς δὲ τοὺς πηλοὺς καὶ τὰ ὕδατα εἰς κασσίτερον <ἐλ>ηλασμένον γραφέσθω πρὸς τὸ μὴ ἀφανίζεσθαι ὑπὸ τῶν ὑδάτων τὰ γράμματα . ἀφικομένου δὲ πρὸς ὃν δεῖ καὶ ἀναπαυσμένου νυκτὸς ἀναλυέτω τὰς ῥαφὰς τῶν ὑποδημάτων καὶ ἐξελὼν ἀναγνούς τε καὶ ἄλλα γράψας λάθρᾳ ἀποστελλέτω τὸν ἄνδρα, ἀνταποστείλας καὶ δούς τι φέρειν φανερῶς· οὕτως γὰρ οὔτε ἄλλος οὔτε ὁ φέρων εἰδήσει. κρύφα γράμματα. ὀφείλει πέμπεσθαι πρὸς αὐτοὺς ἀνὴρ βαστάζων φανερὰ γράμματα περὶ ἄλλων ὑποθέσεων· ὑποκάτω δὲ τῶν ὑποδημάτων τοῦ πεμπομένου, ἔσωθεν τοῦ κασσήματος, ἐμβαλλέσθω πιττάκιον καὶ καταρραπτέσθω· πρὸς τὸ μὴ ἐρημοῦσθαι καὶ μολύνεσθαι αὐτὸ μήτε ὑπὸ πηλοῦ μήτε ὑπὸ ὕδατος ὀφείλουσι δὲ γράφεσθαι εἰς πέταλον κασσιτήρινον τὰ γράμματα. ἐκεῖνος δέ, πάλιν ὅπερ βούλεται ἀντιγράφων, οὕτως ὑποτιθέτω τὰ ὑποδήματα καὶ ῥαπτέτω. τὰ δ' ἄλλα γράμματα τὰ φανερῶς ἀποσταλέντα ἀποδοὺς ὁ ἀποκομιστής, πρὸς ὃν ἀπεστάλη, ὑποστρεφέτω.

Ainsi qu'on peut s'en rendre compte, au cours des adaptations successives, le texte d'Énée a subi bien des changements dans la forme et dans le fond.

En général, les excerpteurs n'ajoutent guère. Toutefois, dans le premier groupe de textes que nous avons cités, l'auteur de la *Sylloge* attribue le stratagème à Sylla. Il donne aussi le nom du correspondant de Sylla, mais ce nom, mal écrit, a disparu. Dans l'autre paragraphe cité, le même excerpteur place le stratagème sous le nom d'Harpagos. Cette addition de noms propres est très fréquente dans les compilations byzantines. Lorsqu'ils voyaient un traité, un chapitre, un exemple historique sans nom d'auteur et sans référence, les réviseurs et adaptateurs l'attribuaient à quelque personnage fameux, car ils se soumettaient difficilement à l'ignorance de l'anonymat. Dans les traités médicaux, agricoles ou alchimiques on voit ainsi défiler une liste de noms propres de la plus étourdissante fantaisie. Aussi doit-on se montrer sceptique a priori, lorsque la paternité de tel ou tel ouvrage est uniquement révélé d'après un titre de manuscrit.

Mais, comme on le voit, les compilateurs ajoutent beaucoup moins qu'ils ne retranchent et le principe essentiel qui les guide, c'est une tendance toujours plus grande à la simplicité. Les détails s'évanouissent peu à peu, et dans les adaptations tardives, il ne reste plus que le schème de l'ancien développement. Souvent même les simplifications sont si maladroites que l'intérêt

du texte primitif disparaît complètement. Si Énée le Tacticien, dans le second des textes cités, conseille d'insérer une lettre dans la semelle d'un messager, c'est pour que le messager lui-même ne connaisse pas cette lettre et croie que les nouvelles à porter sont contenues dans une missive sans importance qu'on lui confie en même temps. Le correspondant prendra connaissance du message secret pendant le sommeil de l'homme. Ces détails ont été supprimés dans l'*Ecloge* et dans la *Sylloge* et. dès lors, le stratagème n'a plus de sens.

Remarquons, d'ailleurs, que les stratagèmes d'Énée, adaptés par les Byzantins, sont toujours les plus simples. Énée, au cours du chapitre sur les lettres, cite des moyens tout à fait ingénieux et compliqués : aucune chance que nous les retrouvions dans la *Sylloge* ou l'*Ecloge*. Nos excerpteurs sont surtout friands d'anecdotes naïves qu'ils affadissent encore.

Parmi les changements de forme, certains n'ont pas d'autre cause que le désir d'apporter une modification. Les compilateurs veulent, par là, se donner à eux-mêmes l'illusion qu'ils accomplissent une œuvre originale. Peut-être aussi, comme on le voit plus nettement dans certaines autres paraphrases, veulent-ils dissimuler leur copie ? C'est ainsi que l'*Ecloge* dit : ὀφείλει πέμπεσθαι ἀνὴρ βαστάζων, tandis que l'*Apparatus bellicus*, comme Énée, porte : πεμπέσθω ἀνὴρ φέρων. Il ne faudrait pas voir, dans le tour nouveau, une façon de parler plus courante au XIe siècle.

Mais certains termes disparaissent parce qu'ils ont vieilli et ne sont plus d'un emploi normal dans la société qui rédigeait et lisait les excerpta. Ἐπιστολή fait place à γράμματα , et ceci non seulement dans les textes que nous avons cités, mais dans tous les endroits où il est question de lettres ; κύστις qui, à l'époque classique, désignait la vessie, a besoin, au XIe siècle, d'être précisé en ce sens par l'adjectif οὐροδόχος, et il est même remplacé dans l'*Ecloge* par φύσκα ou φούσκα. Dans le même texte de l'*Ecloge*, ἀγγεῖον ou λήκυθος devient ῥόγιον, où l'on reconnaît le ῥόγι du grec moderne ; φουσκῶ ou ἀποφουσκῶ, sans référence dans les dictionnaires de grec ancien et byzantin, remplace l'ancien φυσῶ.

La syntaxe se modifie pareillement : le génitif absolu et le datif disparaissent de plus en plus, surtout dans l'*Ecloge* qui semble être d'un caractère beaucoup plus populaire que la *Sylloge*.

Ainsi donc, outre l'intérêt qu'elles présentent pour l'étude d'un état d'esprit et de tendances très curieuses, ces compilations sont-elles utiles pour l'histoire de la morphologie, de la syntaxe

et de la sémantique. Un dépouillement sérieux de ces textes trop ignorés enrichirait également d'une manière considérable nos lexiques byzantins qui sont par trop incomplets. Grâce à ces paraphrases, — pourvu qu'on tienne compte des changements inutiles ou du désir de cacher l'imitation, — on peut suivre souvent, pas à pas, l'évolution de la langue, l'évolution du goût, quelquefois même, l'évolution de la science.

J.-R. Vieillefond.

LA CLAUSULE CICÉRONNIENNE

La prose métrique de Cicéron a fait depuis quelques années l'objet direct ou occasionnel d'études remarquables.

Pour n'en citer que deux parmi les plus récentes, dans la *Revue des Études latines*, M. Wuilleumier a étudié, en 1929, *la théorie cicéronnienne de la prose métrique*[1], et la même année, M. Nicolau a publié dans la même Revue une série d'articles[2] réunis en un volume sous ce titre *l'origine du cursus rythmique, et les débuts de l'accent d'intensité en latin*[3].

Il m'a semblé, après avoir lu ces publications, qu'il y avait encore quelque chose à dire — ou à redire — sur les trois points suivants : 1° la théorie cicéronienne de la clausule ; 2° la clausule cicéronienne et l'accent tonique ; 3° la clausule cicéronienne et le cursus rythmique.

I. La théorie cicéronienne de la clausule.

Si on laisse de côté les principes dont Cicéron s'inspire, principes qui ont été résumés textes à l'appui dans l'article de M. Wuilleumier, la manière dont Cicéron recommande de composer la clausule tient en deux textes assez courts, mais qui l'un et l'autre prêtent à discussion.

Le premier de ces textes se trouve dans l'*Orator*. Le voici d'après les manuscrits, et la citation qu'en fait le grammairien Rufin : « Ne iambus quidem qui est e brevi et longa, aut par choreo qui habet tres breves *trochaeus*, sed spatio par, non syllabis, aut etiam dactylus qui est e longa et duabus brevibus, si est proximus a postremo, parum volubiliter pervenit ad extremum, si est extremus choreus (aut spondeus : nunquam enim interest uter sit eorum in pede extremo). Sed idem hi tres pedes male concludunt si quis eorum in extremo locatus est (nisi cum pro cretico postremus est dactylus ; nihil enim interest dactylus sit

1. *Revue des Et. Lat.*, 1929, p. 170-180.
2. *Revue des Et. Lat.*, 1929, p. 46-74 ; 148-168.
3. *Collection d'études latines*, V, un vol. de v-162 p.

extremus an creticus, quia postrema syllaba brevis an longa sit ne in versu quidem refert [1]).

Une difficulté se présente dès les premiers mots :... aut par choreo qui habet tres breves trochaeus. Comment, dit-on, Cicéron peut-il parler d'un pied « égal au chorée » s'il n'a point encore parlé du chorée ? M. Bornecque suppose donc une lacune, et devant *aut par choreo* ajoute : *aut choreus qui est e longa et brevi.* La conjecture est ingénieuse, mais ne semble pas nécessaire. Cicéron parle ici d'un pied égal au chorée parce qu'il pense déjà au chorée de la fin de la phrase, et veut mettre le tribraque (*trochaeus*) en rapport avec lui, comme l'a noté M. Wuilleumier [2].

La seconde difficulté est plus grave. En disant que le dactyle ne va pas mal, à l'avant-dernier pied, quand le dernier est un spondée ou un trochée, Cicéron semble autoriser une clausule qu'il réprouve ailleurs, la clausule héroïque ou fin d'hexamètre. Sur quoi, on imagine une lacune entre *aut etiam* et *dactylus*. Mais comme une difficulté demeure provenant de *hi tres pedes* qu'on ne sait plus comment identifier, M. Wuilleumier déclare le texte manifestement altéré, et propose de substituer aux mots *Dactylus qui est e longa et duabus brevibus* les mots *Anapaestus qui est e duabus brevibus et longa.* Un tel bouleversement me paraît bien peu probable paléographiquement, et répugne au contexte, car la fin de la phrase atteste la présence du dactyle puisqu'elle en note la substitution possible au crétique. Il ne reste qu'une ressource : voir dans cette fin de phrase une glose et la supprimer. Mais de quel droit, si cette explication est tout à fait dans la manière de Cicéron, et si de plus elle est soutenue par le texte suivant de Quintilien, qu'elle a peut-être inspiré, qu'en tout cas elle fait comprendre et justifie : « *Cludet et dactylus nisi eum observatio ultimae creticum facit* » (*I.O.*, IX, 4,102). Il faut donc conserver le texte des manuscrits : *aut etiam dactylus.* Mais alors, encore une fois, Cicéron recommande la clausule héroïque, qu'il blâme, et que Quintilien blâme comme lui (*I.O.*, IX, 4,101) ?

« Recommande est un peu exagéré, fait justement remarquer M. Wuilleumier, le *ne quidem* prouve qu'il la tolère seulement » ; ajoutons qu'il la tolère à grand peine comme l'indique la formule *aut etiam.* Si l'on consulte sa pratique dans les discours, on a vite fait de reconnaître dans quel sens s'exerce cette tolérance et comment il peut admettre ici le dactyle, et le pros-

1. *Orator*, 217.
2. Art. cité, p. 176, n. 2.

crire ailleurs, devant le trochée ou le spondée final. Les fins d'hexamètre que l'on rencontre dans ses discours sont très rarement faites de deux mots du type *tegmine fagi*, ou *meditaris avena*, où le rythme dactylique est très sensible, mais le plus souvent soit de mots uniques comme *splendidiora*, soit de groupes de mots comme *modo potuisse*, *res popularis*, qu'on ne retrouve que rarement dans ses vers à lui, et qui ont été généralement évités par les poètes latins postérieurs. La présence de ces dernières clausules n'est pas rare, et permet de comprendre en quel sens il admet le dactyle à l'avant-dernier pied. C'est ce que l'on peut induire d'une étude approfondie que M. Laurand a faite des fins d'hexamètre dans les discours de Cicéron [1], étude qui permettait à l'auteur la conclusion suivante : « En définitive, les fins d'hexamètre ne sont pas, même à la fin des phrases, aussi exceptionnelles qu'on l'a dit quelquefois. »

Il n'y a donc pas lieu de changer quoi que ce soit au texte de l'*Orator* où Cicéron a indiqué quelques clausules qu'il tolère.

Il n'y a pas lieu davantage de modifier ou d'abandonner le texte du *De Oratore* où il a signalé la plupart des clausules qu'il préfère.

Voici ce texte, qui suit immédiatement une réflexion de l'auteur recommandant de varier le rythme des fins de phrases : « Duo enim aut tres fere sunt extremi servandi et notandi pedes (si modo non breviora et praecisa erunt superiora), quos aut choreos, aut heroos, aut alternos esse oportebit aut in paeone illo posteriore, quem Aristoteles probat, aut ei pari cretico. Horum vicissitudines efficient ut neque ei satientur qui audient fastidio similitudinis, nec nos id, quod faciemus, opera dedita facere videamur [2] ».

Le sens du mot *choreos* est clair et admis de tous : il s'agit d'un chorée précédé d'un chorée, en d'autres termes d'un dichorée ou ditrochée. Le pluriel *heroos* est généralement interprété par un dactyle précédé d'un dactyle, mais d'après l'exemple cité *de Oratore* III, 182, et le *heroum pedem* qu'il suit [3], on peut entendre ici non seulement un dactyle et un dactyle, mais encore un spondée et un spondée, c'est-à-dire le dispondée.

---

1. *Revue de Philologie*, XXXV, 1911, pp., 75-88.
2. *De Oratore*, III, 193.
3. « *Altae sunt geminae quibus* » L'auteur avant cette citation vient de parler de l'*herous*, (*numerus* ou *pes*) qui peut, dit-il, fournir deux pieds ou trois au plus au début de la phrase.

Le sens de *alternos* prête à discussion, M. Wuilleumier rejette l'interprétation de M. Bornecque qui entendait par *alternos* un dactyle et un trochée alternant l'un avec l'autre, et invitait à ne pas tirer de ce passage l'indication de clausules recommandées par Cicéron qui évite la forme _ ∪ ∪ | _ ∪, et n'admet ∪ _ | _ ∪ ∪ qu'après une longue[1]. » Il n'a pas tort, à mon avis, de la rejeter, car l'alternance, nous le verrons, n'est pas là, mais la raison apportée pour la repousser, à savoir que « pour marquer qu'il s'agissait de *un* chorée et *un* dactyle alternant l'un avec l'autre, Cicéron ne pouvait se contenter d'écrire *aut alternos* », ne me paraît pas bonne. En effet, quand Cicéron dit *choreos*, il ne pense pas *dichoreum*, mais analytiquement, *choreum et choreum*, *choreum in choreo*, et de même pour *heroos*, il entend *heroum et heroum*. Dès lors *alternos* peut très bien désigner *un* chorée ou *un* dactyle *alternant*, *venant à tour de rôle*[2]. Reste à savoir, comment ils alternent : est-ce entre eux, l'un avec l'autre ? nous avons vu plus haut que non ; mais alors ? — Alors il y a lieu de ne pas arrêter le sens après *alternos*, et de lier *alternos aut in... aut*. Le sens devient alors très clair : un trochée ou un dactyle ou spondée, venant à tour de rôle sur ou après (*in*) un péon 4e ou un crétique équivalent.

C'était l'interprétation de Wilkins, d'après M. Wuilleumier, qui d'ailleurs ne l'accepte pas ; c'était celle aussi de Piderit[3]. Elle me semble excellente, et elle apparaît comme certaine, quand on considère qu'avec elle le petit texte de Cicéron renferme *la théorie* des clausules qu'il préfère *en fait*, comme on peut le voir en étudiant sa pratique dans des textes oratoires.

En mettant en effet en regard de ce texte et des clausules qu'il recommande, le pourcentage des types de clausules qu'on relève sur une centaine de passages signalés par lui-même[4] ou par de bons juges[5] comme ayant fait de sa part l'objet d'un soin particulier, on arrive aux résultats suivants[6] :

---

1. Wuilleumier, art. c., p. 177.
2. *Alternis dicetis, amant alterna Camenae*. Virg., *Eg.*, III, v. 59. Une objection pourrait porter sur l'absence, à côté *d'alternos*, d'un pronon (*eos*, *hos*) renvoyant plus précisément à *choreos* et *heroos*. Mais l'omission du pronom en pareil cas se rencontre chez d'autres bons écrivains. Cf. César, *B.G.*, I, 14, 6.
3. Cic., *de Oratore*, von Piderit; 6e éd. par Harnecker, 1886, p. 489, note l. 15.
4. *Orator*, 210. Laurand, *Manuel*, VI, p. 166.
5. Il s'agit de la fréquence absolue, bien entendu.
6. Les cas où le pied final est un spondée ont été joints aux cas où il est un trochée, la quantité de la finale étant indifférente.

Chorei	: ditrochée _ ⏑ _ ⏑ comprobavit	37 sur 100	
Heroi	deux dactyles _ ⏑ ⏑ _ ⏑ ⏑ asperitatibus	0	
	(groupe bon pour les débuts de phrase).		
	dispondée _ _ _ _ condonetis	7	
Alterni (8)	choreus	*a*) in paeone 4° ⏑ ⏑ ⏑ _ _ ⏑ propria libertas	1
		b) in cretico _ ⏑ _ _ ⏑ more dicendi	18
	herous	*a*) in paeone 4° ⏑ ⏑ ⏑ _ _ ⏑ ⏑ sacrilegus irascitur	1
		b) in cretico _ ⏑ _ _ ⏑ ⏑ hujuce provinciae	12
			76 sur 100

Ainsi sur 100 cas de clausules soignées, les trois quarts au moins rentrent dans la formule du *De Oratore*, telle que nous l'entendons après Wilkins et Piderit-Harnecker. Et il faut remarquer de plus que les types de clausules signalés par des juges compétents [1], comme les plus fréquents dans la prose rythmée de Cicéron, à savoir : ditrochée, dispondée, crétique-trochée, double crétique, apparaissent ici en immense majorité sous les rubriques : *chorei* (ditrochée), *heroi* (dispondée), *choreus in cretico* (crétique-trochée) *herous in cretico* (double crétique). C'est là, à mon sens, une confirmation éclatante de l'interprétation que nous avons essayé de justifier, et une raison suffisante de conserver tel quel le texte du *De Oratore*, comme celui de l'*Orator*.

II. La clausule cicéronienne et l'accent tonique.

La question de l'influence de l'accent dans la clausule cicéronienne est toujours fort discutée. Les uns prétendent que le rythme de ces clausules « est basé essentiellement sur la quantité des syllabes et que l'accent n'y joue aucun rôle [2] » D'autres, sans nier le rôle prépondérant de la quantité, pensent que la place de l'accent n'est pas indifférente, en ce sens du moins que, quand la clausule comprend deux mots ou plus, elle commence

1. Cf. Laurand, *Études sur le style des discours de Cicéron*, 2e éd., t II, p. 228. — De Groot, *La prose métrique des anciens*, pp. 9 et 10.

2. Nicolau, *l'origine du cursus rythmique et les débuts de l'accent d'intensité en latin* dans la *R. des Études latines*, 1928, pp. 324, 327; du même, *l'origine du cursus rythmique*, etc., en un volume à part, p. 7-10. J'emprunte beaucoup à cet ouvrage, sans en admettre les conclusions.

en général avec l'accent de l'avant-dernier, et que les clausules préférées sont celles où l'accent et le temps fort coïncident [1].

Les partisans de la première opinion font valoir d'abord que Cicéron ne parle jamais de l'accent à propos des clausules [2]. Cet argument vaudrait, répondent les partisans de la seconde, s'il s'agissait d'un rôle essentiel reconnu et consciemment cherché par l'écrivain ; s'il s'agit seulement d'un rôle indirect, non constant, mais peut-être même inconscient, l'argument n'a plus de valeur. Il a très bien pu en effet se passer pour Cicéron orateur s'exprimant en prose rythmée, et théoricien des clausules, ce qui s'est passé pour tel ou tel de nos poètes, théoricien de de versification. Boileau, par exemple, lorsqu'il expose les règles du vers français, ne parle pas des accents d'intensité. Pourtant il en tenait compte lui-même en ce sens du moins qu'il évitait d'en mettre trop, ou d'en abandonner la place au hasard. C'était l'oreille qui le lui commandait, peut-être sans qu'il s'en rendît complètement compte [3], et l'on comprend ainsi qu'il n'en ait point parlé. On peut appliquer cela à Cicéron.

Celui-ci d'ailleurs, dans l'exposé de sa théorie sur la prose rythmée, suivait de près des maîtres grecs, qui ne parlent pas, que je sache, de l'accent. Il a pu y penser d'autant moins lui-même, que l'accent n'est point dans sa clausule un élément essentiel.

Enfin il y a, dès le premier siècle de notre ère, tel théoricien qui tout en tenant manifestement compte de l'accent dans sa théorie des clausules, n'en dit cependant pas un mot. Tel est Caesius Bassus ou l'auteur, quel qu'il soit, des fragments qui nous sont parvenus sous son nom. Des deux genres de clausules qu'il décrit, le premier rassemble la plupart des clausules chères à Cicéron, celles précisément qui ont servi de modèles aux quatre *Cursus* rythmiques. Or parmi elles, il en est une qu'il expose de telle façon qu'elle suppose manifestement la recherche d'une place déterminée pour l'accent. Elle est faite, dit-il : « Ex trochaeo et pentasyllabo, cujus media longa est, id est ex longa

---

1. Cf. Nicolau, *Ét. lat.*, p. 325. — *L'origine du Cursus*, p. 8.
2. Cf. *Ét. lat.* V., p. 326 ; *l'origine*, p. 9 et 10.
3. Cf. Grammont, *Petit traité de versification française*, p. 47. « Avant Corneille, personne, à part peut-être Régnier, ne se souciait de la place des accents d'intensité dans l'intérieur des hémistiches. Mais quand la coupe des hémistiches ne se distingua plus des autres que parce qu'elle était fixe, les bons poètes sentirent l'importance de l'accent à l'intérieur de l'hémistiche et n'abandonnèrent plus sa place au hasard. Si bien que petit à petit sans que personne s'en rendît exactement compte... l'alexandrin classique devint un vers à quatre mesures. »

una et brevibus tribus, et longa una et brevibus duabus : *majestate miserabili*... Ex trochaeo et pentasyllabo cujus media longa sit, id est ex brevibus quinque, et longa una, et brevibus duabus : *temere revocabitur* [1]. »

Il ne s'agit pas seulement d'obtenir neuf temps par l'addition du trochée ou de son équivalent avec les temps du mot final. Autrement, on ne voit pas pourquoi le pentasyllabe aurait besoin d'avoir une longue au milieu et deux brèves avant et après : un pentasyllabe comme *retrogradior* ⏑–⏑⏑⏑, où la syllabe du milieu est brève donnerait, ajouté au trochée, les 9 temps requis, aussi bien que *miserabili* ⏑⏑–⏑⏑. Il s'agit de faire venir le second accent à une place qui le mette, par rapport à la coupe, à la même distance que le premier, et ce qui le montre à l'évidence c'est que le tribraque intervient dans cette théorie comme l'équivalent du trochée. Le rôle de l'accent est impliqué dans la formule, et cependant Caesius Bassus ne nomme pas l'accent, pas plus que ne le fait Cicéron. L'argument *a silentio* ne prouve rien ni pour l'un ni pour l'autre [2].

Mais si après la théorie on consulte la pratique de Cicéron, on peut, je crois, montrer directement que l'accent y a un rôle, non point essentiel et tel qu'il doive constamment intervenir comme élément rythmique dans toutes ses clausules, mais réel cependant dans les clausules qui reviennent chez lui le plus fréquemment dans des passages plus oratoires, ou particulièrement soignés. Cette conviction résulte pour moi de l'étude d'un nombre très considérable de textes de Cicéron, étude que j'ai résumée et condensée dans le pourcentage d'une centaine de fins de phrases [3] tirées de passages signalés par lui-même [4] ou par de bons juges [5] comme ayant été l'objet d'un soin plus attentif.

La première chose qui frappe dans l'examen de ces clausules, c'est que, lorsqu'elles sont faites de deux mots ou plus, il y a ordinairement équidistance rythmique des deux accents par rapport à la coupe qui sépare ces deux mots. Par exemple dans le type *esse confectum*, il y a deux brèves entre le premier accent et la coupe, et autant entre elle et le second accent : ⏑⏑ ⏑⏑⏑ ⏑⏑ ⏑ [1].

---

1. Keil, *G.L.*, VI, p. 309.
2. M. Nicolau, *o. c.*, p. 115, note justement : « Jamais le *Cursus* pas plus au moyen âge que dans l'antiquité n'a été défini en fonction de l'accent ; et pourtant personne n'a eu le moindre doute sur la nature du *Cursus* au moyen âge ».
3. *Revue de Philologie*, 48, 1924, pp. 52-61.
4. Cf. *Orator*, 210.
5. Laurand, *Manuel des Études grecques et latines*, VI, p. 733

« Par hasard, dira-t-on, Cicéron aimant la clausule crétique-trochée, il peut arriver, la place de l'accent étant déterminée en latin par la quantité, qu'il se trouve placé dans les deux mots à égale distance de la coupe ». La réponse ne semble pas suffisante. Elle n'explique pas en particulier pourquoi Cicéron aime la clausule faite d'un crétique + trochée du type *esse confectum*, et aussi quoique un peu moins [2] celle faite d'un péon 4e + trochée, du type *genere confectum*, mais non celle qui serait faite d'un péon 4e + trochée et présenterait le type *delubra tria defendant*. Ces deux dernières sont cependant métriquement identiques pour Cicéron. Pourquoi ces différences entre elles ? C'est que la première présente l'équidistance voulue des deux accents par rapport à la coupe, et la seconde ne la présente pas. *Genere confectum* donne rythmiquement comme *esse confectum*, ⏑⏑ ⏑|⏑⏑ ⏑⏑ ⏑, c'est-à-dire *deux* temps après le premier accent, et *deux* avant le second ; tandis que *delubra tria defendant* donnerait ⏑ ⏑ ⏑|⏑⏑ ⏑⏑ ⏑, c'est-à-dire *un* temps après le premier accent et *deux* avant le second.

De même, lorsque Cicéron compose sa clausule du péon 1er suivi du trochée, il préfère le type *esse videatur* ⏑⏑ ⏑|⏑ ⏑⏑ ⏑, aux types *perspicere possit :* ⏑⏑ ⏑ ⏑ ⏑|⏑⏑ ⏑, ou *ornatissima Minervae* : ⏑⏑ ⏑ ⏑|⏑ ⏑⏑ ⏑, identiques métriquement à *esse videatur*, mais d'accentuation autrement répartie.

Il y a plus. On a remarqué que quand le dernier mot forme un antispaste, c'est-à-dire pour Cicéron un iambe suivi d'un trochée, il est assez souvent précédé d'un dactyle, mais jamais ou du moins très rarement d'un tribraque : *corpore recepisset* est recherché, *onere recepisset* évité. On s'est demandé pourquoi [3]. C'est, à mon sens, parce que les accents ne sont pas à la même distance par rapport à la coupe dans les deux cas. Dans le premier on a la répartition voulue : ⏑⏑ ⏑ ⏑|⏑ ⏑⏑ ⏑⏑ ⏑, et l'équidistance en brèves ; dans le second ⏑ ⏑ ⏑|⏑ ⏑⏑ ⏑⏑ ⏑, cette équidistance n'existe pas.

On pourrait se demander, si en évitant *onere recepisset* Cicéron ne cherche pas à éviter d'avoir quatre brèves de suite. Mais il évite même le tribraque devant le ditrochée final (qui d'ail-

---

1. Nous scandons *esse* ⏑⏑ ⏑ faisant suivre l'accent de deux temps, suivant la remarque de Varron (Keil, IV, p. 532) : « Acuta tenuior est quam gravis et brevis adeo ut non longius quam per unam syllabam, quin immo *per unum tempus* protrahatur.

2. Cf. De Groot, *La Prose métrique des Anciens*, p. 10.

3. De Groot, *o.c.*, p. 8.

leurs peut former clausule à lui seul). Devant le ditrochée, en effet, il aime à mettre un crétique, un anapeste, même un dactyle, non un tribraque. Par exemple on trouve les groupes *omnibus continere* ⏑ – ⏑ – ⏑ – *gemitum pertulerunt*, ⏑ – ⏑ – ⏑ –, *omnibus extulisse*, – ⏑ – ⏑ – ⏑ [1] ; guère, je pense, ou du moins plus rarement, *genere continentur* ⏑ – ⏑ – ⏑ –, qui ne laisserait pas subsister l'équidistance par rapport à la coupe. Et cette exclusion ne vient pas du désir d'éviter une suite de trois brèves, puisqu'il l'admet dans des groupes comme *sceclere defendant*, *esse videatur*, etc ; mais du besoin d'obtenir l'équidistance rythmique.

Aussi bien, si l'on jette les yeux sur le tableau que *De Groot* a dressé des clausules cicéroniennes, on constate que parmi les types présentant la plus grande fréquence absolue — la seule intéressante dans l'espèce — ceux qui présentent l'équidistance en question occupent les trois premiers rangs.

Cicéron semble donc amené par ce jugement de l'oreille auquel il renvoie si souvent à rechercher une disposition des syllabes entraînant pour l'accent une place déterminée par rapport à la coupe. En ce sens, un rôle de l'accent ne paraît pas niable.

Mais, redisons-le, le rôle essentiel est celui de la quantité syllabique, et il y a des clausules cicéroniennes parfaitement authentiques, où l'accent ne joue aucun rôle [2].

De plus dans les types de clausules favorisés on observe fréquemment la coïncidence de l'accent avec le temps fort. Il faut, pour se l'expliquer, prendre en considération, d'une part, la manière dont se fait normalement la phonation, et d'autre part la théorie de Cicéron sur le rythme.

Au point de vue physiologique, la manière dont sont produites l'intonation et l'intensité a fait de la part de divers savants l'objet d'études fécondes [3]. En particulier, L. Roudet a noté des expériences intéressantes. M. Nicolau qui les invoque pour une thèse opposée à la nôtre en a résumé les résultats de la façon suivante : « La hauteur d'un son dépend généralement de la tension des cordes vocales, tandis que l'intensité est en fonction de la pres-

1. De Groot, *o. c.*, p. 9, 10.

2. Voir le tableau que Laurand, *Études sur le style des discours de Cicéron* a dressé, p. 161, du t. II ; et celui que j'ai joint à mon article, dans la *Revue de Philologie* (cité ci-dessus), p. 56.

3. *Revue Ét. Lat.*, 1929, p. 149, note 2. — *L'or. du cursus*, p. 42, n. 2. — Cf. Vendryès, *l'Intensité initiale*, p. 11.

sion moyenne de l'air expiré ; mais ces deux ordres de faits sont en corrélation. Pour que le son émis ait une intensité plus grande sans qu'il soit plus élevé, il faut que l'abaissement du thorax soit plus rapide, ce qui augmente la pression de l'air, mais en même temps on doit diminuer la pression des cordes vocales, sans quoi le son sera à la fois plus fort et plus élevé. Au contraire, pour que le son émis soit plus élevé sans être plus intense, il faut que la pression des cordes vocales augmente et qu'en même temps la pression de l'air devienne moins forte, ce que l'on obtient par un ralentissement du mouvement expiratoire. Donc la hauteur et l'intensité peuvent être produites séparément. C'est ainsi que l'on a pu expliquer au point de vue physiologique la transformation de l'accent de hauteur en accent d'intensité ».

Ce texte, résumé des faits essentiels signalés par Roudet, montre, que si hauteur et intensité *peuvent être produites séparément*, en fait et d'une façon normale, elles *vont ensemble* à moins d'un effort spécial, et font ensemble le même son à la fois *plus fort et plus élevé* [1]. Cette constatation aidera à comprendre comment Cicéron a pu être amené à faire souvent coïncider accent et temps fort dans ses clausules oratoires. Mais pour le bien comprendre il faut d'abord rappeler comment Cicéron applique dans la théorie des clausules, sa théorie du rythme en général.

A cet égard un texte, à mon sens, important, est celui du *De oratore* III, 185-186. Là, Cicéron, après s'être déclaré d'accord avec Théophraste (184) pour souhaiter une prose soumise à un rythme, cite une affirmation du même auteur, disant du dithyrambe (185) que « ses membres et ses pieds se trouvent répandus çà et là dans la trame de toute prose un peu abondante, *cuius membra et pedes, ut ait idem, sunt in omni locupleti oratione diffusa.* Puis il ajoute immédiatement : « Et (et, de fait), si numerosum est in omnibus sonis atque vocibus quod habet quasdam impressiones et quod metiri possumus intervallis aequalibus, recte genus hoc numerorum, modo ne continui sint, in orationis laude ponetur. Nam si rudis et impolita putanda est illa sine intervallis loquacitas perennis et profluens, quid est aliud causae cur repudietur nisi quod hominum auribus vocem natura modulatur ipsa? Quod fieri nisi inest numerus in voce non potest. Numerus autem in continuatione nullus est : distinctio et aequalium aut saepe

1. Cf Larrasquet, *Action de l'accent dans l'évolution des consonnes, étudiée dans le basque souletin*, 1929, 59 et 71.

variorum intervallorum percussio numerum conficit ; quem in cadentibus guttis, quod intervallis distinguuntur, notare possumus, in amni praecipitante non possumus » (*De oratore*, 185, 186).

Ainsi cela est rythmé qui présente, comme les *numeri* du dithyrambe, certains temps marqués et des intervalles les séparant ; et des combinaisons métriques de ce genre seront justement comptées comme une qualité de la prose, à condition de n'y être pas continues comme dans les vers.

Et la raison pour laquelle une telle prose est goûtée, c'est qu'instinctivement, dit le grand orateur, l'oreille de l'auditeur demande dans le débit d'un discours certains temps marqués à intervalles égaux, ou souvent même différents, qui y font sentir un rythme.

Il serait difficile devant ce texte, et en particulier devant l'emploi des mots *impressio* et *percussio* [1] de nier l'affirmation par Cicéron d'un *ictus* vocal dans la prose rythmée.

Le mot *impressio* indique cela pour la voix, et Cicéron le dit du rythme à propos de la prose. De même le mot *percussio* qui y correspond ici avec la même valeur, est le même mot qu'il emploie un peu plus haut (182) en parlant des groupes iambiques, pour justifier Aristote d'en exclure l'usage fréquent dans la prose, bien qu'ils s'y présentent d'eux-mêmes : « *sed sunt insignes percussiones*, dit-il, *eorum numerorum et minuti pedes* ». On ne voit vraiment pourquoi il écarterait de la prose la fréquence des mesures iambiques en raison de leurs *percussiones insignes*, s'il ne croyait pas à l'existence de *percussiones* dans la prose. Or dans la prose, des *percussiones* ne peuvent être que vocales [2].

Il y a donc pour Cicéron un *ictus* d'intensité dans les *numeri* de la prose métrique comme dans ceux des vers.

Mais (et la remarque est importante pour comprendre la coïncidence fréquente de l'accent et de l'*ictus* dans la prose oratoire), cet *ictus* s'accompagne, d'après certains savants et certains philologues, d'une légère élévation de la voix [3]. On a vu plus haut

1. Cf. Nicolau, *l'Orig. du Cursus*, p. 41 : « A côté de la quantité des syllabes, le rythme ancien comportait, comme tout rythme d'ailleurs, une succession de temps forts et de temps faibles... Enfin le temps fort a un élément caractéristique c'est *l'ictus* qu'on appelle aussi *percussio* ou *impressio* en latin, et en grec, dans certains textes κροῦμα. » En prose *l'ictus* ne peut être que vocal.

2. Quand Horace dit du vers fait de six iambes qu'on l'appela cependant *trimètre « cum senos redderet ictus »* (*A. P.* 253), ou quand il critique les *numeri* de Plaute en faisant appel au jugement *de l'oreille* en même temps que du doigt : *legitimumque sonum digitis callemus et aure* (*A. P.* 274), je ne puis croire qu'il s'agisse pour lui d'un *ictus* purement mécanique.

3. Wundt, *Völkerpsychologie*, I, p. 378 ; Dr Lermoyer, *Etude expérimentale sur la phonation*, p. 118 et suiv., cité *R. des Et. grecques*, 1913, p. 301 ; Larrasquet,

le témoignage de Roudet, que l'on allègue d'ailleurs contre la thèse que nous soutenons. En voici un de même ordre qu'on ne peut comprendre de deux manières. L'auteur [1], après avoir reconnu le caractère musical de l'accent grec ajoute : « Mais la position des organes vocaux nécessaires pour produire l'élévation est telle qu'elle produit naturellement aussi un peu d'intensité dans le son, de sorte qu'il faudrait un effort pour empêcher une légère insistance d'accompagner l'accent, et il n'y a pas de raison pour croire que cet effort fût fait. Réciproquement, une insistance volontaire produit une légère élévation inconsciente. D'où il résulte que l'accent grec était l'élévation avec la légère insistance qui l'accompagnait naturellement, et *l'ictus* chez les Grecs et les Latins était l'insistance avec la légère élévation qui l'accompagnait naturellement. » Ces constatations d'ordre physiologique sur les rapports de l'accent et de l'ictus soit entre eux, soit avec l'intensité, aident à comprendre la variété de langage des écrivains qui en ont parlé [2]. Ils insistent tantôt comme Cicéron (*de Oratore* 185) sur l'intensité, *impressio*, *percussio*, ou comme Varron (Keil IV p. 525, 531) sur la hauteur relative, *altitudo* [3], l'acuité, *acuta vox*, sans que l'expression en mettant en relief une qualité du son exclue jamais l'autre ; et tantôt, ils réunissent les deux comme le fait à la fin du IIe siècle Terentianus Maurus, quand il dit du pied métrique (K. VI p. 366) :

Parte nam attollit sonorem, parte alia deprimit.

Dans ce texte en effet le mot *sonorem* indique l'intensité, et les expressions *attollit*, *deprimit* marquent aussi nettement la montée et la descente de la voix.

On a voulu voir ici la première indication de *l'ictus* [4] vocal. Nous avons vu (page 47, note 2) qu'Horace en parle déjà à propos du vers iambique. Cicéron en parle à propos du même vers, et dans la théorie qu'il donne du rythme en général, ou du rythme du dithyrambe en particulier.

Action de l'accent dans l'évolution des consonnes étudiées dans le basque souletin, pp. 59, 70.

1. M.W. Humphreys, *Sur certaines influences de l'accent dans les trimètres iambiques latins* dans *Transactions of the American Philological Association*, 1876. *C.R.* d'Auguste Angellier dans *Revue des Revues*, 1878, p. 229.

2. Leur vocabulaire est ordinairement calqué du grec, et les Grecs eux-mêmes ont emprunté en ces matières le vocabulaire de la musique.

3. Cf. Vitruve, 5, 4, 1 et 2 et l'art. de L. Havet, *Rev. de Philol.*, 1877, p. 276-280.

4. Nicolau, *R. Et. lat.*, 1929, p. 157, 158 ; *l'orig. du cursus*, p. 50-51.

On aurait tort, d'ailleurs, de lui faire dire [1] qu'il n'y a pas d'*ictus* vocal dans la prose oratoire en alléguant le texte suivant de l'*Orator* :

« Itaque non sunt in ea tanquam tibicinii percussionum modi, sed universa comprensio et species orationis clausa et terminata est, quod voluptate aurium judicatur » (*Or.* 198). Cicéron dans ce texte oppose simplement la prose rythmée à la poésie. Dans la poésie les mesures sont fixes et recommencent semblables à elles-mêmes de pied en pied, de vers en vers. Le rythme de la prose ne se laisse pas scander ainsi, mais il est répandu dans la phrase entière. On peut donc comparer les mesures du vers à celles de la musique, où la flûte marquait le début de chaque unité rythmique, mais on n'y peut pas comparer le rythme de la prose : non sunt in ea tanquam tibicinii percussionum modi. Cicéron ne dit pas autre chose. Son texte parfaitement clair [2], ne contredit nullement les affirmations du *De Oratore* 185 ; bien au contraire, il confirme fort heureusement ce qu'il dit là des *numeri* dans la prose, et la réserve qui y est imposée à leur usage : recte genus hoc numerorum, *modo ne continui sint*, in orationis laude ponetur.

S'il y a donc intensité à la fois et hauteur dans *l'ictus* et dans l'accent tonique, on comprend qu'en prose oratoire on ait cherché à les faire coïncider. L'oreille n'aime pas que deux sons accentués se suivent de trop près ; elle indique de les séparer par des sons qui n'aient pas la même hauteur. Le latin en cela ressemble au français, où les syllabes accentuées veulent être suivies de syllabes atones, et où un vers composé comme le suivant de monosyllabes accentués serait lourd :

« Port, mer, môle, air, ciel, tout fuit ».

Et l'on peut remarquer que nos beaux vers classiques n'ont d'ordinaire que quatre accents pour douze syllabes.

Même en prose, l'oreille est charmée d'une certaine alternance qui fait se succéder les groupes accentués et ceux qui ne le sont pas, et évite le voisinage de plusieurs accents trop rapprochés ; et je crois que c'est la raison pour laquelle Cicéron justifie Aristote de recommander à l'orateur d'éviter les rythmes iambique et trochaïque, parce que, dit-il, « ces pieds sont courts, et leurs

1. Nicolau, *l'or. du cursus*, p. 84.
2. Cf. le résumé de Vendryès, *l'Intensité Initiale*, p. 69 et 86, et Cic., *De Oratore* 184.

temps forts très marqués » (*De Or.* III, 181). C'est sans doute aussi pour le même motif que le grand orateur préfère *per hosce dies* à *per hos dies*, où ces *percussiones insignes* sont rapprochées, dans le texte suivant : « Neminem vestrum ignorare arbitror, judices, hunc per hosce dies sermonem vulgi, atque hanc opinionem populi Romani fuisse ». Quintilien, qui cite le passage [1], ajoute : « Cur *hosce* potius quam *hos* ? Neque enim erat asperum. Rationem fortasse non reddam, *sentiam esse melius* [2] ».

Mais il y a un autre moyen d'éviter d'avoir deux élévations de la voix trop rapprochées : c'est de les faire coïncider sur une même syllabe. De là, dans ces clausules oratoires, la coïncidence fréquente de l'accent et de *l'ictus*.

Ici une objection se présente. S'il était vrai que la proximité de l'accent et de *l'ictus* aurait produit une impression désagréable, les vers de Virgile où pour les quatre premiers pieds les accents succèdent aux *ictus* auraient dû être bien peu harmonieux [3]. A cela on peut répondre que, quelqu'idée que l'on se fasse de la nature de l'accent et de *l'ictus* à l'époque de Virgile, ou à une époque postérieure de deux ou trois siècles, la lecture des vers latins pose toujours un problème [4].

Quant aux parties du vers où il y avait proximité et non coïncidence de l'accent et de *l'ictus*, elles pouvaient sans cesser d'être harmonieuses, être moins faciles à lire et moins agréables que les derniers pieds où cette coïncidence existe (quelle qu'en soit la raison), et où le rythme est plus sensible. Ceci pour le cas où dans la récitation des vers on eût gardé à l'accent sa valeur et sa place naturelles. Mais il est fort probable que les Romains du temps de Virgile aimaient à faire sentir le rythme de leurs vers, et que pour le rendre plus sensible, ils atténuaient et *filaient* les accents, ou plutôt les transportaient sur les *ictus*. De ce dernier usage nous avons pour le IIIe siècle de notre ère un témoignage intéressant et tellement formulé que rien n'oblige à y voir autre chose que l'indication d'une pratique traditionnelle. Voici ce que dit le grammairien Sacerdos [5] : « Hoc tamen scire debemus, quod versus pronuntiantes [id est scandentes] interdum accentus alios pronuntimus quam per singula verba ponentes. *Toro* et *pater* : accentum acutum ponimus in *to* et in *pa* ; scandendo vero

1. Quint., *I.O.*, IX, 4.
2. C'est moi qui souligne ces trois mots (*L.B.*)
3. Nicolau, *Et. lat.*, p. 326 ; *l'orig. du cursus*, p. 9.
4. Cf. Weil et Benlow, *Théorie générale de l'accentuation latine*, p. 79. — *Op. c.*, p. 70. — Sergius Keil, *G. L.*, IV, p. 526.
5. Keil, *G.L.*, VI, p. 448, l. 20 sq.

« *Inde toro pater Æneas* », in *ro* et in *ter* ». Malgré l'erreur de prosodie qui fait allonger l'*a* de *pater* [1], l'affirmation est claire. Au temps de Sacerdos on scandait en transportant l'accent du mot à *l'ictus* du pied ; et comme il n'oppose pas cette pratique à un usage antérieur, il est probable qu'on a ici affaire à une manière traditionnelle de scander et de lire les vers.

Mais dans la prose oratoire ce transfert de l'accent n'était pas possible, et voilà pourquoi, à mon sens, dans les clausules particulièrement soignées, pour que le débit fût à la fois plus facile et plus harmonieux, on était conduit par le plaisir de l'oreille à faire coïncider accent et *ictus*. On obtenait ainsi un double résultat : on avait à fournir un moindre effort, en évitant des lourdeurs, et on rendait le rythme plus sensible. Dans la clausule cicéronienne comme dans les deux derniers pieds de l'hexamètre dactylique, les syllabes où coïncidaient l'accent et *l'ictus* se répondaient dans les deux derniers mots comme deux sommets rythmiques de même hauteur.

D'ailleurs dans certains cas cette coïncidence avait une utilité particulière [2]. Par exemple quand la clausule était faite, suivant une formule recommandée par Cicéron d'un spondée précédé d'un péon 4e, et que celui-ci était fourni par la fin d'un polysyllabe, dans une fin de phrase telle que *inIdicia claIrescant*, _⏑⏑⏑_⏑_ _, il était bon que *l'ictus* fût renforcé par la présence de l'accent sur la même syllabe. Ainsi la légère insistance de la voix qu'il exige [3], était rendue plus sensible, et l'on entendait mieux, si l'on peut ainsi dire, l'avertissement sonore marquant l'entrée en scène du péon, et le début du mouvement rythmique de la clausule.

Mais, remarquons-le bien, la recherche instinctive de cette coïncidence dans les clausules oratoires, pas plus que le choix de syllabes amenant les accents à une place déterminée par rap-

---

1. Elle provient sans doute de ce que, en dehors du nominatif, l'*a* de *pater* peut être long par « position ». Il est plus indiqué d'admettre cette erreur explicable, que d'imaginer que Sacerdos aurait inventé une manière nouvelle de scander.

2. Cette remarque que j'avais faite dès 1902 (*Le latin de Saint Cyprien*, p. 302, n° 3) a été depuis reprise par d'autres. Cf. *Revue des Et. lat.*, 6e année, fasc. III, p. 325 ; l'*orig. du cursus*, p. 45.

3. Les éléments de la clausule, d'après Cicéron (*Orator* 200 et 201) et par conséquent, *l'ictus* dont il parle ailleurs (*De Or.* 182, 185, 186) devaient être prévus dès le début de la phrase. Il me semble d'ailleurs que dans les vers, comme dans les pieds de la clausule, il ne devait s'agir que d'une insistance légère. L'habitude devait d'ailleurs faciliter l'usage de la prose rythmée (Cf. *De Oratore* 190, 191).

port à la coupe, n'empêche la clausule cicéronienne d'être essentiellement quantitative. Elle l'empêche seulement de l'être exclusivement, dans un grand nombre de cas.

III. La clausule cicéronienne et le cursus rythmique.

Il y a longtemps qu'un certain parallélisme a été signalé entre les clausules métriques préférées de Cicéron et les types divers du *cursus* rythmique. Ce parallélisme ne peut manquer de frapper l'attention si l'on met en regard les uns et les autres.

Clausules	Cursus
1. Crétique spondée : *ésse confectum.*	1. Planus : *nóstris infúnde.*
2. Crétique ditrochée: *núntium comprobávit.*	2. Velox : *glóriam perducámur.*
3. Double crétique : *huiúsce provínciae.*	3. Tardus : *incarnatiónem cognóvimus.*

Un simple coup d'œil permet de remarquer entre les accents des deux mots de chaque type une équidistance curieuse par rapport à la coupe : ils sont par rapport à elle, à égale distance, rythmique dans les clausules, syllabique dans les *cursus*. Ainsi pour les types 1 et 3, on a dans les clausules *deux* temps [1] après le premier accent, et *deux* avant le second : ⏑⏑ ⏑⏓⏑ ⏑⏑ ⏑, ⏑⏑ ⏑⏓⏑ ⏑⏑ ⏑ ⏑⏑, et dans les *cursus* correspondants *une* syllabe après le premier accent et *une* avant le second ; pour le type 2, on trouve *trois* temps après l'accent du premier mot et *trois* avant l'accent du second : ⏑⏑ ⏑ ⏑⏑⏓⏑ ⏑ ⏑⏑ ⏑, dans la clausule ; et *deux* syllabes après l'accent du premier mot, et *deux* avant l'accent du deuxième dans le *cursus* correspondant [2].

Cette équidistance, signalée dès 1924 dans un article sur *les clausules chez Saint Cyprien et le cursus rythmique*[3] semble avoir échappé aux philologues qui depuis lors se sont occupés de la clausule cicéronienne. En 1929, Novotný signale seulement, dans son travail sur *l'État actuel des études sur le rythme de la phrase latine*, que dans la clausule cicéronienne « les deux derniers accents sont séparés l'un de l'autre par un nombre pair de

1. Cf. p. 44, note 1.
2. Cf. pour l'observation, mon article sur *les clausules chez Saint Cyprien, et le cursus rythmique*, *Rev. de Philologie*, 1924, pp. 57 et 60.
3. Cf. Bayard, *o. c.*, p. 60.

temps [1] ». C'est là une juste et ingénieuse observation, et qui n'est pas de signification incertaine, comme le croit M. Nicolau, par la raison qu'en latin l'accent dépend de la quantité syllabique. Nous croyons en effet avoir montré [2] qu'un instinct heureux, sinon un calcul réfléchi, utilisait cette dépendance même pour assurer à l'accent une place plutôt qu'une autre et par conséquent pour lui faire jouer un rôle. Ainsi ce n'est pas la dépendance de l'accent par rapport à la quantité syllabique qui pourrait enlever sa signification à la remarque de Novotný. C'est une insuffisance de précision sur la répartition des temps par rapport aux accents. En effet, on pourrait objecter, et on l'a fait [3] à propos de l'hypothèse d'une évolution lente de la prose métrique aboutissant aux *cursus* rythmiques, que dans certaines clausules, il y a entre les deux derniers accents, un nombre pair de temps, sans qu'elles aient pour cela donné naissance à des *cursus*. Ainsi la clausule du type *criminis causa*, très fréquente, n'a pas été conservée comme l'a été celle du type *esse confectum*, bien qu'elle ait les deux accents à la même distance l'un de l'autre, et qu'elle lui soit métriquement identique. L'explication de cette différence de fortune est simple, si l'on veut bien remarquer que dans le cas du type *criminis causa*, les deux accents ne sont pas à égale distance de la coupe, et par conséquent ne préparent pas comme dans l'autre le cadre où *une* syllabe post-tonique, et *une* prétonique remplaceront respectivement *deux* temps après le premier accent, et *deux* temps avant le second.

Et ce qui peut servir de contre-épreuve pour montrer que c'était l'équidistance par rapport à la coupe qui plaisait, dans les temps d'abord, puis plus tard dans les syllabes, c'est que la clausule chère à Cicéron, le fameux *esse videatur* a bien donné, grâce prestige de l'orateur un *cursus*, le trispondaïque, mais un *cursus* dont l'existence a été précaire. En effet un *cursus* du type *dona sentiamus*, ayant *une seule* syllabe après le premier accent, et *deux* avant le second, présentait une allure boiteuse, et ne devait pas plaire longtemps, surtout en regard des autres, mieux rythmés.

Ce qu'un parallélisme flagrant indiquait comme vraisemblable à savoir une évolution lente de la clausule cicéronienne aboutissant aux formules de la chancellerie impériale ou aux oraisons de Saint Léon le Grand, l'histoire le confirme. Il serait long d'en

1. Cf. Nicolau *l'origine du cursus*, p. 85.
2. Voir plus haut, pp. 43, 44.
3. Nicolau, *o.c.*, p. 23.

suivre la démonstration au cours des âges. On ne peut qu'indiquer quelques jalons.

Dès le premier siècle, nous l'avons vu [1], Caesius Bassus, ou l'auteur des fragments qui nous sont restés sous ce nom, indique deux classes de clausules. Or la première classe renferme les types qui ont donné naissance aux quatre *cursus* rythmiques, et dans l'indication d'un groupement fait *ex trochaeo (aut tribrachy) et pentasyllabo cujus longa media sit*, il emploie une formule qui suppose clairement le rôle de l'accent. A la fin du premier siècle ou au commencement du second, Pline le Jeune s'inspire de Caesius Bassus, et recherche la coïncidence de l'accent et de *l'ictus* [2].

Au troisième siècle, Saint Cyprien a une prose encore métrique, mais où s'accusent déjà par rapport à Cicéron certaines préférences qui sont toutes dans le sens de l'évolution dont nous parlons. Ainsi chez lui la clausule mère du *cursus tardus* se rencontre sous la forme *hujusce prouinciae* comme chez Cicéron, mais aussi sous la forme *ante constituit* que Cicéron évite, parce que le tribraque à son avis, ne fait pas bien en clausule : *male concludit* (*Orator* 217). Dès la fin du troisième siècle, le grammairien Sacerdos recommande des clausules dont le rythme est déterminé non plus par la quantité des syllabes mais par l'accent [3].

Au quatrième siècle, les *fragmenta Bobiensia* réduisent les clausules recommandées aux types *ex trochaeo et molosso*, *tribrachy et ditrocheo*, c'est-à-dire comme le remarque Nicolau [4], au *cursus velox*, et au *cursus planus*. A la fin du quatrième siècle, la prose de Symmaque, métrique comme celle de Saint Cyprien, restreint par rapport à celui-ci le choix des clausules préférées ; tandis que devant le ditrochée final, on trouve encore chez l'évêque de Carthage, un spondée (*nobis imputare*), chez Symmaque il n'y a jamais là qu'un mot à pénultième brève, et sa prose est rythmique en même temps que métrique. Au ve siècle, les oraisons de Saint Léon ont le même caractère, tandis qu'un recueil comme le sacramentaire Léonien y mêlera au sixième siècle des *cursus* purement rythmiques.

---

1. Cf. plus haut, p. 42.
2. K. Munscher, *Kritisches zur Panegyricus des jungeren Plinius* Rhein. Museum, t. LXXVIII, p. 174 (cité par Nicolau, *o. c.*, p. 29).
3. Nicolau, *o. c.*, pp. 100-122.
4. Nicolau, *ibid.*, p. 124.

Conclusion.

Au terme de cette longue étude, si nous jetons un regard en arrière, la clausule de Cicéron nous apparaît, dans sa théorie, formulée en quelques textes très courts qui en contiennent les formes les plus favorisées et d'autres plus rares, textes qu'il importe de garder tels que la tradition nous les a transmis. Dans la pratique du grand orateur, on aperçoit un rôle indirect, mais réel, de l'accent, en ce sens qu'instinctivement la préférence est donnée d'ordinaire à des groupements de mots capables de lui imposer une place déterminée, où il se rencontre souvent sur les mêmes syllabes avec l'*ictus* des pieds de la clausule. Cette coïncidence évite des élévations de voix trop rapprochées. Elle souligne pour l'oreille la disposition rythmique qui établit une égalité de temps par rapport à la coupe entre les deux accents formant les deux sommets rythmiques de la clausule. Ainsi se prépare le cadre où, par suite de l'affaiblissement du sentiment de la quantité, l'accent régnera seul, et où on aura le *cursus* rythmique.

Cette transformation se fera lentement, sans, je crois, que l'accent latin ait eu beaucoup à changer de nature, ayant toujours réuni hauteur et intensité [1], sans être cependant capable à l'époque classique [2] de produire dès lors tous les changements phonétiques qu'amènera à une époque tardive la prononciation du latin populaire par des peuples non Romains.

De cette évolution on peut suivre historiquement la trace, depuis Cicéron jusqu'au sixième siècle, dans les écrits des orateurs qui la réalisent, et dans ceux des grammairiens qui la constatent.

L. Bayard.

---

1. Cf. Niedermann, *Précis de phonétique historique du latin*, p. 18.
2. M. A. Meillet (*Langue latine*, p. 241) fait justement remarquer que même à l'époque du « latin vulgaire » l'intensité de l'accent n'était pas bien grande.

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LA STRUCTURE DE LA *DIVINE COMÉDIE* ET DE L'*ÉNÉIDE*

(CONTRIBUTION AUX RECHERCHES SUR LA SPÉCIFICATION DU GENRE)

Réfléchissant sur le poème de Dante et sur ses réminiscences incontestables de Virgile, je me suis demandé ce qui rendait ces deux poèmes dont l'un a sans doute inspiré l'autre, si différents, si dissemblables, malgré de nombreux emprunts textuels faits par Dante à celui qu'il nommait : « lo mio maestro e il mio autore » [1]. On a parlé de classicisme et de romantisme et l'on n'a pas eu tort, mais il serait plus aisé d'aborder le problème de face, si on se demandait quels sont les caractères spécifiques qui donnent à chaque poème sa physionomie artistique. Je ne prétends pas en énumérer la totalité, ce qui me serait impossible dans un article si restreint. Je n'en relèverai qu'un seul : c'est le problème de forme extérieure et la structure dynamique du récit, c'est-à-dire le problème du mouvement.

Le poème de Virgile offre presque partout un mouvement identique toujours égal à lui-même, jamais trop accéléré, jamais trop ralenti. Le mouvement de la *Divine Comédie* est beaucoup plus capricieux : tantôt rapide et emporté, il tend à se rapprocher du drame, tantôt ralenti et retardé, il prend les allures d'une description, extrêmement détaillée. Cette différence de mouvement dans les deux poèmes tient généralement à la différence de leurs

1. Dante reconnaît lui-même qu'il a fait ses études de *style* sur Virgile (« Tu sei solo colui da cui io tolsi lo bello stile che m'ha fatto honore »). Sur les *réminiscences textuelles* voir *Moore* « Studies in Dante ». Ses citations, bien que nombreuses, n'épuisent pas toutes celles qui pourraient être relevées dans la *Divine Comédie* comme étant inspirées par Virgile. Sur la communauté des *motifs* des deux poèmes voir d'*Ovidio* « Non soltanto lo bello stile tolse da lui » (Studii sulla *Div. Com.*, 1901). On pourrait encore parler de la communauté de *conception* en tant que la conception politique de l'*Énéïde* a été adoptée par Dante, bien que doublée de la conception ascétique et mystique.

conceptions artistiques. La conception de l'*Énéide* n'est ni restreinte ni illimitée. Ce n'est pas l'individu humain qui l'intéresse, ce n'est pas l'infini non plus. Cette conception est vaste puisque c'est l'*Imperium Romanum* qui en fait le sujet et que les dieux mêmes sont intéressés à son développement et à sa victoire sur les ennemis. Mais ce sujet a des limites et il a une forme extérieure qui lui est fort appropriée, d'où la personnalité de l'auteur est presque absente, où le héros, Énée, tire sa valeur de ce vaste *Imperium Romanum* qu'il va fonder. C'est un récit impersonnel comme le héros même, le vrai héros du poème, la grande Rome chantée par l'auteur. La conception de la *Divine Comédie* est restreinte et illimitée en même temps : restreinte, car c'est la personnalité de l'auteur qui est en cause, c'est son « Moi » qu'il nous révèle, c'est lui-même qui est le protagoniste de son voyage d'outre-tombe ; immense, car c'est l'univers entier qu'il veut faire passer par son « Moi ». Et de là l'antagonisme des formes dont il revêt son œuvre. Ce n'est pas le récit simple et presque absolument impersonnel que nous constatons dans l'*Énéide*. Le poème est placé dans un cadre particulier où la personnalité de l'auteur apparaît comme protagoniste du poème. Ce cadre qui est en même temps le récit fondamental de la *Divine Comédie* a la forme spécifique de *Ich-Erzählung*. C'est la forme propre aux visions du moyen âge [1]. Elle est subjective par excellence. L'ayant adoptée, Dante la développe avec un grand esprit de suite depuis le premier vers de son poème jusqu'au dernier. Elle est la conséquence de la portée psychologique de son œuvre. On dirait même que c'est l'axe structurel de la *Divine Comédie*. Mais, comme il veut y faire entrer non seulement l'élément psychologique et subjectif — sa personnalité même —, mais encore l'univers entier, il y enfile comme des perles une série de nouvelles et d'aventures qui constituent le tissu de son récit et où nous retrouvons souvent cette même forme de *Ich-Erzählung* (Voir le récit de Francesca dans le chant V de l'Enfer, celui de

1. Que la forme de *Ich-Erzählung* soit naturelle aux « visions » du moyen âge, cela se conçoit sans peine. Je dirai seulement que Dante l'a adoptée d'une manière beaucoup plus décisive que les « visions » mêmes. Cela vient de ce que la « vision » nous parvient ordinairement comme œuvre non du visionnaire, mais du rédacteur et que la forme de *Ich-Erzählung*, propre au récit du visionnaire est souvent déformée par l'intermédiaire du rédacteur. Ainsi, la célèbre vision de Tnugdal qui manifeste le plus de ressemblance avec les motifs de la *Divine Comédie* nous expose le récit tantôt à la première personne, tantôt à la troisième. Dans la vision de Baronte le récit est toujours à la première personne, mais cette première personne est tantôt le visionnaire, tantôt le rédacteur, sans que le lecteur en soit aucunement averti.

Guido da Montefeltro, chant XXVII, *ibid.*, d'Ulysse, etc.). Mais là elle offre un tout autre caractère, un caractère plutôt structurel que psychologique, elle joue le rôle de *Vorgeschichte*, développée sous nos yeux dans un mouvement accéléré et nerveux, afin de ne pas trop nous attarder à l'histoire d'un héros secondaire, qu'il nous est cependant important de connaître. Cette dualité fonctionnelle de la forme est curieuse à noter.

Maintenant si nous revenons au poème de Virgile, nous y verrons aussi cette forme de *Ich-Erzählung* (chants II et III de l'*Énéide*), mais plutôt sous son dernier aspect, structurel, que psychologique : il s'agit de faire connaître la *Vorgeschichte* d'Énée et la ruine de Troie d'une manière un peu rapide[1] — et voilà tout. Mais cette rapidité n'est jamais extrême dans l'*Énéide*. Le style en est toujours concis, quelquefois lapidaire, jamais trop accéléré comme chez Dante.

Donc la portée psychologique de la *Divine Comédie*, en étroite corrélation avec la forme psychologique de *Ich-Erzählung* d'une part, et, de l'autre, le croisement des deux formes de *Ich-Erzählung* (psychologique et structurelle), dont la deuxième sert à accélérer considérablement le mouvement du poème, voilà les deux caractères qui distinguent foncièrement la forme de la *Divine Comédie* de celle de l'*Énéide*.

Je n'ai pas à analyser ici la richesse des nuances psychologiques des deux poèmes. Cette analyse a déjà été faite par des savants éminents pour chacun de ces poèmes pris à part en dehors des procédés comparatifs[2]. Je me bornerai seulement à noter cette différence frappante qui est typique pour les deux poèmes. Les deux premiers chants de la *Divine Comédie*, où la forme psychologique de *Ich-Erzählung* apparaît nettement, surabondent en nuances psychologiques : l'âme du poète est tantôt travaillée par la terreur[3], tantôt elle oscille entre la terreur et l'espérance. Le

1. Voir Heinze, *Virgils epische Technik*, erstes Kapitel, surtout page 4.
2. Voir Heinze, *op. cit.*, pour Virgile, Zingarelli, *Dante*, pour Dante.
3. *Inferno*, I, vers 4-7, 14-15, 21, 25. Ici le sentiment de terreur va toujours diminuendo, mais à partir de l'arrivée de la panthère il va de nouveau crescendo (v. 44-45, 52-54, 58). Et de là une explosion de désespoir à la vue de Virgile : « Miserere di me, gridai a lui ». C'est le comble de la crainte et de la terreur. A partir de ce moment c'est l'espérance qui s'empare peu à peu de l'âme du poète. Les paroles de Virgile remplissent son cœur d'une attente joyeuse et impatiente (Poeta, io ti richieggio..... Acciocch'io fugga questo male e peggio, Che tu mi meni là dov'or dicesti »). Mais ce jeu psychologique n'est pas encore terminé au premier chant. Il apparaît au deuxième chant où la crainte revêt l'aspect du doute : le protagoniste ne se sent pas fait pour ce voyage, il doute de ses forces et ne prend courage qu'après les assurances de Virgile.

développement graduel de celle-ci finit par vaincre et évincer celle-là. Ce jeu psychologique constitue le fond des deux premiers chants qui servent d'Introduction à la *Divine Comédie* [1]. L'*Énéide* de Virgile, là précisément où elle nous donne la forme de *Ich-Erzählung* ne nous dépeint les sentiments personnels du héros ému par la ruine de sa ville natale qu'à partir du vers 559 (« At me tum primum saevus circumstetit horror »), et cela, vu le total de 804 vers dans le chant, accentue le ton épique du récit. Il est vrai que les sentiments d'Énée, sa terreur, sa colère, sa douleur et son courage désespéré, sont dépeints de main de maître, mais cette peinture (l'observation n'est pas de moi, mais de Heinze) est toujours faite avec parcimonie et je dirais même, *in globo*.

On connaît bien les endroits de l'*Énéide*, où l'auteur parle en son propre nom, ils ne sont pas nombreux [2]. C'est le développement naturel du commerce avec la Muse, si commun dans les poèmes de l'antiquité [3]. Les citations semblables dans l'œuvre de

---

1. Voir aussi de nombreuses citations faites par Zingarelli, *op. cit.*, et d'autres dantistes. Je me bornerai à relever *Inf.* XXI, 25-30, XXX, 136-141 et XIII, 25, où nous voyons une analyse psychologique compliquée et délicate, absolument étrangère à Virgile et à son œuvre et XXVI, 19-24 où la vision l'emporte dans la *Divine Comédie* et Dante prétend s'édifier lui-même et par là édifier les autres.

2. I. Arma virumque cano...
VII, 733. Nec tu carminibus nostri indictus abibis,
Oebale.
IX, 446-7. Fortunati ambo. si quid mea carmina possunt,
nulla dies umquam memori vos eximet aevo.
X, 185. Non ego, te, Ligurum ductor fortissime bello
transierim
X, 791-793. Hic mortis durae casum tuaque optima facta,
si qua fidem tanto est operi latura velustas,
non equidem nec te, iuvenis memorande, silebo.

3. I, 8. Musa, mihi causas memora.
Le poète implore non seulement la Muse, mais les dieux.
VI, 264-267. Di, quibus imperium est animarum, umbraeque silentes,
et Chaos et Phlegeton, loca nocte tacentia late,
sit mihi fas audita loqui, sit numine vestro
pandere res alta terra et caligine mersas.
VII, 641-643. Pandite nunc, Helicona, deae, cantusque movete,
Qui bello acciti reges, quae quemque secutae
Complerint campos acies.
X, 163-165. Pandite nunc Helicona, deae, cantusque movete,
quae manus interea Tuscis comitetur ab oris
Aenean.....
XII, 500-503. Quis mihi nunc tot acerba deus, quis carmine caedes
diversas obitumque ducum, quos aequore toto
inque vicem nunc Turnus, agit, nunc Troius heros
expediat?
Voir Heinze, *op. cit.*, p. 368-72,

Dante sont également connues [1]. C'est un procédé purement imitatif [2]. Mais les endroits subjectifs où Dante parle en son propre nom sont beaucoup plus intéressants et plus variés. Je relève surtout ceux où il s'adresse au lecteur et engage un certain jeu psychologique avec lui. Le germe de ce procédé nous est déjà connu par les visions du moyen âge où le rédacteur s'adresse au lecteur pour l'édifier et l'instruire ; mais là nous avons affaire à un savant qui réfléchit sur le but de son œuvre et veut impressionner le lecteur. Ce même procédé revêt dans la *Divine Comédie* des formes *sui generis*, artistiques et variées [3]. Parfois le poète a recours à ce moyen pour mettre fin à une énumération commencée [4], ou bien pour inaugurer un nouveau chant [5], ou quelque nouvel épisode bizarre [6]. Il parle de ses propres faits

---

1. Je me bornerai à les indiquer sans les citer en entier : Inf. II, 7 ; XXXII, 10-12 ; Purg. I, 7-12 ; XXIX, 37-42 ; Par. I, 13-36 ; XVIII, 82-87 ; XXIII, 55-60 ; XXX, 97-99 ; XXXIII, 67-72. Voir là-dessus Zingarelli, *op. cit.*

2. Il n'y a que les deux dernières citations qui n'ont rien de commun avec la mythologie antique.

3. Pour ne citer que l'*Inferno* :

IX, 61-63.
O voi, che avete gl'intelletti sani,
Mirate la dottrina che s'asconde
Sotto il velame degli versi strani

XX, 19-22.
Se Dio ti lasci, Lettor, prender frutto
Di tua lezione, or pensa per te stesso,
Com'io potea tener lo viso ascinutto,
Quando.....

XXV, 46-48.
Se tu sei or, Lettore, a creder lento
Ciò ch'io dirò, non sarà maraviglia,
Chè io, che il vidi, appena il mi consento.

XXVIII, 112-117.
Ma io rimasi a riguardar lo stuolo,
E vidi cosa ch'io avrei paura,
Senza più prova, di contarla solo ;
Se non che coscienza mi assicura,
La buona compagnia che l'uom francheggia
Sotto l'usbergo di sentirsi pura.

XXXIV, 22-27.
Com'io divenni allor gelato e fioco,
Nol demandar, Lettor, ch'io non lo scrivo,
Però ch'ogni parlar sarebbe poco.
Jo non morii, e non rimasi vivo :
Pensa oramai per te, s'hai fior d'ingegno,
Qual io divenni, d'uno e d' altro privo.

Ibid., 91-93.
E s'io divenni allora travagliato,
La gente grossa il pensi che non vede
Qual era il punto ch'io avea passato.

4. *Ib.* IV, 145-147.
Io non posso ritrar di tutti appieno ;
Perocché sí mi caccia il lungo tema,
Che molte volte al fatto il dir vien meno.

5. *Ib.* XXI, 1-3.
Cosí di ponte in ponte, altro parlando
Che la mia commedia cantar non cura,
Venimmo, e tenevamo il colmo, quando.....

6. *Ib.* XXII, 118.
O tu, che leggi, udirai nuovo ludo.

et gestes, et cela avec d'autant plus de facilité que la forme de *Ich-Erzählung* le reporte à ces souvenirs [1].

Ce jeu psychologique de l'auteur avec son lecteur sera considérablement développé dans les poèmes postérieurs à celui de Dante. Ainsi dans l'*Orlando furioso* d'Arioste nous trouvons :

> E se non che pur dubito, che manche
> Credenza al ver, ch'ha faccia di menzogna,
> Di più direi, ma di men dir bisogna (XXVI, 22).

La ressemblance de ces vers avec ceux de Dante cités ci-dessus (Inf. XXV, 46-48) est frappante [2].

Ce procédé que les auteurs russes appellent « procédé d'art mis à découvert » (обнажение приема) atteint son apogée au XVIIIe siècle dans les romans de Sterne où l'auteur revient constamment de sa propre personnalité et des réflexions sur son œuvre à l'objet de son récit. La théorie romantique de la divine ironie a pour base ce même procédé qui passe de la poésie romantique allemande, anglaise et française dans la poésie russe [3].

Je dirai même que le nombre et la variété des motifs, présentant souvent au lecteur les choses du jour et entremêlant le motif fondamental du voyage d'outre-tombe à ceux de la vie contemporaine à Dante — vie politique, scientifique et artistique — tout cela rapproche l'œuvre de Dante plutôt du poème romantique et lyrique que de celui de l'antiquité [4].

---

1. *Ib.*, XIX, 16-21. Non mi parean meno ampi nè maggiori
Che quei che son nel mio bel San Giovanni
Fatti per luogo de'battezzatori ;
L'un delli quali, ancor non è molt'anni
Rupp'io per un che dentro vi annegava.
Voir aussi Parad. XXV, 1-9, et les prophéties dont le caractère autobiographique est hors de doute

2. Voir aussi l'appel au lecteur fait dans l'*Orl. fur.*, chant XXIV, strophe 3, et ailleurs.

3. Voir Byron (*Don Juan* et *Beppo*) qui avait sans doute influencé Pouchkine. Dans l'*Eugène Onéguine* de ce dernier nous trouvons : « Друзья Людмилы и Русланиа ! « Достопочетнный мой читатель ! » — « И вы, гитатель благосклонный, поклонник мирных Аонид », « Кітіо б ни был ты, о мой читатель ! » « Друзья мои, вам жаль поэта », etc.

4. Je ne perds pas de vue ici les allusions à la contemporanéité, sourdes et voilées que nous donne en maints endroits Virgile (III, 280, 252 ; V, 117, 121, 568, 596 et suiv. ; VII, 601 et suiv., VIII, 338, 342, 361, IX, 387, X, 145, XII, 134, voir là-dessus Heinze, *op. cit.*) ou bien les prophéties explicites, telles que I, 267-296, mais on constatera sans aucune difficulté une grande différence entre ces citations et les scènes de la vie contemporaine à Dante dont surabonde la *Divine Comédie* et où palpite cette vie même.

Ce n'est pas non plus du poème classique que Dante aura tiré sa manière d'exposer les épisodes, manière dramatique et non épique. Mais il y est nécessairement conduit par la forme de composition qu'il a adoptée dans son œuvre. Si le développement des épisodes secondaires dans l'œuvre de Virgile est poursuivi sans empressement et avec plénitude dans des séries successives de temps, ce qui est typique comme procédé narratif pour un poème épique, Dante fait de ces épisodes des films éclatants qui se suivent rapidement l'un l'autre, et chacun d'eux nous est représenté (ce qui est propre à une œuvre de peinture et de sculpture plutôt qu'à une œuvre poétique) dans la quasi-instantanéité et simultanéité de coexistence. De là : 1) la succession rapide de demandes et de réponses qui doit mettre le protagoniste du poème au courant de tout ce qui se fait devant lui et 2) le mouvement nerveux et rapide de la *Vorgeschichte* de ce héros secondaire placé pour un moment sous les yeux du lecteur par le développement rapide de la nouvelle épisodique.

Pour ce qui est du système des demandes et des réponses brèves qui repose en grande partie sur des ellipses, ce caractère du poème de Dante saute aux yeux de tous ses lecteurs, même des plus superficiels. J'ouvre au hasard le premier chant venu : c'est le troisième chant de l'*Inferno*, et j'y trouve :

« Perch'io : Maestro, il senso lor m'è duro » . . . . .
« Ed egli a me come persona accorta . . . . .
« Ed io ch'avea d'orror la testa cinta
dissi » . . . . .
« Ed egli a me : « Questo misero modo » . . . . .
« Ed io » :
« Rispose » :
» Perch'io dissi :
« Ed egli a me » : . . . . .
« E il Duca a lui » : . . . . . etc.

Il n'y a pas à chercher cette brièveté et cette rapidité dans Virgile, même quand il use de ce même procédé de l'ellipse. Tout est concis et plein dans son exposition et dans les discours de ses personnages qui se développent sans empressement [1].

1. Prenons pour exemple le chant de l'*Énéïde*. Nous y trouvons des ellipses : « Cum Juno aeternum servans sub pectore volnus | Haec secum » (V. 36-37) ; « Aeolus haec contra » (76), « Tum Venus » (335) . . . . . « quaerenti talibus ille suspirans imoque trahens sub pectore vocem » (371). Mais elles sont bien peu nombreuses : elles ne constituent que 17-18 °/₀ sur toute la quantité des discours qui sont toujours pleins et ne manifestent aucune parenté avec le dialogue dramatique.

Quant à la *Vorgeschichte*, il serait fort intéressant de comparer au point de vue structurel l'épisode de Francesca où toute l'histoire de son amour nous est racontée précisément dans cette *Vorgeschichte* avec la passion de Didon pour Énée. Virgile ne nous épargne pas les nuances psychologiques : le tableau de la passion qu'il nous dépeint est developpé largement et avec plénitude : nous voyons toute l'histoire de cette passion, l'hésitation de Didon, la lutte qu'il lui faut soutenir contre cet amour naissant et enfin le triomphe complet de la passion néfaste qui subjugue tout son être et le détruit. L'amour de Francesca dans le poème de Dante nous est donné, en conséquence, avec la perspective poétique adoptée par l'auteur dans son dénoûment tragique, dans son effet destructeur comme une passion qui a tout absorbé, tout anéanti et qui tourmente ses victimes dans une tempête violente même après la mort des héros. C'est ensuite seulement que nous est racontée rapidement l'histoire de cette passion dans la forme de *Ich-Erzählung* [1].

Mais ce mouvement rapide, presque violent, n'épuise pas toutes les possibilités de la symphonie poétique de Dante. De même que dans une œuvre musicale l'*allegro* est suivi d'*andante* et le *staccato* l'est de *legato* ou *lento*, de même la *Divine Comédie* nous révèle, à côté des procédés qui accélèrent le mouvement du récit, d'autres, bien différents, qui le ralentissent et le retardent. J'entends par là 1) les périphrases et 2) l'excessive ampleur et longueur des comparaisons.

Que les deux poèmes abondent en périphrases, c'est une vérité qui n'a pas besoin d'être répétée. La périphrase est un caractère inaliénable du style classique, et Virgile a constamment recours à ce procédé. Mais ses périphrases revêtent rarement la forme ample d'une proposition déterminative (selon la terminologie moderne, « relative ») que nous trouvons dans la *Comédie* de Dante. Les périphrases de Virgile : « Regina deum », « Divom pater atque hominum rex » « insignem pietate virum », « Domus Assaraci », « Regius puer », « Apollinis urbem » « Nate dea », etc., n'alourdissent pas trop son style, et c'est rarement que nous trouverons dans l'*Énéide* des phrases comme « virumque cano Troiae qui primus ab oris | Italiam fato profugus Laviniaque venit

1. Il est vrai que l'épisode de Didon joue un rôle beaucoup plus important dans l'*Énéide* que celui de Francesca dans la *Divine Comédie*, et de là la différence de composition poétique notée dans cet article ; mais ce que je tiens à souligner ici, c'est que les deux épisodes ne peuvent être comparables qu'au point de vue moral (la faute tragique) et non au point de vue structurel et compositionnel.

| litora » (I, 3) ou bien : . . . « numenque reducant quod pelago et curvis secum avexere carinis » (II, 178-9), ou bien ; . . . « interpres divom, qui numina Phoebi, | qui tripodas, Clarii laurus, qui sidera sentis | et volucrum linguas et praepetis omina pennae (III, 359-361). La phrase de Dante, au contraire, est souvent chargée de ces sortes de périphrases. J'ouvre le premier chant de l'*Inferno* :

. . . . . del pianeta
Che mena dritto altrui per ogni calle (17-18)
. . . . . lo passo
Che non lasciò giammai persona viva (26-27)
E il sol montava in su con quelle stelle
Ch'eran con lui, quando l'amor divino
Mosse da prima quelle cose belle (38-40)
Dinanzi agli occhi mi si fu offerto
Chi per lungo silenzio parea fioco (62-63)
cantai di quel giusto
Figliuol d'Anchise, che venne da Troia,
Poichè il superbo Ilion fu combusto
Vedrai gli antichi spiriti dolenti,
Che la seconda morte ciascun grida (116-117)
E poi vedrai color che son contenti
Nel fuoco perchè speran di venire
Quando che sia, alle beate genti (118-120)
. . . . . quello imperador, che lassù regna (124)
. . . . . color che tu fai cotanto mesti (135)

Cela met un frein au développement nerveux et rapide de la narration et indique une oscillation de mouvement qui est absolument étrangère au style toujours égal de la narration virgilienne.

Mais ce qui ralentit et retarde encore davantage le développement de la narration dans la *Divine Comédie* ce sont les nombreuses comparaisons fort longues et détaillées. Certes, Dante aurait pu apprendre de son *Maestro* l'art de comparer avec justesse en vrai poète-réaliste. Le poème de Virgile en ses derniers chants surtout, contient des comparaisons qui, par la netteté et la richesse des détails et le fini de la ciselure ressemblent à de petits poèmes. Mais jamais elles n'atteignent de dimensions aussi grandioses que dans le poème de Dante. J'ai étudié bien attentivement les comparaisons dans l'*Énéide*. Je ne suis pas arrivée à en trouver une seule dont l'ampleur dépassât 9 vers. Encore ces dernières ne sont-elles qu'au nombre de 2 : X, 707-715 et XII, 749-757. Pour ce qui est des comparaisons de 8 vers, il n'y en a

qu'une (XII, 715-722), et les autres sont même au-dessous de ce nombre. Les comparaisons de Dante dépassent de beaucoup celles de Virgile. Il lui arrive même quelquefois de juxtaposer plusieurs comparaisons et d'obtenir de la sorte une comparaison de plusieurs pieds. Si nous nous bornons à l'analyse de l'*Inferno*, nous trouverons cette espèce de double comparaison dans le chant XXX, 1-24, et comme le tercet suivant contient une nouvelle comparaison (le terme comparé est toujours le même), nous voyons une série de 27 vers (9 tercets) contenant la juxtaposition de trois comparaisons. Dans le chant XXVIII, 7-19, nous trouvons une comparaison de 12 vers (4 tercets); dans le chant XVI elles se suivent presque sans interruption depuis le vers 25 jusqu'au vers 39. Les vers 1-15 du chant XXIV représentent une comparaison très compliquée et très détaillée avec une périphrase aux trois premiers vers et les vers 106-117 (4 tercets) une comparaison de deux pieds. Les vers 7-15 (3 tercets) du chant XXI constituent un petit poème presque tout à fait indépendant. Dans le chant XXII nous trouvons douze vers de comparaison (1-12), dans le XVI, 9 (94-102). N'oublions pas encore que maintes et maintes fois Dante complique encore ses comparaisons par cette même proposition relative que nous avons notée dans ses périphrases.

E come quei che con lena affannata
Uscito fuor del pelago alla riva,
Si volge all'acqua perigliosa e guata... (I, 22-24)

E quale è quei, che volontieri acquista,
E giugne il tempo, che perder lo face,
Che in tutt'i suoi pensier piange e s'attrista... (I, 55-57)

In quella parte del giovinetto anno,
Che il sole i crin sotto l'Aquario tempra,
E già le notti al mezzo dí sen vanno (XXIV, 1-3)

Je ne fais qu'indiquer le procédé sans en approfondir l'analyse, mais on conviendra sans peine qu'il ralentit à l'extrême le développement du récit et souligne l'inégalité du mouvement poétique.

Sans attacher trop d'importance à ces observations prises à part, je pense que le spécialiste qui aurait tenté de classer les poèmes épiques depuis l'antiquité jusqu'à nos jours en serait en

quelque manière secondé. Cette humble recherche doit donc être considérée comme un hommage à celui qui aurait voulu entreprendre le travail de la spécification du genre.

Valentine Sapojnikoff.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

A. Meillet. *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, 3e édition, entièrement revue, corrigée et augmentée. xvi-326 pp. in-8°. Paris, Hachette, 1930.

Un fait tout d'abord frappe le lecteur qui compare cette nouvelle édition à la précédente : le volume a grossi de plus de 70 pages, et l'on sait ce qu'il y a de substance dans une page de M. Meillet. La bibliographie, soigneusement tenue au courant, s'est enrichie notamment de plusieurs travaux dus à des linguistes ou à des philologues français, pour la plupart disciples plus ou moins directs de l'auteur ; et cette liste est destinée à s'accroître encore dans l'avenir. L'influence de l'école linguistique française et du maître qui la représente a exercé, ici comme en d'autres domaines, sa féconde action.

Le plan et les divisions de l'ouvrage sont restés les mêmes : le nombre des chapitres n'a pas changé. Si la deuxième partie comprend maintenant un chapitre distinct sur la naissance de l'article (pp. 179-185), la fusion en un seul des deux chapitres qui dans l'édition précédente traitaient de la prose ionienne et de la prose attique a rétabli l'équilibre. Mais ce petit changement a des conséquences importantes : il met en relief, en le détachant du reste, un phénomène dont la naissance et l'évolution peuvent s'observer à l'époque historique, et qui a contribué à donner au grec un procédé original et plein de ressources ; et d'autre part il fait mieux apparaître le lien étroit qui unit entre elles les deux grandes langues de la prose littéraire

Parmi les additions et corrections qui donnent un prix nouveau à ce livre déjà excellent sous ses formes antérieures, deux surtout sont à signaler, l'une portant sur les faits, l'autre sur la pensée. Depuis 1920, date de la préface de l'édition précédente, la connaissance de l'indo-européen s'est enrichie de la découverte du hittite, et d'autre part, la préhistoire du bassin oriental de la Méditerranée est un peu mieux connue : les chapitres concernant les « origines indo-européennes » et « le grec et les langues voisines » ont bénéficié de ces enrichissements. Pour prendre un exemple, p. 9, le texte de la 2e édition portait : « On n'a pas de traces de peuples de langue indo-européenne dans des textes historiques avant le xve siècle, où l'on rencontre en Asie Mineure des noms des dieux indo-iraniens ». On lit maintenant : « On n'a pas de traces historiques de peuples de langue indo-européenne avant le début du second millénaire avant le Christ, où l'on rencontre en Asie Mineure les plus anciens textes « hittites » et des noms indo-iraniens, et vers le xve siècle, les *Akhivi*, évidemment les Ἀχαιϝοί. On entrevoit donc, à partir du second millénaire avant l'ère chrétienne, une marche conquérante de populations de langue indo-européenne provenant sans doute de la région des Carpathes et de la Thrace. » Il n'est pas besoin de souligner tous les accroissements que comporte la nouvelle rédaction. Je n'ai pas choisi mon exemple ; tout lecteur curieux en trouvera

d'autres, qu'il s'agisse de l'étude générale du vocabulaire (on notera notamment ce qui est dit, p. 7, des rapports entre l'arménien et le grec), ou de la métrique (chapitre où M. M. a précisé et renforcé sa doctrine sur l'origine indo-européenne des mètres grecs, en insistant sur la valeur probante de concordances portant sur des menus détails, qui ne pouvant s'expliquer ni par une rencontre fortuite, ni par un emprunt, impliquent nécessairement une origine commune).

Mais si les faits sont plus nombreux, plus précis, mieux connus, la pensée n'a pas moins profité des dix années de réflexion et d'études. L'originalité et la valeur propre de la langue grecque ont été mises dans une lumière nouvelle. M. M. a marqué fortement l'abîme qui sépare la mentalité grecque de la mentalité indo-européenne, abîme dont la langue permet de se représenter la profondeur et l'étendue. La langue indo-européenne était celle d'une population tout entière dominée par une sorte d'animisme ; les mots y étaient conçus comme des forces agissantes (de là les différences de genre, animé et inanimé, les interdictions de vocabulaire, etc.), les formes verbales répondaient à des états affectifs de l'esprit (ainsi les causatifs, les intensifs, les itératifs, les désidératifs, etc.), le vocabulaire était imprégné de religion ; le grec a éliminé entièrement l'élément affectif au profit de l'élément raisonnable. La langue grecque « réfléchit un type de civilisation profane », « où le ton est intellectuel, peu affectif » (p. 71). C'est du reste ce qui en fait la valeur et l'importance. Elle a été l'expression d'une pensée et d'une civilisation qui se sont dégagées de toute croyance obscure pour aller vers la netteté de la ligne et la lumière. Par là elle a pu servir à noter les conceptions les plus abstraites de l'esprit, tout en conservant assez d'affectivité pour satisfaire les aspirations de la poésie : elle a été l'instrument d'une civilisation, dont toutes les civilisations modernes dépendent, de la manière la plus étroite. Langue, art, pensée, tout se tient : jamais n'est mieux apparue la valeur sociale de la langue, et le rôle qu'elle joue dans l'histoire d'un peuple. Chaque peuple a la langue qu'il mérite : ce n'est pas un mince titre de gloire pour les Grecs d'avoir forgé la leur.

A. Ernout.

The Cambridge Ancient history. *a*) *Volume VIII. Rome and the Mediterranean* (*218-133 B. C.*), edited by S. A. Cook, F.E. Adcock, M. P. Charlesworth. Cambridge University Press, 1930, 840 p. in-8° ; 35 sh. — *b*) *Volume of Plates III*, prepared by C. T. Seltman. — Ibid., 1930, 200 p. in-8° ; 12 sh. 6 p.

L'*Histoire ancienne* publiée à Cambridge poursuit son cours avec régularité, et le caractère de coopération intellectuelle que montraient les volumes précédents s'accentue dans le tome VIII : aux collaborateurs de langue anglaise et à MM. Holleaux, Rostovtzeff et Schulten, dont les noms figuraient dans le tome VII, s'ajoute M. Kazarow. L'ouvrage est complété par une bibliographie (particulièrement copieuse pour les chapitres V-VII et XIII) et par des tables généalogiques et chronologiques ; il contient en outre treize cartes et trois plans hors texte.

La période étudiée est celle où Rome devient la puissance dominante dans la Méditerranée et prend contact avec les États du Levant. Les auteurs des divers chapitres se sont efforcés de coordonner les résultats qu'ils obtenaient isolément et de donner au lecteur un ensemble et non pas des études séparées. En général ils ont atteint leur but ; mais la nature même des

choses fait que l'on peut distinguer deux parties dans le volume : le récit de la lutte de Rome contre ses adversaires se présente sous forme chronologique et parfois presque annalistique ; au contraire nous trouvons des exposés synthétiques, non seulement pour les origines de la littérature latine, le commerce et l'art hellénistiques, mais aussi pour les chapitres concernant la Thrace, le Pont Euxin et Pergame (où d'ailleurs les lacunes de nos connaissances empêchent, provisoirement du moins, de préciser la chronologie dans tous ses détails).

T. R. Glover consacre le premier chapitre de l'ouvrage à Polybe notre principale, notre meilleure source littéraire pour cette période, l'homme, qui « bâtit le pont » entre le monde grec et le monde romain. — B. L. Hallward étudie la seconde guerre punique ; rejetant vers la fin de son récit la majeure partie de ce qui concerne la politique intérieure de Rome, il montre alors combien la crise de 218-204 a été importante pour la transformation de la république romaine en oligarchie. — M. Holleaux, à qui sont dus les chapitres sur les guerres contre Philippe de Macédoine et contre Antiochus, reprend et met en lumière les vues, que ses lecteurs français, et en particulier ceux de cette revue, connaissent bien, sur les contradictions et les erreurs de la politique romaine en Grèce, sur tout ce qui exclut l'existence d'un plan de conquête établi à l'avance. — P. V. M. Benecke complète cette partie de l'ouvrage par l'étude de la guerre contre Persée et de l'établissement définitif de la domination romaine sur la Grèce d'Europe. — C'est à M. Schulten qu'a été confié le soin de nous exposer le sort de l'Espagne au IIe siècle ; il l'a fait avec la compétence que lui donnaient ses études sur Numance, et dans un esprit assez défavorable aux Romains. — Tenney Frank résume, en deux chapitres, l'état social et politique de Rome pendant cette période. Son tableau de la politique romaine s'accorde avec les conclusions de Hallward ; d'autre part Tenney Frank insiste sur l'effort de reconstitution qui dut être fait au IIe siècle (mais, à notre avis, il eût été utile de marquer plus fortement le caractère hypothétique des chiffres donnés pour le revenu foncier, car ils s'appuient, avant tout, sur les indications de Columelle qui sont postérieures de deux siècles ; de plus il est permis de soupçonner que les écrivains postérieurs attribuèrent à Hannibal des destructions qui dataient seulement de la guerre sociale ou des guerres civiles.) — Les débuts de la littérature latine sont exposés par J. Wight Duff, qui prend la langue latine dès les premiers mots qui en sont conservés (mais les termes employés feraient croire à un lecteur non averti que les dialectes italiques étaient à égale distance du grec et du celtique) ; l'auteur analyse soigneusement tout ce que nous pouvons savoir de cette période obscure et mène son étude jusqu'aux environs de l'année 100. — Cyril Bailey, dans son tableau de la religion romaine, oppose fortement ce qui était proprement italique (*numina*) et l'anthropomorphisme d'origine hellénistique ; il fixe au lectisterne de 217 la date à laquelle la religion officielle commence à se stéréotyper en un syncrétisme gréco-latin. La seconde partie du chapitre est consacrée au mouvement philosophique et notamment à l'application du stoïcisme à la vie pratique, mouvement que résume le nom de Panætius. — B. L. Hallward raconte l'agonie et la mort de Carthage ; le chapitre est complété par une étude générale de la civilisation carthaginoise, due à M. P. Charlesworth et placée curieusement (sans doute pour des raisons de « bâtisse », comme disaient les homérisants alexandrins) après le récit de la destruction de la cité. — La destinée de l'empire séleucide après le traité d'Apamée est l'objet des recherches de E. R. Bevan ; la majeure partie du chapitre est consacrée aux difficultés du pouvoir royal aux prises avec la renaissance

juive ; cette part importante faite au judaïsme est due non seulement aux fait que les livres des *Macchabées* sont les plus copieux de nos documents sur cette période, mais surtout à ce que, comme nous le dit l'auteur, les événements de Judée, accessoires au point de vue de la politique immédiate, sont à l'origine d'un bouleversement profond de la pensée méditerranéenne.

Avec le chapitre de G. Kazarow sur la Thrace, commence la partie où le caractère fragmentaire de la documentation fait substituer un tableau général au récit des événements. Nous sommes renseignés sur tout ce que peut nous faire connaître actuellement l'archéologie du bassin inférieur du Danube (encore dans l'enfance, comme le dit l'auteur lui-même). G. Kazarow cède parfois à la tentation (naturelle chez le spécialiste d'un domaine peu exploré) de relever l'importance intellectuelle de l'antiquité thrace (la prétendue secte des *Polistai*, citée p. 536, ne doit son existence qu'à une *conjecture* de Scaliger portant sur Josèphe, *Ant. jud.* XVIII, 22 ; d'autre part, si le culte des Muses est vraiment d'origine *macédonienne*, — ce qui n'est pas forcément la même chose que *thrace*, — rien ne prouve que les Muses fussent dès le début les divinités du travail intellectuel). — A Rostovtzeff nous sommes redevables des trois chapitres sur le royaume de Bosporos, sur Pergame et sur le commerce hellénistique. L'exposé est vivant, nourri de faits, et particulièrement précieux comme tableau de la situation économique dans la Méditerranée orientale. Il arrive cependant qu'en raison du petit nombre des documents littéraires, Rostovtzeff (qui reprend l'histoire du Bosphore depuis le ve siècle) dépasse quelque peu la teneur exacte des textes (ce qui nous est dit des actes du grand-père de Démosthène à Nymphaion, repose sur les seules affirmations d'Eschine ; les deux autres textes allégués remontent à celui-ci. Dans le *Trapézitique* d'Isocrate, rien ne dit que Stratoclès fût un sujet de Satyros ; les termes employés feraient plutôt penser à un armateur athénien ; il n'est pas sûr non plus que Sopaios, armant un vaisseau de commerce pour son fils, se distinguât particulièrement entre ses compatriotes ; du moins rien ne nous en avertit).

C'est à la lecture de ces derniers chapitres que le lecteur regrette une lacune dans un volume qui, par ailleurs, nous donne des vues si complètes sur le IIe siècle, vues rendues plus vivantes par quelques rapprochements avec le monde moderne. En dehors du chapitre consacré à Polybe, il n'y a à peu près rien sur l'activité intellectuelle en Grèce dans cette période, notamment sur l'école philologique de Pergame et sur l'école rhétorique de Rhodes. Certes la question a été traitée dans le volume VII (chap. VIII et IX) ; mais des rappels plus fréquents et plus explicites pourraient en avertir le lecteur qui n'est pas porté à consulter, sans avis, la collection en son entier. Le défaut d'ailleurs ne tient nullement aux auteurs, mais au plan général de l'ouvrage ; il n'en reste pas moins que parfois on a l'impression d'un exposé où les soucis matériels étouffent toute autre préoccupation.

Le dernier chapitre, dû à B. Ashmole, est consacré à l'art hellénistique dont l'histoire est reprise depuis le début du IIIe siècle. La sculpture tient la plus grande place dans cet exposé ; cela est naturel puisque les copies romaines et quelques originaux nous renseignent assez abondamment sur elle. La peinture (surtout d'après les copies de Pompéi) l'architecture publique et privée (celle-ci étudiée surtout à Délos et à Priène) forment la matière du reste du chapitre ; l'auteur souligne à la fois les nouveautés de l'urbanisme et la persistance d'habitudes archaïques, notamment dans les habitations particulières.

Ce chapitre est à la fois une introduction et un commentaire du volume de planches. Celui-ci, préparé par C. T. Seltman avec cinq collaborateurs pour les notices, sert à illustrer les volumes VII et VIII, la part la plus grande étant faite à ce dernier. Les œuvres reproduites sont nombreuses et variées ; certaines étaient encore inédites ou contenues dans des recueils ou des collections peu accessibles ; quelques indications bibliographiques sont données mais assez irrégulièrement, semble-t-il. Les illustrations se répartissent ainsi : monnaies, p. 2-20 (on peut y ajouter p. 164 les portraits de souverains figurant sur des monnaies) ; Celtes, p. 22-40 ; Espagne, p. 42-48 ; Italie, p. 50 (la part extrêmement réduite faite à l'Italie s'explique parce que l'art italien ne sera étudié dans son ensemble qu'au volume IX ; par conséquent les reproductions d'œuvres le concernant devront être cherchées dans le quatrième volume de planches) ; Thrace, p. 52-76 ; Bosphore, p. 78-112 (y compris la Scythie au sens large du mot) ; Pergame, p. 114 ; Rhodes, p. 116 ; sculpture hellénistique, p. 118-164 ; peinture, p. 166-180 ; architecture, p. 182-188 ; terres cuites, p. 190-192 ; Carthage, p. 419-198. Les reproductions sont nettes, même pour la plupart des peintures où des difficultés particulières se présentaient. Les notices renvoient aux pages des volumes VII et VIII concernant le sujet, pages où se trouve aussi, en général, un renvoi au volume de planches.

Georges Mathieu.

H. J. Rose. *Modern Methods in Classical Mythology*. St Andrews, Henderson and Son, 1930, 50 p. in-8° ; 2 sh. 6.

M. H. J. Rose a réuni en une brochure trois conférences faites par lui à l'University College de Londres. Les deux premières (*Mythologie et religion ; Mythologie, histoire et folkore*) examinent des problèmes généraux de mythologie antique : l'auteur traite, non sans humour, des rapports du mythe, du rituel et de la croyance ; il admet que le mythe et le rituel ont pu influer l'un sur l'autre, mais il se refuse à penser que tous deux n'aient pas été précédés par une croyance, si vague fût-elle, que d'ailleurs ils ont pu contribuer à préciser. D'autre part, dans les traditions religieuses de l'antiquité, il importe de distinguer les embellissements apportés par l'imagination populaire ou la fantaisie des écrivains (que H. J. Rose avertit de ne pas prendre toujours au sérieux) et le fond ancien qui peut être soit une croyance religieuse, soit un fait historique (ce que l'auteur suppose, par exemple, pour la forme primitive de la légende d'Œdipe). Notant les traits amoraux ou immoraux de la mythologie grecque, H. J. Rose rapproche la conduite des dieux de celle des rois homériques ; de la sorte, la moralisation tentée dans la religion grecque classsique ou hellénistique serait, en fin de compte, une conséquence (lointaine et incomplète) de l'établissement de la démocratie en Grèce.

La troisième conférence (*Hygin le mythographe*) est consacrée au recueil mythologique mis sous le nom d'Hygin ; H. J. Rose y verrait le résidu d'un aide-mémoire (ou peut-être de plusieurs) ; l'ouvrage primitif aurait été destiné soit à l'usage scolaire, soit à faciliter l'ornementation mythologique de la poésie.

La brochure passe en revue un grand nombre de questions touchant la religion antique, et, par son indépendance à l'égard des théories existantes, elle est un appel à la réflexion personnelle.

Georges Mathieu.

P. Franciscus Kleine-Piening. *Quo tempore Isocratis orationes quae* Περὶ Εἰρήνης *et* Ἀρεοπαγιτικὸς *inscribuntur, compositae sint.* Paderborn, Schœningh, 1930, 74 p. in-8°.

A l'exception du *Sur l'Échange* et du *Panathénaïque*, les discours d'Isocrate ne peuvent être datés qu'en comparant leur contenu avec les événements historiques du IVe siècle ; aussi des divergences, plus ou moins marquées, se sont-elles produites entre ceux qui se sont occupés de la chronologie d'Isocrate. En particulier la date proposée pour la publication du discours *Sur la Paix* a varié de 357 à 352, et on l'a fait tantôt suivre, tantôt précéder de l'*Aréopagitique*.

Dans une dissertation présentée à l'Université de Münster, P. F. Kleine-Piening vient d'examiner de nouveau en détail le problème chronologique que posent ces deux discours. En rapprochant la situation qu'ils décrivent des événements qui touchèrent Athènes pendant la guerre sociale et dans les années qui suivirent, l'auteur confirme la conclusion à laquelle nous avions abouti il y a quelques années : le *Sur la Paix* a été composé et publié au printemps de 356, entre la mort de Chabrias et la bataille d'Embata ; l'*Aéropagitique* l'a suivi à assez long intervalle et date du début de 354.

L'étude de Kleine-Piening ne servira pas uniquement à fixer ce point de chronologie. On y trouve un résumé complet et en général précis des événements de la guerre sociale, avec références aux textes anciens et aux recherches modernes. Nous serions cependant moins affirmatifs que l'auteur qui accorde confiance à Cornelius Nepos et ne croit pas que Chabrias ait été stratège en 357/6 (p. 10, note 4) ; il nous semble qu'en présence des affirmations contradictoires des anciens, il y aurait lieu d'examiner à nouveau de près les questions qui touchent aux stratèges de 357/6 et de 356/5. Signalons une inadvertance échappée à l'auteur (p. 38) : les συντάξεις dont parle Isocrate (*Paix*, 29) ne sont pas *oppidis injusta tributa imposita*, mais les contributions régulières de la confédération, que les alliés ne mettaient nul empressement à verser et que les stratèges athéniens levaient avec quelque lourdeur.

P. F. Kleine-Piening joint à sa dissertation une analyse des deux discours et les rapproche des Πόροι de Xénophon. Il souligne le fait qu'Isocrate n'est pas d'accord avec l'opinion de la majorité des Athéniens ; mais je crois qu'il exagère sa hardiesse : au IVe comme au Ve siècle, la démocratie athénienne semble avoir accepté d'assez bon gré les critiques, sans se croire d'ailleurs obligée de se réformer, la mort de Socrate ne doit nous apparaître que comme un fait exceptionnel, si éclatant fut-il.

Georges Mathieu.

Eudore Derenne. *Les procès d'impiété intentés aux philosophes à Athènes au Ve et au IVe siècles avant J.-C.* (Bibliothèque de la faculté de Philosophie et Lettres de Liège, fasc. XLV). Liège et Paris, Vaillant-Carmanne et Champion, 1930, 271 p. in-8° ; 50 fr. belges.

L'auteur a voulu examiner si les procès (assez nombreux) intentés à des philosophes à Athènes étaient dus à des causes accidentelles ou à des dispositions visant spécialement le « non-conformisme ». Les conclusions sont les suivantes : le décret de Diopeithès (vers 433/2) prévoyait l'eisangélie contre l'*action* et la *propagande* antireligieuses ainsi que contre l'introduc-

tion de *cultes publics* nouveaux ; en 403, une loi admit, pour ces griefs, la procédure de la γραφή ; mais aucune disposition ne visait la pensée religieuse de quelque habitant d'Athènes que ce fût, pourvu que sa manifestation restât purement privée et n'allât pas publiquement contre une institution de l'État ; en outre la loi restait le plus souvent lettre morte, et, quand un accusateur la faisait revivre, c'était en général pour des raisons politiques ; mais le sentiment religieux jouait un grand rôle dans le verdict des jurés. A partir du début du IIIe siècle, les procès pour impiété disparaissent, en raison des progrès de l'incrédulité d'une part, des religions orientales de l'autre, par suite aussi de l'affaiblissement des luttes politiques et également (surtout, dirions-nous) des égards que l'on témoignait dès lors à Athènes aux écoles philosophiques.

Ces conclusions résultent d'une étude des divers procès attestés au Ve et au IVe siècle, ceux d'Anaxagore, de Protagoras, de Diagoras, d'Aristote, de Théophraste, de Stilpon, de Théodore de Cyrène, et surtout celui de Socrate auquel deux chapitres sont consacrés. M. Derenne reprend ce dernier procès depuis ses origines lointaines (et à ce propos, se demandant ce qu'était réellement Socrate, il adopte, en partie du moins, les vues de Burnet) ; il tente de reconstituer à la fois les arguments des accusateurs et la véritable défense de Socrate, et il consacre quelques pages à l'accusation fictive de Polycratès (naturellement il n'a pas connu l'étude toute récente de Jean Humbert).

Cette recherche est appuyée sur une connaissance très étendue des textes anciens qui parlent des procès intentés aux philosophes. Malheureusement ces sources sont rarement contemporaines des événements ; E. Derenne cherche à démêler le vrai du faux dans leurs données, mais, en général, il leur fait confiance, même lorsque plusieurs siècles les séparent des procès dont elles parlent. Je ne le suivrais pas sur tous les points : il a pu y avoir toute une tradition apocryphe qui s'est développée autour d'un événement réel. Par exemple la ressemblance du texte donné par Favorinus pour la γραφή de Mélètos, avec celui que Xénophon nous rapporte (et déclare approximatif) peut s'expliquer autrement que par le dilemne : authenticité ou faux dû à Favorinus ; ce dernier a pu être trompé par une pièce apocryphe antérieure à lui ; Athènes étant depuis plusieurs siècles le centre des études philosophiques, la tentation était bien grande d'y retrouver les « reliques » des philosophes du passé. Il semble bien y avoir des doublets : le mot prêté à Diagoras sur les ex-votos de Samothrace est identique à un mot attribué à Diogène (M. Derenne signale celui-ci en note sans renoncer à tirer parti du premier) ; les démêlés de Protagoras et d'Euathlos (dépeints aussi par Apulée, *Florides* 18) sont les mêmes que ceux de Corax et de Teisias.

Néanmoins les conclusions de M. Derenne sont acceptables dans leur ensemble ; mais bien des détails de son étude appellent des rectifications, surtout ceux qui débordent un peu du terrain où il a voulu se cantonner. Des fautes d'impression peuvent être la raison de l'obscurité de certains passages ou de formules qui surprennent ; mais il y a aussi des erreurs visibles. L'animal dont Anaxagore étudia la tête à la demande de Périclès, est d'abord un bouc (p. 16), puis un bélier (p. 21) (ce qui concorde avec Plutarque, *Périclès* 6). En admettant même que Pythodoros d'Anaphlystos soit identique à l'archonte de 404/3 (p. 49), ce n'est pas à l'établissement des Trente qu'il a contribué, mais à celui des *Quatre-Cents* (l'auteur a confondu Aristote, *Const. d'Ath.* 29, où est nommé Pythodoros, avec *Const. d'Ath.* 34, où il est question de Dracontidès). Si le Γηρυτάδης d'Aristophane

était de 407 (comme il est dit p. 124), il ne pouvait y être question de la mort d'Euripide, et encore moins de celle de Sophocle. Il est très douteux qu'Anytos ait demandé la mort contre Socrate en espérant que le résultat serait l'exil ; la procédure employée pour la τίμησις ne permettait pas à l'accusateur une telle pensée (à moins, chose invraisemblable, qu'il ne fût d'accord avec l'accusé). La réduction de la dialectique à la pure éristique n'est pas seulement le fait du « public moyen » (p. 81), mais aussi celui d'esprits cultivés comme Isocrate (*Hélène* 5-6 ; *Sur l'Echange* 261 et suiv.).

Les conclusions de l'ouvrage restent valables dans leurs traits généraux, mais, parmi les nombreux détails réunis dans cette étude, beaucoup ont besoin d'être soumis à une révision.

Georges Mathieu.

Viktor Stegemann. *Astrologie und Universalgeschichte. Studien und Interpretationen zu den Dionysiaka des Nonnos von Panopolis.* viii-257 p. in-8°. Teubner, 1930.

Même après sa mort, Franz Boll inspire encore les Στοιχεῖα qu'il a fondés. En voici le tome IX, dont l'auteur, élève de Boll, déclare (p. 3 et n. 3) que son maître lui a signalé, au cours d'une conversation, « la nécessité d'une recherche sur l'astrologie nonnique ». Il faut reconnaître que le travail, malgré les difficultés inhérentes au sujet, a été fait avec autant de compétence que de soin. Les deux parties avec leurs divisions et subdivisions, toutes les explications complémentaires (*Beilagen*), la reproduction de la carte céleste d'Hipparque et le transparent où est dessinée la carte céleste d'après Nonnos, tout cela marque un souci extrême d'être précis, complet, utile, souci que prouvent aussi trois index minutieusement établis. On ne peut également que féliciter l'auteur pour son habileté à corriger, traduire, commenter le texte des passages astronomico-astrologiques des *Dionysiaques*.

Mais, après ce juste tribut d'éloges, il faut lui dire qu'il semble victime d'une illusion, quand il attribue à l'astrologie une place prédominante dans le poème. A-t-il remarqué que les passages qu'il étudie — en les séparant d'ailleurs beaucoup trop du reste de l'œuvre — forment un total d'un millier de vers sur 21.287 ? Les songes tiennent autant de place ; les opérations militaires, les épisodes érotiques en occupent davantage ; tous sont développés avec une égale complaisance et ont plus d'influence sur les événements essentiels. L'importance de l'astrologie, dira-t-on, n'est pas forcément mesurée à la longueur des épisodes astronomico-astrologiques. Peut-être, mais alors il faudrait prouver que Nonnos était un mystique de l'astrologie. Or l'astrologie était une croyance religieuse générale de son époque ; papyrus astrologiques, horoscopes, amulettes le montrent surabondamment, tandis que rien n'autorise à croire que la dévotion de Nonnos fut plus vive sur ce point et qu'il se laissât guider par elle, lui ou ses héros, plus que par l'amour, par exemple, ou l'ambition ou la gloire.

Élève des sophistes, grand faiseur d'ἐκφράσεις, lecteur d'Aratos, il a simplement enchâssé dans son poème des descriptions astrologiques comme ornements. La preuve que c'est pour lui un thème à développer, c'est que les descriptions de ce genre se répètent parfois d'une façon indiscrète. Aussi, quand M. Stegemann déclare (p. 36) » qu'il est difficile de dire pourquoi Vénus et Mercure ne sont pas mentionnés dans l'énumération

des planètes, 38, 226 sqq », on peut lui rappeler, sans chercher au ciel de profondes raisons astrologiques, que Nonnos fait la même énumération 5, 69 sqq et 41, 341 sqq. Il y suit toujours le même ordre — que M. Stegemann ne suit pas, p. 47 sqq — et si Vénus et Mercure ne sont pas nommés au chant 38, 226, c'est d'abord parce qu'il y a là une lacune, signalée par Ludwich, et ensuite parce que cette lacune marque que le thème connu, simplement ébauché par le poète, aurait été développé complètement par lui dans la suite. Autre exemple : loin d'avoir dans le poème l'importance que croit M. Stegemann, l'épisode des tables d'Harmonie 11, 485-12, 117 est le type même de l'intercalation, comme l'a démontré Scheindler dans un article des *Wiener Studien* (1880 p. 33-46) que M. Stegemann semble ignorer. C'est une addition ornementale, une pure digression. Troisième exemple enfin : le v. 38, 267 que M. Stegemann trouve si caractéristique en tête d'un passage astronomique est une répétition particulièrement malheureuse de 40, 429, où il est en situation, tandis qu'au chant 38 il coupe en deux l'admonestation d'Hélios pour introduire une intercalation astronomique. Au reste, M. Stegemann est obligé de reconnaître (p. 7) que Nonnos n'a en astronomie que des « connaissances élémentaires » et quand il cherche à trouver dans les *Dionysiaques* des traces d'écrivains astrologiques : Dorothéos de Sidon, Maxime, Manéthon, il réunit en tout dix-huit très courts passages, sans être bien sûr lui-même que Nonnos ait imité Dorothéos directement ou à travers Manéthon et Maxime ses imitateurs. On avouera d'ailleurs que, quand Nonnos emprunte à Manéthon l'hémistiche ἀμετροβίων ἐλεφάντων, ce n'est pas un emprunt de doctrine astrologique. D'autre part, quand on trouve à la fois chez Nonnos, Dorothéos, et Manéthon des expressions comme κέντρῳ ὑποχθονίῳ et ἔμπυρος Ἄρης, cela ne peut signifier qu'une chose, c'est que ce sont là des rencontres de formules, comme il s'en trouve forcément sous la plume des spécialistes qui usent du même vocabulaire technique et dans la langue parlée qui, le cas échéant, le leur emprunte. Si M. Stegemann est obligé d'avouer plusieurs fois qu'il reste pour lui des énigmes dans l'astrologie de Nonnos, c'est probablement parce qu'il s'obstine à lui croire une doctrine astrologique cohérente et influente, au lieu de reconnaître qu'en poète il mêle et emmêle, avec quelque fantaisie, des données astrologiques, astronomiques, mythologiques, météorologiques, qui proviennent indistinctement de ses souvenirs littéraires, de ses lectures scientifiques et de la tradition populaire.

La tendance à voir l'astrologie prépondérante d'un bout à l'autre des *Dionysiaques* a conduit M. Stegemann à une erreur plus frappante encore. Il s'agit de la composition du poème. La plupart des éditeurs, Scheindler, Keydell [1] ont remarqué les lacunes de l'œuvre — 86, d'après Ludwich ! — et en ont tiré des conclusions justes sur l'état inachevé et la composition des *Dionysiaques*. Fort de sa conviction, M. Stegemann n'en souffle mot, mais il déclare tout net que ce chiffre de 48 chants ne représente pas, comme tout le monde le croit, 24 + 24, le total des deux poèmes homériques. Ici $48 = 12 \times 4$, parce qu'il y a douze signes du zodiaque et quatre Saisons (p. 224).

---

1. *Zür Komposition den Bücher 13-40 der Dionysiaka des Nonnos*, *Hermes*, LXII (1927), p. 393-434, article que M. S. semble ignorer comme celui de Scheindler.

D'ailleurs l'ordre est parfait, pense-t-il, dans les *Dionysiaques*, et pour deux raisons. 1° Nonnos a donné à son poème la forme d'un *encômion* de roi, selon la formule du sophiste Ménandre, — ce qui n'empêche pas que M. Stegemann en comparant le plan du sophiste et les *Dionysiaques* ne peut suivre Ménandre pas à pas, mais est obligé ou de devancer l'ordre des paragraphes, ou de reprendre plusieurs fois le même paragraphe, ou de faire entrer dans les mêmes divisions du sophiste des développements étrangers. 2° Les combinaisons symboliques des nombres en astrologie montrent d'une façon lumineuse, paraît-il, que les chants des *Dionysiaques* sont répartis en groupes de 12 ou de 5 (3 + 2 et 2 + 3) — parce que 5 est important dans le culte d'Aiôn —, sauf ceux qui sont isolés en raison de leur importance astrologique. Il est sans doute inutile d'insister. En vérité, autant M. Stegemann voit juste quand il explique littéralement une tirade astrologique, autant il me semble s'égarer quand il veut étendre sur toute l'œuvre l'influence des planètes et des constellations. Et je crois bien qu'il s'égare encore, à la suite de Falkenburg et de Ludwich, en pensant que Nonnos a imité Grégoire de Nazianze.

Au total, Fr. Boll a eu raison de recommander à M. Stegemann d'étudier l'astrologie dans les *Dionysiaques* : l'étude méritait d'être faite et elle a été bien faite. Mais le maître ne pressentait sans doute pas la place qu'en fin de compte son élève attribuerait à cette science — indûment.

Paul Collart.

Heinz Wuthnow. *Die semitischen Menschennamen in griechischen Inschriften und Papyri des vorderen Orients*. Leipzig, Dieterich, 1930, 175 p. in-8°.

Sous l'active direction de Fr. Bilabel, la collection *Studien zur Epigraphik und Papyruskunde* s'enrichit rapidement. Les deux premiers volumes parus sont des études sur les mots et noms latins et sur les noms coptes ; le troisième, lexique général des noms coptes, doit paraître à brève échéance ; voici le quatrième, consacré aux noms d'origine sémitique. Dans une remarque préliminaire, l'auteur spécifie bien qu'il n'a voulu que réunir des matériaux ; peut-être les mettra-t-il en œuvre plus tard. L'ouvrage se divise donc tout naturellement en deux parties. La première est l'index alphabétique des noms sémitiques sous leur forme ou leurs formes grecques, avec les références et, le cas échéant, l'indication de la racine sémitique. C'est un répertoire précieux (p. 3-121), même si, comme il est probable, les papyrus ont apporté quelques nouveaux noms depuis la publication en 1922 du *Namenbuch* de Preisigke, avec l'appendice de Littmann sur les noms abyssins, arabes, araméens, cananéens, qui sert de base et de prototype au présent travail. Le second chapitre est la contre-partie du premier : il comprend la série alphabétique des racines de tous les idiomes sémitiques, qui ont servi à former des transcriptions grecques (p. 123-175, 2 colonnes à la page).

Réunir les données onomastiques des inscriptions et des papyrus est une besogne longue et rebutante ; elle a sa récompense dans son incontestable utilité. Non seulement les épigraphistes et les papyrologues, mais encore les orientalistes et les linguistes consulteront avec fruit le recueil de M. Wuthnow.

Paul Collart.

Christos K. Kapnukajas. *Catull und Phalaekos*. Athènes, Bladsudukis, 1930, 14 p.

Anth. Pal. VI, 165, est une épigramme votive de Phalaecos pour des objets du culte bachique. Catulle, 64, 256-64, décrit des Ménades dans le thiase bachique. M. K. a le mérite d'avoir découvert ce rapprochement. Mais il veut aller plus loin : s'appuyant sur la mention des objets sacrés et sur des façons semblables de construire les noms et les adjectifs dans les deux textes, il conclut que Catulle a imité Phalaecos. On peut en douter : d'une part, les constructions en question se retrouvent souvent dans Catulle, même dans l'*Epithalame*, sans chercher plus loin, et il ne saurait alors être question de Phalaecos ; d'autre part, Catulle a pu emprunter à d'autres poètes, par exemple aux *Bacchantes* d'Euripide, tous les détails sur les accessoires bachiques, dont Phalaecos dans ses huit vers ne donne qu'une partie.

Paul Collart.

Papiri greci e latini (Vol. 9, fasc. II des *Pubblicazioni della Società Italiana per la ricerca dei Papiri greci e latini in Egitto*), in-4°, 97-214 p., 3 planches. Anonima libraria italiana. Firenze.

Le recueil comprend, sous les numéros 1062-1082, des documents, sous les numéros 1083-1096, des textes littéraires. Les deux parties offrent un vif intérêt.

Dans la première, à côté de pièces d'un modèle courant : prêt, location, proposition de bail de terre avec ou sans la souscription, quittances diverses, ordres de paiement, lettres privées, il y a plusieurs documents plus rares qui retiendront davantage l'attention. 1062 est un fragment d'une κατ' οἰκίαν ἀπογραφή, du recensement de 103/4, provenant de Ptolémaïs Evergétide ; la liste des textes analogues, réunie par Calderini en 1924, est complétée par les éditeurs ; on peut y ajouter le texte que M. Hombert vient de publier dans les *Mélanges Paul Thomas*, p. 440-50. Le n° 1063, de 117 ap. J.-C., est très curieux : c'est une série de quittances de dépôts des recrues données au premier centurion par le *signifer* de chacune des six centuries de la *Cohors I Augusta Praetoria Lusitanorum equitata*. 1064, de 129 ap. J.-C. (Ptolémaïs Evergétide), contient une déclaration de décès faite sous serment et la fin d'une deuxième sans serment. Dans 1067, Aurélios Ammonas et sa femme Aurélia Hiérakaina, agissant sans κύριος, en vertu du *jus trium liberorum*, adressent au sénat d'Antinoé, en 235, une demande d'ἀπαρχή pour leur fille Eudaimonis, âgée de 25 jours, demande que le père signe et que la mère, illettrée, fait signer par un tiers. C'est un petit supplément aux textes peu nombreux relatifs à l'obscure question de l'ἀπαρχή. 1075 intéressera particulièrement les juristes : c'est une demande en restitution de dot adressée en 458 à l'ἔκδικος d'Oxyrhynchos par Aurélia Sophia, qui après avoir aidé son mari, par l'abandon de ses biens dotaux, à rétablir une situation obérée, a été chassée indûment par lui, sans qu'aucun grief puisse être articulé contre elle. Enfin 1076, malheureusement mutilé de tous côtés, nous présente les restes d'une pétition adressée à un personnage qui porte le titre — dont c'est l'unique exemple — d'ἐπανορθωτὴς βιβλι[οθήκης. Une introduction de Wilcken offre d'ingénieuses conjectures sur l'interprétation du document.

Les textes littéraires, eux aussi, sont agréablement mêlés. Quelques-uns

avaient été édités une première fois par les savants italiens, empressés à faire profiter les hellénistes de leurs trouvailles. Ainsi 1092, beau fragment de vingt vers de *La Chevelure de Bérénice*, acheté en 1929 par Medea Norsa, avait été publié dès la même année dans les *Studi ital. di filol. class. p. 3 sqq.* Il y a donc dans le recueil, à côté des inévitables fragments de la vulgate d'Homère (1083-1085), des bribes d'Hésiode (*Théogonie* et *Bouclier*, 1086-87), quelques alinéas du *Panégyrique* d'Isocrate (1088), des débris d'un recueil d'apophthegmes et de sentences, peut-être de Didyme (1093), un fragment de *Logique* anonyme (1095), quelques lignes d'un texte liturgique chrétien (1096), mais il faut signaler à part, en plus du poème de Callimaque déjà cité (1092), une quinzaine de vers mutilés d'Hipponax (1089), de précieuses reliques de *La Quenouille* d'Erinna (1090), un fragment de mythographe, en dialecte dorien (1091), et des restes de *Scholies aux Iambes de Callimaque* (1094). Le fascicule contient aussi les *Index* du vol. 9 et trois planches très nettes, qui reproduisent les plus beaux fragments littéraires.

Toute la publication fait le plus grand honneur à l'école florentine qui, sous l'impulsion du maître Vitelli, donne un si bel exemple de science et d'activité, et, à côté de collaborateurs dans la pleine force de leur talent, comme Medea Norsa, G. Coppola et A. Segrè, s'adjoint de jeunes recrues dont on peut beaucoup espérer, Maria Balsamo et Alessandro Ronconi.

Paul Collart.

O. Merlier. *Athènes moderne.* Paris, Les Belles-Lettres, 1930, in-8° 62 pages, 16 planches.

Un des architectes qui ont le plus fait pour l'urbanisme —, et dont le nom aurait dû être cité ici, car il s'est récemment occupé pratiquement aussi du plan d'Athènes — notre compatriote M. E. Hébrard a relevé depuis assez longtemps, à propos de Salonique, l'ancienne Thessalonique, ce que pouvait nous apprendre, sur la forme disparue des cités antiques, à l'occasion, le plan toujours évolutif des villes modernes, qui, en certains endroits, ont recouvert les ruines. — M. O. Merlier a appliqué ce principe en étudiant Athènes, capitale de cent ans, car on entrevoit le passé, partout, sous le filigrane du dessin si évocateur qu'il a tracé. De l'ancienne à la nouvelle Athènes (1833), l'individualisme n'a-t-il pas *réglé* (on dirait mieux : « déréglé ») le peuplement ? Chacun entend encore être maître à son bord, c'est-à-dire, en sa maison. Rocs et collines, heureusement, dispersent. On ne partage que le soleil, l'ombre, la poussière, et le goût de la politique. Comme l'urbanisme antique donnait une préférence aux monuments publics, magnifiés et isolés par des lignes et coupantes, la capitale d'aujourd'hui dit-on, a rêvé de laisser dominer même l'Acropole par la coupole d'un palais de Justice, qu'on a eu quelque peine à lui éviter. M. Nicoloudis fera bien d'écouter à l'occasion M. E. Hébrard, car que deviendrait le μηδὲν ἄγαν... ? Ni Cécrops, ni Érechtée, ni l'Athéna Enhoplos de Phidias, ne pourraient plus atteindre aujourd'hui du regard le faubourg Nord, sans cesse reculé, de la ville qu'ils décidèrent ou surveillèrent. Mais en tous sens, d'ailleurs, et sur 10 km., l'américanisme a doté Athènes (pl. IV) du système des rues « tentaculaires » qui n'en finissent plus, telles qu'Hippodamos de Milet lui-même s'essoufflerait à les parcourir, à les recouper. Les refugiés ont fait déborder la misère des banlieues jusqu'aux montagnes, et la vasque

immense, jadis libre, de la plaine, est comblée depuis 1922, d'innombrables baraquements en torchis ou en bois, pour lesquels toute esthétique a été dûment sacrifiée : *primum vivere*. Tous les stades de civilisation s'agglomèrent. Le vieil Athènes ne survit plus guère pourtant... qu'à l'Acropole, et aux Anaphiotika, dans les calmes ruelles provinciales qui voyaient errer Fauvel ; encore n'est-ce plus pour bien longtemps, désormais, car ce quartier va être fouillé à l'américaine. M. O. Merlier, en connaisseur, à très intelligemment, et avec amour, fixé quelques aspects de ce présent fugace qu'on n'aurait peut-être pas soupçonné il y a vingt ans, et qui lui-même sera sans doute archéologique, demain. On pourrait ajouter à son esquisse ; çà et là peut-être aussi, la corriger. Mais le livre — d'un plan capricieux comme l'urbanisme d'Athènes — est agréable et suggestif à souhait. Il est aussi bien illustré, par un Athénien, A. Bon.

Ch. Picard.

M. Niedermann. *Précis de Phonétique historique du latin*, nouvelle éd. revue et augmentée, xvi-279 pp. in-12°. Paris, Klincksieck, 1931. Pr. 25 fr.

Voici un livre impatiemment attendu et qui ne trompera pas l'attente. On sait quel succès avait accueilli la première édition de ce précis : il avait été traduit en cinq langues, ce qui, je crois bien, constitue un cas unique dans l'histoire de la philologie. Sollicité de donner une seconde édition de son ouvrage, qui avait été rapidement épuisé, M. Niedermann hésita longtemps. Les soucis de l'enseignement, l'entreprise de recherches longues et délicates, l'empêchèrent durant plusieurs années de trouver le temps qu'il jugeait nécessaire à la refonte de son livre, et il est trop scrupuleux pour se contenter d'une révision superficielle. Enfin, après vingt-cinq ans, voici le livre de nouveau à la disposition de nos étudiants. Le plan n'en a pas changé : on y retrouvera les dispositions essentielles que dicte du reste la nature même du sujet : notions générales de phonétique, classement des phonèmes latins, accentuation latine, évolution des voyelles latines, évolution des consonnes latines, la syllabe. Mais l'exposé s'est enrichi de développements, de discussions, qui ont porté le volume de 151 à 279 pages ; un index de 26 pages permet de retrouver les mots étudiés, la bibliographie s'est rajeunie et enrichie. Quant à la doctrine, elle reste la même, sûre et prudente, ne tenant compte que des faits bien établis, s'appuyant sur une philologie impeccable, demandant au latin seul, en dehors de toute comparaison avec les langues congénères, l'explication de sa phonologie. M. Meillet a marqué dans un avant-propos les mérites singuliers de ce précis, et souligné la valeur qu'il a pour les philologues et pour les linguistes : « Les professeurs, écrit-il, qui voudront faire pénétrer dans leur enseignement les acquisitions de la science des langues et en suivre le progrès, et naturellement aussi les étudiants des Facultés des Lettres, y trouveront l'état actuel de la science exposé par le maître le plus sûr, le mieux informé, le plus ingénieux. » Pareil jugement dispense de tout autre commentaire.

A. Ernout.

E. Kieckers. *Historische Lateinische Grammatik*, I. Teil Lautlehre, XXIV-167 pp. in-8°. Munich, Max Hueber, 1930.

Ceci est le premier volume d'une grammaire latine qui doit en comprendre quatre : un second comprendra la morphologie, les deux derniers traiteront de la syntaxe. M. Kieckers, qui est professeur de grammaire comparée à l'Université de Dorpat, a déjà publié dans la collection Göschen une grammaire grecque, également en quatre volumes, dont de bons juges ont loué la richesse et la clarté. Il semble que ce soient ces mêmes qualités que l'on retrouve dans son nouvel ouvrage. M. K. s'est moins préoccupé d'exprimer des vues originales et d'expliquer les faits que de présenter à ses lecteurs les résultats les plus sûrs, ou tout au moins les plus généralement admis. Sa bibliographie du reste ne cite que des ouvrages généraux, ou des manuels : ni les travaux de M. Niedermann, ni ceux de M. Juret ne sont mentionnés. A qui veut connaître rapidement la phonétique latine, et les grandes lignes de son évolution, sans vouloir en chercher un exposé systématique, le petit livre de M. K. fournira un compendium modeste et sûr.

A. Ernout.

J. A. Nairn a. B. H. Blackwell Ltd. *A Hand-list of books relating to the classics and classical antiquity*, 161 pp. in-8°. Oxford, B. H. Blackwell Ltd., 1931.

Issu de la collaboration de notre savant collègue anglais M. Nairn, et d'un libraire éclairé qui en est le propre éditeur, M. Blackwell, ce livre, qui ne prétend pas au titre trop ambitieux de bibliographie, est pourtant beaucoup mieux qu'un catalogue. Dans ses dix-huit sections, distribuées soigneusement et qui embrassent tout le domaine de l'antiquité classique, il contient une liste critique de tous les ouvrages qu'il est essentiel de connaître, avec la mention du prix et de la date de parution (tant pis pour l'Académie!) ; il y est indiqué en outre si le livre est épuisé (o.p.), ou en cours de publication (*in progress*), ou en préparation, s'il comporte ou non un commentaire (C.) s'il appartient aux grandes collections classiques, Budé, Oxford, Paravia, Teubner, Lœb. J'ai lu cette liste avec attention, le choix des ouvrages cités m'a paru excellent, et malgré la concision voulue, je n'ai relevé pour ainsi dire aucune omission importante — j'aurais préféré pourtant que le nom et la ville de l'éditeur fussent indiqués pour chaque livre. On peut dire que ce catalogue énumère les ouvrages que toute bibliothèque classique d'université, d'institut, ou de séminaire se doit de posséder en premier lieu. Bibliothécaires, professeurs, étudiants devront sans cesse le consulter et l'avoir sous la main ; ce guide discret et judicieux leur rendra de grands services. Ajoutons que son prix modique en rend l'acquisition aisée.

A. Ernout.

Virgilio a cura di *Vincenzo Ussani* e *Luigi Suttina* ; Natale e capodanno della Illustrazione italiana, 1930-1931. Milan, Fratelli Treves, 1930. Pr. 30 L.

Le bimillénaire de Virgile a été célébré avec éclat en Italie et dans toute l'Europe. Les compagnies savantes et les érudits isolés ont publié toute

sorte de travaux en l'honneur du poète de Mantoue, et des assemblées solennelles ont été tenues pour célébrer sa gloire. Mais on pouvait redouter que ces manifestations ne demeurassent confinées dans le monde des érudits et des savants. *L'Illustrazione italiana* a voulu associer le grand public au culte de Virgile, et elle lui a consacré son magnifique numéro de Noël tout entier. Par les soins pieux de MM. Ussani et Suttina ont été recrutés des collaborateurs qui ont dégagé les grands traits de la figure de Virgile, les sources de son inspiration, et l'influence qu'il a exercée sur la poésie et les beaux-arts, qui ont marqué aussi l'harmonie intime de son œuvre avec les besoins et les aspirations de l'âme italienne, et par là son caractère véritablement national. Philologues, archéologues, historiens de l'art et de la littérature, hommes politiques ont ainsi contribué à répandre sa gloire, et à l'expliquer. L'illustration est riche, variée, heureusement choisie et distribuée dans le texte. Reproductions de manuscrits à figures, d'œuvres d'art anciennes et modernes, peintures, sculptures ou mosaïques, photographies de paysages se côtoient sans heurt pour le plaisir et l'édification du lecteur. Les paysages de M. Sartorio sont nobles et émouvants ; les vues de l'acropole de Butrinto, du mont Misène sont des merveilles de la photographie. Ce très beau numéro fait honneur aux savants qui en ont conçu le plan et dirigé l'exécution, aux éditeurs qui n'ont rien épargné pour assurer la perfection de la présentation matérielle.

A. Ernout.

Oratorum Romanorum Fragmenta, collegit, recens., prolegomenis illustrauit H. Malcovati. 3 vol. in-8° de viii-249, 219 et 214 pp. Turin, Paravia, 1930.

Depuis la seconde édition de Meyer, parue en 1842, il n'était paru d'autre recueil des fragments des orateurs romains que celui de Cortese, dont la critique avait signalé tout de suite les défauts et les lacunes : « *unbrauchbar* » le qualifie Norden, qui ajoute : « Nur ein historisch gut gebildeter Philologe oder ein philologisch geschulter Historiker wird die empfindliche Lücke ausfüllen können [1] ». M. Henrica Malcovati a déjà prouvé dans l'édition qu'elle a donnée des Fragments des œuvres d'Auguste [2] ses qualités d'historien et de philologue ; elle prépare en outre le recueil des *Historicorum Romanorum fragmenta* qui remplacera le livre classique de H. Peter. Elle apporte dans tous ses travaux les qualités d'exactitude, et de précision minutieuse qui sont nécessaires. Comme on le verra par le *conspectus editionum* du tome I, pp. 135-142, elle a revu le texte des fragments dans les éditions les plus autorisées. En outre, chaque tome est enrichi de copieux prolégomènes, allant depuis Appius Claudius Caecus jusqu'à M. Valerius Messalla Corvinus, où se trouve exposé en un latin élégant et clair tout ce que l'on sait des orateurs de la République romaine, qui furent les prédécesseurs ou les contemporains de Cicéron : nul doute que ce nouveau « *Brutus* » ne rende des services. Pourquoi faut-il que M. Malcovati se soit si peu préoccupée, dans la présentation de son livre, de la

1. *Einleitung in die Altertumswissenschaft*, 2e éd., J.B. 4, H, p. 102.
2. Caesaris C. Octaviani Augusti imperatoris Operum fragmenta ; Turin Paravia.

commodité des lecteurs ? Un seul titre courant pour les trois volumes « *Oratorum romanorum fragmenta* », si bien qu'il est impossible, sans une recherche spéciale, de savoir de qui sont les fragments qui se trouvent sous ce titre ; or il n'y a qu'une seule table des matières à la fin du troisième tome, et pas de table alphabétique. Enfin dans le texte, rien ne distingue le texte authentique des fragments de tout ce qui est glose, allusion, résumé, indication d'historien, etc. N'aurait-il pas mieux valu imprimer en petit texte tout ce qui est « témoignage indirect » et réserver pour les fragments proprement dits un caractère plus grand ? Il est regrettable qu'un ouvrage si utile et si laborieux soit aussi incommode à consulter.

A. Ernout.

Q. Horativs Flaccvs. *Oden und Epoden*, erkl. Ad. Kiessling, 7e Aufl. bes. von R. Heinze, viii-568 pp. in-8°. Berlin, Weidmann, 1930.

Cette septième édition des Odes et Epodes d'Horace porte encore le nom de R. Heinze joint à celui de Kiessling ; mais la préface, datée du 19 juin 1930, est signée de M. Arno Mauersberger. Heinze est mort avant d'avoir pu entièrement achever la revision du nouveau volume, qu'il n'a pu pousser que jusqu'à la pièce 9 du livre 4 ; et il a fallu charger un de ses élèves de terminer l'impression, en ajoutant les compléments et rectifications indispensables. Ainsi se trouve éteinte une collaboration dont Horace a tant bénéficié : dans une collection qui contient nombre d'éditions devenues à bon droit classiques, l'Horace de Kiessling-Heinze se plaçait au tout premier rang, à côté du Tacite de Nipperdey-Andresen, ou du Tite-Live de Weissenborn-Müller. Il faut espérer que les successeurs sauront continuer dignement l'œuvre de leurs devanciers.

Le volume est entièrement recomposé. S'il est un peu plus court que dans l'édition précédente (568 au lieu de 582 pp.), c'est qu'on n'y trouve plus le chapitre préliminaire sur la métrique d'Horace qui occupait 24 pages. Je me demande si cette suppression est bien heureuse ; la métrique lyrique d'Horace est chose qui ne se devine pas, et les étudiants tout au moins en France — ont besoin d'y être initiés : en serait-il autrement en Allemagne ? Le commentaire comporte de nombreuses améliorations de détail, peu de changements importants ; très pénétrant dans l'explication de l'art et de la pensée d'Horace, il laisse plus volontiers de côté l'examen des questions de langue. Ce n'est pas assez de noter, par exemple, l. IV, 14, 47 que *beluosus* est « neugebildet » : ce qui est intéressant, c'est que c'est un calque de l'homérique μεγαχήτης. Mais le mot grec est un composé ; pour le rendre, Horace recourt à un dérivé : l'opposition entre les deux langues est éclatante.

A. Ernout.

Schumacher-Festschrift, zum 70. Geburtstag Karl Schumachers 14. Oktober 1930 herausgegeben von der Direktion des Romisch-Germanischen Zentral-Museums in Mainz. Mit 48 Tafeln und 187 Textabbildungen. Mainz, 1930, in Kommission bei L. Wilckens, Mainz. 1 vol. in-4° cart. toile de vi-373 p. et 48 pl.

C'est une question toujours pendante que celle de l'opportunité de ces *Festschriften* ou *Mélanges*. La plupart ont une grande valeur, ne contenant

guère que les écrits d'érudits renommés. En revanche ces volumes étant moins connus et moins répandus que les revues, le chercheur ne songe pas toujours à les consulter, d'autant plus que ces « mélanges » de diverses disciplines n'attirent pas le spécialiste de chacune d'elles et tant d'excellente érudition risque de s'ensevelir assez tôt dans un injuste oubli.

Le *Festschrift* offert à M. K. Schumacher échappe en partie à ces inconvénients. Il présente, en effet, une assez grande unité : presque tous les mémoires qui le composent sont consacrés à l'archéologie barbare et principalement germanique, et beaucoup concernent, comme il est naturel, l'Allemagne rhénane. Quelques-uns, cependant, échappent à cette unité ou ne s'y rattachent que par un fil ténu. Ne fût-ce qu'à ce titre et parce qu'on ne s'aviserait pas de les chercher ici, il faut signaler les articles de G. Lippold sur de curieux *Vases à parfum corinthiens* en forme de tête humaine ou d'animal (p. 199) ; de R. Zahn sur des boucles d'oreilles hellénistiques avec Eros de type alexandrin (p. 202) ; de R. Herzog sur *l'inscription d'une statue d'enfant, signée Lysippe, à Cos* (p. 207) ; de H. Jacobi, sur *la clé celtique et la clé de Pénélope*, remarquable et importante étude sur la serrurerie antique (p. 213) ; de K. A. Neugebauer sur *l'atelier d'un toreute grec en Égypte* (auteur, notamment, d'une statuette de nègre au Louvre) (p. 233) ; de H. Hofmann sur *la coiffure* (féminine) *romaine sur les pierres funéraires* (p. 238) ; d'A. Feigel sur une *tête de jeune satyre* (p. 280) ; de Fr. Fremersdorf sur *l'origine des diatreta*, beaux vases de verre en forme de cloche (p. 295) ; d'A. Oxé (p. 301) et de R. Knorr (p. 308) sur la *céramique romaine à reliefs du Ier siècle* (noms de potiers), sans parler de divers mémoires sur des objets romains trouvés en Allemagne.

Je signale également des études archéologiques relatives à l'Ibérie (A. Lammerer, p. 195), à la Dacie (C. Schuchhardt, p. 184), à la Crimée (L. Schmidt, p. 332).

L'archéologie gauloise est représentée par un seul mémoire, mais du plus haut intérêt, dû à P. Jacobsthal, sur *les piliers funéraires celtiques de Glanum* (p. 189 et pl. 20-21). Il s'agit de cinq piliers trouvés et conservés à Saint-Remy (B. du Rh.), dont deux portent des inscriptions celtiques en caractères grecs, et datés approximativement entre 150 et 50 av. J.-C. L'hellénisation profonde de la Provence, étudiée ailleurs par M. Jacobsthal, ferait songer à une origine grecque de ce type de pilier. Mais en fait on ne trouve de monuments semblables que chez les Celtes étruscisés de Montefortino (IVe s.). D'où l'hypothèse où s'arrête l'auteur, que le type, d'origine étrusque, remonterait au temps où Gaulois de Glassum et de Montefortino habitaient en bons termes avec les Étrusques dans la vallée du Pô. — Les notes, très abondantes, fournissent des indications détaillées sur la poterie dite campanienne, sur les rapports entre Étrusques et Gaulois, une liste des objets étrusques trouvés en Gaule, etc.

La plupart des autres articles concernent l'archéologie du territoire allemand ; toutefois beaucoup d'entre eux ont un intérêt général. On souhaiterait les citer tous ; mais il y en a soixante-trois, signés de noms comme ceux de Lœchcke, Schröder, Reinecke, Bersu, Rademacher, Keune, Jahn, Behrens... Je noterai d'importantes monographies, de Budenheim, près Mayence, par J. Curschmann (p. 21), et de la Kaiserstuhl par K. S. Gutmann (p. 34) ; un moulin à pilon hallstattien, dont la reconstitution, par G. Hock (p. 80) est, à première vue, assez étonnante ; le mémoire de Reinecke sur *l'importance des mines de cuivre des Alpes Orientales pour l'âge du bronze de l'Europe Centrale* (p. 106). Très remarquable est la classification, par E. Sprockhoff des *groupes morphologiques du récent âge du bronze*

en Allemagne du Nord (p. 122), bien que certaines formes (p. ex. les épées des fig. 5, 8 et 10) paraissent trop étroitement localisées. L'étude de la répartition des *pointes de lances du type de Lunebourg*, par K. H. Jacob-Friesen (p. 141), est d'autant plus intéressante que la chronologie des lances et javelots est assez mal établie. (L'auteur paraît ignorer que le même type existe en Perse [cf. de Morgan, *Délég. en Perse*, fig. 71 et 73] à l'âge du bronze, ce qui est au moins curieux). Des études comme celles de Sprockhoff et Jacob-Friesen, sur la répartition géographique des types sont éminemment propres à fournir des bases solides à l'archéologie. Je signale encore, de H. Kühn, *les fibules à têtes découpées* (*type thuringien*), d'époque mérovingienne, dont quelques exemplaires ont été trouvés en France (p. 343), et dont il faut rapprocher la magnifique *fibule à l'aigle* de Mayence dont P. Th. Kessler étudie la technique (p. 366).

Je m'arrête à regret. Ceci est d'ailleurs plutôt une énumération qu'un compte rendu. Peut-on, en quelques lignes, rendre compte de plus de soixante mémoires? J'ai souhaité seulement faire entrevoir quelle était la richesse et l'intérêt de ce recueil. J'ajoute encore que l'exécution matérielle en est impeccable et l'illustration très abondante et de la meilleure qualité.

Paul Couissin.

Dankfrid Schenk. *Flavius Vegetius Renatus. Die Quellen der Epitoma Rei Militaris.* Klio, Beiheft XXII (N. F., Heft IX), 1930, Dieterich'sche Verlagsbuchhandlung, Leipzig. 1 vol. in-8 br. de VIII-88 p. : M. 6.

Je ne pense pas que personne ait jamais lu Végèce pour le plaisir, non plus que pour goûter le charme de son style. Il y a cent ans les officiers y cherchaient encore des préceptes d'ordre militaire. De nos jours il n'est plus pratiqué que par les spécialistes, qui lui demandent des renseignements historiques. Encore ne le consultent-ils pas sans défiance car son livre n'est qu'un « résumé » d'ouvrages d'époques diverses et l'on ne sait jamais exactement, quand il parle des « temps anciens », s'il entend désigner l'époque des guerres puniques ou celle de Dioclétien. Une exacte détermination des sources permettrait seule de dater les renseignements fournis par Végèce et les rendrait ainsi historiquement utilisables. C'est la tâche qu'a entreprise M. D. Schenk, et il convient de l'en remercier.

La bibliographie qui ouvre cette dissertation est abondante, mais presque exclusivement allemande, ce qui n'est pas toujours sans inconvénient[1].

Le livre de Végèce, dit M. Schenk se désigne clairement par son titre *d'Epitoma* comme un résumé d'un ou plusieurs ouvrages. Quels sont ces ouvrages? Végèce a pris soin de citer des sources, savoir, I, 8 : Caton le Censeur, Celse, Frontin, Paternus et les *constitutiones* d'Auguste, Trajan et Hadrien. Au livre II, 3, il nomme de nouveau Caton, Frontin et *conplures alii*. Il n'y a aucune raison de douter de l'exactitude de ces indications, et il y a des raisons de l'admettre (p. 6 s.).

---

1. Le XVIIIe siècle français, notamment, a produit sur Végèce quelques écrits qui ne sont pas tous méprisables. Si M. Schenk les avait parcourus, notamment les excellents mémoires de Le Beau (1777-79), il ne croirait pas qu'on eût attendu le dernier tiers du XIXe s. pour se défier des indications de Végèce (p. 1). Ces mémoires d'ailleurs, méritaient d'être mentionnés à côté d'ouvrages plus récents.

Des quatre livres de l'*Epitoma*, le second traite de l'organisation, c'est-à-dire de la partie des institutions militaires dont l'évolution a été le plus sensible et nous est le mieux connue. M. Schenk commence donc par ce livre. Il montre (p. 8 s.)[1] que Végèce y décrit outre l'organisation de son temps, une *ordinatio antiqua* qui est celle de la légion antérieure à Gallien mais postérieure à la légion augustéenne et dont M. Schenk place l'institution à l'époque d'Hadrien. Des auteurs cités par Végèce le seul qui convienne ici est Tarrutenius Paternus qui écrivait, vers 200, un *De re militari* et qui, lui-même, utilisait les Constitutions d'Auguste, de Trajan et d'Hadrien.

Le premier livre (p. 26 s.) se distingue par un style meilleur et l'abondance des citations. Le sujet (recrutement et entraînement) impose une source plus ancienne que Paternus et antérieure à Hadrien. Le souci du style et des citations désigne plutôt un savant de cabinet qu'un homme d'action. Celse, nommé comme source dans l'introduction du Ier livre, non dans celle du IIe (cf. *supra*) doit être en effet la source du Ier livre.

Celse, au reste, était médecin et le livre I présente des remarques sur les blessures de guerre. La source se place entre 40 av. J.-C. (citat. de Salluste) et la réforme du recrutement sous Vespasien, en 69 apr. J.-C. C'est donc bien Celse — Mais Celse était un polygraphe non un spécialiste de l'art militaire. Il a dû employer l'écrit d'un spécialiste. Celui-ci décrivait la légion manipulaire antérieure à Marius, et ne peut être que Caton l'Ancien, cité comme source par Végèce.

Le troisième livre constitue « un petit manuel d'art de la guerre à l'usage des chefs d'armée » (p. 39 s.). Il a certainement été inspiré par les écrits d'un *peritissimus rei militaris*, qui doit être Frontin (40-103 apr. J.-C.). Les écrits de Paternus, de Celse et de Caton ont disparu ainsi que le traité de tactique de Frontin; mais de ce dernier nous avons toujours les *Stratagemata*. M. Schenk peut ici entre les deux textes, qu'il cite parallèlement, opérer des rapprochements nombreux. Il conclut que la source du livre III est Frontin qui, en plusieurs endroits, a utilisé Caton.

Dans le quatrième livre Végèce s'occupe de la poliorcétique et de la marine. Son troisième livre étant un résumé des livres I et II de la *Tactique* de Frontin, on peut supposer que son quatrième livre résume le livre III de la *Tactique*, qui traitait de la poliorcétique (p. 64 s. et 70 s.). Pour les questions navales, la description de Végèce correspond à l'état de la marine romaine dans la deuxième moitié du Ier siècle de notre ère, c'est-à-dire précisément à l'époque de Frontin. Et d'autres arguments (p. 76 s.) viennent encore renforcer l'hypothèse que Frontin est la source unique de Végèce pour son IVe livre.

Un dernier chapitre (p. 83 s.) est destiné à montrer que le style de Végèce porte les marques de ces diverses sources — qui, en définitive se ramènent à trois : Celse, Frontin et Paternus.

Telle est la thèse de M. Schenk; elle est très séduisante. Elle n'est pas entièrement nouvelle, assurément, puisqu'elle ne tend qu'à adopter les affirmations de Végèce lui-même. J'ajoute que ces affirmations, au XVIIIe siècle,

---

1. M. Schenk, bien au courant de leur évolution, a cependant tort d'employer p. 11) les termes impropres de « lourd » et « léger » pour désigner les deux types de pilum décrits par Polybe sous les noms de *p. épais* (ou *gros*) et de *p. mince*.

étaient admises comme exactes. Mais ce qui est nouveau c'est, d'abord, l'attribution à chaque source de ce qui lui revient, et c'est surtout l'argumentation, très précise et très entraînante. Cette argumentation, il est vrai, repose sur un postulat, savoir que Végèce n'aurait adopté pour chaque livre qu'un seul modèle. Mais il faut avouer que ce postulat est très admissible. De même on pourra chicaner M. Schenk sur tel ou tel de ses rapprochements de détail ; je ne crois pas, en revanche, qu'on puisse contester ses conclusions.

Ces conclusions sont vraiment importantes pour l'histoire militaire de Rome. L'une des plus intéressantes est celle qui permet d'attribuer à Hadrien la réforme qui créa la nouvelle ordonnance de la légion, réforme dont la date était contestée (p. 14 s.). Par ailleurs les renseignements fournis par Végèce seront désormais utilisables, leur source étant connue. Cet avantage, sans doute, est réduit par le fait que V. a remanié ses modèles et fait de nombreuses additions, dont M. Schenk relève un certain nombre ; il n'en est pas moins sérieux, et, encore une fois, l'auteur de ce petit volume a droit à la reconnaissance des historiens.

Paul Couissin.

Franz Beckmann. *Geographie und Ethnographie in Caesars Bellum Gallicum*. Dortmund, 1930, Verlag von Fr. Wilh. Kuhfus. 1 vol. in-8 de 192 p., br. : RM. 8.

Il fut un temps où la critique d'un texte — pour certains érudits du moins — consistait à créer un type idéal de l'écrivain correspondant, d'introduire le texte reçu dans ce mannequin de Procuste, si j'ose dire, et de couper tout ce qui dépassait. Ce temps n'est pas entièrement aboli. Je m'empresse de dire que M. Beckmann n'appartient pas à cette école, et pècherait plutôt par l'excès contraire. Son livre a pour but avoué de réagir contre les hypercritiques qui, dans le texte du *De bello Gallico* retranchent tout ou partie des renseignements d'ordre géographique ou ethnographique.

M. Beckmann commence par créer une atmosphère favorable à sa thèse en faisant remarquer que César faisant campagne dans un pays à peu près inconnu des Romains (cf. divers passages de Cicéron), on attendait de lui des renseignements géographiques et ethnographiques sur ce pays, qu'il en a donné et que cela est bien naturel (p. 5-7). Cette remarque, sous certaines réserves, me paraît juste. M. Bekmann eût pu ajouter que le goût pour ces questions, et surtout pour les curiosités des pays lointains se développait alors à Rome, sous l'influence hellénistique, comme l'attestent notamment les ouvrages de Varron et certains passages de Salluste.

Les digressions ethnographiques et géographiques de César sont, comme on sait, les quatre passages sur les Suèves (IV, 1-3), sur la Meuse et le Rhin (IV, 10), sur la Bretagne (V, 12-14), et, le plus important, sur les mœurs des Gaulois et des Germains et les animaux de la Forêt hercynienne (VI, 11-28). Tous ces passages et d'autres moins importants ont été rejetés comme interpolations par un grand nombre de critiques allemands, et récemment encore par H. Meusel et A. Klotz ; mais cette rude amputation n'a pas été approuvée par tout le monde et a soulevé des protestations, notamment en France. Outre P. Lejay et C. Jullian, que nomme M. Beckmann (p. 10), il fallait mentionner M. L.-A. Constans dont il paraît ignorer l'édition, parue pourtant en 1926.

L'ouvrage comprend cinq parties : I. Datation des interpolations sup-

posées. — II. Langue et style. — III. L'élément géographico-ethnographique et le récit historique. — IV. Le contenu des passages suspectés. — V. Le caractère littéraire de l'ouvrage (de César). — Suit un appendice sur la résidence des Chatti au temps de César. — Dans chacune de ces parties M. Beckmann expose très loyalement les objections de ses adversaires et y répond point par point.

D'après les critiques, la date à laquelle aurait été effectuée toute la série des interpolations pourrait se déduire des passages IV, 10, 2 (*insula Batavorum*), III, 20, 1 (*Aquitania... tertia pars Galliae*), et du fait que Tacite, dans son *Agricola* ne nomme pas César parmi les écrivains qui ont, avant lui, décrit la Bretagne. Les Bataves, dit-on, ne sont venus dans cette île qu'à l'époque d'Auguste ; c'est seulement sous Auguste aussi que l'Aquitaine fut accrue au point de devenir le tiers de la Gaule. M. B. répond sagement que la proposition *insulamque efficit Batavorum* peut constituer une courte interpolation — mais qu'on n'en doit pas conclure que tout le chapitre IV, 10 est aprocryphe (p. 25). Il juge que l'expression « tiers de la Gaule » est une estimation approximative (p. 29) et qu'au reste le passage est peut-être corrompu et ne saurait constituer un élément de datation (p. 39). Quant au silence de Tacite, M. B. l'explique par le fait que César, *summus auctorum* pour ce qui concerne la Gaule, ne l'est ni pour la Bretagne ni pour la Germanie (p. 41 s.) ; réponse juste mais, je crois, insuffisante, et l'on pourrait en faire de plus décisives. Surtout il fait ressortir combien invraisemblable est l'hypothèse d'un remaniement du texte de César postérieurement à Tacite (p. 43 s.).

Pour la deuxième partie je ne puis suivre ici M. Beckmann dont l'argumentation est toute en détail. Il y reprend une à une les allégations de Mensel et de Klotz et s'efforce de les réfuter. Généralement ses réfutations sont satisfaisantes et pour chaque cas particulier on doit lui donner raison ; beaucoup des critiques qu'il attaque font l'effet d'arguties et de chicanes. Néanmoins, rapprochées elles prennent de la force ; il n'est pas douteux que, par exemple, la langue et le style des chap. VI, 11-28 ne soit fort différents de ceux de la narration. C'est, dit M. B. que la narration et la dissertation sont deux genres distincts, et les ἅπαξ εἰρημένα des digressions s'expliquent par le caractère particulier du sujet (p. 49).

La troisième partie a pour objet de montrer que la géographie et l'ethnographie font partie intégrante de l'histoire telle que la concevaient les anciens et que les *Commentaires* de César répondent bien à cette conception (p. 115 s.). Et, très habilement, M. B. commence par relever de courtes remarques géographiques ou ethnographiques faites en passant par César ; puis de petits passages explicatifs appartenant au même ordre d'idées ; de là seulement il passe aux digressions plus longues, que l'étude précédente nous a préparés à admettre. Si les brèves remarques, si les petits passages sont de César, c'est qu'il ne répugnait pas à la géographie et à l'ethnographie et par conséquent les digressions n'ont rien qui, à cet égard, puisse étonner. M. B. les accepte toutes pour authentiques, y compris la plus suspecte, sur la Forêt Hercynienne.

M. Beckmann, dans sa quatrième partie, étudie une dernière série d'objections : les inexactitudes de fait que présentent les passages incriminés (p. 165 s.). Ces erreurs, répond M. B., sont imputables aux sources utilisées par César pour les lieux qu'il n'avait pas vus de ces yeux (p. 175).

Pour terminer M. B. définit le caractère des commentaires de César (p. 177 s.), qui ne sont ni une œuvre de parti, ni de simples matériaux destinés aux historiens, mais des « kriegsgeschichtliche Memoiren », œuvre foncièrement historique écrite du style simple d'un soldat.

Le livre de M. Beckmann est fort intéressant. Naturellement tout n'y est pas nouveau, puisque c'est un examen d'une question déjà ancienne. Mais examen remarquable par la loyauté avec laquelle sont présentées les objections, toutes les objections, et par la netteté des réponses, par leur habileté aussi. Livre curieux par l'esprit conservateur de la critique adoptée par l'auteur.

Cette habileté, à mon avis, ne réussit pas à masquer le caractère trop absolu de la thèse. Comme M. B. je considère comme invraisemblable un remaniement important du texte de César cent cinquante ans après sa publication. Mais, quoi qu'il dise, on ne peut contester, entre les passages ethnographiques ou géographiques et le reste de l'ouvrage, d'importantes différences de style qui ne sauraient être toutes attribuées à la différence des genres. — D'autre part, contrairement à l'opinion de M.B., je pense que César ne goûtait ni la géographie ni l'ethnographie en elles-mêmes et ne voyait dans la connaissance qu'il en avait que des éléments de succès politique et militaire. Qu'il ait pu parcourir la côte de la baie de Quiberon sans juger dignes de mention les alignements de Carnac montre assez que les *curiosa* le laissaient indifférent. Les remarques que signale M. B. au cours du récit de César ont *pour nous* un intérêt ethnographique ou géographique ; mais pour lui elles n'en ont d'autres que de rendre le texte plus clair ou de faire mieux ressortir les difficultés de la guerre.

Seulement il fallait « illustrer » ses Commentaires et le public prenait goût aux curiosités des pays lointains. César y a donc inséré, quand il en avait le loisir, des digressions compilées d'auteurs grecs ; et comme de tels travaux l'ennuyaient il les a fait faire par quelque secrétaire. Cette hypothèse, adoptée par M. Constans, me paraît rendre compte de toutes les difficultés relevées par les critiques allemands. Elle n'exclut pas, naturellement, la reconnaissance de quelques interpolations de détail plus ou moins tardives.

Voilà un compte rendu bien long. Il témoigne de l'intérêt que j'ai pris à la lecture du livre, indispensable à tous les lecteurs de César et aussi aux historiens de la Gaule, de la Bretagne et de la Germanie. Je n'exprimerai qu'une critique importante : le caractère presque exclusivement allemand de la bibliographie, qui présente donc de sérieuses lacunes.

Paul Couissin.

Léon Herrmann. *Les masques et les visages dans les Bucoliques de Virgile* (Travaux de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Bruxelles, tome I), in-4°, 196 p. Bruxelles, 1930.

Il importe de lire et d'étudier avec soin le livre de M. L. Herrmann. D'abord à cause du rare courage de l'auteur : si l'on avait proposé en concours académique d'identifier comme personnages réels *tous* ceux qui paraissent sous des noms de fantaisie dans les *Bucoliques*, et non seulement les acteurs de ces petites scènes, mais ceux même auxquels n'y est fait qu'une allusion fugitive, qui donc se serait présenté ? Ensuite parce que la rigueur, la netteté et l'audacieuse fermeté du texte risquent d'entraîner beaucoup de jeunes esprits vers une méthode que nous jugeons extrêmement dangereuse. Car il ne faut pas s'y tromper : M. Herrmann admettrait fort bien que plusieurs de ses identifications ne soient pas acceptées, mais il pense que le surplus serait suffisant à justifier et recommander son « système »(p. 172). Or, il faut bien le dire, *rien* ne saurait le faire.

L'antiquité nous a transmis un grand nombre de noms de poètes antérieurs à Virgile ou ses contemporains, avec fort peu de renseignements sur eux ; les commentateurs, anciens et modernes, ont proposé, dans le plus grand désordre, mainte interprétation des noms fictifs des *Bucoliques*... Que, dans ces conditions, M. Herrmann ait éprouvé le besoin d'une coordination et cru un instant que la matière répondait à ses désirs, les « bergers » de Virgile ayant tout l'air d'hommes de lettres, cela n'a rien d'étonnant. Mais il eût dû réfléchir que, plus les indications sont minces et diverses, plus large est ouverte la voie aux hypothèses invérifiables : par suite à l'erreur qui, sous le voile de la logique, laisse libre accès à l'imagination.

M. Herrmann a cru se donner des bases solides, les unes sous forme de postulats, les autres sous apparence de démonstration.

Premier postulat : « *tous* les personnages auxquels Virgile a donné un pseudonyme incarnent des êtres réels » (p. 3). Même les comparses?.. Mais cela même admis, en résulte-t-il que nous puissions à *tous* leur arracher le masque ? Quelle que soit la foule des poètes et des courtisanes du Ier siècle dont nous pouvons dresser la liste, comment croire que ceux-là seuls furent connus de Virgile et que le Bottin des *Bucoliques* a enregistré leur nom à l'exclusion de tout autre ? Le dénombrement, parfait d'un côté, est prodigieusement incomplet de l'autre : l'ouvrage de M. Herrmann manque de points d'interrogation.

Deuxième postulat : « A chaque pseudonyme correspond un nom réel et un seul » (p. 7). Et les déductions issues de ce principe sont terriblement autoritaires. M. Marouzeau évoquait contre lui (*R.E.L.* 1930, 259 ss) les théâtres de Molière et Marivaux. Si nous nous adressons à La Fontaine, dont le « jeu » mondain rappelle bien souvent celui des *Eglogues*, nous le voyons, que ce soit dans ses fables ou dans ses pièces de circonstance, appeler par exemple Olympe tantôt Mlle d'Alençon, tantôt la duchesse de Bouillon ou Mme de Montespan ; le nom d'Iris n'est pas réservé à Mlle de la Sablière, ni celui de Sylvie à Mme d'Hervart ; Amarante est une bergère en l'air (*F.* VIII, 13), ou une personne facile (*El.* I) aussi bien que Mlle de Poussay ; Uranie est une Muse ou Mme de La Fayette... Et pourtant La Fontaine maintient strictement (non exclusivement) à chacune de ses protectrices le pseudonyme dont, à la mode précieuse, il l'affubla une première fois. Qu'est-ce que cela prouve, sinon la diversité des formules possibles quand un poète veut employer pour ses personnages des noms mythologiques ou littéraires, et le danger d'en supposer une, entre toutes, sans preuve ? Mais voyons-en l'essai. Pour M. Herrmann, Ménalcas est toujours Virgile et Virgile n'est que Ménalcas. Sans même parler de la première *Bucolique*, le prologue de la VIe, où Apollon s'adresse au poète ne l'appelant Tityre, est bien gênant ; on se tirera d'affaire, sans excès de clarté, en écrivant (p. 41) que « ... cette apostrophe familière rappelle tout simplement que Virgile a chanté dans sa première Bucolique Tityrus sous son double aspect de poète et de pasteur. Le nom de Tityrus est jeté là au vocatif [mais s'agit-il d'une citation ou d'un vocatif réel ?] parce que ce vocatif constitue *le premier mot* de toutes les Bucoliques ». — Pour M. Herrmann, Galatea n'a pour elle qu'une vie de femme, et aussi bien dans Horace (!) que dans Virgile, de sorte qu'elle « aurait été l'amie de Corydon (Valgius Rufus). Mais elle a d'abord été la maîtresse de Tityrus (Q. Caecilius Epirota)... Elle a sans doute aussi été liée avec Damon (Licinius Calvus). L'ode d'Horace laisserait supposer que, comme Lycoris a rejoint ou suivi sur le Rhin Agrippa ou un officier, Galatea a accompagné en Grèce quelque

haut personnage... Je serais tenté, en raison d'un passage de Suétone, de l'assimiler à une certaine *Servilia* » (p. 145 s.). Cette conclusion, d'ailleurs, étant entraînée par une flagrante violation du postulat lui-même (Galatea I et VII = Naïs II) — Mais quoi ? Pour le plaisir de resserrer (en marge même de son labeur) les rapports poétiques entre Properce et Mécène, M. Herrmann ne va-t-il pas supposer que l'élégiaque donne au ministre tantôt son vrai nom, tantôt celui de Démophoon ou de Lynceus (p. 54-56) ? Ce qui laisse supposer que le postulat en question ne vaut que pour Virgile, ou, mieux, pour les besoins de la cause.

Il est encore nécessaire, pour que l'entreprise se poursuive (cf. p. 15), de démontrer qu'il y a « identité entre l'ordre de publication [entendez : de présentation] et l'ordre de composition des Bucoliques » (p. 10), la première étant la plus ancienne comme la dixième est la plus récente. Affirmation qui paraîtra téméraire à plus d'un. D'autant plus que la « preuve » qui, en ses parties délicates, ne peut guère utiliser que les rappels d'expression (par analogie ou antithèse) d'une pièce à l'autre, est toujours contestable. Soit (p. 13) la première *Bucolique* : elle est, dit M. Herrmann, antérieure à la troisième parce que son vers 74 (*felix quondam pecus*) est repris III, 3 (*infelix o semper pecus*). Vraiment ? Parce que les deux affirmations sont contradictoires ? ou parce que le contexte permet de les rapprocher ?.. Elle est d'autre part, « antérieure à la IIe, en raison du vers 52 de celle-ci sur les châtaignes aimées par Amaryllis, car, avant d'être la compagne de Corydon, Amaryllis a été celle de Tityrus qui offrait précisément des châtaignes à Meliboeus à la fin de la Ier Bucolique » (!). D'ailleurs II, 67 (*et sol crescentes decedens duplicat umbras*) reprend I, 83 (*maioresque cadunt altis de montibus umbrae*) : sur quoi je demanderai à M. Herrmann si le progrès du style ne serait pas plus sensible en admettant la succession II-I ?

Enfin « les Bucoliques sont une œuvre suivie » (p. 21, n. 3), ce dont personne ne s'était encore douté. Le « Tableau des dates, lieux et destinataires », que M. Herrmann dresse au § 2 de la page 174, réduit d'ailleurs l'expression à sa valeur la plus minime : car ni les dates, ni les lieux de l'action, tels qu'il a cru les fixer, ne révèlent en Virgile un désir d'ordre quelconque soit chronologique, soit topique, soit même politique, si l'on veut faire attention aux destinataires.

Telles sont les bases ruineuses ou contestables de l'entreprise. Mais l'édifice lui-même, quel sera-t-il ? Un prodige de logique appuyée de tous excès d'imagination.

Cette logique pour ainsi dire « jacobine » se révèle à plein dans l'étude de la IVe *Bucolique* : l'enfant mystérieux étant, par une pure vue de l'esprit, mis en rigoureux parallèle avec l'Achille de Catulle (LXIV), l'auteur élimine progressivement (p. 83 ss.) « les enfants allégoriques ou indéterminés ; — les enfants humains, — les enfants purement divins ; — les enfants mixtes divins par leur père » au bénéfice des « enfants mixtes divins par leur mère », seule catégorie ou puisse s'inscrire ce nouvel Achille, (qui sera, d'ailleurs, plutôt l'adversaire heureux du nouvel Achille : cf. p. 88 et 96 !). Mais l'auteur ne peut toujours atteindre à d'aussi nets schémas : le plus souvent il n'enchaîne deux propositions que par des raisons tortueuses (voir, par ex., p. 83, 123...) ou par des cascades de possibilités sans preuve (comme par ex., p. 160, n. 1 : « L'auteur du Catalepton I, quel qu'il soit, peut avoir été au courant de l'intimité qui a pu unir Virgile, Tibulle et Tucca vers 45 »).

Car cette logique, s'exerçant presque à vide, sur une trop pauvre matière

mais avec la volonté d'arriver coûte que coûte au but, ne néglige aucun des secours de l'imagination. Il s'agit, par exemple, de Lycidas (p. 167) : « Nous apprenons que Lycidas a de la sympathie et de l'admiration pour Virgile (Ménalcas). Il n'est pourtant pas encore en relations bien suivies avec lui au moment où se passe l'action de la IXe Bucolique, puisque c'est *indirectement* qu'il a appris ses malheurs. S'il est au bord du lac de Garde, c'est pur hasard — en touriste — car c'est sur une route et non dans une propriété qu'il rencontre Mœris (Macer). Il n'est sans doute ni Véronais, ni Crémonais, ni Mantouan et n'a pas été victime des confiscations. Il a l'esprit railleur et c'est lui qui décoche, chemin faisant, un trait malicieux au médiocre poète Anser. Enfin il semble, comme Ménalcas (Virgile), *reconnaître l'autorité du critique Quintilius Varus*, puisqu'il juge ses vers encore indignes de lui être récités (de même, du reste, qu'à Macer) ». Eh bien, ce sera... Horace. Pourquoi ? Tournez la page, pour en savoir la vraie, l'intime raison : « Il est tout à fait LOGIQUE que notre étude commencée par le personnage de Ménalcas (Virgile) s'achève par celui de Lycidas (Horace) ».

C'est ce besoin d'aboutir qui explique les plus téméraires démarches de l'auteur. Supposer que certaines des *Bucoliques* sont anachroniques... soit ; c'est fort commode. Lancer des affirmations gratuites... cela se fait. Abuser de noms incomplets pour assurer que le P. Valerius dont Cicéron entretient Atticus est P. Valerius Cato (p. 39) ou que Cornificius Longus, auteur du *De Etymis deorum*, est le poète Q. Cornificius Gallus (p. 164), c'est bien délicat. Mais diviniser César sept ans trop tôt pour en faire, à 50 ans, le *iuuenis* de la première *Bucolique* (p. 44) ; obliger Catulle à se survivre sept ans, afin de lui faire savourer l'indécence du jeune Virgile l'invitant à chanter César (p. 111) ; faire railler Mécène par des poètes qu'il protège dans des œuvres qu'ils lui dédient (p. 57) ou supposer que sa maîtresse Phyllis va fêter chez Horace l'anniversaire de son amant (p. 52) ! Il y a pis : M. Herrmann, abusant de cinq vers de Catulle qu'il sépare du contexte, affirme que la vie d'Achille « a coïncidé avec le premier âge d'or » (p. 63) ; il confond, pour les besoins de sa preuve, Téthys avec Thétis (p. 96) ; entre 90 av. J.-C. et 14 ap. J.-C. il compte 114 ans, vie bien longue dont il ne veut pas (à bon droit) faire bénéficier Parthénios de Nicée. Le latin même enfin souffre de cette implacable volonté : comment traduire (p. 31) *Georg.* IV, 127 s. (*cui pauca relicti iugera ruris erant*) par « un sol qui (lui) avait était laissé » ? Pourquoi supposer que *peierare* a le sens brutal de « se parjurer » (p. 115) ? Et qu'est-ce que ce nominatif pluriel *Aegonis* (p. 122) ?

Lapsus, si l'on veut. Mais combien d'autres fois est-on contraint de marquer dans les marges du livre doutes ou résistances ? M. Herrmann a cru mettre en œuvre une méthode historique assez employée aujourd'hui dans le domaine de l'Antiquité classique, et qui recherche la preuve par « recoupements » : encore faut-il, pour aboutir à des résultats, que l'objet de la recherche se trouve au point d'interférence d'ondes venues de centres différents ; c'est dire qu'une conclusion réduite exige la mise en œuvre d'une documentation abondante et diverse, suivie sans rupture de proche en proche. M. Herrmann enlève, avec les facilités que nous avons dites, trente-huit masques en moins de 200 pages, et croit que l'identification de Corydon à Valgius Rufus rend plus probable celle de Tityre à Q. Cæcilius Epirota, par exemple. Mais non : car elles sont obtenues sur des documents différents dans chaque cas, tout étant de même ordre, alors qu'elles devraient pour s'étayer, résulter de documents d'ordres différents convergeant sur le groupe Corydon (Valgius Rufus) — Tityre (Q. Cæcilius Epirota), et cela avec le moins possible d'hypothèses. Car l'idéal pour un historien est d'accepter les résultats, non de vouloir les obtenir par tous les moyens.

Qu'après cela on discute sur la valeur des interprétations proposées par M. Herrmann, c'est fort secondaire : le système ne tenant plus, les morceaux ne valent pas davantage que tous les articles que l'auteur a voulu balayer devant lui (sa bibliographie est fort abondante et précieuse) au nom d'une méthode irrésistible. Ce qui reste, c'est le bel exemple d'un labeur intrépide, énorme, fondé sur une érudition étonnante. Et plus encore, il me semble, cette impression de vie littéraire grouillante, qui ne vous abandonne pas quand vous avez quitté le livre : un Virgile, plus satirique et moins idéalisé qu'on ne le représente, des jeunes poètes qui s'aiment et se raillent entre eux ; de plus vieux, qui ont davantage l'allure de juges. Porté sur les *Bucoliques*, dont il définit si joliment le décor comme d'un réalisme idéalisé à la Puvis de Chavannes (p. 6), M. Herrmann a ressuscité bien des morts ; certains diront qu'il les a romantiquement créés. Mais la belle franchise de sa position, tout en appelant la franchise de la critique, commande le respect.

Jean Bayet.

Tommaso Fiore. *La poesia di Virgilio*, in-12, 311 p. Bari (G. Laterza e figli), 1930. Prix : 20 lires.

Le titre choisi par M. T. Fiore est strictement limitatif : bien plus que M. Prescott, l'auteur n'a visé qu'à atteindre, au delà de toute recherche scientifique, au delà même de toute évolution, la quintessence du génie ou, mieux, de l'instinct poétique de Virgile.

Laissant donc de côté, avec grande sagesse, les poèmes d'attribution douteuse, M. Fiore trouve dès la IIe *Bucolique* le signe que « la véritable vie de Virgile est... dans les aspirations à l'art et à la paix reposante des campagnes ». Ce n'est pas fort nouveau, il faut l'avouer, ni fort déterminé. Mais l'auteur, donnant à cet état d'esprit le nom d' « Arcadie » en fait (du mot plus que de la chose) le pivot de son étude : tout Virgile s'explique par l'antithèse entre *Arcadia* et *Antiarcadia* (amour, douleur, et toutes les passions humaines). Telle est la trouvaille. Ne risque-t-elle pas de se réduire à presque rien si on substitue à ces deux mots « idéalisme » et « réalités » ? Mais vaille *Arcadia* : j'eusse désiré au moins que M. Fiore se fût donné davantage le droit de l'employer en prouvant que Virgile eut une parfaite conscience des tendances que représente soi-disant ce terme, et qu'aucune autre raison ne l'incita à nommer *Arcades* certains personnages des *Bucoliques* ou à introduire Évandre dans l'*Énéide*. Je crains que, parti de l'Arcadisme de Sannazar, il n'ait, avec bien de l'imprudence, fait de la descendance lointaine des seules *Bucoliques* la clef de tout l'œuvre virgilien.

Sans indiquer si l'ordre qu'il suit est historique ou didactique, M. Fiore montre l'*Arcadia* virgilienne s'enrichissant d'abord de valeurs morales dans l'églogue X, puis se précisant par l'opposition avec les drames de l'amour (*Buc.* X), avec l'idée de la mort et du destin (*Buc.* V), avec les souvenirs tragiques du passé (*Buc.* VI), enfin avec la cruelle histoire contemporaine (*Buc.* IX et I). L'interprétation de la première églogue est curieuse : Tityre et Mélibée étant « deux faces de l'âme double du poète, deux notes lyriques diverses et en partie opposées », le dieu protecteur de Tityre représente, si je comprends bien, la personnification idéale de ses désirs d'un homme-dieu protecteur d'Arcadia (p. 56). La IVe *Bucolique* donne encore plus nettement corps à l'aspiration urgente vers ce bien-être esthétique, doux et nonchalant, vers « le terme de la douloureuse discorde entre Arcadia et Antiarcadia » à propos de la naissance du fils de Pollion.

Dans les *Géorgiques* il faudra encore considérer comme « capital ce persistant esprit d'idylle idéalisante que nous appelons Arcadia » ; mais le poète, « en reconnaissant une religion, plus morale d'ailleurs que théologique, fait une nouvelle tentative plus sérieuse pour surmonter, par l'approfondissement des termes », l'antithèse dont il souffre (p. 90) et que le sujet même qu'il traite rend plus aiguë. Les *Géorgiques* seront donc « une vaste symphonie qui se déroule non par froids enseignements, mais par une succession de vifs tableaux, pour démontrer la nécessité divine de la vie, pour en exalter la grâce et en plaindre les maux » (p. 99). L'étude du Ier chant, celui « du travail considéré comme bien et comme mal », est une des plus heureuses de M. Fiore, bien qu'elle fasse trop bon marché de l'intérêt grandissant de Virgile pour les réalités, même brutales. Mais vouloir exprimer la poésie des IIe et IIIe chants sous des titres comme : « Le triomphe de l'Arcadie et la menace de l'histoire » et « l'Arcadie détruite par l'Amour et par la mort », c'est se moquer ; il est trop visible que les thèmes lyriques du poète ne se restreignent plus à l' « Arcadie » ; que l'amour et la mort n'exaltent pas moins sa ferveur artistique. De même, vouloir apprécier le chant des abeilles en dehors de toute spéculation sociale d'actualité et sans tenir compte des remaniements qu'il a de toute évidence subis, n'est certes pas d'une bonne méthode.

« L'exaltation arcadienne de la Rome antique », déjà sensible dans le poème didactique, se serait « amplifiée et dramatisée dans le grand tableau de la Rome d'Évandre » (p. 174), centre de l'*Énéide*. Le parti pris ne saurait être plus net qu'en cette affirmation. Mais il n'en serait pas moins injuste de ne pas noter les bonnes remarques auxquelles M. Fiore a été conduit par son système : « qu'il n'y a pas de vainqueurs dans l'*Énéide*, que tous sont... des vaincus de la vie » (p. 177), qu'il n'y en a pas non plus de véritablement immoraux (p. 181)... La religion d'Énée est bien analysée en ce que son pharisaïsme formaliste doit à son état de sans-patrie (p. 184 s.). Et les parties mortes du poème s'expliquent sans difficulté : « Tout ce qui de Rome et de l'Italie et de notre histoire particulière rentre dans l'universel humain, dans la sphère du lyrisme arcadien ou antiarcadien, sa signification morale surtout, la mise en œuvre des idéaux plus spécifiquement virgiliens, atteint (dans l'*Énéide*) sa pleine perfection artistique ; mais, pour la même raison, tout ce qui implique négation de ces idéaux, quoique emprunté par le poète à la tradition, guerres, violences, cruautés, orgueil des conquêtes et de la domination, ne peut que rendre un son faux, ici aussi bien que dans les *Géorgiques* » (p. 213). Les deux derniers chapitres, sur la tragédie de Didon et l'Arcadie d'Évandre, contiennent aussi quelques idées heureuses, mais noyées en un commentaire d'une abondance vaine et fatigante et dont l'importance est exagérée par le parti-pris de l'auteur.

Reste que M. Fiore a très justement montré qu'étudier la poésie de Virgile doit être autre chose que de distinguer : Virgile archéologue, Virgile philosophe, Virgile et l'Empire, etc... Mais sans vouloir substituer à l'étude de l'âme même du poète maintes recherches d'érudition pure, ne conviendra-t-on point que de telles recherches révèlent en Virgile une « idéalité » (même première) beaucoup plus complexe que celle dont nous fait part M. Fiore ?

Jean Bayet.

DERNIERS OUVRAGES REÇUS

Suidas, *Lexicon*, edd. Ada Adler, pars II Δ-Θ; xi-740 pp. in-8°; Leipzig, Teubner, 1931. Pr. br. 46 M., rel. 48.

Pollux, *Onomasticon*, edd. Er. Bethe, fasc. II, l. VI-X; vi-258 pp.; Leipzig, Teubner, 1931. Prix br. 16 M., rel. 18 M.

Karl Preisendanz, *Papyri graecae magicae*, II; xiv-216 pp. in-8° + 1 pl.; Leipzig, Teubner, 1931. Prix br. 18 M., rel. 20 M.

Karl Staehle, *Die Zahlenmystik bei Philon v. Alexandreia*; vi-92 pp in-8°; Leipzig, Teubner, 1931. R. 5 M.

Emile Cahen, I. *Callimaque et son œuvre poétique*; 654 pp. in-8°; II. *Les hymnes de Callimaque*, Commentaire explicatif et critique, xi-282 pp. in-8°; Paris, de Boccard, 1930.

Fried. Schroeder, *De regum hellenisticorum epistulis in lapidibus seruatis quaestiones stilisticae*; 113 pp. in-8°; Leipzig, Teubner, 1932. Pr. 5 M.

John Jay Chapman, *Lucian, Plato and greek morals*; 180 pp. in-8°; Oxford, B. Blackwell, 1931. Pr. 6 sh.

M. Marjorie Crump, *The epyllion from Theocritus to Ovid*; viii-183 pp. in-8°; Oxford, B. Blackwell, 1931. Pr. 8 sh. 6.

Aristote, *Physique*, II, l. V-VIII, texte établi par H. Carteron, 8 et 155 pp. doubles + un index pp. 156-190; Paris, Les Belles-Lettres, 1931. Pr. 50 fr.

Xénophon, *Anabase*, II, l. IV-VII, texte établi et trad. par P. Masqueray, 175 pp. doubles + pp. 176-205 notes et index; Paris, Les Belles-Lettres, 1931. Pr. 35 fr.

Bulletin de l'Acad. royale des Sc. et L. de Danemark, Copenhague; juin 1930-mai 1931; 245 pp. in-8°; Copenhague, Andr. Fred. Host & Son, 1931. Pr. 4 kr.

Mnemosyne, *Noua Series*, vol. LIX, p. II; pp. 103-238; Leyde, E.J. Brill, 1931.

Greece and Rome, vol. I, n° 1, 64 pp. in-8°; Oxford, Clarendon Press (publ. f. the classical Association), 1931. Pr. 3 sh.

J. Staquet, *Un nouvel Eros alexandrin* (Extr. du Bull. de la Soc. arch. d'Alexandrie, n° 26), 5 p.

Ant. Keramopoullos, *Volustana*, 7 pp. in-8°; C. R. de l'Acad. d'Athènes, 1931.

C. Lanzani, 1° *Ileligione e politica nel mondo romano antico*; 7 pp. in-8°; 2° *La Venere Sillana*; 3° *La rivoluzione sillana*; 4° *Sincretismo nella sibilla virgiliana* (Extr. de Historia, 1927, 1931, et des Atti del 2° Congr. Naz. di St. Romani).

M. van der Mijnsbrugge, *The cretan koinon*, 86 pp. in-8°; New-York, G.E. Stechert, 1931. Pr $ 1,15.

Aug. Faust, *Der Möglichkeitsgedanke* (Synthesis, Samml. histor. monogr. philosoph. Begriffe VI), xiv-460 pp. in-8°; Winter, Heidelberg, 1931. Pr. br. 17 M. 50, rel. 20 M.

H. Weinstock, *Sophokles*, 297 pp. in-8°; Leipzig, Teubner, 1931. Pr. br. 12 M., rel. 14 M.

Elmer. G. Suhr, *Sculptured Portraits of greek statesmen* (The John Hopkins Un. st. in Arch., 13); xxi-189 in-8° + 23 pl., Baltimore, The John Hopkins Press and London, Humphrey Milford, 1931. Pr. $ 4,50.

Lily Ross Taylor, The divinity of the roman emperor; xvi-296 pp. in-8°; publ. by the American philological Ass., Midlletown, Connecticut, 1931.

A. Rome, Commentaires de Pappus et de Théon d'Alexandrie sur l'Almageste (Studi e Testi, 54), lxxii-316 pp. in-8°; Roma, Biblioteca Apostolica Vaticana, 1931.

Elmo Lindholm, *Stilistische Studien, z. Erweiterung d. Satzglieder im Latein.*, xii-227 pp. in-8°. Lund, Hakan Ohlssons Buchdruckerei, 1931.

Em. Cesareo, *Studi Virgiliani* : a) Il canto di Damone nell' VIII Bucolica I (R. Acc. Virg. di Mantova), Atti e Memorie 1930, 36 pp. in-8°; II 30 pp. in-8°, Atti d. R. Ac. di Palermo, XVI, 2, 1930 ; b) L'invocazione agli Dei nel proemio delle Georgiche, 20 pp. in-8, Il mondo classico, 1931; c) Ottaviano nel proemio delle Georgiche, Athenaeum IX, pp. 1-20.

W. B. Dinsmoor, *The Archons of Athens in the hellenistic age*, xviii-567 pp. in-4; Harvard Univ. Press, Cambridge Ma., 1931.

G. Glotz, *Histoire grecque*, t. II, *la Grèce au Ve siècle*, avec la collaboration de R. Cohen; 804 pp. in-8°. Paris, Les Presses Universitaires de France, 1931. Prix, br. 75 fr., rel. 90 fr.

Studi Etruschi, *Vol. V* (Comitato permanente per l'Etruria); 685 pp. in-4° + planches, Firenze, Rinascimento del libro 1931-ix.

Suétone, *Vie des douze Césars*, texte et. et trad. par H. Ailloud ; tome I, César, Auguste ; L + 149 pp. doubles + notes pp. 151-156. Paris, Les Belles Lettres, 1931. Prix 25 fr.

Norman H. Baynes, *Constantine the Great and the christian church* (from the proceedings of the British Academy, vol. X); 108 pp. in-8°; Londres, Humphrey Milford, 1931. Pr. 6 sh.

Victor Martin, *Quatre figures de la poésie grecque*; 192 pp. in-12°; Neuchatel et Paris, Delachaux et Niestlé, S.A., 1931.

Thaddeus Zielinski, *Iresione* (Eus Supplementa vol. 2); viii-468 pp. in-8°; Leopoli (Lwow), Soc. Philol. Polon., et Paris, Les Belles Lettres, 1931. Pr. 30 zl.

D. W. Singer, *Catalogue of latin and vernacular alchemical manuscripts in Great Britain a. Ireland*; v. III, pp. 757-1180. Bruxelles, M. Lamertin, 1931. Pr. 15 belgas.

Aless. Olivieri, *Civiltà Greca nell' Italia meridionale*; 254 pp. in-8°; Naples, L. Loffredo, 1931. Pr. 40 L.

T.G. Tucker, *A concise etymological Dictionary*; xxx-307 pp. in-8°; Halle (Saale), Niemeyer, 1931. Pr. br. 21 M., rel. 23 M.

S.W.F. Margadant, *Lexilogus*, 96 pp. in-8°; 'S'Gravenhage, N.V. Joh. Ykema's U.M., 1931. Pr. 1 fl. 50.

Friedr. Lammert, *Die römische Taktik z. Beginn d. Kaizerzeit u. die Geschichtschreibung* (Philologus, Supptb. XXIII, II); viii-64 pp. in-8°; Leipzig, Dieterich, 1931. Pr. 4 M. 50.

K. Witte, *Die Geschichte d. römischen Dichtung i. Zeitalter des Augustus*, II^r I. *Horaz*, II^r B. *Horazens Lyrik*, 1° L., viii-92 pp. in-8°; Erlangen, 1931. Pr. 6 M.

P. Ammann, *Die küntslerische Aufbau v. Tacitus Historien* I 12-II 51; 105 pp. in-8°; Zurich, A.G. Gebr. Leemann & Co, 1931.

Cicéron, *Tusculanes*, II, l. III-V ; texte établi par G. Fohlen et traduit par J. Humbert ; III-165 pp. + 166-181 pp. index, Paris, Les Belles Lettres, 1931. Pr. 25 fr.

J. F. d'Alton, *Roman literary theory a. criticism* ; VIII-608 pp. in-8° ; London, Longmans, Green and Co, 1931. Pr. 21 sh.

Thelma B. de Graff, *Noevian Studies* : E-95 pp. in-8° ; Geneva New-York, W. F. Humphrey, 1931.

A. B. Cook, *The rise a. progress of classical archeology* ; 60 pp. in-12 ; Cambridge University Press, 1931. Pr. 2 sh.

L. Annaei Senecae, *Epistulae morales*, rec. Ach. Beltrami, vol. I, libri I-XIII ; vol. II, libri XIV-XX ; ensemble 788 pp. in-8° ; Rome, Libreria dello stato, 1931. Prix, entoilé, 100 lire.

Le Gérant : C. Klincksieck.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXXII.

L'auteur de cet article ne l'aura pas vu paraître. M. Couissin est mort brusquement après une courte maladie, le 9 mars. C'est une lourde perte pour la science française, et qui est particulièrement douloureuse à la Revue de Philologie. *Nous saluons ici respectueusement sa mémoire.*

A. Ernout.

TACITE ET CÉSAR

I

Des deux ouvrages qui constituent comme le prélude de l'œuvre proprement historique de Tacite, l'un, l'*Agricola*, contient, comme on sait, un important passage géographique et ethnographique sur la Bretagne et ses habitants, l'autre, la *Germania*, n'est guère autre chose qu'une étude géographique et surtout ethnographique. Ici comme là Tacite avait eu des devanciers, notamment César. Son attitude à l'égard de César, assez énigmatique, pose l'un des nombreux problèmes que soulève à chaque instant la vie et l'œuvre de l'obscur historien.

Il se pose, ce problème dès la phrase qui, dans l'*Agricola*, ouvre la digression sur la Bretagne et les Bretons.

« Britanniae situm populosque, dit-il, multis scriptoribus memoratos, non in comparationem curae ingeniive referam, sed quia tum primum perdomita est ; ita quae priores, nondum comperta, eloquentia percoluere, rerum fide tradentur [1]. »

Phrase curieusement hautaine et désagréable. « Je ne disputerai pas, dit Tacite, le prix de l'art [2] et du génie. Mais jusqu'ici la Bretagne étant inconnue, ses prétendus descripteurs se sont bornés à faire de la littérature : ma description à moi n'a d'autre modèle que la réalité. » La critique, justifiée ou non [3], est dure

1. Tacite, *Agric.*, 10.

2. Tel est, bien évidemment, le sens de *cura* : cf. L. Valmaggi, *Rileggendo l'Agricola*, in *Riv. di filol.*, XLVI, 1918, p. 219.

3. Certaines au moins de ces descriptions ont certainement été faites d'après des observations directes; et, en fait, la description de Tacite n'est pas moins inexacte que celle de César.

et les mots *cura*, *ingenium* et *eloquentia* ne l'atténuent qu'en apparence car l'ironie en paraît certaine [1]. Tacite est un artiste, le plus conscient de tous et il fait œuvre d'art ; et il n'ignore pas qu'il est intelligent. Le terme d'*eloquentia* est ironiquement admiratif ; opposé à la *rerum fides* il désigne les phrases pompeuses et les fables ridicules par lesquelles les « priores », les « multi scriptores » ont masqué leur ignorance[2]. C'est de la « littérature », que va enfin, et grâce à Tacite, remplacer une description vraiment scientifique.

De ces « multi scriptores », Tacite, un peu plus loin, cite Tite-Live et Fabius Rusticus, pour les contredire, naturellement [3]. Nous n'en connaissons pas beaucoup d'autres ; encore leurs œuvres, comme celle de Fabius Rusticus et la description de Tite-Live ont-elles totalement ou presque totalement disparu. Mais il est un nom qui se présente aussitôt à notre esprit : celui de César. César est allé en Grande-Bretagne et a décrit le pays et ses habitants. Son témoignage, à ce titre, était important. Tacite, cependant, ne nomme pas César, et semble ainsi le rejeter au nombre de ces écrivains fantaisistes dont les écrits, sans valeur documentaire, ne sont que des exercices d'école. Ce silence est bien étonnant.

On l'a, naturellement, expliqué de diverses façons. M. Beckmann, dans un ouvrage récent [4], estime que Tacite ne comprenait pas César parmi les « multi scriptores », car César, assurément, ne vise pas à l' « eloquentia » ; et que, s'il ne le nomme pas, c'est que les trois chapitres du *Bellum Gallicum* ne méritaient pas une mention spéciale, vieux qu'ils étaient de cent cinquante ans et n'étant pas fondés sur une information personnelle ; qu'au reste tout ce qu'ils contenaient se retrouvait certainement chez les auteurs plus récents et notamment chez Fabius Rusticus ; enfin Tacite estimait à leur véritable importance, qui est faible, les deux expéditions de César en Bretagne.

Ces explications ne paraissent pas entièrement satisfaisantes. Le reproche d'eloquentia — car c'est un reproche — ne saurait évidemment atteindre César, si l'on entend ce terme dans un

---

1. Sur l'ironie de Tacite : P. Kegler, *Ironie und Sarkasmus bei Tacitus*, Diss. Erlangen, 1913 ; L. Simioni, *L'ironia in Tacito* in *Atene e Roma*, XVI, 1913, 20-31.

2. Je crois que c'est ainsi qu'il faut comprendre *eloquentia*, et non dans une acception purement stylistique, comme le fait, notamment, Beckmann ; cf. *infra*, n. 7.

3. ? ?

4. Franz Beckmann, *Geographie und Ethnographie in Caesars Bellum Gallicum*, Dortmund, 1930, p. 40 ss.

sens purement stylistique. Mais posé en antithèse avec *rerum fides*, le mot *eloquentia*, je le répète, caractérise la tendance « littéraire » opposée à la tendance « scientifique ». Et César, dans ses passages géographiques et ethnographiques, est assurément plus soucieux d'amuser ses lecteurs que de les instruire[1]. Il appartient donc au groupe des « scriptores eloquentes », c'est-à-dire fantaisistes. — Quant au caractère ancien et périmé de ses informations, quant au fait qu'elles se retrouvaient dans des auteurs plus récents, il n'y avait pas là de quoi fermer la bouche à Tacite, puisqu'à côté de Fabius Rusticus, précisément, il nomme un auteur ancien, qui est Tite-Live. Il le nomme, qui plus est, pour montrer sur un point particulier l'accord des anciens et des modernes pour attribuer à la Grande-Bretagne une forme inexacte. Il aurait donc pu citer aussi bien César ; et même il l'aurait dû, puisque César ici[2] est en désaccord avec Tite-Live et Rusticus, sans pour cela être plus exact. Pourquoi donc ne le nomme-t-il pas ? — Enfin si l'information de César n'est pas personnelle, celle de Tite-Live l'était sans doute encore moins, et probablement celle de Fabius Rusticus ne l'était pas davantage. Ces raisons n'ont pas suffi à Tacite pour taire les noms de Rusticus et de Tite-Live : elles ne suffisent donc pas à expliquer son silence à l'égard de César.

Il est de ce silence une explication plus simple. Si simple que l'on s'étonne d'attendre jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle pour la voir formulée[3] ; si simple, et si commode, que, par la suite, divers commentateurs l'ont étendue à plusieurs, et finalement à l'ensemble des passages géographiques de César[4]. Si Tacite ne parle pas de la digression de César sur la Bretagne, c'est qu'il n'en a pas eu connaissance ; et il n'en a pas eu connaissance parce qu'elle n'appartient pas au texte authentique de César mais y a été interpolée par un faussaire au IIe siècle après J.-C.

---

1. M. Beckmann le reconnaît lui-même, *op. cit.*, p. 161 (à propos des animaux de la Forêt Hercynienne), et va même plus loin : « La question, dit-il, n'est pas de savoir si César a cru à l'exactitude de ses informations, mais s'il a pu avoir envie de raconter à ses lecteurs romains des choses de ce genre ». M. L.-A. Constans (*Rev. des Et. anc.*, 1931, p. 74) a marqué à ce propos une réprobation que je crois imméritée.

2. César, *Bell. Gall.*, V, 13, 1.

3. F. C. Wex, *Tacitus 'Agricola*, Braunschweig, 1852, p. 245 s.

4. Références dans Beckmann, *op. cit.*, p. 8 s. ; voir principalement les négations de H. Meusel, in *Jahresber. des Philol. Vereins zu Berlin*, XXXVII, 1910, p. 107 ; et de A. Klotz, *Caesarstudien*, Leipzig, 1910, et édition de César, Teubner, 1927.

Cette hypothèse, appuyée d'ailleurs par d'autres arguments, a été combattue par plusieurs érudits, notamment en France, et les objections qu'on lui a opposées paraissent décisives [1]. Nous ne les reprendrons donc pas ici. Il suffira de faire observer qu'elle ne rend nullement compte du silence de Tacite.

Ce n'est pas seulement, en effet, à propos des digressions géographiques que Tacite avait l'occasion de nommer César, mais sur diverses affirmations, éparses dans les *Commentaires* et que Tacite contredit sans les citer. En voici un exemple. César, racontant au livre IV sa première expédition en Bretagne, interrompt sa narration pour expliquer la tactique des essédaires bretons : Le char est, dit-il, avec la cavalerie, leur arme favorite, « equitatu et essedariis, quo plerumque genere in proeliis uti consuerunt » [2]. De ce char ils se servent un peu à la manière homérique : d'abord ils lancent des traits ; puis, aussitôt au contact de l'ennemi, les combattants sautent à terre et combattent de pied ferme : « ex essedis desiliunt et pedibus proeliantur » [3]. Les cochers ramènent aussitôt les chars hors de la mêlée : « aurigae interim paulatim ex proelio excidunt » etc. [4]. Il est probable, quoique César ne le dise pas, que le combattant, comme chez les autres peuples, était de condition supérieure à celle du cocher [5].

Tacite, lui aussi, parle de l'organisation militaire des Bretons : Leur force principale, dit-il, est dans l'infanterie ; certains peuples combattent aussi en char : le cocher est le plus noble, ses clients combattent devant lui : « In pedite robur ; quaedam nationes et curru proeliantur : honestior auriga, clientes propugnant » [6]. Et, lui aussi, il décrit la tactique des chars bretons, de façon d'ailleurs assez obscure : Les groupes de cavaliers (bretons) ayant été mis en déroute, les charriers se heurtèrent à l'infanterie (romaine) ; malgré la terreur qu'ils venaient d'inspirer, ils étaient arrêtés par la densité des formations romaines et les iné-

---

1. Cf. P. Lejay, in *Rev. de philol.*, XXXV, 1911, p. 366 ; C. Jullian, in *Rev. des ét. anc.*, XVI, 1914, p. 123 ; L.-A Constans, *César*, éd. Budé, p. XIV ; éd. Hachette, p. XL. Beckmann, *loc. laud.* (références).

2. César. *Bell. Gall.*, VI, 24, 1.

3. *Ibid.*, IV, 33. 1. Diodore attribue la même tactique aux Gaulois : V, 29 (sans doute d'après Posidonius).

4. *Ibid.*, IV, 33, 2.

5. Cf. H. d'Arbois de Jubainville, *Le char de guerre des Celtes dans quelques textes historiques*, in *Revue celt.*, IX, p. 387-393. Il serait, je pense, sans autre exemple, qu'un noble se retirât à l'arrière, laissant à ses clients l'honneur du combat.

6. Tacite, *Agricola*, 12.

galité du terrain : cela ne ressemblait nullement à un combat de cavalerie... : « Interim equitum turmae effusae, covinnarii peditum se proelio miscuere; et, quanquam recentem terrorem intulerant, densis tamen hostium agminibus et inaequalibus locis haerebant ; minimeque equestris ea pugnae facies erat, cum... » etc. [1]. Ici, par conséquent, c'est une véritable charge ; les chars entrent dans la mêlée ; le cocher ne les ramène pas en arrière ; il est aussi exposé que les combattants, et même davantage, et Tacite mentionne les chars vides emportés au hasard : « vagi currus, exterriti sine rectoribus equi, ut quemque formido tulerat, transversos aut obvios incursabant » [2].

Comme on voit, sur tous les points Tacite contredit César. Pour l'un les chars constituent la force principale des Bretons ; le combattant y est plus noble que le cocher, et combat à pied. Pour l'autre, la force principale des Bretons est dans l'infanterie ; sur les chars le cocher est plus noble que les combattants et ceux-ci combattent du haut de leur véhicule. Deux témoignages ne sauraient être plus opposés. Or il n'y a aucune raison de supposer que les deux passages de César contredits à cette occasion par Tacite constituent des interpolations. Personne, que je sache, n'y a songé et, au contraire, comme on va voir, il est évident que Tacite les a connus et volontairement contredits. Ainsi voilà un cas où Tacite utilise César sans le nommer. On n'est donc pas autorisé à tirer ailleurs argument de son silence pour supposer des interpolations. Quelle que soit la raison de ce silence, il faut la chercher ailleurs. Tel est le premier point qu'il convenait d'établir.

II

Les raisons de ce silence et celles de cette contradiction paraîtront sans doute moins obscures après analyse des passages dont nous venons de parler et de quelques autres analogues.

D'abord cette contradiction est volontaire. Elle pouvait aisément être évitée. César et Tacite, en effet, ont sans doute raison l'un et l'autre ; mais leurs indications ne se rapportent ni aux mêmes peuples ni à la même époque, César ayant combattu au milieu du 1er siècle avant notre ère les peuples du Cantium, tandis qu'Agricola se rencontrait avec les Calédoniens près de cent cinquante ans plus tard. Tacite qui remarque que le régime poli-

1. *Ibid.*, 36.
2. *Ibid.*

tique des Bretons a évolué [1], pouvait bien supposer qu'il en était de même de leurs institutions militaires. Il feint de n'y pas songer, et même exagère ses contradictions. Au chap. 12, il affirme, on l'a vu, que leur force principale est dans l'infanterie ; cependant quand on lit au chap. 36 la description de la bataille, on voit que la cavalerie et les chars y ont le premier rôle, tout comme chez César. C'est donc par goût de la contradiction que Tacite écrit « in pedite robur ».

Cette contradiction, il veut qu'elle soit remarquée du lecteur — ou, plus exactement, de l'auditeur, si, comme il est probable, l'*Agricola* a fait l'objet de récitations publiques. Et il veut que l'auditeur songe à César. A cet effet il reprend, en les travestissant, ses propres expressions : au « pedibus proeliantur « de César [2] répond le « curru proeliantur » de Tacite [3]. César appelle ces guerriers *essedarii* [4], Tacite, comme Lucain [5], les nomme *covinnarii* [6] ; en revanche, comme on a vu, l'*auriga* de Tacite n'a pas la même qualité, ni le même rôle, que celui de César. Chez l'un comme chez l'autre, ces chars, par leur fracas, inspirent une même terreur ; mais tandis que, chez César, « ipso terrore equorum et strepitu rotarum ordines plerumque perturbant » [7], les soldats d'Agricola se montrent moins impressionnables, et les covinnarii, « quanquam recentem terrorem intulerant densis tamen hostium agminibus..... haerebant » [8]. On peut encore noter, dans ces mêmes passages, le parallélisme de l'expression de César « se inter equitum turmas insinuaverunt » [9] avec celle de Tacite « peditum se proelio miscuere » [10]. C'est vraiment, une allusion continuelle et Tacite eût été à peine plus clair en nommant César.

Je me suis arrêté un peu longuement sur ces passages et l'on a vu pour quelles raisons. La contradiction de César par Tacite s'y étale, brutale, excessive, ironique et ostentatoire. Nous allons voir qu'il en est de même dans la description des chapitres 10 à 12.

---

1. Tacite, *Agricola*, 12.
2. César, *Bell. Gall.*, IV, 33, 1.
3. Tacite, *Agricola*, 13, 1.
4. César, *Bell. Gall.*, IV, 24 ; 32 ; 33 ; V, 9 ; 15 ; 10 ; 19.
5. Lucain, *Pharsale*, I, 426 (à propos des Belges); cf. Silius Ital., *Puniques*, XVII, 417 ; Pompon. Mela, III, 6, 52.
6. Tacite, *Agricola*, 36.
7. César, *Bell. Gall.*, IV, 33, 1.
8. Tacite, *Agricola*, 36.
9. César, *loc. cit.*
10. Tacite, *loc. cit.*

Si l'on confronte la description de Tacite avec celle de César, un fait apparaît d'abord, éclatant : le désaccord constant qui les oppose. Des points sur lesquels porte les descriptions de César, on peut faire deux groupes : les uns sont complètement omis par Tacite, les autres sont repris avec contradiction totale ou partielle ; mais pas une seule fois Tacite ne confirme le témoignage de César ; en revanche il y ajoute un certain nombre d'indications nouvelles.

Les omissions portent principalement sur les mœurs des Bretons, leur nourriture, leur tatouage, leur costume, la communauté des femmes, traits mentionnés par César [1]. C'étaient là, cependant, de ces détails étranges, de ces *curiosa*, dont Tacite se montrera , dans la *Germania* particulièrement friand. Son silence ici est bien remarquable. Nous verrons, dans un moment, comment l'expliquer. Contentons-nous, d'abord, de le constater.

Quant aux contradictions, elles sont nombreuses. Nous avons noté celle qui porte sur l'organisation militaire des Bretons. On peut en remarquer encore sur la forme de l'île : ici Tacite se montre particulièrement malicieux : « Tite-Live et Fabius Rusticus, dit-il en substance, ces excellents littérateurs, lui donnent la forme d'une double hache ; et telle est bien sa forme jusqu'à la Calédonie, mais au delà elle s'amincit en une sorte de coin [2] ». Or César la croyait triangulaire [3]. Tacite ne prend pas la peine de réfuter une opinion si manifestement inexacte et garde à son sujet un silence dérisoire.

César mentionne que, dans les îles du Nord, il y a, dit-on, au solstice d'hiver des nuits de trente jours, qu'il ne l'a pas vérifié, mais que la clepsydre atteste que les jours sont plus longs que sur le continent [4]. Tacite reconnaît ce dernier fait mais remplace la mention des longues nuits par celle d'un jour continuel, phénomène dont il fournit une explication absurde [5]. Sur l'origine des Bretons il adopte en partie les hypothèses de César, mais à contre-cœur et en remplaçant ses excellents arguments par des arguments de moindre valeur [6].

César mentionne l'île de Man et l'Irlande [7]. Avec orgueil Tacite — omettant assez étrangement ces deux terres, dont il parlera

---

1. César, *Bell. Gall*, V, 14.
2. Tacite, *Agricola*, 10.
3. César, *Bell. Gall.*, V, 13, 1.
4. *Ibid.*, 13, 3-4.
5. Tacite, *Agricola*, 12.
6. *Ibid.*, 11 ; César, *Bell. Gall.*, V, 12, 2-3.
7. César, *Bell. Gall.*, V, 13, 2-3.

plus loin — célèbre, en revanche, les Orcades, découvertes et conquises, et, surtout Thulé, « quam hactenus nix et hiems abdebat », et que n'avait pas vue César [1].

Mais où il triomphe, c'est dans l'énumération des productions du sol. La place qu'occupe cette énumération, à la fin d'une description par ailleurs assez bien ordonnée paraît d'abord inattendue. On va voir que cette place est déterminée par le désir malin de terminer le morceau par un trait à l'adresse de César. Et d'abord, avec un visible plaisir, Tacite, sur tous les points, contredit son devancier. Celui-ci avait dit qu'on ne trouvait en Bretagne ni hêtre ni sapin [2] ; Tacite rectifie : à l'exception des productions des climats chauds, tout y croît en abondance [3]. D'après César l'île produit de l'étain et du fer, mais importe le cuivre [4] : la Bretagne, dit Tacite, contient de l'or et de l'argent, et autres métaux [5].

En vérité les deux descriptions sont étroitement liées par cette contradiction continue. Si elles étaient indépendantes, le hasard nécessairement les eût fait concorder en quelques points. Si celle de César n'était qu'une interpolation postérieure à Tacite, elle aurait emprunté des traits à Tacite. Au contraire, le désaccord est constant, systématique, volontaire. Non seulement Tacite a connu la description de César, mais il l'avait sous les yeux en écrivant la sienne, et son propos a été de la contredire sur tous les points.

Ici, peut-être posera-t-on de nouveau la question : Pourquoi donc ne l'a-t-il pas nommé ? La réponse se trouve, je pense, dans les habitudes des récitations publiques. L'auteur, le conférencier, comme on sait, posait volontiers à son auditoire de ces petites énigmes, évoquant d'un mot, d'une citation textuelle ou approchée un passage d'un auteur connu [6]. Cet auteur on ne le nommait pas : au public de deviner ; au public le plaisir, en entendant « Germania omnis » [7] de se rappeler le « Gallia est omnis » de César [8], et, parmi le fracas des applaudissements de la fin, de saluer dans le « in medio relinquam » de Tacite [9], le « in medio

1. Tacite, *Agricola*, 10.
2. César, *Bell. Gall.*, V, 12, 5.
3. Tacite, *Agricola*, 12.
4. César, *loc. cit.*
5. Tacite, *Agricola*, 12.
6. Cf. A. Guillemin, *L'imitation dans les littératures antiques*, in *Rev. des Etudes lat.*, 1924, p. 46 ss.
7. Tacite, *Germania*, 1, 1.
8. César, *Bell. Gall.*, 1, 1.
9. Tacite, *Germania*, 46.

relinquemus » de Salluste [1]. La description de l'*Agricola* posait une énigme du même genre, énigme bien claire d'ailleurs, pour un public lettré et qui connaissait le *Bellum Gallicum*.

Au reste, n'eût-il pas compris, quelques indications étaient propres à le mettre sur la voie: et deux ou trois touches plus vigoureuses étaient destinées à frapper les moins clairvoyants. Dès le début de cette description on attendait le nom de César. Les *multi scriptores* qui avaient décrit la Bretagne n'étaient pas fort nombreux et nul ne pouvait oublier que César était le premier Romain qui fût entré en armes dans l'île encore inconnue. Tacite nomme Tite-Live. Il nomme Fabius Rusticus. Il ne nomme pas César: pourquoi? Ainsi la curiosité était à la fois piquée et dirigée.

Et si quelques esprits plus lents ne comprenaient pas, parvenaient jusqu'à la fin de la description sans avoir deviné le mot de l'énigme, ce mot leur était dévoilé en trois révélations de plus en plus claires : « La Bretagne, disait Tacite: produit de l'or et de l'argent et autres métaux, prix de sa conquête, « pretium victoriae » [2]. Voilà une accusation directe, Contre qui ? Contre Agricola ? Assurément non. Mais personne n'ignorait ce que Suétone allait dire, qu'il avait peut-être dit déjà, que Catulle, en tous cas, avait depuis longtemps stigmatisé, la cupidité du proconsul, enrichissant ses favoris des dépouilles celtiques, et les vers satiriques revenaient ici à la mémoire des auditeurs [3].

Presque aussitôt, d'ailleurs, Tacite redoublait le coup. « L'Océan y produit aussi, poursuivait-il, des perles ; sombres il est vrai, et grisâtres » [4]. Ce mot de perles devait éclairer les moins perspicaces, car cette fois encore on n'avait pas besoin, sans doute, des révélations de Suétone [5] pour savoir, ou pour dire, du moins, que c'étaient ces perles qui avaient attiré César en Bretagne. Tacite, ici, s'amuse un moment à dérouter ses auditeurs, et, gravement, examine pourquoi ces perles sont de qualité inférieure ; mais la fin de la phrase amène le trait satirique qu'on attendait : « Ego facilius crediderim naturam margaritis deesse quam nobis avaritiam. »

---

1. Salluste, *Catilina*, 19, 8. — On pourrait citer bien des allusions du même genre ; pour César, cf. Norden, *Die germanische Urgeschichte in Tacitus' Germania*, Leipzig, 1920, p. 327 ss. Il est possible que certaines de ces coïncidences soient involontaires ; cependant un artiste aussi conscient que Tacite a sans doute laissé, dans sa rédaction, peu de place au hasard. Cf. Norden, *op. laud.*, p. 297 ; Beckmann, *Geographie und Ethnographie*, p. 42, note 2.
2. Tacite, *Agricola*, 12.
3. Catulle, 29, 1-4 et 13 ; Cf. Suétone, *César*, 54, 2.
4. Tacite, *Agricola*, 12.
5. Suétone, *César*, 47.

Ainsi, il est bien clair pour les auditeurs qu'il s'agit ici de César. Il n'était pas nécessaire de le nommer. Et cependant Tacite le nomme. Sans doute le plan de son discours le conduisait à placer après la description de la Bretagne l'histoire de sa conquête. Mais il est difficile de ne pas voir une nouvelle malice dans le fait que ces allusions transparentes à la cupidité de César sont suivies, presque immédiatement, du nom même de ce personnage. Et ce n'est sans doute pas un hasard si les derniers mots de la phrase corrigent et atténuent ce que les premiers pouvaient avoir de trop admiratif : « Igitur (ce terme est assez vague pour prêter à diverses interprétations), — Igitur primus omnium Romanorum divus Julius, cum exercitu Britanniam ingressus, quanquam prospera pugna terruerit incolas ac litore potitus sit, potest videri ostendisse posteris, non tradidisse [1] ».

Encore une fois, la conclusion, désobligeante mais fort claire, était que César n'avait su ni conquérir la Bretagne ni la décrire. Il n'y a donc pas à expliquer un silence, encore moins une ignorance de Tacite à l'égard de César, puisque ce silence et cette ignorance n'existent pas. Bien au contraire, la description de Tacite, avec ses lacunes, ne se comprend bien qu'en fonction de celle de César dont elle est un complément et une rectification. Et, d'un point de vue littéraire, elle perd presque toute sa saveur si l'on se refuse à y voir ce qu'elle paraît bien être, une critique continuelle de César, ou plutôt une satire âpre et malveillante.

III

Une telle attitude, hostile et hargneuse, peut paraître un peu surprenante à l'égard d'un homme dont Tacite devait admirer au moins certaines qualités. Peut-être songera-t-on à opposer à notre jugement la qualification de *summus auctorum*, où l'on voit ordinairement un témoignage d'admiration de Tacite à César [2].

Cette expression, comme on sait, se trouve dans la *Germania* [3]. Or l'examen, même le plus superficiel, de la *Germania*, y reconnaît sans peine les mêmes sentiments à l'égard de César. Assurément ils s'y manifestent de façon moins constante car, sans

1. Tacite, *Agricola*, 13.

2. Meusel, éd. de la *Germania*, 28, pense même qu'elle exprime l'approbation de Tacite pour toute l'œuvre de César. Les autres éditeurs, quoique restreignant l'étendue de ce sentiment à l'information particulière n'en contestent pas le sérieux. Caractéristique à cet égard est l'attitude de Norden, *Urgeschichte*, p. 317, note 1, à la fin ; cependant cf. *ibid.*, p. 316.

3. Tacite, *Germania*, 28, 1.

chercher d'autres motifs, les deux dissertations sont d'étendue trop inégale pour permettre un parallélisme qui, d'ailleurs eut été bientôt fastidieux. Mais ici encore, chaque fois que Tacite a trouvé l'occasion de contredire César il l'a saisie avec empressement, et sa contradiction s'est exprimée de façon ordinairement désobligeante.

Il ne paraît pas nécessaire de le démontrer en détail, les éditeurs ayant depuis longtemps relevé ces divergences [1]. Si elles sont moins nombreuses (nous verrons pourquoi), elles sont sinon plus complètes, du moins plus évidentes encore que dans *l'Agricola*, Tacite ayant pris soin, plusieurs fois, de les signaler malicieusement à l'attention de son auditoire [2]. L'un de ces signaux est le « Germania omnis » qui commence sa dissertation [3]. On y a vu un hommage aux qualités ethnologiques de César [4]. C'est là, je crois, prendre l'expression exactement à contresens. J'y vois, pour ma part, une raillerie en même temps qu'un clin d'œil adressé aux auditeurs. Ce clin d'œil leur rappelait que, dans *l'Agricola*, Tacite avait constamment contredit César ; il les avertissait de bien écouter la lecture de la *Germania*, où ils trouveraient des contradictions analogues.

L'une des plus complètes se constate dans les chapitres consacrés à la religion des Germains. Comme chacun sait, les indications de la *Germania* sont sur ce point entièrement différentes de celles de *Bellum Gallicum*. Si Tacite avait eu pour la science ethnologique de César ou pour son œuvre, ou simplement pour sa personne, l'admiration que supposent certains critiques, il eût atténué, expliqué, justifié la contradiction. Bien loin de là, il la signale, il la souligne avec insistance « pour bien marquer qu'il veut contredire César » [5] ; et il la signale non pas à regret et en s'excusant mais, malicieusement, par une citation ironique :

---

1. Voir notamment A. Lückenbach, *De Germaniae Taciteae fontibus*, Diss. Marburg, 1891, p. 33 ; cf. Norden, *op. cit.*, p. 316 s., et, tout dernièrement, la très intéressante étude de G. Stümpel, *Name und Nationalität der Germanen* ; *eine neue Untersuchung zu Poseidonios, Cäsar und Tacitus*, in *Klio* (*Beiheft 25*), 1932, p. 44 ss.

2. Je crois, en effet, quelle que soit la place de la *Germania* dans l'œuvre de Tacite, que cette dissertation a été rédigée en vue de lectures publiques ; le style, la composition et même le choix des détails paraissent caractéristiques ; cf. Goelzer, éd. de *la Germanie*, Hachette, p. IX s.

3. Tacite, *Germania*, 1, 1.

4. En dernier lieu : Beckmann, *Geogr. u. Ethnogr.*, p. 42, n. 2, à la fin.

5. Dosson, *Comment.* de César, éd. Hachette, VI, 17, 1, p. 331 ; cf. L. Constans et P. Girbal, *Germania*, IX, 1, p. 38, et, tout récemment, E. Kalinka, *Bericht über Cäsars und seiner Fortsetzer Schriften* (*1898-1928*) in *Jahresber.* de Bursian, 224, 1929, p. 201.

« Deorum maxime Mercurium colunt » [1]. L'auditeur lettré, se souvenant que l'expression est de César [2], qui l'applique aux Gaulois, peut croire un instant que Tacite, lui aussi, va parler des Gaulois. Non pas, répond Tacite, il s'agit bien des Germains, sur la religion desquels César n'a fait que répéter de vieilles erreurs, comme sur tant d'autres points. La citation prend ici un aspect de parodie.

Nous sommes maintenant, semble-t-il, prêts à comprendre correctement le « summus auctorum ». Voici le passage où se trouve cette qualification [3] : « Validiores olim Gallorum res fuisse summus auctorum, divus Julius, tradit, eoque credibile est etiam Gallos in Germaniam transgressos : quantulum enim amnis obstabat quominus, ut quaeque gens evaluerat, occuparet permutaretque sedes promiscuas adhuc et nulla regnorum potentia divisas ? » Ces lignes sont pleines de venin.

Naturellement, « summus auctorum » signifie « non pas le plus grand écrivain, « mais » la plus sûre des autorités [4] », ou plus exactement « la plus éminente des autorités », et, naturellement aussi, cette autorité ne s'étend pas à toute l'œuvre de César, mais seulement à l'ethnographie gauloise [5]. Mais, même en en restreignant ainsi la portée, le jugement doit-il être pris au sérieux ?

Tacite constate que des peuples gaulois occupent ou ont occupé des parties du territoire germanique. Comment expliquer un fait qui semble contredire la supériorité des Germains et qui choque vivement les sentiments de Tacite ? Il consulte divers auteurs ; aucun — et cette ignorance, soit dit en passant, est assez étrange — ne sait que les Celtes sont venus de Germanie en Gaule ; tous au contraire mentionnent les conquêtes et les lointaines expéditions des Gaulois. Il faut donc bien admettre qu'à l'époque de ces conquêtes les Gaulois étaient plus puissants que les Germains. La conséquence est nécessaire et n'a besoin d'aucun garant. Mais Tacite admire les Germains ; nous verrons plus loin qu'il hait les Gaulois. Il va donc s'efforcer d'atténuer autant que possible cette supériorité.

D'abord il évite de prendre à son compte l'affirmation géné-

---

1. Tacite, *Germania*, 9,1.
2. César, *Bell. Gall.*, VI, 17, 1.
3. Tacite, *Germania*, 28, 1.
4. Constans et Girbal, *op. cit.*, et autres ; c'est le sens adopté.
5. On n'insisterait pas ici sur le sens de cette expression si elle n'avait été mal comprise par quelques commentateurs allemands, notamment Meusel ; cf. Beckmann, *op. laud.*, p. 42 et note 1.

rale : « La supériorité, autrefois, était du côté des Gaulois, raconte le divin Jules, la plus éminente des autorités. » Je ne suis même pas bien sûr que la phrase n'ait pas un double sens. César avait dit : « Fuit antea tempus cum Germanos Galli virtute superarent [1]. » On sous-entend donc, après le « validiores » de Tacite, un « quam Germanorum » [2]. Mais la suite, comme on va voir, semble postuler plutôt un « quam hodie ». Tacite aurait donc ici, tout en évoquant la phrase de César, suggéré une affirmation différente [3].

Quoi qu'il en soit, après avoir rapporté le témoignage de « la plus éminente des autorités », il s'applique aussitôt à le détruire en détail. D'abord vient la restriction marquée par « etiam ». Plusieurs peuples germaniques, vient de noter Tacite, ont passé en Gaule [4] ; si donc les Gaulois ont été jadis plus vaillants (qu'aujourd'hui), on peut admettre qu'eux *aussi* ont franchi le Rhin. En effet — et ici nouvelle atténuation — en effet, qu'est-ce que le Rhin ? un tout petit obstacle que pouvait franchir sans peine celui des deux peuples qui l'avait emporté sur le champ de bataille. Et enfin, ces territoires qu'occupait le vainqueur, ce n'étaient point de ces patries que l'on défend ardemment : c'étaient des « terrains vagues », des terrains sans maître. Ainsi toutes les conquêtes gauloises se trouvent ramenées à des incidents sans importance, à des bousculades de tribu à tribu, suivies du passage, dans un sens ou dans l'autre, d'un très faible obstacle, et de l'occupation de terrains vagues. — Il semble bien que l'affirmation de César, et par là sa « summa auctoritas » subissent ici des atteintes assez rudes.

Ses exploits militaires, même, y sont évidemment amoindris. On ne saurait, en effet, parler de César et du Rhin sans songer au passage du fleuve par le proconsul. Or ce passage, décrit avec tant d'« eloquentia » en trois chapitres du *Bellum Gallicum* [5] n'était qu'un de ces exploits faciles et journaliers, et ce fleuve si redoutable « propter latitudinem, rapiditatem altitudinemque » [6], comme, sous la plume de Tacite, il perdait de sa majesté, « quantulum obstabat » ! Ainsi le passage du Rhin allait rejoindre le débarquement en Bretagne parmi les tentatives manquées par

1. César. *Bell. Gall.*, VI, 24, 1.
2. Constans et Girbal, Gœlzer, etc.
3. Cf. *Agricola*, 11 : « Gallos quoque in bellis floruisse *accepimus* ; mox segnitia cum otio intravit », etc.
4. Tacite, *Germania*, 27, 5.
5. César, *Bell. Gall.*, IV, 16-18.
6. *Ibid.*, IV, 17, 1.

César, les seuls de ses exploits que Tacite ait jugé utile de mentionner [1], montrant clairement par un tel choix que ces mentions n'étaient pas dictées par l'admiration.

Le chapitre de Tacite se poursuit sur le même ton d'ironie, tantôt voilée, tantôt plus marquée : Quels sont donc ces peuples gaulois émigrés en Germanie ? Les Helvètes et les Boïens, qui depuis en ont été chassés [2] ; les Oses, dont on ne sait rien. Bien plus, le renom de courage des Gaulois est si peu répandu, et par conséquent César s'est si complètement trompé, que des peuples d'origine douteuse, et plus probablement celtique [3], « Treveri et Nervii, circa affectationem germanicae originis ultro ambitiosi sunt, tanquam, per hanc gloriam sanguinis, a similitudine et inertia Gallorum separantur [4]. » En fait les seuls vrais Germains qui habitent sur la rive gauche du Rhin sont les Vangions, les Triboques et les Némètes. Quant aux Ubiens, quoique colonie romaine, ils ne rougissent pas de leur origine germanique.

La régularité de la composition, qui va des peuples purement gaulois aux peuples purement germaniques, semblait demander que les Ubiens romanisés fussent mentionnés avant les Vangions et autres alliés d'Arioviste. Mais Tacite les réservait pour la fin de son chapitre : ces Ubiens, ont été « experimento fidei, super ipsam Rheni ripam collocati, ut arcerent, non ut custodirentur » [5]. Or le premier gage de leur fidélité aux Romains, c'est à César qu'ils le donnèrent ; c'est grâce à leur alliance qu'il put construire son fameux pont et ils facilitèrent donc un passage déjà si peu difficile.

Sans chercher d'autres exemples, on peut constater que Tacite, dans la *Germania*, moins constamment sans doute que dans l'*Agricola* mais avec un même parti-pris, avec une égale âpreté, épie toutes les occasions de contredire César et de déprécier ses exploits. C'est par dérision qu'il l'appelle « summus auctorum » et le ton qu'il emploie à son sujet, parfois dur et sec, plus souvent ironique, est toujours hostile.

---

1. Cf. *supra*, p. 25 et note 49.
2. Il ne nomme même pas les Volques, cependant mentionnés par César, *B.G.*, VI, 24 ; sans doute juge-t-il que puisqu'ils ont disparu, il n'y a plus besoin de parler d'eux, fait remarquer M. Stümpel, qui ajoute : « Eine uns seltsam anmutende Art zu argumentieren » *op. cit.*, p. 44).
3. Ces lignes, bien entendu, sont une paraphrase, non une traduction.
4. Sur le caractère ironique de cette phrase : Norden, *Urgeschichte*[3], p. 374.
5. Tacite, *Germania*, 28, 9.

IV

Que Tacite ait contredit César, qu'il ait rectifié ses affirmations partout où il les jugeait inexactes, rien de plus naturel et de plus légitime. Au reste, d'autres l'avaient fait avant lui [1]. Mais justement parce qu'ils l'avaient fait, il n'était plus utile d'insister sur ces erreurs, ni surtout d'y insister avec tant de malignité. Cette malignité procède donc d'une hostilité particulière de Tacite à l'égard de César. On peut s'étonner, encore une fois, d'une telle attitude ; je ne crois pas qu'on puisse en contester la réalité. Il y a donc lieu d'en chercher une explication.

A vrai dire, il en est une, d'ordre général, dans le caractère même de Tacite, caractère aigri, amer, ironique, qui ne connaît d'autre plaisanterie que le sarcasme, d'autre rire que le ricanement. On aurait fort à faire à énumérer ses haines ; ses sympathies ne sont pas nombreuses, et quand, par grand hasard, il donne à quelqu'un des éloges, il semble que ce soit pour être désagréable à quelque autre.

Dans un esprit aussi chagrin il n'est pas besoin de bien puissants griefs pour déterminer de vives antipathies. Tacite pouvait en avoir d'assez forts contre César. Quelques-uns n'étaient pas très honorables ; je crois, cependant, qu'on peut en soupçonner l'existence. Le premier de tous les Romains, César était entré en Bretagne et l'avait décrite, le premier il avait franchi le Rhin et parlé des mœurs germaniques. Par là il était à la fois rival d'Agricola et de Tacite. Il avait vaincu les Germains, ces vertueux, ces idylliques sauvages, et par là offensé l'atrabilaire sénateur qui les proposait en modèles à ses concitoyens. Aussi fallait-il accuser l'échec des expéditions dans cette Bretagne, « désignée, mais non conquise » par César ; tourner en dérision le passage du Rhin, si faible obstacle ; satiriser les deux descriptions et souligner ironiquement la moindre erreur du « summus auctorum ».

A côté de ces raisons il en était de plus avouables. D'abord des raisons d'ordre technique. Tacite, on ne peut le contester, emploie en géographie et en ethnographie des méthodes relativement scientifiques. Le fait est particulièrement frappant dans le choix des sources. Pour sa description de la Germanie comme pour celle de la Bretagne, il n'admet, semble-t-il, que des témoi-

1. Norden, *op. laud.*, p. 314 s.

gnages directs ou qu'il juge tels. Pour celle de la Bretagne, la source unique paraît être le récit d'Agricola lui-même, ou plus exactement, les réponses d'Agricola questionné par Tacite [1]. Pour la Germanie, comme l'a démontré M. Norden, il a utilisé d'une part des sources orales, d'autre part les *Guerres de Germanie* de Pline [2], à qui il croyait pouvoir accorder confiance comme à un homme qui a longtemps séjourné dans le pays. Que l'emploi de ces méthodes lui aient donné tous les résultats qu'il en attendait, c'est ce qu'on n'oserait affirmer [3]; mais il est bien certain que ces méthodes, ou tout au moins l'esprit qui avait dicté leur choix, étaient des méthodes et un esprit scientifiques, bien opposés par conséquent à l'esprit qui avait inspiré les dissertations de César et à la méthode qu'il y avait appliquée. César, en effet, esprit éminemment pratique, ne considérait que l'utile ou l'utilisable ; étranger à toute curiosité désintéressée, il ne se souciait nullement de l'ethnographie. Comprenant, assez tardivement, qu'un livre comme le sien ne pouvait se passer de digressions ethnographiques, mais peu désireux et sans doute incapable d'en composer d'après ses propres observations, il se contenta certainement de compiler sans critique les informations des Grecs [4] qui, avant lui, avaient décrit la Bretagne, la Germanie et aussi la Gaule [5]. Il est même probable qu'il confia à l'un de ses secrétaires le soin d'une besogne si fastidieuse [6]. Tacite, qui avait consulté, qui avait sous les yeux ces sources grecques, pouvait

---

1. C'est ainsi que j'interprète le « rerum fide » du chap. 10. Tacite, bien entendu, a lu les prescriptions de ses prédécesseurs, mais il a dû, sur chacune de leurs indications, consulter son beau-père, et rejeter celles d'entre elles qui n'étaient pas confirmées par le témoignage du témoin oculaire. Cette hypothèse, entre autres avantages, explique les insuffisances de la description de Tacite ; cf. ci-après, note 70. — Sur les sources de l'*Agricola*, une opinion différente a été soutenue par M. W. Capelle, *Zu Tacitus' Archäologien*, in *Philologus*, 1928, p. 463-493.

2. Norden, *op. laud.*, p. 142 s. et 428 s.

3. Agricola, de toute évidence, ne s'intéressait pas à l'ethnographie et ne put guère communiquer à Tacite d'indications intéressantes, et Tacite a certainement eu tort de rejeter comme « eloquentia » plusieurs indications des sources grecques de César. Quant à Pline, c'était assurément un honnête érudit et un prodigieux compilateur, mais il a dû « voir » en Germanie tout ce qu'en avaient raconté les Grecs ses prédécesseurs.

4. Principalement Posidonius ; cf. S. Reinach, *Alluvions et cavernes* (1889), p. 57 et 60 ; et *Cultes, mythes et religions*, V, p. 205 ss ; Dottin, *Manuel celtique*[2], p. 7.

5. Sur les coutumes militaires des Gaulois il s'est borné à éliminer les informations périmées de ses prédécesseurs sans se donner la peine de les remplacer par des indications personnelles.

6. Hypothèse de L.-A. Constans. *Comment.*, Ed. Budé, p. XIV, admise comme très vraisemblable, par Durry, in *Rev. ét. lat.*, 1931, p. 181.

les reconnaître sans peine, et constater, par conséquent, que les descriptions de César n'avaient aucune personnalité. Il rangea donc leur auteur, dédaigneusement, parmi les « eloquentissimi auctores ». Son antipathie et son mépris sont, en somme, les sentiments ordinairement éprouvés par le « scientifique » à l'égard du « littéraire ».

Mais dans ces reproches il y a autre chose. Tacite, en cela très Romain, n'est pas un dilettante. S'il écrit la *Germania* ce n'est pas pour le seul plaisir de tracer un tableau ethnographique. C'est plutôt, sinon exclusivement, pour imposer à ses compatriotes le portrait de ces peuples si menaçants pour l'empire, le spectacle de leurs forces matérielles et de leurs vertus encore plus redoutables [1]. Or un tel tableau n'est pas un amusement mais une chose sérieuse. Il doit être traité « rerum fide », non pas d'après des traditions plus ou moins exactes. César ne l'a pas compris. Il n'a donc pas vu l'importance de la Germanie, le danger constant dont elle fait peser la menace sur l'empire et le rôle que les destins semblent lui assigner dans la chute prochaine de Rome.

Car c'est là, je crois, le centre des préoccupations de Tacite. Ses sentiments, ses opinions politiques, toute son attitude et son œuvre dépendent principalement de ces préoccupations, de ces craintes, ou plutôt, le mot n'est pas trop fort, de cette hantise. Vivement frappé par les signes de décadence qu'il aperçoit autour de lui, très sensible aux prédictions qui annonçaient de toutes parts la chute de Rome [2], il estime qu'une seule tâche s'impose à tous les Romains : prendre les mesures propres sinon à empêcher, du moins à retarder l'accomplissement des funestes destins.

L'indifférence et la folie de ses concitoyens lui laissent peu d'espoir ; de là son pessimisme, sa misanthropie, ses violences, ses sarcasmes.

---

1. Sur le but de la *Germania* les commentateurs ne sont pas d'accord ; cf. H. Drexler, *Bericht über Tacitus für die Jahre 1913-1927*, in *Jahresbericht* de Bursian, 224, 1929, p. 305 ss. Je crois qu'il était multiple, Tacite voulant à la fois proposer un modèle à ses compatriotes, émouvoir leur indifférence et peut-être les engager à la guerre. En tout cas ce but était pratique.

2. Cf. Tacite, *Annales*, II, 85, VI, 28, *Histoires*, IV, 54 ; V, 13 : etc. Le passage le plus important est la phrase célèbre « Urgentibus (jam ?) imperi fatis » (*Germania*, 33), où *fata* doit être entendu au sens proprement religieux. Cf. S. Reinach, *Une prédiction accomplie*, in *Rev. d'hist. des Relig.*, 1906, p. 1-9, reprod. dans *Cultes, mythes et religions*, III, p. 302-310 ; R. Reitzenstein, in *Nachr. d. Göttinger Gesellsch.*, 1914, p. 259, et *Neue Wege zur Antike*, IV, 1927, p. 15 ; G. Andresen, in *Wochenschr. f. klass. Philol.*, 1915, p. 755-758 ; C. Landi, *Urgentibus imperii fatis*, in *Miscell. di studii storici in onore di Cam. Manfroni*, Padova, 1925 ; C. Pascal, *Un opusculo sopra una frase famosa di Tacito*, in *Athenaeum*, N. S., IV, 1926, p. 55-57.

De sa préoccupation essentielle procèdent également ses idées politiques. Tacite, par sa naissance, par l'influence de son milieu, était conservateur ; il eût dû être républicain. Mais le temps n'est plus de philosopher dans l'abstrait. *Fata urgent.* Les faits sont là : une république est impossible ; l'empire existe ; il faut en tirer le meilleur parti. Ce qu'on peut espérer de mieux, c'est une monarchie constitutionnelle, un mélange de république et de monarchie, un régime assuré par la collaboration du prince avec l'élite de la nation, le sénat et les chevaliers [1].

Un moment, il crut que ce régime allait se réaliser. L'avènement de Trajan lui parut l'aurore d'un siècle de félicité [2]. Il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il s'était trop flatté, qu'un tel régime « est plus facile à louer qu'à établir, et que, s'il s'établit, il ne dure pas » [3]. Le sénat et les chevaliers à qui revient « aliqua pars et cura rei publicae » [4], ne s'en soucient guère. Il n'existe plus à Rome, ni esprit public, ni patriotisme ; ce reste de république ne peut donc être sauvé et l'empire s'achemine rapidement vers la catastrophe inéluctable [5].

Or, dans la ruine de la république, dans l'affaiblissement et la dégradation du sénat, en un mot, dans la préparation de la catastrophe finale, César avait joué un rôle que ne pouvait oublier l'aristocrate, le sénateur, le patriote anxieux.

V

A l'antipathie de Tacite pour César est liée, semble-t-il, celle qu'il manifeste en toute occasion à l'égard des Gaulois.

Le reproche qu'il leur adresse est celui de lâcheté, *segnitia* [6]. La lâcheté, pour lui, est le caractère essentiel des Gaulois, si essentiel qu'il suffit à faire reconnaître comme celtiques certains peuples habitant la Germanie [7]. C'est faire injure aux légions qui ont vaincu les Germains de leur opposer des Gaulois [8]. Et

---

1. Cf. Jefferson Elmore, *Tacitus and some Roman ideals*, in *Univ. of California Chronicle*, XVIII, 1916, p. 58-71 ; Fr. Arnaldi, *Le idee politiche, morali e religiose di Tacito*, Roma, 1921 ; Reitzenstein, *Neue Wege* ; H. Drexler, *op. laud.*, p. 424-439.
2. Tacite, *Agricola*, 2.
3. Tacite, *Annales*, IV, 33.
4. Tacite, *Histoires*, I, 50.
5. Cf. Drexler, *loc. laud.*, p. 433.
6. Tacite, *Agricola*, 11.
7. Tacite, *Germania*, 43. — Sur cette caractérisation : W. Capelle, *Zur Tacitus' Archäologien*, in *Philologus*, 1929, p. 349-367.
8. Tacite, *Annales*, III, 46.

de fait, les révoltes de Florus et de Sacrovir sont arrêtées par un prompt écrasement que Tacite dépeint avec une raillerie sèche et des détails grotesques, très extraordinaires dans les littératures et l'art antiques [1].

Les Gaulois ont-ils été plus vaillants autrefois? Tacite n'en est pas bien sûr. On le dit : « accepimus. » Mais « la lâcheté est entrée en eux avec l'inaction et ils ont perdu leur courage avec leur liberté » [2]. Et qui prétend que les Gaulois étaient jadis plus braves? Il est probable que Tacite pense ici à César. En tous cas, comme nous avons vu, il le nomme, dans la *Germania*, à l'appui de cette opinion, comme la plus éminente des autorités; et nous avons vu aussi que cette qualification est ironique [3].

Or, rien n'est moins justifié que le mépris de Tacite. Les auteurs grecs ou romains ont attribué aux Gaulois, comme à la plupart de leurs ennemis, une riche collection de défauts et de vices [4]; mais la lâcheté n'y figure pas : tous, au contraire, en plein accord, insistent sur leur vaillance et même leur témérité [5]. Cette vaillance, d'ailleurs, il était bien difficile de n'en pas convenir quand on se rappelait les nombreuses expéditions celtiques en tous pays et les armées hellénistiques ou romaines défaites par les Gaulois. Si l'on traitait de lâches les vainqueurs de l'Allia, quel nom méritaient les vaincus?

Que les Gaulois, à mesure qu'ils se civilisaient, aient perdu de leur ardeur belliqueuse, c'est là un phénomène constant dont il n'y a pas à s'étonner. Mais il ne s'ensuit pas qu'ils fussent devenus des lâches. La domination romaine leur avait interdit les armes : ils cessèrent donc d'en porter. Comme tous les habitants de l'empire, ils ne furent plus que des civils, « oppidani » [6]. Des civils qui prennent les armes sont aisément vaincus par des troupes régulières, surtout bien organisées et composées de soldats de métier. C'est ce qui arriva aux révoltés de 21, et c'est ce qui ne pouvait manquer d'arriver. A une époque où le service militaire n'était plus obligatoire, les millions de civils qui peu-

---

1. Cf. S. Reinach, *Les Gaulois dans l'art antique*, 1889, p. 4 s. : » Les anciens avaient trop de goût pour représenter leurs ennemis sous des traits grotesques » ; etc. Mais chez Tacite la passion l'emporte.

2. Tacite, *Agricola*, 11.

3. Cf. *supra*.

4. Cf. G. Dottin, *Manuel pour servir à l'étude de l'antiquité celtique*, 2e éd., 1915, p. 144 ss.

5. Polybe, II, 14, 30; César, *Bell. Gall.*, VII, 25; Tite-Live, V, 44; Strabon, IV, 4, 2; Florus, II, 4; Elien, *Hist. var.*, XII, 23; Ammien Marcellin, XV, 12, 3; etc.

6. Tacite, *Annales*, III, 46.

plaient l'empire, obéissaient à quelques milliers de soldats ; chez tous, et non seulement chez les Gaulois « segnitia cum otio intravit » [1].

Cette « lâcheté » fut-elle, comme le prétend Tacite, plus grande en Gaule que dans le reste de l'empire? C'est le contraire qui est vrai. De tous les peuples soumis à Rome, les Gaulois furent ceux chez qui l'esprit militaire resta le plus vivace. A une époque où les Romains proprement dits se dérobent [2], l'armée du Rhin surtout, était en grande majorité composée d'éléments gaulois, et la Gaule fournissait de recrues non seulement les corps auxiliaires, ailes ou cohortes, mais les légions mêmes, jusqu'aux confins de l'empire [3]. Ainsi l'accusation de Tacite est injuste et malveillante et témoigne d'une véritable animosité à l'égard des Gaulois.

Elle procédait, selon toute vraisemblance, de l'esprit conservateur, ou plutôt réactionnaire, qui était celui de Tacite. J'ai peine à croire, sans doute, qu'il ait été de ceux qui reprochaient aux Gaulois le siège du Capitole [4]. Mais, avec beaucoup de sénateurs, il souffrait de siéger à côté de ces « demi-barbares » [5], qui, ambitieux et riches, s'emparaient de toutes les places ou, tout au moins, y rivalisaient avec les citoyens d'antique origine [6]. On peut croire que c'est pour avoir ouvert toutes grandes aux Gaulois les portes de la cité romaine que Claude a été si malmené par les historiens conservateurs, et en a reçu le renom immérité de sottise [7].

Or, Claude ne faisait ici que reprendre l'œuvre de César [8]. César, conquérant de la Gaule, mais non pas l'ennemi des Gaulois. Bien au contraire, il semble que, dès le lendemain de la conquête, entre ces vaillants guerriers et le valeureux conquérant [9] se soit nouée une véritable amitié qui, chez César, était sans doute calculée, mais qui, chez les Gaulois, se fondait sur l'admiration, la sympathie et la confiance [10]. César est vraiment l'ami des Gaulois : il confère le droit de cité à tous les Cisalpins [11]

1. Tacite, *Agricola*, 11.
2. Tacite, *Annales*, III, 40.
3. Cf. C. Jullian, *Hist. de la Gaule*, III, p. 136 ss., 294 ss. ; VIII, p. 74 ss.
4. Tacite, *Annales*, XI, 23 ; cf. Boissier, *L'opposition sous les Césars*, p. 294.
5. Suétone, *César*, 76, 3.
6. Tacite, *Annales*, XI, 23.
7. Suétone, *Claude*, 38, 3.
8. C. Jullian, *op. laud.*, III, p. 256.
9. Cf. Florus, I, 45, 26, : « Fortem virum, vir fortissime, vicisti. »
10. Jullian, *op. laud.*, III, p. 21 ss.
11. Tacite, *Annales*, XI, 23 ; cf. Jullian, *loc. cit.*, p. 16 s.

et à beaucoup de Transalpins, non seulement de la Narbonnaise, mais de la Celtique, et « quelques-uns de ces nouveaux citoyens arrivèrent presque d'emblée à la dignité de sénateurs »[1]. Le jour même de son triomphe, on le plaisantait sur ce point : « Il mène les Gaulois en triomphe et, en même temps, dans le Sénat, ces mêmes Gaulois ont quitté leurs braies et pris le laticlave[2] ».

« La braie transalpine a envahi nos tribunes », disait Cicéron[3]. Et de cette invasion, tout aristocrate se sent humilié et dans sa dignité de sénateur, et dans son culte de l'antique Cité. César, avant Claude, en est responsable. Tacite ne la lui pardonne pas. Ses griefs contre les sénateurs gaulois, contre tous les Gaulois, s'ajoutent à ses griefs contre le tyran qui a piétiné le sénat et la liberté. Tous ces griefs s'additionnent ou plutôt se combinent et se multiplient, et c'est une sorte de quintessence des haines de Tacite que l'on sent dans la phrase où il raille à la fois les Gaulois et leur grand ami : « Validiores olim Gallorum res fuisse summus auctorum divus Julius tradit. »

Ainsi peut, semble-t-il, s'expliquer l'attitude de Tacite à l'égard de César. Son antipathie, accrue peut-être par quelque jalousie, est fondée surtout sur des raisons d'ordre politique.

Peut-être s'étonnera-t-on qu'une antipathie qui devait être vive se soit manifestée d'une façon si discrète. Mais si importante que fût la personne de César, il y avait, quand écrivait Tacite, un siècle et demi qu'il était mort. Tacite avait plus près de lui et pour ainsi dire sous la main assez d'ennemis à détester et à flétrir sans aller chercher si loin les César, les Catilina, les Marius ou les Gracques. Il se contenta donc, à l'occasion, de dire une partie du mal qu'il en pensait. Et il le dit à sa façon, par voies d'allusions et de sarcasmes, non sans une certaine obscurité, qui lui était devenue naturelle et à travers laquelle, à tâtons, nous nous efforçons de retrouver sa pensée.

Marseille, juin 1931.

Paul Couissin.

---

1. Jullian, *ibid.*, p. 39.
2. Suétone, *César*, 80, 2.
3. Cicéron, *Lettres familières*, IX, 15.

LE SENS DU MOT ΚΟΛΟΣΣΟΣ

ET LES NOMS GRECS DE LA STATUE

Après l'étude de M. Chantraine [1], on peut tenir pour acquis deux points d'étymologie : 1° il n'existe aucun rapport démontrable entre κολοσσός et l'obscur κολεκανός « homme long et maigre (?) » transmis par un fragment altéré de Strattis ; 2° κολοσσός entre dans une série caractérisée comme préhellénique par le suffixe -σσος. Mais il s'en faut que la signification première du mot soit pour autant éclaircie. D'un examen rapide des plus anciens témoignages, d'ailleurs peu nombreux, on retire même une impression d'incohérence. Tandis que, chez Hérodote, κολοσσός semble désigner exclusivement d'énormes statues égyptiennes, Eschyle le prend dans une acception différente et encore indécise ; la loi sacrée de Cyrène, dans un emploi religieux qui ne coïncide en apparence avec aucun des deux autres.

C'est dans ce dernier texte, par l'antiquité même du rite qu'il révèle, que nous surprendrons la valeur technique d'un terme dont l'histoire reflète un procès de civilisation :

§ 17. ικεσιος επακτος · αι κα επιπεμφθηι επι ταν
οικιαν, αι μεγ κα ισαι αφ᾽ οτινος οι επῆνθε, ο-
νυμαξει αυτον προειπων τρις αμερας, αι δε
κα τεθνακηι εγγαιος ἡ αλλη πη απολωλη[ι],
αν μεγ κα ισαι το ονυμα, ονυμαστι προερει, αι
δε κα μη ισαι · « ω ανθρωπε, ειτε ανηρ ειτε γυνα
εσσι », κολοσσος ποιησαντα ερσενα και θηλεια[ν]
ἡ καλινος ἡ γαινος, υποδεξαμενον παρτιθ[ε]-
μεν το μερος παντων, επει δε κα ποιησες τα
νομιζομενα, φεροντα ες υλαν αεργον ερε[ι]-
σαι τας κολοσσος και τα μερη [2].

« Un suppliant étranger [3]. Si (le suppliant) a été envoyé dans une

1. *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale*, XXX, 1930, p. 449-452.

2. Le texte est commodément reproduit chez Solmsen-Fränkel, *Inscr. select.*[4], p. 60, avec une bonne bibliographie.

3. Cf. Euripide *Ion*, 290 : οὐκ ἀστός, ἀλλ᾽ ἐπακτὸς ἐξ ἄλλης χώρας.

maison, si (le maître de maison) sait de chez qui il lui vient, il appellera d'abord (l'envoyeur) pendant trois jours par son nom. Mais si ce dernier est mort dans la région ou a péri ailleurs, si (le maître de maison) sait son nom, il l'invoquera d'abord par son nom ; s'il ne le connaît pas, (il dira) : « Humain, que tu sois homme ou femme ». Il fera des κολοσσοί, l'un mâle, l'autre femelle, de bois ou d'argile, les prendra chez lui pour leur offrir une part de toutes choses. Ce rite accompli, tu emporteras les κολοσσοί et les portions dans une forêt inculte pour les y fixer. »

A ces prescriptions d'un curieux archaïsme, MM. de Sanctis [1] et Radermacher [2] en particulier ont attaché un pénétrant commentaire qui confirme pour κολοσσός le sens de « Puppe » conjecturé déjà par Wilamowitz [3]. Celui qui accueille un suppliant doit avant tout se concilier l'homme qui peut le lui avoir envoyé. Si ce dernier vit et lui est connu, il l'invoque par son nom. S'il est mort..... Mais auparavant un autre cas se présente : s'il est vivant et inconnu ? Le texte ne signale pas cette éventualité, ce qui fait observer à M. Radermacher : « Die Logik ist nicht allzu klar ». Mais ne satisfait-on pas une logique plus profonde en admettant qu'un vivant inconnu est comme s'il n'était pas ? Puisque de toute manière il s'agit d'un absent, comment l'atteindre, sinon par son nom, qui seul lui confère une existence? Si on l'ignore, on applique apparemment les règles qui concernent les disparus. Ce dernier cas donne lieu à une pratique d'un extrême intérêt pour l'histoire des croyances : on substitue aux disparus des κολοσσοί, des statuettes de bois ou d'argile, de même sexe que les défunts, lesquelles reçoivent une part de tous les mets et qu'on va ensuite déposer dans une forêt inculte, soit que les âmes hantent de préférence ces forêts, soit, comme le suppose M. Radermacher, pour fixer à l'écart des vivants les esprits et ce qui leur appartient. Comme dans le banquet des morts lacédémonien ou le *lectisternium* romain, on associe les défunts aux repas, mais sous l'aspect de κολοσσοί [4]. Voilà le sens authentique du mot : des statuettes funéraires, des substituts rituels, des « doubles », qui prennent la place des absents et continuent leur existence terrestre. On prolonge au delà de la tombe, par une fiction de bois ou d'argile, la présence d'un disparu ; on perpétue pour son image cette communauté

1. *Riv. di filologia class.*, V, 1927, p. 207.
2. *Anzeiger* de l'Académie de Vienne, 1927, p. 182-188.
3. *Sitz. Berl. Akad.*, 1927, p. 169.
4. Cf. aussi Latte, *Arch. für Religionswiss.*, 1928, p. 48.

avec les vivants dont la mort a privé son être de chair, on apaise aussi une réclamation toujours instante du défunt en emprisonnant dans un symbole les forces mauvaises que libère la mort. Il faut rappeler ici, pour la parenté des croyances qui s'y affirment, un récit de Pausanias (XI, 38,5) : l'âme errante d'Actéon dévastant la région d'Orchomène, les habitants ne connurent la paix qu'après avoir obéi à l'oracle qui leur ordonnait de faire une statue en bronze d'Actéon et de l'enchaîner.

Ces κολοσσοί, confectionnés facilement, devaient être de petite taille, précisément comme les premiers spécimens de la statuaire préhellénique (cf. ci-dessous, p. 130). Ainsi disparaît le désaccord subsistant entre le sens de « statue colossale » qu'on croyait ancien, et les proportions exiguës des statues primitives.

Le passage obscur d'Eschyle se charge à présent d'une valeur précise et d'autant plus instructive que c'est le seul exemple attique de κολοσσός :

Ag. 414 πόθῳ δ' ὑπερπόντιος φάσμα δο-
ξεῖ δόμων ἀνάσσειν·
εὐμορφῶν τε κολοσσῶν
ἔχθεται χάρις ἀνδρί·
ὀμμάτων δ' ἐν ἀχηνίαις
ἔρρει πᾶσ' Ἀφροδίτα.

Hélène enfuie au delà des mers, son fantôme semble seul désormais commander dans la maison. La grâce des belles statuettes qui remplacent Hélène est odieuse à l'inconsolable Ménélas ; dans leurs yeux sans regard, il ne peut trouver de charme amoureux. A Argos, comme à Cyrène, des κολοσσοί évoquent les disparus aussi bien que les morts.

Cette conclusion n'est nullement contredite, mais bien corroborée par le témoignage d'Hérodote — toujours entendu à contre-sens — sur les statues géantes de Memphis et de Thèbes. Il est aisé de montrer que la valeur de κολοσσός reste constante :

II, 130. Ἀγχοῦ δὲ τῆς βοὸς ταύτης ἐν ἄλλῳ οἰκήματι εἰκόνες τῶν παλλακέων τῶν Μυκερίνου ἑστᾶσι, ὡς ἔλεγον οἱ ἐν Σάϊ πόλι ἱρέες· ἑστᾶσι μὲν γὰρ ξύλινοι κολοσσοί, ἐοῦσαι ἀριθμὸν ὡς εἴκοσι μάλιστά κῃ γυμναὶ ἐργασμέναι. « Près de cette génisse (en bois creux, qui enfermait le corps de la fille de Mykerinos), dans une autre chambre, se trouvent les images des concubines de Mykerinos, à ce que m'ont dit les prêtres de Saïs. On y voit en effet des statues de bois au nombre de vingt, qui représentent des femmes nues. » Non seulement il n'est rien spécifié quant aux dimensions de ces

statues (la génisse, qui contenait un corps humain, était simplement « de la taille d'une grande vache vivante », II, 131), mais l'historien les désigne indifféremment par κολοσσοί ou par εἰκόνες.

II, 143. Ἐσαγαγόντες ἐς τὸ μέγαρον ἔσω ἐὸν μέγα ἐξηρίθμεον δεικνύντες κολοσσοὺς ξυλίνους ὅσους περ εἶπον· ἀρχιερεὺς γὰρ ἕκαστος αὐτόθι ἵσταται ἐπὶ τῇς ἑωυτοῦ ζόης εἰκόνα ἑωυτοῦ. « M'ayant introduit dans le vaste sanctuaire intérieur, ils comptèrent, en me les montrant, des statues des bois dont j'ai dit le nombre ; car chaque grand-prêtre place là, de son vivant, son image. » Comme ci-dessus, l'emploi concurrent de κολοσσός et de εἰκών montre que, s'il y a une différence entre les termes, elle ne portait pas sur la taille des statues.

Par contre, quand Hérodote veut en indiquer la grandeur, il ajoute toujours une précision : κολοσσοί δωδεκαπήχεες (II, 153) ; κολοσσοὺς μεγάλους (II, 175) ; τὸν... κολοσσὸν τοῦ Ἡφαιστείου... τοῦ πόδες πέντε καὶ ἑβδομήκοντά εἰσι τὸ μῆκος (II, 176) ; δύο κολοσσοί, εἴκοσι ποδῶν τὸ μέγαθος ἑὼν ἑκάτερος (II, 176).

Du simple fait que l'historien dit κολοσσοὶ μεγάλοι et qu'il s'étonne de ceux de 20 ou de 75 pieds, il ressort que ces proportions insolites n'étaient ni communes aux statues égyptiennes, ni impliquées par le terme κολοσσός. Si Hérodote applique ici cette dénomination, c'est par une exacte compréhension du rôle de ces images en Égypte, où l'on sait qu'elles matérialisent le « double » des humains et que, comme telles, elles étaient nourries, vêtues, parées rituellement [1]. C'était là aussi le rôle des κολοσσοί à Cyrène et chez Eschyle. Usant pertinemment ici de ce terme qu'il n'emploie pas dans la description d'autres contrées, Hérodote témoigne qu'il avait reconnu une analogie entre le rite grec archaïque et celui des Égyptiens.

Après lui, on ne l'emploie que comme synonyme de ἄγαλμα. Ainsi Sopatros de Paphos chez Athénée 158e ou Théocrite, XXII, 46-47, dans la description d'Amycus :

---

1. Cf. G. Foucart, *Rev. hist. rel.*, XLIII, 1902, p. 1-33 et Moret, *Les statues d'Égypte, « images vivantes »*, dans les *Conférences du Musée Guimet*, t. XLI, 1916, p. 49-87. Dans la Grèce archaïque, dit justement E. Cahen, « la statue tombale est vraiment un double, au sens de la statuaire égyptienne, et l'appui matériel le plus immédiat pour l'εἴδωλον du mort. Il ne s'agit pas, au moins à l'origine, de rappeler aux survivants l'apparence et les traits du défunt ; c'est là une conception dérivée » (*Dict. des Antiquités*, s.v. sepulcrum, p. 1221[b]). Voir aussi Dragendorff, *Thera*, II, p. 123 et suiv., qui ramène à la même origine les statuettes funéraires des Cyclades. Il ne s'agit pas des figurines égéennes exclusivement féminines dont M. Picard a traité en dernier lieu dans la *Rev. Et. anc.*, 1930, p. 97 sqq.

. . . . καὶ πλατὺ νῶτον
σαρκὶ σιδηρείῃ, σφυρήλατος οἷα κολοσσός,

où le scholiaste rend κολοσσός par ἀνδρίας.

Mais au milieu du IIIe siècle av. J.-C. se produit l'événement qui donnera au mot une notoriété éclatante et en fera durer jusqu'à nous une acception déviée : Charès de Lindos érige le Colosse de Rhodes. De là date l'usage classique de κολοσσός, comme l'a noté en passant Wilamowitz. Ce monument que, un demi-siècle après le tremblement de terre qui le ruina, Polybe appelait encore ὁ κολοσσός ὁ μέγας (V, 88,1), sera désormais le modèle des statues gigantesques qu'érigent de nombreuses cités et qu'on désignera uniformément de ce nom devenu générique. La signification en est pour toujours fixée, telle que le vocabulaire européen l'enregistrera, et les attestations ultérieures n'enseignent plus rien [1].

Constater à partir de ce moment la fortune nouvelle du terme n'est pas l'expliquer. Il reste à comprendre pourquoi c'est précisément ce mot qui a prévalu à Rhodes contre ἄγαλμα ou ἀνδρίας, pourquoi encore l'on n'en rencontre en attique qu'un emploi chez Eschyle. La réponse tient dans la localisation des premiers exemples : Cyrène, Argos (théâtre de la scène de l'*Agamemnon*), Rhodes, Syracuse (Théocrite), Paphos (Sopatros) [2] sont des régions de population ou de colonisation dorienne. C'est par les Doriens qu'a été adopté en premier le κολοσσός préhellénique ; chez eux que dépouillant une signification d'abord strictement religieuse, il a pu concurrencer bientôt ἄγαλμα, εἰκών ou ἀνδρίας des autres dialectes. Proche encore de son origine, il se maintient dans l'ionien d'Hérodote. En l'introduisant dans un de ses chœurs, Eschyle y ajoute une touche dorienne. Et il était naturel que ce mot s'attachât à la grande statue de Rhodes, et acquît, avec la célébrité croissante du monument, une valeur renouvelée.

---

1. Ainsi Polybe, XVII, 16,2 ; XXXI, 16,4. — Diodore, I, 46 ; I, 67 ; II, 34. — Anthol., IX, 556 ; Plutarque, *Fab.*, 22 ; *Moral.*, 780 A. — Pausanias, I, 18,6 ; I, 42,3 ; II, 35,3 ; IX, 11,6 et Schubart, *Philologus*, XXIV, 1866, p 576. — *I.G.*, I, 577 (archaïque) et III, 1,9 κολο]σσικὴν εἰκ[όνα (après Pausanias), seuls exemples épigraphiques en dehors de Cyrène et peut-être de Théra (cf. n. 2). — Philostr., 586 etc.

2. Et aussi Théra si la restitution κολοσος *IG.*, XII, 3,1015 se justifie. L'inscription, gravée sur un mur, ne comprend que ce mot. Il faut ajouter la glose obscure d'Hésychius : ἀλίβαντες· κολοσσοί, νεκροί, qui indique probablement aussi que les κολοσσοί étaient considérés comme personnifiant les morts. Sur le sens très débattu de ἀλίβας, cf. Wilamowitz, *Hermes*, LIV, 1919, p. 64 ; Immisch, *Arch. für Relig.* XIV, 1911, p. 449 et suiv. ; Lawson, *Class. Rev.*, 1926, p. 52-58, 116-121 ; P. Wahrmann, *Glotta*, XVII, 1929, p. 252.

De qui exactement les Doriens eux-mêmes le tenaient, c'est ce qu'il est pour l'instant impossible de préciser. Même si M. Forrer[1] est fondé à assigner au luwi le suffixe -σσος des noms de lieux asianiques, l'énorme extension de ce suffixe à travers l'Asie Mineure et le bassin égéen entier ne peut être liée aux conquêtes d'un seul peuple. Ou alors il faut admettre que la dénomination « luwi » recouvre un ensemble de populations et de langues parentes qui se seraient essaimées dans tout l'Orient de la Méditerranée. Ce qui reviendrait à remplacer la désignation imprécise, mais prudente, de « préhellénique », par le terme à peine moins vague, mais déjà aventuré, de « luwi ». Le point de départ absolu échappe donc. Mais le fait qu'une parenté indéniable rapproche de κολοσσός le nom de la vieille métropole phrygienne de Κολοσσαί, invite à chercher en Asie Mineure des éléments onomastiques présentant, avec d'autres suffixes, le même radical, et susceptibles, par ce détour, d'en éclairer la signification. On comparera ainsi[2] :

Κολοσσαί ou Κολοσαί, mentionnée par Strabon XII, 8,16, parmi les πολίσματα phrygiennes, et déchue de son antique célébrité par Laodicée. C'est à la communauté de cette ville que saint Paul devait adresser son épître aux Colossiens.

Κολωλδος, nom spécifiquement carien comme Ὑσσ-ωλδος, Λοβ-ολδα.

Κολαρβασις, cilicien, à rapprocher d'autres composés de même provenance : Ρο-αρβασις, Τροκο-αρβασις, Ὑ-αρβεσυται, etc.

Κολαλημις, lycien. Cf. lyc. Κοτορα-λημις, Σιδυ-λημις.

Κολοβος, Κολαβης, comportant le même suffixe étranger -βο- que Στροῖβος, Πεῤραιβός, Τυῤῥηβός ou aussi Λυκαβησσός.

Κολουρα, ville carienne. Rapport Κολοσσαι : Κολουρα comme Κουκουσος : Κουκουρας.

Κολοη, ville lydienne située sur une hauteur ; d'où le démotique lydien Κολοηνος. La forme indigène s'est retrouvée deux fois dans les textes lydiens de Sardes comme adjectif ; I, 6-7 (cas sujet) *artimuś ibśimsis artimuk kulumsis* « Artémis d'Éphèse et Artémis de Koloë » ; II, 7 (cas régime) *artimuv ibśim*v(a)*v kulumvak* « Artémis d'Éphèse et (celle) de Koloë ». Le thème lydien était donc *kulu-* à quoi répond la transcription araméenne *klw* du bilingue de Sardes[3]. A l'aide du suffixe répandu *-wa-*,

1. *Z.D.M.G.*, N.F. I, p. 219.
2. Sauf indication contraire, les noms qui suivent sont empruntés au recueil de J. Sundwall, *Klio*, Beiheft, XI.
3. Buckler, *Sardis*, VI[2], p. 2 et 5.

on en tirait *kulu-wa*, que reproduit Κολοη. La même relation unit **kulu-* à *kuluwa* que Κομβα à Καμβαυας ou lyc. *prñna* à *prñnawa-*.

Κολοφών, nom d'une montagne en Asie Mineure et aussi d'une des plus anciennes et célèbres villes de la confédération ionienne en Lydie. De même que Κολοσσαί est inséparable de κολοσσός, il faut sans doute joindre Κολοφών au substantif κολοφών que les dictionnaires rendent habituellement par « terme, achèvement » [1]. Il est bien vrai que Platon chez qui le mot fait sa première apparition, lui donne ce sens abstrait : *Theaet.* 153 C τὸν κολοφῶνα.... προσβιβάζων. — *Euthyd.* 301 E ἤδη κολοφῶνα ἐπιτίθης τῇ σοφίᾳ. — *Leg.* II, 674 C οὗτος.... κολοφὼν ἐπὶ τῷ περὶ οἴνου λόγῳ ῥηθέντι εἰρήσθω. — *Ibid.* 673 D ἐπὶ.... τῇ τῆς μέθης χρείᾳ τὸν κολοφῶνα πρῶτον ἐπιθῶμεν. Strabon XIV, 1,28 prétend que l'expression τὸν κολοφῶνα ἐπιτιθέναι « mettre un terme définitif à quelque chose » faisait allusion à la célèbre cavalerie des Colophoniens, dont l'intervention dénouait les combats incertains. De cette explication trop évidemment fantaisiste, il n'y a à garder que l'association du nom de ville Κολοφών au substantif. Mais n'apparaît-il pas que, dans l'acception abstraite de κολοφών, survit encore la valeur primitive, technique, d'un terme qui a dû ressortir au vocabulaire de la construction, et s'applique au « faîte », au « couronnement » d'un édifice ? Ce sens rend compte aussi du nom de la ville de Colophon, érigée sur une hauteur. C'est donc bien au groupe précédent et à un ensemble préhellénique qu'il faut rattacher κολοφών, non plus à la famille indo-européenne de *collis*. La finale, très rare, -φων devra donc comporter un suffixe -φ- qui caractérise un bon nombre de noms préhelléniques [2], suivi de -ων qui appartient à plusieurs vocables empruntés : σίφων, κώθων, κώδων, βλήχων, ῥώθων, etc.

Du même coup, on décèle quelque chose de la signification cherchée : si Κολοσσαί, Κολοή, Κολοφών se dressent sur des hauteurs, si κολοφών signifie « faîte », on ne risque pas de s'égarer en conjecturant que κολοσσός rendait une notion de « chose érigée, image dressée », ce qui rejoint aussitôt le latin *statua*, postverbal de *statuō*, comme *pugna* de *pugnō*. Pour naturel qu'il semble, ce sens n'était pas nécessairement inclus dans la définition du κολοσσός ; car on peut se représenter une statue de

1. Κολοφών comme nom d'un divertissement athlétique chez Plutarque, *Moral.* 526 E est mis en doute par Van Herwerden, *Mnemosyne*, XXXVII, 1909, p. 208, qui croit à une altération.

2. Cf. Sturtevant, *Class. Phil.*, VI, 1911, p. 206.

manières très diverses : comme une image (εἰκών), comme un ornement (ἄγαλμα) ou comme un « petit homme » (ἀνδρίας) [1]. La vraisemblance de cette hypothèse résulte de la méthode qui l'a fait naître, laquelle reconstitue, autour du mot étudié, un groupe de noms voisins par leur forme et leur provenance, et en cherche la connotation.

La démonstration gagnerait en sûreté si l'on découvrait, en Asie Mineure aussi, un usage parallèle au rite que la loi sacrée de Cyrène perpétue. Peut-être alors n'est-il pas interdit de songer à un épisode singulier de la légende de Gilgameš, qui a son centre en Haute-Syrie [2]. Quand le héros s'apprête à traverser la mer pour gagner le paradis d'Utnapišti, il va retrouver, sur le conseil de la cabaretière Siduri, le batelier Uršanabi qui se tient dans une forêt voisine auprès de « ceux de pierre ». L'expression accadienne énigmatique *šut-abnē*^{MEŠ} s'éclaire grâce à une version hittite récemment publiée qui porte à cet endroit l'idéogramme sumérien 2 ALAM.NA « deux statues de pierre » [3]. Gilgameš furieux, on ne sait pourquoi, lance son poignard contre ces statues et les brise. Le batelier lui reproche sa violence qui compromet la traversée et lui ordonne d'aller couper dans la forêt 120 perches de 60 coudées, qu'on dépose dans la barque après les avoir enduites de poix. Ces perches serviront à manœuvrer dans les Eaux de la Mort et à aborder près de la demeure d'Utnapišti. Sur la nature et le rôle des deux statues, on est réduit aux conjectures. Ce devait être des figurines si on les embarquait facilement et si le choc d'un poignard suffisait à les briser. D'autre part, les données du texte hittite suggèrent, comme le dit M. Friedrich, qu'il s'agit d'idoles de caractère apotropaïque pour conjurer les démons aux aguets dans les Eaux de la Mort. Il est donc admissible que ces statuettes de pierre, dont on notera qu'elles sont deux et qu'elles résident dans une forêt comme à Cyrène, symbolisent elles aussi des âmes et que leur protection était indispensable à qui s'aventurait sur les Eaux de la Mort. Avec les réserves qu'impose un rapprochement encore incertain, on retrouverait une trace de croyances similaires en Asie Mineure et dans le bassin égéen, sur l'aire même où s'employait, avant l'arrivée des Grecs, le mot κολοσσός.

Quoi qu'il en soit, cette discussion nous introduit de plain-pied à une conception particulière du mort et de l'image qui est

1. KRETSCHMER, *Glotta*, XIV, p. 100-101.
2. Voir VIROLLEAUD, *Rev. hist. relig.*, CI, 1930, p. 212-213.
3. J. FRIEDRICH, *Zeitschr. für Assyr.*, N.F., V, 1929, p. 59.

censée lui conserver les avantages de l'existence. On aura à rechercher plus loin les origines de cette notion et ce qu'elle renferme de proprement hellénique. Pour l'instant, il s'agit de replacer κολοσσός dans le groupe sémantique dont il dépend et de voir, en examinant les autres noms de la statue, comment s'élabore le vocabulaire d'une technique dont les origines sont liées aux formes primitives de la vie religieuse.

Nous n'envisageons que les images proprement dites, celles qui impriment à la matière une ressemblance humaine, si grossière soit-elle, et non ces emblèmes aniconiques dont on a supposé — à tort, semble-t-il — qu'ils représentaient les ébauches informes des statues : baetyles, pierres érigées, cubiques, rondes ou pyramidales, troncs d'arbres, souches équarries, colonnes, pieux, etc., survivances autour desquelles les écrivains du IIe siècle, détracteurs ou défenseurs, devaient mener d'éloquents débats[1]. Ces objets de culte se désignaient pour la plupart par des termes du vocabulaire courant et n'avaient pas de noms spéciaux : ainsi κῖων « colonne », πρέμνον « souche », ἀγυιεύς « pilier consacré à la porte des maisons », σανίς « poutre », quand ce n'est pas simplement στήλη ou πέτρωμα[2].

Il n'y a guère que βαίτυλος et δόκανον qui fassent exception et constituent des termes techniques. Sur l'origine du βαίτυλος, les anciens ne s'accordaient pas plus que les modernes : l'Étym. Magn. le définit : λίθος γενόμενος κατὰ τὸν Λίβανον τὸ ὄρος τῆς Ἡλίου πόλεως. Βαίτυλος δὲ ἐκλήθη καὶ ὁ λίθος ἐν ἀντὶ Διὸς ὁ Κρόνος κατέπιεν. Tandis que Damascius affirme aussi que le Liban contient πολλὰ τῶν λεγομένων βαιτυλίων ἢ βαιτύλων[3], dont il décrit un spécimen (pierre ronde blanche ou rouge), Hésychius donne ce nom à la pierre que Rhea présenta à Kronos ; et Philon de Byblos fait de Βαίτυλος un des fils d'Ouranos : ὁ Οὐρανὸς... ἄγεται πρὸς γάμον τὴν ἀδελφὴν Γῆν, καὶ ποιεῖται ἐξ αὐτῆς παῖδας τέσσαρας, Ἦλον τὸν καὶ Κρόνον καὶ Βαίτυλον... Ἔτι δε, φησιν, ἐπενόησε θεὸς Οὐρανὸς βαιτύλια, λίθους ἐμψύχους μηχανησάμενος[4]. C'est l'origine sémitique qui prévaut aux yeux des archéologues actuels, depuis Scaliger qui le premier a tiré βαίτυλος de l'hébreu *beth-el* « demeure de la divinité, autel », jusqu'à M. W. de Visser qui se range à la

1. Cf. Charly Clerc, *Les théories relatives au culte des images chez les auteurs grecs au IIe siècle après J.-C.*, 1915.

2. Sur tous ces noms et la signification des monuments, voir M. W. de Visser, *Die nicht menschengestaltigen Götter der Griechen*, Leyde, 1903 ; Michel, *Rev. hist. relig.*, t. LX, 1909, p. 141 et suiv.

3. Phot. ed. Bekker, p. 342.

4. *Fragm. hist. Graec.*, III, p. 568.

même opinion[1]. Cette comparaison se fonde sur un verset de la Genèse XXVIII, 18, d'après lequel Jacob aurait appelé Beth-El la pierre où il avait reposé sa tête pendant la nuit de sa vision. Mais le texte ne signifie nullement ce qu'on prétend lui faire dire : il porte expressément que Jacob donna ce nom au *lieu*, qui se nommait auparavant Luz, et non à la pierre. La principale preuve est donc inopérante. Si l'on ajoute que, de Beth-El à βαίτυλος la correspondance soulève de graves difficultés et n'explique ni -αι-, ni -τ-, ni -υ- ; que, en outre, le βαίτυλος n'est pas la « demeure » d'une divinité, mais cette divinité elle-même, on se convaincra de l'inanité d'un rapprochement qui a toutes les apparences d'un mauvais jeu de mots. D'ailleurs, les indices qu'on allègue par ailleurs pour établir une prétendue influence sémitique sur les cultes de la Grèce primitive ne résistent pas plus que celui-ci à l'examen. Il n'y a aucune raison sérieuse de penser que, en dehors de quelques noms d'objets (κάδος, σάκκος, etc.) introduits par les relations commerciales, le grec doive rien aux langues sémitiques. Là même où l'emprunt paraît certain, comme pour πάλλαξ (hébr. *pilleges*) ou κιθών, χιτών (hébr. *kᵉtōnet*), il s'agit en réalité de mots que le grec et l'hébreu ont pris indépendamment à une troisième langue. Suivant toute vraisemblance, c'est en Crète qu'il faut chercher l'origine de βαίτυλος, comme le suggère la légende de Kronos et de Rhea. Pour la formation, on peut comparer ἀρβύλη par exemple, ou des noms comme Αἴγυλος ou Κονθύλη. — La valeur exacte de δόκανον est fixée par un passage de Plutarque, qui rapporte qu'à Sparte deux poutres (δόκανα) reliées par deux traverses, représentaient les Dioscures : τὰ παλαιὰ τῶν Διοσκούρων ἀφιδρύματα οἱ Σπαρτιᾶται δόκανα καλοῦσιν· ἔστι δὲ δύο ξύλα παράλληλα δυσὶ πλαγίοις ἐπεζευγμένα καὶ δοκεῖ τῷ φιλαδέλφῳ τῶν θεῶν οἰκεῖον εἶναι τοῦ ἀναθήματος τὸ κοινὸν καὶ ἀδιαίρετον[2]. Dérivé dorien de δόκος « solive », δόκανον n'a pas d'autre emploi et reste étranger à la langue usuelle. Au contraire, δόκος est attesté dès Homère et usité en ionien-attique avec son diminutif δόκις. Mais il n'a aucun correspondant connu, car c'est faire bon marché du sens que de l'apparenter à δοκεύω ou à δέκομαι[3] : une solive ne « reçoit » rien. Isolé en grec, δόκος a de fortes chances d'appartenir à ce vocabulaire technique préhellénique auquel les Grecs ont emprunté nombre de termes relatifs

1. DE VISSER, *op. cit.*, p. 82 et suiv.
2. Plutarque, *De frātr. am.*, 1 ; Eust. *ad Iliad.* P 744.
3. Ainsi BOISACQ, p. 194, s. v. δοκεύω.

à la construction : κμέλεθρον (μέλαθρον), μέγαρον, γεῖσ(σ)ον, καμάρα, θριγκός (θριγγός, θριγχός, τριγχός), κλῖβανος (κρῖβανος), σαλά(μ)βη, σανίς, etc.

Après cette élimination, les termes qui relèvent spécialement de notre examen forment un groupe cohérent pour le sens, mais très disparate quant à l'origine et comportant des nuances d'emploi variées. Rien ne vaut, pour s'en assurer, le témoignage exprès d'un Grec du IIe siècle après J.-C. Pollux écrit (I, 7) : Αὐτὰ δὲ ἃ θεραπεύομεν, ἀγάλματα, ξόανα, ἕδη θεῶν, εἰκάσματα θεῶν, εἰκόνες, μιμητὰ τυπώματα· βρέτας δὲ ἡ δείκηλον οὐκ ἔγωγε ἀνίεμαι. Le sentiment de Pollux concorde précisément avec l'usage des écrivains qui, pour des raisons évidentes, n'emploient ni δείκηλον ni βρέτας.

Le premier, δείκηλον ou δείκελον, très rare, se rapporte à tout genre de figuration mimée, ainsi à ces spectacles de la « passion » divine que les prêtres égyptiens, dans les mystères nocturnes, représentaient sur les eaux du lac de Saïs[1]. Il est défini chez Hésychius, sous la forme δίκηλον, comme un terme laconien : ἄγαλμα ἀνδρίαντος, ἐκτύπωμα, εἴδωλον. Laconien également était le nom d'agent δεικηλιστάς (δεικελιστάς) « mime »[2] Tous deux dérivent de δεικὲς· λαμπρον, περιφανές, ὅμοιον Etym. Magn., et plus généralement de δεικ- « montrer », dont ils conservent l'acception fondamentale. Que δείκηλον ait servi parfois de substitut à εἰκών ou à τύπωμα, comme l'attestent Pollux et Hésychius, cela dénote une signification assez vague et, chez les écrivains, une impropriété qu'on vérifie à propos de maint terme analogue. — Si δείκηλόν n'est pas entré dans le vocabulaire usuel à cause de sa couleur trop dialectale et de son acception mal définie, βρέτας en est rapidement sorti pour une raison opposée : dès l'origine, il se présente comme une survivance. Associé à des notions qui, de par leur antiquité, perdaient en netteté ce qu'elles gagnaient en prestige, à une technique dont les premiers essais étaient rapportés au légendaire Daidalos[3], βρέτας s'applique exclusivement à ces vénérables idoles de bois, héritage informe des plus vieux cultes, objets d'une ferveur inquiète, nourris, parfumés et même enchaînés dans les temples qui se réclamaient de leur protection. Les exemples de βρέτας ne peuvent donc pas être nombreux. On ne le rencontre que chez Eschyle, Euripide[4], une

1. Hérodote II, 171. — Sur les formations en *-*lo*-, cf. Brugmann-Thumb, *Gr. Gramm.*, § 209.
2. Athénée 621 E.
3. Pausanias IX, 3, 2; Lechat, *Sculpt. att. avant Phidias*, p. 4 et suiv.
4. Esch. *Eumen.* 258 : *Suppl.* 430, 463; *Sept.*, 96, 97, 185. — Eurip. *Alc.* 974.

fois chez Aristophane [1], jamais chez Sophocle ni dans la prose attique. Dès le IVe siècle, Anaxandride [2] en faisait le symbole de l'immobilité stupide et, dans cette acception, Hésychius l'attribue aux gens de Cyrène : Κυρηναῖοι δὲ τὸν ἀναίσθητον βρέτας εἶπον. Il s'agit probablement aussi d'un mot dorien devenu le doublet poétique de ξόανον. On ne lui connaît aucun dérivé, mais, par sa formation, il s'agrège à une série de termes religieux en -ας, à vocalisme radical -ε-, qui pour la plupart n'ont pas d'étymologie : γέρας, σέβας, τέρας, κτέρας. Dans ces conditions βρέτας doit logiquement appartenir au vocabulaire de la civilisation même qui, bien avant l'arrivée des Grecs, a conçu ces images rudimentaires; il est improbable *a priori* que le mot ait une ascendance indo-européenne. De fait, le rapprochement — proposé d'ailleurs avec réserve par Bugge [3] — avec skr. *mūrti-* « forme, apparence », ne se recommande à aucun égard : le sens est fuyant, la comparaison, limitée à deux langues, sans que rien prouve d'ailleurs que le β- grec repose sur **m-*, ni le -r- sanskrit sur **r* [4]. On est plus près de la vérité en supposant que βρέτας, terme de civilisation, isolé et inexplicable, bientôt désuet et un peu ridicule, a été introduit en grec par l'apprentissage, au sein de populations préhelléniques, d'une certaine technique des images divines. — A plus forte raison conclurons-nous de même au sujet d'un troisième nom du même groupe, mais plus spécialisé : les ἑρμαῖα, tas de pierres surmontés du buste d'Hermès et les *hermes* (ἑρμῆς) têtes ou bustes phalliques du dieu [5]. Aux historiens de voir comment cette figuration se concilie avec le rôle du dieu. Pour le linguiste, l'origine préhellénique ne fait ici aucun doute et résulte de deux preuves concordantes. Hérodote II, 51 avait bien reconnu que le type de l'Hermès ithyphallique était « pélasgique » : τοῦ δὲ Ἑρμέω τὰ ἀγάλματα ὀρθὰ ἔχειν τὰ αἰδοῖα ποιεῦντες οὐκ ἀπ' Αἰγυπτίων μεμαθήκασι, ἀλλ' ἀπὸ Πελασγῶν πρῶτοι μὲν Ἑλλήνων ἁπάντων Ἀθηναῖοι παραλαβόντες, παρὰ δὲ τούτων ὕλλοι. D'autre part, le radical ερμ- entre dans la formation d'un très grand nombre de noms propres asianiques et égéens : le seul recueil

1. *Equ.* 31-2. — βρέτας est attesté une fois en parlant d'un homme, semble-t-il, dans une inscription versifiée de Mégare du IIe siècle (?) ; mais le texte est littéraire et d'ailleurs très mutilé : Ζάθεόν βρετας *IG.*, VII, 128.

2. *Comic. att. frgm.*, II, 135, 11.

3. *K. Z.*, XIX, p. 446.

4. W. Schulze, *K.Z.* XXIX, p. 257, cherchant les correspondants grecs de *mūrti.*, s'abstient avec raison de citer βρέτας.

5. Cf. de Visser, *op. cit.*, p. 93 et 102.

de Sundwall en énumère une trentaine en Ερμα- Ερμαν- Ερμεν- [1], auxquels il faut ajouter Ἕρμος, Ἑρματτιος, Ἑρμώνοσσα, Ἑρμίων, etc. Les ἑρμαῖα s'appelaient aussi ἕρμακες et comportaient donc un suffixe en -ακ- où M. Nehring, qui en a relevé diligemment les exemples les plus notables, voit avec raison une formation préhellénique ; témoins αἰσακ-, θωρακ-, παλλακ-, δριλακ-, Αἰακ-, Τιτακ-, Φαιακ-, etc. [2]. Autant d'indices qui confirment le caractère étranger de la forme Ἑρμᾶ(ϝ)ων, parallèle d'ailleurs à celle, également empruntée, de Ποτειδᾶϝων.

Avec ξόανον [3] on possède le seul vocable de cette série qui ait à la fois une formation clairement indoeuropéenne (cf. ξέω) et une acception spécialisée. C'est de beaucoup, avec son diminutif ξοάνιον [4], le nom le plus ancien de la statue, le témoin de la même époque où βρέτας nous reportait. On ne l'employait que pour les statuettes de bois, rarement de pierre [5], qui déjà à l'époque classique, passaient pour des reliques et dont Pausanias a catalogué les spécimens les plus célèbres. Elles étaient de petite taille : οὐ μέγα, dit Pausanias du xoanon d'Aphrodite à Delos ou de Hera à Tiryns [6] ; celui de l'Orthia que le prêtre prenait dans ses bras était κοῦφον ὑπὸ σμικρότητος [7]. Leur apparence gardait encore la rudesse d'un symbole à demi végétal : « antiqui felicium arborum ramos, cortice detracto, in effigies deorum formabant, unde Graeci ξόανα dicunt [8] » ; « ligneum simulacrum delubrum dicimus, a libro, hoc est raso ligno factum, quod graece ξόανον dicitur » [9]. Bien que le ξόανον n'ait sans doute pas été très différent du βρέτας, il y a entre les deux mots la nuance qui sépare une désignation poétique d'un simple terme technique. Par sa formation, ξόανον entre dans le groupe très fourni des mots en -ανο-, mais n'en partage pas le sens ordinaire. Ce groupe comprend en effet des noms d'instruments ὄργανον, ὄχανον, πλόκανον, κόπανον, ὀρκάνη, δρέπανον (δρεπάνη) ou des adjectifs d'aptitude : ἔδανος, πίθανος, deux catégories où ξόανον ne peut trouver

1. Voir Sundwall à l'index, p. 294.
2. Nehring, *Glotta*, XIV, p. 190 et suiv.
3. Pour tout ce qui concerne la statue archaïque voir en dernier lieu Val. Muller, *Die frühe Plastik in Griechenland und Vorderasien*, 1929 ; du même, le bon article *Kultbild* dans Pauly-Wissowa, Suppl. Bd., V, col. 472 et suiv. ; W. Deonna, *Dédale* I, 1930 ; II, 1931.
4. *GDI.*, 3430, 11 (Anaphe).
5. Gardner, *J.H.S.*, XI, 1890, p. 133.
6. II, 7, 15 ; IX, 4, 12.
7. Paus. IV. 2, 3.
8. Masurius Sabinus ap. Serv. in. Aen. II, 225.
9. *Ibid.* IV, 56.

place. Il semble que -ανο- serve ici de suffixe d'objet sans valeur définie et que ξόανον soit à un *ξοός (cf. ἄξοος et ξοΐς) ce que δόκανον est à δόκος. Que l'on appelât une image divine « objet taillé, poli », et qu'on employât même ce terme en parlant d'autres objets de bois [1], cela prouve que le nom visait seulement la fabrication, non la destination de l'image, et que, terme descriptif, il n'avait jamais fait partie du vocabulaire religieux. Les exemples attestés ne permettent pas de voir si, comme les mots précédents, ξόανον a été plus ou moins employé suivant les dialectes. Il est certain, en tout cas, que telle en est la forme constante, et qu'on a eu tort de vouloir y comparer σοάνα· ἀξίνη Πάφιοι Hes. [2]. Le sens s'y oppose et Hoffmann a corrigé avec vraisemblance σοάνα en σοάλα = ξυήλη d'après deux autres formes paphiennes où σ répond à ξ : ἔσολαι· ξύλινα παιγνία (= ἔκξυλαι) et σασαι· καθίσαι (= θάξαι, de θάσσω) [3].

On sait de reste que ἕδος « statue de culte » et ἄγαλμα « statue d'offrande » n'ont acquis leur sens précis qu'en pleine période historique et au cours d'une évolution qui se relie étroitement à celle du temple [4]. Le ἕδος est le « siège » de la divinité, d'abord son temple (*loca sacra*), puis sa statue, la demeure permanente où l'on emprisonne son pouvoir en matérialisant sa forme. Parmi les objets variés, les « parures » qu'on offre à ce symbole, et qui portent le nom générique de ἀγάλματα, les statues d'autres divinités jouissent d'une vertu particulière. L'offrande de statues semble associer l'hommage des dieux à celui des hommes envers la puissance qui veille sur le sanctuaire. On en arrive par là à nommer ἄγαλμα toute statue divine, même non destinée à siéger aux côtés de la statue principale dans le naos, en ionien-attique comme dans les dialectes [5].

A partir du VIIe siècle, la plastique prend pour modèle le corps humain et le reproduit dans sa grandeur naturelle. C'est le début de la grande statuaire. En même temps l'habitude d'honorer les dieux en sculptant leur effigie fait considérer la reproduction d'une image dans la pierre comme une promesse d'immortalité pour qui en est jugé digne, comme une œuvre de

1. Soph. ap. Athén. 637 a, l'applique à des instruments de musique.
2. Ainsi Brugmann-Thumb, *Griech. Gramm.*, § 144,4, p. 174.
3. Hoffmann, *Griech. Dial.*, I, p. 124.
4. Cf. *Dict. des Antiqu.* s. v. Statua.
5. *GDI.*, 277[10] (Methymna) ; 860 (Platée) ; 1200[1] (Mantinée), 3409 (Egine), 34791[1] (Astypalaia), 3653[4], 3634 b[18] (Kos), 3595 (Kalymna), 5076[9] (Crète), 5250[3] (Sicile), 4706 (Théra), etc.

piété pour qui l'accomplit. Le donateur d'une statue divine fait donc ériger aussi sa propre image et les cités consacrent les mérites d'un homme en lui dressant une statue. Le procédé qui avait rapproché les dieux des hommes élève maintenant les hommes au rang des dieux. Devenue humaine, la statue prend le nom de ἀνδρίας. M. Kretschmer a ingénieusement supposé que cette formation insolite en -αντ- caractérise un diminutif et que, de « petit homme » à « statue » l'évolution serait pareille à celle du flamand *manneken* « petit homme » qui a donné notre *mannequin* [1]. Cette interprétation s'accorde avec un exemple de Démosthène [2] où ἀνδρίας est appliqué par dérision à Eschine τὸν καλὸν ἀνδρίαντα et ridiculise ses manières de « bellâtre », de « joli cœur ». Les mères grecques appelaient leurs petits ὁ καλὸς ἀνδρίας μου « mon joli poupon » [3]. Il s'ensuit que le terme est antérieur au VIIe siècle et date de l'époque où l'on pratiquait encore la petite plastique. L'on a commencé par représenter les hommes sous des proportions réduites, comme on faisait pour les divinités : ἀνδρίας était le « petit homme » comme παλλάδιον était la « petite vierge ». Entre le sens originel que l'analyse met à jour et l'emploi historique que les monuments font connaître, se révèle ainsi un moment décisif de l'histoire de la statuaire. Au point de vue dialectal également, il se présente comme un terme ancien et consacré, usuel dans tous les parlers, depuis le cypriote qui en offre un exemple dans la table d'Édalion : *to na ti ri ya ta ne to te ka te se ta se o wa na xe* = τον ανδριγα(ν)ταν το(ν)δε κατεστασε ο ϝαναξ [4], jusqu'aux dialectes du Nord-Ouest. La répartition linguistique du mot et l'archaïsme d'un suffixe extrêmement rare rendent vraisemblable qu'il s'agit d'une survivance achéenne.

Εἰκών ne ressortit à cette étude que par une de ses multiples acceptions : on entend par là toute image sculptée, gravée, peinte, dessinée ou même brodée [5]. C'est dire que nous n'apprendrons rien à le suivre que nous ne sachions par les termes concurrents. Étymologiquement limpide, employé pour les statues divines ou humaines indifféremment, connu des inscriptions [6]

1. Kretschmer, *Glotta*, XIV, p. 100.
2. *Pro cor.* 270.
3. Bekker, *Anecd. gr.*, p. 394, 29.
4. *GDI.* 59[2].
5. *GDI.* 3087[54] (Megare) 3106[22, 24, 26, 32]. Plusieurs fois à Rhodes à Théia et en ionien d'Asie.
6. *GDI.* 76[2] (Cypr.), 277[14], 304 A[32] (éol.), 945[1] (béot.), 1413[13] (élol.) 3059[30] (Byzantien 3087[51] (Megare), 3339[60] (Epidaure) 3380[9-12] (Kalaurea) 3432[19, 23, 25] (Anaphe), 3464[5], 3465[4], 3467[7], 3468, 3842[4], (Astypalaia), 3498 (Nisyros), 3507[2], 3502[2], 3505[20] (Knidos), 3812, 3817 etc. (Rhodes). 4926 B[7] (Crète) etc.

comme des textes après Homère, il ne prête, dans le sens où nous l'envisageons, à aucune remarque nouvelle. C'est aussi le cas de noms plus vagues encore comme εἰκάσμα ou τύπωμα, ἐκτύπωμα.

Cette revue montre que les termes appliqués à la statue sont imprégnés à l'origine de notions religieuses et traduisent certaines conceptions de la mort et de la divinité. C'est de cette connotation qu'ils tirent leur unité. Mais unité ne signifie pas identité, et dans la langue même, ces mots se comportent de façon différente. Leur genre est à cet égard instructif : βρέτας, ξόανον, ἄγαλμα, ἕδος sont de genre inanimé, κολοσσός, ἀνδρίας, εἰκιον de genre « animé ». Les premiers sont conçus comme de simples objets, vénérables mais sans vie. Les autres, comme doués d'une force active : ἀνδρίας, c'est, sous une figuration réduite, l'homme lui-même ; κολοσσός, le double du mort ; εἰκών, l'image vivante, la ressemblance animée. Entre ἀνδρίας masculin et εἰκών féminine, κολοσσός a les deux genres : masculin dans l'usage commun, il est féminin à Cyrène, suivant qu'on le tient pour le substitut réel d'une personnalité disparue, ou pour son reflet, vivant mais passif.

Au point de vue de l'origine, un autre groupement s'opère : βρέτας et κολοσσός sont préhelléniques, ξόανον, ἀνδρίας, εἰκών ἕδος, ἄγαλμα, helléniques. Mais seuls les mots préhelléniques ont une valeur technique. Les autres sont ou descriptifs (ξόανον) ou dérivés secondairement du nom de l'homme (ἀνδρίας) ou propres à divers objets de culte (ἄγαλμα, ἕδος). En d'autres termes, on trouve soit des désignations spécifiques, qui ne sont pas helléniques, soit des formations helléniques, qui ne s'appliquent pas exclusivement à la statue. C'est dire que les Grecs ne possédaient aucun nom de la statue et que le peuple qui a fixé pour le monde occidental les canons et les modèles les plus achevés de la plastique a emprunté aux populations autochtones la notion même de la représentation figurée. Les croyances indo-européennes, en effet, ne pouvaient porter les premiers Hellènes à substituer des κολοσσοί aux morts, ni à imaginer les dieux sous une apparence humaine.

Le rite que symbolise la fabrication du κολοσσός suppose la croyance à l'union indissoluble de l'âme et du corps dans cette vie et dans l'au-delà. Pour que l'âme suive son destin après la mort, il faut assurer la survie de son enveloppe matérielle, donner à son corps la nourriture et les soins qu'il continue d'exiger, lui garder fictivement une place parmi les vivants. Reproduire l'image du défunt, c'est en quelque manière le maintenir en vie.

Ce sont là les croyances de la civilisation créto-mycénienne, qui se traduisent par les sacrifices pratiqués pour l'alimentation du défunt, par le luxe des tombes, par les figurines déposées auprès du corps, par les masques qui doivent conserver l'apparence de ses traits, en un mot par les rites de l'inhumation. — De leur passé indo-européen, les Grecs avaient hérité des conceptions totalement différentes que reflètent les poèmes homériques. A la mort l'âme s'échappe « comme une fumée » (ἠΰτε καπνός). L'affranchissement de l'âme ne se réalise que par la destruction du corps qui l'emprisonne, et qui doit être lui-même converti en fumée. D'où la crémation indispensable, telle qu'elle se perpétue dans l'Inde et qu'elle avait été pratiquée dans l'Iran prézoroastrien. La conception du κολοσσός était profondément étrangère à l'esprit grec.

Vis-à-vis des dieux, il est aisé de reconstituer l'attitude des populations indo-européennes. D'essence lumineuse, céleste et immortelle, les dieux s'opposent aux hommes mortels et terrestres. Ils s'incarnent dans les éléments, dans les puissances actives de la nature. Ils ne sont pas personnels et ne peuvent avoir de nom. N'ayant pas de nom, comment auraient-ils une forme définie ? On ne peut donc les assujettir à aucune représentation matérielle. Que la religion indo-européenne ait exclu les statues divines et se soit contentée tout au plus de symboles végétaux, c'est ce que prouvent par leur convergence des témoignages bien connus. Varron [1] affirme que les Latins ont vécu plus de 170 ans sans images des dieux. Ils ne s'en sont donné que sous l'influence étrusque et hellénique. Tacite [2] s'exprime de même au sujet des Germains : « nec cohibere parietibus deos, neque in ullam humani oris speciem adsimulare ex magnitudine coelestium arbitrantur ; lucos ac nemora consecrant, deorumque nominibus appellant secretum illud quod sola reuerentia uident ». On sait par Maxime de Tyr que Κελτοὶ μεν σέβουσι Δία, ἄγαλμαδὲ Διὸς κελτικὸν ὑψηλὴ δρῦς. Des Perses, Hérodote dit nettement : ἀγάλματα μεν καὶ νηοὺς καὶ βωμοὺς οὐκ ἐν νόμῳ ποιευμένους ἱδρύεσθαι... ὅτι οὐκ ἀνθρωποφυέας ἐνομισαν τοῖς θεοὺς κατά περ οἱ Ἕλληνες εἶναι. Ce sont bien les mêmes croyances qui subsistaient dans l'aristocratie hellénique, puisque les poèmes homériques ne mentionnent en tout qu'une statue, celle d'Athéné (Z 303), divinité notoirement préhellénique par son nom (Ἀθ-ήνη comme Κυρ-ήνη, Κυλλ-ήνη, Μυκ-

1. Ap. Aug. *Civ. Dei*, IV, 31.
2. *Germ.* 9.
3. Hérodote II, 131.

ήνη, etc.), et que par ailleurs tous les dieux personnels des Grecs portent des noms étrangers.

L'étude des noms grecs de la statue illustre donc un double procès d'assimilation et de recréation, opéré en grande partie par les Doriens : assimilation des croyances qui s'expriment par des images et de la technique primitive des images, et à partir de ces emprunts, recréation originale de noms et de procédés qui, vidés progressivement de tout symbolisme religieux, ne visent plus que la reproduction artistique.

E. Benveniste.

SUPINUM

Le rôle connu du suffixe *-īno- dans la formation des adjectifs postadverbiaux explique suffisamment *supīnus*. Mais on ne discerne pas au premier abord par quelle transition le neutre *supīnum* a pu, dans la terminologie grammaticale, s'appliquer aux formes de « supin ». Il n'y a pas lieu d'insister sur l'interprétation donnée par le dictionnaire de Freund-Theil : « Très probablement parce qu'ayant la terminaison d'un substantif, [le supin] semble se renverser et s'appuyer sur le verbe ». On ne retiendra pas davantage celle de Kühner (*Ausführl. Gramm.* [2], I, p. 655), selon qui l'activité indiquée par le verbe « est mise en quelque sorte au repos, couchée sur le dos, en dehors de l'action », ni celle de Naylor (*Class. Rev.*, XXV, 1911, p. 206) pour qui *supinum* traduit κλιτικόν. Il est particulièrement hasardeux de laisser à l'imagination retrouver une évolution sémantique que les grammairiens latins décrivent exactement. Seul M. Wackernagel dans ses *Vorlesungen über Syntax*, I, p. 276-277, a pressenti la solution qu'une documentation plus complète nous livrera.

Dans l'usage courant des auteurs postérieurs à Auguste, *supīnus*, caractérisant la position de l'homme couché mollement sur le dos, en est rapidement venu à qualifier un état de détachement, d'indifférence négligente : otiosi et supini (Quintilien, *Inst.*, X, 2, 17) ; supini securique (*ibid.*, XI, 3, 3) ; animus supinus (Catulle, XVII, 25) ; aure supina audire (Martial, VI, 42) ; de Maecenate supino (Juvénal, I, 66) ; supinum, caelum intuentem, stupidum cubuisse (Suétone, XV) ; alius beneficium accipit supine, ut dubium praestanti relinquat an senserit (Senèque, *Benef.*, II, 24) ; nec deinceps postposito uel in supinam procrastinationem reiecto negotio (Apulée, *Met.*, XI, 30) ; supina ignorantia (Ulp., *Digest.*, XXII, 6, 6.).

Transposant cette acception, les grammairiens du VIe siècle ont d'abord nommé *supīna* les verbes que nous appelons neutres : « Sunt et illa uerba in quibus nec agentis nec patientis significatio plene dinoscitur nec effectus ostenditur, ut sedeo, sudo, dormio, iaceo, sto, algeo, sitio, esurio. Nescio enim agat quis an patiatur. Quae quidam supina dixerunt, alii absolutiua appellant, nonnulli depositiua nominant (Diomedes, *Gramm. Lat.*, I,

p. 337) ». Cette définition par *supina* des verbes dont la valeur n'est ni active ni passive est reprise par Charisius (*ibid.*, p. 562) : « Quae uerba in neutrorum specie quidam posuerunt, alii supina dixerunt. » Elle convient également à *audeo* ou *gaudeo*, verbes actifs qui, au parfait et au plus-que-parfait, admettent une flexion passive (Servius in Donat. *G. L.*, IV, p. 437), ou encore à ceux qui, fléchis activement, ont un sens passif : « (uerba) supina quae ut actiua quidem declinantur, sed significationem habent passiuam, ut uapulo, pendeo, ueneo » (Phocas, *G. L.*, V, p. 430). La variété des témoignages révèle le contenu encore indécis de ce terme : verbes de sens ni actif ni passif ; verbes de flexion mi-active, mi-passive ; verbes de sens passif et de flexion active.

Mais on le voit déjà se restreindre chez Diomède, sous l'inspiration de Probus, à la catégorie des « participialia » (*ibid.*, I, p. 342) : « Participialis uerborum modus est cuius uerba, quod sint participiis similia, participialia dicuntur, nec tamen participia sunt, ut legendi, legendo, legendum, lectum, lectu[1]... Haec eadem sunt quae Probus supina appellat merito, *quoniam nec certum habent tempus nec numerum nec personam nec significatum*. Quo solo ab impersonalibus differunt. »

Cette importante définition fait bien ressortir la continuité qui relie ce sens de *supīnus* à l'usage illustré ci-dessus : c'est bien par son « indifférence » à l'égard de la voix, du temps, du nombre, de la personne et du genre que le « supin » se caractérise. Contrairement à l'avis de M. Wackernagel, il ne doit donc rien à gr. ὕπτιος, qui, appliqué uniquement au passif, n'aurait pu fournir à la terminologie latine le nom d'une formation originale et inconnue de la grammaire grecque. Plus tard, le type *legendi* se fixe sous la dénomination de « gerundiuum ». Le nom *supīnum* s'attache alors exclusivement au « supin ». C'est ce que met en lumière Priscien au VIe siècle : « communem habent significationem ab actiuis uel communibus nata ut oratum « πρὸς τὸ παρακαλεῖν » καὶ « πρὸς τὸ παρακαλεῖσθαι », oratu « τῷ παρακαλεῖν » καὶ « τῷ παρακαλεῖσθαι » ἤτοι « τῇ παρακλήσει » idem enim significamus. Supina uero nominantur quia a passiuis participiis, quae quidam supina nominauerunt, nascuntur » (*G. L.*, II, p. 412). Bien que Priscien se trompe sur l'origine de cette appellation, son témoignage date l'entrée définitive de *supīnum* dans la nomenclature grammaticale.

E. Benveniste.

---

1. Quintilien I, 4, 29, rangeait déjà les supins *dictu*, *factu* parmi les *participialia*.

POTERAM, DEBEBAM, AEQUIUS ERAT, ETC. EN LATIN ANCIEN

On sait qu'en latin classique l'imparfait des verbes exprimant la possibilité ou l'obligation s'emploie souvent là, où d'un point de vue logique un temps présent serait mieux à sa place : Cic. ad Att. XIII, 26, 2 *etsi poteram remanere, tamen proficiscar.* Que cet emploi se rencontre déjà en latin ancien a été prouvé suffisamment par Wheeler (*A. J. Ph.*, XXIV, p. 163 et suiv. ; *Class. Ph.*, I, p. 357 et suiv.), malgré la critique de Blase[1], d'après qui ce « verschobene Imperfekt » serait une innovation du commencement de l'époque classique. Parmi les exemples cités par lui (*Class. Ph.*, I, p. 389) le cas de Pl. Mi. 911 *bonu' vates poteras esse, nam quae sunt futura dicis* ; Ru. 269 *ergo aequius vos erat candidatas venire*; Ter. Heaut. 785 *scite poterat fieri*, auxquels on peut ajouter Pl. Mo. 320/21 *semper istoc modo moratus... debebas*[2], ne laisse aucun doute à cet égard. Toutefois il me semble permis de reprendre la question, d'autant plus que le point de vue de Blase semble être généralement accepté[3] et qu'une explication des faits, tels qu'ils se présentent en latin ancien ne sera pas sans intérêt pour l'étude du système verbal latin en général.

Voici d'abord la théorie courante sur l'emploi des différents temps de nos verbes : *a*) en latin ancien les présents *potest*, *debet* etc. s'emploient pour indiquer ce qu'on *pourrait* ou *devrait* faire au moment, où l'on parle ; *poterat*, *potuit* et *potuerat* etc. se trouvent là, où le français se sert du conditionnel du passé, c.-à-d. ils indiquent ce qui *aurait pu* ou *aurait dû* être fait, avec les différences de sens propres à ces trois temps passés. *b*) A partir du

---

1. *Studien und Kritiken zur lateinischen Syntax*, I, p. 12 et suiv. (Mainz, 1904), voy. son *Hist. Gramm.*, p. 149 et suiv., et déjà *Geschichte des Plusquamperfekts*, p. 10 (Giessen, 1894).

2. Quoique le contexte ne soit pas bien sûr, la valeur de *debebas* ne me semble pas contestable. Le cas de Mi. 755 (*sat erat*), Tru. 511 (*poterat*), Merc. 983[b] (*decebat*), cités également par Wheeler, sera examiné plus bas.

3. Voy. Kühner-Stegmann, *Ausf. Gramm.*, II, 1 p. 173 ; Wackernagel, *Vorlesungen über Synt.*, I, p. 227 ; Bennett, *Synt.*, I, p. 36 ; Schmalz-Hofmann, *Synt.*, p. 566 et suiv.

commencement de l'époque classique (Lucrèce, Varron, Cicéron) l'imparfait est employé, par suite d'une espèce de « reculement » (Verschiebung, shifting), avec la valeur d'un temps présent, en même temps le plusqueparfait occupe la place, devenue libre, de l'imparfait. Quant aux explications de ce phénomène nous devons distinguer — pour ne citer que les plus importantes — entre celle de Blase[1], qui en croit trouver l'origine dans l'apodose de la phrase conditionnelle du type : *si vellem, possem* (ou *poteram*), où il se serait produit en conséquence du reculement analogue de l'imparfait du subjonctif, devenu mode irréel du présent et celle de M. Wackernagel, qui s'exprime ainsi (o. l. p. 227) : « Zunächst wurden solche Wendungen (c.-à-d. *debui, debebam*) in Bezug auf die Vergangenheit gebraucht, wenn ein nicht verwirklichtes Sollen und Können gegeben war. Weil sich hiebei von selbst der Gedanke einstellte « aber es ist von der Möglichkeit kein Gebrauch gemacht, die Pflicht nicht befolgt worden » bekamen diese Ausdrücke eine irreale Wertung für die Vergangenheit. Und nun erlangte das Moment der Irrealität das Uberwicht über das temporale Bedeutungsmoment, und man griff zu diesen Ausdrücken auch dann, wenn man für die Gegenwart eine Irrealität ausdrücken wollte ». Ces théories sont réfutées par les faits mêmes, tels qu'ils sont attestés en latin ancien. A celle de Blase s'oppose le fait que l'imparfait « reculé » n'est, comme nous l'avons vu, nullement postérieur à l'emploi reculé de l'imparfait du subjonctif et surtout qu'à l'origine il se rencontre presque exclusivement dans la phrase simple et non pas dans l'apodose de la phrase conditionnelle. Celle de M. Wackernagel, plus séduisante, parce qu'elle est basée sur la valeur même des temps et non pas sur leur emploi dans un seul type de phrase composée, n'explique pas pourquoi c'est l'imparfait seul, qui a subi ce changement, tandis que le parfait, temps passé également, a gardé sa propre valeur. Nous allons donc tenter une autre explication tout en nous basant sur les deux seuls faits qui entrent en ligne de compte : la valeur originale de l'imparfait et le caractère spécial des verbes impliqués. En effet c'est précisément dans le type de phrase auquel nous aurons à faire, la phrase simple, se rapportant à un seul fait isolé, qu'on peut espérer de trouver des traces de cette fonction originale, modifiée au cours de l'évolution de la langue jusqu'à la rendre méconnaissable pour l'adapter aux besoins complexes de la phrase composée du texte narratif. Quelle est la valeur origi-

1. *Geschichte des Irrealis im Lateinischen*, p. 73 et suiv. (Erlangen, 1888) ; cf. Kühner-Stegmann, *l. l.*

nale de l'imparfait et qu'est-ce qui le distingue de cet autre temps passé, le parfait ? Comme j'ai déjà tâché de l'expliquer ailleurs [1], cette distinction est double, l'une se rapportant au genre d'énonciation, l'autre au genre de prédicat. La langue parlée connaît deux façons d'énoncer un fait : *l'indication directe*, telle qu'elle est faite par le présent et le parfait et *l'indication indirecte* ou l'*appel à la mémoire*, qu'on rencontre à l'imparfait et au plusqueparfait. Quant au genre de prédicat, il faut distinguer entre celui qui nous représente le concept verbal sous la forme stable d'un état (présent, imparfait), et celui qui le rapporte au sujet sous la forme passagère d'un événement (parfait, plusqueparfait) [2]. C'est donc par un appel à la mémoire que l'imparfait nous représente un état du sujet de la phrase. Or, la mémoire de celui qui parle peut être fixée à une époque définie par le sujet de la conversation ; c'est le cas le plus fréquent de l'emploi de l'imparfait, d'où dérive son rôle de temps marquant la simultanéité dans la phrase composée. Le seul cas d'un emploi vraiment indépendant de l'imparfait se rencontre là, où le souvenir du sujet parlant n'est fixé que par rapport au moment où il parle. Dans ce cas, où le sujet parlant, en présence de la réalité actuelle, se rappelle un état antérieur, il établit par ce fait même une comparaison entre ces deux états ; un adverbe temporel à valeur « relative » tel que *olim* sert généralement à accentuer cette opposition, cf. : Pl. Ep. 135 *illam amabam olim, nunc iam alia cura impendet pectori.* C'est, en tout cas, ce qui a lieu lorsqu'il s'agit de l'imparfait de verbes ordinaires, exprimant une action réelle. Lorsqu'il s'agit des verbes auxiliaires — et ici nous touchons au second point d'appui de notre explication — le cas est différent. *Mnem. l. l.* j'ai montré comment et avec quelles nuances particulières l'imparfait de ces verbes, ainsi que celui de certains autres, comme les verbes « sentiendi et dicendi », pouvait être employé sans aucune indication temporelle servant à fixer le souvenir [3]. Ici nous ne sommes intéressés que par celui des verbes marquant une idée de possibilité ou d'obligation c.-à-d. des verbes par lesquels le sujet parlant émet un jugement sur l'activité du sujet grammatical.

---

1. *Mnem.*, LIV, p. 64 et suiv. ; cf. *Composita en verbaal aspect bij Plautus*, p. 100 et suiv. (Amsterdam, 1926).

2. C'est la différence, dans la terminologie de M. van Ginneken (*Principes*, p. 94 et suiv.), entre l'*assentiment réel* et l'*assentiment potentiel*.

3. Il s'agit d'exemples tels que : As. 938 *dicebam, pater, tibi ne matri consulerés male*; Per. 171 *me quidem iam sati' spectatam censebam esse ;* l'imparfait « de modestie » *volebam* etc.

L'indication directe du présent et du parfait émet ce jugement comme un fait réel et incontestable, soit par rapport à l'état du sujet, soit par rapport à un acte isolé. L'imparfait « indépendant » de nos verbes peut servir, comme celui de tout autre, à établir une comparaison entre l'état actuel du sujet grammatical et celui dont le sujet parlant garde le souvenir. Toutefois ce cas n'est pas celui qui nous intéresse ici ; d'ailleurs du type de phrase « olim poteram....., nunc..... » aucun exemple n'est attesté, autant que je sache, en latin ancien. La différence essentielle entre nos verbes et les verbes ordinaires consiste en ceci, qu'ils peuvent, grâce à leur caractère spécial, être employé par rapport à un état présent. En effet, comme tout jugement de possibilité ou d'obligation peut contenir un élément subjectif, il arrivera que le jugement personnel de celui qui parle n'est pas confirmé par l'état des choses, dont il est témoin. Pour émettre son jugement, il ne pourra donc pas se servir du présent, qui se rapporte à la réalité ; comme il énonce un jugement basé sur sa mémoire, c'est de l'imparfait qu'il se servira. Ici encore l'imparfait exprime donc une comparaison, mais non pas la comparaison entre deux états réels et successifs, mais celle du jugement subjectif de celui qui parle avec la réalité, qu'il a sous les yeux. C'est de là que provient pour l'imparfait des verbes de possibilité l'idée de *regret*, pour celui des verbes d'obligation la nuance de *reproche*, présente dans tous nos exemples, cf. Mi. 911 *bonus vates poteras esse* « tu pourrais être un bon prophète (mais tu ne veux pas) » ; Ter. Heaut. 785 *scite poterat fieri* « il pourrait se faire si bien (mais tu refuses) » ; Mo. 320/21 *semper istoc modo moratus debebas* « tu devrais toujours être ainsi disposé (mais je connais ton caractère) » ; Ru. 269 *aequius erat vos candidatas venire* « vous feriez mieux de venir habillées en blanc (mais je vois votre état) ».

Le cas de ces exemples me semble évident : c'est l'emploi de l'imparfait par rapport à un fait présent, qui leur donne la valeur irréelle. Ainsi il va sans dire que cette nuance fait défaut, lorsque l'imparfait est employé par rapport à un fait passé, ce qui n'arrive d'ailleurs que là, où la mémoire du sujet parlant est fixée à l'époque, que son jugement regarde, par un parfait précédant. Examinons d'abord les verbes de possibilité pour comparer l'emploi de l'imparfait avec celui des autres temps passés. Je ne trouve de cet emploi « relatif » que trois exemples, qui n'ont pas besoin de commentaire : Au. 294 *quid ? hic non poterat de suo/senex opsonari... ?*(voy. *iussit* du vers 291) ; Ep. 599 *quid si servo aliter visum est, non poteras novisse... ?* (voy. au vers précédent *credidisti* et *dixit*, au même vers *visum est*) ; Ter. Andr. 792 *alio*

pacto haud poterat fieri (voy. *quid sit actum* au vers précédent [1]. Partout ailleurs le jugement énoncé au sujet d'un fait passé est mis au parfait. Ceci est tout naturel dans la phrase du type affirmatif : Ter. Heaut. 279 *hic sciri potuit aut nusquam alibi... quo studio vitam suam... exegerit* et du type interrogatif : Ter. Eun. 657 *qui istuc facere eunuchus potuit?* Le jugement *potuit* se rapporte à l'acte lui-même (trad. « il a pu »), tandis que *poterat* se rapporte aux circonstances concomitantes d'un fait du passé (trad. « il était capable », « c'était possible » [2]).

Du point de vue du français les types suivants, où la traduction se servira du conditionnel du passé sont moins réguliers : 1) Men. 139 *non potuisti magi' per tempus mi advenire quam advenis* (type fréquent, cf. Mo. 573, Ps. 669 etc.) ; II) As. 402 *non potuit pictor rectius describere eiius formam* ; III) Ps. 792/3 *si... peiorem hominem quaererem/coquom, non potui quam hunc quem duco ducere* (cf. Mi. 803) ; IV) Mo. 442 *nimio... potuit expectatior/ venire qui te nuntiaret mortuom* ; V) Tru. 635 *quo pacto excludi... potui planius?*. Constatons d'abord que l'emploi du parfait y est parfaitement en règle : le jugement contenu dans chacune de ces phrases se rapporte à un fait réel du passé. Seulement, si l'action elle-même a réellement eu lieu, le complément adverbial du jugement est, en revanche, de caractère purement hypothétique. En effet l'essai de « venir plus tôt » (Men. 139) n'a jamais été fait, ni celui d'une « description par un peintre » (As. 402), ni celui de « trouver un cuisinier plus voleur » (Ps. 792) etc. C'est ce qui est exprimé en français par l'emploi du conditionnel, construction qui a l'inconvénient de ne pas indiquer que le fait a réellement eu lieu ; le latin, en servant de l'indication pure et simple, néglige l'élément hypothétique dans l'affirmation [3].

Le plusqueparfait enfin n'est pas attesté chez Plaute [4], et ne

---

1. Le cas de Mer. 687 *quamveis insipiens poterat persentiscere illam esse amicam tui viri bellissumi* est sans doute le même, quoique aucun parfait ne précède dans le contexte : les pensées de la vieille Syra sont encore entièrement fixées au moment, où elle a vu la maîtresse de Demipho.

2. Voy. dans la phrase subordonnée : Tru. 511 *quid illi ex utero exitiost prius quam poterat ire in proelium*?, considéré à tort par Wheeler comme un imparfait reculé.

3. Quelque peu différent est Mo. 462 *quo modo pultare potui, si non tangerem*, où la valeur de *potui* ressort nettement par la traduction : « comment ai-je pu frapper (fait réel, cf. vers 456) sans toucher »

4. Ce fait ne prouve nullement que Plaute n'ait pas connu cet emploi de *potuerat*, quoiqu'il soit, naturellement, d'origine secondaire. En effet nous verrons que le type *aequius fuerat* est plusieurs fois attesté chez lui.

se trouve qu'une seule fois chez Térence : Andr. 691 *quibus quidem quam facile potuerat quiesci, si hic quiesset!*, passage, qui confirme d'ailleurs pleinement notre théorie. En effet, tout comme l'imparfait se rapporte au moment présent, le plusqueparfait *potuerat*, en vertu de la même qualité subjective, exprime le regret du sujet parlant, qu'un fait, qu'il croyait possible, n'ait pas eu lieu.

Passons aux verbes marquant l'obligation, où il est intéressant de noter comment la valeur propre des différents verbes se manifeste dans l'emploi des temps. Ce qui donnait aux imparfaits *debebas, aequius erat* le sens d'un reproche, c'était le contraste entre le jugement personnel du sujet parlant et l'état des choses qu'il a sous les yeux. Or, l'élément personnel et subjectif ne se rencontre pas au même degré dans tous les verbes d'obligation. C'est le jugement exprimé par *debeo* qui est parmi eux le plus subjectif, étant basé essentiellement sur la volonté personnelle de celui qui parle. Le présent, par conséquent, peut servir à exprimer l'ordre pur et simple ; l'imparfait, comme nous l'avons vu, exprime le reproche avec l'arrière-pensée d'une invitation à changer de conduite. D'autre part il n'est nullement étonnant que le parfait de ce verbe ne soit pas attesté en latin ancien : l'ordre direct par rapport à un fait déjà passé est difficile à concevoir[1].

Le cas de *aequius* (*satius*, *magis par* etc.) *erat* est semblable. Vis à vis de l'absolu *aequom* etc. *est*, le comparatif exprime un jugement relatif, c'est-à-dire un jugement, où pénètre, précisément en vertu de la comparaison, un élément personnel. C'est sur cet élément subjectif de la comparaison qu'est basée la nuance de reproche [2] que nous avons signalé à l'imparfait et qu'on retrouve aux 5 exemples suivants du plusqueparfait : Ci. 42 *at satius fuerat eam viro dare nuptum potius* ; Cu. 266 *incubare satius te fuerat Iovi;* Tri. 119 *ei rei operam dare te fuerat aliquanto aequius*; St. 512 *magis par fuerat me vobis dare cenam advenientibus/ quam me ad illum promittere* ; Ter. Hec. 284 *quanto fuerat praestabilius ubivis gentium agere aetatem/ quam huc redire*. Du positif *aequom* etc. *est*, jugement absolu, dépourvu de l'élément com-

1. Il va sans dire que ceci ne s'applique qu'à la langue de la conversation, d'où relèvent d'ailleurs tous les phénomènes, qui nous occupent ici. Dans le contexte narratif la première et surtout la 3me pers. de ce parfait ne sont pas du tout rares (les premiers exemples se trouvent, autant que je sache, chez Cicéron, p. ex. Q. Rosc. Com. 23). De la 2e personne, en revanche, je ne trouve aucun exemple dans le Thesaurus.

2. Ou de regret, lorsque le jugement regarde le sujet parlant lui-même.

paratif, l'imparfait n'est pas attesté [1], le plusqueparfait une fois seulement : Mer. 972 *nam te istac aetate haud aequom filio fuerat tuo... amicam eripere*, passage où la négation fournit la nuance subjective (*haud aequom fuerat = aequius fuerat..... non*). Pour l'emploi du parfait les proportions sont renversées : le positif *aequom fuit* se rencontre 6 fois ; Ep. 382 *non oris caussa modo homines aequom fuit/ sibi habere speculum* ; Mi. 725 *aequom fuit/ deos paravisse uno exemplo ne omnes viverent* (id. 730) ; Ba. 1017 *prius cavisse ergo quam pudere aequom fuit* ; Tri. 175 *utrum indicare me ei thensaurum aequom fuit... an ...* ; Ter. Ad. 675 *haec, mi pater, te dicere aequom fuit et id defendere* ; du type *aequius fuit* je ne connais qu'un seul cas : Cu. 110[b] *canem esse hanc quidem magi' par fuit.* Dans ce dernier exemple il ne peut pas être question de reproche : il s'agit d'une faute commise par la nature, dont le sujet parlant constate l'existence en se servant du parfait, parce qu'il la sait irréparable [2]. C'est le même genre de jugement que nous retrouvons dans les exemples de *aequom fuit* : observations de caractère général sur ce qui aurait été juste, faites sans reproche et sans s'adresser directement à la personne responsable. Ce n'est que dans Ad. 675 qu'on trouve un reproche direct, où sans doute l'emploi du plusqueparfait n'aurait pas étonné. Seulement le sens n'aurait pas été le même : par le fait même qu'il ne se sert ni du comparatif, ni du plusqueparfait le malheureux Aeschine donne à ses mots le caractère d'une prescription indiscutable, signifiant non pas : « tu aurais agi mieux en disant ceci », mais : « la seule façon d'agir comme il le faut, c'était etc. ».

Cette dernière nuance nous la retrouvons au parfait *oportuit*, forme très fréquente chez les comiques, cf. Au. 754 *tu illam scibas non tuam esse* ; *non attactam oportuit.* Tout comme c'était le cas de *aequom est*, *oportet* n'exprime pas un jugement émanant de la volonté personnelle de celui qui parle, mais une vérité absolue et indiscutable [3]. C'est ce qui explique la fréquence du parfait et l'absence de l'imparfait et du plusqueparfait « reculés ». Le cas enfin de *decet* est semblable : à côté d'un emploi très fréquent du

1. Voy. Ter. Phorm. 70, exemple analogue, dont nous parlerons plus loin.

2. Je ne parle pas de l'emploi « relatif » tel que : Mi. 755 *insanivisti hercle, nam idem hoc hominibus sat erat decem*, exemple que Wheeler cite à tort comme un cas de l'imparfait reculé. Le passage fameux : Lucil. 204 (Marx) *nam si, quod satis est homini, id satis esse potisset, hoc sat erat*, présente un cas spécial, que nous ne pouvons pas examiner ici sans entrer dans les détails de l'emploi de l'indicatif dans l'apodose de la phrase conditionnelle.

3. Cf. Ter. Phorm. 223 *aufer mi « oportet » : quin tu quid faciam impera.*

présent nous rencontrons trois fois le parfait pour émettre un jugement sur un acte du passé : Men. 453 *non ad eam rem otiosos homines decuit deligi?* ; Tru 182 *non istaec... decuit te fabulari* ; Naev. 22 (Ribbeck) *suopte utrosque decuit acceptos cibo*, tandis que l'imparfait « reculé » ne se trouve qu'une seule fois dans un passage que nous discuterons plus bas. D'abord deux exemples d'*oportet* demandent notre attention : Ter. Phorm. 70 *oh, regem me esse oportuit* ; Men. 195 *nam si amabas, iam oportebat nassum abreptum mordicus.* Le premier passage, où on s'attendrait peut-être à un imparfait de regret, est absolument du même caractère que Ter. Ad. 675 : il s'agit encore d'une faute irréparable, commise par la nature. Le second exemple nous offre l'emploi de l'imparfait dans un type de phrase, où partout ailleurs le parfait est de règle, cf. : Poe. 525/6 *si properabas magis/ pridie nos... duxisse oportuit* (voy. Ba. 819 ; St. 130). Si la leçon de nos manuscrits est correcte, ce qui n'est pas absolument sûr, étant donné la lacune dans A et la citation de Nonius 138 M : *iamdudum oportuit nassum ademptum mordicus*, il faudra croire à une assimilation du temps de l'apodose à celui de la protase, afin d'exprimer mieux la relation intime entre la condition et sa conséquence [1].

L'emploi enfin de l'imparfait *decebat* : Mer. 983[a] *vacuom esse istac ted aetate his decebat noxiis* prête également à discussion. Comme l'a montré Abraham (*Jbb. kl. Ph.* Suppl. XIV p. 184) ce vers, répétition énergique de 982 *temperare istac aetate istis decet ted artibus*, offre quelques irrégularités, qui pourraient bien trahir une origine plus récente : l'emploi de *vacuus* c. abl. au lieu de *vacivus* c. gen., l'emploi de *his* au lieu de *istis* et enfin l'imparfait *decebat*, qui selon lui « abhorret a sermone Plautino ». En effet, à première vue cet emploi est étonnant. Comme l'élément subjectif fait défaut dans le jugement exprimé par *decet*, l'imparfait ne semble pas être indiqué à exprimer un reproche. Toutefois il est à noter que le présent même, à côté de l'emploi normal, purement objectif (p. ex. Poe 674 *neque nos hortari neque dehortari decet hominem peregrinum*) se rencontre parfois avec une valeur nettement exhortative (voy. l'exemple Mer. 982, cité plus haut), de sorte que l'emploi de l'imparfait pour exprimer un reproche

1. C'est le seul exemple, en latin ancien, de ce type de proposition conditionnelle. L'imparfait de l'indicatif dans la protase à valeur irréelle se rencontre encore : Tru. 748, Ps. 286 (cf. Bennett, *Synt.* I, p. 67).

fait à la conduite de quelqu'un n'est pas absolument impossible [1].

On voit que dans la phrase principale les trois temps passés sont nettement distingués et que chaque emploi permet une explication satisfaisante si on tient compte de la valeur originale de la forme et du sens propre du verbe impliqué. J'y ajouterai quelques remarques de caractère général sur l'emploi des temps dans la proposition subordonnée. Ce ne sont d'ailleurs que les propositions relatives et comparatives qui offrent quelques particularités. Au premier abord l'état des choses semble ici moins clair et moins régulier que dans la phrase simple, comparez p. ex. Men. 592 *aut plus aut minu' quam opus fuerat* [2] *dicto dixeram*; Cap. 995 *eheu, quom ego plus minusque feci quam me aequom fuit*; Au. 424 *an quia minus quam aequom erat feci?*. Pourtant cette anarchie n'est qu'apparente. Bien entendu les divers temps n'ont pas la même valeur ici que dans la phrase principale. Ceci n'est le cas que pour le parfait, dont le jugement garde sa valeur indépendante. L'emploi des deux autres temps n'est pas basé sur la valeur même du jugement exprimé, mais s'explique par des raisons d'ordre purement syntaxique. En effet dans ce cas le jugement, qui est considéré comme une simple détermination de l'affirmation principale, cesse d'avoir son autonomie verbale pour être subordonnée à la sphère temporelle du fait déterminé. De caractère également syntaxique est la différence entre l'emploi de l'imparfait et du plusqueparfait eux-mêmes. Remarquons d'abord que le plusqueparfait est nettement préféré ; à côté du passage cité je trouve encore : Phorm. 651 *ita ut aequom fuerat, volui uxorem ducere* ; Eun. 870 *ita conturbasti mihi rationes... ut eam non possim suis ita ut aequom fuerat... tradere* ; Cu. 638 *is priu' quam moritur mihi dedit tamquam suo, ut aequom fuerat filio* ; Adelph. 686 *virginem vitiasti quam te non ius fuerat tangere* ; Hec. 867 *quos fuerat par resciscere, sciunt* ; Hec. 561 *aderam, quoius consilio fuerat ea par prospici*, tandis que l'imparfait ne se rencontre que deux fois en tout (encore : Phorm. 797 *paene plus quam sat erat* (*dixi*). Cet état de choses ne doit pas nous étonner. En effet dans la phrase du type : *feci ut aequom fuerat*, le jugement se rapporte à l'action même de la phrase principale ; c'est celui du parfait, énoncé d'un point de

1. Je n'en connais d'ailleurs aucun exemple probant. Dans Lucr. 1,885 et Sall. Jug. 85, 48 (cités par Blase, *Hist. Gramm.* 149/50) [*decebat* se trouve dans l'apodose de la phrase conditionnelle.

2. C'est la leçon de A, tandis que P donne *erat*.

vue relatif. L'emploi de l'imparfait représente un autre ordre syntaxique. Dans la phrase : *minus quam aequom erat feci* la subordonnée, formant le deuxième terme d'une comparaison n'exprime pas un jugement actuel sur l'action principale, mais, conformément à notre définition de l'imparfait, l'état fixe de l' « aequom », auquel notre action est comparée. C'est la véritable subordination, état plus perfectionné de la composition de la phrase et peut-être pour cette raison encore relativement rare dans nos textes, où la subordonnée perd totalement sa valeur de jugement réel, pour devenir une simple détermination à valeur nominale [1].

Haarlem.

K. van der Heyde.

---

1. Les mots *minus quam aequom erat* (ou *est*, lorsque le verbe principal est au présent) sont à peu près équivalents à un adverbe tel que *parum*. La valeur verbale de la proposition *quam me aequom fuit* ressort en revanche nettement de la place de *feci* entre *minus* et *quam* et de la présence de l'accusatif *me*, selon la conjecture heureuse de Bentley.

NOTES CRITIQUES SUR LE « TRAITÉ DE L'AME »

1. Nous voudrions esquisser ici quelques remarques concernant le texte du *De Anima* que tant de philologues en coquetterie avec la philosophie et tant de philosophes à qui l'érudition philologique ne faisait pas défaut, ont minutieusement étudié. Il semblerait qu'après les travaux de Bekker, Trendelenburg, Bussemaker, Pansch, Torstrik, Stapfer, Rodier, Apelt, Hickes (et ceux trop peu connus de Förster), nous soyons fermement assurés d'un texte bien établi. On peut être assuré, en effet, d'une certaine stabilité définitivement acquise pour la plus grande partie du texte : l'effort tenace et puissant d'une critique passionnée de l'œuvre est parvenue à des résultats incontestablement remarquables. Mais c'est le sort heureux de la philologie de vivre dans un perpétuel recommencement ; sur la matière friable où elle trouve à s'exercer, il n'est point d'endroit où une analyse nouvelle ne discerne quelque défaut que d'ingénieuses conjectures pourront réparer ; trop souvent ici, les philologues justifient leur nom et laissent échapper pour la lettre l'esprit que tous les jeux de leur subtile intelligence ne parviennent pas à rattraper. L'exemple de Essen et de sa *kritischer Uebersetzung* du « Traité de l'Ame » est frappant à cet égard ; celui de Torstrik, hypnotisé par sa thèse bien connue, ne l'est pas moins. D'autres, Rodier par exemple, usent d'une prudence extrême, mais leur souci de sauvegarder la tradition manuscrite par tous les moyens, ne manque pas de les induire parfois à torturer la pensée dans la raideur ou l'inintelligibilité de formules qu'ils veulent à toute force maintenir. Au surplus, dans le cas qui nous occupe, la dichotomie qui partage la tradition manuscrite en deux groupes, l'un formé par les manuscrits EL (ce dernier pour le troisième livre seulement), l'autre par l'ensemble assez compact, mais mais trop peu cohérent de CSTUVWXY[1], presque systémati-

1. Il s'agit ici du *Parisinus Coislinianus* C 386, 1 et 2, du XIe siècle, dont nous avons commencé la collation. L'écriture de ce manuscrit est admirable, supérieure encore en clarté ainsi qu'en sobre élégance à celle du fameux ms. E

quement opposé pour les variantes, ne laisse pas d'embarrasser le choix de l'éditeur. Jusqu'à présent, tous se sont astreints, aussi fidèlement que possible, à suivre pas à pas le ms. E (du xe siècle pour le *De Anima* qu'il contient en même temps que d'autres traités aristoteliciens de la même époque ou d'époques variables). L'autre groupe, sauf C du xie siècle, appartient au xiie, au xiiie ou même au xive siècle. Nous croyons avec Shute que le ms. E, quelle qu'en soit d'ailleurs à nos yeux l'immense valeur, a été l'objet d'une véritable « idolatrie » qui a fait négliger, d'une façon générale, comme méprisables, les variantes, parfois intéressantes, présentées par d'autres manuscrits. Ce fait, lui aussi, n'a pas peu contribué à donner un aspect quasi unilatéral aux diverses éditions du *Traité de l'Ame*.

Nous avons effectué à nouveau la collation attentive de E ainsi que de y. Chaque fois que l'apparat critique de l'édition courante de Biehl-Apelt[1] que nous prendrons pour base sera en défaut, nous en avertirons le lecteur. Le lecteur voudra aussi remarquer que ces notes forcément sans lien seront plus tard intégrées dans une étude complète du traité.

2. Les deux principaux éditeurs du *De Anima*, je veux dire Rodier et Hicks, adoptent, dès le début, la presque totalité des leçons données par E. Or, cette attitude les conduit à d'étranges méprises. Au premier chapitre du livre premier, à la ligne 402 a 19, après le mot ἀπόδειξις, ils s'obstinent à placer, sur la foi de E, un τις malencontreux. Apelt, avec raison, ne les a pas suivis sur ce point et a maintenu l'avis de son prédécesseur Biehl. Aristote se demande la nature de la méthode qu'il conviendrait d'adopter dans une théorie scientifique de l'âme. « A supposer » dit-il, que « le procédé choisi consistât nettement en une démonstration (ἀπόδειξις) ou en une division, ou même en *quelque* autre méthode, la question de savoir d'où doit partir la recherche donnerait lieu encore à beaucoup d'embarras et d'incertitudes ».

Le τις est donné par SUy et, remarquons-le bien, par une seconde main dans E, où il se trouve coincé, ainsi que nous avons pu le voir, entre ἀπόδειξις et ἐστιν ; ce mot a été sans aucun doute écrit par l'auteur des scholies marginales et interlinéaires qui sont certainement *très* postérieures à la rédaction de E.

Ne confondons pas ce sigle C, valable uniquement pour le *De Anima*, avec le C par lequel Bekker désigne un tout autre ms. (lequel ne nous intéresse aucunement) et qui est le *Coislinianus* 330.

1. *Aristotelis de Anima libri III*, recognovit G. Biehl, editio tertia curavit O. Apelt, Lipsiae, Teubner, 1926.

Peut-être même ces corrections sont-elles en partie postérieures à la transcription des mss. SU dont E semble avoir subi l'influence dans les mains qui l'ont corrigé. Rodier, à la suite de Torstrik d'ailleurs, affirme qu'il faut maintenir ce τις, « puisqu'Aristote ayant déclaré, quelques ligne plus haut (*a*, 15) que la démonstration a pour objet les propriétés dérivées — et non l'essence — ne peut, semble-t-il, parler ici que d'une sorte de démonstration spéciale, non d'une démonstration proprement dite. » La raison est spécieuse. Aristote, en effet, ne fait aucunement allusion à un procédé déterminé ; la démonstration qui porterait sur les attributs essentiels et ensuite sur l'essence elle-même en modifiant sa structure et en se particularisant, ne répond pas chez lui à une réalité unique. Au contraire, il s'est toujours attaché à souligner que l'essence est le point de départ, comme moyen terme, et non l'aboutissement du syllogisme démonstratif : εἰ γὰρ περί γε τὰ συμβεβηκότα ἀπόδειξίς ἐστιν, περὶ τὰς οὐσίας οὐκ ἐστιν (*Met.*, K, 1, 1059 a 30). Les essences sont l'œuvre de l'induction et de l'intuition abstractive qui la couronne (*Top.*, A, 12, 105 *a* 13 ; *An. Post.*, B, 19, 99 *b* 20, etc...) : il n'y a pas de syllogisme proprement dit de l'essence, sous peine de cercle vicieux. Que veut donc dire Aristote? Il fait tout simplement allusion à la théorie qu'il a longuement développée dans ce merveilleux discours de la méthode que sont les *Seconds Analytiques* où il prouve que l'essence ne peut être atteinte par la démonstration (B, 3 et 4), ni par la division platonicienne (B, 5) ; une définition essentielle peut être toutefois l'objet d'une συμπέρασμά τι ἀποδείξεως (*An. Post.*, A, 8, 75 b 32 et B, 8, 93 a 7). A chacun de ces moments de la progression du discours des *Seconds Analytiques* répondent ici, en ce chapitre, les trois expressions, progressives elles aussi, de ἀποδειξις, de διαίρεσις, et de καὶ τις ἄλλη μέθοδος. Dans le premier cas, Aristote fait allusion à ceux qui s'efforcent de prouver qu'on peut démontrer l'essence et la nature des choses (cf. *An. Pr.*, A, 31, 46 a 35 : πείθειν ἐπεχείρουν ὡς ὄντος δυνατοῦ περὶ οὐσίας ἀπόδειξιν γίνεσθαι καὶ τοῦ τί ἐστιν) ; dans le second, à Platon et à son ἀσθενὴς συλλόγισμος (*ibid.*, 31, 46 *a* 32) ; et enfin à sa propre méthode à lui qui consiste en une espèce de démonstration quant à la forme ; c'est là que le τις est important et prend toute sa valeur (et on ne peut nous objecter que ἀπόδειξις suivi de τις pourrait signifier cette démonstration spéciale, puisqu'alors l'expression τὶς ἄλλη μέθοδος serait superflue) ; il désigne le procédé employé plus loin au livre B, chapitre II, où Aristote tente de *démontrer* la définition essentielle de l'âme *ex posteriori* ou encore *per effec-*

tum et celui que trace au même livre le chapitre I où il tente de *démontrer* cette même définition en la posant comme conclusion d'une démonstration. Aristote, en ces deux chapitres, ne fait que reprendre la μέθοδος qu'il désigne dès le début de son ouvrage sous le nom de τις, en fonction du chapitre VIII du livre B des *Seconds Analytiques* où il a établi que la définition peut être soit la conclusion, soit le principe d'un syllogisme.

On voit par là que le τις qui suit ἀπόδειξις est à la fois inutile et incompréhensible, et que l'omission de pr. ETUWX (qui est aussi le texte que Philopon avait sous les yeux) respecte mieux la pensée d'Aristote et l'allusion qu'elle contient.

3. Quelques lignes plus loin (402 a 20), dans la phrase ἐὰν δὲ φανερόν ᾖ, πότερον ἀπόδειξις ἐστιν ἢ διαίρεσις ἢ καί τις ἄλλη μεθόδος, ἔτι δὲ πολλὰς ἀπορίας ἔχει καὶ πλάνας, ἐκ τίνων δεῖ ζητεῖν. ἄλλαι γὰρ ἄλλων ἀρχαί, καθάπερ ἀριθμῶν καὶ ἐπιπέδων, tous les éditeurs, sauf Bekker, sur l'autorité du ms. E appuyée par TXy, retranchent le δέ donné après ἔτι par les autres mss. Cette suppression ne se justifie pas. En effet, ainsi que le signale Bonitz[1], l'apodose des propositions hypothétiques, où se révèle une certaine opposition relative à la protase, contient la plupart du temps un δέ initial. Les exemples qu'il en donne (*Pol.*, Γ, 16, 1287 *b* 13; *Phys.*, Δ, 8, 215 *b* 15) et où l'opposition n'est que faiblement marquée, prouvent *a fortiori* puisque ἀπορίας καὶ πλάνας s'opposent, sans conteste et avec une évidence qu'il n'est pas besoin de souligner, à φανερόν. L'argumentation d'Aristote se développe alors comme suit : supposons acquis le procédé général de découverte de l'essence, même en ce cas privilégié (ἔτι δέ), la difficulté subsiste, puisque ce procédé doit avoir un point de départ et que ses prémisses varient selon les différentes sciences. L'apophtegme ἄλλαι γὰρ, etc..., fortement uni à l'apodose qui précède, se comprend mieux de la sorte et nous force à maintenir le δὲ, puisque tout son rôle est d'accentuer l'opposition à la protase.

4. A la ligne 402 a 26 : διαφέρει γὰρ οὔ τι σμικρόν, sans vouloir plaider contre l'autorité de EC qui nous donnent la leçon τι, remarquons que la majeure partie des mss. du second groupe, savoir SUVWXy omettent l'enclitique et que cette variante, en soi de peu d'importance, trouve son parallèle en certains textes d'Aristote lui-même ; ainsi, deux textes de l'*Éthique à Nicomaque*, dans une expression exactement semblable, n'ont pas le τι : δια-

1. *Ind. Arist.*, 167 *a* 19 sq.

φέρει δὲ ἴσως οὐ μικρὸν ἐν κτῆσει ἢ χρήσει τὸ ἄριστον ὑπολαμβάνειν (A, 8, 1098 *b* 31) et οὐ μικρὸν διαφέρει τὸ οὕτως εὐθὺς ἐκ νέων ἐθίζεσθαι, ἀλλὰ πάμπολυ μᾶλλον δὲ τὸ πᾶν (B, 1, 1103 *b* 24). Il est clair toutefois qu'on ne peut réduire la langue d'un écrivain à un canon unique et que la question reste pendante. Notre but n'est autre que d'indiquer l'importance des variantes du second groupe de mss. et le fondement qu'elles trouvent souvent dans les œuvres mêmes d'Aristote. Comme le remarquait Louis Havet[1], un texte ne peut reposer « sur un ms. arbitrairement isolé des autres, ce ms. fut-il le meilleur ».

5. En 402 *b* 15, les mss. donnent tantôt πρότερον et tantôt πρότερα. Voici la phrase : εἰ δὲ τὰ ἔργα πρότερον, πάλιν ἄν τις ἀπορήσειεν εἰ τὰ ἀντικείμενα πρότερα τούτων ζητητέον οἷον τὸ αἰσθητὸν τοῦ αἰσθητικοῦ καὶ τὸ νοητὸν τοῦ νοῦ. Ey ont τὰ ἀντικείμενα πρότερα, CTUVWX τὰ ἀντικείμενα πρότερον que semblent avoir lu également Philopon et Sophonias. Signalons en outre que la *vetusta translatio* de Guillaume de Moerbeek porte *prius* et non *priora*[2]. Bekker et Trendelenburg nous paraissent avoir raison contre Torstrik, Rodier et Hicks, en adoptant πρότερον. Rodier et Hicks ont été influencés par l'exemple qu'apportait Torstrik : πρότερα τά ἀντικείμενα extrait de *De An.*, B, 4, 415 *a* 20. Or, cet exemple est sans valeur, car le πρότερα en question est en balancement avec un πρότεραι qui précède et non avec un πρότερον (Ey donnent toutefois πρότερον au lieu de πρότεραι). De même ici, les deux πρότερον se répondent. D'autre part, la pensée d'Aristote n'est pas tant que les *objets* sont *antérieurs* aux fonctions, mais que l'*examen* (ζητητέον) des objets doit *précéder* celui des fonctions. Dès lors, πρότερον est adverbe puisqu'il modifie le sens du verbe ζητητέον, tout comme il est adverbe dans les expressions si fréquentes : ἔφαμεν, ἐλέχθη, δέδεικται, εἴρηται, διώρισται πρότερον[3].

6. Le développement qui suit fournit également à la ligne 22 : πρὸς τὸ εἰδέναι τὸ τί ἐστιν une diversité de leçons qui n'est pas sans intérêt. Le ms. E a εἰδέναι, les mss. CSTUWXy ont εἰδῆσαι (et non εἰγῆσαι comme le dit par erreur l'apparat critique de Rodier) ; les éditions aldine et sylburgienne ont aussi εἰδῆσαι ; V enfin a εἰδήσειν qui peut provenir d'une mauvaise lecture de εἰδῆσαι. L'unité du groupe STUVWXy est donc massive sur ce point. Or, la forme εἰδῆσαι est souvent employée par Aristote et Bonitz,

1. *Règles* pour *Éditions Critiques*, p. 1, § 3.
2. *S. Thomae Aquinatis, In Arist. libr. de Anima comm.*, edit. recent. cura ac studio P. F. Angeli M. Pirotta, O. P. (Taurini, MCMXXV), p. 2 *b*.
3. Cf. Bonitz, *op. cit.*, 652 *a* 59.

en son *Index*, en cite de nombreux exemples[1]. Si l'on veut bien remarquer que πρὸς τὸ εἰδῆσαι répond au πρὸς τὸ θεωρῆσαι de la ligne 17, et que l'aoriste est tout qualifié pour exprimer par sa nuance la théorie aristotélienne selon laquelle la perception réitérée des attributs conduit à l'intuition de l'essence ἐν ἀδιαρέτῳ χρόνῳ (Γ, 6, 430 *b* 15), on constatera que la leçon donnée par le second groupe de nos mss. n'est pas absolument négligeable.

7. Nulle part peut-être, cette tendance à préférer toute leçon du ms. E n'est aussi évidente qu'à la ligne 403 a 14 : οὐ μέντοι γ' ἅψεται τούτου χωρισθὲν τὸ εὐθύ. Le ms. E, en lieu et place de τούτου de tous les mss et des commentateurs anciens, porte οὕτω. La *vetusta translatio* s'accorde avec la majorité des mss., puisqu'elle porte *hoc*, lequel répond manifestement à τούτου, le cas accusatif étant exigé par *tanget*. Quoi qu'en dise Rodier, après Bonitz [2], la leçon οὕτω ne s'explique pas « très facilement ». La traduction de Bonitz : *in dieser Weise* et de Rodier : *ainsi*, gauchit le sens du passage. Voici en effet l'argumentation d'Aristote : Bien que de nombreuses propriétés soient l'apanage de la ligne droite en tant que droite, la propriété d'être tangente en un point à une sphère d'airain ne peut lui appartenir que si elle se réalise dans une matière. On ne conçoit pas une ligne droite abstraite tangente à une sphère d'airain. Ligne et sphère doivent être, ou toutes deux abstraites, ou toutes deux concrètes. Ainsi en est-il de l'âme, *si elle n'a pas d'opération propre*. Si nombreuses que soient ses propriétés, celles-ci ne lui appartiendront pas en propre, mais en dépendance de la matière. Or, si l'on sépare par abstraction la ligne droite de son substrat matériel, il est trop clair (γε) qu'elle ne touchera plus cette sphère d'airain individuelle que nous avons sous les yeux (τούτου) ; il lui sera seulement possible de toucher une sphère abstraite comme elle.

La traduction de Rodier qui suit le texte de E n'est plus qu'un contre sens : « sans que toutefois le rectiligne séparé puisse *la* toucher ainsi. » Ce pronom *la* ne peut remplacer que *la sphère d'airain* nommée à la ligne précédente ; il est absolument impossible qu'il remplace un autre complément, tel la sphère abstraite dont Aristote ne parle pas et dont nous avons parlé uniquement pour éclairer son raisonnement obscur et dense. Il est évident en effet que « le rectiligne séparé » ne peut toucher la sphère d'airain ni « ainsi », ni d'aucune autre façon ; une ligne droite abstraite n'est d'aucune manière tangente à une sphère concrète. De plus,

1. *Ibid.*, 217 *b* 49.
2. Bonitz, *Hermes*, VII, p. 417.

dans la pensée de Bonitz, Rodier et Hicks, οὕτω serait l'équivalent de κατὰ στιγμήν ; or, il est également évident qu'une droite abstraite *peut* être tangente en un point *abstrait* à une sphère abstraite. Leur réalisation en une matière quelconque n'est là que pour soutenir la démonstration du géomètre qui a une valeur abstraite et universelle.

Dans l'hypothèse de Bonitz, Rodier et Hicks, la phrase qui suit n'est plus compréhensible : ἀχώριστον γάρ, εἴπερ ἀεὶ μετὰ σώματός τινός ἐστιν. Au contraire, si l'on adopte τούτου, elle devient claire : une droite abstraite ne peut évidemment pas toucher cette sphère d'airain concrète ; en effet, si elle la touche, elle n'est plus abstraite puisqu'en ce cas elle est toujours réalisée en une matière quelconque.

La seule difficulté est que, pour désigner un objet concret, Aristote emploie ὅδε plutôt qu'οὗτος qu'attendrait plutôt le féminin ταὐτης. Mais si l'on considère que οὗτος, ainsi que le dit Bonitz lui-même [1], *ad ea quae sequuntur potest referri*, τούτου peut très bien remplacer σώματος qui suit. L'idée de concret ne serait plus alors supportée par τούτου, mais par le mot σώματος.

8. Le ms. E porte à la ligne 403 a 19 le texte σημεῖον δὲ etc..., tandis que les autres mss. avec ensemble ont la leçon μηνύει δὲ etc.., que la *vetusta translatio* traduit en *indicat autem*. Notons aussi que Thémistius *au IVe siècle* lisait aussi μηνύει δὲ [2]. C'était sans doute aussi le texte qu'Alexandre, *au IIIe siècle*, avait sous les yeux, puis que dans le passage parallèle de son *De Anima*, nous trouvons δηλοῖ δὲ [3]. Rodier déclare qu'« il faut peut-être adopter cette leçon qui conserve à la conclusion son caractère conjectural ». On se demande pour quel motif il ne l'a pas fait. Toujours, sans doute, ce fétichisme du ms. E qui a mis des œillères aux commentateurs les plus avertis. Torstrik agit de même, bien qu'il avoue la trop grande technicité du terme σημεῖον pour le passage : *paulo severius hoc est illo*. Rodier d'ailleurs traduit : « ce qui indique » et met sa traduction en contradiction avec son texte. Partout dans le traité, le texte σημεῖον dénote une évidence à laquelle on ne peut se soustraire (420 a 15, 921 a 1, etc...). Or, ici il s'agit tout au plus d'un indice et non d'une preuve proprement dite : le contexte et le ἔτι δὲ τοῦτο μᾶλλον φανερόν de la ligne 22 le montrent à souhait.

---

1. *Ind. Arist.*, 546 a 40.
2. *Themistii paraphrasis Aristotelis*, ed. Spengel (Leipzig, Teubner, 1866), t. II, p. 12, l. 12.
3. *Supplementum Aristotelicum*, 2^1, éd. Iv. Bruns (Berlin, 1887), p. 13, l. 24.

9. Le cas de ὁ μὲν γάρ λόγος ὅδε τοῦ πράγματος (403 b2) est plus sujet à controverse. Biehl-Apelt adoptent ce texte fourni par WESTV y ont ὁ δὲ, UX εἶδος, et enfin, la *vetusta translatio* porte *haec species*, cumulant ainsi la double variante, et non la triple, car nous croyons avec Hicks que ὅδε et ὁ δὲ proviennent tous deux de l'onciale suivie OΔE sur laquelle nos mss. ont été copiés. Sans vouloir trancher la question qui embarrasse tous les éditeurs, on peut remarquer que le texte de la *vetusta translatio : ratio quidem haec species rei* qui suppose un ὁ μὲν γάρ λόγος ὅδε εἶδος τοῦ πράγματος est fort séduisant. En effet, la post position de ὅδε n'est pas sujette à caution : elle a été exigée par la présence de ὁ μὲν. Le texte en unciales : OMENΓAPΛOΓOΣOΔEEIΔOΣTOΥΠPAΓMATOΣ, avec la similitude de OΔE et de EIΔOΣ, et surtout avec la postposition peu courante de OΔE, a pu induire les copistes en erreur et les acculer à un choix. Ὅδε se rapporte aussi bien à ce qui précède qu'à ce qui suit ; or, le texte qui précède immédiatement, nous dit que le dialecticien rend compte de l'εἶδος et du λόγος à l'encontre du physicien qui n'explique que la matière. Mais il y a plus, dit Aristote : c'est que (γάρ) ce λόγος est l'εἶδος d'une *chose* ; il est donc immanent à une matière déterminée. Si l'on adopte le texte de la *vetusta translatio*, comme on doit le faire selon nous, on verra avec quelle facilité, on passe au développement qui suit, sans heurter celui qui précède, l'un se poursuivant dans notre phrase (qui joue ainsi le rôle de charnière) par ὅδε, l'autre s'y amorçant par εἶδος. Au surplus, au début de la *Physique*, nous constatons un cas exactement semblable ; il s'agit de A, 2, 185 a 12 : τοῦτο δὲ οὐδὲν χαλεπόν. La *vetusta translatio* a : *hoc autem videre nihil difficile*, « le vice est facile à discerner » [1] ce qui suppose un ἰδεῖν οὐδὲν, en onciales fort proches l'un de l'autre : IΔEINOΥΔEN et dont tous les mss. ont pu laisser tomber le premier mot. Qu'on en fasse l'épreuve en se reportant au passage, et l'on constatera avec quelle aisance la leçon de Guillaume de Moerbeek s'y adapte.

10. La phrase : ἐλέγομεν δ'ὅτι τὰ πάθη τῆς ψυχῆς οὔ πως χωριστὰ τῆς φυσικῆς ὕλης τῶν ζῴων, ἥ δὴ τοιαῦθ' ὑπάρχει, θύμος, καὶ φόβος, καὶ οὐχ ὥσπερ γραμμὴ καὶ ἐπιπέδον (403 b 17-18) présente en deux endroits des variantes dignes de remarque, Οὔ πως χωριστά est une correction de Apelt ; E a οὔτε ὡς χωριστά que suit Rodier ; Sophonias lisait οὐ χωριστὰ que présentent CVWX (y que nous

1. Nous devons à l'obligeance de M. Henri Margueritte la connaissance de cette variante.

avons collationné a aussi cette leçon) qu'adopte Torstrik ; SU donne ἀχώριστα qu'approuvent Bekker, Trendelenburg et Hicks (cf. *non separabiles* de la *vet. transl.*) ; TVX enfin écrivent simplement χωριστὰ, fausse lecture pour l'ἀχώριστα de l'archétype commun à leur groupe. Cette diversité rend perplexe ; il n'est pas impossible cependant de la simplifier. Le texte de E n'est pas acceptable : Aristote en effet n'a pas dit que les propriétés de l'âme, telles la fureur ou la crainte, ne pouvaient pas *non plus* être séparées de la matière. L'imparfait ἐλέγομεν se réfère simplement à 403 a 16 : τὰ τῆς ψυχῆς πάθη πάντα μετὰ σώματος. Le οὔτε est donc superflu. Il est possible d'autre part que οὔτε ὡς χωριστά soit une erreur provenant du souvenir de οὕτω χωρισθέν que donne précisément en 403 a 14 le ms. E. Restent ainsi οὐ χωριστά et ἀχώριστα entre lesquels il n'est pas permis d'hésiter puisque c'est ἀχώριστα qu'ont lu Thémistius, Philopon et Simplicius.

Au lieu de δὴ, CUT ont γε, ainsi que Simplicius. A l'appui de cette leçon peut s'invoquer *An. Post*,, A, 13, 79 a 9 : εἰ γὰρ καὶ καθ' ὑποκειμένου τινὸς τὰ γεωμετρικά ἐστιν, ἀλλ' οὐχ ᾗ γε καθ' ὑποκειμένου.

11. Il serait fastidieux de parcourir tous les chapitres du *De Anima* pour prouver plus longuement que les leçons des mss. soi-disant *deteriores* ont une valeur qu'il n'est plus permis de passer sous silence. Certes, le ms. E conserve toujours la première place, mais son importance n'éclipse pas celle des autres, surtout celle du ms. C, du xie siècle, que par un incompréhensible oubli, Bekker et ses successeurs, sauf Förster, avaient omis de collationner et qui apporte au groupe STUWy un appui capital [1]. Il nous semble donc qu'un travail nouveau sur le *Traité de l'Ame* devra considérer attentivement les apports de ce groupe, en soit assez peu homogène, mais dont l'ensemble se révèle d'une réelle valeur.

On nous permettra de terminer par un exemple montrant que les travaux n'ont pas épuisé les conjectures susceptibles d'améliorer le texte. Le début de la longue phrase cahoteuse qui commence en A, 4, 408 a 5 par ἔτι δ' εἰ λέγομεν τὴν ἁρμονίαν εἰς δύο ἀποβλέποντες etc.., doit être revisé. Les apparats critiques nous affirment que E donne εἰ λέγομεν. En réalité, si l'on scrute bien le manuscrit, on lit ἔτι δὲ εἰ λέγοιμεν. Mais tel n'était pas son texte

1. Il est vrai que C et T, selon Förster, sont proches parents à tel point que T dériverait directement de C.

primitif : εἰ en effet se trouve sur une rature où l'œil semble discerner simplement un ε ; quant au ι de λέγοιμεν, il a été ajouté après coup par un lecteur d'une époque indéterminable et qui avait en main un ms. voisin de UW qui possèdent λέγοιμεν. Madvig estime qu'il faut écrire : ἔτι δὲ λέγομεν [1]. La *vetusta translatio* semble confirmer cette conjecture par son texte : *amplius autem dicimus harmoniam in duo respicientes*. Cependant si l'on se reporte au texte primitif probable de E, on y lisait : ἔτι δὲ ἐλέγομεν. C'est cette semi-conjecture qui doit, croyons-nous, emporter notre assentiment. Aristote en effet vient d'esquisser quelques lignes plus haut (407 b 32) les deux sens du mot harmonie : λόγος et σύνθεσις. L'imparfait ἐλέγομεν paraît donc bien requis pour le rappeler. Comparons-le à ἐλέγομεν δ'ὅτι τὰ πάθη (403 b 17) déjà cité et nous saisirons leur frappante analogie. Cette conclusion en entraîne une autre. Bonitz [2] prétend conclure de l'identité des deux arguments développés en 407 b 32-34 et 408 a 5-18 à la possibilité d'une double version du livre A du traité fondue en une seule rédaction par un des disciples du Stagirite. Comme Rodier, nous pensons que cette hypothèse n'est peut-être pas inexacte, mais il faut avouer qu'elle ne trouve plus, dans le texte ainsi amendé, de point d'application. L'imparfait ἐλέγομεν indique une reprise de la démonstration préalablement tracée [3], tout comme l'ἐλέγομεν de la fin du premier chapitre.

Marcel De Corte.
Docteur en philosophie et lettres.

---

1. *Adversaria critica ad scriptores graecos et latinos* (Hauniae, 1871-1884), t. I, p. 471.
2. *Hermes*, VII, p. 430 sq.
3. Il est clair que notre conjecture entraîne un point en haut après λόγον (408 a 9). La phrase ainsi coupée devient beaucoup moins lourde.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Bimillenium Vergilianum, *A Vergilian Exhibition held at the New York public Library*, in-4°, 40 p. et planches, New-York, 1930.

L'exposition de la Bibliothèque publique de New-York, dont voici le catalogue, dut faire plaisir aux mânes de Virgile : humaine et humaniste, pieuse par la réunion de documents venus de tout pays (surtout des imprimés italiens et français, dont l'exemplaire unique de l'édition parisienne princeps, 1470-1472), raffinée par le désir de ne point séparer de la gloire du poète l'élégance de ceux qui transmirent son œuvre par la copie ou par la presse. M. Charles Knapp, professeur au Barnard College de l'Université Columbia, a fait précéder le catalogue d'une introduction sur Virgile, sobre, prudente, et qui indique bien les divers problèmes.

Jean Bayet.

H. H. Scullard, *Scipio Africanus in the second punic War*, in-12, 331 p., avec 3 planches et 10 cartes ou plans, Cambridge (University Press), 1930. — Prix : 12 sh. 6 (relié).

Chaleureux sans que la stricte critique en souffre, d'une parfaite présentation scientifique et matérielle, le livre de M. Scullard, écrit surtout pour le public de langue anglaise, n'en rendra pas moins service à tous, en particulier pour les campagnes hispaniques de Scipion, que l'auteur a étudiées sur place et dont il discute les aspects avec beaucoup de finesse et de netteté. — Après un exposé sur les sources, où sont revendiqués les droits du bon sens et la valeur éminente de la vraisemblance contre les excès de la « Quellenforschung », l'ordre est chronologique, le récit limpide; les notes, peu nombreuses, prennent tout le développement nécessaire quand il s'agit d'indiquer les différences ou discordances de la tradition ; des appendices critiques très poussés cherchent à résoudre les plus importants problèmes, topographiques, chronologiques ou statistiques. Mais, sous les aspects divers du livre, les mêmes principes de méthode s'imposent :

D'abord, une parfaite liberté d'esprit à l'égard des sources : Polybe est justement apprécié ; mais ses contradictions (p. 62), ses exagérations (p. 80, 246, 249 n. 1), ses insuffisances (p. 87, 134, 136) sont notées sans ménagement ; la valeur de Tite-Live reconnue, en particulier, cela va de soi, pour rendre compte des rivalités entre les grandes familles romaines et du mécanisme d'alternance qui les porte successivement au pouvoir (p. 23, 33-36), et dont profita Scipion lorsqu'il brigua le commandement en Espagne, mais aussi pour certains faits d'ordre militaire (p. 80-81, 87, 129 n. 2, 168). Appien reste peut-être, en certains cas, légèrement sous-estimé par ex. contre M. Saumagne, p. 236). Les anecdotes ne sont pas rejetées

a priori : si celle qui attribue un rôle à Scipion à la bataille de Cannes ne mérite aucun crédit, l'intervention du jeune homme à celle du Tessin est probable, le drame de Sophonisbe, admissible au fond, l'épisode des espions et l'entrevue d'Hannibal et Scipion avant Zama, possibles.

Puis, le sentiment très fort et conscient de la permanence des conditions géographiques et même humaines de la guerre. Toute campagne en Espagne s'expose aux mêmes difficultés (p. 43 ss., 51, 156), ce qui permettra d'évoquer mainte fois (par ex. p. 66) la période napoléonienne lorsqu'il s'agit des Scipions ; de même, « la nature et les conditions climatiques de l'Afrique y rendent les mouvements militaires possibles seulement en des directions bien définies » (p. 178). Ce sentiment entraîne peut-être l'auteur à quelques rapprochements excessifs : passe pour le Grand Frédéric et le maréchal Foch à propos de la guerre de mouvement, pour le maréchal Pétain à propos du traitement moral des séditions ; mais le parallèle entre Scipion et lord Curzon (p. 278 ss.) apprend-il quelque chose ?... Reste que le récit y gagne en animation. Et l'expérience de la dernière guerre n'a-t-elle pas aidé M. Scullard à découvrir, bien joliment, parmi les causes du succès de son héros, « la loyauté de son état-major » (p. 265) ?

Scipion lui-même représente, à ses yeux, un type très rare d'humanité, qui combine le mysticisme le plus sincère avec le plus précis et pratique rationalisme (p. 18, 276) : Polybe l'a trahi à force d'admiration, en le rationalisant à outrance, selon le penchant personnel de son esprit (p. 5, 19), tandis que Tite-Live, servi en l'occasion par son objectivité épique, l'a mieux compris (p. 25) et en a donné un portrait à la fois plus juste et plus sympathique : ce qui éclate, comme l'avait déjà bien vu M. Conway, dans le récit que font les deux historiens de la façon dont Scipion apaisa la révolte du Sucro (p. 149 s.). Vue intéressante et qui peut être juste.

Quant aux faits, sans accompagner de bout en bout un récit dont l'essentiel est trop connu, nous nous arrêterons seulement à quelques points où l'avis de M. Scullard nous semble notable. Mais les historiens feront bien de suivre dans le détail toutes ses discussions.

L'auteur résoud les difficultés du siège de Carthagène (il admet la topographie de Strachan-Davidson, corrigée par M. F. V. Canovas, p. 288 ss.) en supposant, contre Polybe, que, la lagune étant guéable seulement en des circonstances particulières, Scipion, pressé par le temps, se tint prêt à profiter de telles circonstances (probablement un fort vent N-N.E) sans les attendre pour donner l'assaut : le récit de Tite-Live, qui doit remonter à Silénos, permet cette reconstruction, qui est séduisante. On retiendra aussi la juste importance que l'auteur rend aux actions proprement ibériques de cette période : prise d'Orongis par L. Scipion (124), campagne de l'Ebre contre Indibilis (p. 154). Son explication des mouvements militaires qui ont précédé Zama, tout en mettant à la charge de Scipion une imprudence, à celle d'Hannibal un défaut d'informations, est possible : et sa reconstitution « correcte » de la bataille (p. 248 s.), dont les récits antiques sont faussés par l'ignorance des buts réels d'Hannibal, peut être admise — avec toutes les réserves de bon sens nécessaires : car si la manœuvre d'un général vainqueur paraît le plus souvent, à tort ou à raison, logique, et si celle du vaincu ne le dut pas être moins, la part d'opportunisme est trop forte en pareille matière pour qu'une étude scientifique en soit possible à distance.

Bien entendu, cet effort pour systématiser des données incomplètes ne peut être toujours heureux. Je trouve un peu arbitraire le plaidoyer par

lequel M. Scullard excuse Scipion d'avoir laissé échapper Hasdrubal après sa victoire de Baecula (p. 115 ss. Sur la topographie, où il propose une solution un peu différente de celle de Veith, voir p. 300 ss. et plan p. 110) : mais il reconnaît lui-même que cette bataille fut pour le Romain une défaite stratégique. — Quand Scipion quitte sa province pour attaquer Locres Epizéphyrienne, y est-il poussé par le seul désir de faire prendre à ses troupes contact avec Hannibal et d'exalter leur moral (p. 171) ? Faut-il oublier l'étroite connexion politique, depuis le ve siècle au moins, entre Locres et Syracuse ? — Toutes les raisons (et il y en a de bonnes) pour admettre, après le débarquement de Scipion en Afrique, la possibilité de deux engagements de cavalerie contre deux Hannons sont-elles suffisantes contre un doute exprimé par Tite-Live lui-même (p. 189 s.) ?

Ce sont des détails. Si l'on suit d'un bout à l'autre la discussion de M. Scullard, on s'accordera, il me semble, sans effort à ses analyses tactiques et stratégiques aussi bien qu'à ses conclusions. Encore celles-ci sont-elles plus banales que le livre même ne le faisait attendre. Que Scipion, grâce au « magnétisme » de sa personnalité, à sa juste appréciation du moral autant que du matériel, à son équitable bienveillance pour ses lieutenants, ait pu, dans des conditions de liberté exceptionnellement favorables, loin de l'Italie, former une armée de métier très souple, mieux équipée, et chaque soldat mieux entraîné, c'est l'évidence. Sa fécondité tactique est plus douteuse. M. Scullard a très bien montré le perfectionnement de la même manœuvre (inspirée d'Hannibal à Cannes) de Bæcula à Ilipa, puis aux Campi Magni : mais, telle qu'il la décrit à Ilipa (plan p. 135), elle apparaît fort risquée (cf. d'ailleurs p. 138). Si vraiment Scipion a encore voulu l'appliquer à Zama, elle ne put même pas s'amorcer, du fait du dispositif, tout à fait nouveau celui-là, imaginé par Hannibal ; et, sans la cavalerie de Masinissa, que serait devenue l'armée romaine (cf. d'ailleurs p. 270) ? D'autre part, il semble exagéré de prétendre (p. 112) que l'utilisation des *principes* et *triarii* aux Campi Magni inaugurait la tactique des réserves ; bien plutôt c'est Hannibal qui en eut l'honneur à Zama, tout en ayant trop tardé à faire agir sa troisième ligne, comme faillit le faire Napoléon à la Moskova avec sa garde. Il y a dans Scipion, à côté du calcul le plus minutieux, un goût réel du risque, dont sa visite à Syphax n'est qu'un des aspects et qui se trahit presque en chacun de ses actes (cf. p. 80 ss., 111, 138, 141, 145, 172, 211, 215, 231 s.) ; on peut l'expliquer, en abondant dans le sens de M. Scullard, par une extrême conscience de sa supériorité et une confiance enthousiaste dans le succès (cf. p. 276). État d'esprit utile en un chef, qui en doute ? Mais si Hasdrubal avait eu plus de forces à Bæcula ? ou si Hannibal avait commandé à Ilipa ?... — Vaines hypothèses mais qui reviennent à ceci : très grand général, Scipion est pourtant plus remarquable par sa finesse psychologique, son tact diplomatique et son caractère. Par quoi il est, si l'on veut, hors de pair, et « au centre de l'histoire de la Rome républicaine » (p. 286). Jean Bayet.

Emanuele Cesareo, *Il carme natalizio nella poesia latina*, Palermo, 1929, in-8°, 229 pages.

C'est un livre très riche de fait et d'idées que M. Cesareo a consacré au poème anniversaire dans la littérature latine. Il avoue dans sa préface que le sujet lui a coûté un certain nombre d'années d'étude, et l'on est tout disposé à le croire quand on considère l'ampleur de son information.

Dans la première partie de son livre, l'auteur étudie ce qu'il appelle les précédents dans la littérature grecque, et force lui est bien de constater que le culte du *Démon* n'avait guère de ressemblance avec celui du *Genius*, qu'en tout cas l'on ne trouve en Grèce que quelques épigrammes assez sèches dans l'*Anthologie Palatine* ou quelques discours verbeux chez les rhéteurs.

La seconde partie s'ouvre par un chapitre sur le Genius romain et la vénération qu'il inspirait ; après quoi l'auteur passe en revue les principaux poèmes du genre qui nous soient parvenus depuis Tibulle et Sulpicia jusqu'aux limites extrêmes de la poésie avec Sidoine et Ennodius. Dans cette longue étude très fouillée, M. Cesareo a réussi à mettre en relief le caractère profondément religieux et familial de cette poésie qu'elle garde à travers les âges jusqu'au moment où le Christianisme détrône le culte des dieux et où il célèbre le jour anniversaire de ses saints, non pas au jour de leur naissance mais au jour de leur mort terrestre. Tout cela est extrêmement intéressant pour l'histoire religieuse.

Le livre est en même temps une très utile contribution à l'histoire littéraire. Il y a là en quelque sorte une série de monographies : M. Cesareo saisit les différents tempéraments poétiques à travers des pièces de sens et d'inspiration identiques. Il est naturellement un peu indulgent pour ses auteurs, mais il écrit des pages très justes sur la sécheresse du poème de Properce (III, 10), l'inquiétude toute moderne de l'Elégie des *Tristes* (III, 13), la valeur de quelques épigrammes de Martial, surtout sur les charmants *Natalicia* composés par St Paulin en l'honneur de St Félix où se mêlent si curieusement à la foi nouvelle l'inspiration et les souvenirs païens.

Un chapitre d'*excursus* est réservé à la 4e églogue de Virgile et indique les liens qui l'unissent à la poésie d'anniversaire, sans qu'elle soit cependant un *carmen natalicium*.

E. Galletier.

A.-M. Guillemin, *Pline et la vie littéraire de son temps*, Paris, Les Belles-Lettres, 1929, in-8°, 157 pages.

Dans cet ouvrage, Mlle Guillemin nous a donné un très intéressant complément à la traduction de Pline qu'elle a publiée au cours des années passées.

Les études sur Pline et son temps ne manquent assurément pas, mais l'auteur a limité ses observations aux préoccupations littéraires de Pline, à celles de ses contemporains et a fort habilement, et pour notre plus grand profit, exploré ce domaine restreint. Dans un premier chapitre elle expose les services que les Romains de la fin du premier siècle attendaient de l'amitié, les services littéraires surtout que se rendaient les gens cultivés des relations de Pline. Ces amitiés sont en quelque sorte utilitaires, puisque l'on n'hésite pas à solliciter de ses familiers, non seulement leur avis sur l'œuvre que l'on compose, mais encore le service d'une correction très stricte. Il y a là des pages très solides et joliment écrites sur cette société assez désœuvrée qui vit surtout de littérature.

Après avoir montré comment le public oscillait entre les doctrines littéraires et cherchait sa voie entre l'imitation cicéronnienne et l'anticicéronisme, pour incliner vers l'école asianiste, Mlle Guillemin s'attache plus particulièrement à définir le genre de la lettre chez Pline. On a très souvent dit que ces épitres sont un calque décoloré de celles de Cicéron.

Avec beaucoup de sagacité et de raison l'auteur nous prouve que des influences diverses se sont exercées sur elles, celle des poètes entre autres et de Martial, et que la lettre, à l'époque impériale, a une physionomie propre : on y traite des thèmes en quelque sorte consacrés, on y fait preuve d'une brièveté voulue, on applique au sujet la règle de l'unité, toutes choses qui font des lettres de Pline des morceaux d'un genre tout à fait unique.

Tel est le court aperçu que l'on peut donner de ce livre très fouillé et plein de vues nouvelles, qui, sans pécher par une sympathie aveugle pour Pline, sait trouver et louer chez lui les mérites qui lui sont propres.

E. Galletier.

Emanuele Cesareo, *Trifiodoro e l'« Iliupersis » di Vergilio*. Extrait des Studi italiani di Filologia classica 1928, Firenze, 1929, 69 pages.

Tryphiodore est un de ces poètes grecs de basse époque qui ne sont plus guère lus et qui vivent, un peu en parasites, sur les poèmes homériques. Cet Egyptien hellénisé est à placer au cinquième siècle de notre ère dans le cercle des Nonnos, des Quintus de Smyrne et des Colluthus : il est l'auteur d'une *Iliupersis* ou chute de Troie, dont les rapports sont évidents avec le récit fait par Virgile au chant II de l'*Enéide*.

Ce n'est pas une question nouvelle qu'aborde M. Cesareo : elle avait été déjà posée et résolue dans un certain sens par Heinze qui se refusait à voir dans Virgile la source de Tryphiodore et supposait entre eux un poète grec intermédiaire. Toute la démonstration du critique italien tend au contraire à prouver que Virgile seul a inspiré Tryphiodore — et avec un soin méticuleux il étudie les passages qui chez l'un et chez l'autre peuvent présenter des rapports contestables et ceux dont la ressemblance est indéniable.

L'histoire du cheval de bois, l'épisode de Sinon servent tout particulièrement à étayer cette démonstration. Des rapprochements faits il semble bien résulter que tout, dans le poème grec, remonte au texte latin, ou peu s'en faut. M. Cesareo a très habilement confronté les textes et su tirer parti des défaillances de raisonnement de Heinze, dont il a du reste pleinement reconnu par ailleurs l'intelligence et la pénétration. S'il subsiste des différences entre l'original et la copie, il y faut voir non pas la preuve d'une inspiration étrangère, mais celle d'une incompréhension du poète grec. Tryphiodore imite Virgile sans comprendre pleinement son art, sa finesse, ses intentions, et par là il s'écarte de lui.

L'étude de M. Cesareo est bien conduite et probante ; mais elle ne nous donne pas envie de lire Tryphiodore.

E. Galletier.

A. Jardé, *Athènes ancienne*, 44 pp. in-8° + 12 planches, Paris, Les Belles Lettres, 1930.

Pages pleines de substance, qui nous font revivre Athènes depuis les temps préhistoriques où viennent s'établir sur l'Acropole les envahisseurs primitifs, jusqu'à l'an où Justinien ferma les écoles, consacrant par ce geste la ruine définitive de l'ancien monde. M. Jardé a su retracer dans un raccourci plein de relief les premières années, la croissance et l'épanouissement d'Athènes, exposant les causes historiques, géographiques et sociales qui avaient assuré à la cité sa force et sa richesse ; il nous montre la ville

se construisant peu à peu, les monuments qui s'étendent, plus beaux et plus grands à mesure qu'Athènes voit sa puissance s'accroître ; puis il nous fait assister aux étapes du déclin, que marquent la défaite infligée par Sparte, la victoire de la Macédoine, le triomphe de Rome. Jamais pourtant, même aux jours les plus sombres et les plus mornes, Athènes n'a perdu le sentiment du rôle qu'elle jouait dans le monde: déchue de sa puissance politique ou guerrière, elle n'a pas cessé d'être la capitale intellectuelle et artistique de l'hellénisme, « l'Université » par excellence. Ses vainqueurs l'ont pillée et dépouillée; mais il s'en est trouvé parmi eux pour essayer de lui rendre son antique parure; et jusqu'au IIIe siècle, on n'a pas laissé de bâtir ou de restaurer. En unissant à la vie de la cité la vie des monuments qui l'illustrent, M. Jardé les a rendus plus évocateurs et plus parlants à notre esprit. Quiconque aime le Parthénon se doit de lire son petit livre : ici mieux comprendre c'est mieux aimer.

A. Ernout.

Franz Bücheler, *Kleine Schriften*, IIIe B., VI-439 pp. in-8°, Leipzig, Teubner, 1930.

Ce volume qui clôt la publication des *opera minora* de Bücheler, comporte les articles qu'il publia depuis 1884 jusqu'en 1908 dans les diverses revues savantes : Rheinisches Museum, Archiv. fur lat. Lexicographie u. Grammatik, Glotta, etc. MM. Hense et Lommatzsch, qui ont assuré la publication du recueil, ont joint aux études les plus importantes l'indication des principaux travaux parus sur le même sujet depuis l'article de Bücheler : ainsi, par exemple, les nos CXCVI et CCVII qui tous deux traitent de la tradition de Juvénal, et du vrai et du faux Juvénal, sont accompagnés d'une bibliographie sommaire, mais précise, où sont signalées les analyses critiques de Lommatzsch parues dans le Jahresbericht de Bursian, les dissertations de Knoche, Perret, Vianello sur la transmission du texte du satirique. Ainsi le lecteur après avoir pris connaissance de la pensée de Bücheler peut se rendre compte des corrections, ou des confirmations qui y ont été apportées; et le recueil n'est pas seulement un pieux hommage rendu au savant disparu ; il est encore un instrument de travail qui demeure d'actualité. Des indices copieux, index locorum, index uocabulorum, index nominum, index rerum auxquels ont collaboré MM. Bickel, A.v. Mess et G. Rhode facilitent la lecture d'une œuvre que tout philologue classique se doit de consulter et de méditer.

A. Ernout.

Vincenzo Ussani, *Storia della Letteratura latina nelle età republicana e augustea ;* XVI-509 pp. in-8°. Milan, Fr. Vallardi, 1929.

Ce livre n'est pas une improvisation. Dédié par M. Ussani à ses étudiants de Messine, de Palerme, de Padoue, de Pise et de Rome, il représente le fruit de toute une vie d'études et de réflexions. Mais c'est aussi l'œuvre d'un artiste sensible à la beauté, et qui sans négliger l'érudition, pense que celle-ci n'est pas une fin en soi, mais un moyen. L'objet d'un historien de la littérature n'est pas seulement, selon lui, d'aligner des faits et des dates, et d'arriver dans ces nomenclatures à la plus grande précision possible ; mais il doit se donner pour tâche essentielle de faire œuvre esthétique, de mettre en lumière les traits distinctifs de chaque œuvre, le dessein que

l'écrivain s'est proposé, les moyens qui lui ont servi à le réaliser, les ressources de son imagination, de sa langue, de son émotion, bref de nous faire discerner les divers aspects de sa pensée et de son art. Savoir combiner l'intelligence et l'émotion, telle semble être la qualité idéale des critiques, selon M. Ussani, et cet idéal, il est de ceux qui sont le mieux aptes à le réaliser. La science chez lui n'a pas altéré l'émotion ; il est de ceux qui sont capables d'admirer, avec un enthousiasme toujours jeune ; qu'on lise par exemple les pages pleines de passion où il défend Rome et l'Italie contre le reproche que lui ont adressé certains critiques, notamment Mommsen, de n'avoir pas eu le sens poétique, et de n'être en littérature que les serviles imitateurs des Grecs. Enfin M. Ussani n'a pas pensé qu'un critique dût être forcément obscur et pédant : son livre, écrit avec une sobre élégance, clairement ordonné et présenté, se lit avec agrément, et, malgré la densité de la matière, sans fatigue. Il doit plaire à l'érudit comme à l'artiste, car il est l'œuvre d'un homme qui est à la fois l'un et l'autre.

A. Ernout.

J. Marouzeau, *L'année philologique*, bibliographie critique et analytique de l'antiquité gréco-latine, tome IV (1929), xviii-351 pp. in-8°.

A en croire la bibliographie si utile de M. Marouzeau, l'activité philologique ne se ralentit pas : le nouveau volume comporte en effet 64 pages de plus que le précédent ; et l'on sait que chaque page de l'ouvrage est substantielle. Mais cette augmentation tient peut-être moins au nombre croissant des études concernant l'antiquité classique qu'au souci de donner, de toutes celles qui peuvent s'analyser, un compte rendu succinct. Étant donné l'impossibilité où chacun se trouve de lire tout ce qui paraît, ces brefs résumés sont d'un grand secours, et augmentent singulièrement la valeur de cette bibliographie jeune encore et déjà classique.

A. Ernout.

J. Marouzeau, *La prononciation du latin*, histoire, théorie, pratique, 23 pp. in-8°, Paris, Les Belles Lettres, 1931.

Ce petit volume inaugure la « série pédagogique » qu'entreprend de publier dans sa collection d'études la Société des Études latines. On ne pouvait souhaiter meilleur début, et par le sujet choisi, et par la façon dont il est traité. L'auteur a su ramasser dans un relief vigoureux, et les témoignages qui nous permettent de fixer la prononciation du latin — ou tout au moins des phonèmes latins —, et les raisons qui militent en faveur de cette prononciation à l'antique. Tous les esprits sans préjugé ne pourront qu'être convaincus par cette démonstration solide et pertinente : puisse-t-elle introduire dans notre enseignement une réforme désirable.

A. Ernout.

Richard Heinze, *Die Augusteische Kultur*, hrsg. v. Alf. Körte, 156 pp. in-8°, Berlin, Teubner, 1930.

Le « siècle d'Auguste » a été l'objet de tant de travaux qu'il est difficile de prétendre, sans tomber dans le paradoxe, y ajouter du neuf. Ce n'est, du reste, pas l'ambition de ce livre. R. Heinze avait été appelé en 1918 à

faire devant les troupes allemandes qui occupaient Bucarest une série de conférences sur la civilisation à l'époque d'Auguste, conférences qu'il avait reprises en 1921 à Leipzig devant un auditoire d'étudiants. Ce sont ces conférences qu'après la mort de l'auteur M. Körte a pris la peine d'éditer. Il s'agit donc d'un exposé de vulgarisation, où sont esquissés à grands traits, dans dix chapitres dépourvus à dessein de toute érudition, les divers aspects de la civilisation romaine à l'époque du règne d'Auguste : l'Etat, le peuple, l'armée, la religion, la ville, la science et la culture, les beaux-arts, la littérature et ses principaux représentants : Tite-Live, Horace, Virgile, les élégiaques. L'aperçu est bref, mais les vues en sont justes, et n'omettent rien d'essentiel.

A. Ernout.

N. Terzaghi, *Orazio*, 88 pp. in-16°, Rome, A. F. Formíggini, 1930.

La collection italienne des « Profili » vient de s'enrichir d'un Horace dû à notre érudit confrère, M. N. Terzaghi. Il ne s'agit pas d'une biographie, mais d'un portrait où sont mis en relief les traits qui donnent à la figure d'Horace son caractère et son unité. Ce portrait, M. Terzaghi l'a dessiné avec une intelligente sympathie, sachant placer dans une heureuse lumière tout ce qui attire et retient dans son modèle. Les amis d'Horace lui en sauront gré, et ils sont nombreux.

A. Ernout.

The Elegies of Propertius in a Reconditioned Text with A Rendering in Verse and A Commentary, by Seymour G. Trementeere, xiv-539 pp. in-8°, London, Simpkin Marshall, Ltd., 1931.

Beau volume, bien imprimé sur beau papier, avec tout le soin que savent mettre les éditeurs anglais dans la présentation de leurs livres. Pour le fonds, nul doute que M. Trementeere n'aime Properce, et qu'il ne le connaisse bien. Il a mis à le traduire en vers toute sa piété et tout son talent. Qu'il y ait réussi, je l'espère, sans oser me prononcer; mon ignorance de l'anglais est trop grande. Mais il a été frappé et il a souffert du désordre réel ou apparent qui règne dans les élégies de son modèle, et il a tenté d'y remédier. De là, des transpositions, des « arrangements » subjectifs et arbitraires, si ingénieux qu'ils puissent être. Pareil travail échappe à la critique méthodique ; on ne peut que le signaler en en indiquant l'esprit.

A. Ernout.

Nils Dahllöf, *Tempore och modi os Columella*, ix-176 pp. in-8°, Göteborg, Eranos Förlag, 1931.

A défaut d'autre indication, le titre suffirait à indiquer que nous avons affaire à une dissertation d'un disciple de M. Wilhelm Lundström. Pendant qu'il se consacre avec un soin méticuleux à l'édition de Columelle, ses élèves étudient sous sa direction les questions que pose le texte. La dissertation de M. Dahllöf se place honorablement à côté de celles de ses devanciers, MM. Nyström et Sobel; elle est faite avec la même méthode, la même conscience, et révèle dans la langue de Columelle des traits curieux et d'un « modernisme » frappant (cf. l'emploi de *si* dans l'interro-

gation indirecte, p. 112). Pour bien juger du travail, comme pour l'utiliser pleinement, il faudrait avoir le Columelle complet de M. Lundström. Souhaitons que ce qui reste à paraître ne se fasse pas trop attendre : le travail même de M. Dalihöf nous en fait sentir tout le besoin.

A. Ernout.

C. Suetoni Tranquilli, *De uita Caesarum* libri vii-viii, with Introd., transl. and commentary by George W. Mooney, 662 pp. in-8°, Londres, Longmans, Green and C°, 1930.

Depuis l'édition de Hase parue en 1828, et qui du reste ne faisait guère que reproduire l'édition de Baumgarten-Crusius, il n'est pas paru de commentaire complet de l'œuvre de Suétone. Si le texte a bénéficié des éditions critiques de Roth, Preudhomme, et Ihm, si des traductions ont paru dans les différentes langues de l'Europe — en France, M. Mooney signale celle de La Harpe, revue par Cabaret-Dupaty ; il aurait pu ajouter celle d'Emile Pessonneaux —, il n'a été publié des vies des Césars que des commentaires partiels ; le dernier en date, celui de J. R. Rietra ne porte même que sur un fragment de la vie de Tibère (ch. 24-40). Sans combler entièrement cette lacune, le livre de M. Mooney nous apporte un ensemble imposant, et cohérent. C'est la seconde partie de l'ouvrage de Suétone, avec les six vies de Galba, Othon, Vitellius, Vespasien, Titus, Domitien qui nous est présentée. L'avènement de Galba marque une date dans l'histoire de l'empire romain : *Progenies Caesarum in Nerone deficit* a soin de noter Suétone qui ajoute : *Neroni Galba successit, nullo gradu contingens Caesarum domum*. La coupure choisie par M. Mooney est donc justifiée ; et si parmi les empereurs qu'il étudie, aucun n'égale en grandeur ou en pittoresque un Jules César, un Auguste, un Tibère ou un Néron, au moins peut-il nous dire qu'il nous présente un tout.

Son édition est moins critique qu'explicative. Le texte en est éclectique : Roth, Preudhomme et Ihm en forment la base, sans qu'il s'attache exclusivement à l'un d'eux. Il n'a pas constitué d'apparat critique ; les variantes importantes sont discutées dans le commentaire — ce qui n'est pas très commode. Le commentaire, très abondant, va des pages 189 à 608 ; il est complété par deux appendices : un sur la langue (*diction and style of Suetonius*) ; l'autre reproduisant les épigrammes d'Ausone sur les Césars. Une bonne introduction (biographie de Suétone ; étude des *Vitae Caesarum*, sources, manuscrits, éditions ; autres œuvres de Suétone) et un index complètent utilement le livre.

A. Ernout.

Die lateinischen Bearbeitungen der Acta Andreae et Matthiae apud anthropophagos, mit sprachlichem Kommentar hrsg. v. Franz Blatt (Beit. z. Ztschr. f. d. neutestamentl. Wissenschaft, 12), xii-197 pp. in-8°, Giessen, Töpelmann, 1930.

Les aventures des apôtres Mathieu et André au pays des anthropophages ne furent longtemps connues que par le texte grec, publié en dernier lieu par Max Bonnet dans les *Acta Apostolorum apocrypha*, II, 1 (Leipzig, 1898), et par les nombreuses traductions et paraphrases qui en furent faites, surtout en Orient. On avait déjà soupçonné l'existence d'une version latine, qu'aurait connue Grégoire de Tours lorsqu'il écrivait son

De miraculis Andreae; mais c'est seulement en 1909 que le *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum Bibliothecarum Romanorum praeterquam Vaticanae* publié par A. Poncelet, révéla l'existence dans la *Bibliotheca Casanatensis* d'un manuscrit de ce texte. Moricca, s'attribuant le mérite de la découverte, le publia en 1917, dans les *Rendiconti della Reale Academia dei Lincei*, avec une ébauche de commentaire. M. F. Blatt, élève de M. Löfstedt, en donne aujourd'hui une nouvelle édition, à laquelle il a joint une version en prose rythmée signalée également par Poncelet dans *Catal. codd. hagg. latin. Bibl. Vaticanae*. Le texte est extrêmement curieux, et prend une place honorable parmi les œuvres marquantes écrites en latin vulgaire. La langue en est très mêlée : à côté de constructions barbares, de formes incorrectes, de néologismes qui déjà sentent les langues romanes, il présente des recherches de style, allitérations, anastrophes, antithèses, formes rares, survivances plus ou moins altérées d'une tradition littéraire et grammaticale maintenue artificiellement par l'enseignement de l'école. C'est là le caractère des textes écrits en langue populaire : ils ne sont jamais purs de toute influence « savante ». De plus, en raison de la vogue de la légende ici racontée, il est certain que le récit a eu de nombreuses éditions, et qu'il a dû se déformer de différentes manières en se transmettant de l'un à l'autre, aussi bien pour ce qui est de la teneur du récit que de l'aspect de la langue. Savoir ce qui revient en propre au premier rédacteur est chose impossible. Malgré tout, en raisonnant par comparaison et par analogie, on peut approximativement dater de l'époque de Grégoire de Tours aussi bien la récension de la Bibl. Casanatensis que la prose rythmée de la Bibl. Vaticane. Il serait vain de vouloir préciser davantage ; et même les conclusions proposées, si prudentes soient-elles, sont peut-être encore trop strictes.

Quoi qu'il en soit, nous sommes en présence d'un document qui intéressera à la fois latinistes et romanistes — sans compter naturellement les historiens de la littérature chrétienne de veine populaire. Si, en dehors du texte rythmique, la langue de ce récit ne nous révèle presque rien que nous ne connaissions déjà par la *Peregrinatio Aetheriae*, la *Mulomedicina Chironis*, etc., elle nous fournit de bonnes confirmations des faits observés par ailleurs. Le commentaire de M. Blatt ne mérite que des éloges : abondant, sûr et prudent, il ne laisse dans l'ombre aucune des difficultés, et généralement, il les résout avec bonheur. Un index de cinquante pages, qui groupe les résultats acquis, le complète et le résume. Il faut féliciter M. Löfstedt d'avoir formé un pareil disciple.

A. Ernout.

Dr Johann Sofer, *Lateinisches u. Romanisches aus den Etymologiae des Isidor von Sevilla*, xii-189 pp. in-8°, Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 1930.

Ce travail, entrepris sous la direction de M. Ettmayer, a déjà paru en grande partie dans les tomes XVI, XVII et XVIII de *Glotta* ; mais aux chapitres précédemment publiés se trouvent cette fois adjoints une étude sur les « romanismes » dans les Etymologies d'Isidore de Séville (pp. 115-162), des additions et rectifications (pp. 169-179), enfin des index détaillés (pp. 180-189). Les *Origines* d'Isidore de Séville, malgré la bonne édition qu'en a donné M. Lindsay, n'avaient pas encore été l'objet d'une recherche systématique et approfondie. M. Sofer, qui a entrepris cette tâche, a fait

preuve d'une solide connaissance tant du vocabulaire latin que des langues romanes ; il connaît bien la bibliographie des questions, et juge des choses avec bon sens ; son livre rendra des services.

A. Ernout.

L.A. Stella, *Italia antica sul mare*, xxvii-308 pp. in-8° et 87 planches hors texte, Milan, U. Hoepli, 1930.

La curiosité de Mlle L.A. Stella se porte avec une sympathie intelligente sur tous les aspects de la civilisation ancienne. Après avoir donné dans ses *Echi di civiltà preistoriche nei poemi d'Omero* un chapitre important sur la mer à l'époque minoenne et homérique, elle transporte maintenant cette étude à l'Italie, et lui consacre un beau livre, bien composé, qui, dans cinq grands chapitres, examine tous les éléments du problème, depuis l'époque préhistorique jusqu'à la constitution d'un empire méditerranéen, en passant par la colonisation grecque, la thalassocratie étrusque, la puissance marine de Syracuse. L'auteur a bien marqué l'invincible attirance que la mer a toujours exercée sur les peuples de la péninsule, et montré comment les Latins, en dépit de leur attachement à la terre et de la terreur que leur inspiraient les fureurs d'un « élément perfide » ont été amenés peu à peu à suivre l'exemple des Étrusques et des Grecs pour, finalement, se substituer à eux. L'illustration du livre, abondante et bien choisie, donne une vie singulière à cette merveilleuse histoire.

A. Ernout.

Joseph Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique celtique et gallo-romaine*, t. V ; Albert Grenier, *Archéologie gallo-romaine, 1re partie, Généralités-Travaux militaires*, v-619 pp., in-8°, 1 carte, Paris, A. Picard, 1931.

Le Manuel devait être tout entier l'œuvre de Déchelette ; après en avoir donné, avec la maîtrise que l'on sait, la partie préhistorique et celtique, qu'il avait conduite jusqu'à la conquête romaine, il avait commencé à réunir la documentation relative à l'époque gallo-romaine, quand survint la guerre. Mobilisé dès les premiers jours, Déchelette tombait au début d'octobre 1914, à Vingré dans l'Aisne. L'œuvre demeurait interrompue, et l'on pouvait craindre que cette lourde succession ne trouvât pas d'héritiers. L'insistance affectueuse de M. Camille Jullian finit par décider M. Grenier à consentir à la recueillir. Nul n'était en France mieux désigné que lui : tout le domaine de l'archéologie italique et celtique lui est depuis longue date familier. Son premier livre fut le mémoire remarqué qu'il publia pour le diplôme de l'École des Hautes Études : *Habitations romanes et villas latines dans la Cité des Médiomatrices* (1906) ; son dernier, sous le titre d'*Études d'archéologie rhénane*, est consacré à quatre villes de Rhénanie, Trèves, Mayence, Bonn, Cologne (1925). En outre, l'enseignement qu'il assure à Strasbourg depuis plus de dix ans le tient en contact permanent avec les questions et les travaux en cours.

Malgré tout, la tâche était rude. Les notes de Déchelette étaient d'un faible secours ; et, du reste, chacun sait combien il est difficile d'utiliser les notes d'autrui. Il a fallu tout refaire, ou plutôt tout créer. L'archéologie gallo-romane, malgré l'abondance des fouilles qu'elle a provoquées, et de la littérature qui l'a fait connaître, demeurait encore, pour une grande

partie, le domaine d'amateurs. Peu d'ouvrages généraux, et pour la plupart vieillis ; une foule innombrable d'articles et de monographies, dispersés dans des revues souvent inaccessibles, bulletins d'Académies provinciales, etc., d'origine et de valeur très diverses. M. Grenier a eu le mérite éminent de réunir, de classer, de trier toute cette matière ; non seulement il nous apporte un ensemble de résultats — ce qui n'est pas un mince mérite — mais surtout des principes et une méthode. Grâce à lui, en France, comme à M. Staehelin en Suisse, l'archéologie gallo-romaine est devenue une science. C'est en cela qu'il prolonge l'œuvre de Déchelette ; en tenant à conserver sur la couverture le nom de son prédécesseur, il a rendu à sa mémoire un pieux hommage, mais il affirme aussi qu'il en est le digne continuateur.

On n'attendra pas de moi que je fasse la critique détaillée d'un livre qui est si complètement en dehors de mon domaine. Je peux dire seulement que j'y appris beaucoup et avec agrément. Le talent d'exposition de M. Grenier n'est plus à louer : sous sa plume, les questions les plus complexes et les plus ardues deviennent accessibles au plus ignorant. Cette première partie de son livre, consacrée aux généralités et aux travaux militaires, était peut-être la plus rebutante pour le profane : des plans de camps et de villes, des fragments d'ouvrages fortifiés ; peu d'ouvrages d'art pour soutenir l'intérêt. Il a su animer et rendre plaisante cette matière rude et ingrate, et évoquer derrière elle la vie.

A. Ernout.

Mélanges Paul Thomas, *Recueil de mémoires concernant la philologie classique dédié à Paul Thomas*, lxvii-759 pp., in-8°, Bruges, Imprimerie Sainte-Catherine et Gand, Librairie A. Buyens, 1930.

Un recueil de Mélanges ne se laisse d'ordinaire pas facilement analyser ; mais la richesse et la variété du volume offert à M. Paul Thomas rend, dans ce cas particulier, la tâche plus malaisée encore. De tous les points du monde érudit, ou presque, sont venus des articles adressés en hommage au savant dont la longue et féconde activité s'est exercée depuis soixante ans dans tous les domaines de l'antiquité classique. M. P. Thomas est, en effet, de la lignée des grands humanistes : il n'a jamais consenti à séparer la culture grecque de la culture latine ; et si, pour la plupart des érudits, il est et demeure surtout l'éditeur d'Apulée, de Térence, le traducteur de Pétrone, l'auteur de tant de notes critiques ingénieuses et d'interprétations pénétrantes d'écrivains latins, le professeur qui a donné pour les lycées les morceaux choisis de Sénèque, et des prosateurs latins du moyen-âge et des temps modernes, ou la Conjuration de Catilina de Salluste, sa bibliographie comporte nombre d'études consacrées à l'hellénisme, entre autres, des *Eléments de grammaire grecque* dont le succès en Belgique est loin d'être épuisé.

Le zèle de son disciple qui est en même temps son digne successeur, M. Paul Faider, a élevé à la gloire du maître un monument digne de lui. La présentation matérielle est impeccable, et un index méthodique remédie au désordre inévitable dans un volume de ce genre. Les 78 articles s'y classent sous les rubriques : 1° Archéologie romaine ; 2° Droit romain ; 3° Épigraphie grecque ; 4° Épigraphie latine ; 5° Histoire et institutions du monde antique ; 7° Histoire et institutions religieuses ; 8° Langue latine ; 9° Linguistique ; 10° Littérature et textes grecs ; 11° Littérature et textes latins :

A. Antiquité ; B. Moyen âge ; C. Renaissance ; 12° Onomastique et Toponomastique ; 13° Papyrologie ; 14° Sciences dans l'Antiquité. Tout philologue se doit d'avoir ce volume. Il y apprendra beaucoup.

A. Ernout.

Alexandre Haggerty Krappe, *Mythologie Universelle*, 453 pp., in-8°, Paris, Payot, 1931.

Faire tenir dans un seul volume de dimensions moyennes l'exposé des mythologies « indienne, iranienne, arménienne, slave, baltique, germanique, celtique, italique, grecque, sémitique, égyptienne, africaine, indonésiennes, océaniennes, chinoise, japonaise, finno-ougriennes, sibériennes et américaine » [1] n'est pas chose commode. Les faits sont complexes, souvent mal connus, et l'auteur doit se borner à une esquisse sommaire. Encore faut-il que cette esquisse soit juste et suggestive. Pour autant que j'ai pu en juger dans les parties qui ne me sont pas tout à fait inconnues, problèmes de la mythologie indo-européenne, mythologies grecque, italique et celtique, M. Krappe s'en est tiré aimablement. Son exposé est piquant, saupoudré d'humour et de rapprochements ingénieux, sinon toujours convaincants, ses bibliographies le montrent au courant des derniers travaux (notamment ceux de M. Dumézil, dont il approuve la thèse sur les Centaures). Par exemple ses étymologies donnent parfois la chair de poule : *Orcus* est rattaché à ὄρχος (avec esprit rude !), *Neptunus* est dérivé « d'une racine qui est aussi la base des mots νάος et *nauis* (p. 247) ; le nom des *Parcae* vient de *parere* ! P. 251, il est parlé d'apparitions de loups sur le mont Socrate ; c'est prendre un homme pour le Pirée : il s'agit du Soracte. P. 252, M. Krappe écrit : « Le mot *larua* qui veut dire « spectre, revenant », désigne aussi la larve d'un insecte, ce qui nous rappelle la croyance fort répandue suivant laquelle l'âme d'un mort s'échappe sous forme de papillon ». Le mot *larua* n'a jamais en latin, que je sache, le sens de « larve », et dès lors la déduction qu'en tire l'auteur est erronée.

A. E.

Histoire universelle de l'Art, publiée sous la direction de Marcel Aubert, préface d'Émile Mâle, fasc. 3-6, pp. 65-192, Paris, Firmin-Didot. Pr. : 12 fr. chacun.

Cette histoire universelle de l'Art tient le milieu entre les précis trop sommaires, et les volumineux ouvrages en plusieurs tomes, entre les vulgarisations souvent faites de seconde main, et les études de pure érudition. Elle met à la portée de l'honnête homme ce qu'il doit connaître des formes diverses que l'art a prises au cours des temps sur les différentes parties de la terre, et lui en signale les manifestations les plus belles et les plus typiques. Les fascicules 3-6 sont consacrés à l'art classique de la Méditerrannée, depuis l'époque qui précède les guerres médiques jusqu'à la période étrusque et romaine. Le rédacteur de cette partie est M. Jean Charbonneaux, conservateur adjoint du département des antiquités grecques et romaines des Musées du Louvre, dont la science discrète et sûre et le

1. Je cite d'après le titre.

goût excellent se sont déjà révélés dans son beau livre sur l'art égéen. C'était une gageure de faire tenir en soixante-dix pages, où entrent soixante-dix figures, toute l'histoire de l'art grec et romain. M. Charbonneaux l'a gagnée grâce à une rédaction sobre et substantielle comme l'illustration elle-même.

A. Ernout.

Dr. Leonardo Olschki, *Die romanischen Literaturen des Mittelalters*, 259 pp. in-4°, 7 pl. h. t., Wildpark-Postdam, Akademische Verlagsgesellschaft, Athenaion m. b. H, 1930.

La *Revue de Philologie* a déjà signalé le volume sur la « Poésie grecque » publié par le professeur Erich Bethe dans la même collection. Il a été également annoncé une histoire de la littérature latine qui n'a pas encore paru, que je sache. A sa place et en l'attendant, voici de M. Olschki, un exposé général et complet des littératures de langues romanes au moyen âge, depuis le IXe siècle jusqu'à Dante. Le livre sort du domaine de la *Revue* et il échappe à ma compétence. Je ne puis que dire ici tout le plaisir et le profit que j'ai eus à lire ces pages denses, qui, pour la première fois, mettent à la connaissance du grand public, sous une forme synoptique, les divers aspects d'une activité qui en Italie, en France, en Espagne, dans les grandes langues de civilisation issues du latin, a produit tant d'œuvres marquantes, d'imagination ou de sciences, épopées, drames, poésies lyriques, fables, romans et nouvelles, histoires, livres d'étude et d'enseignement, pour aboutir à l'œuvre qui les résume et les surpasse toutes, celle de Dante. Je regrette seulement l'absence de citations et de traductions : la faute en est au manque de place, sans doute : mais parler de Dante pendant dix grandes pages sans en citer une ligne ? Comme dans le précédent volume de la collection, les illustrations sont abondantes, bien choisies, bien reproduites.

A. Ernout.

F. Rebelo Gonçalves : 1° *Apontamentos para o estudo da numeraçao indeterminada em latin*, 22 pp. in-8° ; 2° *Da influencia lexical do grego no latim literario*, 35 pp. in-8° ; 3° *Dois conceitos de Horácio na poesia portuguesa do século XVIII*, 32 pp. in-8° ; 4° *Os elementos gregos do vocabulário português*, I Elementos de formação popular, 34 pp. in-8° ; 5° ΠΕΡΙ ΤΙΝΩΝ ΟΜΗΡΙΚΩΝ ΕΠΙΘΕΤΩΝ ΕΙΣ ΑΠΟΛΛΩ ΑΝΗΚΟΝΤΩΝ, 10 pp. in-8° ; Lisbonne, Imprensa Nacional 1930.

On a plaisir à signaler et à saluer ici l'activité d'un professeur à la Faculté des Lettres de Lisbonne, M. Rebelo Gonçalves dont les cinq brochures mentionnées plus haut indiquent la multiple et féconde activité. Philologue classique averti, notre confrère s'intéresse également à l'histoire de la langue et de la littérature portugaises, et il sait découvrir les influences que l'antiquité a exercées sur l'une et sur l'autre. Son étude sur l'influence du lexique grec, sur le latin littéraire, est pleine de promesses ; les travaux de Saalfeld et de Weise n'ont pas épuisé la question, et l'histoire des emprunts faits par le grec au latin reste encore à écrire. Nous la donnera-t-il un jour ?

A. Ernout.

Symbolae Osloenses, fasc. IX, 114 pp. in-8°, Oslo, Some et Cie, 1930.

Le périodique qu'éditent, sous les auspices de la Société gréco-latine, MM. S. Eitrem et G. Eidberg, continue de paraître régulièrement, et tous ses numéros sont aussi riches que variés. Le numéro IX contient huit articles dont les titres même montreront l'intérêt : I Gunnar Rudberg, *Ein Cicero-Konzept, Zu de Officiis I*, p. 1 ; C. W. Blegen a. A. J. B. Wace, *Middle Helladic Tombs*, p. 28 ; Lyder Brun, *Zur Kompositionstechnik des Lukasevangeliums*, p. 38 ; S. Eitrem, *Philostratea Ad textum dialogi Heroici adnotationes*, p. 51 ; Anton Fridrichsen ; Ἄρτος ἐπιούσιος, *Eine Nachlese*, p. 62 ; Eiliv Skard, *Sallust als Politiker*, p. 69 ; H. P. L'Orange, *Zur Porträtkunst der griech. Spätantike*, p. 96 ; Hans Holst, *Numismatica*, p. 106.

Wiener Studien, Ztschr. f. Klass. Philologie, XLVIII B I[s] H., 1930, 130 pp. in-8°, Wien, O. Höfels.

Sommaire : Const. Horna, *Empedocleum*, p. 3 ; J. Morr, *Z. Sprachgebrauche Xenophons*, p. 11 ; J. Th. Kakridis, ΤΙΘΩΝΟΣ, p. 25 ; A. Oxé, ΣΩΤΗΡ *bei den Römern* (Drei Skizzen zu Horaz), p. 38 ; E. Kalinka, *Wahrheit u. Dichtung i. d. röm. Liebeselegie*, p. 61 ; Vinz. Bulhart, *Lexikal. u. krit. Beiträge*, p. 70 ; F. Walter, *Zu latein. Schriftstellern*, I, p. 75 ; Helene Miltner-Zaruniс, *De carmine ad Flavium Felicem misso qui inscribitur « De resurrectione mortuorum »*, I, p. 82 ; Art. Biedl, *De Memmiorum familia*, p. 98. En outre, des Miszellen, notes en général assez courtes, parmi lesquelles se détache une notice importante de M. E. Hauler sur un fragment des Histoires de Salluste, III, 6.

Il Mondo classico, Rivista bimestrale bibliografica, scientifica, umanistica, ed. e. dir. da *Angelo* Taccone, Turin, 1931.

Le premier numéro de cette nouvelle revue vient de paraître. Il contient une partie critique et bibliographique, deux articles originaux (*dissertazioni*), l'un, en français, de M. A. Severyns sur Virgile et Homère, l'autre, de M. Corradi sur un nouveau document relatif à Auguste ; enfin, des vers latins et italiens. M. Angelo Taccone a pris la direction de ce périodique avec beaucoup d'abnégation et d'enthousiasme : nous lui souhaitons bonne chance.

A. Ernout.

Revista de Philologia e de Historia, Tomo I, f. 1, 1931, Rio de Janeiro, J. Leite, éd.

Une autre revue vient de naître en Amérique du Sud. Le numéro qui l'inaugure ne contient rien qui intéresse l'antiquité classique ; mais les romanistes sont nombreux parmi les collaborateurs annoncés : nous relevons entre autres les noms de MM. de Vasconcellos, Americo Castro, R. Menéndez Pidal, C. H. Grandgent, Spitzer, Meyer-Lübke, A. Thomas, A. Dauzat, Ed. Bourciez, etc. Souhaitons que les études anciennes aient aussi leur place chez notre nouveau confrère.

A. Ernout.

Alois Walde, *Vergleichendes Wörterbuch d. idg. Sprachen* hrsg. u. bearb. v. J. Pokorny ; III B., Register. I Lieferung , Bd 192 pp. gr. in-8°, Berlin, W. de Gruyter Co.

La R. de Ph. a signalé déjà à plusieurs reprises l'apparition des fascicules du Dictionnaire comparatif des langues indo-européennes publié, après la mort d'A. Walde, par les soins de M. Pokorny. Le livre réunit une masse énorme de matériaux dont la consultation était difficile sans index. Voici aujourd'hui la lacune en partie comblée : le premier fascicule du « Register » comprend les mots de quinze groupes de langues avec leurs subdivisions : indien, iranien, arménien, tokharien, phrygien, thrace, grec, ligure, vénète et illyrien, albanais, dialectes italiques, latin, langues romanes, celtique, germanique, baltique (ce dernier non achevé). Chaque page du fascicule comprend 3 colonnes de 66 lignes chacune : environ deux cents mots par page. Ceci suffit à indiquer la richesse de cet index, et les services qu'il peut déjà rendre. Souhaitons que la seconde livraison ne se fasse pas attendre, et remercions le travailleur qui a réalisé cette tâche longue, pénible, mais indispensable.

A. Ernout.

A. Meillet, *Esquisse d'une histoire de la langue latine*, 2e éd. revisée et augmentée, xiii-298 pp. in-8°, Paris, Hachette, 1931.

Dans un précédent numéro de la Revue de Philologie [1] j'ai donné une analyse de la première édition du livre de M. Meillet, en essayant d'en dégager les idées fondamentales, et d'en marquer la portée. En ce qui concerne cet aspect général de la critique, je ne puis, à propos de cette seconde édition, que renvoyer à mon article. L'exposé est resté, dans ses grandes lignes, inchangé ; la nécessité de ne pas toucher à la mise en pages ne permettait que des changements de détail. Malgré cette contrainte qui limitait singulièrement les corrections et surtout les additions, tout lecteur qui comparera avec un peu d'attention cette 2e édition avec la première y trouvera un peu partout des retouches légères, mais topiques, qui améliorent encore un ouvrage qu'on pouvait croire achevé. P. 32, on notera d'une part la rédaction différente de la phrase relative à *rex* qui insiste sur la signification de la coexistence du mot en italo-celtique et en sanskrit ; et d'autre part la suppression du rapprochement des formes indo-iraniennes du type skr. *námati* « il s'incline » avec le groupe lat. *nemus*, gaul. *nemeton*. P. 57, l. 2 du bas, la mention du hittite est nouvelle. P. 64, l. 4, la distinction entre le démonstratif et l'anaphorique est marquée avec, plus d'insistance. P. 83, mention est faite des tentatives faites pour retrouver systématiquement les emprunts étrusques dans le vocabulaire latin. P. 100, est affirmée avec plus de force l'origine dialectale de *inferus* ; p. 101, au contraire ont été supprimées les lignes relatives à *aquila*, et à *mutilus*. Il me serait facile d'allonger cette liste d'exemples. C'est un profitable plaisir que de suivre le développement de sa pensée toujours soumise à une critique plus rigoureuse, et l'enrichissement de son érudition à laquelle rien n'échappe de ce qui se publie.

Outre ces corrections de détail, l'ouvrage s'est augmenté d'une seconde

1. Tome LV (1928), p. 30 et suiv.

préface dans laquelle M. Meillet, pour répondre aux critiques de M. Debrunner, précise et affirme sa doctrine sur *l'accentus* et sur la structure du verbe latin que commande la distinction entre *infectum* et *perfectum*. A la fin du volume figure, en addition, une « note sur la chronologie des langues indo-européennes » qui est capitale à la fois pour l'histoire de celles-ci, et pour la préhistoire du latin lui-même. Les faits rassemblés par M. Meillet prouvent péremptoirement que le latin a été importé en Italie par un des plus anciens groupes de ces « colons » indo-européens qui répandirent leur langue ; constatation qui éclaire d'un jour nouveau le problème de la parenté italo-celtique, et qui rend mieux compte des archaïsmes singuliers que, malgré son aspect fortement évolué et proche du type moderne, le latin n'a pas laissé de conserver d'une manière, a priori, déconcertante.

Remercions M. Benveniste qui a relu le livre en épreuves, d'avoir bien voulu y adjoindre deux précieux index.

A. Ernout.

Louis Delaporte, *Éléments de la grammaire hittite*, II-188 pp. in-8°, Paris, Adrien Maisonneuve, 1929.

Il est bien tard pour parler de cette grammaire du hittite, alors que de bons juges comme MM. Meillet et Benveniste l'ont présentée au public français, et que l'accueil qui lui a été réservé a consacré ses mérites. M. Delaporte s'est placé au point de vue descriptif pure en dehors de toute comparaison. Même dans la préface je n'ai pas vu mentionner que le hittite fût indo-européen. Et pourtant dès les pages 2 et 3, le lecteur rencontre des formes comme *e-eš-zi* (= *-ešzi*) « il est », *e-šu -un* (= *-ešun*) « je suis », l'impératif *it* « va » *špant* « répandre en libation », à la page 5, le verbe *ed-*, « manger », qui ne manqueront pas de lui suggérer des rapprochements indéniables avec le latin et le grec, pour ne parler que des langues classiques. Sans exiger de M. Delaporte qu'il nous fasse la grammaire comparée du hittite, j'aurais aimé qu'il signale en quelques lignes les traits évidents qui rattachent le hittite à la famille indo-européenne. Ce regret exprimé, je dois dire que son livre constitue une bonne introduction à la lecture d'une langue difficile, et il faut le remercier d'avoir donné aux historiens et aux linguistes l'instrument essentiel qui leur manquait encore.

A. Ernout.

Festschrift Richard Reitzenstein, 168 pp. in-8°, Leipzig, Teubner, 1931.

Six mémoires composent ce recueil de Mélanges, paru justement au moment où la mort frappait celui qu'il voulait honorer ; mais les contributions sont importantes et méritent l'attention du philologue. Ce sont de : Hermann Fränkel, Drei interpretationen aus Hesiod 1-22 ; Erich Reitzenstein, Zur Stilltheorie des Kallimachos, 23-69 M. Pohlenz, Cicero De republica als Kunstwerk, 71-105 ; Joh. Stroux, Augustunius u. Ciceros Hortensius, 106-118 ; Ed. Fraenkel, Das Reifen der horazischen Satire, 119-136 ; Ed. Schwartz, Die sog. Sammlung der Kirche von Thessalonich, 137-159. La variété de ces contributions correspond bien à la multiple activité de Richard Reitzenstein auquel aucun domaine de la philologie antique n'est demeuré étranger. Un index des travaux de Reitzenstein, dû à la piété de son fils, termine le volume (pp. 160-168).

A. Ernout.

Das Problem des klassischen u. die Antike, hrsg. v. Werner Jaeger, VIII-128 pp. in-8°, Leipzig, Teubner, 1931.

Sous ce titre ont été réunies huit conférences prononcées à un congrès de techniciens de l'antiquité classique, qui s'est tenu à Naumburg en 1930 sous la présidence de M. Werner Jaeger. La liste des collaborateurs et des sujets traités fait apparaître mieux que tout autre commentaire la variété en même temps que l'unité du recueil I Joh. Stroux *Die Anschauungen vom klassischen im Altertum* ; II Wolfg. Schadewaldt *Begriff u. Wesen der antiken Klassik* ; III P. Friedlaender *Vorklassich u. Nachklassisch* ; IV Ed. Fraenkel *Die klassische Dichtung der Römer ;* V Bernhard Schweitzer, *Ueber das Klassische in der Kunst der Antike* ; VI Ed. Schmidt *Klassizismus u. Klassik in d. antiken Kunst ;* VII Matthias Gelzer, *Gibt es eine klassische Form in der politischen Entwicklung* ; VIII Helmut Kuhn « *Klassisch* » *als historischer Begriff*. Chacune des propositions discutées mériterait un examen qui dépasserait les limites d'un compte-rendu. Je ne puis que signaler l'intérêt qui s'attache au recueil et en conseiller la lecture et la méditation à quiconque réfléchit à des problèmes qui ne concernent pas seulement l'antiquité classique.

A. Ernout.

Ernest Zellmer, *Die Wörter auf -ura. Ein Beitrag z. latein. Wortbildung u. Wortgeschichte*, 63 pp. in-8°, Gotha, Druck von Schmidt u. Thelow, 1930.

C'est une curieuse formation et sans correspondant par ailleurs, que celle des mots latins en *-ūra*. Sauf une exception unique, *figūra*, ils se rattachent aux thèmes du « supin » et de l'adjectif verbal en *-to-* : *ūsus*, *ūsus -ūs*, *ūsūra*. Dans quel rapport sont-ils avec le type d'adjectif verbal en *-tūrus* qui a fourni le « participe futur » c'est ce qui n'apparaît pas clairement. Comme ils désignent en général le fait d'être dans un état (*nātūra*, *stātūra*, *figūra*) ou d'accomplir un acte, ainsi *ūsūra* (en face de *ūsus*), *cultūra*, *sepultūra*, *uersūra*, ils ont été mis en relations avec les substantifs en *-or* (*-tor*,*-sor*) qui marquent l'agent accomplissant cet acte. Ainsi se sont constitués les couples *mercātor*, *mercātūra*, et dans la langue du droit civil : *censor*, *censūra* (l'existence de *census* à côté de *censūra* montre bien la différence entre les deux formations : *census* c'est le « cens » pur et simple, *censūra* le « fait d'exercer le *census* » (et par conséquent d'être *censor*) ; *quaestor*, (*quaestus*) *quaestūra* puis *praetor*, *praetura* (sans * *praetus*), *dictātor*, *dictātūra*. Sur ce modèle on a même créé de *praefectus*, *praefectūra*. Ces formations, exprimant une activité dans sa durée (aspect indéterminé) ou un état, ont paru éminemment propres à fournir des noms de métiers ; *agricultūra*, *agrimensūra*, *lanistatūra* (dérivé par analogie de *lanista*, lex Iul. Munic.) Les langues techniques en ont multiplié l'emploi, et comme il arrive souvent, ont développé à côté du sens abstrait marquant le résultat de cette activité : *aurātūra* « métier de doreur » et « dorure » ; *capillātūrá*, *creātura* etc. La tendance est ancienne, comme on le voit par *litūra* que Cicéron emploie avec la double valeur de « fait d'effacer » (abstrait) et de « rature » (concret) : cf. le pluriel *litterae lituraeque omnes assimulatae*, Verr. 2,2,77 § 189. Le latin vulgaire abonde en formes de ce genre, que les langues romanes ont gardées à leur tour.

L'étude de M. Zellmer a le mérite de donner des mots en *-ūra* une liste

complète, avec des indications précises sur les textes où il se rencontrent : il a pu en effet consulter les fiches du Thesaurus. Les matériaux qu'il a réunis sont excellents ; l'interprétation qu'il en donne est insuffisante. Il est invraisemblable de mettre en rapport direct le type en *-tūra* avec le suffixe d'instrument en *-tro-* et avec le suffixe des noms d'agents en *-tōr, -tēr*. Le rapport n'est que secondaire : *nātūra*, qui est évidemment ancien, n'a pas de **nātor* qui lui corresponde, pas plus qu'*ūsūra* de **ūsor*, ou *iactūra* de **iactor*. D'autre part, le développement mécanique du suffixe, et la tendance à lui donner un sens concret ne sont pas suffisamment mis en lumière. Mais ce premier travail de dépouillement rendra service à qui reprendra l'étude en la serrant davantage.

A. Ernout.

Ernest Diehl, 1e *Altlateinische Inschriften*, 3e neubearb. Aufl., 124 pp. in-8° ; 2e *Pompeianische Wandinschriften u. Verwandtes*, 2e vermehrte Aufl. 91 pp. in-8°, Berlin, W. de Gruyter, 1930.

On connaît les services rendus par la collection des « Kleine Texte für Vorlesungen und Uebungen » éditée par Hans Lietzmann, et publiée jadis par Marcus et Weber à Bonn. Ils ont l'avantage de fournir dans un format commode et pour un prix raisonnable l'essentiel de textes rares et chers. Les publications de M. Diehl sont parmi les plus utiles en ce genre ; et les nouvelles éditions que vient de publier la librairie De Gruyter de ses deux principaux recueils marquent un progrès sur les précédentes. La 3e édition des *Altlatein. Inschriften* comprend 836 numéros, plus d'importants suppléments, au lieu de 700 ; les *Pompeianische Wandinschr.* ont été jusqu'à la page 60 reproduites mécaniquement, mais sont suivies d'un *Anhang*, et d'une troisième partie, intitulée *Neufunde*, qui comprend les numéros 831-1150, avec des index correspondants. Cette disposition est, à vrai dire, assez mal commode ; elle amène des répétitions, et elle oblige le lecteur à un chevauchement constant. Le commentaire doit se faire surtout à l'aide des index, surtout de l'index linguistique.

Dans des textes souvent difficiles, on eût aimé trouver plus souvent au bas de la page une note explicative ou une traduction. A lire par exemple l'annotation du n° 260, la *lex Vicana Furfensis*, l'étudiant sera enclin à croire que seul le mot *fifeltares* est altéré (*verderbt*), et rien ne lui indiquera que la construction de toute une partie de l'inscription est inintelligible. Du reste, si la phonétique et la morphologie sont bien étudiées, le syntaxe est fort négligée, et quelques uns des faits classés sous cette rubrique se rangeraient aussi bien, et mieux, dans la morphologie, notamment la confusion des déclinaisons et des genres : un fait comme *mulier quisquam* n'a rien de syntaxique. Et tout ne rentre pas dans les index ; à côté des trois divisions classiques de la grammaire, M. Diehl a été obligé d'ajouter une rubrique « *Verschiedenes* », où il y a un peu de tout, de la phonétique en grande partie. Sous une subdivision qui porte en tête « Metathesis der Vokale » sont rangés *couenumis* (pour *couenimus*) *Senuisanis* (pour *Sinuessanis*) et *Painsscos* (pour *Paniscos*). Le titre « métathèse vocalique » fait penser qu'il s'agit là, dans l'esprit de M. Diehl, de faits relevant de la phonétique. Or, il s'agit de simples fautes d'orthographe, auxquelles il aurait fallu joindre le *Acheruosiam* (pour *Acherousiam*) de la tabella deuotionis John Hopkins (n° 801 a). Croit-on de même qu'il soit possible, avec les seuls index, d'essayer une interprétation, même approximative, de l'ins-

cription de Duenos? Je vois très bien que M. Diehl a tout sacrifié à la brièveté, et il faut le remercier de nous avoir donné tant de substance sous un volume aussi réduit. Mais encore faut-il que la substance ne soit pas indigeste à force d'être condensée; et, songeant que ces volumes s'adressent surtout à des étudiants qui ont encore beaucoup à apprendre, je préférerais un peu moins de textes, et un peu plus d'explications.

A. Ernout.

Günther Jachmann, *Plautinisches und Attisches* (Problemata, Forsch. z. klass. Philologie, H. 3), 238 pp. in-8°, Weidmann, 1931.

M. Jachmann a repris le problème tant de fois débattu des rapports de Plaute avec ses modèles attiques, et il l'examine dans huit chapitres, dont sept sont consacrés à l'analyse de comédies plautiniennes, Rudens, Casina, Aulularia, Miles Gloriosus, Poenulus, Epidicus, Trinummus; le huitième traitant de ce qu'il faut entendre par contamination. Un appendice est consacré à l'Hautontimorumenos de Térence. Quelque érudition, quelque ingéniosité dans les rapprochements que l'on déploie dans de pareils travaux, les résultats en sont toujours incertains, souvent contestables; et les érudits qui s'adonnent à ces recherches sont pour la plupart enclins à tirer des fragments que nous possédons de la comédie attique, moyenne ou nouvelle, des conclusions que ces maigres restes n'autorisent pas. La diversité des résultats auxquels ils arrivent à propos d'un même problème est singulièrement instructive à cet égard. L'*Aulularia* s'est vu ainsi attribuer quatre ou cinq modèles différents, par des juges que l'on peut considérer comme de bons esprits doublés de solides érudits, un Leo, un Wilamowitz, un Max Bonnet, pour ne citer que les plus grands noms. L'étude de M. Jachmann ne me paraît pas échapper au sort commun de ces études. Et elle est faite avec un parti-pris trop visible pour ne pas être choquant. Après avoir sommairement admis, sur la foi du fragment bien connu de Choricius, que l'original d'Euclion ne saurait être que le Smikrinès de Ménandre — sans expliquer pourquoi dans ce cas Plaute a changé le nom du personnage — il s'attache à démontrer, contre Leo, Wilamowitz, et Bonnet, que le personnage de Plaute représente le type achevé de l'avare, que rien ne permet d'y voir un pauvre homme, momentanément aveuglé par la possession d'un trésor, mais au contraire quelqu'un dont toute la vie est hantée, tout l'esprit possédé par la passion de l'argent. M. Jachmann collectionne avec soin tous les traits d'avarice qui se trouvent au cours de la pièce; et en vérité, il n'est pas très difficile sur le choix des passages, ou sur leur interprétation. Il prend au sérieux les boutades ou les hyperboles d'Euclion, et les enregistre gravement comme des preuves en faveur de sa thèse. A un moment donné, Euclion donne l'ordre à Staphyla, sa servante, de garder la maison pendant son absence. Et la vieille lui répond non sans ironie : « Vraiment oui, garder la maison? de peur qu'on ne l'emporte sans doute? Qu'est-ce que les voleurs pourraient y gagner d'autre? elle n'est pleine que de vide et de toiles d'araignée. »

Quippini?
Ego intus seruem? an ne quis aedes auferat?
Nam hic apud nos nihil est aliud quaesti furibus,
Ita inaniis sunt oppletae atque araneis.

A quoi Euclion répond hargneusement, du tac au tac, et pour ne rien

laisser échapper de son secret. » C'est étonnant que pour te faire plaisir, Jupiter ne fasse pas de moi un roi Philippe ou un Darius, vieille sorcière! Je veux qu'on me garde ces toiles d'araignée, moi. Je suis pauvre, je l'avoue, etc...

Miror quin tua me causa faciat Juppiter
Philippum regem aut Dareum, triuenefica.
Araneas mihi ego illas seruari uolo.
Pauper sum, fateor...

M. Jachmann écrit à ce propos (p. 131) : « Ist es kein Zeichen von Geiz, wenn jemand die Spinnweben in seinem Hause nicht entfernen lassen, sonder sorgsam bewahrt wissen will wie Euclio? ». Avec une pareille méthode et de tels raisonnements on va loin. Je n'en veux donner d'autre preuve que les lignes dans lesquelles il « démontre » toute la supériorité de l'Euclion de Plaute sur l'Avare de Molière : « Warum fällt der gegenüber der Aulularia so viel gepriesene Avare Molières neben dem attischen Werk so kläglich ab, versinkt daneben formell in ein Nichts? Nun, der Gründe gibts genug, mag sie nicht hererzählen. Aber der Hauptgrund gehört hierher, er liegt darin das Harpagon, « der personifizierte Geiz [1] » mit menandrischem Mass gemessen überhaupt kaum geizig zu nennen ist Er leiht, klar rechnend, Geld aus für Wucherzinsen — was will das sagen gegen die unheimliche, sinnbetörende, jede Nutzung ausschliesende Faszination, die das Gold auf Euclio ausübt, sodass er freiwillig sicher nie ein Stück davon aus den Händen gelassen hatte? Harpagon ist verliebt und geht auf Freierfüssen, — in Euclios ausgehöhlter, von Geiz zerfressener Seele regt sich kein Gefühl und hat kein Gedanke Raum der nicht mit dem Golde gilt. Der Rokokodichter verbannt hier alle imaginäre Phantastik, er hält sich streng innerhalb der gesellschaftlichen Sphäre und ihrer Möglichkeiten und hat auch die elementare Grösse seines Vorbildes auf dies Niveau herabgestimmt. Darum erscheint sein Harpagon als Figur im Vergleich mit jener geschlossenen Einheitlichkeit und machtvollen Gestalthaftigkeit zwiespältig, matt, schwächlich und in keiner Weise befähigt durch seine Person die lahme Intriguenhandlung im Interesse des Lesers zu stützen. Ein Charakterstück ist der Avare gegen die Aulularia gehalten nur in sehr beschränktem Sinne. »

J'ai tenu à donner ce jugement dans son texte intégral, sans le traduire, et je le livre aux lecteurs qui jugent les choses sans chauvinisme et sans parti-pris.

A. Ernout.

Birger Edmar, *Studien zu den Epistulae ad Caesarem senem de re publica*, 175 pp. in- 8°, Gleerupska Univ.-Bokhandeln, Lund, 1931.

Etude qui fait honneur à M. Birger Edmar et à son maître M. Einar Löfstedt. On sait que la question de l'authenticité des lettres à César, que la tradition attribue à Salluste, a été longtemps débattue sans résultat. L'auteur a repris le problème, sous toutes ses faces, critique des témoignages extérieurs, des faits historiques, et surtout étude linguistique et stylistique

1. L'expression mise entre parenthèses est de v. Wilamowitz, *Schiedsgericht*, 135.

des lettres. Cette dernière partie qui est la plus développée est aussi la plus intéressante : car c'est, malgré l'exiguïté apparente de l'objet, en réalité toute l'étude de la langue et du style de Salluste qu'elle entreprend par comparaison ; et l'on y trouvera de précieux compléments aux précédent travaux de Constans, Fighiera, Kroll et tant d'autres. De cette étude M. Birger Elmar conclut, non sans hésitation, à l'authenticité. Pour autant qu'il est possible d'avoir une certitude en pareille matière, on ne peut que souscrire à son jugement.

A. Ernout.

M. Tullius Cicero, *Oratio pro A. Cluentio* edd. L. Fruechtel, pp. 35-140, in-12, Leipzig, Teubner, 1931.

Ce discours forme le fascicule 15 du volume VI des œuvres complètes de Cicéron. M. Fruechtel a recueilli avec soin tous les secours de la tradition, Palimpseste de Turin, leçons du Cluniacensis conservées par *V* (Parisinus 14749 olim S. Victoris 91) et *B* (excerpta de Bartholomé de Monte Pulciano conservé dans le cod. Laurentianus plut. LIV, 5), leçons de M (cod. Laurentianus plutei LI, 10, Lagomarsinii LXIV, sans compter les récensions qui dérivent de ces sources anciennes. Il a utilisé aussi les citations qu'on trouve chez les grammairiens et rhéteurs, notamment chez Quintilien. Aussi son apparat critique est-il notablement plus développé que celui de Clark. Son texte est plus conservateur, l'orthographe plus conforme à celle des manuscrits (ainsi *commercii*, *negotii* et non *commerci*, *negoti*) *omnes* acc. pl. et non *omnis*). On se demande parfois quelle considération l'a amené à se séparer de son devancier : ainsi § 40 Clark écrit avec V_ς : *L. Clodius cum properaret, cui fora multa restarent, simul atque introductus est rem confecit* ; H. Fruechtel préfère la leçon de M_μ : *L. Clodius qui properaret cui fora multa restarent.* Les deux relatifs sont assez étonnants. Du reste, dans plus d'un cas, étant donné les lacunes du palimpseste, et l'incertitude de l'autre tradition, il est difficile de se prononcer avec assurance. Le premier mot du discours en est la preuve : faut-il écrire *Animum aduerti* avec V_ς et Clark ou *Animaduerti* avec B_ς M_μ et Fruechtel ? La même hésitation, comme le note Clark, se retrouve dans le *pro Caelio*, § 7. En ce qui concerne l'ordre des mots, adjectif et substantif, verbe et sujet, etc. constamment M_μ et V_ς sont en désaccord ; ils divergent également sur la forme : un groupe a *deinceps*, l'autre, *deinde ;* l'un *ignorantia*, l'autre *ignoratio*, etc. Le choix est souvent subjectif. En tous cas M. Fruechtel nous met entre les mains tous les éléments de la cause, même si nous devons réserver notre jugement.

A. Ernout.

Kurt Witte, *Die Geschichte der römischen Dichtung im Zeitalter des Augustus* ; II^r T. *Horaz*, I^r B. *Horazens Sermonendichtung* ; II^r B. *Horazens Lyrik*. Erlangen, 1931, im Selbstverlag des Verfassers.

En dehors de ce volume, M. K Witte a déjà publié une étude sur les Géorgiques de Virgile, et un Tibulle que j'ai le regret de ne pas connaître. Le ton de sa préface n'est pas sans amertume. Il y signale que la rédaction de Gnomon lui renvoya son Virgile avec la mention que « des raisons techniques l'empêchaient de revenir plus longuement sur l'ouvrage », et que la caisse de la Notgemeinschaft n'a pas trouvé de fonds pour aider à l'im-

pression de son livre, « chose éminemment regrettable ; car cette institution ne devrait pas ignorer, dans l'intérêt de son propre renom comme dans l'intérêt de la science allemande, que les nouvelles découvertes scientifiques ne se font souvent admettre que lentement, et que souvent c'est précisément de la part des spécialistes intéressés qu'elles rencontrent la plus grande résistance. » Je ne suis pas un « spécialiste » d'Horace, et j'ai essayé de juger l'étude de M. K. Vitte avec la plus grande impartialité ; à vrai dire, je n'y ai pas trouvé tant de choses aussi neuves qu'il le suppose. La grande innovation c'est d'expliquer Horace par lui-même, de le débarrasser de tout l'appareil extérieur, comparaisons, rapprochements, citations d'écrivains antérieurs, contemporains ou postérieurs, qui encombrent les éditions actuellement en usage, dont le prototype est, pour M. Witte, l'édition de Kiessling-Heinze, et qui, selon lui, dissimulent le vrai visage du poète. Pour le bien comprendre, il faut avant tout, et même uniquement, dégager l'idée fondamentale qui est dans chaque pièce, et étudier les procédés de développement qui lui sont appliqués. C'est ce que nous appelons plus simplement l'analyse littéraire, ou l'étude de la composition. Je crois qu'il n'y a pas un professeur en France qui omette de le faire quand il doit expliquer un texte quelconque, et, qui, après avoir rendu compte du détail de l'expression, ne s'efforce de faire apercevoir à ses étudiants l'idée directrice, et les subdivisions et enchaînements du plan suivi par l'écrivain. Etude du détail, et vue d'ensemble se complètent l'un l'autre ; et l'intelligence complète d'un texte ne peut s'obtenir qu'en combinant les deux explications. Si M. K. Witte a voulu réagir contre une tendance à tout sacrifier à l'explication vers par vers, mot par mot, qui ne tient compte que de la forme et oublie ou néglige le fond et l'art de la composition, on ne peut que lui donner raison. Mais je suis moins sensible aux formules lapidaires dans lesquelles il veut enfermer l'art d'Horace : « Mit der Malerei hat Horazens Kunst nun auch das gemeinsam, dass sie in eigentlichem und wörtlichem Sinne Raumkunst ist. Horaz schreibt sich Räume vor : er füllt sie mit seiner bilderreichen Sprache ; er bindet sie durch Doppelsinn. Bildhaftigkeit und Doppelsinn dienen zur Verwirklichung vom Raumkunst. Das ist die Formel für das Wesen der Horazischen Kunst. » Ut pictura poesis sans doute ; Horace l'a dit lui-même, et il n'était sans doute pas le premier. Mais que faut-il entendre au juste par *Raumkunst* ? Si ce sont des « cadres poétiques » qu'il s'agit d'emplir avec des images, *bilderreiche Sprache*, je ne vois pas ce que la définition a de spécifiquement horatien. Et d'autre part les combinaisons arithmétiques auxquelles M. Witte réduit la composition des satires et des épîtres me paraissent souvent d'une exactitude plus spécieuse que réelle.

A. Ernout.

P. Vergili Maronis, *Ciris*, introduzione testo e commento di M. Lenchantin de Gubernatis, lxvii-123 pp. in- 8°, Turin, Chiantore, 1930.

Le titre même de cette édition est un programme. M. Lenchantin de Gubernatis est convaincu que l'auteur de ce petit poème est Virgile. M. Oltramare a conclu dans le même sens l'étude qu'il a publiée dans la Revue des Etudes latines en 1929 [1], et que M. L. de G. n'a pu utiliser dans

1. L'authenticité de la *Ciris*, R.E.L., VII (1929), pp. 294-321.

son édition. De même un récent éditeur de la Copa, M. Drabkin, est enclin à attribuer l'idylle à Virgile... La route tourne; après la période où tous les critiques concluaient à l'inauthenticité, vient l'ère de la thèse adverse. Le jeu peut durer longtemps, les arguments étant réversibles, et la preuve objective faisant défaut. Faut-il dire que, malgré cette réserve qui n'engage que moi-même, l'édition de M. L. de G. est faite avec tout le soin, toute la compétence qu'on pouvait attendre de lui ? Le seul reproche qu'on serait tenté de lui faire c'est justement sa richesse : le texte est un peu noyé dans les notes, et certaines de celles-ci auraient pu être supprimées ou écourtées sans inconvénient. Le poème n'est pas de ceux qui sont lus dans les classes, et le livre de M. de G. s'adresse plutôt aux érudits ou au moins des étudiants déjà familiarisés avec la langue poétique. Malgré cette abondance, j'ai regretté de ne rien trouver sur l'emploi de *denubere* au v. 330. Le premier exemple du verbe est dans Ovide, mais il me paraît difficile d'en attribuer la création à Virgile.

A. Ernout.

Scholia in Iuuenalem uetustiora, edd. P. Wessner, xiv-338 pp., in-12, Leipzig, Teubner, 1931.

Le nom de M. Wessner est un sûr garant que la tâche ingrate a été accomplie avec un soin approchant de la perfection. Examen des manuscrits, classement de leurs témoignages, établissement de l'apparat critique, l'éditeur n'a rien négligé; et il a su nous présenter des scolies les plus anciennes de Juvénal un texte aussi authentique que possible (pp. i-xlv et 1-234). Un appendice (pp. 235-288) fournit sur ce commentaire tous les éclaircissements souhaitables, et permet de l'utiliser avec critique; enfin des *indices*, index auctorum, index nominum, rerum, uerborum, permettent de se reconnaître à travers cette masse énorme et confuse de renseignements. A qui veut faire l'exégèse de Juvénal en partant des commentaires anciens, un instrument de travail unique est donné.

A. Ernout.

C. Sallusti Crispi, *Epistulae ad Caesarem senem de republica*, iterum edd. Alph. Kurfess, vi-29 pp. in-12°, Leipzig, Teubner, 1930.

Cette seconde édition se distingue surtout de la précédente par des additions : la préface s'est enrichie de la bibliographie des travaux parus sur le texte de 1920 à 1930; et les index sont pourvus de deux pages d'addenda. Le procédé de reproduction adopté n'a pas permis d'incorporer ces addenda dans l'index déjà existant (*congruentiae Sallustianae*), ce qui est assez mal commode. Peu de changements dans le texte : le plus important est l'adoption de la conjecture de Poehlmann *agris* au lieu de *armis* dans la phrase de l'Epist. II, 5, 3 : *humillimus quisque in agris* (*armis* codd.) *aut in militia nullius honestae rei egens satis sibi satisque patriae erat*. Il est dommage que M. Kurfess n'ait pu utiliser ou tout au moins signaler le travail si pénétrant de M. Birger Edmar [1] qui appuie par tant de justes et précises remarques la thèse de l'authenticité.

A. Ernout.

---

1. *Studien zu den Epistulae ad Caesarem senem de republica*, Lund, 1931.

P. W. Hoogterp, *Etude sur le latin du codex Bobiensis* (k) *des Evangiles*, 245 pp. in-8°, Wageningen, H. Veenman et Zonen, 1930.

Cette thèse de l'Université de Groningue témoigne chez son auteur de solides connaissances, et apporte une bonne contribution à l'étude du latin vulgaire. Le codex Bobiensis (k) de la Bibliothèque nationale de Turin (G VII, 15), qui contient des parties de l'Évangile selon saint Marc et saint Mathieu, a fait déjà l'objet de plusieurs études paléographiques, et C. Cipolla en a même donné une édition phototypique (Turin, 1913). Mais sa langue n'avait pas été étudiée systématiquement. M. Hoogterp s'y est attaché, dans le cadre traditionnel des monographies de ce genre : phonétique, morphologie, syntaxe, vocabulaire. Il a soin de nous donner exactement le texte du manuscrit, avec ses fautes, de manière que nous puissions faire la part de ce qui est faute de graphie ou faute de langue : la précaution est indispensable. J'aurais aimé qu'il nous donne en tête de son étude le texte même des Évangiles conservé par le ms. Le contrôle eût été singulièrement facilité; et je formule ce regret avec d'autant plus de force que les fautes d'impression, dans les parties que j'ai pu collationner, sont assez nombreuses.

Le latin de ce codex présente les caractéristiques des traductions bibliques du IIIe siècle : maintien d'un certain nombre de formes classiques, conservées par la tradition littéraire et l'enseignement des grammairiens, à côté d'innovations, de vulgarismes, d'influences du grec. Aucun indice linguistique ne vient confirmer le caractère africain du manuscrit qu'ont reconnu à la fois les paléographes et les théologiens. Le codex est un témoignage éloquent contre l'existence d'un latin d'Afrique cher à certains philologues plus épris de fantaisie que de vérité.

A. Ernout.

Glossaria Latina, Vol. IV, *Placidus*, *Festus*, edd. J. W. Pirie, W. M. Lindsay, 467 pp. in-8°, Paris, les Belles-Lettres, 1931.

Ce tome IV des Glossaria Latina est particulièrement important, et par les glossaires qu'il renferme, et par les améliorations apportées dans leur publication. Il n'est pas besoin de rappeler les services que rend le Festus, si abîmé soit-il, dans tous les domaines de la latinité; et les gloses de Placide, sans avoir le même intérêt, nous ont conservé plus d'une forme curieuse. Pour ce dernier recueil, M. Lindsay s'est efforcé de le répartir en 3 groupes : Gloses de Placide, Gloses douteuses, Gloses du Pseudo-Placide. Pour le Festus, il a rectifié et amélioré les suppléments proposés par ses devanciers, notamment par Mueller, à l'aide surtout des glossaires qui lui ont emprunté des définitions, et contribué à nous donner du texte une physionomie à la fois plus complète et plus exacte; il a aussi,— et c'est la partie la plus neuve et la plus délicate de sa tâche, comme aussi le plus suggestive — essayé de refaire d'après l'abrégé de Paul Diacre le texte intégral de Festus dans les parties où celui-ci a disparu. L'emploi de caractères spéciaux permet du reste de distinguer sans peine ce qui est traditionnel de ce qui est conjectural. Il suffit de comparer une page du Festus publié en 1913 par M. Lindsay (Teubner, éd.) avec celui qu'il nous donne aujourd'hui pour voir tout le progrès réalisé.

A. Ernout.

Helge Lingby, *Textkritiska Studien till Celsus'Medicina* (Doktorsavh. i. Latinsk Filologi, vid Göteborgs Högskola Ser. Fr. O. M. 1926. VII), VI-87 pp. in-8°, Göteborg, Eranos'Förlag, 1931.

Dissertation de doctorat très soignée et très digne d'attention comme tous les travaux qui sortent de l'enseignement du professeur Vilh. Lundström. L'objet en est nettement délimité, ce qui convient pour les travaux de ce genre; et l'étude est faite en profondeur. Dans les huit livres du *De Medicina* de Celse, il reste encore, malgré les progrès que l'édition de F. Mark a fait faire au texte, des passages difficiles ou corrompus. L'étude M. Helge Lingby, fondée sur une bonne connaissance de la tradition manuscrite et de la langue, présente des suggestions utiles. On regrette que la langue dans laquelle elle est écrite ne la rende que difficilement accessible.

A. Ernout.

Aldo Neppi Modona, *Rassegna di epigrafia romana* P. I (Estr. de Historia, 1931- IX, 5e année, 1), 30 pp. in-4°, Tip. Popolo d'Italia.

Premier spécimen d'une bibliographie des inscriptions qui se propose d'être semestrielle. Elle comporte toutes les publications épigraphiques parues en 1929 et dans les premiers mois de 1930, et les plus importantes de 1928, qui sont signalées dans l'ordre suivant : 1° Etudes épigraphiques de caractère général; recueils d'ensemble; 2° Ouvrages divers qui concernent aussi les inscriptions; 3° Inscriptions des différentes régions : 1° Inscriptions latines. 2° Inscriptions grecques, groupées les unes et les autres suivant la répartition topographique adoptée dans les *Corpus*. Le nom de M. Aldo Neppi Modona est une garantie de soin et de compétence; nul doute que cette bibliographie ne soit bien accueillie des intéressés.

A. Ernout.

T. Fitzhugh, *Triumpus* Θρίαμβος, *The Indoeuropean or Pyrrhic Stress Accent in Antiquity. Its Rhythm, Meter and Musical Tone* (University of Virginia, Bulletin of the School of Latin. Second Series. Nos 1-2), Charlottesville, Anderson, 1930, 208 pages in-8°.

Depuis 1908 M. Thomas Fitzhugh consacre toute son activité à l'étude du rythme indo-européen. Ce nouveau mémoire développe les idées toutes particulières de l'auteur fondées sur l'hypothèse d'un accent d'intensité indo-européen : elles soulèveront sans doute, cette fois-ci encore, beaucoup d'objections. M. Fitzhugh cherche à montrer que la prononciation originelle de l'indo-européen (accent, rythme et mètre) doit s'analyser en éléments pyrrhiques. L'idée surprend quiconque sait que le pyrrhique cité par les métriciens anciens et modernes est un pied fictif et que ni la langue ni la métrique ne présente en indo-européen de groupes de deux brèves constituant une unité. — Parmi les nombreux excursus groupés à la fin du volume l'un (p. 145) est consacré au vers saturnien, sans apporter grande lumière, on l'imagine, sur ce point controversé de la philologie latine.

P. Chantraine.

Homère, *Iliade*, traduction française par Victor Magnien, Paris, Payot, 1930, in-8°, 622 pages.

M. Magnien est un travailleur infatigable : peu de temps après ses Mystère d'Eleusis, voici un gros volume qui présente au public une traduction de l'*Iliade* précédée d'une copieuse introduction. L'auteur qui a publié, on le sait, une bonne édition scolaire du poème s'est qualifié par de multiples travaux de détail comme un homérisant compétent. On ouvrira donc avec curiosité et sympathie son nouveau livre. L'introduction reproduit à quelques détails près, celle de l'édition classique : elle fournit au lecteur un grand nombre d'indications exactes sur ce que nous savons de la vie d'Homère, de l'histoire du poème, etc... Toutes les données que nous transmet l'antiquité y sont commodément rassemblées. Résolument conservateur, M. Magnien accepte tout ce que les textes anciens nous enseignent sur Homère ou sur ses poèmes. Ce parti pris l'entraîne parfois un peu loin. M. Magnien croit encore, comme Ludwich, que notre vulgate est préalexandrine, alors que tous les jours des papyrus nouvellement découverts révèlent des variantes que l'on ne préférera pas au texte de nos manuscrits, mais qui nous apprennent que le texte de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* est longtemps resté liquide. Je n'oserais pas non plus prendre à mon compte certaines affirmations brutales : « il faut croire qu'il n'y a ni fautes ni incohérences, ni contradictions dans l'*Iliade* » (p. 29). — Le point de vue formel auquel se place l'auteur le conduit à réduire le chapitre sur le style à une énumération de figures de rhétorique. Il y aurait autre chose à dire. Quant aux paragraphes sur la civilisation homérique, ils sont uniquement fondés sur l'étude du poème lui-même ou des commentateurs anciens. On regrettera que M. Magnien ait ignoré, de propos délibéré, tout ce que les découvertes archéologiques nous laissent entrevoir du monde homérique : la maison homérique est décrite d'après les indications incluses dans le poème et les commentaires d'Eustathe. On énumère des concordances assez banales entre la civilisation homérique et les civilisations égyptienne ou hébraïque, mais on ne signale pas que les textes hittites ont peut-être livré les noms mêmes de certains héros de l'*Iliade*.

La traduction « essaie de transporter le lecteur français du xxe siècle dans le domaine de cette poésie antique et toujours nouvelle ». L'épopée homérique est un poème oral, dont les procédés diffèrent essentiellement de ceux des littératures modernes. M. Magnien se refuse à les transposer, il s'astreint désespérément à une fidélité littérale et formelle. Le système semble, en soi, admissible. Une traduction ne peut être qu'un compromis, une approximation : il sera toujours impossible de donner à des lecteurs français l'impression que l'Iliade produisait sur les auditeurs des aèdes. En tentant de nous donner une sorte de calque rigoureusement fidèle, M. Magnien peut penser que jamais il ne substitue une interprétation personnelle au texte original. Aucune traduction ne donne l'image d'une loyauté aussi totale, jamais un traducteur n'a témoigné, pour son texte d'un respect plus grand. Le système, comme tout système, ne va pas sans inconvénient. Beaucoup de mots ne sont pas traduits : l'auteur écrit couramment une *phorminx*, une *mitré*, un *thalamos*, des *thérapontes* etc... Le souci d'exactitude le conduit parfois à employer des périphrases qui sont des commentaires, non des traductions. M. Magnien croit-il respecter véritablement le sens du texte homérique lorsqu'il traduit constamment θυμός « par force du cœur » et φρήν par cette périphrase encore plus

obscure « force des sens » ! Il arrive ainsi à écrire des formules de ce type « pendant qu'il agitait cela dans la Force des sens et la Force du cœur » (A 193). De même dans la traduction des épithètes, l'auteur choisit des équivalents qui choquent parfois : Ἀχιλλεύς ποδαρκής est traduit « Achille aux pieds actifs ». Sacrifiant tout à la littéralité M. Magnien ne considère pas assez l'ensemble d'un développement ; il écrit parfois des phrases qui ne sont pas seulement gauches mais qui faussent le mouvement et trahissent le sens véritable du texte. En A 282-284 Nestor après avoir demandé à Achille de renoncer à sa colère cherche à apaiser Agamemnon.

Ἀτρεΐδη σὺ δὲ παῦε τεὸν μένος αὐτὰρ ἐγώ γε
λίσσομ' Ἀχιλλῆι μεθέμεν χόλον.....

« Atride, arrête ton ardeur ! Et moi je prie Achille... d'abandonner sa bile ». (Trad. Magnien). Il n'est pas douteux que αὐτάρ ne marque pas une opposition et que dans la dernière phrase Nestor demande encore à Agamemnon d'apaiser sa colère contre Achille.

Homère est un des écrivains avec lesquels un traducteur a le plus de peine à se mesurer. Aucune version ne suffit à en donner une idée exacte et complète. Il ne serait pas équitable d'insister sur les inconvénients du parti pris auquel M. Magnien s'est rangé. On le remerciera plutôt de n'avoir pas craint d'assumer une tâche aussi lourde et d'avoir donné au grand public et aux philologues une traduction qui rendra de grands services.

P. Chantraine.

C. M. Bowra, *Tradition and Design in the Iliad*, Oxford, Clarendon Press, 1930, in-8°, x + 278 pages.

Il a déjà été écrit sur la question homérique une bibliographie énorme qui accable quiconque aborde à nouveau ce difficile problème sans le guider vraiment. M. Bowra a eu le courage de publier une étude sur l'*Iliade* qui envisage les principaux aspects du problème. On le remerciera d'abord d'avoir écrit un livre de bon sens : l'*Iliade* et l'*Odyssée* ont servi de prétexte à trop de combinaisons ruineuses qui prouvent quelquefois l'ingéniosité de leurs auteurs mais ne font guère progresser notre intelligence du texte. L'ouvrage de M. Bowra, judicieux et pondéré, sans prétention à une originalité tapageuse, rendra de bons services.

Le titre indique immédiatement l'attitude de l'auteur. L'*Iliade* a été composée par un poète qui a combiné des thèmes transmis par une longue tradition orale et a ainsi créé une œuvre originale et forte. Autour de cette idée centrale s'organisent douze chapitres qui examinent de divers points de vue la question homérique. D'un bout à l'autre du volume l'auteur se montre homme de goût et savant bien informé. Comme beaucoup d'homérisants contemporains il se rallie nettement à la théorie « unitariste ». L'épopée est l'aboutissement d'une longue tradition de poésie aédique et orale, mais c'est surtout une œuvre d'art qui présente suivant un plan original une version nouvelle de thèmes traditionnels. Ces éléments traditionnels sont mis en valeur avec beaucoup de justesse. M. Bowra, qui est un homme cultivé, confronte l'*Iliade* avec les épopées germaniques, françaises, slaves etc... en montrant les analogies, mais aussi les différences. Il est exact que l'écriture devait exister au moment où ont été composés

les poèmes homériques, mais que pourtant les deux poèmes sont destinés à la récitation (sur ce point l'auteur aurait pu tirer parti des travaux de M. Milman Parry sur la technique formulaire dans l'œuvre homérique : *L'épithète traditionnelle chez Homère* etc...).

Pour apprécier l'originalité du plan, la valeur littéraire de tant de scènes célèbres, M. Bowra montre le plus souvent beaucoup de tact. Le catalogue du chant B, qui fait évidemment disparate dans l'ensemble de l'*Iliade*, est considéré comme une partie détachée d'un autre poème qu'Homère a voulu intégrer dans son œuvre. En le reproduisant, il restait ainsi fidèle à une vieille tradition. L'hypothèse ne va pas sans difficulté. Le catalogue, tel que nous le possédons, présente à côté de parties archaïques des éléments qui ne sauraient appartenir à une tradition très ancienne ; nous savons d'autre part qu'il n'était pas reproduit dans un certain nombre d'exemplaires du poème. — Pour d'autres passages, l'auteur justifie quelques-unes des contradictions qui ont été reprochées à Homère. On aimerait à connaître aussi son opinion sur quelques épisodes qui ralentissent parfois le développement de l'action, et dont le ton sonne différemment de celui du reste de l'épopée, le retour de Briseis chez son père en A, le récit de Phénix en I ou la Dolomie en K par exemple. La doctrine unitariste telle qu'on la formule aujourd'hui présente encore des difficultés auxquelles il est malaisé d'échapper.

Dans un livre qui touche à tant de questions difficiles, il peut arriver sur plus d'un point que l'on n'accepte pas les solutions proposées par l'auteur. J'hésite pour ma part à croire que l'hexamètre a été une sorte de vers « intoné » comme il est enseigné p. 58. Sur l'origine de l'hexamètre M. Bowra ne mentionne pas l'hypothèse vraisemblable d'une origine étrangère, proposée indépendamment par M. Meillet (*Origines indo-européennes des mètres grecs*) et par M. Karl Meister (*Homerische Kunstsprache*) et acceptée depuis par M. Schmid dans son histoire de la littérature grecque.

Le chapitre VII contient un grand nombre d'indications grammaticales exactes, et met bien en valeur le caractère artistique et artificiel de la langue déterminée par le rythme de l'hexamètre. Sur le mélange des dialectes, sur le digamma, sur les atticismes de la tradition, l'essentiel est dit. Quelques points de détail donnent parfois lieu à une interprétation erronée : page 131 je ne comprends pas comment on peut dire que les « modes subordonnés » de l'aoriste conservent le sens passé ; — page 133 il est impossible de considérer le εἶναι comme issu de *ἔμναι, qui serait une forme « contractée » de ἔμμεναι ; — p. 137 l'alpha de ὁρᾶτο ne doit pas être pris pour un éolisme.

P. Chantraine.

Serta Leodiensia, Mélanges de Philologie classique publiés à l'occasion du centenaire de l'Indépendance de la Belgique (Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de Liége, XLIX), Liége, Vaillant-Carmanne, 1930 in-8°, 327 pages.

Ce volume, composé pour célébrer le centenaire de l'indépendance belge, fait honneur aux maîtres de l'université de Liège qui en ont pris l'initiative. En voici le contenu : J. Croissant, Un nouveau Discours de Thémistius ; — P. Deɬouxhtay, l'Invocation au Christ Médecin de Timgad ; — A. Delatte, Faba Pythagorae cognata ; Le lexique de botanique du Parisinus Graecus 2419 ; — Delatte et Ch. Josserand, La réalité du dialogue de l'Octavius de

Minucius Felix ; — M. Delcourt, Euripide et les événements de 431-424 ; — E. Derenne Didymes ou Jasos ; — Y. Dumoulin et J. B. Paulus, L'offrande à Priape (Virgile, *Priapées* II, 9) ; — R. Fohalle, Noms d'animaux et noms de plantes en grec ancien ; — A. Grégoire, Notes sur la place occupée par les particules γε et δέ dans la versification homérique ; — L. Halkin, Inscriptions et antiquités romaines de Belgique, de Hollande et d'Angleterre signalées dans les Itinéraires de Dubuisson-Aubenay (1627-1638) ; — J. Hubaux, Une épode d'Ovide (Nouvelles recherches au sujet de la basilique souterraine de la Porta Maggiore à Rome) ; — V. Larock, Socrate Gandhi ; — J. Mansion, Sur le sens d'un mot grec ἀνατάσσω ; — L. Philippart, A propos d'un prétendu discours perdu de Thémistius ; — A. Severyns, De quelques anachronismes dans les poèmes homériques ; La Petite Iliade et le Papyrus Rylands XXII.

Il ne saurait être question d'analyser chacun de ces articles qui tous apportent du neuf et sont fondés sur une méthode philologique impeccable : la note de M. Mansion sur ἀνατάσσω, par exemple, offre un modèle d'étude lexicologique. Quelques-uns des mémoires posent des questions de portée générale. Citons celui où M. Delatte examine les origines de la superstition de la fève dans la doctrine pythagoricienne, celui où M. Fohalle, à propos de quelques noms d'animaux et de plantes, présente des réflexions que devront retenir les linguistes, celui de M. Hubaux qui, en étudiant l'épode XIII du Catalepton, propose sur la Basilique de la Porte Majeure des hypothèses hardies qui susciteront la discussion, celui enfin où M. Severyns met au point avec bon sens la question des anachronismes homériques et éclaire les problèmes obscurs des Phéniciens dans l'Odyssée et de l'écriture.

P. Chantraine.

Max Pohlenz, *Die Griechische, Tragödie*, in-8°, viii + 542 pages ; — *Die Griechische Tragödie, Erläuterungen*, in-8°. iv + 148 pages. — Leipzig, Teubner, 1930.

M. Pohlenz explique dans une brève préface pourquoi il a cru utile d'offrir au public cette histoire de la tragédie grecque : jamais on ne s'est plus intéressé qu'aujourd'hui à cette histoire, mais les recherches des philologues ne sont résumées dans aucun ouvrage d'ensemble. C'est cette synthèse que M. Pohlenz s'est proposé de composer. Il suit de très près les travaux de Wilamowitz : la tragédie ne peut s'expliquer qu'en Grèce (nous dirions, avec plus de précision encore, à Athènes) et à l'époque où elle a fleuri. Il faut maintenant abandonner l'attitude de Nietzsche qui, dans son livre sur la naissance de la tragédie, tendait à mettre chaque instant en parallèle la tragédie attique et le drame Wagnérien et pensait traiter d'un sujet « véritablement allemand ». Cette courte préface nous apprend en outre que l'ouvrage de M. Pohlenz (où toutes les citations sont traduites) ne s'adresse pas seulement au spécialiste. Si l'on ne peut y voir sans injustice un ouvrage de vulgarisation, avec la nuance de défaveur qui s'attache généralement à ce terme, il est pourtant écrit pour le grand public, pour tous les lecteurs cultivés que peut intéresser l'histoire de la tragédie grecque.

Dans un gros volume de 542 pages, l'auteur remplit point par point le programme qu'il s'est tracé. Les premiers chapitres exposent ce que nous savons des débuts de la tragédie attique : l'origine des chœurs tragiques, les fêtes de Dionysos, le rôle de Thespis créateur probable du dialogue etc.

Le caractère dionysiaque de la tragédie, l'influence des facteurs proprement athéniens sont notés avec justesse. L'auteur rappelle les fêtes populaires d'Oberammergau pour donner une idée des spectacles du théâtre de Dionysos. On peut seulement regretter l'absence de quelques indications techniques sur les représentations, le plan du théâtre, la disposition du chœur et des acteurs dans l'orchestre, la mise en scène etc.... Ensuite l'histoire de la tragédie grecque n'est plus autre chose que celle des poètes qui l'ont illustrée. M. Pohlenz caractérise le génie d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide qu'il place chacun à sa date. Bien que l'histoire de la tragédie soit très resserrée dans le temps, les tragédies d'Euripide, par exemple, expriment des conceptions philosophiques ou religieuses bien différentes de celles d'Eschyle ou de Sophocle. On voit la tragédie, issue d'une fête religieuse, se laïciser peu à peu et d'autre part la technique du drame réduire les éléments lyriques et musicaux. Enfin, en même temps que dans la vie sociale l'individu s'affranchit peu à peu de la tutelle de la cité, les tragiques conçoivent la notion d'un caractère, au sens moderne du mot (cf. p. 453). Les œuvres conservées de chacun des tragiques sont successivement analysées. L'auteur ne cherche guère à montrer comment chaque auteur a tiré parti des légendes anciennes et le problème des sources ne l'occupe pas mais il démonte la structure dramatique de chaque tragédie et en apprécie la valeur littéraire. Les œuvres sont rangées dans leur ordre chronologique probable (celles de Sophocle et d'Euripide se trouvent ainsi entremêlées). Il est tenu compte des textes dont nous ne connaissons que des fragments (outre les *Limiers* de Sophocle, l'*Antiope*, l'*Hypsipyle* d'Euripide, etc...) Un dernier chapitre étudie le *Rhesos*, résume le développement ultérieur du théâtre, envisage l'altitude de Platon à l'égard de la tragédie et les théories d'Aristote.

Le livre, qui est écrit avec talent, donne une idée juste des faits. Peut-être l'auteur insiste-t-il un peu trop à mon gré sur le caractère religieux et populaire de la tragédie attique. Elle est sans doute bien cérémonie du culte, mais, déjà chez Eschyle, elle est devenue une œuvre purement littéraire ; d'autre part si elle s'adresse sans doute à l'ensemble des citoyens l'art tragique est un art raffiné et essentiellement aristocratique.

Cet exposé destiné au grand public est fondé sur une philologie exacte, sur une connaissance approfondie de la bibliographie du sujet. Les *Erläuterungen* traitent de quelques questions controversées et les spécialistes auront profit à les consulter. Noter p. 10 l'interprétation des vers 332-335 des *Suppliantes* d'Eschyle où M. Pohlenz adopte des corrections de Robortelli et de Markscheffel ; — p. 22 l'auteur fait du Προμηθεύς Πυρφόρος la première pièce de la trilogie et du λυόμενος la dernière ; — p. 24 les récentes hypothèses de M. W. Schmid sur l'inauthenticité du *Prométhée enchaîné* sont écartées ; — p. 57 les *Trachiniennes* sont placées entre l'*Antigone* et l'*Œdipe-Roi*, avant l'*Héraklès* d'Euripide ; — p. 71, *Médée* v. 424 οὐ γὰρ ἐν ἁμετέρᾳ γνώμᾳ λύρας ὤπασε θέσπιν ἀοιδὰν Φοῖβος M. Pohlenz propose de lire ἔθ' pour ἐν — p. 72 *Médée* v. 738-739 l'auteur n'admet pas la correction pourtant facile de Nauck, mais suppose comme Weil une lacune qu'il comble ainsi :

.....< πολλὰ δ' αἰτούσῃ γ' ἐμοί
κείνων ἀπωθεῖν > τἀπικηρυκεύματα
οὐκ ἂν πίθοιο.....

p. 89, comme Ew. Bruhn, M. Pohlenz place l'Electre d'Euripide avant celle de Sophocle, etc...

P. Chantraine.

Aristophane, tome V, L'*assemblée des femmes*, *Ploutos* texte établi par V. Coulon et traduit par H. Van Daele (Collection G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1930, in-8°, 148 pages en majeure partie doubles.

On nous dispensera d'insister longuement sur l'édition d'Aristophane publiée dans la collection Budé et dont les divers volumes ont été successivement annoncés dans la revue. Avec le tome V qui vient de paraître, l'ouvrage est maintenant complet. L'édition n'est pas seulement commode, elle fait faire au texte d'Aristophane des progrès véritables. M. Coulon a pu la faire bénéficier d'un long travail de préparation qui date d'avant la guerre et les vigoureux articles par lesquels il réplique, dans la *Revue des Etudes grecques*, aux critiques qui lui ont été adressées, montreraient, s'il en était besoin, sur quelle connaissance approfondie de la tradition manuscrite et de la langue d'Aristophane le texte est fondé. — Pour l'*Assemblée des femmes*, le meilleur manuscrit dont nous disposions est le *Ravennas*, tandis que pour le *Plutus* nous pouvons utiliser, entre autres manuscrits le *Ravennas*, le *Venetus* et un papyrus (*The Oxyrhynchus Papyri* 13, 1919, 165-168). L'apparat critique est rédigé avec la minutieuse précision à laquelle M. Coulon nous a habitués ; il donne une idée exacte de la tradition. L'auteur a introduit dans le texte quelques conjectures nouvelles. *Assemblée* 23 : le texte est évidemment gâté ; il est probable, comme le dit la note critique, que πως est une variante de ποτ' du vers précédent qui s'est glissée dans le texte ; la construction de τὰς ἑταίρας, un peu dure, n'est pas sans exemple ; mais je ne crois guère à l'expression « tragique » κῶλά θ' ἱζομένας (voir la justification de M. Coulon *Rev. des et. grecques* 39 (1926) p. 90 ; — v. 78 pour τῶν σκυτάλων ὧν M. C. écrit ὧν < περιφέρων > ce qui facilite la construction ; — *Plutus* v. 1055 il adopte la correction de Van Herwerden ποῦ pour ποῖ de la tradition ; il n'est pas certain que la correction soit indispensable, le grec offrant une grande liberté dans l'emploi des compléments de lieu indiquant le mouvement ou l'immobilité.

Les notices de M. Van Daele résument ce que nous savons des deux comédies, et sa traduction s'efforce de rendre l'original. Les notes n'expliquent pas toujours ce qu'il faudrait et proposent comme explication ce qui n'est que tradition de scholiastes sans autorité véritable : voir p. ex. p. 59 la note sur Charixène etc.

P. Chantraine.

Platon, *Dialogues suspects* (tome XIII. 2e partie), in-8°, xiv + 190 pages en majeure partie doubles ; *Dialogues apocryphes* (tome XIII, 3e partie), in-8°, 173 pages en majeure partie doubles ; texte établi et traduit par Joseph Souilhé, Paris, Les Belles-Lettres, 1930.

M. Souilhé, qui est connu comme platonisant, et qui est l'auteur d'une bonne édition des lettres de Platon dans la collection Budé, publie aujourd'hui dans la deuxième et la troisième partie du tome XIII les dialogues suspects et les apocryphes.

Parmi les dialogues mêmes qui étaient incorporés dans les tétralogies de Thrasylle, un bon nombre étaient considérés comme apocryphes dès l'antiquité. Athénée, par exemple, nous rapporte que des critiques anciens attribuaient à Xénophon le *Second Alcibiade*. Des critiques modernes ont allongé la liste ancienne : si au cours du dix-neuvième siècle les philologues ont parfois suspecté des dialogues qui ont bien des chances d'être authen-

tiques, on s'accorde pourtant à dénier toute authenticité au *Minos*, au *Théagès*, au *Clitophon*. Il est probable que ces dialogues, inscrits dans les catalogues d'Aristophane de Byzance ou de Thrasylle, sont les œuvres d'académiciens qui ont été ensuite incluses dans le corpus des œuvres de leur maître. C'est de la même façon que des traités de l'école aristotélicienne ont été compris dans le corpus de l'œuvre d'Aristote. La deuxième partie du tome XIII comprend tous les dialogues reconnus généralement comme suspects, c'est-à-dire le *Second Alcibiade*, *l'Hipparque*, *Minos*, *les Rivaux*, *Théagès*, *Clitophon*, mais non l'*Epinomis* qui doit être édité en appendice aux *Lois*.

D'autre part, à l'époque où les premiers éditeurs commençaient à recueillir les œuvres de Platon, circulaient un bon nombre de dialogues dont personne n'admettait l'authenticité. Diogène Laërce en cite une douzaine qui nous sont inconnus pour la plupart. Mais nous avons les ouvrages rangés par Olympiodore dans la catégorie des νόθοι : *Sisyphe*, *Démodocos*, *Alcyon*, *Eryxias* et les *Définitions*. Il faut ajouter *Axiochos*, mentionné par Diogène, et les deux petits traités περὶ δικαίου et περὶ ἀρετῆς. Au temps de Thrasylle ces œuvres n'entraient pas dans les tétralogies, mais devaient être insérées en appendice au corpus platonicien. Elles sont recueillies toutes dans la troisième partie du tome XIII, sauf l'*Alcyon* qui figure dans les œuvres de Lucien.

Les notices fournissent des indications précises sur la composition des opuscules et leur origine probable. On voit que M. Souilhé est bien au courant de la littérature platonicienne et qu'il résume avec bon sens ce qui peut passer pour acquis. — Quant à l'établissement du texte, l'auteur indique pour chaque dialogue les manuscrits qu'il a utilisés et qui varient selon les cas. L'apparat critique est net et sobre. Peut-être pourrait-il encore être allégé. On y trouve mentionnées un certain nombre de fautes qui auraient pu être laissées de côté sans grand dommage : *Second Alcibiade* 142 d 3, πάλιν ὀδοῦσιν de la première main de B n'est pas autre chose qu'une bévue du copiste ; — *Traité de la Vertu* 377 d 7, ἴδομεν de O et V est une graphie iotacisante pour εἴδομεν qui se trouve dans les autres manuscrits ; — 377 e 8, il est probable également que βοηθοῖς de Z est une faute pour βοηθεῖς des autres manuscrits etc... Si l'on dépouille l'apparat critique, on constate que le nombre des variantes véritables est petit. — L'auteur propose quelques corrections nouvelles : *Second Alcibiade* 148 e 3, τάδ' < εἰπεῖν > pour ταδ ει καὶ de B, τάδε καὶ de TY ; — *Démodocos* 386 b 8, τοὺς αὐτοὺς μᾶλλον < καὶ ἧττον > πιστοὺς νομίειν pour τοὺς αὐτοὺς μᾶλλον αὑτῶν πεῖστοὺς νομίειν semble une bonne correction ; — *Démodocos* 386 b 13 πίστεύσουσὲν pour πιστεύουσιν n'est pas indispensable. — Dans le traité *de la vertu* 377 d je ne comprends pas comment M. Souilhé justifie sa traduction : Ἀριστείδην ὅς ἔθρεψε μὲν τὸν Λυσίμαχον ἐπαίδευσε δὲ κάλλιστα Ἀθηναίων ὅσα διδασκάλων εἴχετο « Aristide qui a élevé Lysimaque et lui a fait donner la plus brillante éducation par tout ce qu'il pouvait y avoir de maîtres à Athènes ».

P. Chantraine.

Edward Kennard Rand, *In quest of Virgils Birthplace*, in-8°, 170 p., 126 fig. et 3 cartes, Cambridge (U.S.A.), Harvard University Press, 1930. — Prix : 2 doll. 50 (relié).

L'hypothèse récente (1923) de Conway, qui, se fondant sur la leçon de trois manuscrits de Probus, a voulu retrouver le paysage des Églogues

« réalistes » (I, III, V, VII, IX) et la petite patrie de Virgile à Carpenedolo, à l'est de Calvisano, à environ 30 milles de Mantoue, avait déjà été réfutée par M. B. Nardi (en 1928), lorsque l'auteur de ce volume a entrepris sa « recherche », courant en automobile les routes de Milan à Crémone, de Crémone à Mantoue, de Mantoue à Brescia, puis à Vérone et au lac de Garde.

M. Rand a su nous faire revivre, tout naïvement, son beau voyage, son étonnement de trouver tant de survivances antiques dans l'Italie présente [1], sa joie d'évoquer Virgile à mainte occasion, et jusqu'aux surprises que lui réservèrent hôtels ou épiceries... On s'aperçoit pourtant, à la longue, que ce ne sont pas là purs enfantillages : on sent se créer l'atmosphère traditionnaliste, néfaste aux nouveautés de M. Conway, et se préformer (p. 31 ss.) la suggestion que les limites des provinces actuelles pourraient bien, peu s'en faut, coïncider avec celles des anciens territoires des cités ; auquel cas ni Calvisano ni Carpenedolo n'eussent pu dépendre de Mantoue (p. 83 s.). Mais la vraie discussion n'est abordée et poursuivie avec une certaine rigueur qu'à partir de la p. 70. En voici les éléments :

Le site traditionnel de Pietole, fort plat, ne répond que très partiellement aux traits des *Buc.* I et IX, bien que, de Mantoue même, on puisse voir par temps clair les monts de Vérone ; mais celui de Carpenedolo n'est pas plus complet et supposerait au domaine familial de Virgile, entre la colline et la rivière, des dimensions trop considérables. La statistique des inscriptions qui, dans l'Italie du Nord, ont conservé les noms de *Vergilius* ou de *Magius* n'est pas aussi probante que le veut Conway [2], ni les dates des deux principales aussi hautes qu'il l'affirme. Enfin les trois manuscrits de Probus dérivent d'un exemplaire commun, qui ne l'emportait pas en ancienneté sur celui qu'utilisa Egnatius pour son impression vénitienne de 1507 : or, s'ils portent que le domaine natal de Virgile se trouvait à 30 milles de Mantoue, l'édition d'Egnatius écrit « 3 milles », en accord avec l'autre tradition (Suétone-Donat) de la vie de Virgile. Au surplus, si la distance Mantoue-Calvisano peut, à la rigueur, être estimée à 30 milles, il n'en saurait être de même de la distance Mantoue-Carpenadolo. Tous arguments qui nous semblent probants.

Mais M. Rand ne se contente pas de détruire. Il propose sa conclusion personnelle, qui est intéressante : d'une part, la poésie descriptive de Virgile dans les *Bucoliques* est fort imaginative, et non seulement dans les églogues à numéro pair, comme l'admettait Conway ; de l'autre, dans les *Bucoliques* I et IX en particulier, Virgile a voulu suggérer, sous prétexte de décrire le domaine pour lequel il craint la spoliation, tout le territoire de Mantoue, depuis les hauteurs des environs de Valeggio jusqu'aux marais

---

1. On notera la traduction de *cucumis* (*Georg.* IV, 121) par « pastèque », d'après l'italien *cocomero* (p. 21). — Mais lorsqu'il prétend (p. 58) que dans Horace, *Epod.* II, s. (*adulta uitium propagine altas maritat populos*), *altas* est hyperbolique, l'auteur semble ignorer les vignes de la Terre de Labour et les *grands* arbres entre lesquels elles tendent leurs filets : Virgile est un poète du nord, Horace un poète du midi de la péninsule ; leur réalisme est égal, mais s'applique à des réalités différentes.

2. Mais comment M. Rand, notant (p. 95 s.) que les inscriptions des Magii sont beaucoup plus abondantes que celles des Vergilii, ose-t-il y trouver une confirmation de la supériorité sociale que les « Vies » reconnaissent à la mère de Virgile sur son père ? A moins que la vulgarité d'un nom propre ou la fécondité d'une famille en révèlent la noblesse !

qui enveloppent Mantoue elle-même [1]. Cette seconde proposition présente, certes, des difficultés ; mais son principe, qui respecte la liberté du poète et jusqu'à sa fantaisie, mériterait d'être médité par plus d'un savant.

Une partie des illustrations est instructive ; les cartes sont excellentes. Les notes (p. 155-170) complètent la valeur scientifique de ce petit volume, dont la présentation matérielle est digne de Harvard.

Jean Bayet.

Pindari Carmina cum fragmentis selectis tertium edidit Otto Schroeder, XII + 376 p. in-12, Leipzig, Teubner, 1930.

M. Schrœder aura été pendant trente ans le bon serviteur de Pindare. Son *editio maior* remonte à 1900 ; elle a été rééditée avec un appendice en 1923 ; l'*editio minor*, qui fait partie de la collection Teubner, a paru d'abord en 1908 ; puis en 1914 ; elle reparaît en 1930, précédée d'une préface qui, pour l'ensemble, reproduit l'ancienne, mais qui contient en plus quelques lignes où l'auteur nous prévient que la principale caractéristique de cette dernière revision est que, dans la mesure du possible, il a fait passer les additions du supplément dans le contexte primitif, et se termine par cette déclaration mélancolique [2] « Sequentis si quando editiones senescens superiorum editor junioribus manibus tradere necesse erit. » Si l'on se reporte à la première édition, les différences dans l'établissement du texte sont assez nombreuses. M. Schrœder a adopté quelques-unes des conjectures proposées par Wilamowitz et P. Maas ; il en a introduit un petit nombre de son cru ; il est revenu parfois à la base des manuscrits, dont il s'était écarté. Pour les textes anciennement connus, ces changements concernent naturellement surtout les passages obscurs, pour lesquels il est difficile au philologue de mettre sa conscience en repos. Les τρίτοι φροντίδες de M. Schrœder sont-elles partout préférables à ses premiers choix ? Je me propose d'examiner certains cas particulièrement intéressants dans un article plus développé. Il y aurait aussi beaucoup d'observations à faire — adhésions ou réserves, — à propos des *péans* et autres poèmes restitués par les papyrus. A la fin du volume, se trouve un *conspectus* des principaux côla, selon la doctrine que l'auteur a condensée dans son *Nomenclator metricus* et son *Grundriss der griechischen Versgeschichte*. La reimpression anastatique n'est pas sans défauts ; quelques éléments parasites troublent le lecteur ; les signes de ponctuation ont assez souvent disparu, etc. Au total, il n'y a pas de philologue, à part Wilamowitz, qui, en Allemagne, ait rendu plus de services qu'Otto Schrœder à l'établissement du texte de Pindare et à son interprétation.

A. Puech.

Testi cristiani con versione italiana a fronte *introduzione e commento, diretti da* G. Manacorda. — Romano il Melode, *Inni a cura di* G. Cammelli, 407 p. in-8°, Firenze 1930 : Teodoreto *Terapeia dei morbi pagani, a cura* di

---

1. Il y a, on le sait, à propos du domaine de Virgile, une question des « hêtres ». M. Rand n'en a pas vu plus que M. Conway à Pietole ; mais non plus à Calvisano — Carpenodolo. Il suppose qu'ils ont reculé devant la mise en culture du pays. Reste la difficulté, à laquelle il n'a pas pensé, que les hêtres n'aiment pas les sols marécageux, où Virgile place, semble-t-il, ses *fagi*.

2. et peu correcte.

N. Festa, 365 p. in-8°, *ibid.*, 1931. — S. Massimo Confessore, *La Mistagogia e altri scritti, a cura* di R. Cantarella, 292 p. in-8°, *ibid.*, 1931.

Cette nouvelle collection de *textes chrétiens*, qu'entreprend M. Manacorda, est assez analogue à celle que dirigeait chez nous, avant la guerre, l'abbé Lejay, et qui, depuis la mort du directeur a été malheureusement interrompue. Elle publie les textes non point d'après des recensions nouvelles, mais d'après les meilleures éditions connues, revues par des savants compétents ; elle les fait précéder d'introductions qui orientent le lecteur sur le caractère de ces textes, leur histoire et leur tradition ; de notes aussi, qui, selon une habitude qui se répand de plus en plus et que je trouve, pour ma part, fort incommode, — sont rejetées à la fin des volumes, au lieu d'être mises au bas des pages. Typographiquement, ces éditions se présentent sous un aspect fort agréable. Cartonnées et recouvertes d'une enveloppe élégante, elles ont une ressemblance extérieure avec les éditions anglaises d'Oxford ou de Cambridge. Elles sont d'inspiration catholique et revêtues de l'imprimatur.

La collection se distingue de la *collection Lejay* à laquelle je la comparais d'abord pour le plan, en ce que le choix des textes jusqu'à présent, a porté beaucoup moins sur les textes anciens et s'étend jusqu'à d'autres qui sont déjà d'époque byzantine. Il y aura des Grecs et des Latins. Le premier volume publié contenait du saint Augustin. Les trois suivants sont ceux que nous signalons aujourd'hui. Sont annoncés : Denis Scot, saint Anselme, Hugues de Saint-Victor, Lactance, saint Jean Climaque, et aussi, il est vrai, les Évangiles apocryphes, Clément d'Alexandrie et saint Basile.

Les trois volumes dont il est question ici sont faits avec compétence et seront utiles. Le *Romanos* de M. Cammelli donne dans l'introduction, un historique suffisamment précis des études consacrées au prince des Mélodes, avec une analyse de la composition et de la rythmique de ses poèmes. M. Cammelli publie ensuite et traduit sept poèmes (le *Noël*, la *Présentation au temple*, *Les vierges sages et les vierges folles*, *Juda*, *Le reniement de saint Pierre*, *Marie au pied de la Croix*, *La Résurrection*. Ce dernier, encore inédit, lui a été fourni par Paul Maas, qui est avec Krumbacher, son guide habituel.

M. Festa, dans son édition de la *Curatio* de Théodoret, donne aussi, dans son introduction, une bonne vue générale de l'œuvre. Pour le texte il a suivi dans l'ensemble Ræder, mais non sans indépendance, et en accordant plus de crédit à certains manuscrits que Ræder déclare interpolés. La traduction est claire ; le texte de Théodoret ne présente pas par lui-même de très grandes difficultés ; mais il contient un assez grand nombre de citations des physiciens ioniens et de leurs successeurs immédiats ; M. Festa s'écarte parfois de Diels, et pas toujours heureusement.

M. Cantarella a choisi dans l'œuvre de Maxime le Confesseur cinq traités et trois hymnes. Les traités sont : un *commentaire du Psaume* LIX ; le Λόγος ἀσκητικός ; un court traité d'exégèse adressé a Theopemptos ; la *Mystagogie* ; le petit traité sur l'âme ; les trois hymnes sont : l'hymne εὐχαριστήριος καὶ ἱκετήριος ; l'ἱκετήριος en forme d'ἐξομολόγησις ; l'ἱκετήριος à la Sainte-Trinité. Le rôle de Maxime, dans la lutte contre l'hérésie monothilite, est plus intéressant que son œuvre. Ce qui est ici le plus digne d'attention c'est le *logos asceticos* et la *mystagogie*, avec le *traité sur l'âme* où se marque une influence aristotélicienne. Le texte est celui de Combefis corrigé en quelques endroits ; il aurait pu l'être en d'autres encore. L'introduction, après un

résumé de la vie de Maxime, donne une bonne orientation sur ses tendances théologiques, exégétiques et mystiques. La traduction est utile, puisqu'il n'en existait jusqu'à présent de Maxime qu'en latin.

Au total, ces premiers échantillons de la collection Manacorda laissent une impression favorable, qui fait bien augurer des services qu'elle peut rendre.

A. Puech.

Walther Judeich, *Topographie von Athen* (zweite vollständig neubearbeitete Auflage), *Handbuch der Altertumswissenschaft* (*begründet von Iwan von Müller*, neu herausgegeben von Walter Otto), III, 2, 2: München, C. H. Beck, 1931, in-8, xii + 473 p., 27 figures sur 24 planches, 56 figures dans le texte et 4 plans.

Cette mise au point d'un ouvrage réputé, paru il y a vingt-cinq ans, prouverait entre autres choses la qualité de la première édition. Tous ceux qui ont eu — philologues, historiens, géographes — à s'intéresser à l'Athènes antique ou moderne étaient tributaires quotidiennement de M. W. Judeich, et vont le redevenir. Depuis le début du siècle, si l'aspect de la capitale de Grèce est déjà quasi méconnaissable, la vieille cité attique, ruine enchassée au cœur de la cité toujours vivante, n'a guère changé; il y a eu jusqu'ici assez peu de fouilles importantes qui aient remis en question sa topographie. A peine est commencé le déblaiement entrepris par les archéologues américains et grecs, à travers l'ancienne Agora, du Théseion à la « Bibliothèque d'Hadrien ». Néanmoins on compte beaucoup de précisions apportées çà ou là à l'étude détaillée du passé ; et des travaux de conservation importants ont consolidé, rénové parfois, les restes qui subsistent. — On a compris en Allemagne que le précieux ouvrage de la collection Iwan von Müller méritait une attentive et digne refonte ; l'auteur l'a préparée, par deux missions en 1910 et 1928, voyages pour lesquels son pays lui a fourni toutes facilités. L'éditeur n'a pas cru comme ailleurs qu'il dût réemployer — coûte que coûte, c'est-à-dire en payant le moins possible ! — tous ses vieux clichés périmés et trop de cartes désuètes ; il y a aussi quatre plans clairs exacts, dans la pochette (ancienne Athènes, Acropole, Pirée, murailles d'Athènes) avec vingt-quatre belles planches typographiques à travers le livre. Texte et illustration, tout est soigné, sinon au point.

L'auteur s'est, dit-il trop modestement, proposé « die Fehler der ersten Auflage zu bessern ». Encore que le mieux soit parfois l'ennemi du bien, — on le vérifiera ci-après ! — , il faut accorder à M. W. J. qu'il a, en général, bien pris tout à la fois les intérêts de la science et du lecteur. L'exposé est clair, la lecture aisée plus que la première fois, ce qui eût pu ne pas arriver en raison des « ajoutés » nécessaires ; e ceux-ci n'encombrent point trop ici, même dans les notes. Le plan est exhaustif et sagement distribué ; une introduction indique les sources de la connaissance, leurs meilleures méthodes d'emploi; puis l'histoire générale aux diverses périodes, jusqu'à la destruction de l'ancienne Athènes, occupe la première partie ; tout l'urbanisme attique est ensuite examiné : murailles, dèmes, voies de communication, fontaines et canalisations. Le *dritter Teil* est consacré à l'Acropole avec ses annexes. On eût pu détacher pour une quatrième partie les chapitres concernant la ville basse et la banlieue (ports, nécropoles).

Ayant beaucoup d'obligations personnelles envers le livre, je crois devoir soumettre à l'auteur ici quelques « Lesefrüchte ». Comment rendre compte

autrement d'un si riche répertoire? Des ouvrages de cette sorte ne se laissent utiliser qu'à la manière de dictionnaires. — J'ai eu l'occasion récente de m'occuper plus spécialement de l'Acropole et des entours, et c'est sur ce terrain que je signalerai surtout, ici, quelques observations. P. 114 sqq., je ne suis pas sûr de m'accorder avec M. W. Judeich sur la *quaestio vexatissima* du *Pelasgikon*. Celle de la muraille de Thémistocle a été bien mise au point avec les nouvelles découvertes — allemandes — du quartier du *Dipylon* et du *Pompeion*. — P. 212 sqq., l'auteur a contesté la date que j'avais suggérée pour la réparation de la porte Beulé (vers 630 apr.). Sur la question de l'entrée et de la rampe d'accès, lui-même n'a pu profiter des tous derniers travaux de W. B. Dinsmoor : *AJA*, XXXIII, 1929, p. 101-102, qui modifient aussi les conclusions auxquelles je m'étais tenu (*Acropole* 1929, p. 13). — P. 223. J'ai vu là avec plaisir que la date retenue pour les sculptures du parapet d'Athéna Niké n'était pas celle, trop haute, qu'ont voulu proposer récemment MM. Rhys Carpenter et B. Ashmole, mais celle même que j'accordai récemment, et accorderais à nouveau. — P. 238-239, j'ai trouvé un peu embarrassée la solution proposée (avec trois changements de place!), pour le Quadrige de victoire érigé en 506 av. J. C. — P. 246, n. 3, en ce qui touche à l'emplacement de la statue de Cylon — Pausanias ayant classé visiblement à part le groupe des grands ex-voto — je crois qu'on pourrait localiser ce *memento* politique plutôt auprès du grand autel d'Athéna, à l'Est de l'Hécatompedon (là se reportait le souvenir du sacrilège). — P. 247 sqq., et p. 249, n. 2, pour la question des états antérieurs du Parthénon (*Ur-Parthenon*), l'auteur, n'aura pas, je le crois, à se repentir d'avoir été réservé, quant aux récentes et audacieuses hypothèses de M. E. Buschor. Alors que M. W. Dörpfeld a rencontré tant de résistances — et qui grandissent — pour sa théorie concernant l' « Hécatompédon, », il est étonnant (M. W. Kolbe le remarquait aussi récemment, *Philol. Wochenschr.*, 1931, p. 111-118) que M. E. Buschor ait si tôt fait école. H. Schrader, C. Weickert, O. Walter, récemment, ont fait état — avec ou sans « vielleicht » — de ses propositions ; mais M. W. Judeich (*Hermes*, LXIV, 1929, p. 394, 1) en a traité plus sagement (cf. aussi Noack, *Hleusis*, p. 298). La preuve de l'Ur-Parthenon sera, je le crains, attendue longtemps. — P. 259. L'identification de l'Athéna d'Endoios, offrande de Callias avec la statue 625 du Musée de l'Acropole (acceptée aussi par Miss G.M. A. Richter : *The sculpt.*, 1930), me paraît un des rares point *acquis* pour notre connaissance de la plastique du début du Vs. L'œuvre était certainement là où Pausanias l'a mentionnée : donc près du Porche Nord de l'Erechtheion : elle a été trouvée d'ailleurs tombée *en contrebas*, vers l'Aglaurion ; on doit pour la date, tenir compte de la signature récemment trouvée : *BCH*, 1922, p. 1 sqq.). — P. 259 sqq. Pour la question *Alter tempel und Erechtheion*, M. W. Judeich s'est converti, dit-il, récemment (*Hermes*, LXIV, 1929, p. 409, et *Topogr.*,[2] p. 263, n. 3). C'est donc le point de vue de M.W. Dörpfeld qu'il expose maintenant, apportant à une thèse qui subissait avec peine de durs assauts un renfort bien nécessaire. L'espoir changera-t-il de camp pour cela ? On peut, avec M. W. Kolbe (qui avait communiqué ses doutes : p. 269, n. 2), mais qui ne les a pas fait partager, rester sceptique sur ce point, et sur d'autres (cf. *Phil. Wochenschr.*, 1931, p. 101 sqq). Je ne crois pas, pour ma part, que le vieil édifice de pôros ait été reconstitué après l'incendie de 406, et qu'il soit resté affecté au culte d'Athéna. J'ai donné (*Acropole*, [II]) mes raisons. M. W. Judeich a eu tort de négliger, en particulier, les recherches de M. W. B. Dinsmoor, AJA. XVII, 1913, p. 264, qui ont prouvé

que l'inscription I G, II², 1654, fait partie des comptes de l'Erechtheion (*Id.*, L. D. Caskey, *The Erechth.*, 416 sqq.). — P. 271, je ne crois pas que M. W. Judeich ait eu raison d'affirmer que le nom d'Erechtheion avait été donné populairement, naturellement et de bonne heure, au temple double d'Athéna-Erechthée. Un texte de Vitruve (IV, 8, 4) prouve au contraire qu'au *I*er *s. encore av. J.-C.*, l'édifice était appelé : *templum Palladis Minervae*. La déesse suzeraine avait la haute main sur l'ensemble, bien que n'habitant que la *cella* Est. — Il faut savoir grand gré à M. W. Judeich (*Topogr.* ², p. 271, n. 4) de n'avoir point suivi M. W. Dörpfeld, lorsque l'illustre architecte a essayé, en désespoir de cause, de rejeter le témoignage vitruvien comme faux. — P. 259, n. 4, il n'est guère à croire que je place personnnellement le tombeau d'Erechthée dans la région des grottes des Hautes-Roches ; cf. ci-après. — P. 260, je serais moins réservé que M. W. Judeich, sur la probabilité des recherches de M. L. B. Holland : l'histoire générale (cf. *Rev. histor.* CLXVI, 1931, p. 1-76) s'accorde assez avec ses observations. — P. 261 : la date donnée pour l'Alter Tempel serait, avec un « peut-être », le VIIe s. ; mais M. W. Dörpfeld, là où il précise, parle au moins du IXe. — Il me paraît douteux qu'il n'y ait pas eu (n. 2) en 630 dès le temps de la révolte de Cylon, un temple fermé (*contra*, *Hermes*, 1929, p. 400, et *Topogr.* ², p. 273) — P. 264-267. C'est à ces pages que j'appliquerais volontiers l'observation proverbiale ci-dessus rappelée, sur le danger des repentirs et des révisions. Car dire aujourdhui qu'il n'y a *aucune preuve sûre* attestant que Pausanias *n'a pas parlé* de « l'Hécatompédon » me semble incroyable. Strabon et lui n'ont, au vrai, mentionné sur l'Acropole que deux grands temples : l'Erechthéion, et le Parthénon. En les lisant sans parti pris on obtient la certitude que l'édifice intermédiaire était déjà ruiné. Mais que de contre-sens aura autorisé la *Périégèse* de Pausanias, dont tout le monde répète pour le moins qu'elle est « obscure », alors qu'elle donne de l'état de l'*Erechtheion* (et non de l'édifice intermédiaire !), une description qui s'ajuste sans effort avec le dispositif des ruines étudiées récemment, si en détail, par la mission américaine. — P. 265 : Comment accorder, avec le plan de l'*Alter Tempel*, le récit d'Hérodote sur le présage de Cléoménès (507 av. J. C.), donc l'histoire de l'*adyton* et de sa *porte* ? Cf. REG, XLIII, 1930, p. 262-278. — Avant de croire avec M. W. Judeich (*Hermes*, LXIV, 1929, p. 398 sqq.) que l'Hécatompédon a été, non pas l'édifice intermédiaire, mais un simple *Bezirk* (*id.* Körte ; *contra* Dörpfeld et Petersen), je voudrais qu'on m'expliquât ce qu'il y a lieu, alors, de faire du *mégaron* double que les Perses incendièrent en 480. — M. W. Dörpfeld a converti aussi à sa thèse sur l'*opisthodomos* M. W. Judeich : depuis 1929 (*Hermes l. l.*, et *Topogr.* ², p. 263). Je le regrette à nouveau, et ne puis ici que renvoyer aux pages où M. W. Kolbe a déjà ruiné une si chancelante théorie (*Phil. Wochenschr.*, 1931, p. 71-83). Il n'est pas sûr que, comme le dit maintenant la *Topogr.* ² (p. 267, la *cella*, ou plutôt le *megaron* de l'Ouest) ait servi, dans l'édifice en pôros intermédiaire entre Erechtheion et Parthénon, comme chambre du Trésor ; les *oikémata* étaient bâtisses indépendantes (*IG*, I², 4 17 sqq.). — P. 266 : on note que H. Schrader *n'a pas prouvé* comment les plaques de la « déesse montant en char » (bibliographie fort incomplète, n. 3), et les autres, se rapporteraient à la frise de la *cella* de l'édifice intermédiaire ; mais, est-ce assez dire ? — P. 270, n. 2 : Il eût fallu citer le compte rendu que M. R. Vallois a donné, dans la *REG*, sur la récente publication américaine concernant l'Erechtheion. Ce travail excellent a la valeur d'une étude originale. — P. 271, 1 : admettre sans discussion que l'ancien fronton dit de l'Olivier se rapporterait à la

« Troilos-sage » selon le vœu de M. E. Buschor, c'est, je crois, faire bon marché de plusieurs impossibilités, toutes dirimantes. — P. 272 : on remarquera que M. W. Judeich est plus réservé que M. W. Dörpfeld sur les arguments à tirer du décret de Callias, en faveur d'une participation de Mnèsiclès au plan primitif de l'Erechtheion. — P. 274. Ce plan primitif? (étrange *unicum!*) est reproduit, et il n'est pas critiqué (p. 273 : attendre, nous dit-on, le nouvel ouvrage de M. W. Dörpfeld !). Mais ce qu'on pourrait voir, sans temporiser jusque là, c'est que ce plan bizarre eût exigé la réfection totale de la Tribune des Corés, et que l'arbre sacré du Pandroseion, arbre-fétiche, jalousement entretenu, y eût été menacé d'étiolement dans la *cella*... de Poseidon ; ce ne sont pas les seules objections matérielles que les ruines suggèrent. — *Ibid.* : on peut juger trop sacrifiée la question si intéressante des frises. — P. 275 : Deux erreurs matérielles concernent les dimensions de la colonne du Portique Est ; elles ont 6 m. 586 de hauteur (non : 6 m.) et leur diamètre inférieur est de 0. 763 (non 0. 65). — P. 275-277 : Je tiens pour assuré que l'autel du Thyechoos était bien à la fois celui de Zeus Hypatos (mentionné par Pausanias vers l'entrée, du côté du Porche Nord) et l'ouverture de la crypte du serpent-fétiche (substitut d'Erechthée foudroyé par Zeus). Si M. W. Judeich eût accepté, comme la lecture impartiale du texte le démontre, que Pausanias *a décrit l'Érechtheion et rien que l'Erechtheion* dans cette zone de l'Acropole, il se fût épargné de fâcheux embarras : les marques du trident de Poseidon (p. 277, n. 2, p. 279.) ne pouvaient être qu'à *côté* de la « mer Erechtheis », puisqu'elles l'avaient fait naître. — P. 283, n. 6 : restituer : *Paus.*, I, 27, 4 ; *IG*, II, 1376 ff., etc. — J'aurais encore beaucoup à dire : p. 291 sqq., sur la localisation (?) du Dionysion « aux marais »[1], voire sur d'autres questions, touchant à la topographie des entours de l'Acropole. Mais le ἀνάγκη που στῆναι régit aussi les devoirs de la critique. — Concluons que la topographie d'Athènes antique, — sujet difficile, et qu'on m'excusera de dire passionnant —, comporte encore bien des énigmes, peut-être insolubles. Il faut savoir un gré infini à M. W. Judeich du travail, si consciencieux et imposant, qu'il a fourni par deux fois pour contribuer à les résoudre.

Ch. Picard.

Wilhelm Weinberger, *Wegweiser durch die Sammlungen alt-philologischer Handschriften*, Vienne et Leipzig, 1930, 136 pages in-8° (Akademie der Wissenschaften in Wien, Philosophisch-historische Klasse Sitzungsberichte, 209 Band, 4 Abhandlung).

Voici un petit ouvrage qui sera fort utile aux philologues. Il a pour auteur M. Weinberger qui, sous le titre de *Catalogus catalogorum*, a donné il y a plus de trente ans, en 1902, un répertoire bibliographique analogue pour les auteurs ecclésiastiques.

Le présent guide se compose essentiellement de deux parties : 1° une partie générale (pages 12-15), où les ouvrages d'ensemble sont rangés par ordre alphabétique d'auteurs ou de titres et numérotés de 1 à 260. Ceux qui concernent les manuscrits grecs sont marqués d'un astérisque; une croix désigne ceux que l'auteur n'a pas pu examiner personnellement; 2° une partie spéciale, beaucoup plus développée (pages 26-136), où les ren-

1. Cf. *Rev. critique*, sept. 1931, p. 385-387.

seignements sont groupés dans l'ordre alphabétique des noms de lieu et des noms de personne (villes et bibliothèques anciennes et modernes, noms d'érudits, de collectionneurs, de manuscrits). Les catalogues et travaux particuliers cités dans les divers articles ont reçu dans cette division des numéros allant de 301 à 642; des renvois fréquents sont faits aux numéros de la partie générale et aussi aux articles et numéros de la partie spéciale. Pour prendre un exemple, veut-on savoir ce que renferme, au point de vue qui nous occupe, la bibliothèque de Carpentras? En cherchant à ce nom dans la partie spéciale, on verra qu'il y a dans ce dépôt des manuscrits ou notes venant de Peiresc, de la Sale, de l'église Saint-Siffrein, de Thomassin, que M. Omont a publié, sur les manuscrits grecs de cette bibliothèque, un travail dont on trouvera le titre dans la partie générale sous le nº 180, que le catalogue des manuscrits grecs et latins doit être cherché aux tomes 34 et 35 du *Catalogue général des Bibliothèques publiques*, enfin qu'il y a lieu de se reporter à l'article *Libri*, où l'on trouvera les titres des ouvrages à consulter sur les vols commis par Libri dans cette bibliothèque.

On voit que de telles recherches ne vont pas sans longueurs et sans complications. Du moins est-on sûr d'être récompensé de sa peine, et c'est l'essentiel. Les renseignements de M. Weinberger sont-ils toujours exacts et complets? Il y a là-dessus quelques réserves à faire. La première partie en particulier, m'a paru insuffisante. Pourquoi citer des manuels de paléographie comme ceux de Prou, de Thompson, de Garcia Villada et passer sous silence ceux de Gardthausen et de Lehmann ou les recherches si importantes de Schiaparelli? Est-ce par omission ou de parti-pris que des ouvages ou recueils de fac-similés comme ceux de Wattenbach (*Schriftwesen*) ou de Wessely ne sont pas mentionnés? Dans le détail des articles, les erreurs matérielles ne sont pas rares. On regrette enfin que l'auteur n'ait fait aucune place à la papyrologie.

Ces imperfections ne sont pas de nature à priver M. Weinberger de la reconnaissance des philologues. Le travail long, pénible et ingrat auquel il s'est livré ne peut manquer de leur rendre, en toute occasion, les plus signalés services.

Ch. Samaran.

Dorothea Waley Singer, assisted by Annie Anderson and by Robina Addis. *Catalogue of latin and vernacular alchemical manuscripts in Great Britain and Ireland dating from before the XVI Century*. Bruxelles, Maurice Lamertin, 1930, in-8º, VII-454 pages numérotées de 331 à 755 (Union académique internationale).

Le premier volume de cette publication a paru en 1928 en XXIII-326 pages. Celui-ci, qui termine l'ouvrage, comprend quatre parties portant respectivement sur les traités anonymes en prose et en vers, les ouvrages concernant les métiers ou arts en rapport avec la chimie et la magie naturelle, enfin les simples notes ou « recipés » alchimiques et techniques en latin, en anglais ou en français. Les textes, d'étendue très variable (beaucoup ne dépassent pas quelques lignes), sont numérotés de 386 à 1110. L'incipit et l'explicit en sont toujours indiqués, même lorsqu'il s'agit d'œuvres bien connues, comme celles d'Arnaud de Villeneuve ou de Raymond Lull.

Les auteurs ont une bonne connaissance du sujet, et leurs notices sont

généralement satisfaisantes. Ils ont eu tort cependant (p. 696) de confondre Barthélemy l'Anglais, l'auteur du *De proprietatibus rerum*, qui vivait au XIIIe s., avec Barthelémy de Glaunville, qui vivait au siècle suivant.

Il est bon de signaler aux philologues classiques, qui n'auraient vraisemblablement pas l'idée d'aller les chercher dans ce catalogue, des indications utiles sur de nombreux manuscrits de Marcus Cato (*De agricultura* ou *De re rustica*), de Marcus Terentius Varro (*De agricultura*), de Pline l'Ancien (*Historia Naturalis*), de Columelle (*De re rustica.*)

CH. SAMARAN.

BOLL-BEZOLD, *Sterneglaube und Sterndeutung*, Leipzig, Teubner, 1931, XIV-230 p., 48 fig., 20 pl. et une carte du ciel. — Prix : broché, 11 Reichsmark; relié, 13 Reichsmark 60.

Ce livre d'astrologie scientifique et spécialement antique résume l'histoire et définit la nature d'une discipline à laquelle croit l'auteur, qui fut primitivement Franz Boll seul [1], car il ne s'agit ici que de la 4e édition de son livre. Paru en 1917, il avait eu immédiatement un grand succès, et fut réimprimé dès l'année suivante. Après la mort de l'auteur, Wilhelm Gundel, utilisant ses notes, fit paraître un troisième tirage en 1926, et un quatrième en 1931.

C'est celui-là qui nous est présenté aujourd'hui avec un défaut que l'éditeur souligne lui-même dans son Avertissement, à savoir que les additions ne sont pas fondues dans le texte primitif; mais présentées à la suite, avec un développement qui fait plus que de doubler l'étendue du livre, puisqu'il occupe les p. 85-205. Pareil inconvénient est un peu atténué par les indications, page par page, des compléments; et surtout par des sous-titres continus, placés non en marge, mais en tête de page. Ils existent dans les deux textes, l'ancien et le nouveau, et permettent par suite de juger d'un coup d'œil, sinon des additions de détail, du moins (ce qui est plus important) des paragraphes insérés et des sujets abordés par la première fois.

On constate ainsi l'adjonction des études suivantes :

Chapitre I (*Astrologie Babylonienne*) : Sirius.

Chapitre II (*Astrologie classique*) : les Pré-Romains, les superstition populaires : magie et amulettes.

Chapitre III (*Astrologie orientale et occidentale depuis le Christianisme*) : les horoscopes de villes ; la Mélancolie de Dürer ; les sigles planétaires.

Chapitre IV (*Éléments du paysage infernal*) : rien d'essentiel.

Chapitre V (*Méthode de l'explication par les étoiles*) : le thème du Monde; les quatre points cardinaux; les douze lieux infernaux.

Cinq Appendices, en outre, étudient les problèmes suivants :

1. Texte pythagoricien de l'Astrologie laïque.
2. Astrologie médiévale latine.
3. Nouvelle liste des douze Heures.
4. *Tabula Bianchini.*
5. Périodes mondiales et planétaires.

Une Bibliographie copieuse des livres et articles parus entre 1926 et 1930, et un Index très développé terminent ce Manuel d'Astrologie, dont l'utilité et la valeur sont évidentes.

Georges SEURE.

---

1. Avec l'aide de Carl Bezold pour la rédaction du premier chapitre.

Wilhelm Fiedler, *Antiker Wetterzauber*, 95 p. Stuttgart, W. Kohlhammer, 1931.

Cet opuscule, sur les *pratiques magiques des Anciens à l'égard des phénomènes atmosphériques*, constitue la première livraison d'une nouvelle Revue relative à l'antiquité. Publiée sous les auspices de la Société pour l'Avancement des Sciences auprès de l'Université de Wurzbourg, ladite Revue porte le titre de *Würzburger Studien zur Altertumswissenschaft*.

Il s'agit d'une sorte de thèse de Doctorat à la mode allemande : édition en ordre systématique, aussi complet que possible, d'une collection de témoignages sur les rites relatifs au sujet traité. Les textes grecs et latins sont seuls mis en cause et cités sans alinéa au milieu de la dissertation elle-même, ce qui produit un effet assez désagréable à la lecture. La correction laisse à désirer (p. 7 : θεοῦ μανεὶς pour θεοῦ μάντις) et aussi la prosodie (p. 6 : ἀντίπνουν αὔρην, la fin de cet hexamètre dactylique exige ἀντίπνοον ; p. 21 : au début d'un autre hexamètre, l'impossible ὀρνύμενοι πνοαῖσι se corrigera en πνοιαῖσι ; p. 49 : on restituera δὲ après νίκην au début du vers XVII-596 de l'*Iliade*).

L'un des principaux défauts de pareille compilation, qui se pique de classer en ordre rigoureux la totalité des textes, est de s'en tenir à la lettre plutôt qu'à l'esprit, de ne pas juger, de ne pas choisir, et de faire défiler tous les témoignages sur le même plan, pourvu qu'ils paraissent toucher à un même sujet. Ainsi l'on citera ensemble, ou l'on mentionnera avec semblable importance et valeur documentaire, un texte homérique sur la foudre et une diatribe d'Agobard *contra insulsam vulgi opinionem de tonitruis ;* ainsi le κύε, ὗε des litanies processionnelles aux Mystères d'Éleusis trouvera son analogue dans une complainte enfantine chantée par les écoliers suisses actuels.

On rencontrera cependant certains renseignements curieux ou utiles, comme par exemple ce qui concerne dans la Rome primitive le *lapis manalis* : pierre des Mânes ? pierre qui fait couler la pluie ? (p. 16 et 65) ; ou encore la liste des animaux et des plantes apotropaïques (p. 80-85). On estimera, par contre, assez faible et mal présenté tout ce qui est dit du pouvoir magique des Héros, des Rois, des Philosophes : au point de vue littéraire ou archéologique il y avait pourtant là une riche matière.

Georges Seure.

Dr Gantscho Tzenoff, *Die Abstammung der Bulgaren und die Urheimat der Slaven*, Berlin und Leipzig, Walter de Gruyter, 1930, in-8°, XI-358 pp.

Prenant le contrepied de la doctrine aujourd'hui admise par la quasi unanimité des slavistes et des historiens, en ce qui concerne l'origine des Bulgares et l'habitat primitif des Slaves, l'auteur de cet ouvrage cherche à démontrer que les Bulgares étaient établis en Thrace et en Illyrie de toute antiquité. S'étant préoccupé de rechercher ce qu'il est advenu des peuples qui habitaient jadis l'Illyrie et la Thrace, des Gètes, des Daces et des Scythes, il déclare être arrivé à établir que les Illyriens-Thraces n'étaient autres que les Protobulgares, dont les Bulgares d'aujourd'hui sont les descendants directs.

Après avoir exposé — en les accompagnant de critiques souvent passionnées, surtout à l'adresse de ses compatriotes, — les théories de ses devan-

ciers (livre I), G. Tzenoff s'efforce d'établir la supériorité de la sienne, d'abord du point de vue historique (livres II à VI). Abordant ensuite la question du point de vue linguistique (livre VII), il expose longuement les affinités depuis longtemps constatées entre les langues slaves et le latin et en particulier entre la flexion du latin et celle du bulgare, comme aussi entre le vocabulaire des deux langues. Il croit d'ailleurs devoir enrichir l'énumération des faits déjà connus de certains rapprochements dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils renversent toutes les idées reçues (par exemple les rapprochements entre les désinences du futur latin en *-bo,-bis,-bit*, etc. et l'aoriste de l'auxiliaire être en vieux slave ; entre le conditionnel bulgare en *-vam* et l'imparfait latin en *-bam*, etc.). Aussi bien, même en ce qui concerne les affinités les plus certaines, est-il difficile d'admettre que M. Tzenoff ait réussi dans son dessein de les expliquer, moins par une parenté interne tenant à la communauté d'origine des deux langues, que par une cohabitation de date très ancienne de populations bulgares avec des peuples de race et de culture latines dans la vallée du Danube.

On ne saurait d'autre part accueillir plus favorablement les assertions plus que hasardées de l'auteur sur les rapports linguistiques du roumain et de l'albanais avec le bulgare, assertions dont l'auteur prétend tirer la preuve que les territoires aujourd'hui habités par les populations albanaise et roumaine ont été peuplés à date très ancienne par des Bulgares.

Quant à l'explication qu'il donne de l'expression bulgare *kanski pisăk*, « cri désespéré », expression dans laquelle il prétend trouver un souvenir de la bataille de Cannes, « où des troupes bulgares auraient manifestement combattu avec les Romains et partagé leur défaite » — alors qu'en réalité elle paraît bien provenir du cri d'un oiseau de proie —, cette glose fait plus d'honneur à l'imagination de M. Tzenoff qu'à la sûreté de sa méthode étymologique et à son sens des réalités.

Enfin il semble bien que les nombreux rapprochements qu'il établit entre la mythologie bulgare et la mythologie grecque et romaine ne puissent que confirmer l'impression laissée par la discussion linguistique, à savoir que M. Tzenoff se donne, sans grand succès, beaucoup de peine pour soutenir une thèse en contradiction formelle avec les résultats considérés aujourd'hui comme acquis par tous les travailleurs sérieux.

Léon Beaulieux.

Hans Schaal, *Vom Tauschhandel zum Welthandel. Bilder vom Handel und Verkehr der Vorgeschichte und des Altertums*, Leipzig und Berlin, B. G. Teubner, 1931. — 1 vol. in-8 de x-202 p., avec 89 fig. sur 36 pl. et 5 cartes. Prix broché : RM 8 ; relié : RM 10.

« Du troc au commerce universel ». Le titre est un peu ambitieux. Le sens en est restreint sinon précisé, par le sous-titre : « Tableaux du commerce et des relations dans la préhistoire et l'antiquité. » Dans sa préface l'auteur se défend d'avoir voulu faire une histoire complète du commerce, qui, d'ailleurs, eût été à l'étroit dans les deux cents pages de son livre. Il s'est proposé seulement de présenter une série de tableaux distincts, « ordonnés sans rigueur » et dont chacun est relatif au commerce d'une région à telle des époques anciennes.

En réalité l'ouvrage tient plus qu'il ne promet, et de chapitre en chapitre on suit avec intérêt l'établissement, le développement et la multiplication

des voies commerciales de l'ancien monde, depuis les origines jusqu'à la fin de l'empire romain. L'histoire de cette évolution, comme toute histoire est fondée sur les documents écrits, les monument figurés et les informations archéologiques fournies par les objets découverts. M. H. Schaal a largement utilisé ces divers ordres de documents et a pris soin de citer les textes et de figurer objets et monuments ; les trente-six planches qui terminent son livre constituent à elles seules une véritable et très intéressante histoire du commerce antique.

Cette histoire est divisée en deux parties, de longueur sensiblement égale consacrées l'une aux temps préhistoriques et à l'antiquité jusqu'au ve siècle, l'autre aux époques hellénistique et romaine.

La première étudie d'abord la préhistoire européenne et les premiers courants commerciaux. Leur existence s'atteste avec certitude dès le néolithique par la découverte d'objets divers en des points éloignés de leur lieu d'origine (coquillages méditerranéens en Allemage, exportations de silex de Suède, du Grand-Pressigny, etc.). — Pour l'âge de bronze, ces découvertes, plus nombreuses, révèlent des relations commerciales actives et étendues. Matières premières et objets manufacturés cheminent à des distances parfois considérables. Les haches-pics (Dolchstäbe) d'Espagne se retrouvent sur le Rhin ; les bijoux d'or irisé de l'Irlande se répandent en Allemagne ; l'ambre du Nord, les épées de l'Europe Centrale atteignent la Méditerranée et jusqu'à l'Égypte. En revanche les produits méditerranéens et même hittites arrivent sur les bords de la Baltique et même en Suède (sabre de Stockhom). Des témoins pour ainsi dire vivants de ce commerce sont constitués par les nombreux « dépôts » d'objets de bronze. A signaler la curieuse et primitive « malle à échantillons » découverte en Poméranie (pl. 5). — Les importations méditerranéennes s'accroissent encore à l'époque hallstattienne (situles, vases métalliques, etc.) et ont une grande influence sur le développement de la civilisation celtique.

Le commerce des peuples orientaux nous est mieux connu grâce aux textes. En Mésopotamie dès le IIIe millénaire, il est réglé par des lois (code d'Hammourabi) ; l'échange y est remplacé par la vente proprement dite c'est-à-dire par l'emploi de métaux précieux. Le commerce y revêt de bonne heure un aspect singulièrement moderne, avec les ventes à crédit, les sociétés commerciales, leur correspondance et leurs inventaires. — Nous sommes moins bien renseignés pour l'Égypte. Là aussi les métaux servent d'agent d'échange. Le commerce extérieur se fait avec la Syrie (cèdres du Liban), avec l'Égée et l'Asie Mineure (lettres du roi de Chypre sur le cuivre et du roi des Hittites sur le fer) et avec le « pays de Pount ».

Les Grecs, de bonne heure, commercent avec la Russie méridionale. La colonisation de la mer Noire a laissé des souvenirs dans la légende et des traces matérielles (poteries milésiennes). Les marchandises grecques s'acheminent même vers la Sibérie et le Tibet. Importance de l'influence grecque sur la Scythie, qui, en revanche, fournit des céréales. — Naucratis, la clef de l'Égypte, transporte ses produits à Égine, en Ionie, dans la mer Noire, en Étrurie. Athènes entre dans l'histoire commerciale.

Le commerce de la Grèce avec l'Asie antérieure ; il est interrompu par la fondation de l'empire lydien et par les invasions cimmériennes. — Colonisation grecque en Méditérranée occidentale. Kymé, Tarente, l'Espagne, Massalia. Les traces de ce commerce sont nombreuses : inscriptions commerciales sur vases attiques, monnaies et objets ioniens trouvés en Espagne et en France. La route de l'étain. — L'Ionie disparaît et Athènes devient le centre du commerce mondial vers 400 av. J.-C.

La deuxième partie, consacrée aux époques hellénistique et romaine, s'ouvre sur une étude du commerce de l'Egypte et de l'Asie antérieure, qui retrace de façon vivante la vie des marchés et la variété des denrées, alimentation, droguerie et parfumerie, huile, vins et bières ; les monopoles les banques et les chèques. — Le commerce intérieur, avec ses frontières douanières, ses postes de contrôle. — Alexandrie, son commerce en Asie Mineure, Syrie et Palestine.

Mais un chapitre particulièrement intéressant est celui qui concerne l'Extrême Orient dans ses rapports avec le monde méditerranéen. D'abord l'Arabie et les aromates ; la civilisation de l'Arabie méridionale ; les rapports de ce pays avec Rome et la politique orientale de Néron.

Puis l'Inde et la Chine. Les marchands romains allaient au moins jusqu'à l'Inde antérieure, où l'on a fréquemment trouvé des monnaies romaines. Ils sont même allés jusqu'en Chine, et les Annales chinoises parlent de ces « Occidentaux ». La Chine avait alors des routes postales et des stations militaires et commerciales, Entre elle et Rome les principaux intermédiaires étaient les Parthes. Le transit se faisait par caravanes, dont les droits de péage enrichissaient les villes (Doura-Europos, Palmyre).

Enfin un dernier chapitre étudie l'Occident et le Nord de l'Europe, c'est-à-dire, d'abord « la Gaule, pays de la richesse ». L'auteur relève les traces nombreuses des importations grecques dans le Midi de la France, puis note les importations des vins d'Espagne et d'Italie et leur transit en Irlande, celle des poteries sigillées d'Arezzo, bientôt concurrencées et remplacées par les imitations gauloises. — La Germanie importe aussi les produits de l'industrie italique d'abord, puis romaine et gauloise : les bronzes de Capoue. plus tard ceux de la Meuse. Les marchandises romaines pénètrent aussi par l'Autriche, vers la Vistule et la Baltique et le commerce des pelleteries leur font atteindre des points forts éloignés, puisqu'on trouve de ces produits jusque dans les postes de chasseurs de fourrures en Finlande et jusque dans le Nord de la Suède.

Ainsi, « du troc au commerce mondial » a évolué la nature des échanges. Et ce commerce a eu et a encore les plus importants résultats pour le bien-être des hommes, la prospérité des états et le progrès des sciences.

Ce sec résumé ne peut donner qu'un aperçu des matières contenues dans cet intéressant ouvrage ; il faut le lire pour en apprécier la richesse et aussi le caractère très vivant. Il est complété par deux cartes hors texte : voies commerciales et centres industriels en Europe centrale (France, Allemagne, Iles Britanniques à l'époque romaine) ; — Voies commerciales en Asie. Dans le texte, cartes de : voies commerciales et trouvailles (étrangères) en Gaule (p. 169) ; — en Germanie (p. 188) ; — trouvailles de monnaies romaines en Allemagne du Nord (p. 189).

Qu'un tel ouvrage ne comporte ni omissions ni erreurs, on ne saurait l'espérer. Cependant je n'en ai pas relevé beaucoup. Je noterai seulement que l'auteur ne paraît pas au courant des derniers travaux relatifs au commerce grec dans le Midi de la France, par exemple du *Massalia* de M. Clerc et des récentes recherches de P. Jacobsthal. — Je regrette aussi que l'illustration, toujours intéressante, soit inégalement répartie (rien sur l'Inde et la Chine). Mais j'adresse à l'auteur deux reproches plus graves : l'absence de bibliographie — que ne compensent pas quelques rares références de détail —, et plus encore, peut-être, l'absence d'un index alphabétique, qui était tout à fait nécessaire dans un ouvrage de ce genre. Ces deux omissions, d'ailleurs, sont faciles à réparer dans la prochaine édition que le vif intérêt de ce livre rendra nécessaire. Paul Couissin.

Catharina Saunders, Professor of Latin in Vassar College, *Vergil's primitive Italy*, New-York, Oxford University Press, 1930 (Humphrey Milford ed., Amen House, London. E. C. 4). — Un vol. in-8° de VIII-226 p. Prix, relié : $ 3 = 12 s/6.

« Je me suis proposé, dit l'auteur, d'éprouver l'exactitude de la peinture faite par Virgile de l'Italie primitive par les résultats des recherches archéologiques et par le témoignage de la littérature ancienne. » (p. VII). L'entreprise est menée à travers sept études, savoir : I. Les Grecs dans l'Italie primitive de Virgile ; — II. La cité de Latinus ; — III. Le catalogue d'Enéide, X ; — IV. Les Volsques ; — V. Sacrifice humain ; — VI. Crémation et inhumation ; — VII. La guerre et les armes. — Une VIIIe étude concerne le rapport d'Énéide III avec le reste de poème[1].

Une telle entreprise était difficile. N'était-elle pas impossible ? Ou, tout au moins, un peu bizarre. La date traditionnelle de la guerre de Troie, et par conséquent de l'arrivée d'Énée en Italie, se plaçait au XIIe siècle avant notre ère. Les mœurs des Italiotes de cette époque nous sont assez mal connues. Mais que pouvait bien en connaître Virgile et par quel miracle aurait-il pu arriver à les deviner ? Il paraît donc évident, avant toute étude, que sa peinture de l'Italie primitive, si érudit qu'on suppose le poète, ne concordera pas, ou ne concordera qu'exceptionnellement et par hasard, avec ce que nous croyons savoir sur cette époque lointaine.

C'est donc avec une vive curiosité que l'on court à la conclusion, ou du moins à l'endroit du livre où il devrait y avoir une conclusion, c'est-à-dire à la fin. Mais elle ne se trouve pas après le chap. VIII et dernier. Ce chapitre, il est vrai, constitue une sorte d'appendice. Mais le chap. VII, sur la guerre et les armes, s'achève par quelques remarques sur les jambières et ne fournit ni conclusion générale ni même de conclusion particulière. Cette conclusion générale, en somme, n'est explicitement formulée nulle part ; elle est éparse à travers les « chapitres », ou plutôt à travers ces études qui se succèdent sans ordre perceptible et sans autre interdépendance. Et cette conclusion, est que les descriptions de Virgile, dans l'ensemble, sont parfaitement exactes : celles des mœurs des Volsques, p. ex. « is enterely consistent with what we know of this people in the Early Iron Age » (p. 93). De même « Vergil was remarkably consistent in recognizing differences in primitive burial-customs » (p. 127). *Remarkably* n'est pas excessif. Si Virgile est vraiment d'accord avec nos connaissances archéologiques, un tel accord n'est pas seulement remarquable : il est étonnant, invraisemblable, miraculeux ; il faudrait expliquer ce miracle. Mais l'accord existe-t-il ? Et, s'il n'existe pas réellement, comment Miss Saunders a-t-elle cru qu'il existait ?

Voici un premier exemple de la méthode employée. Virgile a-t-il correctement rapporté aux différents peuples les rites funéraires qui leur étaient propres ? Les Etrusques anciens pratiquaient l'inhumation (p. 121 s.) : dans Virgile (XI, 184 s.) l'Etrusque Tarchon fait dresser pour ses guerriers morts des bûchers (pyrae). D'autre part les troupes de Turnus sont fournies par des peuples inhumants (p. 123). Dans l'Énéide cette armée inhume une partie de ses morts, mais « cetera... nec numero nec honore cremant », pratique donc à la fois l'inhumation et l'incinération. Donc, dans les deux cas,

1. Plusieurs de ces études avaient déjà paru séparément.

Virgile s'est trompé. Voici comment Miss Saunders tente de le justifier : pour les Etrusques, l'erreur de Virgile provient peut-être de ce qu'il a pris pour étrusques des sépultures à incinération villanoviennes (p. 122, n. 4) ! Pour les Latins, « il semble raisonnable de supposer que les peuples inhumants, quand ils guerroyaient loin de leur patrie, aimaient mieux incinérer leurs morts que de les enterrer en sol ennemi » (p. 123 s.). Au reste, ailleurs, l'Etrusque Mézence, terrassé par Énée, demande à son vainqueur de souffrir qu'on l'enterre, « corpus humo tegi » (En. X, 904). Il est vrai qu'en deux endroits (XI, 2 et 22-23), les mots « humare » et « corpora terrae mandare » sont employés en parlant des Troyens incinérants, et par conséquent rien ne prouve qu'en parlant de Mézence Virgile ait songé à l'inhumation, tandis qu'il est certain que Tarchon pratique l'incinération. N'importe : l'auteur, imperturbablement, conclut : « Il est évident que Virgile a considéré les Etrusques du sud et la plupart de leurs alliés latins comme peuples inhumants » (p. 127). Ce qui est évident, c'est que la conclusion est entièrement postiche et ne repose pas sur une sérieuse étude du texte.

Autre exemple, plus clair encore et non moins caractéristique. L'Énéide, comme on sait, décrit plusieurs combats de cavalerie. Or l'Italie du XIIe siècle ne connaissait que le char de guerre ; les premiers *equites* eux-mêmes n'étaient que des fantassins montés qui combattaient à pied, et la véritable cavalerie à Rome n'est pas antérieure au IVe siècle. Virgile s'est donc trompé de huit cents ans. C'est un assez bel anachronisme. Pas du tout, dit Miss Saunders (qui connaît les faits : p. 132) ; car, « nous pouvons supposer (we may assume) que les *equites* de Virgile sont des hoplites montés : ils ont le même équipement que les fantassins et souvent ils descendent de leur cheval et combattent à pied » (p. 133). — Mais cette supposition est fausse : les cavaliers chez Virgile ne sont pas des hoplites montés : ils ont la *parma* du cavalier, non le *clipeus* du fantassin, et s'il leur arrive, contre leur coutume, *insuetos* (*En.*, X, 364), de mettre pied à terre, c'est parce que le terrain est impraticable à la cavalerie (*ibid.*, 366 sq.). Normalement, au contraire, ils livrent de véritables combats de cavalerie et, comme l'a remarqué M. Carcopino (cité, d'ailleurs par Miss Saunders), Virgile fait rencontrer ses armées dans des plaines particulièrement propres à ce genre de combat. Et, d'autre part, l'usage de mettre pied à terre pour combattre, bien loin d'être propre aux temps primitifs, existait encore à l'époque de César (*Bell. Hisp.*, XV, 1). — On saisit donc ici le procédé par lequel est obtenu l'accord de Virgile avec l'archéologie : on déforme l'affirmation de Virgile ; on déforme en sens inverse l'affirmation de l'archéologie et on obtient deux nouvelles affirmations qui concordent parfaitement, et pour cause. Est-il besoin d'ajouter qu'un tel accord n'est pas très probant ni une telle méthode scientifique ?

Ailleurs cette concordance est obtenue par des rapprochements entièrement illégitimes : p. 184, la cuirasse de Théron (*En.*, X, 314), « aerea suta », est rapprochée du pectoral de bronze, que les guerriers de l'âge du fer portaient, probablement cousu sur une jaque de cuir. Mais « aerea suta » ne signifie rien de pareil : c'est un tissu d'airain, une cotte de mailles. — Trois pages plus loin (p. 187), les « cingula » dont parle Virgile sont rapprochés des ceintures de bronze fournies par les tombes du premier âge du fer. Mais outre que ce rapprochement est entièrement arbitraire, les ceintures de bronze n'étaient pas des pièces d'armure, mais des objets de parure — et il est probable qu'elles n'étaient employées que par les femmes et par les enfants !

Je n'ajoute pas d'autres exemples ; ceux-ci suffisent, semble-t-il, à éta-

blir que Miss Saunders, comme on pouvait le prévoir, a échoué dans une tâche qui était impossible. Il eût mieux valu, plus modestement, rechercher par quels procédés Virgile avait tenté de donner une couleur archaïque à sa peinture et dans quelle mesure il y avait réussi. Mais c'était là un tout autre sujet.

Ce n'est pas à dire que le livre de Miss Saunders ne puisse pas rendre de services. Il en reste un inventaire consciencieux des antiquités virgiliennes, avec d'utiles statistiques des mots employés pour désigner chaque objet ainsi que des rapprochements nombreux avec les faits archéologiques. Ces rapprochements, il est vrai, sont souvent forcés, et l'information n'est pas toujours sûre : P. 147, la plaque gravée de Watsch n'est pas celtique mais vénéto-illyrienne ; elle n'est pas « très ancienne », mais remonte tout au plus au VIe siècle ; et il y avait bien des exemples d'ammentum plus proches de Virgile. — P. 151, sur la peinture funéraire de Paestum (Weege, n° 30), l'objet qui pend à la lance du cavalier n'est pas une massue mais un ceinturon comme sur tant d'autres peintures triomphales. — P. 165, l'emploi par Virgile du mot « ferrum » pour désigner l'épée ne permet aucune déduction archéologique relative au premier âge du fer. — P. 169 s , V. emploie toujours « scutum » au sens général de « bouclier » (sauf IX, 370). — P. 192. En aucun pays les guerrier n'ont porté normalement une jambière unique... — Néanmoins, les erreurs de ce genre sont assez peu nombreuses et la documentation rassemblée par Miss Saunders sera toujours utilement consultée, d'autant qu'un index excellent rend cette consultation facile.

La bibliographie, assez abondante, présente cependant quelques lacunes assez graves, puisqu'il y manque les ouvrages de Modestov, Milani, Piganiol, Ducati, et quelques autres. Je regrette aussi l'absence d'illustrations. Faire de l'archéologie sans images paraît paradoxal. Ici, particulièrement, il eût été intéressant de rapprocher, par ex., les armes décrites par Virgile de celles que nous ont fait connaître les fouilles ; le désaccord eût été éclatant.

La présentation matérielle du livre est impeccable et de cette sobre élégance qui honorent les publications de l'Oxford University Press.

Paul Couissin.

Ernst Kornemann, *Doppelprinzipat und Reichsteilung im Imperium Romanum*, Leipzig-Berlin, Teubner, 1930, in-8°, 210 p. (Prix broché, 8 Mk ; cartonné, 10 Mk.)

M. Kornemann est un des vétérans de l'histoire ancienne ; on lui doit, depuis une trentaine d'années, nombre de bons travaux. Il ne s'agit plus, dans le présent mémoire, de la vieille théorie jadis émise par Mommsen, du partage du pouvoir entre l'Empereur et le Sénat. M. Kornemann en fait bon marché. Il n'est de même question que de façon secondaire et accessoire de la séparation de l'Occident et de l'Orient. L'idée de M. Kornemann est plus nouvelle : le principe même du gouvernement impérial aurait été l'association de deux personnages rappelant sinon celle des deux consuls, du moins celle du dictateur et de son *magister equitum* ou celle du consul et de son questeur. Ainsi Auguste s'associa Agrippa et, plus tard, Tibère ; Antonin, Marc Aurèle et, celui-ci Lucius Verus, etc. Les faits sont connus. L'effort de l'auteur tend à les généraliser, pour ainsi dire en un principe de droit constitutionnel. Et pour l'amour de la théorie, il rap-

proche de ce double principat des épisodes et des détails qui n'ont avec lui, nous semble-t-il, que des rapports bien lointains.

Par exemple, même après avoir lu M. Kornemann, nous continuerons à attribuer l'adoption simultanée de Gaius et de Lucius Caesar, au souci d'Auguste d'asseoir sa dynastie et de mieux assurer sa succession ; à la politique familiale de Tibère, l'adoption de son neveu Germanicus en même temps que de son fils Drusus et, à sa lassitude, après la mort de Drusus, l'élévation de Séjan. Quant au titre d'*Augusta* attribué à Livie après la mort d'Auguste, il ne nous semble en aucune façon correspondre à un partage de pouvoir entre Tibère et elle, pas plus que les honneurs décernés par Caligula à sa sœur Drusilla, ou le rôle joué par Agrippine auprès de Claude et au début du règne de Néron. Nous persistons à voir là des épisodes psychologiques et non l'application d'un principe de choix constitutionnel.

Nous continuerons de même à comprendre les associations réelles de deux princes, d'ailleurs d'autant plus fréquentes que le pouvoir est plus faible ou la dynastie plus chancelante, comme un effet du soin des empereurs à mieux assurer l'administration d'un empire trop vaste, ou du désir de trouver auprès d'eux un appui en qui ils pussent avoir pleine confiance. C'est la pratique qui généralisa l'usage, et non la théorie. M. Kornemann n'en a pas moins raison de reconnaître (p. 112) que tous les éléments de la tétrarchie organisée par Dioclétien se trouvaient déjà prêts avant lui. La nouveauté a consisté précisément à les organiser en un système. Quant au partage de l'empire de Constantin entre ses trois fils, il nous paraît également quelque chose de nouveau et même de barbare plutôt que de romain. Ainsi feront plus tard Clovis et Charlemagne, pour le plus grand dam de l'Europe. Nous sommes bien loin d'une application d'un principe juridique de double ou de triple principat.

M. Kornemann poursuit son étude dans l'empire byzantin ; un appendice de M. G. Ostrogorski la continue jusqu'au XIe siècle ; la liste qu'il établit descend même jusqu'au XVe siècle. Avouons notre complète incompétence en la matière. En ce qui concerne l'empire romain, nous ne cacherons pas que la thèse nous paraît extrêmement artificielle et, pour dire toute notre pensée, absolument dénuée d'intérêt. Mais les morceaux en sont bons et l'on rencontre, au cours du travail, maint détail suggestif : interprétation de texte, remarque épigraphique et, surtout, observations de numismatique. On laissera donc le fantôme de la théorie pour s'en tenir aux faits qui suffisent d'ailleurs à assurer la valeur du livre.

A. Grenier.

Walther Rehm, *Der Untergang Roms im abendländischen Denken. Ein Beitrag zur Geschichtsschreibung und zum Dekadenzproblem*, Leipzig, Dieterich, 1930, in-8°, 176 p.

Le sujet que s'est proposé M. Walther Rehm est complexe ; il comporte un peu de philologie (*Beitrag zur Geschichtsschreibung*) et une certaine part de philosophie morale et politique (le problème de la décadence des races et des empires). Il est surtout littéraire. Il étudie les variations d'un thème, comme aiment le faire les spécialistes de la littérature comparée : le thème de la grandeur et de la décadence de Rome... Matière de bréviaire ou, si l'on préfère, lieu commun, qui reçoit son intérêt des nuances particulières qu'il comporte et des circonstances qui en ont inspiré le déve-

loppement. Or la rapidité de l'exposé et le souci, de la part de l'auteur, de couvrir toutes les étapes de la pensée occidentale, lui font rechercher le général plutôt que le particulier.

A Rome, par exemple, au siècle d'Auguste, l'idée de la croissance et de la mort des empires est inspirée de conceptions religieuses étrusques et de doctrines pythagoriciennes que ne mentionne même pas M. Rehm. Au IVe siècle, elle est devenue un argument de la querelle entre païens et chrétiens. Nos malheurs, disent les païens, sont la vengeance des dieux abandonnés. Votre décadence, ripostent les chrétiens, est un avertissement du vrai Dieu. Nous tombons dans la dispute théologique. Et ainsi de suite, dans toutes les littératures jusqu'à nos jours. Chez nous, au XVIIe siècle par exemple, Bossuet fait de la grandeur et de la décadence des empires le motif d'un long sermon à Louis XIV ; au XVIIIe siècle, Montesquieu, un article de l'Encyclopédie. Le thème, en lui-même, ne nous paraît que d'importance très secondaire. M. Rehm, au contraire, le prend très au sérieux. Il ne lui vient pas à l'idée d'en discuter la valeur réelle ; il n'analyse que sommairement chacune de ses manifestations. Il paraîtra intéressant à chacun, pour les périodes qu'il connaît peu ; mais les spécialistes de chaque période trouveront l'exposé un peu superficiel. C'est une dissertation bien faite d'ailleurs, de littérature générale.

En voici les principaux chapitres : Antiquité : de Polybe à saint Augustin (23 pages) ; moyen âge : Otto von Freising, Engelbert von Admont (9 pages) ; humanisme : de Dante à la fin du XVIe siècle (40 pages) ; de Bossuet à Rousseau (20 pages) ; Vico, Gibbon ; de Gibbon à Nietzsche (20 pages). Le livre, on le voit, relève bien de la littérature comparée.

A. Grenier.

Festgabe A. Heisenberg *zum 60. Geburtstage gewidmet ; herausgegeben von* Franz Dölger, Leipzig, Berlin, B. G. Teubner, 1929/30. 8°, XI + 681 p., 16 pl. h. t. (*Byzantinische Zeitschrift*, Bd. XXX).

Le 13 novembre 1929, on offrait à l'éminent byzantiniste de Münich, le professeur A. Heisenberg, un volume de « mélanges » qui forme le tome XXX de la *Byzantinische Zeitschrift*. On sait comment A. Heisenberg succombait un an après, en pleine activité, sous les atteintes du mal qu'il avait contracté durant un voyage en Grèce, où il s'était rendu au troisième congrès international des études byzantines.

Le recueil qui lui avait été remis à l'occasion de son soixantième anniversaire, ne comprend pas moins de 112 articles rédigés par des byzantinistes appartenant à 19 pays différents. Ces articles ont été publiés par les soins du professeur F. Dölger, le collaborateur d'A. Heisenberg à la *Byzantinische Zeitschrift*. Étant donné leur nombre, l'étendue de chacun d'eux avait été limitée, mais, d'une façon générale, ils sont aussi substantiels qu'ils sont concis.

Ils apportent un certain nombre de documents inédits et surtout des vues nouvelles intéressant non seulement les sujets et les époques les plus diverses, mais aussi les domaines les plus variés des études byzantines. On ne saurait ici en faire des analyses, si brèves soient-elles. Tout au plus, pouvons-nous essayer de donner une idée d'ensemble sur la composition du volume, en indiquant les 24 sections entre lesquelles sont répartis méthodiquement les articles en question, suivant l'ordre chronologique lorsque la chose a été possible.

La 1re section est consacrée à la littérature profane d'origine savante, la 2e à la littérature profane d'origine populaire, la 3e aux papyri, la 4e à la paléographie, la 5e aux documents d'archives, la 6e au folklore, la 7e à l'histoire de l'érudition, la 8e à la langue et à l'onomastique, la 9e à littérature théologique, la 10e à un apocryphe, la 11e à l'hagiographie, la 12e à la dogmatique et à la liturgie, la 13e à l'histoire politique, la 14e à l'histoire intérieure, à l'histoire administrative et économique, la 15e à l'histoire de l'Église, la 16e à la géographie et à la topographie, la 17e aux généralités sur l'histoire de l'art byzantin, la 18e à l'architecture, la 19e à la plastique, la 20e à la peinture et aux mosaïques, la 21e aux monnaies et aux sceaux, la 22e à l'épigraphie, la 23e à des articles de droit et la 24e à un article de critique d'un texte des alchimistes grecs.

Comme toutes les classifications de ce genre, cet arrangement des articles des « mélanges », Heisenberg ne saurait être à l'abri de toute critique. Il n'en est pas moins commode et permettra aux spécialistes des diverses disciplines qui y sont représentées de s'orienter rapidement. La littérature profane et sacrée, l'histoire sous ses diverses formes et l'histoire de l'art y occupent naturellement la plus grande place.

Nous signalerons seulement ici, en passant, quelques articles qui entrent plus spécialement dans le cadre de la *Revue de Philologie* : p. 1-6 l'article de E. Patzig, *Das Verdienst der Byzantinischen Zeitschrift um die homerische Frage*; p. 88, l'article de A. Severyns, *Sur une erreur d'Eustathe* (qui est une étude comparative avec les scolies homériques); p. 155-157, l'article de A. Rehm, *zu Oxyrh. Pap. XIII, N. 1606* (texte de Lysias); p. 13-17. l'article de E. Darkó, *Wirkungen des Platonismus im griechischen Mittelalter*; p. 7-13, l'article de C. Weyman, *Bemerkungen zu Horaz carm. I, 2*.

G. Rouillard.

Juvenal und Seneca, Inaug.-Dissertation.. vorgelegt von Carl Schneider, Würzbourg, Werkbund Druckerei, 1930.

Juvénal nomme plusieurs fois Sénèque dans ses *Satires* (V, 108; VIII, 212; X, 16). C'est une question de savoir s'il s'est inspiré de lui. Friedländer, l'éditeur des *Satires*, ne croyait pas à cette influence. Par contre, Gercke, dans ses *Senecastudien* (p. 103, p. 190), Carl Weyman, dans une récension de l'édition de Friedländer (*Blätter für das bayer. Gymnasialschulwesen*, 33 [1897], p. 270) ont cité des rapprochements qu'ils estimaient significatifs.

M. Carl Schneider ne doute pas que Juvénal ne dépende de Sénèque en plus d'un endroit. Il remarque que c'est une erreur complète de réduire la satire, telle que Juvénal l'a conçue, à un simple exercice de rhétorique. Bien plutôt qu'aux écoles de rhétorique, c'est à la philosophie populaire qu'il emprunte ses procédés et ses thèmes. Sur ce point, R. Schütze, dans son *Juvenalis ethicus* (Greifswald, 1903) a montré la vraie voie, et Schneider s'y engage après lui. Il considère l'œuvre de Juvénal comme un spécimen caractérisé de la « diatribe » antique, dont les particularités de style y foisonnent. Une comparaison entre Sénèque et Juvénal est donc chose naturelle.

M. Schneider fait valoir les analogies de sujets (p. 20-69). Puis, craignant qu'on ne lui objecte que Sénèque et Juvénal ont puisé à un même fond de vérités générales qu'exploitaient à l'envi les moralistes antiques, il souligne les rapports de forme, ceux qui ne sont que probables (p. 69-86) et ceux qu'il considère comme certains (p. 86-91).

Parmi ceux-ci, il en est plusieurs qu'on peut, en effet, considérer comme acquis [1]. Et cela même donne plus de vraisemblance aux imitations qu'on balançait d'abord à déclarer hors de doute.

Au total, je crois que Schneider a réussi sa démonstration. On trouvera dans sa thèse des éléments utiles pour le commentaire de Juvénal, et aussi pour l'histoire des « lieux communs » antiques.

P. de Labriolle.

Martial, *Epigrammes*, I (livres I-VII), texte établi et traduit par H. J. Izaac, professeur agrégé au lycée de Gap, Paris, Société d'édition « Les Belles-Lettres », 1930.

M. Izaac a pris comme base de son texte l'édition Lindsay (Clarendon Press Oxford, 1902), et il ne s'en écarte que rarement. L'Introduction fournit les renseignements indispensables sur l'histoire de l'épigramme [2], sur la vie et l'œuvre de Martial [3], sur la tradition manuscrite et les éditions modernes. La traduction est fidèle, alerte, spirituelle, et nettement supérieure à celles dont nous disposions jusqu'ici : ce sera un des bons morceaux de la collection Budé.

M. Izaac s'est trouvé en présence de difficultés toutes spéciales. *At meă luxuriă pagină nullă vacat*, avoue Martial [4]. Un récent traducteur anglais de Martial, M. Ker, s'est tiré d'affaire d'une façon assez comique. Dans les passages scabreux, il substitue à son anglais la traduction italienne de G. Graglia (Londres, 1782) ! M. Izaac affirme qu'il a atténué la crudité du texte, « dont l'équivalent aurait dû être cherché dans les bas-fonds de notre langue ». A lire certains passages, on se demande avec inquiétude ce qu'il aurait trouvé, sans cette volonté qu'il affirme d'adoucir son terrible modèle. La traduction fait alterner les audaces et les pudeurs, selon un rythme dont la loi m'échappe, et quelquefois dans la même pièce [5]. Je constate, — et n'insinue aucun blâme —, car je serais embarrassé de définir rigoureusement la méthode à suivre dans la transposition d'un texte aussi graveleux.

Un appendice de trente pages offre une collection de notes qui n'ont pu trouver place au bas de la traduction, et qui élucident de nombreuses obscurités de ces sept premiers livres.

L'emploi que fait M. Izaac de *malgré que*, avec n'importe quel verbe, n'eût point été approuvé par Littré (cf. p. V ; 136 ; 225). La correction typographique laisse à désirer, p. xxxvi, écrire E. Wagner : *De Martiale*, etc. ;

---

1. Par ex., Juvénal, 6,340 et Sénèque, *Ep.* 97,2 ; *Sat.* 8,9 et *Ep.* 97,1 ; *Sat.* 3,33 et *de Ira*, I, 2,1, etc.

2. Cette histoire est un peu écourtée pour sa phase grecque, et il eût été bon de placer à leur date les premiers essais romains en ce genre (Porcius Licinus, Valerius Ædituus, Lutatius Catulus, etc.).

3. M. Izaac tient-il beaucoup à de menus anachronismes du genre de ceux-ci : les « rastaquouères sans scrupules » dont Martial est obligé de subir la compagnie (p. xiii) ; Thaïs, Lycoris, Chioné, Chloé « des demi-mondaines » (p. xix) ? Une phrase 82 à retoucher p. ix, l. 6 : Juvénal ne mentionne pas C. Asinius Pollion, mais seulement un Pollion *citharœdus* et un Crepereius Pollion, prodigue alors bien connu.

4. III, 69,4.

5. Par ex., VII, 67 (p. 230).

pièce I, XXVIII, 3, *quota* ; p. 26, en-tête, le I est oublié ; p. 28, l. 3, supprimer l'astérisque ; p. 35, pièce LXII, écr. *sévérité* ; p. 90, texte latin, corriger *quartum* et *quid*, aux vers 18 et 21 de la pièce XX ; p. 101, pièce LIX, écr. *Cerdo* ; p. 113, pièce XCIII, 27, écr. *sola fax* ; p. 114, pièce C, 3, écr. *imbribus* ; p. 134, pièce LV, 12, *Chalybas* ; p. 142, supprimer l'appel 3 qui ne correspond à aucune note ; p. 154, pièce XIX, 13, écr. *luxuria* ; p. 167, pièce LVIII, 8, *ille* ; p. 177, pièce III, 3 *Cui* ; 5, *ipsa* ; p. 183, pièce XXV, 5 *cauta* ; p. 188, en-tête, le VI est oublié ; p. 192, pièce LII, 3, *vix* ; LIII, *Andragoras* ; p. 196, pièce LXIV, 25 *uiuet* ; p. 198, pièce LXVIII, 10 *sollicitata* ; pièce LXIX, un point après *aquam* ; p. 200, pièce LXXVI, 1 *ille* ; p. 208, pièce II, 5 *sacrum* ; p. 212, p. XIV, 3 *plorauit* ; p. 223, trad. de la pièce XLVI, *avec plus d'art* ; p. 229, pièce LXIII, 8 *hunc* ; pièce LXIV, 3 *Sicanias* ; p. 231, pièce LXIX, 6 *nec* ; p. 232, pièce LXXII, 2, *breues* ; p. 234 ; pièce LXXX, trad. fr. *le voilà* ; l'appel 6 avant l'astérisque, *ibid.* ; p. 236, pièce LXXXVII, 4, *similem* ; p. 243, un chiffre à compléter, et P. 32 à changer en P. 23 ; p. 269, bas, écr. 7.

Il ne faut absorber du Martial qu'à petites doses : c'est ainsi qu'il voulait lui-même être lu (IV, 29). Il est brutal, il est cynique ; il est capable de grossièretés répugnantes (par ex. 1,83). Mais quelle finesse aussi, parfois ! Comme il ménage ses effets ! Quel art des sous-entendus ! Beaucoup de ses épigrammes sont de petits chefs-d'œuvre. M. Izaac n'a pas émoussé tant de traits heureux, et c'est le meilleur compliment qu'on puisse lui faire.

P. DE LABRIOLLE.

La collection des *Moralistes chrétiens* que publie la librairie Gabalda sous la direction de M. Baudin, professeur à la Faculté de Théologie de Strasbourg s'est accrue d'un volume consacré à *Tertullien et saint Cyprien*. Le chanoine BAYARD, qui s'en est chargé, a déjà traduit la *Correspondance* de saint Cyprien dans la *Collection des Universités de France*, et on lui doit une fort bonne thèse sur la langue de Cyprien (Paris, 1902). Il ne donne intégralement de ce Père, dans le présent ouvrage, que deux traités, l'*Ad Donatum* et l'*Ad Virgines*. Les autres textes, empruntés indifféremment à Tertullien et à Cyprien, sont classés sous diverses rubriques (la *Vie chrétienne* et la *Vie païenne* ; les *Devoirs du chrétien* ; *Devoirs particuliers à certaines catégories de personnes*).

Ce florilège est consciencieusement établi. La part de Tertullien n'y a-t-elle pas été un peu trop réduite ? Je doute que le lecteur qui ignore tout du talent si original de l'inexorable polémiste puisse s'en former une idée nette d'après ces courts morceaux.

Quel traducteur, osant lutter avec un latin si difficile, nous donnera un jour une transposition vraiment lisible du *De Spectaculis*, du *De Idololatria*, ou du *De Cultu feminarum*, pour ne parler que de ces trois traités ? La traduction complète de Genoude (Paris, 1852) représente un effort méritoire, mais elle ne répond plus aux exigences modernes, et les contre-sens y pullulent.

P. DE LABRIOLLE.

Le traité *De Lapsis* de saint Cyprien est comme l'examen de conscience de l'Église d'Afrique, au lendemain de la terrible persécution de Dèce, où tant de chrétiens avaient fléchi. Il fournit des documents importants à l'histoire de la discipline pénitentielle, et le caractère énergique et sage de l'évêque s'y place en pleine lumière.

L'édition séparée que vient d'en donner le Dr Joseph Martin, professeur à l'Université de Würzbourg, est donc la bienvenue [1]. Le Dr Martin n'a pas voulu reproduire simplement le texte établi par Hartel pour le *Corpus* de Vienne. Il s'est formé une idée personnelle de la tradition manuscrite. Il ne croit pas que le *Codex Monacensis* 4597, du ixe s., procède, comme le voulait Hartel, du *Codex Wirceburgensis* 145, du viiie-ixe s. : les deux mss dérivent d'un même exemplaire, et M a une supériorité très nette sur W. — De même, il refuse toute autorité au *Codex Reginensis* 116, du ixe s., auquel Hartel attribuait un certain prix. — Il a pu, grâce à l'aide obligeante de Mgr Mercati, préfet de la Vaticane, rétablir plus fidèlement que Hartel les leçons tirées, au xvie s., par Latinius (= Latino Latini) du très précieux *Veronensis* (viie s.), perdu depuis lors. — D'une façon générale, il reproche à Hartel d'avoir suivi, avec une partialité trop marquée, le *Codex Seguerianus nunc Parisinus* 10592 (S), saec. vi-vii. Il est, à son gré, impossible de se fier à un seul ms., ni même à un groupe de mss. Dans chaque cas litigieux « *res ratione diudicanda est* ».

L'apparat critique a donc été partiellement rénové. Le gain est-il sensible au point de vue de la pensée de saint Cyprien? Je ne vois pas qu'elle soit substantiellement modifiée. Mais y a-t-il encore des philologues assez candides pour espérer, de leurs laborieuses recherches sur les vieux textes déjà pourvus d'éditions critiques, autre chose et mieux que de menus ajustements de détail?

Le commentaire porte surtout sur la langue de Cyprien et fournit des rapprochements intéressants avec les autres traités de Cyprien, avec les écrivains ecclésiastiques qui l'ont précédé ou suivi, et aussi avec la latinité profane.

P. de Labriolle.

Constantin I Balmus, *Étude sur le Style de saint Augustin dans les Confessions et la Cité de Dieu*, Paris, Société d'éditi on «les Belles-Lettres», 1930.

Les *Confessions* constituent une exception unique dans l'ensemble de l'œuvre d'Augustin. Il ne retrouvera plus cette ardeur pathétique, cette émotion communicative, ces accents vibrants, cette palpitation d'une âme qui déroule et qui interprète le drame de sa propre destinée. Ne croyons pas qu'il y ait cherché des effets artistiques : en tel passage (comme dans le fameux épisode du jardin de Milan, au livre viii), il les a plutôt amorties par l'intrusion subite de développements philosophiques assez inopportuns. Mais ces effets, il les a rencontrés sans les viser. Du seul point de vue littéraire, nombre de pages des *Confessions* doivent être considérées comme de surprenantes réussites. — Plus tard l'action pratique l'a accaparé ; l'usage fréquent du sermon devant des auditoires peu cultivés l'a obligé à dépouiller son langage de toute élégance superflue, de toutes nuances trop exquises ; les commentaires bibliques, les interminables paraphrases de l'Écriture Sainte, lui ont fait perdre l'habitude de ces raccourcis où se ramasse une pensée forte. Il est cependant une autre œuvre qu'il a défendue contre les périls de l'improvisation, et à laquelle pendant treize ans il est revenu dès qu'il bénéficiait de quelques loisirs, c'est la *Cité de Dieu,* puis-

1. *Florilegium patristicum*, édité par B. Geyer et J. Zellinger, fasc. XXI (1930), chez P. Hanstein, à Bonn.

sante synthèse doctrinale aux digressions multiples, où il passe en revue toutes les questions dont il voit ses contemporaines préoccupés.

En choisissant les *Confessions* et la *Cité de Dieu*, M. Constantin I. Balmus a donc voulu n'étudier le style d'Augustin que « dans les œuvres fondamentales où il donne toute la mesure de son talent d'écrivain et de penseur. »

Une question reste ouverte, que son livre ne prétend nullement résoudre: celle de savoir si, dans ses ouvrages de circonstance, dans ses sermons, ses polémiques, Augustin se sert de mots où de tours qu'il se refuse dans sa prose « d'art ».

M. Balmus a divisé son travail en six chapitres : le *choix des mots* ; l'*ordre des mots*; la *construction de la phrase* ;la *variété du style*; la *recherche de l'ampleur*; la *couleur oratoire et poétique*. La lecture en est attachante, parce que l'auteur ne s'est est pas enfermé dans de fastidieuses et contestables statistiques. Il s'est aidé des théoriciens modernes du style pour définir la valeur propre, en tant qu'expression de la pensée, des divers procédés qu'il passait en revue. Cette étude est une étude intelligente.

Satisfait-elle dans toutes ses parties, je n'oserais l'affirmer. Par ex. p. 75 M. Balmus dresse une liste de mots employés par Augustin, qui, dit-il, « *nous ont paru* empruntés à la langue vulgaire. » Il serait intéressant de connaître comment il les a distingués des autres. Pourquoi *adiutorium* est-il un mot « vulgaire » ? Et *curiositas* ? Et *edacitas* ? Et *luminare* ? Et *structor* ? Et *umbraticus* ? Et *concinnare* ? etc. — Par contre, on lit dans les *Confessions* au livre IX, VIII, 18 un terme dont l'origine populaire n'est pas douteuse. Augustin raconte que sa mère, quand elle était jeune fille, avait pris la fâcheuse habitude d'avaler une lampée de vin pur, chaque fois que ses parents l'envoyaient remplir les carafes au tonneau. Un jour, elle se dispute avec la servante qui l'accompagnait d'ordinaire, et celle-ci lui lance l'épithète fort désagréable de *meribibula* (petite buveuse de vin pur, « biberonne »), Or M. Balmus ne mentionne pas cet ἅπαξ parmi les termes « vulgaire », mais parmi les rares créations verbales d'Augustin... Il est pourtant manifeste qu'Augustin ne l'avait pas « créé »; il avait recueilli le sobriquet dans le récit que lui avait fait Monique elle-même de cet épisode mortifiant.

Une autre observation plus générale paraît aussi s'imposer. On s'étonne que M. Balmus, qui a diligemment énuméré les influences profanes subies par Augustin et qui se reflètent dans sa prose, n'ait pas insisté davantage sur l'action capitale, prépondérante, des traductions latines de la Bible. Il ne cite même pas dans sa copieuse bibliographie le travail de Rönsch, *Itala und Vulgata*, ni les deux brochures de Koffmane, *Geschichte des Lirchenlateins*. C'est là une fâcheuse lacune. Plus d'un trait de la syntaxe augustinienne, par exemple l'abondance des formes participiales, procède de la Bible latine. C'est ce que M. Gœlzer avait bien montré dans son *Saint Avit* p. 283 et s.

Il reste que l'ouvrage de M. Balmus aide à mieux comprendre les traits distinctifs du style de saint Augustin — la discrétion de ses initiatives en fait de créations verbales, sa fidélité à la tradition littéraire dite « asiatique », son goût pour la structure rythmique des phrases, pour les antithèses, les jeux de mots, les tours poétiques — sans oublier l'élément essentiel qui vivifie tous les autres, à savoir sa sensibilité profonde et l'exceptionnelle vivacité de son imagination.

P. de Labriolle.

DERNIERS OUVRAGES REÇUS

Felix Stähelin, *Die Schweiz in römischer Zeit*, 2te verbesserte Aufl., xvi-608 pp. in-8°. Basel, Benno Schwabe & Co.

S. William Ridgeway, *The early age of Greece*, vol. I, second impression, xvi-684 pp. in-8°; vol. II ed. by A.S.F. Gowand D.S. Robertson; xxviii-747 pp. in-8°. Cambridge, The University Press, 1931. Pr. 30 sh. chaque vol.

Leonard Whibley, *A companion to greek studies*, 4e éd. revue; xxxviii-790 pp. in-8°. Cambridge, The University Press, 1931. Pr. 25 sh.

Heinrich Büttner, *Mitteilungen aus der Papyrussammlung der Giessner, Universitätsbibliothek*; III Griech. Privatbriefe; 40 pp. in-8° et 4 pl. Giessen, A. Töpelmann, 1931.

Ezechielis Iudaei, *poetae Alexandrini fabulae quae inscribitur* ΕΞΑΓΩΓΗ *fragmenta* rec. J. Wieneke; xii-135 pp. in-8°. Münster i. W., Archendorff, 1931. Pr. 5 M. 50.

G. Cohen, *La « Comédie » latine en France au XIIe siècle*; 2 vol. in-8°, xlvi-246 pp. doubles et 29 + 280 pp. doubles. Paris, Les Belles-Lettres, 1931. Prix de chaque vol. : 30 fr.

Aristote, *Rhétorique*, t. Ier (livre I), texte établi et trad. par Méd. Dufour; 70 + 71-143 pp. doubles. Paris, Les Belles-Lettres, 1931. Pr. 20 fr.

G. Stümpel, *Name und Nationalität der Germanen* (Klio, Neue Folge, XII Beiheft); 75 pp. in-8°. Leipzig, Dieterich, 1932. Pr. br. 4 M. 50, rel. 6 M.

Iosephus Schlereth, *De Plutarchi quae feruntur parallelis minoribus*; xiii-132 pp. in-8°. Fribourg en Brisgau, Herder, 1931. Pr. 5 M.

Commentaires de Pappus et de Théon d'Alexandrie sur l'Almageste, texte établi et annoté par A. Rome (Studi e Testi, 54). Tome I, Pappus d'Alexandrie, *Commentaires sur les livres 5 et 6 de l'Almageste*, lxx-316 pp. in-8°. Roma, Bibliotheca Apostolica Vaticana, 1931.

Julius Stenzel, *Studien z. Entwicklung der platonischen Dialektik von Sokrates z. Aristoteles*; 2te erweiterte Aufl., viii-208 pp. in-8. Leipzig, Teubner, 1931. Pr. br. 10 M., rel. 12 M.

Fritz Wehrli, ΑΛΘΕ ΒΙΩΣΑΣ, *Studien z. ältesten Ethik b. d. Griechen*, 110 pp. in-8°. Leipzig, Teubner, 1931. Pr. br. 5 M.

Hans Diller, *Die Ueberlieferung d. hippokrastischen Schrift*, ΠΕΡΙ ΑΕΡΩΝ ΥΔΑΤΩΝ ΤΟΠΩΝ; vi-190 pp. in-8°. Leipzig, Dieterich'sche Verlagsbuchh,, 1932. Pr. br. 12 M., rel. 14 M.

J. J. van Manen, ΠΕΝΙΑ en ΠΛΟΥΤΟΣ in de periode na Alexander; 139 pp. in-8°. Zutphen, N. V. Nauta & Co, 1931.

Tadeusz Sinko, *Literatura grecka*, t. I, fasc. I, Litteratura archaiczna, ixe-vie s. (Polska Akademja Umiejętności) vi-412 pp. in-8°; W. Cracovie, 1931; Nakładem Polskiej Akademji Umiejętności; Sklad Główny w Księgarniach Gebethnera i Wolffa.

Exposição Vergiliana, decembro 1931, Bibliotheca nacional; Catalogo, xii-214 pp., in-8°. Lisboa, Tip. H. Torres, 1931.

Pierre Lavedan, *Dictionnaire illustré de la mythologie et des antiquités grecques et romaines*; 1037 pp. in-8°; 1015 illustrations. Paris, Hachette, 1932. Pr. 150 fr.

J. Harward, *The platonic epistles transl. with introd. and notes*; xii-244 pp. in-8°. Cambridge, University Press, 1932. Pr. 15 sh.

Hans Schaeffer, *Staatsform und Politik, Untersuchungen z. griech. Geschichte des 6 u. 5 Iahrhunderts*; viii-283 pp. in-8°. Leipzig, Dieterich'sche Verlagsbuchh., 1932. Pr. br. 11 M., rel. 13 M.

Jules Africain, *Fragments des Cestes*, éd. par J. R. Vieillefond; lviii-96 pp. in-8°. Paris, Les Belles-Lettres, 1932. Pr. 60 fr.

Albrecht von Blumenthal, *Die iguvinischen Tafeln; Text, Uebersetzung, Untersuchungen*; iv-91 pp. in-8°. Stuttgart, Kohlhammer, 1931. Pr. 9 M.

Suétone, *Vie des Douze Césars*, t. II; texte établi et trad. par Henri Ailloud, 201 pp. doubles in-8°; 202-214 pages. Paris, Les Belles-Lettres, 1932. Pr. 30 fr.

Leandro Zancan, *Sull' iscrizione di Nazareth* (Atti del Real Ist. Veneto di Sc. Lett. ed Arti, 1931-32, t. CXI, 2), pp. 51-64.

Edward Kennard Rand, *A preliminary Study of Alcuin's bible* (Harvard theological Rev., XXIV, 4, 1931), pp. 323-396.

Martin P. Nilsson, *The mycenaean origin of greek mythology*, 258 pp. in-8°; University of California Press, Berkeley 1932 (Sather Class. Lectures, vol. 8).

Hildebrecht Hommel, METOIKOI, col. 1413-1453 in-8°. Stuttgart, Metzler, 1931.

Plautus, *Trinummus*, erkl. v. Brix-Niemeyer 6e éd. revue par F. Conrad, 168 pp. in-8°. Leipzig, Teubner, 1931. Pr. br. 4 M. 80; rel. 5 M. 60.

Arthur Stein, *Römische Inschriften i. d. antiken Literatur*; 50 pp. in-8°. Prag, Taussig u. Taussig, 1931. Pr. 3 M.

Mr. P. W. De Koning, *Virgilius' Herderszangen*; 116 pp. in-8°. Amsterdam, N.V. Swets et Zeitlinger, 1932.

Arnaldo Momigliana, *L'opera dell' imperatore Claudio*; 142 pp. in-8°. Firenze, Vallecchi, 1932.

Greece and Rome, vol. I, n° 2. Oxford, Clarendon Press, 1932.

E.K. Rand, *Virgil's birthplace revisited*; 14 pp. in-8°, extr. de The classical quarterly XXVI, janvier 1932, n° 1.

A. Levi, *Le idee di Teodoro l'Ateo* (Rc. d. Reale Ist. lombardo di Sc. e. Let. LXIV, 1931, pp. 1189-1196).

E. Habel, *Mittellateinisches Glossar*; viii-431 pp. in-8°. Paderborn, F. Schöning, 1931. Pr. br. 6 M., rel. 7 M.

Harvard, Studies and notes in Philology and Literature. vol. XIII, 322 pp. in-8°. Cambridge Mass., Harvard Univ. Press, 1931. Pr. 14 sh.

Revista de Philologia e de Historia, t. I, 1931, fasc. IV. Rio de Janeiro, J. Leite, éditeur.

S. Eitrem, and Leiv Amundsen, *Papyri Osloenses*, fasc. II (publ. by d. norske Videnskaps. Ak. i. Oslo); xi-181 pp. in-4° + 1 fasc. de 11 planches. Oslo, Jacob Dybwad, 1931.

Hubert Rick, *Neue Untersuchungen zu platonischen Dialogen*; viii-391 pp. in-8°. Bonn a Rh., L. Röhrscheid, 1931. Pr. M. 20.

A.K. Griffin, *Aristotele's Psychology of conduct*; 186 pp. in-8°. Londres, Williams & Norgate, Ltd, 1931. Pr. 10 sh., 6 d.

Hegesippi, *qui dicitur Historiae libri V edd. Vincentius Ussani* (Corpus Scriptor. eccles. lat., vol. LXVI); pars I, texte critique; 423 pp. in-8°.

Vienne, Hoelder-Pichler-Tempsky. Leipzig, Akadem. Verlagsgesellsch., 1932.

Mitteilungen des Vereines klassischer Philologen in Wien, VIII Iahrg., 104 pp. in-8°. Wien, Oskar Höfels, 1931.

Mnemosyne, *Nova Series*, vol. LIV, pars III.

Vitt. de Falco, *Sulla « retorica » del filosofo Giuseppe*, extr. de Historia, oct.-déc. 1931-x.

Dr Walter G. Becker, *Platos Gesetze u. das griechische Familienrecht*; xvi-363 pp. in-8°. Munich, C.H. Beck, 1931. Pr. 16 M.

Le Gérant : C. Klincksieck.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXXII

LA VOLIÈRE DE VARRON

Les quatre planches qui illustrent le présent Mémoire sont la reproduction photographique [1] *de celles qui, exposées en 1920 au Salon des Artistes Français, y obtinrent une Mention Honorable* [2] *sous le numéro 3614, avec la légende suivante :*

La Volière de Varron : Essai de reconstitution par Charles Des Anges, architecte, d'après le texte latin établi, traduit et commenté par Georges Seure, ancien Membre de l'École française d'Athènes.

L'architecte Des Anges, mort en 1930, était un humaniste de la vieille école, sachant du latin et même du grec, ami de l'art et de l'architecture des Anciens, comme il convient à un ancien élève de Jules Girard et de Charles Chipiez. Il avait demandé que le texte varronien fût, pour son usage, révisé, traduit et surtout commenté de la manière la plus continue et la plus complète ; il en avait discuté chaque point avec un très grand souci de l'exactitude, mais avec une entière soumission aux indications, même étranges ou insuffisantes, de son auteur. Un examen minutieux, presque trop méticuleux, l'avait conduit à discuter, puis à accepter à peu près partout, les conclusions de son collaborateur archéologue[3].

A titre d'exemple démonstratif d'une méthode, il espérait beaucoup de la publication de ce travail en commun sur un problème, bien mince mais précis, d'architecture antique. Aussi s'était-il promis d'en faire à ses frais une édition digne des mérites qu'il croyait lui reconnaître. C'est vraisemblablement

1. Cf. les images publiées, dès 1920, par Charles Massin, éditeur, dans les *Salons d'Architecture*, publication aujourd'hui disparue.

2. Nous avons appris des Membres du Jury que l'œuvre avait vivement intéressé ses juges, et qu'elle aurait obtenu une troisième médaille, si la *perspective cavalière* de la planche IV n'avait contenu une faute de dessin, qui sautera aux yeux de nos lecteurs maintenant que les voilà prévenus.

3. L'architecte n'a pas rédigé par écrit les raisons de quelques très rares divergences ; mais il est assez facile de les déduire des dessins eux-mêmes : elles ont presque toujours pour motif des nécessités constructives devant lesquelles il est sans doute nécessaire de s'incliner. On signalera, plus loin, chacune de ces différences d'interprétation, par de brèves explications à la suite de la portion de commentaire à laquelle elles se rapportent.

cette ambition peut-être exagérée qui, dans une période de vie économique troublée, l'a empêché d'accomplir un projet qui lui tenait à cœur.

Nous le reprenons aujourd'hui sous une forme plus modeste, estimant qu'il y a lieu de publier des planches architecturales dont la valeur est incontestable, et aussi un texte dont l'établissement, la traduction et surtout le commentaire quasi perpétuel, représentent un effort sérieux de philologie archéologique.

C'est parce qu'elle croit, comme nous, aux possibilités fructueuses de la collaboration entre philologues, archéologues et architectes, et parce qu'il s'agit d'un cas particulier où la reconstitution monumentale repose uniquement sur les données d'un texte littéraire, à l'exclusion de tous vestiges et de toutes fouilles, que la Revue de Philologie *a bien voulu accueillir le présent travail.*

G.S.

AVANT-PROPOS

Deux éléments d'information sont nécessaires au succès de toute tentative de reconstitution architecturale d'après l'antique : l'étude des ruines et le témoignage écrit des contemporains.

Le premier de ces éléments fait défaut à qui s'occupe de la Volière fameuse que Varron était si fier d'avoir édifiée dans sa maison de campagne aux environs du Mont Cassin. Les rares fragments de substructions, que les paysans d'aujourd'hui montrent dans le voisinage de la bourgade moderne de San Germano, ne peuvent guère avoir appartenu, comme le prétend avec fierté la tradition locale, à quelque bâtiment de la « villa di M. Terenzio Varrone ». Bien que Casinum ait été, ainsi que le dit notre auteur, (lignes 1-2 du texte ci-dessous) : « une ville haute au pied de laquelle il possédait un domaine traversé par la rivière », il est vraisemblable que les vestiges actuellement connus appartiennent, non pas à cette propriété privée, mais à un quartier public de la ville basse, ou à un faubourg riverain.

Huelsen, excellent connaisseur de la campagne romaine et du Latium, signale en effet [1] que des fouilles, exécutées et publiées

1. Pauly-Wissowa, *R.E.*, III², p. 1561.

en 1876, ont découvert, dans la plaine arrosée par le Rapido, affluent du Liris, quelques ruines antiques, dont les seules reconnaissables sont : un amphithéâtre, un théâtre, un petit temple, des monuments funéraires, des parties de mur d'enceinte, et, au sommet du mont Cassin, près du monastère actuel, un sanctuaire d'Apollon [1]. Mais M. Lloyd Storr-Best, dans le livre plus récent que nous indiquerons par la suite comme la base de notre bibliographie, précise [2] que des vestiges, qui occupent plus d'un quart de mille (soit 400 m. environ) le long du Rapido, lui paraissent constituer « les misérables restes de la villa de Varron [3] ». Il ajoute que les habitants de Cassino montrent « un morceau de maçonnerie grise et croulante, en face d'une petite île dans le torrent », comme étant « lo studio di Varrone ».

Nous verrons que cette dernière ruine ne saurait guère appartenir au cabinet de travail (*Musaeum*) de Varron, qui ne comportait peut-être même aucune construction. Les autres débris riverains ne sauraient pas davantage représenter ni la Volière, qui était perpendiculaire et non parallèle au cours d'eau, ni la double promenade qui par deux quais et des ponts réunissait les deux parties du domaine : car cette promenade était établie sur les deux rives, et non pas sur une seule ; mais d'autre part elle n'y occupait qu'une longueur totale inférieure à 300 mètres. Pour ces divers motifs, il est manifestement impossible de fixer, aujourd'hui, même l'emplacement approximatif de la villa ; à plus forte raison celui de la construction particulière qui seule va occuper nos recherches.

Au XVIIIe siècle, les ruines n'étaient ni plus nombreuses ni plus probantes[4], et l'on a le droit de conjecturer qu'il en était de même au XVIe siècle, malgré le dessin, ou plutôt grâce au dessin que Pirro Ligorio prétend avoir exécuté d'après la vue directe des restes antiques. L'ensemble obtenu est si manifestement contredit par les passages les plus incontestables du texte varronien, que la preuve se trouve faite par là même d'une œuvre de pure imagination, digne d'être ajoutée à la liste nombreuse des inventions archéologiques de ce célèbre faussaire. Montfaucon avoue

1. *Notizie degli Scavi*, 1876, p. 92.
2. P. XXI de l'Introduction.
3. P. 261, note 2.
4. En 1794, Hirt (*Mémoires de l'Académie de Berlin*, 1797 ; voir ci-après) les a trouvées « trop dégradées par le temps pour que l'on puisse en reconnaître distinctement une partie ». — Encore acceptait-il les attributions locales, sans leur objecter les difficultés topographiques et métriques qui obligent à les rejeter.

« qu'on ne se fie pas beaucoup à Ligorio » ; mais il veut bien lui faire crédit sur deux points : le premier, que son « dessin est conforme à la description qu'en fait Varron » ; le second, que « de son temps il en restait peut-être davantage ». Pour son compte personnel, notre auteur reconnait que, lorsqu'il se présenta sur les lieux, on lui « montra quelques masures ; mais on n'y reconnaît presque plus rien ».

Ce témoignage infirme l'opinion téméraire soutenue par M. Gustave Loisel [1], quand il indique les causes possibles, mais chronologiquement douteuses, d'une rapide destruction des bâtisses varroniennes : « La villa de Varron, écrit-il, fut pillée en l'an 47 par l'armée de Marc Antoine, et le triumvir s'y livra lui-même à des orgies que lui reproche Cicéron (*Philippiques*, II, 40). Si Varron perdit alors toutes ses richesses, si les oiseaux de sa Volière disparurent, les bâtiments de celle-ci au moins furent respectés, car on en montrait encore les ruines à Dom Montfaucon, lorsque ce bénédictin visita le Mont Cassin près de 18 siècles plus tard [2] ».

*
* *

Reste donc, pour unique source d'information, la description même du possesseur de la Volière. Or on sait quelles difficultés offrent les descriptions les plus minutieuses et les plus techniques à celui qui essaie de les traduire au moyen de la règle et du compas. Il est douteux qu'un architecte puisse reproduire exactement la construction d'un de ses confrères, s'il n'a pour guide qu'un texte très détaillé, mais dépourvu de dessins. Le travail est encore plus impossible si les deux architectes appartiennent à des écoles ou à des temps différents ; car ils n'ont pas les mêmes procédés, ne suivent pas les mêmes règles et n'usent pas du même vocabulaire. Que sera-ce donc, si l'homme de l'art doit se débattre contre les obscurités d'une description faite par un écrivain étranger au « métier » ?

L' « amateur » fournit une documentation dangereuse, soit par manque de précision, soit par une recherche excessive de cette précision même. S'il choisit parmi les détails qu'il croit devoir donner, il risque de passer sous silence des renseignements essentiels pour le technicien ; s'il accumule les minuties, il obscurcit sa description par une lumière uniforme jetée maladroitement sur des faits d'inégale valeur ; s'il se borne à repro-

1. *Histoire des Ménageries*, I, p. 82-84. — Voir, en sens contraire, les dates et les faits cités plus loin à la note 57 (page 272).
2. *Antiquité expliquée*, III, p. 132 et suivantes (1719).

duire avec fidélité ce qu'il a sous les yeux ou dans sa mémoire, l'accoutumance aux objets familiers, ou les déformations inconscientes du souvenir imaginatif, lui suggèrent des abréviations maladroites ou des informations inexactes ; si enfin il se pique de « connaître quelque chose au bâtiment », combien il faut se défier des termes qu'il emploie hors de leur vrai sens, ou de l'apparente rigueur avec laquelle il applique des méthodes qu'il possède mal !

Or, en architecture, Varron n'est qu'un amateur. De plus, un intervalle d'une vingtaine de siècles, des changements de civilisation, une différence de langue, créent, entre lui et l'architecte qui l'interprète, une barrière d'incompréhension d'autant plus malaisée à franchir que le texte même de ses écrits nous est parvenu dans un état qui justifie tous les doutes, donne une base à toutes les contradictions, et enténèbre définitivement les vagues clartés qu'une étude approfondie pouvait se flatter d'y découvrir.

S'il est vrai qu'il en soit ainsi, ne sera-ce pas forcément une entreprise vaine que le travail entrepris ici ? Notre restitution s'ajoutera à la liste déjà nombreuse de celles qui ont tenté nos prédécesseurs [1], mais elle n'atteindra pas à la réalité. — Toutefois, est-ce bien la réalité, je ne dis pas qui est visée, mais qui est atteinte par les restitutions d'après l'antique, telles qu'on les voit en usage et en honneur parmi nos meilleurs architectes ? Les archéologues de profession ont beau jeu à leur reprocher parfois leurs hypothèses ou même leurs fantaisies.

La vérité est que le second de ces reproches est seul fondé : retrouver l'antiquité ne doit jamais être la recréer telle qu'on

---

1. Pour nous borner à ceux qui ont accompagné leurs études de plans et de relevés architecturaux, nous devons citer :

A — Robert Castell, *the Villas of the Ancients* (Londres, 1728), dans *Acta eruditorum Lipsiensium*, 1731, p. 111-115.

B — Ernesti, dans Gessner, *Scriptores rei rusticae*, II (1773).

C — Segner, *de Ornithone Varronis*, dans Schneider, *Scriptores rei rusticae* (1794), I, pars 2, p. 593 et suivantes.

D — Goiffon, peintre, dans le même ouvrage, p. 678 et suivantes.

E — Dezobry, dans *Rome au siècle d'Auguste*, IV, p. 60.

Ajoutons les auteurs déjà nommés, à savoir :

F — Ligorio.

G — Montfaucon.

H — Loisel, qui a reproduit une planche de chacun des deux précédents.

I — Hirt, dont le travail est très minutieux et très abondamment illustré.

J — Lloyd Storr-Best (M.A. Lond.), *Varro on farming : M. Terentii Varronis Rerum rusticarum libri* III, translated with Introduction, Commentary, and Excursus (avec un plan de la Volière). Londres, G. Bell and Sons, 1912.

l'imagine ou telle qu'on la désirerait, et le travail entrepris ne sera recevable que s'il recherche, non le plaisir des yeux ou le mérite de la difficulté vaincue, mais une approximation aussi parfaite que possible de la vérité probable.

Sous cette réserve nécessaire, l'œuvre reconstructive des architectes ne mérite ni le dédain ni la défiance [1]. Comme toutes les autres études relatives au passé, la restauration architecturale a pour idéal de ressusciter le réel, mais doit se contenter, pour but pratique et suffisant, d'atteindre le vraisemblable. Dans tous les cas, la méthode est la même : elle consiste à recueillir les documents, à les classer, à les clarifier, à les mettre en œuvre enfin, de telle manière que le résultat concorde avec la totalité des renseignements fournis et dûment contrôlés. Mais, comme il est impossible que, même dans les cas les plus favorables, la somme des faits inclus dans les documents matériels ou écrits soit rigoureusement équivalente au total des détails nécessaires pour achever la restitution intégrale, force sera toujours de combler les lacunes par un recours à l'hypothèse, c'est-à-dire à l'imagination « maîtresse d'erreur ».

Il est incontestable que dans toute science du passé cette intervention nécessaire de l'hypothèse est une occasion dangereuse de se tromper. Un livre d'histoire ou de critique littéraire, un dessin d'architecte ont tous le même point faible : c'est la partie où les documents se taisent, se contredisent ou s'obscurcissent, et où l'auteur se voit dans la nécessité de substituer ses idées personnelles à des notions indispensables, mais inexistantes. On a dit des systèmes philosophiques qu'ils sont excellents dans la partie où ils réfutent leurs prédécesseurs et leurs adversaires, mauvais dans la partie où ils s'efforcent à leur tour d'atteindre la vérité. La même critique doit s'appliquer à toutes les œuvres archéologiques : elles peuvent approcher de la perfection dans la partie où elles utilisent, pour se justifier ou pour contredire autrui, la documentation fournie par une science exacte et rigoureuse ; elles resteront toujours faibles dans la partie où elles corrigent ou inventent des renseignements douteux ou disparus.

---

1. « L'archéologue a le devoir strict d'arrêter ses affirmations dès que la connaissance lui manque ; l'architecte a licence de suppléer aux incertitudes par l'imagination, à la réalité ignorée par la fantaisie raisonnée, mais créatrice. Beaucoup de critiques s'évanouiraient, si on voulait bien tomber d'accord sur le principe suivant : l'archéologue tend à expliquer définitivement les choses comme elles ont été ; l'architecte essaie de les interpréter provisoirement comme elles pourraient avoir existé » (*Monuments Antiques* relevés et restaurés par les Architectes pensionnaires de l'Académie de France à Rome — Publication de l'Institut de France ; *Notices* par Georges Seure, vol. I, préface, p. 2-3).

A ce défaut inévitable il n'y a point de remèdes, mais seulement des palliatifs. La crainte salutaire des corrections et des hypothèses ; la soumission absolue à tout renseignement utilisable, même s'il déplaît à notre goût ou gêne notre travail ; une application constante à toujours éviter les tentations de nos préférences modernes ou les tendances créatrices de notre talent personnel ; — tels sont les moyens les plus sûrs pour éviter, du mieux possible, un piège inhérent à la nature des choses, et dans lequel il est presque impossible de ne pas tomber.

Ajoutons à cela la connaissance impeccable des données actuelles de la science, et une parfaite modestie qui refuse de corriger l'antiquité au nom d'une prétendue infaillibilité contemporaine. Nous aurons ainsi les éléments essentiels grâce auxquels un travail, du genre de celui que nous entreprenons, pourra restreindre les chances d'erreur et acquérir les mérites d'une entière bonne foi, d'une exactitude scrupuleuse, d'une conscience entièrement soumise aux règles scientifiques qui maintiennent l'esprit sur le chemin de la vérité : but exclusivement recherché, mais vraisemblement jamais atteint.

C'est par ces voies que nous espérons nous être rapprochés de la vérité, et avoir évité l'erreur commune à la plupart de nos devanciers, dont les uns étaient plus architectes qu'archéologues, les autres plus archéologues qu'architectes, dont certains même n'étaient ni l'un ni l'autre.

Peut-être aussi avons-nous réussi à mettre à profit les rigoureuses méthodes de la science moderne qui, en philologie comme en archéologie ou même en architecture, n'admet plus les *à peu près* dont se contentaient des époques plus éprises de beauté que de probité, plus soumises à la tyrannie des règles qu'à l'évidence des faits, plus capables enfin d'inventer sans preuves que de se résoudre à avouer leur ignorance.

*
* *

De ce que nous avons cru devoir commencer par exposer les principes généraux auxquels nous entendons soumettre les détails de nos recherches, on conclurait à tort que nous sommes tombés dans un travers fréquent parmi les auteurs qui ont longtemps médité leur sujet : une longue concentration de leurs efforts sur une matière unique en exagère à leurs yeux la valeur et la portée ; ils en parlent en haussant le ton ; ils sont enclins à lui attribuer, par de subtils détours, une importance de premier rang.

Nous apercevons au contraire fort clairement (et nous allons

en exposer les motifs), le peu d'ampleur, l'intérêt restreint, et, pour tout dire, la médiocrité de notre sujet. Nous avons pourtant rêvé, en toute modestie, que le présent travail fournirait, à la théorie générale qui nous paraît juste et indispensable, un exemple, au sens le plus restreint du mot : c'est-à-dire non pas un modèle, mais une application, une illustration de la *règle*. Cette règle, nous ne prétendons pas l'avoir découverte ; mais nous croyons avoir constaté qu'elle a été et qu'elle est encore très insuffisamment appliquée. Notre sujet, un peu mince peut-être, mais nettement délimité, permet de la soumettre à une épreuve facile, nette et concluante.

Les difficultés auxquelles nous sommes exposés autorisent peut-être et justifient pareille ambition. Car l'édifice auquel nous avons affaire est unique, aux deux sens du mot : d'une part il constitue un tout qui se suffit à lui-même, et ne se rattache à aucun monument plus vaste, à aucun autre groupe de bâtiments ; d'autre part, s'il occupe seul le terrain qui lui est destiné, il est seul aussi dans la classe de constructions à laquelle on pourrait théoriquement le rattacher. Ce n'est qu'une simple volière ; mais nous n'en connaissons pas d'autre exemple. Nous ne sommes donc aidés pour la reconstituer ni par les nécessités d'un ensemble, ni par les renseignements que fournirait un terme de comparaison, ni par quelques vestiges qui, si ruinés qu'ils fussent, procureraient toujours d'utiles et décisives indications.

La source unique de notre documentation est un texte, sujet à caution dans sa lettre et dans son esprit. Dans sa lettre, parce que les très médiocres manuscrits qui nous sont parvenus contiennent des erreurs ou des incertitudes manifestes, mais impossibles à corriger sûrement, puisque l'archétype est perdu [1]. Dans son esprit, parce que l'auteur de la description est à la fois le

---

1. Les deux manuscrits qui restent de Varron sont :

A — *Mediceus* (XIVe s.) = *Semivetus*, ou *Gallicanus* (de Vittorio).

B — *Parisinus* (XIIIe s.), transcription fidèle d'une bonne copie du *Marcianus*.

Ce *Marcianus* (IXe — Xe s., en minuscule carolingienne ?) est perdu. Il a été appelé *liber antiquissimus et fidelissimus* par Petro Vittorio, qui s'en est servi pour son commentaire (*Explicationes suarum in Catonem, Varronem, Columellam, castigationum*, 1542) à l'édition qu'il donna en 1541. Ange Politien en avait déjà fait usage dans son édition de 1482, et avait signalé ses variantes à l'égard de l'édition *princeps* (Venetiis, apud Nicolaum Jensonem, 1472).

Cf. Storr-Best, *Excursus* II, et *Introduction*, p. XIX.

La meilleure édition moderne est celle de Keil (*minor*, 1889 ; *major*, 1884, avec un *Index verborum* de Krumbiegel, excellent, mais qui ne fait pas oublier celui de Godefroy, *Auctores latinae linguae*, Genève, 1595). On a suivi ici la réédition par G. Goetz de l'*editio minor* (1912) dans son nouveau texte corrigé de 1929.

mieux qualifié et le plus prévenu des guides auxquels nous pourrions nous fier : la Volière orne l'une de ses propriétés ; mais c'est très probablement lui qui en a eu l'idée et qui a créé, sinon imposé, les détails parfois peu heureux de l'exécution.

La minutie du possesseur bien informé se trouve donc obscurcie par l'amour-propre et l'orgueil de l'inventeur ; la description, comme l'œuvre elle-même, risque fort de porter les marques d'une insuffisante compétence.

Voici un édifice dont il ne subsiste plus de traces matérielles et dont la conception, à tout le moins, n'est sans doute pas l'œuvre d'un architecte de profession. La reconstitution architecturale à laquelle nous pouvons logiquement aboutir devra, par conséquent, avoir ce singulier caractère de s'inspirer le moins possible des règles strictes de l'art officiel et classique. Lorsque, en dehors de la description et des mesures précises que nous possédons, nous aurons à rechercher quelque information complémentaire, ce n'est ni aux monuments célèbres ni aux manuels techniques que nous pourrons la demander. A la création parfois discutable d'un particulier fantaisiste, qui a voulu exécuter plutôt une nouveauté curieuse qu'une œuvre conforme « aux règles de l'art », il serait maladroit d'appliquer les canons de la tradition gréco-romaine.

Les analogies sont à chercher dans la pratique courante du siècle et du pays, beaucoup plus que dans l'œuvre savante des théoriciens passés ou présents. Vitruve notamment, qui a essayé, sans trop de bonheur et avec beaucoup d'obscurités, de codifier des règles plus ou moins logiquement déduites de la pratique des architectes grecs, ne nous fournira pour un semblable bâtiment aucune notion utilisable : nous devrons même nous garder de lui en demander. Ce sera du reste, probablement, tout bénéfice pour nous, car nous n'avons nul besoin d'ajouter les difficultés de son texte aux difficultés du nôtre.

Ce n'est pas à la légère que nous taxons la description varronienne d'incompétence et de prétention, et l'exécution de sa Volière de banalité et de médiocrité. A qui lit son texte avec attention, la sévérité de ce jugement s'impose. La satisfaction de soi-même, qui éclate au travers des lignes, n'est pas imputable seulement à l'orgueil du propriétaire qui possède une rareté dont il se félicite d'avoir été l'intelligent inventeur. Il s'y mêle vraisemblablement un peu de cet esprit sénile qui déforme avec complaisance l'objet de ses souvenirs, et auquel les meilleurs interprètes du *De Re Rustica* n'ont pas manqué d'attribuer, avec juste

raison, la plus grande partie des défaillances de fond et de forme que l'on remarque dans le livre.

C'est un vieillard de plus de 80 ans qui parle : il vante, dans cet endroit particulier, les trouvailles ingénieuses de son industrieuse activité ; mais, dans bien d'autres endroits, il exalte les idées et les méthodes, voire même les préjugés et les erreurs, d'un siècle auquel toutes ses tendresses sont réservées, parce que c'est le sien et qu'il est révolu. Œuvre de sa jeunesse ou de son âge mûr, la Volière qu'il a imaginée possède toute son admiration, à la fois parce qu'elle est sienne, et parce qu'il est persuadé qu'on n'a jamais fait mieux, qu'on ne fera jamais mieux dans la voie qu'il a tracée.

Au cours de la conversation qu'il a imaginée sur les choses de l'agriculture et de la vie à la campagne, lorsqu'il est arrivé au chapitre des oiseaux domestiques, il feint qu'on l'interroge sur ces réserves d'oiseaux dont il pense avoir fourni un modèle singulier et définitif, et c'est avec une visible complaisance qu'il entreprend une description dont il est fier d'avance. C'est pourquoi son exposition débute par une formule démonstrative : *Cum habeam...*

Dès le début, nous notons divers détails, dont les uns ont une valeur simplement ostentatoire (les quais de pierre et les ponts qui ornent le large torrent par lequel la propriété est traversée) ; dont les autres sont pour nous un document et un avertissement.

La largeur du terrain que Varron possède sur l'une et l'autre rive est de 950 pieds, soit environ 280 mètres. Quels que puissent être les élargissements du domaine en deçà ou au delà de la rivière, et à moins de lui supposer une forme bizarre et un étranglement vers sa partie médiane, il est clair que minime est l'importance d'un enclos dont l'une des dimensions n'atteint peut-être nulle part le tiers d'un kilomètre : surtout en Italie, pays des vastes propriétés.

Cette remarque explique et justifie à l'avance l'exiguïté relative du terrain réservé à la Volière (22 m. $\times$ 15 m. environ). Elle ramène à ses justes limites, sans doute fort restreintes, la forêt artificielle (*silva*, mot qui peut signifier facilement un simple bosquet) par quoi est entourée la cage centrale. Sur la profondeur de cette forêt, qui par oubli ou par prudence n'est pas indiquée, mais dont l'opacité et l'ombre sont vantées en termes probablement exagérés (les arbres immenses ne laissent filtrer la lumière qu'à la partie inférieure de leurs fûts), nous serons sages de faire toutes réserves, et de ne pas nous croire obligés par les expres-

sions latines de lui attribuer de grandes dimensions, ni de la prolonger en tous sens autour de l'édifice.

Quant aux bâtiments qui composent la Volière proprement dite, nous sommes frappés de leur manque d'adaptation aux besoins qui les ont fait édifier. Ce sont des portiques latéraux aboutissant à une sorte de temple rond surélevé et placé à une extrémité. Au point de vue architectural, cette ordonnance s'explique et s'enchevêtre assez mal : deux droites parallèles situées dans un même plan horizontal ne sont pas tangentes à un cercle tracé sur un autre plan. Mais il faut en outre qu'elles ne puissent pas paraître tangentes, même à qui les regarde en projection. Or ici droites et cercle ne sont pas nettement séparés.

Voilà une première preuve qu'un homme de l'art n'a pas été, nous ne voulons pas dire l'exécuteur, mais l'inventeur du plan primitif.

En voici une seconde. Le portique et la tholos, qui sont, nous le répétons, deux des éléments constitutifs de cet ensemble, sont empruntés, sans grands frais d'imagination et sans grand souci d'adapter le contenant au contenu, aux habitudes courantes de la construction contemporaine. Le portique, c'est-à-dire un rang de colonnes en avant d'un mur de fond, est inspiré, probablement copié, de ceux qui sont en usage dans la cour et spécialement autour du jardin intérieur des maisons romaines. C'est un arrangement si ordinaire que Varron juge inutile d'en indiquer les dimensions en profondeur. Les proportions, comme les matériaux, sont analogues à ce que chacun de ses auditeurs peut voir autour de lui, et même sans doute possède chez soi.

Un entrepreneur local suffit à construire fort convenablement de pareils bâtiments, et il ne faut leur supposer ni des matériaux de choix, ni une taille qui sorte de l'ordinaire : un sol dallé, un soubassement surélevé de quelques marches, des colonnes de pierraille bien cimentée, recouvertes de stucage et de peinture, un mur de moëllons de la hauteur courante pour les clôtures séparatives entre maisons ou entre propriétés : voilà ce que nous montrent beaucoup de ruines de villas romaines, et voilà ce qu'il faut supposer tout simplement à Casinum chez Varron. La construction est d'autant plus modeste et ordinaire qu'elle est située au voisinage des champs qui appartiennent au domaine : sur le territoire de la ferme, dirions-nous aujourd'hui, et non pas dans le parc qui renferme l'habitation des maîtres. L'auteur indique expressément ce détail.

Ces remarques suffisent pour écarter dès l'abord la tentation du grandiose, que pourraient faire naître dans l'esprit des lecteurs

modernes les mots, trop pompeux à notre gré, de colonnade, de stylobate et d'architrave. L'indication même que Varron donne à deux reprises sur la maçonnerie des murs, qu'il qualifie d'élevée (*maceriae altae*), doit vraisemblablement s'entendre par rapport aux murs intérieurs pouvant exister dans la propriété, et qui ne se trouveraient pas être en même temps des murs de clôture comme ceux des portiques. Les premiers, qui ne sont que des séparations, sont souvent bas et n'atteignent pas toujours la taille humaine ; les seconds, qui sont des limites et des obstacles, dépassent du double ou du triple cette taille, et par comparaison peuvent être dits élevés. Mais, si on leur attribue trois ou quatre mètres de hauteur, on satisfait pleinement à leur utilité, sans accorder à leur épithète une valeur majestueuse qui ne leur convient sans doute pas.

La tholos centrale est, elle aussi, une copie d'un autre genre. Varron nous indique le monument qu'elle reproduit fidèlement, en se bornant à remplacer le mur intérieur par des piliers de bois, c'est-à-dire à substituer, pour l'usage de cage auquel on la destine, une clôture ajourée à une clôture continue. C'est l'*Aedes Catuli* à Rome. Cette construction est si connue des contemporains, que Varron juge oiseux d'en répéter la hauteur ou la largeur, ces deux dimensions ayant vraisemblablement été reproduites sans changement. La largeur pourtant pourrait se déduire des mesures générales qui sont fournies au début du morceau : mais le chiffre total est certainement erroné sur les manuscrits, ainsi que le démontre l'addition de celles des mesures partielles que nous connaissons. Malheureusement certaines autres de ces mesures partielles nous restent inconnues, et c'est l'un des motifs pour lesquels nous devons regretter de ne posséder aucune idée de l'*Aedes Catuli*, prototype de cette construction.

La manie de copier s'avère encore par d'autres détails du texte. Ainsi, la rose des vents qui orne la coupole de la tholos reproduit les figures, sinon le mécanisme, de celle construite à Athènes par Andronikos de Kyrrha, dont les copistes maladroits n'ont conservé ici que l'ethnique. Ainsi encore, si l'on admet une conjecture sur laquelle nous aurons à revenir, la *pergola* qui accompagne et encadre les entrées de la volière : c'est un ornement des plus usuels dans les maisons et les jardins des Romains, et sa fréquence même nous serait un argument pour en accepter l'existence au voisinage des portiques, empruntés eux aussi au plan le plus ordinaire des habitations.

Si les facultés inventives de Varron se sont peu manifestées dans le choix des parties de l'édifice, elles ont en revanche peut-

être dépassé les bornes pour la minutie des détails. Sans y insister, on ne saurait manquer de remarquer ce qu'il y a, à notre gré, de maladroit et même d'un peu ridicule dans l'enchevêtrement des complications naïves et recherchées qui font de cette Volière à la fois une cage, une promenade, un miroir d'eau, un vivier, un étang giboyeux, une salle à manger, une forêt et un observatoire !

En résumé : dans le choix des éléments constitutifs de la Volière, rien de personnel ni de nouveau ; dans leur arrangement, rien d'artistique ni même d'heureusement combiné. Telle est notre première impression. Un architecte aura du mal à se satisfaire par la reconstitution d'un ensemble qui sent si peu l'homme de l'art, qui est si piètrement architectural.

Charles Des Anges et Georges Seure.

TEXTE[1]

Rerum Rusticarum liber III, 5, 9 à 17.
(Keil-Goetz, p. 124-126).

§ I.

Cum habeam (1) sub oppido Casino (2) flumen (3), quod per villam fluat liquidum et altum, marginibus lapideis (4), latum p(edes) LVII, et e villa (5) in villam pontibus (6) transeatur, longum p(edes) DCCCCL (7), derectum (8) ab insula quae est in imo (9) fluvio ubi confluit altera amnis, ad summum flumen, ubi est Musaeum (10); circum (11) hujus ripas ambulatio sub dio (12), p(edes) lata X.

CHOIX DE VARIANTES ET DE CORRECTIONS

Ligne 3 : *e villa in villam* [*vicini* ou *vicinam*] (Schneider). — 4 : *pedes CCCCL* (mss. et Bessaldi) ; *in insulam* (Des Ursins) ; *ab insula ad Musaeum* (Bessaldi) ; *a Musaeo in insula* [*ad Musaeum*] (Goetz) ; *ab insula ubi est Musaeum* (Schneider). — 5 : *a Vinio fluvio* (mss.), *ab imo fluvio* (corrigé par Scaliger) ; *ad summum flumen, ubi est circum hujus ripas ambulatio* (Schneider). — 6 : *ubi est Musaeum*? (interrogation marginale répondant à un texte analogue à celui de Bessaldi ; puis passée dans le texte : Storr-Best dubitativement).

§ II.

Ab hac (13) est in agrum versus (14) ornithonis locus (15), ex duabus partibus, dextra et sinistra (16), maceriis altis (17) conclusus. Inter (18) quas locus qui est ornithonis, deformatus ad tabulae litterariae speciem cum capitulo (19). Forma, qua est quadrata, patet in latitudinem p(edes) XLVIII (20), in longitudinem p(edes) LXXII ; qua ad capitulum rotunda (21) est, p(edes) XXVII (22).

Ligne 8 : *ab hac* [*ambulatio*] (Goetz). — 10 : *locus qui est ornithonis* [*patet in latitudinem pedes XLVIII*] (transposé par Scaliger). — 11 : *forma, quae est quadrata* (Bessaldi) ; *forma, qua est quadratus* (Schneider) ; *forma, qua est quadrata, patet in longitudinem pedes* LXXII (supprimé par Scaliger). — 13 : *rutundum* (Goetz).

1. Les numéros entre parenthèses renvoient au Commentaire détaillé qui est donné plus loin. La ponctuation est mon œuvre, étant un début d'interprétation. Les variantes des mss. non signalées ici seront fournies au cours du Commentaire ; les corrections d'éditeurs sont toutes indiquées.

TRADUCTION

§ I.

SITE DE LA VILLA

Eh bien ! voici : je possède, au pied de la forteresse de Cassin, un cours d'eau qui coule au travers de ma propriété. Limpide et profond, il a des quais de pierre ; sa largeur est de 57 pieds. Pour se rendre d'une partie de la propriété dans l'autre, on le traverse sur des ponts. Sa longueur est de 950 pieds ; il est endigué depuis une île située à l'extrémité d'aval de son cours, au confluent d'une seconde rivière, jusqu'à l'extrémité d'amont, où se trouve un lieu consacré aux Muses. Ses rives sont entourées d'une promenade à découvert, large de 10 pieds.

§ II.

SITE DE LA VOLIÈRE

En s'éloignant de cette promenade dans la direction des champs, se trouve l'emplacement de la volière, qui, sur deux côtés, à droite et à gauche, est clos par de hautes murailles. Dans l'intervalle est le site de la volière proprement dite, dont la forme est celle d'une tablette à écrire munie de sa poignée. Sa dimension, dans la partie rectangulaire, est de 48 pieds en largeur, de 72 pieds en longueur ; dans la partie ronde correspondant à la poignée, elle mesure 27 pieds.

§ III.

Ad haec (23), ita ut in margine quasi infimo (24) tabulae d(i)sc(e)rpta (25) sit ambulatio ab ornithone (26), pl(an)ula (27), in qua media sunt cav(i)ae, qua introïtur (29) in aream, est.

Ligne 16 : *descripta* (mss.) ; plumula (mss.) = *p. l. VII via* (Scaliger), *p. VIII lat.* (Turnèbe), *p. DCCCC via* (Gessner), *proxima* [*ambulatio*] (Scaliger), *plurimae caviae* (Storr-Best). — 17 : *caveae* (supprimé par Segner, transposé par Schneider à la ligne 23) ; *introïtus*, *iter* (mss., ou *itur*) = *qua iter in aream est*, *in qua media sunt caveae* (transposé par Scaliger) ; *ambulatio ab ornithone disjuncta*, *in qua media introïtus in aream est* (Schneider) ; *qua introïtus* [*itur*] (Goetz).

§ IV.

In limine (30), in lateribus dextra et sinistra, porticus sunt, primoribus (31) columnis lapideis (32), pro mediis (33) arbusculis humilibus ordinatae, cum (34) a summa macerie (35) ad epistylium tecta porticus sit rete cannabina, et ab epistylio ad stylobaten (36). Hae sunt avibus omne genus oppletae (37), quibus cibus ministratur per retem (38), et aqua rivulo tenui (39) affluit.

Ligne 19 : *in limine* supprimé par Storr-Best. — 20 : *intermediis* (Vulgate). —22 : *epistylon*, *epistylo* (Goetz). — 23 : *ab epistylio ad stylobaten hae sunt avibus*, etc. (Scaliger) ; *ad stylobaten ubi sunt caveae* (transposé ici par Schneider). — 24 : *administratur* (Bessaldi, Schneider).

§ V.

Secundum stylobatis interiorem partem (40), dextra et sinistra, ad summam aream quadratam (41), e medio diversae (42) duae, non latae (43) [sed] (44) oblongae (45), sunt piscinae ad porticus versus (46).

Ligne 27 : *quadratam e medio. Diversae duae*, etc. (Bessaldi) ; *quadrato jam e medio* (Brusch). — 28 : *late* (Scaliger) ; *porticulas* (Bessaldi) ; *sed* ajouté par moi d'après Keil, corrigé par Goetz.

§ VI.

Inter eas piscinas tantummodo (47) accessus semita (48) in tholum, qui est ultra (49) : rotundus (50), columnatus, ut est (51) in aede Catuli (52), si pro parietibus (53) feceris (54) columnas.

§ III.

PARTIE PRÉ-LIMINAIRE

A cet ensemble s'ajoute (pour établir, sur ce qu'on pourrait appeler le rebord inférieur de la tablette, une séparation entre la promenade et la volière) une petite esplanade, au milieu de laquelle sont des barrières mobiles : c'est par là qu'on accède au terrain (de la volière).

§ IV.

PORTIQUES

A partir du seuil, sur les faces latérales à droite et à gauche, des portiques existent, avec, en façade, des colonnes de pierre, et des arbustes nains au milieu de l'ordonnance. D'autre part, du sommet du mur en maçonnerie jusqu'à l'épistyle, le portique est couvert d'un réseau de chanvre : aussi, de l'épistyle jusqu'au stylobate. Ces portiques sont remplis d'oiseaux de toutes espèces, auxquels la nourriture est servie à travers le réseau : quant à l'eau, c'est par un mince ruisselet qu'elle coule à leur portée.

§ V.

VIVIERS

Le long de la face intérieure du stylobate, à droite et à gauche, jusqu'au sommet de l'aire rectangulaire, il existe, partant du milieu et opposés l'un à l'autre, deux viviers : ils sont peu larges, de forme allongée, parallèles aux portiques.

§ VI.

ROTONDE : EXTÉRIEUR

Ce n'est qu'entre ces viviers qu'on a accès, par un sentier, à la tholos située au delà : une rotonde avec des colonnades ; disposition semblable à celle du monument de Catulus, à supposer qu'au lieu de parois on ait mis des colonnes.

§ VII.

Extra eas columnas (55) est silva (56), manu sata (57), grandibus (58) arboribus tecta (59), ut infima perluceat : tota saepta (60) maceriis altis (61).

Intra (62) tholi columnas exteriores, lapideas, (63) et totidem interiores, ex abiete, tenues (64), locus est p(edes) V latus.

Ligne 33 : *ut infima perluceat tota : saepta*, etc. (Schneider).

§ VIII.

Inter (65) columnas exteriores, pro pariete (66), reticuli e nervis (67) sunt, ut perspici in silva possit, et quae ibi sunt (68), neque aves ea (69) transire. Intra (70) interiores columnas, pro pariete (71), rete aviarium (72) est objectum. Inter (73) has et exteriores gradatim substructum (74) ut « theatridion » (75) avium. Mutuli crebri (76) in omnibus columnis impositi, sedilia avium. Intra (77) retem aves sunt omne genus (78), maxime cantrices, ut lusciniolae ac merulae, quibus aqua ministratur per canaliculum, cibus objicitur sub retem (79).

Ligne 38 : *prospici in silvam* (Goetz) ; *sunt* [*videri*] (Goetz). — 39 : *ea* supprimé par Scaliger. — 41 : <*et*> (Goetz). — 45 : *canaliculam* (Scaliger, Schneider).

§ IX.

Subter (80) columnarum stylobaten est lapis (81), a falere (82) pedem et dodrantem alta ; ipsum falere ad (83) duo pedes altum a stagno, latum ad quinque, ut in[ter] (84) culcitas (85) et columellas (86) convivae (87) pedibus circumire possint. Infimum intra (88) falere est stagnum cum margine pedali, et insula in medio parva. Circum (89) falere et navalia (90) sunt, excavata, anatium stabula.

Ligne 46 : *subtus* (Bessaldi). — 47 : *falere ad duo pedes altum, a stagno latum*, etc. (Scaliger). — 48 : *in*[*ter*] corrigé par moi ; *in culcitris* (Bessaldi). — 49 : *infimo* (Goetz). — 50 : *insula in medio parva circum falere. Et navalia sunt* (Bessaldi).

§ VII.

ROTONDE : BOSQUET ET COLONNADE

A l'extérieur de ces colonnes, il y a un bosquet, planté de main d'homme ; c'est un couvert de grands arbres dont les parties basses laissent filtrer le jour ; le tout entouré de murs élevés.

L'espace interne entre les colonnes extérieures de la rotonde, qui sont en pierre, et les colonnes intérieures, qui sont en nombre égal, mais faites de sapin et toutes fluettes, mesure 5 pieds de largeur.

§ VIII.

ROTONDE : LES CAGES

Au milieu de l'entrecolonnement extérieur, en guise de paroi, il y a des réseaux serrés, en cordes à boyaux, qui laissent une perpective sur le bosquet et son contenu, sans que les oiseaux puissent le traverser. En arrière de la colonnade intérieure, en guise de paroi, un filet d'oiseleur est tendu. Dans l'intervalle entre cette colonnade-ci et celle de l'extérieur, des gradins superposés forment une sorte de petit théâtre pour oiseaux. Des consoles nombreuses, fixées sur toutes les colonnes, servent de perchoirs aux oiseaux. A l'intérieur du filet sont des oiseaux de toutes espèces, surtout des chanteurs, tels que rossignols et merles. On leur fournit de l'eau au moyen d'un petit canal ; on leur jette la nourriture par dessous le filet.

§ IX.

ROTONDE : LA SALLE A MANGER

Au-dessous du stylobate des colonnes, il y a une assise de marbre qui s'élève à un pied et neuf pouces au-dessus d'une plateforme elle-même élevée à deux pieds au-dessus d'un bassin : sa largeur, qui est de cinq pieds, permet qu'entre coussins et colonnettes les convives puissent circuler. Tout au bas de cette banquette, à l'intérieur, est un bassin, avec une margelle d'un pied, et une île en son milieu, toute petite. Dans le pourtour de la banquette il y a aussi comme des abris de bateaux : ce sont des trous où logent des canards.

§ X.

In insula est columella, in qua intus axis, qui pro mensa (91) sustinet rotam radiatam, ita ut ad extremum, ubi orbile (92) solet esse acutum, tabula cavata sit, ut tympanum, in latitudinem p(edes) II et semipedem, in altitudinem palmum. Haec ab uno puero, qui ministrat (93), ita vertitur, ut omnia una (94) ponantur et ad bibendum et ad edendum, et admoveantur ad omnes convivas.

Ligne 54 : *ubi orbile solet esse....* 1. *arcuatum* (Gessner) ; 2. *arcus cum tabula* (Scheffer) ; 3. *acetabula cavata sit* (Scaliger). — 55 : *esse, a[r]cuata tabula* (Goetz) ; *tabula una cavata sit* (Bessaldi). — 56 : *duo pedes* (Bessaldi).

§ XI.

Ex suggestu (95) faleris, ubi solent esse « peripetasmata » (96), prodeunt anates in stagnum, ac nant. E quo rivus (97) pervenit in duas, quas dixi, piscinas, ac pisciculi ultro ac citro commeant (98) ; cum (99) et aqua calida et frigida ex orbi ligneo mensaque (100), quam dixi in primis radiis (101) esse, epi(s)to-(m)iis (102) versis, ad unumquemque factum sit ut fluat convivam.

Ligne 59 : *suggesto* (Goetz) ; *pipetasmata* (Bessaldi). — 60 : *prodeunt aves* (Bessaldi). — 62 : *commetant* (Goetz). — 63 : *in privis radiis* (Scaliger). — 64 : *epitoniis* (Turnèbe et Goetz ; lecture modifiée par moi) ; *sic adfluat ad convivam* (Scaliger) ; *in convivam* (Schneider).

§ XII.

Intrinsecus sub tholo (103) stella (104), Lucifer interdiu, noctu Hesperus, ita circumeunt ad infimum hemisphaerium, ac moventur, ut indicent quot sint horae.

In eodem hemisphaerio medio, circum cardinem (105), est orbis ventorum VIII, ut Athenis in horologio (106) quod fecit Cyrrhestes (107) : ibique eminens radius a cardine ad orbem ita movetur, ut eum tangat ventum (108) qui flet : ut intus scire possis.

Ligne 70 : *Cyprestes* (Scaliger).

§ X.

ROTONDE : LA TABLE

Dans l'île existe une colonnette, avec un axe intérieur qui, en guise de table, supporte une roue à rayons, disposée de telle sorte qu'à sa périphérie, là où le cercle tournant est d'ordinaire aminci, il y a une tablette creuse, tel un tambourin : elle mesure en largeur deux pieds et demi, en hauteur un palme. Ce système, un esclave unique, chargé du service, le fait mouvoir de manière que tous les mets et toutes les boissons, servis simultanément, puissent être tournés vers tous les convives.

§ XI.

ROTONDE : LA SALLE

De la face verticale de la banquette, là où l'habitude est de laisser pendre des tapisseries, sortent les canards pour aller dans le bassin et y nager. De ce bassin un ruisseau aboutit aux deux viviers déjà mentionnés, et les petits poissons remontent et descendent le courant. D'autre part, de l'eau chaude et de l'eau froide sont placées sur le cercle de bois formant table, que j'ai dit être fixé à l'extrémité des rayons, et l'arrangement est tel qu'en tournant des robinets l'eau coule à la portée de chaque convive.

§ XII.

ROTONDE : LA COUPOLE

Intérieurement, sous la coupole, une étoile (Lucifer pendant le jour, pendant la nuit Hespérus) décrit un cercle à la base de la demi-sphère, et se meut de façon à indiquer les heures. Au sommet de cette demi-sphère, autour d'un axe vertical, il y a un cercle des 8 vents, analogue à celui qui existe à Athènes sur l'horloge construite par le Cyrrhestien : là, une aiguille fait saillie et se meut depuis l'axe jusqu'au cercle, de manière à toucher le vent qui souffle : ce qui permet, depuis l'intérieur, d'être renseigné.

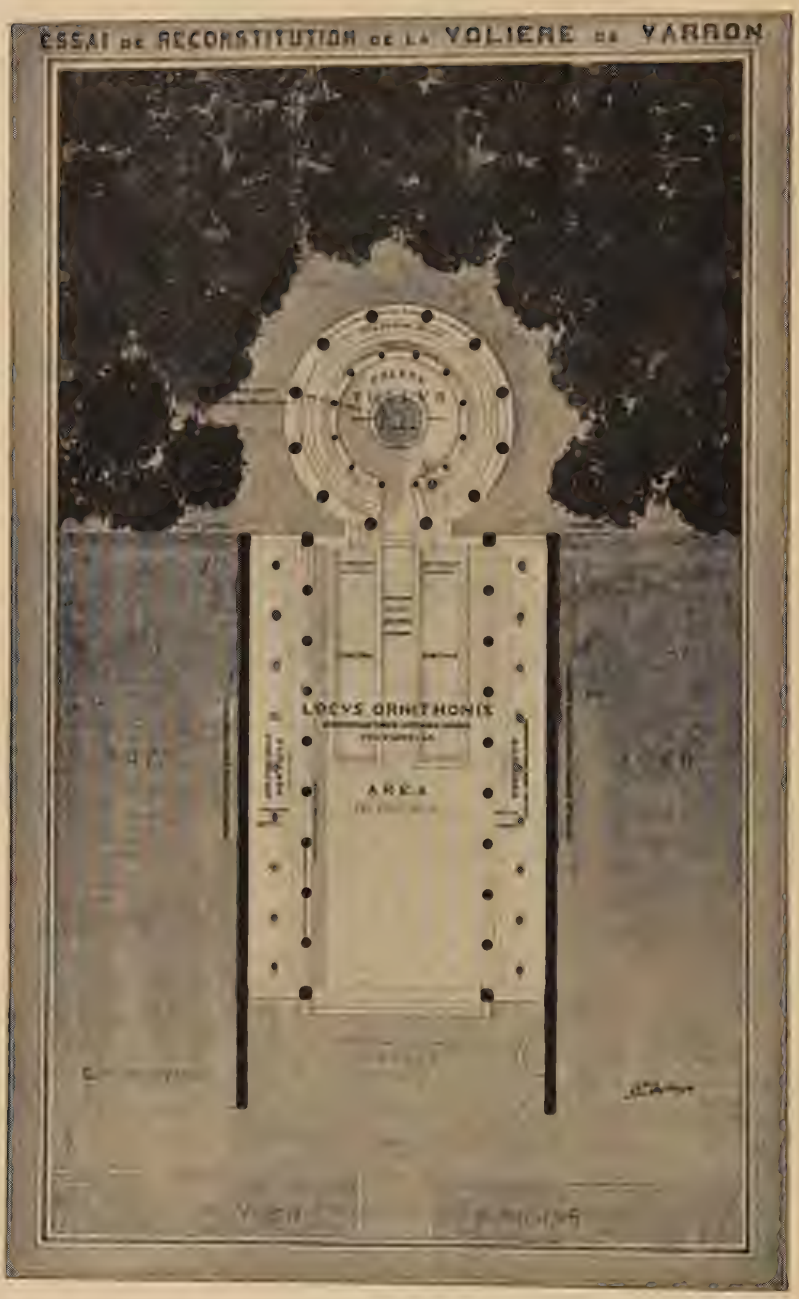

PLAN.

Les inscriptions justificatives sont toutes des citations tirées du texte latin.

Comme certaines sont malaisément lisibles sur la photographie très réduite, nous en fournissons ci-contre une transcription localisée qui permettra de les retrouver et de les déchiffrer.

Lecture du plan de la planche I.

1. En partant du haut, entre les quatre colonnes externes :
Inter columnas — exteriores reticu — lie nervis.
2. Dans l'entrecolonnement : Θεατρίδιον *avium.*
Au-dessous : *canaliculum.*
3. Entre les six colonnes internes supérieures ;
In — ter columnas — interiores — rete avi — arium.
4. A g. des troisièmes colonnes latérales, dans le champ à gauche :
Column. ext. lapid. > entre ces mêmes colonnes :
Totidem ex abiete tenues *ped. V*
5. Dans le cercle intérieur : *Falere* *Tholus*
ped. V *anatium* *stabula*
stagnum
margo en biais à dr. : *rivus*
6. Le long du mur d'enceinte, hors tablette :
à g. : *tota saepta* à dr. : *maceriis altis*
7. Au sommet des miroirs d'eau :
à g. : *ad summam* à dr. : *non latae*
aream quadratam *sed oblongae*
8. Au centre de chaque miroir :
piscina *piscina*
9. Au milieu du passage central, en quatre lignes :
tantummodo — accessus — semita — in tholum
10. Au centre de l'ensemble, en trois lignes :
Locus ornithonis
deformatus ad tabulae litterariae speciem
cum capitulo.
11. Au-dessous, toujours au centre, en deux lignes :
Area — ped. LXXII-XLVIII
12. Portique de g., en travers au centre :
Aves omne genus
Porticus
13. Au-dessous, entre mur et colonnade, en deux lignes :
intermedii — arbusculi
14. Portique de dr., en travers au centre :
Porticus
avibus omne genus oppletae
15. Au dessous, entre mur et colonnade, en deux lignes :
arbusculi — humiles
16. A l'extérieur, le long du mur, verticalement :
à g. : *Ornithonis locus ex duabus partibus*
à dr. : *dextra et sinistra maceriis altis conclusus*
17. Entre les trois premières colonnes de g., deux lignes :
porticus tecta — rete cannabina
18. En avant des 3e et 4e colonnes de g. :
primores columnae lapideae
19. Dans le champ extérieur, des deux côtés : *Ager*
20. Au bas de la tablette, en deux lignes :
in margine quasi infimo — planula
21. Quai : *ambulatio ped. X sub dio*
22. Rivière : *flumen — p. CML-LVII*

PLANCHE II

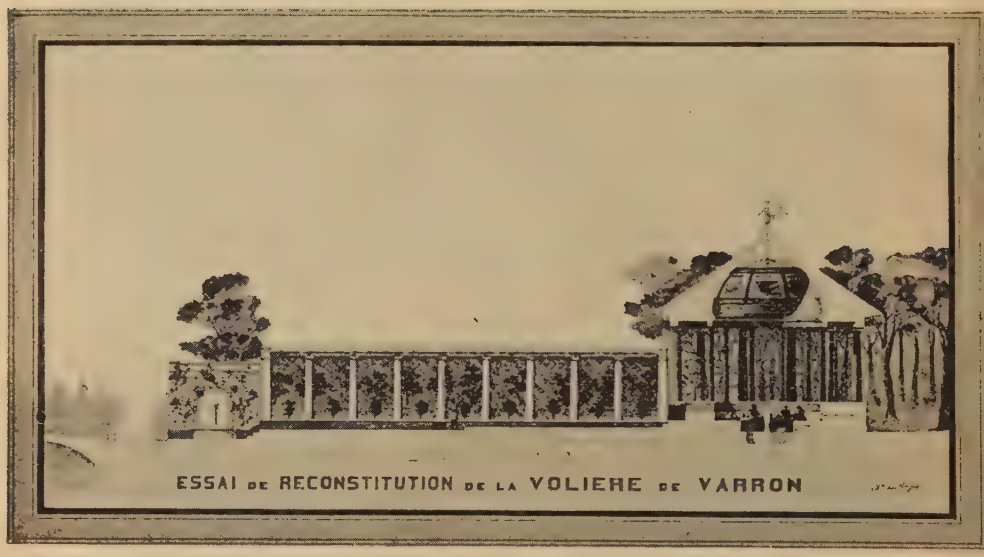

ÉLÉVATION SUR COUPE LONGITUDINALE.

PLANCHE III

ÉLÉVATION SUR COUPE TRANSVERSALE.

PERSPECTIVE CAVALIÈRE.

Échelle des Originaux : 0,02 °/₀. — 18 centimètres = 30 pieds = 9 mètres.

Évaluation des mesures anciennes :
(Selon *Dictionnaire des Antiquités*, s. v. PES)

1 pied = $0^{m}2957$ 1 palme = $0^{m}0739$

Interprétation explicative des planches

A

Mensurations :

I. — Mesures fournies par le texte varronien :

	pieds	mètres
Flumen latum	LVII	16,855
longum	DCCCCL	280,915
Ambulatio lata	X	2,957
Area quadrata lata	XLVIII	14,1936
longa	LXXII	21,2904
[*Planula* (*pergula* ? *plumula* ?)		
[*p*(*edes*) *VIII ala* ?]	[VIII]	[2,3656]
Tholos (correction)	[X]XXVII	10,9409
intra tholi columnas	V	1,4785
Lapis alta	I 9/12	0,5174
Falere altum	*ad* II	env. 0,5914
latum	*ad* V	env. 0,4785
Margo stagni	I	0,2957
Tabula cavata lata	II 1/2	0,7392
alta	3/12	0,0739

II. — Mesures fournies par les planches elles-mêmes :

	en centimètres sur les originaux	traduits en mètres	pieds
Longueur totale.....	77,5	38,75	130
Aire rectangulaire, largeur.....	31	15,50	51
— — longueur.....	45	22,50	75
— avec esplanade.....	56	28	92
— — et rotonde.....	102	51	170
Esplanade, largeur.....	10,8	5,4	18
Mur de fond, hauteur.....	8,5	4,25	14
— épaisseur.....	0,875	0,44	1 1/2
Cages latérales, longueur.....	45	22,50	75
— largeur.....	6,2	3,1	10
— hauteur.....	9,3	4,65	16
entre Esplanade et Aire :			
3 marches (chacune haute de 1/3)..	1,2	0,60	2
Fontaines latérales, largeur.....	5,2	2,60	9
— — hauteur.....	1,5	0,75	2 1/2
— — diamètre.....	4	2	7
Robinet léontocéphale : au-dessus du sol.....	5,4	2,70	9
Margelle, épaisseur.....	0,6	0,30	1
Colonnes toscanes des cages, diam.	1	0,50	1 3/4
— hauteur totale.....	7	3,50	12
— du chapiteau.	0,2	0,10	1/3
— espace entre axes.	4,9	2,45	8

Poutres de pergola.....	1,7	0,85	3
— épaisseur en carré.	0,3	0,15	1/2
Stylobate (= marche continue) intervalle jusqu'au bassin.....	1,5	0,75	2 1/2
Bassins, longueur.....	21,5	10,75	36
— largeur.....	5,2	2,60	9
— profondeur.....	1,4	0,70	2 1/2
— margelle, hauteur.....	0,4	0,20	2/3
— — épaisseur.....	0,6	0,30	1
— distance du stylobate.....	0,6	0,30	1
Piliers terminaux des cages.....	1,2	0,60	2
Sentier entre bassins, largeur.....	3	1,50	5
Ruisseau des cages.....	0,6	0,30	1
— de communication.....	0,75	0,38	1 1/2
entre Rotonde et Aire :			
2 marches (chacune haute de 1/2)..	1	0,50	1 2/3
Rotonde, hauteur (du sol au toit)...	21	10,50	35
— — (jq. naissance du toit).	11,2	5,60	19
— diamètre.....	22	11	37
Toit, diamètre total.....	25,7	12,80	43
— à l'aplomb des colonnes.	21,6	10,80	36
Coupole interne, rayon.....	6	3	10
— hauteur (avec bandeau).	7	3,50	12
Pente latérale du toit jusqu'au motif.	13,5	6,75	11 1/2
— — totale.....	15,4	7,75	26
Base du Triton.....	3,5	1,75	6
Colonnes, largeur.....	1,3	0,65	2
— hauteur.....	8,3	4,15	14
Colonnettes bois, épannelées, larg..	0,6	0,30	1
— — haut..	8,3	4,15	14
Architrave, largeur.....	0,6	0,30	1
Poutre moulurée sur architrave...	0,6	0,30	1
Canal-abreuvoir, largeur.....	0,4	0,20	2/3
— profondeur.....	0,3	0,15	1/2
Passage minimum entre colonnettes.	2,3	1,15	4
Théâtre d'oiseaux à 3 rangs :			
— hauteur maxima.....	4,5	2,25	7 1/2
— — oblique.....	3,2	1,50	5
— — verticale.....	1,5	0,75	2 1/2
Bassin annulaire, profondeur.....	1,2	0,60	2
Logettes voûtées (quatre), hauteur.	0,9	0,45	1 1/2
— largeur.	1,2	0,60	2
— profondeur.	0,6	0,30	1
Table, diamètre total.....	6	3	10
— hauteur sur l'eau.....	1,5	0,75	2 1/2
Jardin de la Rotonde, longueur....	47	23,50	78
— — largeur.....	68	39	103
— murs rajoutés, chacun.....,	20	10	30
— hauteur maxima d'un arbre..	21	10,50	32

B

Détails.

Cages latérales : 8 colonnes, 2 piliers.
Pergola : 26 poutres reposant sur une architrave de 2 madriers accolés.
Colonnes des cages : sont hors du filet.
Rotonde : équateur au niveau du bandeau horaire, moulure en sus.
Banquette : un serviteur agenouillé la dessert ; debout, la table lui viendrait au nombril : dénivellation d'environ 0^m 80 ou 2 pieds 1/2.
Images des Vents : dans tableaux séparés peints en bleu. On en voit trois, ailés, portant des outres, dénommés : Βορέας, Καικίας, Ἀγηλιώτης.
Heures : 2 fois 12, signalées par une étoile glissant dans une rainure.
Girouette : un Triton sur une base ; l'axe se termine par une flèche épousant la courbure interne du dôme.

C

Enjolivements et Enluminures.

Murs de fond : cyprès et arbres divers en trompe-l'œil.
Fontaines de l'Esplanade : treillage feuillu peint sur le mur.
Toit de la Rotonde : tuiles hexagonales vernissées. A partir de l'extérieur, ensemble 5 fois répété : 2 jaunes, 1 rouge, 2 jaunes, 1 verte.
Colonnes : toutes avec le tore bleu ; — des cages : ocre très clair.
— de la rotonde : ocre plus soutenu, et colonnettes en ton bois.
Architrave et soubassement des cages : ocre soutenu.
Stylobate des cages : blanc. — Poutres de la pergola : bleues.

D

Alimentation en eau.

Ni l'arrivée aux canaux de la Rotonde, ni la vidange des abreuvoirs dans les cages, ou des vasques sur l'Esplanade, ne sont indiquées.

Le bassin annulaire de la Tholos communique par des canalisations obliques avec les miroirs d'eau : les niveaux sont partout les mêmes.

Le robinet à tête de lion des vasques est au niveau des canaux de la Rotonde ; mais aucune communication n'est marquée.

L'eau la plus élevée dans l'ensemble de la Volière est celle qui alimente les oiseaux de la Rotonde. Elle ne peut y arriver que d'un réservoir dissimulé dans le petit bois ou son voisinage immédiat, ou encore au moyen d'un aqueduc ou d'un siphonnage. La proximité d'un torrent, dont les dénivellations sont rapides, rend facile l'établissement d'une de ces alimentations. Mais rien n'a été dessiné ni prévu.

L'évacuation au torrent est aisée, et pour ce motif, on pouvait se croire autorisé à ne pas l'indiquer. Il y a lieu pourtant de remarquer que trois niveaux d'eau différents, donc sans communication autrement qu'avec un égout central commun, existent dans les diverses parties de l'*Ornithon* :

1° niveau supérieur : canaux de la Rotonde et robinets léontocéphales des vasques de l'Esplanade ;

2° niveau inférieur : bassin de la Rotonde relié aux miroirs d'eau ;

3° niveau intermédiaire : canaux des cages latérales.

G. S.

COMMENTAIRE

§ I.

(1). Nous avons signalé dans l'Avant-Propos, page 14, le sens démonstratif et le ton doctoral que nous attribuons à la conjonction *cum* = étant donné que... — Il est en effet un peu étrange de voir commencer ainsi une description ; surtout que la phrase, très longue puisqu'elle comprend la totalité du § I, n'a pas de verbe principal (*est* se trouve sous-entendu après *derectum*, ligne 4, ou *ambulatio*, ligne 6). Mais il faut remarquer que l'emploi de *cum* est très fréquent chez Varron, et que souvent chez cet auteur les phrases sont mal déterminées et embarrassées. Dans le morceau même, il y a deux autres emplois de *cum* : lignes 21 et 62. La fréquence de cette construction, souvent peu motivée, dont Varron semble faire un usage abusif, exclut peut-être des nuances du genre de celle que nous avons cru reconnaître ici.

(2). Sur la position, près de Cassino, des ruines informes actuellement attribuées à la villa de Varron, cf. Storr-Best, p. 233 de l'Introduction, et notre exposé au début de l'Avant-Propos, pages 218 à 220.

(3). Quel que soit aujourd'hui le nom du cours d'eau et le site de la villa, il n'est pas douteux que ce fleuve, qui découle d'une hauteur, soit ce que nous appelons un torrent. C'est pourquoi il est endigué par des quais de maçonnerie (*lapideis*, voir ci-après, note 4) formant un canal en ligne droite (*derectum*, ligne 4) au milieu de son lit. Le procédé est usuel dans tous les pays de montagne.

On reviendra sur l'existence de cette digue au § III, quand il s'agira d'établir quel est le niveau du sol de la Volière et de la plateforme qui la relie à la digue sur laquelle est établie la promenade, et aussi quel est le niveau du fleuve où peuvent s'écouler les eaux courantes ou stagnantes de la Volière (Nota à la suite de la note 28).

Nous avons, dans la traduction, évité le mot *torrent* pour conserver l'imprécision du texte, qui se sert sans distinguer des mots *flumen*, lignes 1 et 5 ; *fluvius* et *amnis*, ligne 5.

(4). Sur le sens de *lapis* chez Varron, et notamment dans le passage qui nous occupe, voir note 81 ci-après.

(5). *Dict. des Antiq., s.v. Villa* (Lafaye). — *Villa*, au sens général, désigne toute propriété rurale (ligne 2). Dans des sens particuliers, c'est tantôt la demeure des maîtres (notre moderne *villa*, ou plutôt notre *manoir*, avec son jardin d'agrément et son parc), tantôt la *ferme* (bâtiments d'exploitation, potager, champs ensemencés, terrains de culture ; cf. ci-dessous *ager*, ligne 8, qui s'applique spécialement à tout domaine non bâti : définition dans *Digeste*, L, 16, 27). A Cassino, c'est sur le territoire de la ferme (*in agrum versus*, ligne 8) que se trouve le site de la Volière. *E villa in villam* signifie donc : d'une partie de la villa dans l'autre, de la villa-manoir à la villa-ferme, *e domo ad agrum*. C'est ainsi du reste que comprennent Keil (note 9) et Lafaye, p. 870.

Le cours d'eau sépare les deux parties du domaine ; des ponts les réunissent : sans doute un à chaque extrémité d'amont et d'aval, et un en face de la Volière. Cela concorde assez bien avec le texte, et notamment avec l'explication que nous proposons du mot *circum* (note 11). Placée sur le territoire de la ferme, dans la partie du domaine consacrée à l'élevage, la Volière participe vraisemblablement à la simplicité des constructions rustiques, et nous avons vu qu'elle ne suppose que l'intervention d'un bon

entrepreneur de campagne (page 227 de l'Avant-Propos). Il en serait sans doute différemment pour le *Musaeum* (ligne 6) qui, étant le lieu où le maître travaille d'ordinaire, a bien des chances d'être situé dans le parc, donc sur l'autre rive, dans la partie élégante du domaine (le plan de Hirt met la Volière et le *Musaeum* tous deux sur la même rive, et c'est sans doute une erreur). Mais il faudrait être sûr que le *Musaeum* soit bien un édifice. De plus, suivant certains, on devrait le placer dans l'île. Ces divers points seront discutés à la note 10.

(6). L'explication du pluriel *pontibus* est donnée à la note précédente et à la note 11. Il y a au moins deux ponts, un à chaque bout de la propriété, ce qui permet de faire le tour du torrent (*circum*, ligne 6) ; l'existence d'un troisième pont en face de la Volière est probable, car, si de celle-ci nous ignorons la situation exacte, il ressort au moins du texte qu'elle n'est pas contiguë à une extrémité du domaine.

(7). Sur cette dimension, qui est la plus considérable de toutes celles fournies par le texte, mais qui est relativement minime puisqu'elle ne dépasse pas 280 mètres, voir nos réflexions, page 226 de l'Avant-Propos.

(8). *Derectum* est la leçon des mss. Pour un torrent endigué (dévié), le mot donne un sens plus satisfaisant que la correction proposée *directum*. — La lecture *derectum ab insula* (*ad Musaeum*) paraît introduire à tort dans le texte une note marginale qui résumait en deux mots les trois lignes suivantes. La conserver obligerait de supprimer, à la ligne 6, la proposition *ubi est Musaeum*. Certains commentateurs ont en effet considéré ces derniers mots comme une interrogation, non dépourvue de sens, qu'un lecteur aurait inscrite dans la marge : « où est situé ce *Musaeum* dont rien ne précise l'emplacement ? » De la marge, l'interrogation aurait été transportée dans le texte. Le texte dit seulement que la longueur est mesurée *ab insula ad Musaeum*, c'est vrai ; mais il indique au moins, quelle que soit la rédaction adoptée, que le *Musaeum* est situé *ad summum flumen*, puisque l'île est *in imo fluvio*.

(9). Il est vrai que l'indication *in imo fluvio* ne vient pas directement des mss. C'est une correction de Keil ; Turnèbe proposait *ab imo*. Les mss portent des impossibilités. La plus acceptable serait : *a vinio fluvio*, et elle aurait l'avantage de nous fournir le nom de la rivière, qui se serait appelée *Vinius*. Cette hypothèse a séduit Hirt. Mais son argument, qu'il y aurait encore aujourd'hui dans la contrée un ruisseau appelé *Vinio*, outre qu'il demande une confirmation dont les voyageurs modernes, et notamment Storr-Best, ne parlent pas, soulève trois objections :

1° L'existence, dans l'italien moderne, d'un nom inspiré de l'antique, n'est une preuve que si on peut démontrer la persistance de ce nom depuis l'antiquité ; car, depuis la Renaissance, l'habitude a toujours existé de restituer, par patriotisme et par érudition, les noms des lieux antiques dont on connaissait ou croyait connaître l'emplacement.

2° Dans le texte, les deux superlatifs *imus* et *summus* se correspondent évidemment et s'appellent l'un l'autre, bien qu'à notre goût moderne ils seraient plutôt intervertis, et que nous parlerions de l'amont avant de parler de l'aval (la phrase est du reste, il faut l'avouer, d'une construction empêtrée et douteuse).

3° L'île et le confluent qui l'avoisine ne peuvent se trouver qu'à une extrémité du domaine, sans quoi il y aurait dans la propriété deux cours d'eau et non pas un seul, ce que Varron eût indiqué. Le second cours d'eau doit être extérieur à la propriété ; tout au plus peut-on admettre qu'il en constitue partiellement la limite.

(10). Il en résulte que rien ne prouve que l'île elle-même fasse partie du domaine, et ne soit pas à la limite ou hors de la limite. Pour ce motif, on rejettera la proposition de ceux qui, mélangeant la glose et l'interrogation que nous avons examinée, écrivent : *ab insula, ubi est Musaeum*, etc. Leur raisonnement s'appuie inutilement sur un texte dans lequel Cicéron nous dit qu'il a établi son *Musaeum* dans une île (*de Legibus*, III, 1 et 3, cité par Schneider et reproduit par Storr-Best, p. 270, note 1). S'il faut tirer de la phrase de Cicéron un renseignement, c'est qu'il n'est pas indispensable que le lieu où l'on se retire pour méditer, lire et même écrire, soit un bâtiment (*illo loco libentissime soleo uti, sive quid mecum ipse cogito, sive quid scribo aut lego*). Il peut en être ainsi même si on appelle cet endroit *Musaeum*, mot que nous avons évité de traduire par « cabinet de travail », justement pour ne pas imposer à l'esprit l'idée d'un édifice. Nous croyons assez volontiers que le *Musaeum* de Varron, que sa phrase présente comme une limite visible et caractéristique de son domaine, comportait à tout le moins un rudiment d'installation permanente, un abri ou un belvédère. Mais de là à une construction architecturale, il y a peut-être loin, et cela du reste n'est plus de notre sujet. — *Le Dict. des Antiq., s. v.*, p. 2071, comprend ce passage comme nous.

La remarque porte aussi contre les racontars des paysans modernes, qui voient « lo studio di Varrone » dans certaines ruines indistinctes de la rive droite du Rapido. Ces débris ont sans doute servi de point de départ aux fantaisies inventées par Ligorio, *Taur.*, 23, p. 63, cité par Huelsen (*Röm. Mitth.*, 1901, p. 207). Le faussaire fournit une liste de 16 noms de savants qui auraient été inscrits sur des hermès provenant de cette localité : *erano nella Villa di Varrone, posta sotto il monte Cassino tra il Vinio e Casino fiumi, alcuni ritratti di poeti, di philosophi chi sono stati i primi a scrivere di geografia ; dei quali solo i nomi erano restati delle sue intitulazioni rovinate ed annulate...*

(11). Nous venons de remarquer que le *Musaeum* ne saurait guère être dans l'île. Il faut donc rejeter la proposition de ceux qui traduisent *circum hujus ripas* par « tout autour des bords de cette île ».

Il est exact que *circum* serait appliqué bien plus à propos à *une seule* promenade (remarquer le singulier *ambulatio*) circulaire, qu'à *deux* promenades *parallèles*. Mais, sans vouloir défendre chez Varron la propriété des termes, qui laisse souvent à désirer (cf. Storr-Best, *Introd.*, p. 25 et 26, et les reproches de saint Augustin, *De civit. Dei*, VI, 2 ; XIX, 1), on peut soutenir ici que les mots se justifient assez bien. Chaque rive du cours d'eau et les deux promenades ainsi que les deux rives étant réunies par des ponts, notamment sans doute aux extrémités d'amont et d'aval, l'ensemble forme comme une *promenade continue* (d'où le singulier) grâce à laquelle on fait le *tour* (*circum*) de toute la partie du torrent appartenant à la propriété.

Enfin, la suite du texte prouve nettement que la promenade est sur les rives du torrent, puisqu'on rencontre l'*area*, décrite au paragraphe suivant, *en partant de cette promenade et en se dirigeant vers le territoire de la ferme* (ligne 8 ; qu'on insère ou non dans le texte le mot *ambulatione*, que certains considèrent comme une précision primitivement écrite en marge ; mais *ab hac* réfère obligatoirement au mot *ambulatio* de la ligne 6 ; cf. les lignes 15 et 16, où le bord inférieur du terrain de la Volière est parallèle et, peu s'en faut, contigu à l'*ambulatio*).

(12). *Sub dio* signifie *en plein air*. Il faut entendre par là qu'il n'y a pas de couverture, pas de toiture : Varron appelle *locus sub dio* (I, 11) un *impluvium* qui peut servir d'étang, qui est plus que les autres *à ciel ouvert*, sans être abrité, même partiellement, par un toit. Or il y a des *ambulationes*

qui comprennent des portiques. Mais l'idée courante est qu'elles sont moins favorables à la santé. Celse (I,2) dit : *ambulatio melior est sub dio, quam in porticu*, et l'architecte Vitruve l'approuve (V, 9, 5) : *hypaethrae ambulationes habent magnam salubritatem*, car *sub dio* traduit le grec ὕπαιθρος. Vitruve ajoute (V, 11, 4) : *hypaethrae ambulationes, quas Graeci παραδρομίδας, nostri xysta appellant.*

Ce *xyste* varronien ne comporte évidemment aucune construction. Mais qu'il soit ombragé, c'est probable : on ne conçoit guère, au pays du soleil, une double promenade sans ombre, où la réverbération de l'eau s'ajouterait à celle du sol. Quant à savoir si l'expression *sub dio* n'oblige pas à entendre qu'on voit le ciel, que les arbres ne forment pas une voûte, c'est une argutie de commentateur qui a peu d'intérêt. Des arbres grandissent et couvrent un espace que primitivement ils n'ombrageaient pas ; or à l'époque où Varron écrit, il y a peut-être une cinquantaine d'années que sa villa existe (voir note 57). Les plantations primitives ont pu considérablement grandir, si déjà elles n'existaient pas. Expliquer que *sub dio* oblige à penser à une charmille taillée de manière à toujours voir le ciel, est donner bien de la précision à une expression en somme banale (est *sub dio* tout ce qui n'est pas *sub tecto*, et réciproquement). Mettons, si l'on veut, qu'il n'y a pas là un épais couvert d'arbres : la remarque pourra nous servir quand nous aurons à nous occuper de la *silva* de la ligne 32.

Au reste, une *ambulatio* peut avoir les alentours les plus variés : un bosquet de lauriers (Pétrone, *Satyricon*, 126 : *flexit se in eum daphnona qui ambulationi haerebat*) ; un maquis (Pline le J., *Lettres*, V, 6, 17 : *ambulatio viridibus inclusa pressis*) ; un labyrinthe (Pline l'Anc., *HN*, XXXVI, 85 : *ambulatio continens labyrinthum*).

§ II.

(13). Certains mss. portent *ab hac* (*ambulatione*). Que le mot soit une redite, ou une glose, le sens n'est pas douteux : cf. la fin de la note 11.

(14). *In agrum versus* (sur le sens d'*ager*, voir note 5) indique évidemment que lorsqu'on quitte la promenade pour la Volière, on se dirige vers les champs qui appartiennent au territoire de la ferme.

Ceci, rapproché des dimensions de longueur et de largeur données plus bas, et de l'indication que la marge inférieure de la Volière est parallèle à la promenade (note 24), montre que le terrain (*area*) qu'elle occupe, s'allonge *dans la direction* de la campagne, donc perpendiculairement à la rivière, et à la promenade qui en longe la rive. Si ce terrain était parallèle à la rivière, il serait *ad fluvium versus*. Cette remarque est importante pour fixer le sens de la ligne 28, où *ad porticus versus* signifiera par conséquent *parallèlement* aux portiques (voir note 46).

(15). *Ornithonis locus*, et deux lignes plus bas, *locus qui est ornithonis*. La question se pose de fixer la valeur de cette variante. Plusieurs explications sont possibles :

1° *Qui est* serait une explication marginale, donc à supprimer. Mais la répétition de l'expression se justifierait malaisément, et c'est tout le membre de phrase *locus qui est ornithonis* qui devrait disparaître ; du reste il faudrait un pronom pour le remplacer, et toute la construction demeurerait peu nette et bancale.

2° *Qui est* résulte d'une interversion ; il faut lire : *locus ornithonis, qui est deformatus*, etc...

3° *Qui est* correspond à une erreur ; il faut lire : *locus ornithonis est deformatus*, ce qui rend à la phrase le verbe principal qui lui manquait.

4° *Qui est* constitue une formule mise intentionnellement par Varron. Elle ne sert pas à masquer une répétition peu élégante, car elle la mettrait au contraire en relief. Elle a pour but d'apporter la seconde fois une restriction à l'expression employée. Quelques réserves que nous ayons cru devoir faire sur la précision du style varronien, il est clair que nous ne devons pas rejeter *a priori* les mots qui pourraient ajouter une nuance à la pensée ; et d'autre part nous avons pris pour règle de ne rejeter aucun mot donné par les mss., s'il peut à la rigueur être expliqué. Or grammaticalement *qui est* se justifie par de nombreux exemples et signifie : *à proprement parler*. L'exemple classique est au chapitre 42 du *Pro Sextio* de Cicéron : *domicilia conjuncta, quae urbs sunt*, = « des maisons accolées, ce qui constitue *précisément* une ville ». Varron lui-même écrit ailleurs (II, 1, 16) : « le lieu *spécialement* affecté au pâturage doit remplir trois conditions », *pascendi locus qui est, ejus ratio triplex*. Sans compter une phrase toute voisine de la nôtre (III, 2, 15) : *in hac villa qui est ornithon*, « dans cette ferme, la volière *proprement dite*... »

Il y aurait donc lieu de distinguer une nuance entre les deux répétitions : *locus ornithonis* signifierait *l'emplacement de la Volière, généralement parlant*, — *locus qui est ornithonis* signifierait : *l'emplacement qui est proprement, spécialement, celui de la Volière* ; donc : *la Volière proprement dite*.

La suite même du texte paraît justifier cette interprétation, car il ressort de la description que la Volière proprement dite comprend trois grandes cages, à savoir : deux portiques et une construction ronde ; mais que l'ensemble de ce qui est désigné par le nom générique de Volière comprend, en outre, au moins deux annexes : 1° *en avant du seuil*, qui n'est désigné qu'à la ligne 19, quelque chose qui est indiqué dès la ligne 16 et que nous aurons à définir à la note 27 (plateforme ? esplanade ?) ; 2° *au delà* (*extra*, ligne 32) de la cage ronde, un enclos contenant un bosquet.

(16). *Ex duabus partibus, dextra et sinistra*, exprime en six mots ce qui serait dit aussi clairement en trois : *ex utroque latere, ex utraque parte*. Mais, outre qu'il n'y a aucun motif de corriger ici le texte de l'auteur, on peut soutenir que cette formule un peu longue a sa raison d'être. *Dextra et sinistra* est l'expression usuelle de qui fait visiter un emplacement ou le décrit : elle revient dans notre texte deux autres fois (lignes 19, 26). Ici, elle apporte une précision : le terrain (*area*) n'est clos de murs que sur *deux* de ses quatre côtés, à savoir sur deux côtés opposés, à droite et à gauche.

Si nous avons bien compris les intentions de Varron, nous sommes obligés de conclure, comme semble le dire sa phrase, que c'est l'emplacement total ou général de la Volière qui est fermé de murs à gauche et à droite, et non pas la Volière proprement dite, nommée seulement dans la phrase suivante. Les murs, sur la hauteur probable desquels nous nous sommes expliqués dans l'Avant-Propos, en indiquant qu'il convient de n'attribuer qu'une valeur relative à l'épithète *altus*, constituent la clôture latérale de l'ensemble du terrain, et non pas seulement les longs côtés du rectangle de la Volière proprement dite, rectangle que Varron compare plus loin (ligne 11) à une *tablette à écrire*.

Par conséquent :

1° S'il ressort des lignes 12, 13 que lesdits murs forment le fond des portiques sur une longueur de 72 pieds, ce serait une erreur de croire que ce chiffre exprime leur longueur totale. Celle-ci ne nous est pas donnée.

2° S'il faut comprendre, à la ligne 16, que la Volière proprement dite est séparée de la promenade par un emplacement qui, quels que soient son nom et ses dimensions (voir note 27), est situé, comme le dit le texte, le long

du rebord inférieur de la *tablette* à quoi la Volière est comparée (*in margine quasi infimo tabulae*, ligne 15), et cela, de manière à établir une séparation entre la promenade et la Volière (*ita ut discerpta sit ambulatio ab ornithone*, ligne 16), il faut également admettre que cet emplacement séparatif est, lui aussi, fermé par les murs à gauche et à droite, puisqu'il résulte de la ligne 8 que les murs partent de la promenade même (*ab hac ambulatione*).

3° Lorsqu'on nous dira plus loin, ligne 34, que le bosquet qui entoure la tholos et qui termine à sa partie supérieure l'emplacement *total* de la Volière, est de toutes parts clos de hauts murs (*tota saepta maceriis altis*), nous serons obligés d'entendre que deux de ces *altae maceriae* sont la continuation, en ligne droite ou non, de celles désignées ici (sur le sens vrai de *tota*, voir note 60). Ceci ne va pas sans gêner l'architecte, qui aura beaucoup d'objections techniques et autres à opposer à cette interprétation du texte actuel. Nous verrons à la note 61 dans quelle mesure les difficultés pourront être résolues.

(17). Voir Avant-Propos, page 228.

(18). Sur le sens de *inter*, voir ci-dessous note 62. Si le mot a son sens habituel, la largeur indiquée à la ligne 12 doit être mesurée entre les deux faces *internes* des murs opposés, sans comprendre la double épaisseur de ces murs.

(19). La comparaison est nette et a le mérite de nous renvoyer à de nombreux exemples connus de la tablette des écoliers romains.

C'est une planchette rectangulaire, qui porte au milieu de sa face supérieure un système destiné à la suspendre au bras ou à la tenir à la main. Ce système est, tantôt un anneau, tantôt une poignée. Dans le premier cas, l'anneau s'attache à la planchette par un point seulement, et par suite l'ensemble figure un rectangle surmonté d'un cercle tangent ; dans le second cas, la poignée est allongée, et le rattachement a lieu par une charnière qui occupe une certaine longueur de la face où elle s'applique, si bien que dans la figure ainsi obtenue, la partie dépassante ne constitue plus un cercle entier, mais un segment de cercle qui peut, suivant les modèles, être égal, inférieur, ou supérieur à un demi-cercle.

Le texte de Varron laisserait d'abord supposer que l'auteur songe à une tablette de la seconde forme, puisqu'il appelle la partie mobile *capitulum*, poignée, et non pas anneau, *anulus*. Mais il y a toujours danger à se montrer si rigoureux sur la propriété absolue des termes, surtout peut-être chez Varron. De plus, *capitulum* est un terme général qui désigne tout ce qui sert à prendre, à tenir, à porter, etc., et, par conséquent, il comprend dans sa généralité les anneaux.

Il faut donc peut-être d'autres motifs pour décider. Le mot *rotunda*, à la ligne 13, paraît indiquer plutôt un anneau (note 21) ; d'autre part, la ligne 28 nous parle de viviers oblongs, de forme évidemment rectangulaire, et ces viviers longent par l'un de leurs côtés la partie supérieure de la tablette, ne laissant entre eux que l'espace d'un sentier. Si la tholos est tangente au côté supérieur de l'aire quadrangulaire comme un anneau à une tablette, les viviers sont faciles à dessiner et à situer. Si au contraire

sa partie externe ajoute au plan d'ensemble de la Volière la forme d'une poignée, il y a une portion interne qui occupe à la face supérieure du rectangle un certain segment de cercle, et alors il devient impossible de conserver aux viviers la forme imposée par le texte. — En effet : ou bien leur face supérieure épousera partiellement la forme du segment de cercle, et alors elle ne sera plus rectiligne ; ou bien, pour la faire rectiligne, il ne faudra pas lui faire dépasser le point extrême inférieur du cercle ; mais alors elle n'atteindra pas la face supérieure du rectangle de la volière, comme le texte l'y oblige (ligne 27 : *ad summam aream quadratam*). Tout arrangement architectural, colonnade, mur, etc., par lequel on essaierait de pallier cet inconvénient majeur, ramènerait bien les viviers à la forme quadrangulaire et les rangerait bien à leur place le long des deux angles supérieurs d'un rectangle ; mais il n'en resterait pas moins que le sommet de l'aire (*summa area quadrata*) ainsi artificiellement obtenu, serait différent du sommet du rectangle dont les lignes 12 et suivantes fournissent les dimensions. Or l'emploi même du mot technique *area* empêche de soupçonner qu'ici et à la ligne 27, Varron ne parle pas du même terrain exactement.

On conclurait donc que, malgré l'emploi du mot *capitulum*, la comparaison instituée par l'auteur porte sur une tablette à anneau.

Mais une autre difficulté se présente. Si la tholos représente un anneau dans la figure d'ensemble, la dimension de 27 pieds qui lui est attribuée à la ligne 14 est un diamètre. Or l'addition des longueurs fournies plus loin aux paragraphes VII et suivants pour chacune de ses parties comporte plus de 27 pieds (voir note 62). Il faut donc recourir à l'hypothèse d'une erreur de chiffres, qui sera discutée à la note 22. Si au contraire la tholos ne représentait qu'une poignée, la dimension donnée serait celle de la corde qui sous-tend l'arc de cercle engagé dans la portion rectangulaire du plan, donc inférieure au vrai diamètre, et par suite les difficultés présentées par les chiffres de la ligne 14 n'existeraient plus. Il en résulte que ce qui décidera définitivement la question posée ici, ce sera l'étude que nous ferons de ces chiffres. Les admettre, ce sera dire qu'ils indiquent la longueur d'une corde et imposent la forme de poignée ; les rejeter ou les modifier, ce sera rétablir la possibilité d'un diamètre plus grand, et par suite d'un anneau.

(20). La mention *patet in latitudinem p(edes) XLVIII* est répétée dans les mss ici et à la ligne 10 avant *deformatus*. La dittographie est assez manifeste pour que nous n'hésitions pas à l'admettre. Avec Keil, nous supprimons la première des deux indications, ce qui laisse toutes les dimensions groupées dans la même partie de la phrase. De toute façon, du reste, les mesures sont les mêmes.

(21). Si *rotunda* est pris ici au même sens que plus loin, ligne 30, en parlant du même bâtiment, cet adjectif est évidemment une indication de la forme *circulaire* ; s'il s'agissait de la forme d'un segment de cercle, on attendrait plutôt *curva*, *incurvata*, ou des mots de même sens. Mais bien que le mot soit, dans le présent passage, l'épithète de la poignée à laquelle est comparée la tholos vue dans le plan d'ensemble, il est évident que ce mot s'applique, dans l'esprit de l'auteur au moins, tout autant au bâtiment rond, lequel, par sa position dans le plan, ressemble à la poignée d'une tablette. Par conséquent, il est téméraire de conclure de pareille épithète que la poignée est parfaitement ronde, c'est-à-dire possède la forme d'un anneau. C'est un argument de plus à ajouter à ceux de la note 19 ; mais, ainsi que nous l'avons indiqué en terminant cette note, la décision sera donnée seulement par l'étude des chiffres qui fait l'objet de la note suivante.

(22). Le chiffre 27, fourni par tous les mss., a été unanimement rejeté comme inacceptable par tous les commentateurs. Ils font remarquer que si l'on additionne toutes les dimensions que Varron fournit lui-même plus loin aux paragraphes VII, IX et X, on trouve déjà un total de 27 pieds (à savoir : largeur de la cage du pourtour : 5 pieds ; plateforme pour les convives : 5 pieds ; margelle du bassin : 1 pied ; tablette extérieure de la table 2 pieds 1/2 ; total 13 pieds 1/2 de la circonférence au centre, soit précisément 27 pieds pour le diamètre). Or dans ce total ne sont compris ni les diamètres des colonnes internes et externes, ni la largeur de l'essieu qui fait mouvoir la table, ni les dimensions de la table proprement dite en surplus de la tablette circulaire qui la termine. On voudra bien se reporter pour ces diverses parties de l'ensemble aux paragraphes qui les énumèrent et aux notes qui les étudient ; mais on peut constater dès maintenant qu'il faut augmenter de plusieurs pieds le chiffre de 27 qui nous est fourni.

Une estimation, aussi modeste que possible, mais naturellement hypothétique au même degré que toutes celles qu'on pourra faire sur un pareil sujet, aboutit à une augmentation nécessaire d'au moins 6 pieds (à savoir : pour la double colonnade et le dépassement du stylobate, 4 pieds ; soit : 2 grosses colonnes, diamètre 2 pieds ; 2 colonnes minces, diamètre 1 pied ; 4 dépassements, en tout 1 pied ; pour l'essieu et la partie radiée de la table, un total équivalent au reste de ce qui la compose, 5 pieds, ce qui, nous le verrons, est déjà presque ridiculement réduit : — total 9 pieds, dont on peut à la rigueur déduire 3 pieds pour la partie de la table qui recouvrirait la margelle du bassin ou même la dépasserait un peu. Reste un excédent irréductible de 6 pieds).

La nécessité de l'augmentation étant démontrée et évidente, les commentateurs ont essayé de la calculer. Ils ont, avec raison, rejeté le procédé empirique et imprécis dont nous venons de faire usage, seulement pour prouver qu'il manque des éléments indispensables. Ils ont tout naturellement songé à une erreur de scribe, un chiffre passé, d'où XXXVII au lieu de XXVII, avec adjonction d'un X oublié, ou XXXII au lieu de XXVII, avec confusion de V et de X. Les deux hypothèses sont également vraisemblables ; la première a été généralement adoptée de préférence à la seconde, qui a pour défaut de n'ajouter au total que 5 pieds : ce qui, d'après ce que nous avons démontré, est presque sûrement insuffisant.

Remarquons toutefois que le chiffre 32 a l'avantage d'introduire, dans l'ensemble des mesures architecturales de la Volière, des rapports simples empruntés au système duodécimal romain. La longueur et la largeur de la partie rectangulaire, 72 pieds et 48 pieds, sont dans le rapport de 3 à 2 ; si le diamètre de la tholos était de 32 pieds, les rapports seraient encore très simples, à savoir 4, 6, 9. Ceci à la fois pour préparer les chiffres que nous allons proposer plus loin, et pour expliquer qu'en dehors des motifs déjà donnés pour rejeter le chiffre 27, il y devrait avoir aussi celui-ci, que véritablement, dans un plan d'ensemble où il est vraisemblable que les parties sont proportionnées, il est peu admissible de voir intervenir un chiffre dont les rapports avec les autres chiffres sont si loin d'être simples (9, 16, 24).

Mais il y a lieu encore d'insister sur deux points :

1° Pourquoi personne n'a-t-il cherché un moyen de conserver le chiffre 27 ?

2° Pourquoi personne n'a-t-il tenu compte de l'étrange coïncidence par laquelle il arrive que le chiffre 27, qu'on déclare inacceptable, se trouve justement, comme nous l'avons signalé, le total d'une série d'autres

mesures de détail, données ailleurs par Varron à propos du même édifice?

Selon nous, c'est la réponse préalable à ces deux questions qui domine tout le problème et qui seule en apportera la solution.

1° Sur le premier point, le chiffre 27 n'est admissible « a priori » que parce qu'on le considère comme exprimant le diamètre de la tholos. Mais il pourrait aussi exprimer, soit la longueur d'une corde sous-tendant un arc, soit la partie du diamètre située en dehors du rectangle auquel la circonférence serait sécante. Dans le premier cas, il faudrait sous entendre, avant le chiffre, *patet in latitudinem* ; dans le second cas, *patet in longitudinem*. Les deux expressions, se trouvant dans la phrase, peuvent l'une et l'autre se sous-entendre; mais il est évident que grammaticalement la seconde, étant la dernière exprimée, est celle qui aurait le plus de chances d'être sous-entendue. Dans les deux cas il faut supposer, comme nous venons de le dire, que la circonférence est sécante, c'est-à-dire que le cercle qui représente en plan la tholos empiète partiellement sur le rectangle qui représente en plan les portiques. Nous avons vu à la note 19 quelles difficultés il y a pour admettre cette pénétration des deux éléments l'un dans l'autre, notamment en ce qui concerne la position et la forme des viviers. Ajoutons que dans aucune des deux hypothèses le chiffre 27, longueur d'une corde, n'est à lui seul un élément suffisant pour calculer le diamètre du cercle; par suite, admettre l'une ou l'autre est s'emprisonner dans une série de suppositions sans preuve possible.

Une variante du problème serait de savoir s'il n'existe aucun moyen de conserver le chiffre 27, en le considérant comme la finale d'un nombre primitivement donné par le ms. archétype. Plusieurs commentateurs y ont répondu, avons-nous vu, en supposant la perte d'un X devant XXVII, et en proposant de lire XXXVII. Ne pourrait-on aussi bien supposer la perte d'un C, et lire : CXXVII ? 127 pieds ne serait pas alors la mesure d'une longueur, mais celle d'un circuit. Le chiffre fournirait la circonférence de la tholos, et l'hypothèse n'est pas inadmissible. En effet : le rectangle du plan nous a été indiqué par longueur et largeur, c'est-à-dire que nous avons les éléments de son périmètre (le mot *forma* de la ligne 11, appliqué au rectangle et au cercle, convient à un périmètre mieux qu'à un diamètre ou à toute autre longueur). Pourquoi le chiffre suivant ne donnerait-il pas le périmètre de la tholos, dont la plupart des éléments diamétraux nous seront fournis plus loin ? En approfondissant cette supposition, on demeure étonné de constater que 127 pieds pour la circonférence se trouve précisément être le nombre qui se rapproche le plus d'un diamètre de 40 pieds (40 p. diam. = 125 p. 66 circ., soit 1 p. 34 en moins ; 41 p. diam. = 128 p. 80 circ., soit 1 p. 80 en plus).

Or un diamètre de 40 pieds serait admissible et facilement explicable à bien des points de vue, ainsi que nous le verrons plus loin (une preuve en est déjà que des savants comme Hirt ont eu besoin de 37 pieds au minimum pour leur reconstruction, et qu'ils ne s'en sont tenus au chiffre 37 que par suite de leur hypothèse qu'un X avait été oublié dans l'indication XXVII). De plus, le nombre 40 est dans un rapport simple avec les autres dimensions de l'ensemble, 48 et 72, et nous avons montré que ce rapport simple n'est pas sans intérêt (rapport 5, 6, 9). Il y aura donc lieu de tenir compte de la possibilité de lire [C]XXVII, chiffre indiquant le développement de la circonférence et correspondant à un diamètre de 40 pieds ; ce chiffre, admissible, ayant l'avantage de fournir à l'architecte une mesure fixe.

2° Sur le second point, on ne peut s'empêcher d'être frappé du fait que le chiffre 27 équivaut à l'addition factice des divers éléments que l'auteur

énumère plus loin en les mesurant. On se demande si le copiste n'aurait pas fait lui-même cette addition pour l'introduire ici. Mais il lui aurait fallu un motif pour agir ainsi. Deux hypothèses sont possibles : ou bien le chiffre réel était perdu dans l'archétype qu'il copiait ; ou bien ce chiffre n'y était pas donné. La seconde est la plus admissible. Varron n'aurait fourni au lecteur que les mesures du rectangle : un scribe, frappé du fait que les mesures de la tholos n'étaient pas données, les aurait rétablies, dans le texte ou en marge, à la suite d'un calcul dont les éléments sont empruntés au texte ; mais sans remarquer que ces éléments passent sous silence d'autres mesures annexes, et que par suite on ne peut pas en déduire un total. La phrase, à partir de *qua ad capitulum rotunda*, serait une interpolation dont les chiffres et les mots eux-mêmes sont empruntés au texte. Ceci expliquerait, en outre, la difficulté que nous avons rencontrée à la note 19 pour interpréter le mot *rotunda* : ce mot serait un emprunt au texte de la ligne 30.

En résumé, le problème paraît désormais n'avoir que deux aspects possibles. Ou bien les mesures de la tholos sont interpolées, donc nulles ; ou bien elles sont acceptables avec une modification de chiffres dont tout le monde admet le principe comme nécessaire. Dans ce deuxième cas, c'est soit un C qu'il faut ajouter avant les chiffres XXVII, qui subsistent, et le total se réfère non à un diamètre, mais à une circonférence ; soit un X, et le total se réfère au diamètre, et non pas à un arc de cercle, de la tholos.

Autrement dit, ou bien on ne possède aucun renseignement (et alors la reconstruction de la tholos partira de dimensions inventées et arbitraires), ou bien le diamètre (après correction nécessaire et évidente) sera au choix de 37 ou 40 pieds. A considérer le texte seul, les deux hypothèses ont été démontrées également possibles.

A l'architecte de découvrir les raisons de métier qui feront pencher la balance. Or il est évident que l'architecte préfère avoir une mesure fixe et certaine. Le seul motif qu'il pourrait avoir de rejeter le chiffre 37 ou le chiffre 40 serait l'impossibilité de les admettre ; nous verrons plus loin, et l'on peut deviner dès à présent, que les objections qu'il peut faire au chiffre 40 sont les mêmes qu'au chiffre 37, adopté par Hirt et tant d'autres interprètes. Les difficultés ne manquent pas (voir note 60), mais elles ne sont pas insurmontables ni même très graves, et là où on n'a pas d'autres règles fixes qu'un minimum plus grand que 27 et un maximum plus petit que 48, il est clair que ce qui est acceptable pour 37 l'est aussi pour 40.

Entre les deux chiffres proposés, c'est plutôt le chiffre 40 que l'archéologue adopterait, par ce qu'il correspondrait à des rapports simples. En effet, la longueur totale des bâtiments de la Volière, dans laquelle nous considérons le cercle de la tholos comme tangent au rectangle des portiques (ce qui supprime toute objection relative aux viviers), serait de $72 + 40 = 112$ pieds ; cette longueur est avec la largeur, 48 pieds, dans le rapport simple de 3 à 7, de même que la tholos et le rectangle sont dans le rapport simple de 5 à 9.

Nota. — L'architecte s'est décidé pour le chiffre 37. Ses motifs paraissent avoir été les suivants : 1° 37 pieds lui suffisaient à la rigueur ; — 2° Ils expriment, comme toutes les autres mesures du texte, une *longueur* ; et non pas, exceptionnellement, un *périmètre* ; — 3° Le nombre de pieds qui multiplié par 3,1416, serait le plus proche de 127 est bien 40, mais 128 aurait fourni une approximation presque aussi voisine ; de plus, les décimales négligées correspondent mal aux prétentions de parfaite exactitude affichées

par Varron. Il est inutile de compliquer le problème par des suppositions non indispensables. Quant à la suppression d'une possibilité de rapport simple, à cause de l'adoption du nombre 37, elle est regrettable, mais non gênante, car la nécessité de pareils rapports, pour le plan de l'ensemble qui nous occupe, n'est pas prouvée.

Les mesures adoptées et reproduites sur les planches sont donc, en plan, les suivantes (de gauche à droite) :

dépassement du stylobate	1/4 de pied
diamètre de la colonne à la base	2 pieds
intervalle entre les colonnes (*fixé*)	5 —
diamètre de la colonnette à la base	1 —
dépassement du stylobate	1/4 de pied
plateforme (*fixé*)	5 pieds
tablette de la table tournante (*fixé*)	2 pieds 1/2
roue de la table jusqu'à l'axe	2 pieds 1/2
d'où : rayon de la tholos	18 pieds 1/2
diamètre de la tholos	37 pieds

L'ensemble de la table tournante ainsi construite mesure 10 pieds ; elle fait suite exactement à la plateforme, sans la recouvrir (Voir le Nota de la note 92).

§ III.

(23). Ce paragraphe est l'un des plus malaisés du texte.

Au début, *Ad haec* possède manifestement son sens usuel de : *en outre, ajouter que...* Il y a donc quelque chose qui s'ajoute à ce qui vient d'être décrit, c'est-à-dire à la tablette à écrire à quoi vient d'être comparé l'ensemble de la Volière. A cette figure comparative, dit Varron, il convient d'adjoindre une annexe qui, placée au bas de la tablette (note 24), sépare — ou si l'on préfère, réunit, car c'est tout un — la promenade et la Volière (note 25).

(24). *Quasi* continue la comparaison. La tablette à écrire comporte un encadrement de bois qui maintient la matière sur laquelle on écrit, de même que la partie rectangulaire de la Volière comprend un encadrement, à savoir : latéralement, des portiques (ligne 19) ; en haut et en bas, un arrangement architectural qui limite le terrain (*area*, ligne 17), et le rattache, d'une part à la tholos, d'autre part à la promenade. Cet arrangement, qui n'est pas un portique (voir note 41), mais qui peut être, par exemple, une colonnade ou une murette (pas un mur, cf. notes 16 et 19), a été reconnu comme nécessaire par tous les reconstructeurs de la Volière. Il ne se justifie pas seulement au point de vue de l'art, mais par le présent texte : ce qu'aucun commentateur jusqu'à présent ne paraît avoir remarqué. La comparaison varronienne porte toutes ses conséquences, et la partie rectangulaire de la Volière ressemble à une tablette encadrée. Le cadre est indiqué expressément ici par les mots *margo tabulae* ; l'adjectif *infimus* indique qu'il y a également un *margo summus* ; c'est ce qui plus loin, à la ligne 27, est nommé *summa area quadrata*.

(25). Le sens général de la phrase indique clairement que la promenade située au bas de la tablette est séparée de la Volière par quelque chose ; la ponctuation bien faite (voir note 26) ne laisse aucun doute à cet égard, pas plus que le verbe qui l'exprime, puisqu'il commence par un *d*, c'est-à-dire par une composante *de-* ou *dis-* qui marque éloignement ou sépara-

tion. La vulgate *descripta* ne peut par conséquent être admise. *Describere* est terme littéraire (= détailler) ou pictural (= tracer une ligne, entourer d'une ligne, cerner). Ni ces sens primordiaux ni leurs dérivés ne conviennent ici. *Discribere* aurait un meilleur sens; mais est-il assuré que le mot existe?

Puisque le sens impose un mot comme *discriminata* ou ses synonymes, nous avons cherché une forme qui fût voisine de *descripta*, comme *discreta* ou *discerpta*, et nous avons adopté cette dernière, parce qu'elle ne diffère de *descripta* que par l'interversion de deux voyelles et de deux lettres au centre du mot.

(26). La ponctuation après *ab ornithone* est nécessaire au sens. On avait l'habitude de la mettre avant, ce qui rendait le texte incompréhensible.

(27). Le mot restitué à la ligne 16 se lit *plumula* dans tous les mss. Nous ne pouvons pas dire absolument d'un pareil mot, régulièrement formé, qu'il n'est pas latin, puisque ce diminutif de *pluma* existe chez deux auteurs (Columelle, VIII, 5; Apulée, *Florid.*, 12) qui tous deux l'emploient pour signifier les *petites plumes*, caudales ou ventrales, de l'oie ou du perroquet. Aucun sens figuré n'est connu; le sens propre est ici, évidemment inacceptable. — Une supposition de Castell, appuyée sur un texte de l'*Histoire Auguste* (*Carin*, p. 850 Hack) commenté par Saumaise, rattache le prétendu *plumula* à l'art de la broderie (*ars plumandi*). Il s'agirait d'un *parterre* à la française, dans lequel des encadrements de plantes vertes tracent autour de fleurs ou de pelouses des dessins variés. Pareille explication demeure dans le domaine des hypothèses invérifiables.

Ceux qui recopient *plumula* sans en proposer de traduction, comme Storr-Best, éludent la difficulté sans la résoudre. Ceux qui proposent d'interpréter ce mot par une *petite aile* font deux purs jeux de mots : l'un sur la similitude matérielle qui existe en partie dans les diverses langues apparentées au latin entre une plume et une aile, l'autre sur le sens architectural du mot aile. Ajoutons, pour régler définitivement cette question — car le mot *ala* va reparaître dans diverses explications que nous aurons à examiner ci-dessous — qu'au point de vue du texte, à l'endroit où nous sommes, seul le plan général de l'ensemble a été indiqué. Les parties principales ne sont pas encore décrites; nous ne nous trouvons encore qu'à proximité de l'édifice; on ne parlera de l'entrée qu'à la ligne 17 et du seuil qu'à la ligne 19. Il est donc impossible de songer à une aile, qui serait extérieure à l'édifice et n'en ferait pas partie; et de plus il serait illogique de parler d'une construction accessoire avant d'avoir décrit le bâtiment principal. S'il s'agit d'un bâtiment extérieur formant une liaison, on ne saurait le qualifier *ala*, pas plus qu'on ne saurait remplacer *ala* par *pluma*.

Restent donc les hypothèses de ceux qui, considérant le mot comme manifestement altéré, ont voulu le restituer. Étant donné ce que nous croyons deviner du ms. archétype perdu, toute restitution paléographique restera forcément incertaine, puisqu'il est possible, mais non pas assuré, qu'il était écrit en minuscule carolingienne primitive. Pourtant, on doit retenir du très clair exposé que M. Storr-Best a fait de la question dans son *Excursus II*, que l'étude minutieuse du texte permet d'établir des listes comparatives d'où résultent des erreurs de copie particulièrement fréquentes. Parmi ces erreurs, deux sont à retenir en présence du mot *Plumula* : 1° confusion constante de A et de U; 2° même écriture de P initial et de SI. D'où deux séries de conjectures possibles : le mot à retrouver peut être cherché soit parmi ceux qui débutent par *Pla*, soit parmi ceux qui débutent par *Silu* = *Silv.*

Nous examinerons plus loin ces deux séries de mots, parmi lesquelles personne jusqu'à présent n'a cherché.

Mais il convient d'examiner d'abord l'hypothèse de ceux, nombreux, pour qui les lettres PL sont l'abréviation de la formule *P(edes) L(ata)*. Le mérite de l'avoir inventée revient à Scaliger. Hirt déclare qu'elle « n'est plus sujette à aucun doute », et l'incompréhensible *plumula* se diviserait alors en trois parties : une abréviation double, un chiffre, un mot. Pour le mot, Scaliger proposait *via* ; pour le chiffre, VIII. D'autres, désireux de se tenir plus près du texte, ont remplacé *via* par *ala* ; nous-mêmes, nous avons quelque temps songé à *aula* (soit *p. l. aula*). — Aux partisans d'*ala* nous avons répondu plus haut. A Scaliger nous répondons que le contexte empêche de croire à l'existence d'une voie d'accès, même si on considère que l'abréviation L indique la longueur, *L(onga)*, et non la largeur, *L(ata)*. En effet :

La chose dont il s'agit doit *discerpere ambulationem ab ornithone in margine infimo tabulæ* : or il résulte de ce qui précède que le *margo infimus* est le petit côté inférieur de la tablette, donc mesure 48 pieds. Une voie qui serait longue de 8 pieds et large de 48 n'est pas une voie, *via* ; c'est une esplanade (et alors il y a lieu de chercher dans les mots qui commencent par *pla* (voir ci-dessous).

Le mot *aula* résiste à cette objection, et c'est pourquoi il nous avait plu un moment. Mais nous l'avons abandonné, au moins dans l'hypothèse commune à toutes les explications que nous examinons, et selon laquelle P. L. seraient des abréviations. Sans doute l'idée de retrouver une mesure dans les premières lettres est aussi ingénieuse que naturelle. Nous sommes dans la partie du texte où sont données les dimensions, et 6 fois déjà (lignes 3, 4, 7, 12, 13, 14) ces dimensions ont été données par la lettre P. Il y a plus : deux fois (lignes 7, 13) les lettres P L se suivaient. Mais dans l'un des cas L fait partie du mot *lata* écrit en *entier*, et non en abrégé comme il faudrait le supposer ici, gratuitement et contrairement au contexte ; dans l'autre cas, L est un chiffre.

D'après ce second exemple, on pourrait proposer d'adopter, en la modifiant, la supposition de Scaliger. On obtiendrait ainsi : PLVIIIVIA = *p. L VIII via* (un chemin de 58 pieds). Mais toutes les objections faites ci-dessus au mot *via* subsisteraient, et de plus il serait étrange que le mot indiquant le sens de la dimension fût absent. On pourrait répondre qu'il n'y a pas nécessité de l'indiquer, 58 pieds ne pouvant mesurer que la longueur, puisque la largeur est assurément de 48. Mais alors, si le chemin a la même largeur que le reste de la volière, ce n'est pas un chemin, c'est une vaste esplanade (48 p. × 58 p.) ; et s'il est notablement moins large, sa largeur est un renseignement essentiel qui ne peut avoir été omis. D'autre part, un chemin de 58 pieds pour mener à un terrain de 72 pieds est bien invraisemblable ; et l'on ne peut pas dire avec le texte que par un chemin aussi long la bordure inférieure de la Volière se trouve simplement séparée de la promenade : laquelle lui est parallèle, mais évidemment toute voisine.

Concluons donc que, si séduisante qu'elle soit, l'hypothèse qui fait des lettres PL l'abréviation du mot *P(edes)* suivie de l'abréviation d'une dimension ou d'un nombre, doit être rejetée.

Nous voici ramenés à l'hypothèse d'un mot commençant par *Pla* — ou par *Silv* —. Ces débuts de mots nous reportent à des racines signifiant soit *une esplanade*, soit *un bocage*, et comme la finale *ula* corrige, étant un diminutif, ce que l'un et l'autre mot pourraient avoir d'un peu ambitieux, les deux sens possibles concordent suffisamment avec l'idée que nous sommes obligés de nous faire, à propos de cet espace intermédiaire qui sert de trait

d'union entre la promenade et la Volière. Mais nous n'aperçevons pas la forme précise du mot qu'il faudrait adopter. Celui qui paléographiquement serait presque irréprochable serait *planula*, diminutif de *plana* = plaine. Malheureusement, de ce mot vraisemblable et régulièrement formé, nous ne connaissons pas d'exemple. La forme *planula*, seule connue, n'est que le diminutif de *plana* (= *plane*, outil de menuisier) : l'équivalent par rapport à *plana* = *planities*, est *planura*, mot de latinité tardive et de graphie plus éloignée du ms. Provisoirement, l'expression composée *plana aula* = un terre-plain, nous a paru acceptable pour la paléographie et le sens, et si nous ne la proposons pas définitivement, c'est que nous avons des scrupules sur la valeur de sa latinité. Quant aux dérivés de *silva*, nous ne pouvons en trouver aucun qui fasse l'affaire : *silvula* est trop court; mais non pas sans exemples.

Nous avons également songé au mot *pergula* qui, pour le sens, conviendrait assez bien. On pourrait citer des maisons romaines dont les portiques (*atrium* ou *péristyle*) sont précédés d'une *pergula*, suivant un plan analogue en partie à celui que nous trouvons ici (voir par exemple dans Cagnat-Chapot, *Manuel d'Archéol. rom.*, I, p. 317, la fig. 167 qui représente une villa de la campagne romaine). Le *Dict. des Antiq.*, p. 392, note que la *pergula* est souvent un auvent, un berceau, une galerie extérieure, etc.; la fig. 5507 la représente sous la forme d'un arceau central avec colonnade latérale (Boscoreale). Mau est d'accord avec ces définitions et exemples dans l'étude qu'il a consacrée à la *pergula* dans l'architecture antique (*Röm. Mitth.*, 1887, p. 214 et suiv.) Nous n'avons abandonné ce mot qu'à cause de son peu de ressemblance paléographique avec *plumula*. Mais les motifs paléographiques sont-ils décisifs lorsqu'il s'agit d'un ms. dont l'écriture nous reste inconnue ? — Il ne faut pas négliger non plus un mot assez engageant par son orthographe aussi bien que par sa signification : *plateola*, forme qui malheureusement ne nous est révélée que par les *Notes Tironiennes* (n° 194). Forcellini, qui le traduit par *piazetta*, ajoute : *platea est proprie via lata, quandoque etiam capitur pro area.* Voilà qui irait fort bien, si l'indication est exacte.

Quoi qu'il en soit, *plateola*, *planula*, *pergula*, etc., sont tous des mots qui supposent autre chose qu'une construction fermée par des murs et couverte par un toit, à savoir un espace non clos et à ciel ouvert. Nous allons voir à la note suivante que cela ne va pas sans difficultés.

(28). *Cavea*, qui est le texte des mss., peut selon le *Dict. des Antiq.*, avoir 3 sens : 1° cage ; 2° tout objet en forme de cage, tel que : ruche, grillage protecteur pour des plantes ou des arbres, instrument de foulon, etc., 3° creux demi-circulaire formant la salle du théâtre.

Examinant ces sens, nous sommes contraints de reconnaître qu'aucun d'eux ne convient ici :

1° Hirt, et depuis lui beaucoup d'autres, se refusent à traduire *caveae* par des *cages*. Storr-Best s'en tient à des cages, mais ne les indique pas sur son plan. Il est hors de doute que c'est dans la Volière qu'il existe des cages, constituées par les portiques et colonnades recouverts de filets. D'autres cages à l'extérieur seraient un non-sens. Si elles ont en cet endroit une utilité que ni nous ni les interlocuteurs de Varron ne pourraient prévoir, il est inadmissible qu'un mot ne soit pas ajouté pour nous éclairer sur ce point : par exemple pour nous dire qu'elles contiennent des réserves, ou des oiseaux à acclimater, ou des sujets de choix. Il ne suffit pas, pour expliquer le silence incompréhensible de Varron sur ce point, de faire remarquer, ce qui est juste, que c'est le contenant et non le contenu qui

l'intéresse dans sa Volière (il nomme simplement et à titre d'exemple, les rossignols et les merles, à la ligne 44; et dans deux autres passages, ligne 23 et 43, il dit simplement que ce sont des oiseaux variés = *omne genus*, voir note 37). On ne peut pas non plus s'en tenir à cette explication qu'il s'agit peut-être seulement de cages portatives suspendues le long du passage qui mène à la Volière : « le mot latin *cavea* s'appliquant aussi bien aux loges faites de forts madriers et garnies de barreaux qu'aux cages légères d'osier ou de fils de métal » (Saglio, p. 981).

2° Des ruches, sans explication, sont tout aussi improbables en cet endroit : elles constitueraient même une mauvaise plaisanterie pour les visiteurs.

3° *Caveae*, au pluriel, ne saurait signifier des gradins demi-circulaires, des escaliers courbes. Nous n'avons trouvé aucun exemple autorisant cette dérivation, que nous avions un instant cherché à tirer du sens général du mot *cavea*. Nous renonçons donc, le latiniste un peu malgré lui, l'architecte plus volontiers, à songer à plusieurs demi-cercles de gradins descendant par quelques marches jusqu'au sol de la Volière, laquelle peut assez naturellement être supposée un peu plus basse que la promenade, située sur un quai peut-être surélevé, puisqu'il endigue le torrent.

Un quatrième sens est proposé, explicitement ou non, par tous ceux qui traduisent *caveae* par des *entrées*. La preuve que le mot ne signifie pas *entrée* est fournie par la phrase qui suit, et dont le sens général est : « c'est par là qu'on entre ». Cette preuve est moins forte, peut-être, contre le mot *caulae*, qui signifie *barrières, enclos*, comme le prouvent entre autres deux textes, l'un de Macrobe (*Saturn.*, I, 9, 16 : *Invocamus Janum, quia bello caulae ejus patent*), l'autre de Servius (*ad Æneid.*, IX, 59 : *in sacris aedibus et in tribunalibus saepta, quae turbas prohibent, caulas vocamus*). A ce mot, en désespoir de cause, nous avions pensé, en remarquant que l'édition Keil, qui a révisé les mss., lit *cauiae*, et que la *Lex Cornelia de XX quaestoribus* (*CIL*, I, 202 ; II, 41) écrit : *in pariete intra cauias* (= *caulas*). Seulement, des barrières ne sont pas des entrées ; elles sont même tout le contraire ; toutefois elles peuvent servir de portes, et justement c'est le cas pour les *caulae* du temple de Janus. Ce sont donc des barrières mobiles : ici, elles sont possibles, vraisemblables, et faciles à placer. Mais ces clôtures amovibles, provisoires, n'ont rien d'architectural, et c'est peut-être la raison pour laquelle elles ne plairont point à un architecte.

C'est cependant à cette solution modestement sensée et paléographiquement raisonnable qu'on serait tenté de s'arrêter, sous réserve toutefois de l'observation que voici :

Il est à remarquer que la phrase telle qu'elle nous est parvenue est singulièrement contournée, et plus rugueuse que de coutume chez Varron. Le verbe, *est*, est bizarrement rejeté à la fin (et cela encore grâce à une amélioration du texte expliquée à la note 29, sans quoi il n'y aurait pas de verbe principal) ; il est séparé de son sujet par deux propositions incidentes successives,... *in qua...*, *qua...*, pour la seconde desquelles on ne sait même pas à quoi rapporter l'adverbe de lieu *qua* (à *planulae*?, ou à *caviae*?). Une pareille ambiguïté du texte est ordinairement la preuve d'une interversion ou d'une interpolation. Aussi serions-nous fortement tentés de considérer comme une glose marginale, mal introduite dans le texte, la phrase *in qua media sunt caveae*. Nous la considérerions volontiers comme une explication du mot *area*, qui n'a pas été employé jusqu'ici et qui, tout seul, n'est pas net (cf. à la ligne 27 : *summa area quadrata*). Un commentateur aurait trouvé utile d'expliquer que l'*area* dont il s'agit est le terrain des cages,

et il aurait noté en marge en face du mot *area : in qua media sunt caveae*. L'annotation serait alors passée dans le texte, mais à la suite du mot *area*. L'objection que les cages ne sont pas *in media area*, mais plutôt *in lateribus areae*, n'est pas concluante, car la phrase évidemment signifie seulement : le terrain *où* se trouvent les cages. Nous n'hésiterions pas à adopter cette explication, si nous ne nous étions fait une règle absolue (voir Avant-Propos, page 223) de ne supprimer des mots qu'en cas de nécessité totale.

Nota. — L'archéologue s'est donc décidé, faute de mieux et par choix du plus vraisemblable, pour *cauiae* = *caulae*, signifiant des barrières mobiles qui ferment le terrain des cages, et qu'on écarte pour pénétrer sur ce terrain. Mais il avait prévu juste, quand il pensait que pareille solution, ne supposant aucune construction, serait peu agréable à l'architecte.

Celui-ci s'est décidé pour une esplanade sans barrières, flanquée de fontaines jaillissantes sur les côtés, et s'ouvrant librement sur la Volière par un escalier de trois marches. Cette décision n'est pas absolument une fantaisie ; son principal inconvénient est de ne pas traduire architecturalement l'un des mots du texte. Mais en voici la justification.

L'architecte a adopté, comme c'était son droit, l'idée suggérée à la fin de la note considérée : la phrase *in qua media sunt caueae* serait une glose maladroite. En conséquence, il l'a supprimée. Mais il a remarqué qu'il existe, dans les cages latérales de la Volière et dans la cage circulaire de la rotonde, des ruisselets d'alimentation pour les oiseaux. Il faut bien que ces eaux s'écoulent quelque part, et quoique leur écoulement ne soit point à proprement parler réclamé par la reconstitution étudiée ici, il est d'un bon architecte, qui reconstruit *réellement* la Volière varronienne, de leur prévoir un exutoire convenable.

Le *rivulus tenuis* des cages latérales, qui coule au niveau du sol de la Volière, surélevé de 3 marches (0 m. 75 = 2 pieds 1/2), se déverse facilement dans les vasques demi-circulaires qui flanquent l'esplanade (hauteur 0 m. 75 = 2 pieds 1/2 ; largeur 2 m. 65 = 9 pieds ; large margelle de 1 pied = 0 m. 30 environ).

Le *canaliculum* de la rotonde, qui ne se déverse pas dans le bassin central (sous la table tournante), lequel communique avec les viviers, se trouve situé à la même hauteur (1 m. 95 = 6 pieds 1/2) que les gueules de lion qui crachent dans les vasques ci-dessus décrites. C'est évidemment par là que l'architecte fait passer le trop plein de ce petit canal, alimenté sans doute par une prise amorcée en amont du torrent, ainsi qu'il est suggéré à la note 79.

Les eaux s'évacuent définitivement et sans peine dans le torrent, dont le niveau est marqué par l'architecte à une profondeur de 4 pieds (1 m. 20) au-dessous du fond des vasques. Mais il a négligé d'indiquer les points et les modes d'arrivée et de départ de l'eau, aussi bien dans le *canaliculum* que dans le *rivulus*, et toute l'explication ci-dessus s'autorise simplement de mesures très précises prises sur les planches elles-mêmes.

A ces mesures, dont les variations possibles sont limitées par l'obligation de laisser couler le niveau supérieur d'une eau canalisée, et qui par là même sont probables et même partiellement nécessaires, d'autres s'ajoutent, facultatives et discutables : ainsi l'architecte a donné à sa *planula* une largeur de 18 pieds (5 m. 40), et aux murs qui la limitent sur les deux faces *in agrum versus* une hauteur de 14 pieds (4 m. 25 environ), pour des motifs

d'esthétique qui ont la même valeur que le treillage avec arcade centrale dont il a orné ces mêmes murs de fond.

Toutefois cette solution ne fleurit le texte que dans les endroits où il laisse à l'imagination un champ illimité. Elle ne lui ajoute rien ; elle en utilise tous les éléments. Elle s'inspire, en outre, d'une note du dossier paléographique, qui disait : « Comme en minuscule *e* = *l*, on pourrait penser que *caveae* représente un mot primitivement écrit *scalae* dans lequel la lettre initiale *s* aurait été oubliée, d'où *calae* lu *caeae* ; puis introduction de *u* dans ce dernier mot devenu inintelligible, pour en faire *caveae*. *Scalae*, des marches, un escalier, feraient architecturalement l'affaire, parce que cela surélèverait le sol de la Volière. Quelle facilité pour l'écoulement des eaux, et aussi quelle explication des *maceriae altae* (note 17) qui, soutenant un remblai, sont bien plus hautes vues du dehors, d'où elles méritent davantage l'épithète d'élevées ! »

(29). Les mss. portent tous *introitus*, suivi de *iter* orthographié parfois *itur*. Parmi les commentateurs, les uns ont considéré *iter* comme une glose marginale expliquant *introitus*, et l'ont supprimé ; les autres, pour conserver *iter* ou *itur*, ont corrigé *introitus* en *introrsus*, et, dans le second cas, ont supprimé *est*. On aboutit ainsi à trois variantes de même sens :

(1) *qua introïtus in aream est.*
(2) *qua introrsus iter in aream est.*
(3) *qua introrsus itur in aream.*

Nous avons vu que ces trois variantes sont acceptables au cas où *sunt caveae* serait la proposition principale de la phrase ; mais nous avons eu des motifs de rejeter cette hypothèse. Reste alors que le verbe principal soit le *est* final ; pour cela, il faut le séparer du reste par une ponctuation, et introduire une quatrième variante, dans laquelle la forme *introitur* est tirée de la présence d'*introitus* et de *itur* dans les mss :

(4) *qua introitur in aream, est.*

L'Index Varronien de Krumbiegel, p. 251-252, ne fournit aucun autre exemple de *est* ainsi rejeté au loin en fin de phrase.

§ IV.

(30). *In limine* a été ordinairement considéré comme une explication marginale, introduite dans le texte à cause de la similitude de construction des ablatifs qui suivent, également précédés de *in*.

Il est vrai qu'il n'est pas oiseux de nous avertir que c'est seulement ici que nous sommes au seuil de la Volière, puisque les discussions précédentes nous ont montré combien de gens s'y sont trompés.

Mais, justement puisque l'avertissement est utile, pourquoi veut-on qu'il n'ait pas été donné par Varron lui-même ? Si le mot apporte une clarté au texte, pourquoi en faire un mérite à quelque commentateur, plutôt qu'à l'auteur ? Surtout que par ce moyen on aboutit à supprimer l'expression comme interpolée. Or on sait combien nous sommes opposés à toute suppression non démontrée indispensable. Ici ce qui serait indispensable, ce serait de restituer les deux mots ou un équivalent, s'ils ne s'y trouvaient pas.

L'objection qu'on fait aux mots *in limine* vient d'un faux sens. — Les architectes déclarent qu'il ne peut y avoir de portiques *in limine et in lateribus*, pour divers motifs et notamment pour celui-ci : que les portiques décrits

dans le texte supposent un mur de fond, nommé à la ligne 22, et que ce mur n'existe que sur les côtés, *dextra et sinistra* : ce que l'auteur affirme à la ligne 9 et répète implicitement ici avec la même formule à la ligne 19, sans compter qu'il résulte des lignes 16 et suivantes, telles que nous les avons interprétées, spécialement aux notes 27 et 29, que la façade de la Volière est précédée d'un terre-plain. — D'autre part, les latinistes remarquent que les habitudes de la langue latine exigeraient que les deux parties fussent reliées par *et : in limine et in lateribus*. Mais ils en concluent à tort que la première partie est adventice. La vérité est que les deux expressions ne sont pas du même ordre et n'appartiennent pas à la même construction. *In limine* offre à lui seul un sens indépendant et complet, et par suite la phrase s'explique comme le veulent les architectes et le contexte convenablement entendu.

Que la formule soit un peu brève, qu'elle soit maladroite à cause du second *in* qui suit immédiatement (on attendrait plutôt, suivant les usages de la langue classique, *in limine stanti* ou quelque chose d'analogue), ce n'est pas contestable. Mais c'est affaire à ceux qui étudient le style varronien de montrer combien sont peu rares de semblables obscurités, par négligence ou excès de brièveté. — Cf. par exemple, Reiter : *Quaestiones Varronianae grammaticae*, 1882, et Krumbiegel : *de Varroniano scribendi genere quaestiones*, 1892.

(31). *Primores* est un comparatif qui a gêné bien des restitutions. Peut-être lui attribue-t-on un sens trop net.

Dans la hiérarchie civile, dans les cérémonies publiques, les *primores* sont ceux qui sont *en avant, au premier rang*. Ces gens-là, dans la cité ou au théâtre, ont derrière eux des gens qui sont au second rang. Par une application de cette règle, on dit, au moyen d'une image, que les colonnes de façade sont *primores*. Mais il n'est pas nécessaire d'en conclure qu'il y a deux rangs de colonnes. Le comparatif, grammaticalement, signifie bien qu'il s'agit de deux objets ; mais ce qui est *posterior*, c'est le mur de fond, qui est nommé 2 lignes plus loin. On ne lui a pas attribué d'épithète, parce que tous les portiques à colonnade simple ont un mur de fond, et que de plus, ici, l'arrangement du filet, tel qu'il est décrit, suffit à nous indiquer quelle est la position réciproque de ces deux éléments traditionnels d'une construction romaine de modèle usuel.

Ce qui a compliqué et embrouillé les choses, c'est une correction malheureuse qui a eu la chance imméritée d'être adoptée uuiversellement (voir note 33).

(32). Sur les sens possibles du mot *lapis*, voir note 81.

(33). Le texte des mss., que nous avons repris, porte *pro mediis*, transformé par la vulgate en *intermediis*. Ce mot nouveau introduit à tort dans le texte l'idée de quelque chose d'intermédiaire, d'où la conjecture d'un second rang de colonnes. L'esprit se trouve incliné à la recherche d'une construction, grammaticalement peu explicable, qui rattacherait *intermediis* non plus à *arbusculis*, mais à *columnis* sous-entendu et tout proche. L'aboutissement extrême de cette disposition d'esprit est de supposer, après *intermediis*, la chute d'un mot oublié par les mss, par exemple *ligneis*, et de lire : *porticus sunt, primoribus columnis lapideis, (inter)mediis [ligneis] arbusculis humilibus ordinatae*, etc.

On croit ainsi obtenir deux avantages : l'un littéraire, qui est de ne plus attribuer deux adjectifs au mot *arbusculis* (mais *arbuscula humilia* est une expression composée, une sorte de superlatif du diminutif ; de plus la prétendue règle de style est-elle si stricte, et Varron est-il si bon styliste ?) ;

l'autre architectural, parce qu'il y aurait ainsi entre les portiques et la tholos similitude de construction : colonnes extérieures en pierre, internes en bois.

Sans aller si loin, pourquoi ne pas conserver *pro mediis* ? *Medius* a évidemment, surtout ici, le même sens que *intermedius*. La correction proposée a pour but, non pas de préciser le sens de *medius*, mais de supprimer la préposition *pro* qu'on trouve gênante ou incompréhensible. Or ici, *pro* ne saurait guère posséder que l'un de ses deux sens les plus usuels : *à la place de*, ou *en avant de*. Dans le premier sens, c'est *columnis* qui serait sous-entendu. Mais il n'est nullement obligatoire que des portiques aient double colonnade; au contraire, la colonnade simple est le modèle usuel : cette interprétation est donc peu acceptable. Dans le second sens, *mediis* se rapporte au mot *arbusculis* exprimé et immédiatement voisin, et le sens est : *en avant d'arbustes placés au milieu...*

Nulle difficulté ne s'oppose à cette interprétation, pourvu que le mot *mediis* soit pris dans son sens complet : « doublement intermédiaire », c'est-à-dire *central*. Les arbrisseaux nains sont équidistants, d'une part, de deux colonnes successives, donc placées dans l'intervalle, en *quinconce* ; d'autre part, de la ligne du mur de fond et de la ligne des colonnes.

Le sens général est celui-ci :

Le portique comprend deux éléments architecturaux (un mur de fond, une colonnade en façade) et un élément décoratif (des arbustes). La colonnade s'ordonne en avant des arbrisseaux : ceux-ci se trouvent placés au centre des deux éléments architecturaux (entre mur et colonnade) dans le sens de la largeur, et entre deux colonnes successives dans le sens de la longueur.

Si on nous fait observer que, par une pareille interprétation, nous rapportons *ordinatae* moins à la construction grammaticale (*porticus*) qu'à la construction logique (*columnis*), nous en convenons ; mais nous faisons remarquer que l'ablatif absolu *primoribus columnis lapideis* équivaut à la construction *quarum primores columnae lapideae sunt*, qui rétablirait l'accord grammatical absolu.

Nota. — L'architecte a adopté sans difficulté cette disposition, que l'on distingue clairement sur le plan (planche I) et dans la perspective cavalière (planche IV), mais le rendu en élévation (planche II) pourrait induire en erreur : ce qu'on aperçoit au fond, ce n'est pas une seconde rangée d'arbres plus grands que les arbres nains formant le quinconce intermédiaire. On songe à une série de plantes grimpantes, sans doute des pieds de lierre ou de vigne vierge, étalés en espalier pour garnir le mur du fond. Semblable garniture, cette fois très reconnaissable, apparaît sur l'autre face du même mur, et aussi à l'extérieur des autres murs, dans l'ensemble de la perspective cavalière. Il paraît cependant, à y regarder de près, qu'on aperçoit des arbres touffus et des cyprès. Comme le mur de fond n'a guère plus de 5 m. de hauteur, et que ces silhouettes semblent lointaines et vaporeuses, on doit songer à une sorte de fresque, à un trompe-l'œil inspiré des paysages pompéiens. — On peut se demander si cette complication est indispensable ici. Elle n'y traduit sans doute ni la simplicité probable d'une construction modeste et campagnarde, ni l'orgueil du propriétaire, qui n'eût pas manqué de noter de pareilles peintures murales, destinées à donner l'illusion, aux oiseaux de voleter en liberté dans une vaste campagne, aux spectateurs d'avoir vue sur un panorama étendu.

Cet arrangement, tout à fait secondaire au point de vue de la restitution,

est, comme le treillage encadrant la fontaine voisine, un enjolivement traditionnel dans les rendus de l'École des Beaux-Arts et dans les lavis architecturaux. Il répond à la conception scolaire et professorale qui exige qu'on habille ou remplisse des murs ou des espaces nus, et il ne faut pas oublier que les planches ici reproduites ont été spécialement composées afin d'être soumises au Jury du Salon des Artistes Français.

(34). Sur *cum* = tandis que, étant donné que d'autre part..., voir la note 1 et les références qui y sont indiquées.

(35). Le réseau part du faîte de la muraille d'enceinte pour aboutir à l'architrave qui surmonte la colonnade, et tomber de là verticalement jusqu'au dallage continu qui constitue la base des colonnes (voir note 36), c'est-à-dire jusqu'au sol du portique. La première partie de ce trajet est-elle horizontale ou oblique; autrement dit, les colonnes ont-elles, architrave comprise, la même hauteur que le mur de fond ? De ce mur, nous savons simplement qu'il est élevé, sans en connaître les dimensions, et nous avons essayé d'indiquer dans l'Avant-Propos, page 228, quelle limite raisonnable il convient de donner ici à l'adjectif *altus* des lignes 9 et 34. Mais il serait possible que l'architecte fût gêné pour attribuer aux colonnes, dont le diamètre et la hauteur sont en rapports fixes, une hauteur identique à celle qu'il aura adoptée pour le mur. Qu'il soit bien entendu que rien, dans le texte ni même dans la vraisemblance, ne lui impose une identité dans les mesures.

Dans les portiques des maisons romaines, dont ceux de la Volière sont probablement inspirés, le toit de *l'atrium et* celui de *l'opisthodome* sont or linairement inclinés vers l'intérieur, c'est-à-dire du mur sur la colonnade La pente des tuiles est soutenue par des poutres placées en biais. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour soutenir les filets ?

Ainsi tombe l'objection de Hirt, pour qui les filets ne peuvent exister sur la face liminaire du portique, parce que cette face, dit-il, ne comporte pas d'architrave. Cette remarque l'oblige à construire à tort un mur en retour sur cette face, contrairement aux indications précises du texte (ligne 9 et note 16). En réalité, s'il n'y a pas d'architrave, rien n'empêche qu'il y ait une poutre terminale en biais, laquelle poutre surmonte peut-être une architrave, car il est vraisemblable qu'il existe une liaison, à la fois pour la solidité et pour l'œil, entre la ligne du mur et la ligne des colonnes. Deux architraves latérales, une à chaque extrémité, paraissent obligatoires pour faire, des *deux* alignements, *un* portique. Les colonnes terminales doivent être réunies au mur par une architrave reposant sur un pilier en saillie, ainsi qu'il est indiqué dans la reconstitution de Storr-Best (où l'on voit en outre le long du mur d'autres piliers intermédiaires assez arbitrairement et maladroitement placés).

Nota. — L'architecte a adopté le trajet horizontal des filets, placés sur 26 poutrelles de bois soutenues par 8 colonnes, et sur 2 architraves latérales reposant sur des piliers. Il a aussi marqué à l'extérieur du mur, à des distances égales, deux piliers engagés dont la nécessité ornementale demeure douteuse. Mais à ce mur lui-même il a conservé des dimensions très modestes et très adéquates à la simplicité de l'ensemble : 17 pieds, soit à peine plus de 5 mètres.

(36). Sur la forme du stylobate, voir note 40.

Nota. — Indiquons dès à présent que l'architecte l'a représenté par une

marche continue formée en quelque sorte par la juxtaposition de toutes les bases de colonnes. C'est en arrière de cette marche que tombe le filet. Une corde ou des crochets le maintiennent tendu derrière cet obstacle rigide qui, mesurant 2 pieds (environ 0 m. 60) en hauteur comme en largeur, vient à peine au dessus du genou des visiteurs : le personnage figuré sur la planche I indique cette échelle.

(37). *Omne genus*, expression vague et exagérée, reproduite à la ligne 43. Il faut comprendre seulement : *des oiseaux de diverses espèces.*

Nous avons déjà fait remarquer à la note 28 combien Varron s'intéresse peu au contenu de la Volière. Ce ne sont pas les oiseaux qui l'occupent, c'est l'originalité (croit-il) de la construction qui les abrite.

(38 et 39). Sous les portiques *cibus ministratur per retem et aqua affluit*. Dans la tholos, *cibus objicitur sub retem et aqua ministratur per canaliculum*. La note 79 donne les motifs de ces différences.

§ V:.

(40). L'expression *pars interior* a souvent gêné les commentateurs, surtout les architectes. Sans doute, il n'y a pas d'ambiguïté : il s'agit de la face interne des portiques. Mais quelle peut être la *pars exterior stylobatis* que l'expression, et notamment le comparatif, sous-entend nécessairement ? Si c'est la face externe des portiques, il ne faut pas oublier que cette face est constituée ici non par une colonnade, ce qui supprimerait toute difficulté, mais par un mur plein. Le stylobate, c'est-à-dire le soubassement sur lequel reposent les colonnes, sert-il également de soubassement pour le mur ? La supposition est contraire au sens du mot, qui signifie *support de colonnes ;* elle exige du reste une condition encore plus invraisemblable, c'est que ce soubassement dessiné une marche ou une saillie visible à l'extérieur du mur. Car, si on se contente de faire du stylobate une sorte de plateforme qui se continue jusqu'au mur, mais qui se perd dans son épaisseur sans reparaître de l'autre côté, l'expression *pars exterior stylobatis* n'a pas de sens, puisque le stylobate s'arrête le long d'une maçonnerie verticale. Mais supposer une saillie du stylobate formant au dehors une sorte de marche, visible seulement pour qui fait le tour de l'enceinte, est d'autant plus invraisemblable que le stylobate n'existerait pas le long de la totalité du mur, lequel comprend, outre les portiques (qui seuls ont un stylobate), une partie d'avant qui limite la plateforme préliminaire (voir note 16, nos 2 et 3, et notes 27 à 29), et une partie d'arrière qui se raccorde directement avec l'enclos du bosquet, dans lequel il n'y a nulle discontinuité (ligne 33 : *tota saepta*).

Pour éviter cette difficulté, certains ont proposé de considérer le stylobate comme une sorte de base étroite, très longue mais peu large, qui serait en somme la base commune de toutes les colonnes, et par suite aurait deux faces parallèles et surélevées, dont l'une borderait l'intérieur de la cour *pars interior*), tandis que l'autre borderait le dallage intérieur du portique *pars exterior*), placé de l'autre côté des colonnes par rapport à la cour.

Pour examiner la difficulté soulevée et la solution proposée, il convient de se reporter à la définition archéologique du stylobate. C'est, dit le *Dict. des Antiq.* (*s. v.*, p. 1549) : « le degré ou l'assise sur quoi repose la colonnade, ou encore les dalles dont se compose ce degré ». Autrement dit, c'est une plateforme continue, surélevée d'une marche ; ce peut être aussi une

espèce de banc formé par la juxtaposition, dans le sens de la longueur, de toutes les bases particulières d'une même rangée de colonnes. Du moins aucun document antique actuellement connu ne suppose impossible un pareil arrangement.

Mais le stylobate est-il toujours à deux faces? Dans un temple, oui, par rapport à deux colonnades opposées; non, par rapport à une seule colonnade et au mur qui lui fait face. Or c'est précisément le cas ici, dans un portique. Cette remarque n'oblige pas à trouver quand même une *pars exterior stylobatis*; mais on lui fait deux objections :

1° La première est grammaticale : c'est la nécessité d'opposer *exterior* à *interior*, un comparatif à un autre Nous avons déjà répondu à pareille difficulté à propos de la ligne 20 et du mot *primores* (voir note 31). Si l'on prenait tout uniment les mots *secundum interiorem partem stylobatis... ad summam aream quadratam* comme équivalents, en fait, à ceux-ci : *secundum stylobatem, in interiore parte areae quadratae... ad summam partem hujus*, on aurait donné de la phrase une interprétation pour laquelle ni les habitudes de style chez Varron, ni les allures libres et lâches de la conversation supposée n'exigent plus de rigueur.

2° La seconde est tirée du texte même, ligne 46. *L'Aedes Catuli*, cité à la ligne 31, a, dit-on, une colonnade extérieure, un mur plein à l'intérieur; et cependant un stylobate sur les deux faces. Il faudrait d'abord s'entendre sur ce qu'était véritablement l'*Aedes Catuli*, que nous ignorons (voir note 52). Ensuite, dans le texte, ce qui a un stylobate sur les deux faces, c'est la tholos (ligne 46). Il est vrai que la tholos est analogue à *l'Aedes Catuli* (ligne 31) au point même d'en être peut-être une copie (voir Avant-Propos, page 228). Mais enfin Varron lui-même note qu'elle en diffère sur un point qui, ici, est capital : c'est que le mur plein est remplacé par des colonnettes de bois, c'est-à-dire que nous avons un stylobate, non pas entre une colonnade et un mur, mais entre deux colonnades. L'exemple allégué se trouve donc sans portée vraie.

Conclusion : il faut comprendre, par *pars interior stylobatis*, la ligne suivant laquelle le stylobate délimite vers l'intérieur le grand côté de l'aire; le petit côté supérieur de cette même aire étant appelé *summa area* (ligne 27), et le petit côté inférieur *limen* (ligne 19). Comme corollaire à cette explication, la *pars exterior stylobatis* est la face opposée de cet ensemble à 3 côtés : extérieure par rapport à l'aire centrale, mais intérieure par rapport à la cage elle-même. La difficulté provient uniquement des mots « intérieur » et « extérieur », dont il s'agit de fixer le sens.

Nous avons désormais tous les éléments nécessaires pour répondre à la question qui se posait à la note 36. Le stylobate formant une marche vers l'intérieur de la cage, le filet qui tombe de l'épistyle se termine-t-il au ras de cette marche, ou bien l'englobe-t-il, en s'appliquant à la face verticale de la marche pour aboutir au niveau du sol de la cage ? La réponse, suggérée par les notes 38 et 39, est fournie par la note 79 à laquelle elles renvoient. La voici : quand le filet n'enferme pas la marche du stylobate, on le soulève pour passer la nourriture par dessous; dans le cas contraire, où la face verticale de la marche formerait obstacle, on jette la nourriture à travers le filet. C'est ce qui se fait ici (ligne 24); par conséquent le filet contient le stylobate et va jusqu'au dessous.

(41). La mention du sommet du rectangle (*summa area quadrata*) pose à nouveau la question déjà examinée aux notes 24 et 19, à savoir : si la ligne qui termine l'*area* à sa partie supérieure est une ligne droite, ou une ligne brisée comportant une courbe entre deux lignes droites.

C'est toujours le même problème : la tablette à écrire se termine-t-elle par un anneau ou par une poignée ; en d'autres termes la tholos est-elle tangente, ou sécante, au rectangle auquel elle fait suite? Nous avons, à la note 22 et après une longue discussion, admis que la tholos était tangente, c'est-à-dire que la tablette porte un anneau. Nous devons nous borner ici à constater, comme preuve complémentaire, que rien dans l'expression *summa area quadrata* n'autorise à considérer le quatrième côté du rectangle comme échancré, et composé d'autre chose que d'une ligne droite. Mais ce quatrième côté ne saurait être une ligne idéale, puisque le texte indique qu'il sert de limite aux viviers. D'autre part ce ne peut être un mur, car il n'y a de murs que sur les longs côtés (ligne 9 et note 16), ni un portique pour les mêmes motifs (ligne 19). Nous avons indiqué (note 24) que ce pourrait être une murette, une balustrade, nous dirions même une colonnade simple, formant une sorte de décor de fond, et rattachant pour l'œil les portiques à la tholos : la partie rectangulaire à la partie ronde. Si l'on opte pour une murette ou une balustrade, il faudra sans doute lui donner pour hauteur celle du soubassement sur lequel, ainsi que nous le verrons plus loin, la tholos est construite.

Si l'on préfère une colonnade, cette colonnade aura, elle aussi, et pour les mêmes raisons, un soubassement ; mais il y aura lieu de se demander, en outre, si les colonnes doivent avoir la taille de celles de la tholos : ces dernières étant peut-être plus hautes, pour des motifs que le texte ne fournit pas, mais que l'architecte peut déduire de certaines nécessités de sa reconstitution. Dans tous les cas, les colonnes d'un décor de fond, si elles sont établies sur un soubassement, se relieront assez mal avec celles des portiques, qui n'ont pas de soubassement; si elles reposent sur le sol comme celles des portiques, elles s'arrangeront difficilement avec celles de la tholos, qui seront surélevées, et dont le soubassement transparaîtra de manière assez désagréable derrière la colonnade d'avant. Le mieux serait peut-être de supposer un décor de fond unique, dans lequel colonnade et tholos offriraient, au spectateur qui les contemple depuis l'entrée, un même soubassement surmonté de colonnes égales : deux des colonnes de la tholos s'intercalant même dans la colonnade à l'endroit où le cercle est tangent au rectangle, c'est-à-dire faisant partie à la fois du rectangle et du cercle, et représentant la charnière qui relie l'anneau à la tablette.

Nous avons insisté sur ce point pour montrer que le texte seul ne fournit pas la totalité des éléments nécessaires, et que voici l'un des cas où l'intervention de l'imagination documentée de l'architecte est nécessaire et légitime. Le rôle du commentateur se borne à préciser que, pour cette partie (peut-être parce que Varron ne décrit en détail que ce qui compose la Volière proprement dite), la restitution est sollicitée par le texte, mais non pas dirigée par lui.

Les deux viviers sont vraisemblablement rectangulaires, puisque le texte semble dire qu'ils sont parallèles (*secundum*, ligne 26 ; *adversus*, ligne 28) aux deux côtés de l'aire rectangulaire. Tous les auteurs se sont accordés à les dessiner sous la forme d'un rectangle ; mais ils ne s'entendent ni sur la direction de leur longueur ni sur leurs dimensions. Hirt et Storr-Best représentent les deux opinions extrêmes. — Pour Hirt, les viviers occupent tout l'espace disponible entre les portiques, sauf l'étroit sentier qui les sépare. Ce sont deux très longs miroirs d'eau, qu'on est obligé de traverser sur des planches mobiles afin de pouvoir approcher des portiques et nourrir les oiseaux. Ils ont une soixantaine de pieds de long sur une dizaine de pieds de large. — Pour Storr-Best, ce sont deux flaques d'eau qui n'occupent que

la partie supérieure de l'aire, et qui ont pour longueur ce que Hirt leur donnait pour largeur, soit 10 pieds sur 5 ou 6. Deux bassins si minuscules ne sauraient réellement pas servir de viviers.

Nous croyons, non seulement que la vérité est dans des dimensions intermédiaires, mais même que le texte nous fournit les éléments pour calculer ces dimensions. C'est ce qui fait l'objet des notes suivantes.

(42). Si nous nous référons au sens que nous avons fixé à la note 33 pour l'adjectif *medius* (à savoir : intermédiaire dans les deux sens, *central*), il en résultera que nous connaîtrons trois points qui limitent chaque vivier, et que par conséquent nous pourrons le construire. Il s'étend : du centre de l'aire, d'une part jusqu'aux portiques, d'autre part jusqu'au sommet de l'aire. Cette seconde dimension nous est connue; c'est la moitié de la longueur de l'aire, soit 36 pieds. Les deux notes suivantes vont nous fournir des éléments pour calculer la première dimension. Quant au mot *diversae*, il n'offre aucune difficulté: les viviers sont *tournés* chacun *vers* un portique; ils se correspondent et se font *vis-à-vis*. C'est le sens qu'on trouve dans un autre passage de Varron (II, 9, 2) : *tauros solere diversos sedere*, où Keil avait corrigé *adversos*, on ne sait pourquoi (Goetz, dans sa récente réédition, a rétabli *diversos*).

(43). Que les viviers ainsi compris ne soient pas très larges, c'est évident, puisque leur largeur représente la moitié de la largeur de l'aire, diminuée de la largeur d'un portique et de la moitié de la largeur du sentier qui les sépare. Ce sentier n'a que 3 ou 4 pieds de large (voir note 48). Mais quelle est la largeur d'un portique?

La note 44 va nous fournir des éléments pour la calculer.

(44). *Oblongus* n'est pas un mot vague. Il désigne, non seulement toute figure qui est plus longue que large (car il serait alors applicable à tous les rectangles), mais spécialement les rectangles dans lesquels la longueur est en rapport simple avec la largeur, soit par exemple 1/2, 1/3, 1/4.

Or ici la longueur du vivier est 36 pieds. Si la largeur est égale au tiers de sa longueur, soit 12 pieds, nous avons une surface (12 m. × 4 m. environ) qui permet d'y élever des poissons. Du même coup nous connaissons approximativement la largeur du portique, qui serait de 10 pieds (10 pieds, portique + 12 pieds, vivier + 2 pieds, demi-largeur du sentier = 24 pieds, demi-largeur de l'aire).

La largeur de 10 pieds pour le portique est acceptable et probable. En effet, nous verrons au paragraphe VI, que la cage constituée par l'intervalle des deux colonnades de la tholos mesure 5 pieds, non comprise l'épaisseur des colonnes sur l'un et sur l'autre rang (voir note 22). Ici, une largeur de dix pieds, y compris la colonne et la demi-épaisseur du mur (voir note 18), n'est pas exagérée, si l'on songe que le milieu de la cage contient des arbustes nains qui tiennent en quelque sorte la place d'une colonnade intérieure, et qu'on doit supposer par suite un portique plus large que ceux qui ont une colonnade simple.

Autre remarque : — Si les portiques ont 10 pieds de large, l'espace qui les sépare *ad summam aream quadratam* est 28 pieds, peut-être 27 pieds si la demi-épaisseur du mur (voir note 18) n'est pas comprise dans leur mesure. Or une hypothèse que nous avons examinée (voir note 22) suppose que le chiffre 27 donné à la ligne 14 pour la mesure de la tholos représenterait la corde de l'arc de cercle suivant laquelle la tholos pénétrerait dans l'aire. Cette identité de chiffres ne laisse pas que d'être troublante, et en tous cas ne devait pas être passée sous silence. Si, comme nous le croyons, il n'y a pas lieu néanmoins d'en tenir compte, et s'il faut s'en tenir aux con-

clusions de la note 22, c'est que les raisons qui y sont développées emportent notre assentiment; mais le lecteur, averti, reste toujours en dernier ressort juge de leur valeur. Nous nous bornons à lui rappeler l'impossibilité de construire les viviers, au cas où la tholos pénétrerait dans l'aire suivant un arc de cercle ayant une corde de 27 pieds. Il résulte de tout ce que nous venons de dire, en annotant le présent paragraphe, que le petit côté supérieur de l'aire *doit* être une ligne droite.

Ajoutons que le chiffre de 27 pieds, auquel nous arrivons fortuitement ici, se déduit de mesures probables, mais non certaines, et que, par suite, il serait, en tout état de cause, imprudent de vouloir en tirer des conclusions fermes que tant d'autres raisonnements contredisent.

(45). *Sed* n'est pas dans les mss. et a été introduit par Keil, peut-être sans nécessité absolue : la réédition de Goetz l'a supprimé.

(46). Nous avons montré à la note 14 que *ad porticus versus* = *adversus porticus* veut dire *parallèlement aux portiques*. C'est en prenant à tort cette expression dans le sens de : *dans la direction des portiques*, que Storr-Best a été amené à construire les viviers ridiculement petits dont nous avons parlé.

Il est exact que *in... versus* (note 14), formule dont il n'y a pas d'autre exemple, et *ad... versus*, formule usuelle en géographie, peuvent indiquer souvent l'*orientation*, et par conséquent signifier *dans la direction de...* (cf. *ad septentrionem versus*; de même pour les autres points cardinaux : Varron, I, 2, 3; I, 26, 1; III, 9,6), donc indiquer un sens *perpendiculaire* à l'objet visé. Mais il est indubitable aussi que la même formule sert pour marquer le *parallélisme*. Vitruve (VIII, 6, 5) écrit que l'« eau suit la pente » : *venit aqua adversus clivum*.

Or, outre que l'ignorance de ce second sens poussait Storr-Best à donner aux viviers pour longueur ce qui en réalité est leur largeur, son plan lui était suggéré par une difficulté que Hirt a vue lui aussi, et qu'il a cru résoudre par ses ponts en planches. Voici le problème : comment accédait-on aux portiques, pour voir les oiseaux de plus près, et aussi pour leur jeter la pâture sous le filet ?

Notre plan rend évidemment peu commode l'accès de la moitié supérieure des portiques. Le remède à cet inconvénient est de supposer qu'entre les portiques et l'eau des bassins, il y a un passage suffisant pour la circulation, quelque chose d'analogue à ce passage pour piétons (ligne 29 : *semita* = sentier) qui existe entre les deux viviers. Le texte, tel que nous l'expliquons, ne défend pas cette supposition, car il dit que les viviers sont parallèles aux portiques, mais non pas qu'ils les bordent. Il affirme seulement que ce passage, s'il existe, n'a pas de retour au sommet vers la tholos, car il est spécifié que l'on n'accède à celle-ci qu'en passant entre les deux viviers (ligne 29).

Maintenant, ce passage probable le long de la colonnade des portiques, est-il constitué par une sorte de margelle, ou bien par le stylobate lui-même, qui déborderait assez le pied des colonnes pour avoir une largeur équivalente à celle de cette margelle ?

Nous avons répondu à cette question à la note 40, en établissant que le filet enferme la marche du stylobate et descend au-dessous. S'il existe un passage, c'est donc par une sorte de margelle, et, pour éloigner le moins possible le stylobate des viviers, il suffit de supposer qu'il ne déborde pas en avant de la colonnade, mais forme un degré tombant verticalement au ras du pied de chaque colonne. Il existe de nombreux exemples assurés de cet arrangement.

§ VI.

(47). *Tantummodo* paraît retomber sur chacun des mots de la phrase, ou, si l'on préfère, sur l'ensemble. *Ce n'est que* en passant entre les deux viviers qu'on accède à la rotonde, et *il n'y a qu'un* sentier comme voie d'accès.

(48). *Semita* signifie moins ici un *sentier*, qui pourrait ne mesurer que quelques centimètres de large, qu'un passage étroit, où l'on ne peut circuler qu'à pied, et un par un. Une largeur de 1 mètre environ, c'est-à-dire 3 ou 4 pieds, serait pour nous suffisante : il en fallait encore peut-être moins pour les anciens, chez qui les routes et les rues (*viae*) étaient le plus souvent fort étroites.

Varron nous fournit, à propos de *semita*, deux renseignements. Le premier est une prétendue étymologie, c'est-à-dire, suivant son habitude, un calembour : *qua ibant, ab itu iter appellabant* ; *qua angusta*, semita, ut semi iter, *dictum* (*Ling. Lat.*, V, 35). Mais le second contient une mensuration qui peut avoir son intérêt « la largeur fondamentale d'un sentier, c'est celle d'une semelle humaine » : *solum hominis semitae fundamentum* (*R.R.*, I, 47, 1). — Voilà la largeur *minima*.

Quant à la largeur *maxima*, nous la connaissons aussi : ce sera celle qui sépare, dans la tholos, deux colonnettes intérieures, entre lesquelles il faudra bien passer pour accéder à l'intérieur de la cage, qui est aussi un lieu de repos et une salle à manger.

(49). Remarquer, dans une description qui se pique d'être précise et qui sur certains points est méticuleuse, le vague et la platitude de l'expression *qui est ultra*. Au delà de quoi? Des viviers, ou de l'aire rectangulaire ? Adjacente, ou séparée par un intervalle? Notre commentaire des lignes précédentes a fait voir la réponse à ces questions. « Au delà » de la ligne droite qui forme à la fois le sommet de l'aire et celui des viviers (voir notes 41 et 42) ; mais « sans intervalle », puisque l'ensemble représente une tablette à écrire, dans laquelle l'anneau tient par une charnière à la planchette (voir notes 19, 21, 41, 42).

(50). *Rotundus*, déjà employé à la ligne 14 (cf. note 21), indique la forme circulaire, et l'emploi qui en a été fait prouve qu'il s'agit de la figure *de la tholos en plan*. S'il s'agissait de l'élévation, et par conséquent d'une coupole surmontant le bâtiment, on dirait *hemisphaerium* (c'est le mot employé à la ligne 68). Certains interprètes se sont appuyés à tort sur ce mot pour donner comme toiture à la tholos une calotte sphérique : c'est bien plutôt un cône, malgré que Vitruve (VII, 5, 5) ait décrété : *tholorum rotunda tecta*. Mais en quel sens ? hauteur, ou largeur ?

(51). Nous avons dit dans l'Avant-Propos (page 228) que nous prenons *ut est* dans son sens fort, comme indiquant la similitude absolue. La tholos est une reproduction, une copie, du monument auquel on la compare. Mais il peut y avoir eu modification dans l'échelle des dimensions, ce que nous ignorons faute de connaître l'original (voir note 52). En tout cas il résulte des lignes 30, 31 et de la note 53 qu'il y a eu modification dans l'apparence des parties verticales.

(52). Storr-Best (p. 273, note 1) fait remarquer que Cicéron (*Pro domo*, 38) nomme le *Porticus Catuli de manubiis Cimbricis*, qui ne saurait être l'*Aedes* dont il est question ici et que nul auteur ne cite. Nous ne connaissons nulle trace d'aucun des deux monuments consacrés par Catulus. Rien ne

prouve absolument que celui-ci soit un temple, et c'est pourquoi, dans la traduction, nous avons employé un mot vague et général.

Tous les interprètes de Varron paraissent avoir songé à des édifices connus, comme le prétendu temple de Vesta à Rome et le prétendu temple de la Sibylle à Tibur. Ils se représentent par conséquent l'*Aedes Catuli* sous la forme d'une rotonde, avec une colonnade circulaire extérieure entourant un mur également circulaire, lequel circonscrit une chambre intérieure ou *cella*. Nous verrons à la note suivante que le texte de Varron suscite des difficultés à cette interprétation, qui est du reste ici un hors-d'œuvre archéologique, car il s'agit de la rotonde de la Volière et non de l'*Aedes Catuli*.

(53). L'*Aedes Catuli* est, d'après les lignes 30 et 31, *rotundus* et *columnatus*. Il possède donc un rang de colonnes au moins, et s'il a des parties pleines (*parietes*), ce doit être en arrière, au second rang. On comprend du reste fort bien que ce soit ce second rang qui soit remplacé ici, comme il est dit expressément plus loin à la ligne 36, par des colonnettes. Mais cette paroi circulaire, interne, pourquoi Varron la désigne-t-il par un pluriel, *pro parietibus* ? Serait-ce donc que dans l'*Aedes Catuli* il y a deux parois concentriques ? C'est invraisemblable, car on n'aperçoit pas ce que serait le corridor obscur formé par ces deux parois, et de plus nous venons de voir qu'il y a sûrement une colonnade. Pourtant plus loin, aux lignes 37 et 40, Varron emploie par deux fois *pro pariete* au singulier ; or dans un cas il parle de la partie extérieure, dans l'autre de la partie intérieure. Il semblerait donc que ici *pro parietibus* représente en quelque sorte l'addition des deux *pro pariete* qui sont plus loin, et qu'il s'agisse de 2 colonnades remplaçant 2 parois.

Il y a moyen d'expliquer le pluriel *pro parietibus* sans aboutir à l'hypothèse d'un *Aedes Catuli* impossible à admettre et malaisé à dessiner, dans lequel il faudrait placer un rang de colonnes et deux rangs de parois. Le pluriel indique seulement ici un mode de construction qui a son intérêt au point de vue archéologique, pour aider à fixer la forme exacte du monument inconnu élevé par Catulus. — *Paries* veut dire ici *partie pleine, remplissage* : il existe autant de *parietes* qu'il y a de portions successives entre deux piliers verticaux. La preuve nous en est fournie par les formes du même mot, au singulier, employées plus loin. Si l'on veut bien se reporter au texte des lignes 37 et 40, ainsi qu'à la note qui les commente, on verra que dans chacun des deux cas *paries* indique l'espace entre deux colonnes ou piliers successifs, et que, de plus, le remplissage qui bouche l'entrecolonnement peut, soit laisser les colonnes apparentes (*intra columnas*, ligne 39), soit les noyer dans sa masse (*inter columnas*, ligne 37). La figure ainsi formée n'est pas une circonférence, mais un polygone, dont chaque côté constitue une *paries* : d'où le pluriel appliqué à l'ensemble. C'est dans le même sens que Servius (*ad Æneid.*, IX, 408) a pu mettre au pluriel les colonnes et les parois de la tholos : *alii tholum... dicunt... tectum sine parietibus, columnis subnixum.*

Concluons donc que l'*Aedes Catuli* devait posséder une colonnade extérieure et un mur plein intérieur. La colonnade avait la forme ronde, le mur avait la forme polygonale, avec autant de côtés qu'il existait de colonnes en avant. La séparation verticale entre deux côtés successifs du polygone n'était pas une colonne, ni dégagée ni engagée ; c'était un pilier engagé et invisible. Cela résulte du texte de Varron, car s'il y avait eu des colonnes, il aurait dit : « si on supprimait les parois entre les colonnes » par exemple : *si sine parietibus feceris columnas*) ; et si les piliers avaient

été apparents, il aurait dit : « si on remplaçait les piliers par des colonnes » (par exemple, *si pro pilis feceris columnas*).

A titre de curiosité, signalons que le *Thesaurus* de Vienne, page 276, ligne 32 et suivantes, citant justement l'*in aede Catuli* de Varron, l'accompagne d'une note qui en fait un monument luxueux, sous prétexte que Pline (*HN*, XXXIV, 54) a écrit : *duo signa Phidiae, quae Catulus in eadem aede* (*id est Fortunæ hujusce diei in Campo Martio* [mais est-ce le même édifice ?] *dicavit*.

(54). *Facere* signifie, au sens scientifique : *poser les termes d'un problème, supposer*; au sens intellectuel : *se créer une idée, imaginer, supposer* ; au sens technique : *construire, bâtir, établir*. C'est ce dernier sens que nous adoptons ici. Cf. Cicéron (*De signis*, II, 47) : *facere columnam*.

§ VII.

(55). L'expression n'est pas nette. *Eas columnas* semble renvoyer aux colonnes dont il vient d'être parlé, c'est-à-dire les colonnes intérieures. En réalité, il s'agit évidemment des colonnes extérieures, et par conséquent Varron a voulu dire : cet ensemble de colonnes, ces colonnades. *Eas* renvoie à la fois à *columnas* de la ligne 31 et à *columnatus* de la ligne 30.

(56). *Silva*, qui peut signifier seulement un arbre, voire même une branche d'arbre, n'implique pas que le bois artificiel, dont il va s'agir, soit très grand ni très touffu. C'est pourquoi nous avons traduit : *un bosquet* ; mais nous allons trouver des renseignements sur l'âge, la taille et le nombre des arbres dans les lignes qui suivent.

(57). Sur l'âge, un premier renseignement précis est que le bosquet ne préexistait pas aux constructions. On n'a pas profité d'un endroit boisé pour y établir la tholos , mais la plantation est contemporaine des édifices. Les éditeurs de Varron font remarquer que le dialogue imaginé par l'auteur est placé par lui à une date antérieure d'une vingtaine d'années à la date de composition de son livre. Storr-Best (p. XX et XXX) admet pour cette dernière date le calcul d'Eusèbe, soit 36 avant J.-C. (cf. la date que j'ai citée p. 8). Il note que la conversation du livre III est censée avoir lieu à la Villa Publica pendant l'élection des édiles en 54 avant J.-C. Varron a plus de 80 ans quand il écrit le *De Re Rustica* ; comme interlocuteur dans le dialogue, il est seulement au milieu de la soixantaine.

Or il est probable qu'il se replace par la pensée à l'époque qu'il fait revivre, et par conséquent l'état des choses qu'il décrit est, non pas leur état actuel au moment où il compose, mais leur état dix-huit ans plus tôt. A ce moment-là, la Volière que Varron n'a fait construire, évidemment, que quand il avait déjà l'âge d'homme (mettons quand il avait au moins une vingtaine d'années), compte donc au plus 45 ans d'existence ; et les arbres, qui avaient sans doute quelques années seulement quand on les a plantés, avaient une cinquantaine d'années.

(58). Cinquante ans, pour un arbre, c'est déjà un bel âge, et il peut avoir atteint une belle taille. Cependant, à moins qu'il n'appartienne à quelque espèce de croissance rapide (noter que Varron néglige toute précision sur les essences par lui plantées), il n'est pas encore colossal. Le mot *grandis*, qui qualifie ici les arbres, a donc besoin d'être commenté.

L'adjectif *grandis* est souvent usité, parmi les mots qui servent à rendre l'idée de la grandeur, comme le plus propre à exprimer la notion de dimensions hors de la normale. L'exemple classique pour ce sens est le

vers célèbre où Virgile (*Georg.*, I, 497) pressent la stupéfaction des races futures quand elles déterreront les ossements des combattants de Philippes ; ces ossements leur paraîtront *gigantesques* :

Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulcris.

Mais *grandis* peut signifier aussi, tout simplement, *qui a atteint la normale*, particulièrement en parlant de l'âge : *grandior natu* est un vieillard, *grandis* est un adulte. C'est ce second sens qui est ici le bon : *grandes arbores* indique simplement des arbres de dimensions moyennes, qui ont atteint leur développement normal, par opposition aux arbres qui sont encore en voie de croissance, et en particulier aux arbrisseaux nains, *arbuscula*, de la ligne 21. Toutefois, comme *grandis* « adulte » indique surtout le développement en hauteur, c'est-à-dire la taille, nous pourrons admettre que le mot implique l'idée que les arbres sont de proportions élancées, probablement parce qu'ils ont été ébranchés pour *monter*, et laisser du vide à leur pied : *ut infima perluceat* (ligne 33).

Varron, du reste, emploie l'adjectif *grandis* dans de nombreux cas où la notion de grandeur est vraiment toute relative. Ainsi le poulailler doit être spacieux : *cella grandis* (III, 9, 7) ; les grosses mottes de terre qui subsistent après le premier labour sont épaisses : *glebæ grandes* (I, 29, 2) ; les bonnes chèvres laitières ont de longs pis : *ubera grandiora* (II, 3, 2) ; un canard ne doit pas pouvoir traverser un filet, même s'il a de larges mailles ; *retis grandis* (III, 11, 3), etc.

(59). *Tecta* indique l'ombre épaisse que font les arbres ; c'est comme une *toiture* de feuillage. Keil a tort de supprimer ce mot, qui fait image, en supposant, avec peu de vraisemblance, que c'est, avec une erreur d'orthographe, une répétition de *tota* à la ligne suivante. Goetz a rétabli *tecta*.

(60). Nous avons déjà signalé (note 41) que l'*enclos total*, dont il est question ici, n'a pas de quatrième face du côté de la Volière. Si, comme nous l'avons montré à la note 22, il faut supposer pour la tholos un diamètre d'une quarantaine de pieds, nous trouvons ici une réponse à la question posée à la note 16, pour savoir si les murs latéraux de l'aire rectangulaire se prolongent ou se dévient autour de la tholos. Comme leur écartement est de 48 pieds d'axe en axe (voir note 18), il resterait moins de 5 pieds de chaque côté de la tholos, pour y intercaler les arbres du bosquet dont il s'agit. Il est clair que, par conséquent, les murs sont déviés autour de la tholos : ce sera à l'architecte, faute de données précises, de leur attribuer un écartement raisonnable. A ce point de vue on peut proposer, pour les côtés du rectangle qui entoure la tholos (si c'est un rectangle, ce qui n'est pas prouvé), des dimensions doubles de celle de l'aire quadrangulaire, soit pour le grand côté (perpendiculaire au petit côté de l'aire) 144 pieds, et pour le petit côté (perpendiculaire au grand côté de l'aire) 96 pieds. La surface du bosquet serait ainsi quatre fois plus grande que celle de l'aire.

L'extérieur de la tholos serait alors à 56 pieds de l'extrémité supérieure. Les points les plus éloignés (angles supérieurs) seraient à 85 pieds environ ; les points les plus rapprochés (points de raccord des deux enceintes) à 11 pieds environ.

Voici donc un bosquet dont la plus grande profondeur n'aurait pas 29 mètres et dont la profondeur moyenne serait de moins de 20 mètres.

Ces dimensions ne paraîtront sans doute pas exagérées. Elles ont l'avantage d'établir des rapports simples, et du système duodécimal, entre toutes les mesures extérieures du terrain occupé par l'ensemble de la volière. Bien entendu, elles restent une hypothèse ; il n'y a qu'un fait certain, c'est

que l'enclos de la tholos ne peut pas être la simple continuation de l'enclos de l'aire, et que sa surface doit être suffisante pour qu'on puisse y loger *quelques* grands arbres. Une profondeur moyenne, autour de la tholos, de 18 mètres environ, est ce que nous avons proposé : cela se rapproche évidemment du *minimum* exigible.

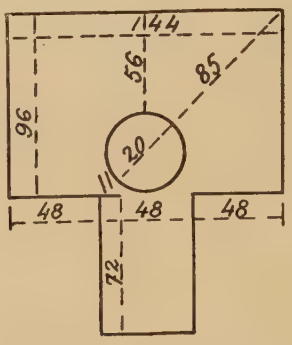

Le dessin ci-dessus, qui est de la main de l'architecte, prouve qu'il a adopté les conclusions de la note 60, et admis cette fois, sans difficulté, des rapports numériques simples, exprimés ici en pieds.

(61). Sur cette expression, voir note 17 et Avant-Propos page 228. La similitude d'expression, ici et à la ligne 9, autorise à penser que tous les murs de l'enceinte sont de même hauteur.

Nota. — L'architecte n'a pas voulu que l'ensemble des murs parût avoir la même hauteur par rapport au terrain plat de *l'ager* environnant, pour qui les contemplerait de l'extérieur. Ayant choisi pour le mur des cages une hauteur de 18 pieds (environ 5 m. 25), il a remarqué que, vu de l'intérieur, ce mur s'élève seulement à 15 pieds au-dessus du stylobate, car le soubassement des cages mesure 2 pieds (stylobate de 1/2 pied compris), et en outre l'*area* de la Volière est surélevée de 2 marches (= 1 pied) au-dessus du niveau de l'esplanade. En conséquence, il a donné au mur limitant l'esplanade et supportant la fontaine une hauteur, semblable, de 15 pieds. Mais le sol de l'esplanade est, par rapport à celui de la promenade et des champs environnants, surélevé d'une marche, soit 1/2 pied. C'est-à-dire que, vu de l'extérieur, il mesure 15 pieds 1/2. Cette même hauteur de 15 pieds 1/2(environ 4 m. 60) est aussi celle que possède le mur d'enclos du bosquet terminal à l'intérieur comme à l'extérieur, puisque le terrain est celui même de l'*ager*, sans dénivellation ni surélévation.

En résumé : vus *de l'intérieur*, les murs de l'esplanade et de la Volière s'élèvent tous deux à 15 pieds au-dessus des sols respectifs des fontaines et des cages, et l'œil ne perçoit que cette identité. Vus *de l'extérieur*, les murs de l'esplanade et du bosquet flanquent symétriquement, de leurs 15 pieds 1/2, les 18 pieds du mur central, celui de la Volière, et l'œil ne perçoit que cette équivalence. En outre, les arbres du bosquet, semés dans un espace étroit mesurant moins de 1.100 mètres carrés (13.824 pieds carrés moins la surface de la tholos, soit 1.256 pieds carrés) se développeront mieux à proximité de murs moins hauts. Ils sont du reste supposés relativement peu élevés. Le rendu de l'architecte ne leur fait pas dépasser le sommet de

la tholos, dont la girouette élève sa base à 37 pieds du sol (11 mètres environ ; la girouette elle-même mesure 4 pieds environ) ; le plus élevé, sur l'image, ne paraît pas même atteindre 10 mètres, soit 32 pieds.

(62). D'une manière générale, dans tout le morceau, Varron abuse un peu des prépositions ou adverbes, pour indiquer la position respective des parties : *Ultra* (ligne 30 et note 49) ; *Extra* (ligne 32) ; *Intra* (lignes 35, 39, 43) ; *Inter* (lignes 10, 29, 37, 40).

Il y a lieu de noter une importante nuance de sens dans l'emploi de ces deux dernières prépositions. *Intra* signifie : *à l'intérieur de* (exemple probant ligne 43 : *intra retem aves sunt*) ; *inter* signifie : *dans l'intervalle de* (exemple probant ligne 29 : *inter eas piscinas accessus*).

De cette distinction vont découler des précisions intéressantes.

A la ligne 10, l'emplacement de la Volière proprement dite est *inter macerias*, donc dans l'intervalle des murs latéraux, c'est-à-dire que leur épaisseur entre pour une partie (d'axe en axe) dans la largeur de 48 pieds indiquée pour le terrain. Cette remarque justifie les discussions de mesures qui suivent la note 44 ci-dessus.

A la ligne 41, le θεατρίδιον s'étage entre les axes des deux colonnades : voir note 74.

A la ligne 37, le réseau protecteur est placé *inter columnas exteriores*, c'est-à-dire dans l'entre-axe des colonnes extérieures ; mais *intra interiores columnas*, c'est-à-dire que les colonnettes sont entièrement hors du réseau : voir note 79.

Ici, la distance de 5 pieds est mesurée *intra columnas*, par conséquent colonnes non comprises. Cette remarque confirme tout ce qui a été dit à la note 22 sur l'impossibilité d'accepter pour le diamètre de la tholos le chiffre de XXVII pieds fourni par le texte à la ligne 14, puisque l'addition des mesures particulières fournies ici et au paragraphe suivant suppose, pour ne pas dépasser le total de 27 pieds, que les 5 pieds ici indiqués comprennent les diamètres des colonnes.

(63). Voir notes 4 et 81.

(64). Les éléments de la rangée intérieure sont appelés, ici et aux lignes 31 et 39, *columnae*, à la ligne 49 *columellae* (voir note 86). Comme ils sont en sapin et peu épais (*tenues*), il semble peu probable, pour des raisons de technique, qu'ils aient eu réellement la forme de colonnes, c'est-à-dire un fût rond. Des piliers à angles abattus, donc de section octogonale, se rapprocheraient peut-être assez de la forme usuelle des colonnes pour que Varron ait cru pouvoir leur laisser ce nom.

Abies est le pin rouge, selon Blümner (*Technologie*, II, p. 286-289), qui ne parle pas de son emploi comme colonnes, mais cite les mâts de vaisseaux, d'après Homère et Pline, *HN*, XVI, 195.

§ VIII.

(65). Cf. notes 62, 70, 73.

(66). Cf. notes 53 et 71.

(67). La Volière possède trois genres de filets destinés à enfermer les oiseaux : (ligne 22) *retis cannabina* ; (ligne 40) *rete aviarium* ; (remarquer en passant l'emploi simultané de *retis*, féminin, et de *rete*, neutre) ; *reticuli e nervis* (lignes 37-38). Celui des trois qui possède les mailles les plus serrées est le dernier, comme le prouve le diminutif. Sa matière n'est pas de la ficelle,

comme disent certains traducteurs : d'abord parce que les Anciens connaissaient peu ou point ce que nous indiquons par ce mot, ensuite parce que le terme serait mieux à sa place pour traduire *cannabina*, qui est une matière végétale. *Nervi* indique au contraire une matière animale, sans doute certains tendons analogues à ceux dont on fait usage pour les raquettes. Ce *reticulus* remplace dans la tholos le mur plein qui existe dans les portiques. C'est pourquoi il est plus solide et plus serré que les autres. Le mot est au pluriel parce que le filet se compose d'autant de morceaux séparés qu'il y a d'entre-colonnements, ainsi qu'il a été expliqué à la note 53. Le premier filet pend *en avant* de l'architrave et des colonnes jusqu'au pied du stylobate (voir note 36) ; le second est tendu (*objectum*, ligne 40) *derrière* les piliers de bois ; celui-ci est fixé par panneaux séparés entre deux colonnes consécutives. Était-il attaché le long d'un cadre de cordes fixées aux colonnes, à l'entablement et au sol par des cavaliers de métal? Ce cadre, au contraire, était-il en bois ? Nous l'ignorons ; mais, pour la solidité comme pour l'ajustage, un châssis de bois aurait été malaisé à placer et aurait eu vilaine apparence.

On peut se demander si ce filet à mailles serrées n'était pas bien peu transparent, de par sa contexture même, et par le fait aussi que ceux qui regardent à travers sont de lui à une distance de 5 pieds (ligne 36). La perspective sur le bosquet, déjà peu éclairé (*ut infima perluceat*, ligne 33) devait être assez vague et brouillée. Il est vrai que, malgré l'affirmation qu'il y a quelque chose à voir, le spectacle paraît se borner à un dôme de feuillage, des troncs dénudés, et un sol débroussaillé pour renvoyer un peu de lumière. Peut-être les tendons, moins opaques et plus translucides que le chanvre, augmentaient-ils dans une certaine mesure la transparence et la luminosité de l'ensemble.

(68). Nous venons de constater qu'il n'y a rien à voir dans le bosquet. Pour la forme et pour le sens, *et quæ ibi sunt* est une platitude incontestable. Une queue de phrase de ce genre ressemble fort à une glose qui serait passée dans le texte. Notre devoir est de la signaler ; mais aussi, puisqu'elle n'est pas absolument inadmissible, de la conserver (voir Avant-Propos, page 223).

(69). *Ea*, ablatif de lieu (= *hac via*) plutôt que accusatif (= *quae ibi sunt*) complément direct de *transire*. — Les mss. portent *eas* ; la correction est due à Schneider. Celle qu'à proposée Keil est inutile et contient un emploi incorrect du verbe *videre : ut p(ro)spici in silva(m) possit, et quae ibi sunt (videri)*.

(70). Cf. notes 62, 65, 73.

(71). Cf. notes 53 et 66.

(72). Nous connaissons mal le filet des oiseleurs dans l'antiquité. Les auteurs compétents sur ce sujet (cf. Loisel, *Histoire des Ménageries*, I, page 95), considèrent qu'il a des mailles relativement larges, mais composées de fils souples et forts, quoique très fins, dans lesquels les oiseaux empêtrent leurs ailes en se débattant. Ce réseau large et fin permettra aux invités l'illusion de croire les oiseaux de la tholos en liberté, et de goûter au centre d'une cage : c'est l'impression recherchée par Varron.

(73). Cf. notes 62, 65, 70.

(74). La construction (*substructum*) qui se place dans l'intervalle (*inter*) des colonnades est assez difficile à se représenter. Le texte dit qu'elle s'élève en gradins et la compare à un théâtre. L'auteur doit entendre par là que les oiseaux peuvent s'y placer en rangs superposés, comme les spectateurs dans un théâtre. Par conséquent les rangées de perchoirs, ici, représente-

raient les rangées de sièges dans un théâtre ordinaire. La comparaison est confirmée par le mot *siège* (*sedilia*, ligne 42) qui apparaît dans la phrase suivante.

Nous ne voyons pas la possibilité de placer entre les deux colonnades aucune *construction*, au sens propre du mot. Son moindre défaut serait de masquer partiellement la colonnade d'arrière, et notamment les pieds des colonnes ; sans compter que la perspective sur le bosquet serait en partie détruite, et que l'arrangement des *reticuli* en serait encore plus compliqué. Mais nous concevons assez aisément que les colonnes de l'un et de l'autre rang puissent porter, dans diverses positions et à diverses hauteurs, des consoles (*mutuli*, voir note 76) de longueurs différentes, les plus basses étant les plus longues. Réunies par des bâtons horizontaux placés entre leurs extrémités diversement proéminentes, ces consoles, munies de leurs annexes, pouvaient donner assez bien l'aspect de perchoirs superposés en demi-cercle, suivant la forme d'un cône renversé : disposition analogue à celle des *cunei* dans les théâtres.

Une disposition encore plus satisfaisante serait celle qui ferait porter les gradins horizontaux, barres circulaires concentriques, non pas sur des supports horizontaux, mais sur une armature oblique et rayonnante, dont l'extrémité supérieure s'appuierait sur les colonnes, tandis que l'extrémité inférieure poserait sur le sol et mériterait d'être appelée la *substructure* de l'ensemble.

Pareil arrangement correspond du reste aux conseils que donne Varron lui-même, lorsque dans le même livre (chap. 4) il entreprend la description générale des volières : *circum hujus ædificii* (*ornithonis*) *parietes intrinsecus* [*oportet*] *multos esse palos, ubi aves adsidere possint, praeterea perticis inclinatis ex humo ad parietem, et in eis traversis gradatim, modicis intervallis perticis annexis, ad speciem cancellorum scenicorum ac theatri. — Perticis inclinatis ex humo ad parietem* (*si pro pariete feceris columnas*, comme il est dit à la ligne 31) c'est exactement la traduction latine de la description française que nous venons de proposer.

Nota. — L'architecte a suivi dans son rendu la première des deux suggestions examinées dans la présente note. C'est qu'il n'avait pas, au moment où il a dessiné, connaissance suffisante du texte décisif qui doit pousser à adopter la seconde. Du moins n'a-t-il représenté les *mutuli* horizontaux que par de simples *perticae* varroniennes, dont la minceur et la matière lui paraissaient seules tolérables.

(75). L'introduction dans le texte d'un mot grec sent son époque. Il a pour cause, suivant les cas, l'inexistence du terme équivalent dans le latin, ou simplement le pédantisme de l'auteur, à un moment où il est élégant et encore relativement rare de savoir du grec. Ici le mot grec est employé par pédantisme, ce qui est beaucoup plus rare chez Varron que chez Cicéron (cf. Storr-Best, page 4).

(76). Le mot *siège*, assez étrangement appliqué aux oiseaux, bien que le verbe *sedere* soit assez usité en latin pour dire qu'un oiseau *se pose, se perche* (exemple célèbre : Virgile, *Georg.*, IV, 512); — la rime entre la phrase qui contient ce mot et la phrase précédente, toutes deux finissent par *avium* ; — la difficulté de se représenter, dans un même espace assez restreint en largeur, des gradins et des consoles, à moins que les consoles ne soient précisément le point d'appui des gradins ; — l'emploi du mot *mutuli*, terme d'architecture qui implique plus qu'un bâton de bois, à savoir une pierre

profilée, taillée et scellée, c'est-à-dire en somme quelque chose de construit (*substructum*, voir note 74) ; — tous ces motifs font supposer que l'ensemble de la dernière phrase de ce paragraphe, laquelle commence par le mot *mutuli*, pourrait bien n'être qu'une glose destinée à expliquer l'agencement du θεατρίδιον dont il vient d'être question.

Nous n'avons pas remarqué que personne avant nous ait signalé cette probabilité, qui est grande. Que l'explication remonte ou non à Varron, il paraît assuré que la phrase, qui explique ce qui précède sans rien y ajouter, doit être tenue pour un éclaircissement, mais non pour une addition nouvelle aux détails précédemment exprimés.

Fidèles à notre règle de ne rien supprimer de tout ce qui peut à la rigueur subsister, nous gardons la phrase à sa place traditionnelle, nous contentant de signaler qu'il y en a peu qui possèdent à un aussi haut degré les caractères évidents d'une notule interprétative, faussement intercalée à la suite du texte.

(77). Cf. notes 62, 65,70, 73, etc...

(78). Cf. note 37.

(79). La façon de nourrir et d'abreuver les oiseaux est différente dans la tholos et sous les portiques (cf. notes 38 et 39). L'eau, dans la tholos, et la pâture, sous les portiques, sont l'objet d'un service régulier, fait peut-être par des esclaves (le mot *ministratur* est employé dans les deux cas ; cf. ligne 44, au sujet de l'esclave qui sert à table : *puer qui ministrat*). L'eau, sous les portiques, coule librement et perpétuellement sous forme de ruisselet (ligne 24 : *aqua rivulo tenui affluit*). Dans la tholos, il semble résulter du texte que le canal par lequel l'eau arrive aux oiseaux a besoin d'être alimenté artificiellement, puisque sa fourniture fait l'objet d'un service (*ministratur*). La cause de cette différence paraît devoir être cherchée dans la différence de niveau des stylobates (donc du sol artificiel) dans chacune des cages. Dans les portiques, le stylobate repose directement sur le sol au niveau du terrain avoisinant ; l'eau, provenant du bassin, ou peut-être même du canal, peut assez facilement y circuler. Si elle provient du canal, que nous allons voir qui est surélevé, la chose va de soi. Si elle provient des viviers (ou du bassin qui est au même niveau), il faut supposer que l'étiage de l'eau dans les viviers est supérieur au niveau de la face horizontale du stylobate des portiques, c'est-à-dire que les viviers sont munis d'un rebord vertical, qui les surélève au-dessus du sol de l'aire, et même au-dessus du sol du stylobate. Or, justement, les viviers du modèle varronien *ont ordinairement une muraille sur leurs quatre faces* (Storr-Best, *Excursus* III, page 366) ; ce sont des réservoirs plutôt que des miroirs d'eau.

Si l'on n'adopte pas cet arrangement, on sera obligé de penser que les ruisselets des portiques, d'une part, et les vases communiquants représentés par l'ensemble du bassin et des viviers, d'autre part, sont alimentés par une conduite d'eau qui peut leur être commune, mais qui n'est pas horizontale, et par suite, se trouve sous pression : la prise qui dessert les ruisselets serait située moins haut que celle qui remplit le bassin. Cet arrangement est fort possible, puisque le domaine est traversé par un torrent, dont le niveau d'amont doit être notablement supérieur au niveau d'aval. Une dérivation a des chances d'atteindre, sur les points intermédiaires, une dénivellation suffisante pour que la pression existe (cf. Storr-Best, *Excursus* III, p. 365, renvoyant à Varron, I,11).

De toute façon, la face horizontale supérieure du stylobate de la tholos se trouve tellement surélevée par les assises qui nous sont décrites plus loin comme existant par dessous, qu'elle est placée à 4 pieds et demi au

moins, soit 1 m. 50, au-dessus du niveau du bassin. C'est pourquoi l'eau ne peut y circuler par voies naturelles, et a besoin d'être versée artificiellement dans un canal.

Une raison analogue explique pourquoi, dans la tholos, la pâture se donne *sub retem*, en passant par dessous la cordelette qui tend horizontalement les mailles du filet, et non pas comme dans les portiques *per retem*, c'est-à-dire à travers les mailles du filet. C'est que dans la tholos la circulation (ligne 49, *pedibus circumire*) en avant des cages se fait sur une plateforme (*falere*, voir note 82) qui est elle-même séparée du stylobate par une assise (*lapis*, voir note 81), si bien que le rebord du stylobate, ou si l'on préfère, le bas du filet, se trouve à environ 3 pieds, soit 0 m. 90, au-dessus du niveau de la plateforme sur laquelle se trouvent les visiteurs. Ceux-ci ont donc le bord inférieur du filet au niveau de leurs mains baissées, et il est indiqué que ce soit par là qu'on jette la nourriture aux oiseaux : le geste est ainsi plus naturel et plus commode.

§ IX.

(80). *Subter*, texte des mss., a été corrigé par Hirt en *super*, sans qu'on puisse saisir le motif de cette correction, car on ne conçoit pas qu'il puisse exister quelque chose entre le stylobate et les colonnes.

(81). L'assise qui supporte ici le stylobate est appelé par Varron *lapis*. Or il est clair que la totalité des parties composant le soubassement est en pierre, et que par suite le mot *pierre* ne saurait désigner particulièrement aucune d'elles.

Il doit donc s'agir d'une *certaine espèce de pierre*. Il est peu probable que ce soit de la *pierre de taille*, par opposition à la pierraille ou à la maçonnerie en moëllons, car le stylobate, qui est au-dessus, et la plateforme, qui est au-dessous, comportent évidemment l'un et l'autre un dallage en pierres taillées. On penserait volontiers à du *marbre* : c'est un sens fréquent du mot *lapis* quand il s'agit du marbre de construction et non du marbre de sculpture (*marmor*) : mais à l'ordinaire on joint au mot *lapis* des adjectifs (*Dict. des Antiq.*, *s. v.*, p. 931 et suiv.). Chez Varron, *lapis* indique ailleurs la pierre pour le pavage (I, 51, 2 ; II, 2, 19 ; II, 3, 6 ; II, 5, 16) ou bien pour le revêtement (III, 15, 1), et *lapideus* n'est usité que dans le présent passage.

Or l'assise dont il s'agit est, pour la plateforme située au dessous, comme le mur de fond, la plinthe ou le dossier de la salle à manger circulaire constituée par le centre de la tholos. C'est la partie élégante de l'édifice, et il est naturel et conforme à l'usage que l'enceinte en soit revêtue de plaques de marbre, ou à tout le moins de pierre dure et polie.

Mais si nous admettons ici la traduction de *lapis* par *marbre*, faut-il aussi l'admettre pour les colonnes, deux fois qualifiées de *lapideae* (lignes 20, 35) et pour les quais du torrent (ligne 2) ? Nous avons indiqué dans l'Avant-Propos, page 227, que les colonnes nous semblent avoir été plutôt en pierraille stuquée, et page 226, que des quais revêtus de plaques de marbre (sens indiqué ci-dessus) supposent une richesse de construction que ne corrobore aucun autre point du texte. L'ensemble révèle au contraire, croyons-nous, une grande simplicité et modestie, sinon dans l'opinion que Varron a de sa Volière, du moins dans la conception du plan, dans l'exécution des parties, — et aussi dans les matériaux.

Nota. — L'architecte paraît avoir admis que le texte, précisant que le marbre est au-dessous du stylobate, n'exige pas que *tout* ce soubassement soit en marbre. En conséquence, on voit nettement par les teintes aquarellées de sa planche III, qu'il a divisé le soubassement en deux portions : l'une, de couleur ocre clair, est en pierraille stuquée, et mesure en hauteur un peu plus de la moitié du total (0 m. 90 = 3 pieds) ; l'autre, placée au-dessous, est colorée en bleu pâle veiné, et sert comme de dossier à la banquette constituée par le *falere*, dont il va être question dans la note suivante.

(82). Le mot *falere* se trouve répété quatre fois dans ce passage (lignes 46, 47, 50, 51), ce qui semble exclure toute possibilité d'une erreur des copistes. Le mot n'est pas connu ailleurs que chez Varron, et dans cet unique endroit. Les Dictionnaires, en le traduisant par *soubassement*, *assise*, *socle*, *plateforme*, etc., ne font qu'essayer, comme nous le faisons nous-mêmes, d'interpréter le sens que ce mot inconnu semble avoir dans la présente description. Les étymologistes lui ont proposé des explications qui ne sont, comme il arrive souvent, que des jeux de mots. — Turnèbe le rapproche de l'adjectif grec φάληρον (mais le mot transcrit en latin aurait donné *falerum*) et il en tire le sens de *pierre blanche*, *marbre*, parce que φάληρον signifie *blanc*. — Storr-Best pense au Phalère, port d'Athènes (baie S-E, que l'auteur appelle par erreur la baie O.), et comme la plage, dit-il, en est presque circulaire (exagération : elle forme un demi-cercle à peu près régulier), il traduit par *quai circulaire*, et voit un surcroît de preuve dans la plaisanterie que fait plus loin Varron, lorsqu'il appelle des *garages à bateaux* (ligne 51 : *navalia*) les niches à canards creusées dans l'épaisseur verticale du *falere* (mais il n'y avait pas de νεώσοικοι au Phalère, et, eussent-ils existé, ils auraient été construits *au bord* et *à la surface* de la plage, et non *creusés* : dans quoi, puisqu'il n'y a ni falaises, ni rochers ?). — Les autres commentateurs se réfèrent à des mots provenant des langues italiotes : — *Falerii*, nom de ville, parce que la ville était bâtie sur un roc (!) ; — *halere*, qui selon Scaliger signifierait *digue*, *pilier*, *contrefort* ; — *falerae* (*phalerae*), ornements ronds pour la poitrine des hommes et des chevaux (Keil).

Toutes ces étymologies sont insoutenables. Toutefois, la direction des dernières recherches est peut-être bonne. Varron, amateur des antiquités indigènes et linguiste fervent, aurait fort bien pu ressusciter quelque vocable désuet d'origine étrusque, samnite ou gauloise. *Falere* ressemble au neutre d'un adjectif *faleris* qui serait tiré de *fala* et employé à sa place, suivant une habitude évidente chez Varron d'usiter l'adjectif au neutre en remplacement du substantif qui a servi à former ledit adjectif (cf. ci-dessous, note 92, l'emploie de *orbile* = *orbis* ; ligne 42, *sedile* = *sedes*).

Or, justement *fala* existe. Ennius (*ap. Non.*. II, 351) indique la construction d'un échafaudage, équarrissement des mâts, établissement de la plateforme, pose du plancher, en ces termes : *malos defindunt*, *tabulata fiunt*, *falaeque*, Le scoliaste explique, p. 114 ; *falae turres sunt* : *ligneae hae sunt et in circo*, *quae apud veteres propter spectatores e lignis erigebantur*. Les *falae* sont donc : 1° les tours de protection employées dans les sièges pour abriter les assiégeants (cf. Plaute, *Mostell.*, II, 1, 10 : *ire sub falas* = monter à l'assaut) ; 2° dans le cirque, soit les gradins de bois pour les spectateurs, soit les estrades temporaires destinées aux exercices (cf. Juvénal, VI, 589).

Fala signifie un échafaudage, un plancher, une estrade, une banquette. Ce dernier mot, pour traduire *falere*, conviendrait mieux que ceux qui ont été jusqu'à présent proposés, et voici pourquoi.

Notre texte cite le *falere* parmi une série d'*assises* superposées dont l'ensemble forme le *soubassement* de la rotonde. Proposer de le traduire par *assise*, *soubassement*, c'est donc se borner à enregistrer, du reste trop sommairement, le rôle que le contexte lui attribue dans l'édifice entier. On peut faire les mêmes reproches aux mots *socle* ou *base*, que suggèrent certains Dictionnaires, et au mot *plateforme*, que nous-même avions provisoirement admis, mais non adopté. Nous l'avions emprunté, faute de mieux, à Storr-Best, qui n'y tient pas non plus, puisque, lorsque le mot reparaît à plusieurs reprises un peu plus bas, il abandonne sa première traduction pour la remplacer par *quay* (quai naturel) ou *embankment* (quai artificiel).

Tous ces essais procèdent de la même méthode : essayer de nommer l'objet d'après l'un de ses usages reconnus. *Socle* ou *base* sont inspirés de ses mesures de hauteur, et du fait qu'il est situé au pied de l'ensemble. *Plateforme* s'autorise de ses dimensions en largeur et de l'usage que lui attribue le texte, de servir de promenade circulaire. *Quai* et ses synonymes se réfèrent à ce qu'il surplombe un bassin et contient ce que Varron appelle en riant des *cales sèches*.

En partant du même principe, il est cependant une direction dans laquelle personne jusqu'à présent ne paraît avoir cherché. — Entre autres usages, le *falere* sert de support aux coussins (ligne 48 et note 85) que les invités de Varron (voir note 87) arrangent à leur fantaisie afin de s'étendre dessus, quand ils sont conviés à un repas dans la Volière transformée inopinément en salle à manger. Ne pourrait-on en déduire que *falere* désigne, dans ce *caenaculum* fantaisiste, l'équivalent du meuble sur lequel on prend place dans les salles à manger ordinaires ? Ce n'est pas toujours un lit ; c'est souvent une plateforme maçonnée, composée tantôt de trois morceaux, tantôt d'un seul banc demi-circulaire (cf. Cagnat-Chapot, *Manuel d'Archéol. romaine*, p. 288 et 360, fig. 151 et 192). Certains documents (cf. *Dict. des Antiq.*, fig. 1703) nous montrent ce banc sous la forme d'un sofa plus que demi-circulaire, presque circulaire, sauf une échancrure où se tient l'esclave chargé du service de table. Or la suite du texte nous prouve que tel est l'emploi du *falere*, avec le revêtement de marbre (voir note 81) qui en constitue le dossier, les coussins (voir note 85) et les tapisseries (voir note 96) qui en font l'ornement, et même avec l'emplacement réservé à l'esclave serveur dans un étroit segment du cercle (voir note 93).

Un mot comme *banquette* aurait donc de grandes chances d'exprimer en les traduisant la forme, l'emploi et la matière du *falere*.

Si *falere* est le nom d'un meuble de salle à manger, on comprendra mieux l'apparition subite du mot *convivae* quelques lignes plus loin, apparition imprévue si un mot antérieur n'y a pas préparé l'esprit des auditeurs, et qui a parfois dérouté les commentateurs (voir note 87). La seule difficulté est que ce mot, désignant un objet aussi usuel, ne se rencontre que dans ce seul passage de Varron, et ne correspond à aucun des termes que nous connaissons pour indiquer le mobilier de salle à manger des Anciens.

(83). Les dimensions du *falere* sont, dans tout le morceau, les seules dont les chiffres soient précédés de l'indication *ad*. D'après le sens ordinaire de cette indication, il y aurait ici une mesure simplement approximative, équivalente à notre formule française : une banquette ayant *dans* les 5 pieds de large et *dans* les 2 pieds de haut. Mais les mesures précises du *falere* ne sont pas plus difficiles à prendre et à retenir que celles de tous les autres objets nommés dans la description. Or *tous* ont des mesures

précises, certaines étant cependant délicates et comprenant des fractions : ligne 47 : 1 pied 9 pouces ; ligne 56 : 2 pieds 1/2 ; ligne 56 : 4 pouces). Il faut donc en conclure que l'auteur a voulu ici aussi bien que partout ailleurs être précis, et le sens de *ad* doit se rendre par : la largeur va à 6 pieds, la hauteur à 2 pieds. Du reste, à côté de son sens approximatif (*ferme, circiter* = environ), la préposition *ad* possède aussi un sens limitatif (*maxime, summum* = exactement, tout au plus) qui apparaît très net chez Varron lui-même : *ad denas capras singulos parant hircos* (II, 3, 10).

Nous penserions volontiers que Varron a eu ici un motif pour varier sa formule : ce serait celui que laisse deviner la traduction que nous allons proposer. On dit chez nous que les dimensions d'un objet *vont* à telle grandeur, longueur ou largeur, quand ces dimensions ne sont pas celles que l'usage général attribue à l'objet. Ne serait-ce pas une preuve de plus que par *falere* Varron entend nommer (ou comparer) un meuble qui, dans les salles à manger usuelles, n'a pas les mêmes dimensions, surtout peut-être en ce qui regarde la largeur ? Cette largeur de 5 pieds est, en effet, probablement insolite, et il semble bien que Varron donne immédiatement après le motif de cette dimension exagérée : c'est qu'il faut y *circuler debout* (ligne 49 : *pedibus circumire*), sans se heurter ni aux piliers de bois, ni aux coussins, entre lesquels on passe (ligne 48, *inter culcitas et columellas*). La banquette servant ici de *promenoir*, rien d'étonnant que ses dimensions en largeur soient agrandies pour ce nouvel usage. De même, la hauteur (2 pieds) dépasse sans doute la normale : nos sièges modernes, chaises et canapés, mesurent ordinairement 0 m. 45, soit seulement 1 pied et 1/2. Nous verrons plus loin, en parlant de la table (note 91), les raisons de cette différence.

(84). Les mss portent *in ; inter* est une correction évidemment nécessaire. Nous sommes étonnés de ne l'avoir pas trouvée, même chez Keil, et d'être les premiers à la proposer.

(85). *Culcita* est un coussin qu'on pose directement sur le sol et sur lequel on s'étend. Cf. Sénèque, *ad Lucil.*, 108 : *culcita in terra jacet, ego in culcita.*

Naturellement, Varron n'a pas manqué de fournir de ce mot une étymologie par calembour : *ab inculcando culcita dicta* (*De lingua lat.*, IV, 40). D'où l'idée qu'il s'agit de tapis que foulaient aux pieds les serviteurs, debout derrière les convives (Robert Castell, *the Villas of the Ancients*, Londres, 1728 ; compte rendu dans *Acta eruditorum Lipsiensia*, 1731, p. 111-115).

(86). Le diminutif *columellae* équivaut exactement aux *tenues columnae* de la ligne 36 (voir note 64), lesquelles sont *hors* du filet (note 62). On comprend que Keil, tirant les conclusions logiques d'une hypothèse absurde dont nous allons faire justice à la note suivante, ait pu penser que les *columellae* étaient des perchoirs pour les oiseaux. Mais comment Storr-Best peut-il indiquer, même dubitativement, que ce pourraient être des guéridons individuels, sur lesquels chaque invité transporterait sa portion de mets prise à la table centrale ?

(87). Keil, frappé de l'apparition subite de ce mot inattendu (nous avons montré à la note 83 que *falere* l'annonce et le justifie), a voulu le rattacher par force à une idée déjà exprimée. Il s'est évertué, contre toute vraisemblance et même contre tout bon sens (ce qui nous dispensera de reproduire et de discuter ses prétendus arguments), à prouver que les *convivae* sont les oiseaux ! Mais ils sont de l'autre côté d'un filet ; et que feraient-ils de coussins, d'une table tournante et d'un service d'eau chaude et froide dont chacun peut tourner le robinet à son gré (voir § X) ?

(88). Cf. notes 62, 65, 70, 73, 77. Au lieu de *infimo*, texte des mss., nous préférons lire *infimum*.

(89). Cf. note 11. La circonférence (*circum*) du *falere* délimite, dans le sens vertical, la face courbe d'un cylindre creux où ont été taillées les niches dont il sera question à la note suivante.

Dans le sens horizontal, la circonférence du *falere* délimite aussi le pourtour du bassin ; mais l'eau est séparée de la base du *falere* par une petite plateforme qui est comme la *margelle* (ligne 50, *margine*) du puits formé par l'intérieur du cylindre. Le mot *puits* est juste et montre le ridicule de cet arrangement dans lequel le diamètre du bassin, ainsi que nous le constaterons à propos des mesures de la table qui lui fait comme un maladroit couvercle, ne dépasse pas 10 pieds, soit moins de 3 m. 50. Encore faut-il en déduire, si petit qu'on le suppose, l'espace occupé par l'îlot central : il reste pour les canards un couloir d'eau annulaire qui, toutes choses mises au mieux, ne dépasse pas 1 m. 50 de large, et ne s'augmente que de la faible profondeur des niches où ils s'abritent.

(90). A ces niches, leur aspect voûté et leur proximité d'un bassin donnent, en petit, l'apparence des cales sèches au bord de la mer, ou encore de ces abris en maçonnerie qui existaient au bord des lacs pour les jeux nautiques, ou enfin de ces resserres creusées au niveau de l'arène dans les amphithéâtres, pour être utilisées quand le programme comportait des simulacres de lutte navale. Il y a donc ici une comparaison ironique et qui voudrait être amusante.

La plaisanterie consiste, d'abord à avoir supprimé l'adverbe de comparaison (*quasi*, *ut*, etc.) ; ensuite à accoler au mot *navalia*, en opposition, et comme pour l'expliquer, le mot *stabula*, par quoi sont réduites à leur juste taille — celle des canards — les dimensions éveillées dans l'esprit du lecteur par un mot qui évoque l'idée d'un bateau. Il est difficile en français de ne pas rétablir le mot qui indique la comparaison.

§ X.

(91). L'objet qui va nous être décrit est une table. Mais elle n'est pas qualifiée *mensa*, parce qu'elle ne possède pas deux des caractéristiques principales des tables de salle à manger : 1° elle n'est pas fixe sur son pied, mais tournante ; 2° elle n'est pas pleine sur toute sa surface, mais à la périphérie seulement.

Cette périphérie est constituée par une tablette circulaire (*tabula*, ligne 55) qui, en coupe (ce détail est essentiel pour comprendre la comparaison), donne une image analogue à celle de l'objet que l'antiquité appelle *tympanum* (ligne 55). Le *Dict. des Antiq.* (*s.v.*, p. 566) nous apprend que le mot *tympanum* désignait : 1° le tambourin ; 2° la roue pleine (cf. article *Plaustrum*, p. 505, fig. 5705-5707). *Tambourin* et *roue pleine*, vus en coupe, présentent tous deux une partie horizontale limitée sur les deux faces extrêmes par un rebord vertical. C'est ce rebord dont la hauteur est fixée à une palme (ligne 56).

La tablette circulaire dont il s'agit est donc une planchette annulaire, munie de deux rebords destinés à empêcher les objets de tomber pendant la rotation de la table. La comparaison est précisée par l'indication qu'elle ressemble (toujours en coupe) à une planche creusée (*tabula cavata*, ligne 55).

Mais il ne s'agit pas d'une roue pleine (*tympanum*) qui aurait été placée horizontalement sur un axe pour servir de table tournante. Varron évite

la confusion de sens que pourrait amener l'emploi du mot *tympanum* en spécifiant que l'ensemble est une *roue à rayons* (*rota radiata*, ligne 54) qui diffère des roues ordinaires par la forme de sa jante (voir la note suivante).

(92). Les commentateurs ont éprouvé, pour expliquer la phrase *ubi orbile solet esse acutum*, des difficultés qui sont réelles, mais qui, grâce à ce que nous venons d'établir, ne sont pas insurmontables. Varron nous renvoie sans conteste à une roue radiée de modèle courant (*solet*). La circonférence d'une telle roue se nomme, en latin ordinaire, *orbis*. La forme *orbile*, qui ne se rencontre que dans cet endroit (la lecture en est-elle bien certaine ?), n'est en somme qu'une variante du mot *orbis*, et cette variante en est régulièrement tirée. *Orbilis* vient de *orbis* comme *civilis* vient de *civis*. Or *civilis* a fini par signifier *un civil*, c'est-à-dire à peu près la même chose que *civis*. *Orbilis* doit donc équivaloir pour le sens à *orbis* (cf. ci-dessus, note 82 : *falere* = *fala* ; *sedile* = *sedes*).

Orbile est la partie orbiculaire formée par la succession et l'ajustement des jantes de la roue : c'est ce que nous appelons le *tour de la roue*.

Reste à savoir en quel endroit le tour de la roue *solet esse acutum*. Tout d'abord, au texte traditionnel *acutum*, on a proposé de substituer les variantes *arcuatum*, *arctum*, *auctum*. — La première serait une répétition maladroite ; l'exemple d'Ovide qu'on en cite (*arcuato curvamine : Métam.*, XI, 589) en est la preuve : toute courbure est arquée, par définition. — *Arctum* aurait même signification et même défaut, à moins que (comme dans une phrase de Diomède : *in brevem et arctum orbem coguntur, rotae scilicet similitudine vertitantis*, citée par Scheffer, *De re vehiculari veterum*, VI, p. 59, évidemment à cause de *rota* et de la formule *arctus orbis*) le mot ne signifie *mince* : auquel cas il vaut autant conserver la vulgate *acutum*, dont le sens évident est *pointu, taillé, aminci, aiguisé*. — *Auctum* voudrait dire juste le contraire : *épaissi, renforcé, consolidé*. Le *Dict. des Antiq.*, *s. v. Currus*, p. 1635, écrit : « la circonférence de la roue (ἴτυς, *orbis*) est formée de jantes adaptées l'une à l'autre à l'aide de tenons, et *renforcées à l'extérieur* par des bandes de fer ou d'airain (*canthus*) ». Mais le même ouvrage, *s. v. Rota*, fournit à la fig. 5959 la coupe d'une roue de bronze conservée au Musée de Nîmes, et ainsi décrite : « sur le pourtour est creusée une gorge profonde dans laquelle s'emboîtait une jante en bois cerclée de fer ». — Par conséquent le tour d'une roue peut aussi être évidé sur sa face extérieure destinée à rouler, donc se trouver, perpendiculairement à l'axe, *aminci, acutum*. Il n'y a pas de motif péremptoire pour rejeter cette lecture. Au reste, amincie ou renforcée, la portion de la roue à laquelle s'applique l'épithète reste la même, et elle n'est pas douteuse. C'est tout ce qui nous importe ici.

Nous construirons donc la table mobile au moyen d'une roue à rayons du modèle usuel. Nous amincirons le pourtour externe de cette roue par une entaille en creux perpendiculaire à l'axe (donc ici horizontale), et dans cette entaille, au lieu de la jante en bois cerclée de fer qu'on attendrait, nous insérerons la tablette annulaire et périphérique dont il a été question à la note 91.

A cause de son ampleur, des dimensions qu'elle ajoute à celles de la roue centrale (2 pieds 1/2 au bout de chaque diamètre), nous consoliderons spécialement cette tablette sur toute la ligne d'insertion, d'autant plus qu'elle est seule destinée à porter le poids des mets, de la vaisselle, etc...

Les dimensions de la table, ainsi établies, peuvent varier de 8 à 11 pieds (3 + 5 ou 6 + 5). Supposons-lui la plus grande taille. Cela donne une table ronde ayant 3 m. 25 (0 m. 295 × 11) de diamètre. Si bien équilibrée

et si solide qu'on la suppose, c'est certainement un maximum, pour qu'elle se meuve facilement autour de son axe, surtout sous la poussée d'un esclave qui est peut-être un enfant (*puer*, ligne 56). Mais alors combien avions-nous raison d'insister sur les dimensions forcément étriquées d'un bassin auquel elle forme ce que nous avons appelé un couvercle ridicule ! Si la table a 11 pieds de diamètre, et si elle doit arriver au niveau de la circonférence du *falere* (à supposer même qu'elle ne le recouvre pas légèrement, ce qui serait plus commode pour que les convives pussent se servir sans allonger le bras) le bassin, qui a une margelle de 1 pied, n'a plus que 9 pieds de diamètre. Retirons 1 pied pour l'îlot central, restent 8 pieds ; donc un espace annulaire de 4 pieds (à peine 1 m. 20) pour les malheureux canards, qui nagent à 2 pieds au moins au dessous de la table, et que les convives essaient d'apercevoir à travers les trous du couvercle, c'est-à-dire dans l'intervalle des rayons. Encore la projection de la tablette pleine cache-t-elle à leurs yeux, au fond de ce puits qui n'est qu'une cuvette, une bonne partie du spectacle. Voient-ils même quelque chose sous l'ombre de ce couvercle, augmentée de l'obscurité projetée par une coupole pleine, et nullement combattue par les faibles lueurs qui, à travers deux filets successifs, dont l'un a les mailles très serrées, viennent d'un bosquet où un dôme de grands arbres laisse à peine filtrer une vague lumière ?

En présence de cette série d'arrangements enfantins, nous nous souvenons, avec Keil, que Varron lui-même a dit (III, 4, 3) qu'on a tort d'installer une salle à manger dans une volière. Mais il est probable que ce qu'il blâmait chez Lucullus s'excusait chez lui, pensait-il, par l'étrangeté du spectacle et de l'installation. Rien ne nous oblige à être de son avis.

Nota. — Nous avons vu, à la fin du Nota qui suit la note 22, que l'architecte a donné à la table un diamètre de 10 pieds, sans envisager (mais sans non plus exclure) la possibilité qu'elle recouvre légèrement le *falere* pour la commodité du service : soit un dépassement de 1/2 pied, donnant le diamètre total de 11 pieds *maximum* dont il vient d'être parlé.

(93). Sur le sens de *ministrare*, voir note 79. La mention de la présence d'un esclave unique a un double but ; 1° montrer avec quelle facilité se fait le service, grâce à l'ingéniosité de cet arrangement mobile ; 2° indiquer l'intimité des réunions sans apparat qui se tiennent en cet endroit. Storr-Best a raison de remarquer qu'il s'agit vraisemblablement de goûters plutôt que de repas véritables. A ses arguments ajoutons celui-ci : la table ronde rappelle le guéridon rond, mobile et muni d'un seul pied, que les monuments figurés montrent en usage dans les réceptions intimes de ce genre.

(94). Ce guéridon était apporté tout servi au centre du groupe formé par les convives étendus sur les lits. Ici aussi, ainsi que le texte le fait remarquer, tout est servi à la fois (*una*), même les boissons, qui d'ordinaire n'étaient pas placées sur la table. Seulement, sur un guéridon, chacun peut se servir depuis sa place ; sur une table aussi large, on ne peut prendre les objets servis que chacun à son tour et moyennant qu'on fasse mouvoir la table pour les mettre successivement à portée de chaque convive (ligne 58).

(95). Les Latins appellent *suggestus* toute construction élevée pour supporter un objet qui sera placé dessus (*Dict. des Antiq.*, p. 1562).

En particulier, *suggestus* se dit de l'*estrade* sur laquelle on place le *siège* d'un personnage (un magistrat, un orateur, un conférencier, l'empe-

reur). Ici le mot est particulièrement juste si, comme nous avons cru le prouver (voir note 82), le *falere* est une banquette. Le *suggestus faleris*, c'est la partie verticale de l'assise, celle qui représente le *pied* ou le *devant* de la banquette, et qui soutient la partie horizontale sur laquelle s'étendent les coussins servant de sièges.

Noter, en passant, qu'on ne connaît, de *suggestus* avec le génitif, qu'un seul exemple, et poétique. Stace (*Silves*, I, 2, 113) pour signifier « une chevelure échafaudée au sommet de la tête », dit : *suggestus comae*.

(96). Les monuments figurés montrent que le *devant des banquettes* (*suggestus faleris*, voir note précédente) est *ordinairement drapé d'étoffes* (*ubi solent esse* περιπετάσματα). Ici, le devant de la banquette circulaire, c'est précisément la partie verticale du *falere*, où il y a des niches à canards, les *navalia* de la ligne 51. Or il faut que les canards puissent librement quitter leurs trous et se mettre à l'eau (*prodeunt ac nant*, ligne 60), et par conséquent on ne peut suspendre aucune étoffe devant leur gîte.

Le mot dont se sert Varron pour désigner ces tentures est précis : περιπετάσματα veut dire *des choses qu'on étend, qu'on déploie tout autour*. Ici l'emploi du vocable grec ne vient pas seulement du goût de l'auteur et de ses contemporains pour les mots étrangers, et notamment pour les termes empruntés à la civilisation hellénique. Les tentures sur le devant des canapés, les tapis sur le sol, d'autres raffinements encore dans la décoration de la salle à manger, tout cela est d'origine grecque, et le latin a gardé le mot grec qui les désigne. C'est Varron lui-même qui nous l'apprend (*De lingua lat.*, V, 68) : *graeca sunt peristromata et peripetasmata, sic alia quae item convivii causa ibi multa*.

Les mss. écrivent tous, à tort, *peripatasmata*. Les fig. 7345, 7348 du *Dict. des Antiq., s. v. Velum*, p. 674, donnent une idée de la disposition usuelle de ces différents ornements.

(97). *Stagnum* indique de l'eau stagnante, *rivus* de l'eau courante. On ne peut penser que *rivus* indique seulement un *trop-plein* qui ferait des viviers le déversoir du bassin, puisque des poissons vont librement de l'un aux autres. Le problème se pose donc, indirectement, de savoir comment est installée la distribution d'eau dans la volière.

Nous avons eu déjà l'occasion de toucher à cette question (note 79).

Nous avons montré que l'alimentation du *canaliculum* de la tholos se fait par un service régulier qui y verse l'eau : le niveau du stylobate dans lequel est creusé ce canal est trop élevé pour que l'eau courante y puisse parvenir par simple pression. Peut-être les *canalicula* de la rotonde se déversent-ils dans les *rivuli* des portiques, où l'eau est dite couler par ses propres moyens (ligne 24 et note 79).

Quant au *stagnum* et aux *piscinae* qui communiquent par le *rivus* dont il nous est ici parlé, il est vraisemblable que tous deux sont alimentés d'*eau courante* par une dérivation du torrent : prise *en amont*, elle arrive sous pression, grâce à la déclivité du sol, dans le bassin ; elle en sort par les viviers, et grâce à la même déclivité elle continue son chemin pour se déverser *en aval* de nouveau dans le torrent.

Tout ce trajet est facile. Mais il faut retenir de notre texte qu'il n'existe entre le bassin et les viviers qu'une seule communication : le *rivus* dont il nous est parlé ici. Il est probable qu'au niveau des viviers ce ruisseau unique se divise en deux branches. Mais, ou bien ce n'est qu'un simple tuyau, ou bien c'est un canal fermé à sa sortie d'une grille assez serrée pour que les canards ne puissent la franchir : seul le menu fretin (*pisciculi*, ligne 61) peut traverser cet obstacle.

(98). *Commeant*, correction de l'édition princeps = *commetant*, mss. La présence des poissons, au fond de ce puits qu'est ici le dessous de la table tournante, correspond à une recherche de luxe à la fois enfantine et bizarre, qui nous est dévoilée par Sénèque dans un passage où il se réfère évidemment à une installation du même genre (*Quaest. Natur.*, III, 17) : *in cubili natant pisces, et sub ipsa mensa capitur qui statim transferatur in mensam.*

(99). Sur le sens de *cum*, voir note 1.

(100). *Ex orbi ligneo mensaque* est selon nous un *hendiadyn* équivalent à *ex orbi ligneo mensae = e parte lignea et rotunda mensae.* Le sens n'est pas sérieusement modifié si on laisse aux mots leur valeur séparée ; mais *mensa* a une signification plus générale que *orbis*, qui n'en est qu'une partie, et nous avons vu de plus (note 91) que l'ensemble ne forme pas une véritable *mensa*, et que Varron évite de lui donner ce nom. *Ex* signifie ici : *du dessus de...* et non pas : *hors de...* Exemples justificatifs dans la dissertation de Rössner : *de praepositionum AB, DE, EX, usu Varroniano.* Retenir ce sens pour les explications que nous donnerons à la note 102.

(101). *Primus radius*, suivant la règle grammaticale bien connue : *summa arbor = le haut de l'arbre*, signifie *le début des rayons* (en les regardant depuis la périphérie). Cette preuve grammaticale confirme la justesse de nos explications relatives à la position de la tablette annulaire, pleine, fixée sur le pourtour de la roue radiée (voir note 92). La tablette est assujettie au bout des rayons ; elle les prolonge ; elle n'est pas soutenue par eux. Roue radiée et tablette annulaire sont deux systèmes qui se juxtaposent et se complètent pour former l'équivalent d'une table ronde.

(102). Vittorio, d'après les mss., écrit *epitoniis*. Le *Dict. des Antiq.* préfère la forme *epistomium*, tirée directement du grec ἐπιστόμιον = *ce qui s'adapte à l'embouchure*, et explique (*s. v.*, p. 711) : « C'est le robinet, ou plus exactement la clef cylindrique percée de trous qui le ferme, et qui retient ou laisse échapper à volonté l'eau d'un conduit, ou le liquide contenu dans un vaisseau ».

Reste à comprendre comment est installé ce système. Il paraît tout d'abord impossible de supposer des robinets placés à la périphérie de la table, et une double tuyauterie aboutissant jusqu'à eux, le long des rayons et autour de la planchette annulaire. D'où viendrait l'eau sous pression, surtout la chaude, et quelles canalisations compliquées ne devrait-elle pas traverser, sans compter les joints mobiles qui seraient nécessaires dans ce système tournant ? Tous les commentateurs ont éprouvé le besoin de simplifier, sans recourir à un système distributeur ultra-moderne, qui serait aussi difficile à imaginer qu'à réaliser. L'image donnée par Hirt, lequel a cependant voulu être simple, de deux vases juchés au centre de l'ensemble sur le moyeu, pour alimenter par un tuyautage une série de robinets périphériques, nous paraît dépasser la vraisemblance, — et aussi le ridicule que nous pouvons accepter dans les inventions parfois déjà si étranges de Varron.

Selon nous, il y a simplement sur la tablette périphérique deux ou plusieurs vases, déposés en même temps que les autres mets et boissons, dont les uns contiennent de l'eau chaude et les autres de l'eau froide, tous étant munis de robinets. C'est, pour l'eau comme pour tout le reste, en faisant tourner la table, qu'on présente à portée de chaque convive le liquide qu'il a réclamé. *Il n'y a qu'à tourner des robinets pour que chacun puisse se servir soi-même* : tel est à notre avis, le sens exact des lignes 63, 64. Voilà justement l'originalité que tient à signaler notre auteur un peu naïf : ordinairement c'est l'esclave qui distribue les eaux pour les mélanger aux

boissons diverses, et on ne se sert pas soi-même. Ici, l'esclave, debout dans l'entrée de la tholos, au seul point où il n'y ait pas de convives étendus sur le *falere*, ne peut bouger. C'est donc la table qui se dérange, et non pas lui, quand on réclame quelque chose. Or le convive serait peut-être gêné, dans la position étendue qu'il occupe, s'il lui fallait soulever, par un effort des deux mains et en penchant le corps en avant, un vase forcément volumineux et par conséquent lourd. Au contraire, sans avoir aucunement à se déplacer, et par le mouvement d'un bras simplement étendu, il lui suffira de faire le geste, si simple, de tourner un robinet : d'où l'émerveillement de Varron pour une combinaison si ingénieuse.

A notre explication, très simple, on ne saurait opposer, croyons-nous, que deux objections d'ordre grammatical : 1° le sens de la préposition *ex*, dans la phrase *ex orbi ligneo*, etc. (ligne 62), qui semble indiquer que l'eau *sort* de la périphérie même de la table. Nous y avons répondu à la note 100 en précisant le sens de *ex* = venant de dessus, de la surface de... 2° le sens de *fluat* (ligne 64) qui laisse supposer que l'eau *coule* (par une pente, des tuyaux, etc.) vers chaque convive. Mais *fluere* nous paraît signifier ici seulement *couler avec abondance :* chaque convive, en tournant un robinet, peut obtenir de l'eau *en telle quantité qu'il lui plaît*. Sur ce sens de *fluere*, signifiant *fournir beaucoup de liquide*, cf. Columelle, III, 2 ; *graeculae vites minus fluunt* (*quam latiae*).

§ XI.

(103). Ici le mot *tholos* est pris dans son sens original de *coupole* (*Dict. des Antiq., s. v.*). Cette remarque est nécessaire, car si le mot était pris dans son sens ordinaire, tout ce qui a déjà été décrit aux paragraphes VII à X pourrait être également classé *intrinsecus sub tholo*.

Ce passage et son contexte fournissent une preuve supplémentaire du fait que la coupole ne forme pas la toiture de l'ensemble du bâtiment, mais qu'elle recouvre simplement la partie située au-dessus des piliers de bois, l'extérieur de l'ensemble ayant une couverture conique, du genre de celles qui forment le toit des maisons étrusques et italiotes (voir note 50). Ce sont les colonnes internes (*intrinsecus*) qui supportent cette coupole, laquelle est est une demi-sphère (*hemisphaerium*, ligne 66) dont l'équateur repose, directement ou non, nous l'ignorons, sur ces *columellae*. En tout cas, il coïncide en dimensions avec le cercle qui forme leur entablement. Une pareille disposition est indispensable pour que le cercle équatorial (*infimum hemisphaerium*, ligne 66 ; à la ligne 68, l'expression *hemisphaerium medium* indique le pôle de la demi-sphère) soit visible pour les spectateurs, ainsi que l'étoile qui le parcourt.

(104). Au sujet de cette étoile, les commentateurs ont été gênés par le singulier *stella*, suivi de deux verbes au pluriel et d'une parenthèse qui nomme deux étoiles. Une correction très simple serait de lire *stellae* ; mais elle n'est peut-être pas indispensable. Le docte Varron sait, mieux que quiconque, que l'étoile par ses contemporains appelée, suivant les heures, *Lucifer* ou *Hesperus*, est une étoile unique. La parenthèse elle-même étale son érudition aux yeux du lecteur de façon un peu naïve. Mais peut-être ne l'a-t-il pas intercalée rien que pour faire étalage de science. On peut supposer que Varron a voulu dire qu'il sait fort bien qu'il n'y a qu'une étoile (*stella*) ; mais qu'il a profité de ce que cette étoile porte deux noms pour la symboliser par deux étoiles (d'où le pluriel des verbes) dont l'une donne les indications de jour, l'autre celles de nuit. On se demande, il est vrai,

à quoi servent les indications nocturnes : va-t-on la nuit dans la Volière, et alors quel en est le mode d'éclairage ? Peu importe, le fait est là : le mécanisme fonctionne de nuit comme de jour; tout simplement sans doute parce que, sous peine de déréglage, il faut bien qu'il marche sans interruption.

Alors, sans vouloir, à la suite de Hirt, rechercher et expliquer les détails de ce mécanisme, nous pouvons supposer que si deux étoiles parcourent le cercle équatorial de la coupole, c'est parce qu'à Rome les heures de jour et les heures de nuit, toujours divisées en douze parties égales, sont de longueur différente tous les jours de l'année, sauf deux fois par an aux équinoxes. Il faut en conclure que la circonférence équatoriale est divisée en douze parties, dont chacune porte, en *chiffres*, un nombre (la ligne 67 prouve que l'indication donnée est un nombre : elle porte l'interrogatif de nombre *quot*, au lieu de la formule usuelle *quota hora sit*). Ces douze heures sont des heures diurnes ou des heures nocturnes, selon l'étoile qui les indique, car ces étoiles n'avancent circulairement que de façon alternative et avec des vitesses doublement différentes (différentes entre elles, mais différentes aussi d'elles-mêmes, puisqu'elles varient chaque jour). Nous renvoyons à Hirt pour montrer que la variabilité journalière des horloges est un problème auquel les clepsydres antiques avaient réussi à fournir une solution applicable au cas présent : bien entendu, nous lui laissons la responsabilité des arrangements particuliers qu'il préconise. Enfin on peut admettre que les deux étoiles portaient, découpée ou peinte sur le métal dont elles devaient se composer, une image qui les faisait reconnaître et qui correspondait aux noms de *Lucifer* et de *Hesperus*. On sait qu'il existe des représentations figurées de ces deux divinités stellaires.

(105). *Cardo*, qui signifie particulièrement un *gond de porte*, indique plutôt un axe vertical, et en ce sens il est à sa place ici ; tandis que *axis* indique de préférence un axe horizontal (c'est le mot pour nommer l'*essieu*, et c'est pourquoi à la ligne 53 le mot, bien que signifiant dans le cas particulier un axe vertical, est employé avec justesse, car c'est bien l'essieu d'une roue qui, elle, se trouve ici, par exception, placée horizontalement).

(106). Juvénal des Ursins, se reportant au texte de Vitruve sur *la Tour des Vents* à Athènes, prétend que le mot *horologium* est impropre, et lui substitue *octogonon* qu'on lit chez Vitruve (I, 6, 11) : *Andronicus Cyrrhestes, qui... collocavit Athenis turrim marmoream octogonon...* Mais il résulte de la description même que le monument contenait une clepsydre, donc servait d'horloge.

(107). Le texte de Vitruve pourrait plutôt fournir le nom de l'architecte. Les mss de Varron, qui ne reproduisent que l'ethnique, l'ont-ils pris à tort pour un nom propre d'individu, ou bien Varron a-t-il dit *Cyrrhestes* pour signifier *Andronicus*, comme on disait *Stagirites* pour signifier *Aristote*, au sens emphatique ? La seconde hypothèse ne serait prouvée que si nous savions mieux le renom dont *Andronicus de Cyrrha* a pu jouir dans l'antiquité ; mais elle suffit pour que nous maintenions le texte traditionnel explicable malgré la lacune.

(108). Les huits vents dont il s'agit ici sont ceux qui soufflent des quatre points cardinaux et des quatre points intermédiaires. Leurs noms et leurs représentations figurées sont toujours visibles à Athènes sur la tour octogonale restée debout, et par suite l'architecte, dans sa restitution, n'aura qu'à se reporter au monument lui-même, dont Varron évidemment a entendu faire une copie (voir Avant-Propos, page 16).

Chaque vent était sans doute représenté par une image peinte, et c'est

en ce sens que Varron peut dire, à la lettre, que l'aiguille indicatrice *touche* le vent, c'est-à-dire le personnage qui en est la figuration symbolique. Les huit représentations devaient se trouver sur une zone continue (*orbis*, ligne 70) qui n'était pas placée vers l'équateur de la coupole (car en cet endroit il y avait déjà les indications horaires) mais plutôt vers le sommet, au voisinage du pôle. Cela permettait à l'aiguille actionnée par la girouette de n'avoir pas une excessive longueur. Vraisemblablement elle *touchait* (ligne 71, *tangat*) la figure par dessus et sans la cacher. Rien ne dit dans le texte que cette aiguille ait été horizontale, perpendiculaire à son axe : elle pouvait fort bien avoir une forme courbe qui épousât la concavité de la coupole.

Georges SEURE.

ΘΕΑΙΝΑ ET LES DÉRIVÉS GRECS EN -ΑΙΝΑ

Tous les types de substantifs indo-européens de genre animé admettent d'être employés au masculin et au féminin. Pour les animaux, par exemple, la même forme désigne à la fois le mâle et la femelle (v. Meillet BSL 32 [1931] p. 6). Le grec a conservé cet état de choses dans une large mesure : le féminin répondant à ὁ ἵππος est ἡ ἵππος. L'opposition qui est d'usage dans les adjectifs du type skr. *návaḥ*, *návā*, grec νέος, νέα, ne joue à peu près aucun rôle dans les substantifs. Ἵππη ne se trouve que comme nom propre ; c'est une formation évidemment secondaire.

Le nom de l'être divin n'échappe pas à cette règle commune : ὁ θεός « le dieu », ἡ θεός « la déesse ». On peut voir dans la grammaire de Meisterhans-Schwyzer, p. 125, que, pour dire « déesse », les inscriptions attiques archaïques emploient normalement ἡ θεός. Dans les textes littéraires le même usage s'observe. Chez Homère on lit Θ 7, μήτέ τις οὖν θήλεια θεὸς... μήτέ τις ἄρσην. — Au début du *Discours de la Couronne*, Démosthène invoque tous les dieux et toutes les déesses : τοῖς θεοῖς εὔχομαι πᾶσι καὶ πάσαις.

Il pouvait pourtant être nécessaire d'opposer explicitement les dieux et les déesses. Le grec a créé un féminin θεά, attesté dans des inscriptions attiques, qui à l'intérieur de certaines formules, s'oppose à θεός : τῷ θεῷ καὶ τῇ θεᾷ (*I. G.* I² 76, 39 ; inscription datée de 439 avant notre ère) ; — τοῖς δώδεκα θεοῖς καὶ ταῖς σεμναῖς θεαῖς *I. G.* II² 112, 9 (362 avant notre ère). C'est à partir du troisième siècle que ce féminin se généralise (voir Meisterhans-Schwyzer p. 125, Liddell-Scott-H. S. Jones *s. u.* θεά).

La forme a également été utilisée dans d'autres dialectes. Elle est éolienne, comme il ressort du texte homérique qui fournit un grand nombre de fois la forme θεά (en Γ 158, Θ 305 la tradition manuscrite s'accorde à fournir les datifs θεῇς, θεῇσι). Si les tragiques d'Athènes emploient θεά, c'est que le mot appartient au vocabulaire homérique et poétique. Enfin ce féminin a dû exister en dorien : Aristophane met dans la bouche d'un Laconien la forme σιά, *Lysistrata* 1263.

Mais, à côté de θεά, Homère nous livre un autre féminin de structure singulière θέαινα. Il se trouve impliqué dans une formule religieuse de type archaïque :

Θ 5 = Τ 101 κέκλυτέ μευ πάντές τε θεοὶ πᾶσαί τε θέαιναι.

Le second hémistiche se trouve repris deux fois en Θ 20 et θ 341.

Θέαινα n'a pas subsisté en ionien attique. Le comique Antiphane (81, 3 Kock) l'emploie dans un passage parodique rempli de termes religieux. Callimaque (*Hymne à Artémis* 29) le reprend comme équivalent « homérique » de θεά.

Le mot est ancien, isolé en grec : si le grec a développé un suffixe -αινα c'est en liaison avec des thèmes en nasale, et d'autre part, nous le verrons, pour former des noms d'animaux généralement méprisés. Θέαινα ne peut s'associer à aucun des dérivés en -αινα que le grec a constitués. Il faut donc en chercher l'origine dans une autre direction.

Or l'indo-européen a possédé un suffixe complexe *-nya-* qui exprimait le féminin. Ce suffixe, de type archaïque, se trouve dans de très vieux mots. On connaît le cas du féminin de skr. *pátiḥ*, v. lit. *-patis*, grec πόσις « maître ». Il comporte toujours la nasale caractéristique : skr. *pátnī*, v. lit. *-patni*, grec πότνια. Le féminin du vieux composé δεσπότης, skr. *dámpatiḥ* est en grec de la forme δέσποινα.

Ce cas est le plus connu, mais il n'est pas isolé. En védique, de vieux mots sont affectés d'un suffixe de féminin en *-n*. Des adjectifs de couleur en *-(i)ta-* utilisent un féminin en *-inī*, comme *rohiṇī* à côté de *róhitaḥ* « rouge », ou en *-iknī*, *páliknī* à côté de *palitáḥ* « gris » (pour l'explication de ces formes voir par exemple Renou, *Grammaire Sanscrite*, II p. 281). Ces adjectifs ont servi à désigner les bêtes que l'on chasse : sur *haritaḥ* « jaune » a été formé *hariṇī* « gazelle » et secondairement le masculin *hariṇaḥ*. Tous ces mots appartiennent au vocabulaire « noble ».

Des féminins formés sur des noms de divinités ont reçu une finale *-ānī* toujours avec la nasale caractéristique : type de *indrāṇī*, à côté de *indraḥ*. Le féminin *indrāṇī* est certainement ancien ; nous trouvons une forme comparable dans l'avestique *ahurānī* féminin de *ahura-*. On verra d'autres exemples chez L. Renou, *l. c.* : le suffixe est attesté dans des noms « impliquant respect ». Nous avons encore affaire ici à des termes du langage élevé : *indrāṇī* répond à *indraḥ*, comme θέαινα à θεός, et se situe dans la même sphère sémantique.

Le féminin du nom du roi a reçu en indo-européen un suffixe en *n*, comme il ressort de l'accord de l'irlandais *rígain* en face de *ríg* et de sanskrit *rājñī* ; on peut se demander s'il n'a pas existé d'abord un couple *-rāj-* (attesté dans les composés) *rājñī*, le féminin ayant servi d'amorce à la constitution du thème en *n* *rājan-* ; le latin *rēgīna* a reçu un suffixe un peu différent *-īna* qui

s'est développé en latin. — Le celtique possède encore un nom d'animal noble dans gallois *elain* « biche », mais c'est un groupe où le masculin a également reçu un suffixe en *n*, cf. grec ἔλαφος et ἐλλός, arm. *eln*, v. sl. *jelenŭ* etc...

Enfin le slave et le baltique ont largement tiré parti du suffixe de féminin en *n*. Le slave présente un suffixe complexe *-ynja-* où l'élément *-nja-*, ajouté à la voyelle *y* représentant *ū*, répond à l'ancienne caractéristique de féminin attestée dans skr. *patnī*, grec πότνια etc... Ce suffixe a servi à former soit des dérivés indiquant des êtres féminins, type *bogynji* « θεά », féminin de *bogŭ* comme θέαινα est le féminin de θεός, soit des noms de qualité comme *blagynji* « bonté » tiré de *blagŭ* (autres exemples chez Meillet, *Études sur l'Étymologie et le Vocabulaire du vieux slave* p. 457). Ces noms de qualité affectés du même suffixe que *bogynji* s'expliquent et nous font connaître un vieil usage indo-européen : ils ont désigné des êtres femelles, des puissances de caractère divin avant de perdre toute valeur religieuse et de devenir purement et simplement des « abstraits ». — Le lituanien possède des féminins du même type comme *viršūnė* « sommet » cf. *viršùs*. — Le vieux mot latin *pecūnia* « richesse en bétail, richesse », tiré de *pecus*, montre l'ancienneté du procédé.

*
* *

Θέαινα, comme πότνια ou δέσποινα, a donc reçu une caractéristique de féminin en *n*, très archaïque et particulièrement employée dans le vocabulaire « noble ». Mais le mot présentait une structure un peu différente de celle de πότνια et de δέσποινα qui étaient isolés et n'étaient plus sentis comme des féminins de πόσις. Θέαινα comportait une finale -αινα avec la nasale au degré zéro vocalisé, comparable à celle de λέαινα ou de δράκαινα. Or le suffixe -αινα a pris en grec un développement entièrement nouveau ; il a servi à former des noms d'animaux et particulièrement des noms d'animaux méprisés : il s'est produit une sorte de rebroussement ; il devenait dès lors impossible de garder θέαινα qui était affecté du même suffixe que λύκαινα ou que ὕαινα ; le suffixe ayant reçu une utilisation nouvelle, θέαινα a disparu.

On aperçoit les différents moments de cette évolution.

Il n'est pas surprenant que le suffixe en -αινα se soit développé en liaison avec des masculins en *n*. Sur θεράπων thème en *n* élargi en *t* a été constitué θεράπαινα attesté chez Hérodote, Andocide, Xénophon, toujours avec le sens de « servante ». Le mot a pu signifier « prêtresse, servante d'une divinité », comme θεράπων ou

θέραψ, et se trouver ainsi en rapport avec θέαινα, mais nos textes n'indiquent rien de pareil. Les grammairiens anciens (*Anecdota de Bekker* p. 1199) citent des féminins comme γείταινα « voisine » de γείτων ; τέκταινα « femme de charpentier » de τέκτων ; cette dernière forme est comparable à skr. *takṣṇī*, mais les deux dérivés ont dû être constitués indépendamment dans chacune des deux langues.

Quelques mots ont exercé une influence décisive sur l'évolution du suffixe : δράκαινα, féminin de l'ancien thème en *n* δράκων « dragon femelle » (*Hymne à Apollon* 300 ; le mot se dit des Erynnies dans Eschyle, *Eum.* 128, et dans Euripide, *Iph. en Taur.* 286) ; δράκαινα conserve un sens religieux net et se trouve ainsi assez proche de θέαινα ; en même temps le mot désigne un animal craint et méprisé ; — λέαινα « lionne » (ionien attique) féminin de l'ancien thème en *n* λέων ; le mot appartient au vocabulaire noble et désigne une bête de chasse comme gallois *elain* ou skr. *hariṇī*.

Mais lorsque le grec a constitué sur ἀλεκτρύων le féminin ἀλεκτρύαινα « poule » (ionien attique), on s'était déjà bien éloigné du sens religieux de θέαινα. Le suffixe a continué à se développer, mais dans une direction nouvelle : par une sorte de déviation il a désigné des femelles d'animaux et particulièrement des animaux méprisés. Ces féminins en -αινα sont formés sur n'importe quels thèmes : λύκαινα « louve » de λύκος ; le mot n'est pas attesté avant Aristote dans l'*Histoire des Animaux* et Plutarque dans la *Vie de Romulus*, mais il est sans doute beaucoup plus ancien ; — κάπραινα « laie » d'où « femme débauchée » (Phrynichos) de κάπρος ; — τράγαινα « chèvre stérile » (Aristote) de τράγος, mot technique.

La finale -αινα a été en outre étendue à de nombreux noms d'animaux sans qu'il existe de masculin correspondant : le grec, on le sait, donnait volontiers le genre féminin aux noms d'animaux méprisés ou répugnants : γρόμφαινα « truie » (glossateurs) cf. γρομφίς (Hipponax) et γρομφάς (Hesychius) ; — ὕαινα « hyène » (ionien-attique) cf. ὗς ; — φάλαινα « phalène » (Nicandre) ; suffixe complexe qui ne peut pas s'analyser avec certitude ; on a proposé *φαεσλαινα cf. φάος ; ou dissimilation de *φαναινα cf. φανός — Ces dérivés en -αινα se formaient très librement : d'après le modèle de δράκαινα la langue a fait ἀμφίσβαινα « amphisbène » sorte de serpent qui pouvait avancer ou reculer à volonté » (Eschyle etc.) le mot est construit directement sur la racine verbale de ἔβην, βαίνω etc...

Il existe en particulier un groupe de noms de poissons ou d'ani-

maux aquatiques : βολίταινα « sorte de petite seiche d'odeur nauséabonde » (Aristote) cf. βόλιτον ; — ζύγαινα « marteau » espèce de poisson vorace (Epicharme Aristote) cf. ζυγόν[1] ; — κολύβδαινα « espèce de crabe » (Epicharme), étymologie obscure ; — μύραινα « murène » (ionien attique), cf. μῦρος même sens ; — ὄζαινα « polype de mer fétide » (Athénée), librement formé sur le thème de présent ὄζω ; — σκίαινα « ombre » nom de poisson (Aristote) de σκιά — σκόρπαινα « scorpion de mer » (Athénée) de σκορπίος ; — σφύραινα « argentine » espèce de poisson (Strattis, Antiphane, Aristote) de σφῦρα ; — φάλλαινα « baleine » (Aristophane, Aristote) cf. φάλλη, et φαλλός ? — φώκαινα « phoque » (Aristote), équivalent de φώκη qui est homérique.

Le groupe est considérable et cohérent. Suffixe de noms d'animaux, -αινα a servi aux comiques. Aristophane (*Assemblée* 713) forme sur κῆρυξ un féminin κηρύκαινα « femme héraut » ; Phérécrate (Athénée 612 a) μαγείραινα « cuisinière » de μάγειρος. Ces mots évoquent d'une part le groupe de ὕαινα etc..., d'autre part θέαινα ; ils produisent un effet doublement comique.

A cette catégorie essentielle s'associent quelques catégories particulières. Rien d'étonnant si le suffixe -αινα a formé des noms de maladies et particulièrement de maladies répugnantes : γάγγραινα « gangrène » (Hippocrate etc...) ; le détail de l'étymologie n'est pas clair ; mot expressif qui ne peut s'interpréter avec certitude comme dérivé nominal ; il existe un nom γόγγρος « excroissance », on songe en tout cas au groupe de γράω « manger » ; — ὄζαινα « polype fétide du nez » (Galien) cf. ὄζω et voir plus haut. ὄζαινα nom d'un polype marin ; — φλύκταινα « ampoule » (Hippocrate etc...) cf. φλυκτίς. — Le grec s'est servi comme le latin d'un suffixe *-don-* pour former des noms de maladies, type σπάδων « spasme ». On trouve dans cette série au moins un féminin en -αινα : φαγέδαινα « ulcère, cancer » (ionien attique) cf. φάγομαι.

Enfin un troisième groupe comprend des noms d'objets ou d'instruments ; mots techniques ou familiers : ἄκαινα « aiguillon » (Apollonius de Rhodes), cf. ἄκων, ἄκη etc... ; — μολύβδαινα « petit morceau de plomb dans une ligne, une fronde » (Homère etc...), de μολυβδός.

Le suffixe -αινα (cf. ἀμφίσβαινα, γάγγραινα) s'ajoute parfois directement à une racine. Ce procédé s'observe dans deux noms d'instruments : ἀρύταινα « aiguière » (Aristophane) est librement tiré

1. Il existe en outre, avec un sens différent, ζύγαινα· βοῦς· θήλεια (Hesychius), cf. laconien ζούγωνερ ; sans doute terme technique du vocabulaire paysan pour désigner une vache que l'on attelle au joug.

d'ἀρύω, ἀρύτω ; cf. aussi ἀρυτήρ. Reste τρίαινα « trident » (Homère etc...). L'hypothèse de Ehrlich (*Untersuchungen* p. 70 note 1), qui compare latin *triens*, paraît ingénieuse. Le mot est un terme technique désignant un outil de paysan avant de devenir le nom du trident de Poséidon. Le rapport avec τρεῖς risque de n'être dû qu'à l'étymologie populaire, et l'on pourrait songer à un rapprochement avec la racine *tri-* de τρίβω, τείρω, cf. lat. *tribulum* ? Simple hypothèse. Une racine τρι- sans élargissement serait sans autre exemple en grec. Τρίαινα appartient en tout cas au groupe des termes techniques affectés d'un suffixe -αινα.

La finale -αινα s'observe même dans des mots qui ne possèdent pas d'étymologie indo-européenne. L'emprunt est certain pour χλαῖνα « tunique » qui ne peut se séparer de χλαμύς, cf. le cas de χιτών, etc... L'origine de ἄκαινα « mesure valant une longueur de dix pieds ou une surface de cent pieds carrés » est obscure peut être identique à ἄκαινα « aiguillon » ou en avoir subi l'influence (voir des hypothèses dans Boisacq *s. u*).

En grec moyen et en grec moderne le suffixe -αινα est resté usuel : ἄλλαινα de ἄλλος, etc... ; il a servi en particulier à former des noms de femmes : type Γεώργαινα, « la femme de Georges », etc...

*
* *

L'histoire du suffixe -αινα donne une idée des problèmes que posent les recherches sur la dérivation nominale, intermédiaire entre la morphologie et le vocabulaire. Les grands suffixes comme -σις, -μός, -μα, -της et quelques autres mis à part, on observe surtout de petits groupes qui ne sont pas indéfiniment extensibles : le suffixe -αινα dans le grec historique a servi à former des noms d'animaux, des noms de maladies, des noms d'objets. Le divorce survenu entre θέαινα et ὕαινα montre l'importance de la qualité du vocabulaire, noble, vulgaire ou technique.

On aperçoit d'autre part ce qu'il y a de fortuit dans l'histoire du vocabulaire. Un accident (l'existence de noms d'animaux femelles comme λέαινα, δράκαινα qui ont servi de pivot à l'évolution) a faussé le système ancien et l'a orienté dans une direction nouvelle : θέαινα, resté isolé, était appelé à disparaître.

Le cas du suffixe -αινα est un cas favorable : il met en évidence la complexité des faits, mais il est possible d'analyser cette complication. Souvent nous ignorons les accidents qui ont agi sur l'histoire des mots, et l'étude de la dérivation nominale ne donne que des résultats incomplets et fragmentaires.

P. Chantraine et A. Meillet.

DOMVS, FORĒS ET LEURS SUBSTITUTS[1]

L'objet de cette étude est d'examiner à l'aide d'exemples très simples comment s'effectuent certaines transformations de vocabulaire, par quel travail et suivant quels procédés la langue réalise insensiblement des changements et des substitutions qui, peu à peu, arrivent à en bouleverser l'aspect et, d'une période à l'autre, à le rendre méconnaissable.

Cette démonstration s'établit sur des exemples empruntés à un groupe très simple et très connu, et qui, justement sans doute pour cette raison, ne me semble pas encore avoir attiré l'attention des érudits : je veux parler des mots qui désignent la maison, et d'une notion qui se rapporte à la maison, la porte, c'est-à-dire des concepts qui *a priori* apparaissent de type stable, et qui néanmoins dans un laps de temps assez court aux yeux de l'historien, ont à ce point changé d'expression que dans une phrase française comme celle-ci :

Le maître de la maison est sorti par la porte

tous les éléments sont bien latins, mais aucun n'est pris dans l'acception qu'il avait à l'époque classique, et l'ensemble en serait inintelligible à un Cicéron ou à un César ; et que dans d'autres types aussi simples tels que :

Cette maison est bien bâtie

ou encore

L'esclave frappe à la porte

interviennent des éléments inconnus aux latins, reflets de techniques, de conceptions sociales nouvelles, ou d'événements historiques, *bâtir*, *frapper*, *esclave* ; les deux premiers sont d'origine germanique : *francique bastjan*, all. *rappeln* : le dernier est un nom propre, qui, ayant pris la valeur d'un symbole, est passé à l'état de nom commun : on sait que c'est à la suite des guerres qu'Othon le Grand et ses successeurs firent aux peuples slaves, guerres dans lesquelles ils emmenèrent en captivité et réduisirent à la servitude un grand nombre de leurs adversaires que ce mot

1. Cette étude a fait le sujet d'une conférence à Oxford en octobre 1931 ; elle est publiée ici sous la forme d'un exposé oral, sans changements essentiels.

de *slave*, en passant par l'italien *schiavo*, fut employé pour synonyme de *serf*, s'opposant à *franc*, autre nom de peuple, devenu synonyme de « homme libre ». Il est instructif que le premier exemple historique donné par le dictionnaire de Littré soit un texte du livre des Machabées 1,2 où justement on lit « Qui estoit *franc* est devenu *esclave* ».

Dans la société fortement constituée et organisée qu'était le peuple indo-européen, la notion de « maison » et de « groupe de maisons » appartenant au « clan » et soumis à l'autorité d'un chef « chef de la maison » ou « chef du groupe, chef du clan » avait naturellement son expression. La notion de « maison » s'exprimait par un thème de la forme **dem-* celle de « clan ou de groupe de maisons » par un thème **weik-*. L'un et l'autre sont en général bien conservés dans tout le domaine indo-européen. Je me contenterai de citer ici, sans entrer dans le détail des formes, skr. *dámaḥ*, gr. δόμος, v. irl. *doim* « dans la maison » *aur-dam* « prodomus », v. sl. *domŭ*, serbe *dôm*. A cette maison commande un maître : skr. *dámpátiḥ* ou *pátir dán*, gâth. *dəng paitiš*, gr. δεσπότης, forme qui suppose un ancien **dems-pot-*, dont le second élément appartient au groupe qui a fourni skr. *pátiḥ* « maître, possesseur » gr. πόσις « époux », lat. *potis* etc. Pour le thème **weik-*, il est représenté entre autres par : skr. *víṭ*, avest. *vīs-*, gr. οἶκαδε, et par des formations dérivées de type thématique : skr. *veçáḥ* « maison », gr. οἶκος (de *Fοῖκος*), etc.

Mais la dualité de sens originelle se manifeste en ce fait que le sanscrit a conservé le composé *viç-pátiḥ* « chef de *viç-* » en face de *dam-pátiḥ*, composé qui se retrouve dans avestique *vīspaitiḥ*, et avec un vocalisme différent dans lit. *vẽšpats* « chef de clan » « seigneur », v. pruss. *waispattin* « dame, maîtresse ». Le grec lui-même a, avec vocalisme radical zéro, le composé homérique τριχαί-(ϝ)ικες « aux trois tribus » :

Δωριέες τε τριχάϊκες δῖοί τε Πελασγοί

(Od. 19, 177) où apparaît le sens ancien de **weik-*.

Le grec et le sanscrit ont effacé la distinction de sens qui séparait οἶκος, *veçáḥ* de δόμος, *dámaḥ*. Il est pratiquement impossible de trouver une différence d'emploi entre δόμονδε et οἶκονδε, οἶκαδε.

Mais il est intéressant de constater que si οἶκος fournit un nombre imposant de composés et dérivés, la descendance de δόμος est au contraire fort peu nombreuse. Il semble qu'en se chargeant du sens de δόμος, οἶκος l'ait dans une large mesure éliminé : le fait, du reste, se laisse expliquer assez aisément. Etant donné que la valeur

donnée à οἶκος résulte d'une innovation, les composés et dérivés qui sont évidemment de formation relativement récente, ont dû plutôt se créer non pas sur le mot ancien, mais sur celui que l'usage tendait à lui préférer : δόμος n'apparaît plus que comme une sorte de survivance, qui est frappée dans sa postérité.

Examinons maintenant la position du latin vis-à-vis de ces deux groupes de mots. Comme il arrive souvent, il conserve de précieux archaïsmes, qu'il est seul ou presque seul à présenter, à côté desquels il a introduit des innovations qui lui sont également particulières. Il a gardé les deux termes : à grec δόμος il répond par *domus*, à *Fοῖκος* par *uīcus*. Mais — et ceci lui est particulier — tandis que *dámaḥ*, δόμος sont masculins en sanskrit et en grec, *domus* en latin a le genre féminin : *domī meae*, *domum meam*. Or on sait que très peu de langues ont conservé des thèmes en *-o/e-*, c'est-à-dire ceux de la deuxième déclinaison latine, au féminin : ou bien, il les ont fait passer au masculin, en conservant le thème en *-o/e-*, ou bien, ils ont conservé le genre, en les faisant passer à un autre thème, thème en *-ā-* ou thème en *-u-*. Les noms des arbres fournissent de ce fait un bon exemple. L'arbre était conçu en indo-européen comme un féminin : c'était la « productrice » des fruits ; le fruit, au contraire, en tant que « produit » était de genre neutre. Ainsi le gr. a dorien φᾱγός, ion. att. φηγός, lat. *fāgus* féminin ; mais le v. h. a. a *buohha* avec passage aux thèmes en *-ā-* pour maintenir le genre, et en latin même *fāgus* a tendance soit à passer aux thèmes en *-u-*, en gardant son genre, soit à passer au masculin, en gardant son thème. Virgile écrit correctement :

Tityre tu patulae recubans sub tegmine fagi ;

mais on lit dans les Bucoliques d'Einsiedeln, qui sont de l'époque de Néron :

attrito diffusus cortice fagus [1]

et dans le Culex, que la tradition manuscrite attribue — sans vraisemblance du reste — à Virgile.

umbrosaeque manent fagus hederaeque ligantes [2],

Je sais bien que différentes explications ont été proposées pour expliquer le genre féminin de *domus*. M. Wackernagel, avec une ingéniosité pénétrante, a suggéré que *domus* devait son genre

1. 2,15 : *Poetae latini minores*, ed. Baehrens III, 60 ; *Anthol. lat.*, ed. Riese II, n. 725. 726.
2. v. 141 ; *Poetae latini minores*, I, ed. Baehrens-Vollmer-Morel.

féminin à un ancien nom racine **dom-s* qui aurait été éliminé au profit de *domus*, de même que le féminin *humus* a dû éliminer un ancien nom racine dont l'existence est prouvée par l'existence du gr. χθών et des formes indo-iraniennes [1] ; et son opinion a été adoptée — provisoirement au moins — par M. J. B. Hofmann [2]. Mais l'hypothèse soulève des objections assez graves : l'existence du nom racine **dom-s* n'est rien moins qu'établie : *domus* est trop semblable aux formes correspondantes du grec et du sanskrit pour qu'on puisse admettre que c'est une forme refaite ; la présence d'un thème réduit dans les composés du type δεσπότης n'autorise pas à conclure que ce thème a pu exister indépendamment. Quant aux formes δῶ et *tun* du grec et de l'arménien, elles sont fort éloignées du type supposé par M. Wackernagel.

Une autre hypothèse consiste à expliquer le genre féminin de *domus* par l'existence d'un thème en *-u*, **domu-* à côté d'un thème en *-o/e-*domo*. Le v. slave a en effet un substantif *domŭ*, thème en *-u-*, et l'on cite également l'adjectif dérivé sanskrit *damūnaḥ* « qui appartient à la maison » où apparaît également un élément *-u-*. Le latin, ayant hérité de ces deux thèmes, n'aurait conservé que le genre féminin de l'un d'eux. Explication *a priori* séduisante, et souvent proposée, mais qui résiste mal à un examen plus approfondi. Il est étrange d'abord que le latin ait gardé cette complexité de la double flexion, alors qu'il eût été si simple d'éliminer soit le thème en *-o-*, soit le genre féminin. D'autre part, la flexion en *-u-* apparaît en latin comme une création tout à fait récente que nous voyons prendre naissance sous nos yeux, à date historique.

Plaute ne connaît que les formes de la 2e déclinaison ; le seul vers où on lise l'abl. *domū*, Mil. 126, est considéré par les éditeurs comme inauthentique [3]. *Domū*, *domō* qui sont les cas les plus employés chez Plaute appartiennent sans conteste à un thème en *-o-*. C'est seulement à la fin de la République, dans le cours du premier siècle avant l'ère chrétienne, que se développent, sous l'effort des grammairiens qui tendent à faire concorder le genre et la flexion, les formes de thèmes en *-u-* ; et encore ne sont-elles véritablement répandues qu'à l'époque impériale, où d'ailleurs elles n'arrivent pas à évincer les formes de thèmes en *-o-*.

---

1. Wackernagel, *Vorlesungen über Syntax*, II, 32.
2. J. B. Hofmann, Zur Flexion von *domus*, IF., IL, pp. 109-111.
3. Langen, *Anal. Plaut.*, II 5 et s. ; *Index lection.* Munster WS 1882/3 ; Abraham *Jahrb-Suppl.*, XIV, 197 et s.

Cette observation est confirmée par les formes dérivées de *domus*. A *domus* correspond *dominus*, qui suppose un thème en *-o-* : il n'y a pas trace de **domūnus*, alors qu'en face de *tribus*, thème en *-u-*, nous avons normalement *tribūnus*. Il faut donc admettre que le latin conserve ici un authentique archaïsme, un thème en *-o-* féminin, que les autres langues ont éliminé par des procédés divers. On sait qu'en indo-européen, un même objet, « suivant qu'il était considéré comme une chose ou comme un être susceptible d'action... pouvait recevoir deux noms, l'un de genre neutre, l'autre de genre animé... » [1]. Le latin ne connaît pas le nom neutre de la maison, que le grec a gardé dans la forme monosyllabique invariable δῶ demeurée figée dans des formules de la langue homérique : ἐμὸν δῶ, ἡμέτερον δῶ, ou dans le dérivé δῶμα. Il n'a gardé que la forme de genre animé, comme il l'a fait pour un des noms de l'eau, *unda*, en face de gr. ὕδωρ, pour le nom du feu, ne conservant que la forme de genre animé *ignis*, éliminant la forme neutre qu'atteste le gr. πῦρ, bien que cette forme ait existé en italique commun, comme on le voit par l'ombrien *pir*. Pourquoi, dans le genre animé, a-t-il préféré le féminin au masculin pour désigner la maison, c'est ce qu'il est peut-être imprudent de vouloir expliquer : on peut toutefois supposer que la maison étant essentiellement réceptrice a plutôt été conçue comme un féminin : ainsi le nom de la « main » est féminin pour la même raison, tandis que le « pied » est au contraire masculin.

De même, mieux que le grec, le latin a conservé la distinction de sens entre *domus* et *uīcus*. Sans doute la notion de « clan » ayant disparu des mœurs, *uīcus* n'a pas gardé trace de cette acception ancienne : mais il a servi à désigner un groupe d'habitations comportant plusieurs unités, un pâté de maisons, un quartier dans une ville, ou à la campagne, un village, un bourg, comme le vieux slave *vĭsĭ* ou le dérivé gotique *weihs*. Du sens de « quartier d'une ville » le passage au sens de « rue » était facile : en fait il s'est réalisé rapidement ; le *uīcus Tuscus* à Rome, désignait aussi bien le quartier étrusque que la rue qui le bordait ; dans le Satiricon de Pétrone, nous voyons un personnage faire mention d'un *uīcus angustus* où il habite ; et c'est avec le sens de « rue » que *uīcus* s'est conservé dans l'italien *vico*, et ses diminutifs *vicolo*, *vicoletto*.

Le dérivé *uīcīnus* au contraire a gardé le sens de « habitant d'un même groupe de maisons, voisin », et sous la forme dissi-

1. Meillet, *Linguistique historique et linguistique générale ; La catégorie du genre*, p. 216.

milée *uēcīnus*; il est attesté sur tout le domaine roman depuis le roumain *vecin* jusqu'à l'espagnol *vecino*. Un autre dérivé *vīcānus*, également survécu dans quelques dialectes romans.

Dans le sens de « village », *uīcus* en latin s'était heurté à la concurrence d'un mot synonyme *pāgus*. Ce *pāgus*, qui se rattache à la racine **pāg-* de *pāngō*, gr. πήγνυμι etc., a dû désigner à l'origine la borne fichée en terre qui servait à délimiter le domaine, puis le territoire enclos et délimité par ces sortes de bornes, le district, le « terroir » tandis que *uīcus* s'appliquait plus spécialement aux habitations groupées, au centre du village. Tacite distingue encore les deux termes, et dans les Annales I, 56, il nous parle de barbares qui, abandonnant leurs *uici* et leurs *pagi*, se réfugièrent dans leurs forêts. Mais tandis que *vīcus* pénétrait dans la langue de la ville, et appartenait à la civilisation urbaine *pāgus* s'est confiné dans la langue rustique : c'est un terme campagnard. De là vient que son dérivé *pāgānus* a désigné le « paysan » ; et comme les *pāgī* sont demeurés plus longtemps que la ville rebelle à la christianisation, dans la langue de l'Église il a pris, par opposition avec *christiānus* avec lequel il formait un couple antithétique, le sens de « païen », *deorum falsorum multorumque cultores paganos uocamus*, dit St Augustin, d'où a été tiré l'hybride gréco-latin *pāgānismus*. Outre ce sens spécial *pāgānus* avait servi à désigner le « civil », par opposition au soldat qui était en garnison dans les camps, *castrēnsis*, comme nous opposons le « bourgeois » au militaire. Mais quand l'Église eût réservé *pāgānus* pour désigner le païen, et que le mot se fut spécialisé dans cette acception péjorative, la langue commune créa à son tour un dérivé nouveau pour exprimer l'idée d'« habitant du *pāgus*, civil » ; et comme l'esprit public opposait l'homme du village au soldat des camps, sur le modèle de *castrēnsis*, elle créa *pāgēnsis* : celui-ci eut à son tour une fortune considérable puisque c'est à lui que remontent les formes du type *pays*, et les dérivés du type *paysan*. Quant à *pāgus*, il a disparu, et n'est représenté dans les langues romanes que par ses dérivés, qui, comme on le voit, ont eu des fortunes diverses et pris des acceptions qui sont fort éloignées du type dont ils descendent.

Mais comme ni *vīcus*, ni *pāgus* ne servaient plus à l'expression de la notion de village, la langue a dû imaginer un nouveau procédé pour la désigner. C'est à un dérivé qu'elle a eu recours. A *uīcus* se rattachait du reste d'une manière assez obscure, le diminutif *uīlla* qui désignait la ferme, la propriété rurale cultivée

par le *uīlicus*, le « fermier ». A ce *uīlla* se rattachaient différents adjectifs, dont quelques-uns de type nettement populaire, *uillāris*, *uillānus*, *uillāticus*. *Vīlla* a tendu à perdre son caractère rural pour prendre le sens plus aristocratique soit de « villa », soit de « ville » ; c'est à ces dérivés qu'a été réservé le soin de désigner les agglomérations campagnardes : à *uillāris* remontent les formes du type *villar(s)*, *villier(s)* ; à *uillāticum* celles du type *village* tandis que *uillānus* a fourni le mot « vilain », qui après avoir désigné le « paysan », au moyen âge, par opposition au seigneur ou au bourgeois, s'est chargé du mépris dans lequel le paysan était tenu par son suzerain ou par l'habitant de la ville, et ne subsiste plus que comme adjectif avec le sens de « laid, ignoble, (par opposition à *noble*), déshonorant » etc. Si bien qu'à l'heure actuelle l'esprit tend naturellement à rapprocher *vilain* de *vil*, lat. *uīlis*, et ne perçoit plus le rapport étymologique qui l'unit à *uīlla*.

Ainsi, par une évolution du reste normale et dont il est facile de retrouver toutes les étapes, *uīcus* ne subsiste plus que dans le sens de « rue », mais son dérivé *uīcīnus* a conservé dans les mots du type « voisin » la trace du sens ancien de « groupe de maisons » ; *pāgus* a disparu, mais ses dérivés ont fourni les mots du type *païen*, *pays* et *paysan*, qui n'ont plus rien de commun entre eux, et entre lesquels l'esprit n'établit ni ne conçoit aucun lieu de parenté ; *uīlla* qui désignait la « ferme » par opposition à la « ville », *urbs*, a fini par prendre le sens et la place de ce dernier mot, qui a complètement disparu des langues romanes, tandis que ses dérivés, par contre, conservaient et développaient le sens de « village » dans *villar*, *villier*, *village*, et, jusqu'à une certaine date dans *vilain*.

Revenons à notre maison dont nous paraissons nous être fortement éloignés. Après avoir examiné la forme de *domus*, il nous reste à en déterminer le sens, à voir comment il se comporte vis-à-vis des synonymes qu'il a pu rencontrer dans la langue. Nous avons vu que le grec avait affecté à l'expression du seul concept « maison » deux termes qui exprimaient à l'origine des concepts différents, δόμος et οἶκος. En latin de même, *domus* s'est trouvé doublé d'un mot, dérivé d'une racine indo-européenne ancienne mais nouveau dans l'acception qu'il y a prise, c'est *aedēs,-is* ou plutôt la forme de pluriel *aedēs*, *-ium*. Nous avons affaire ici à un élargissement d'un thème racine **aidh-* « brûler », à laquelle appartiennent skr. *édah* « bois à brûler » gr. αἴθω « je brûle », irl. *aéd* « feu », v. angl. *ád*, v. h. a. *eit* « bûcher », etc. *Aedēs* se

comporte vis-à-vis d'un verbe **aedō* non attesté, comme *caedēs* vis-à-vis de *caedō*, *sedēs* vis-à-vis de *sedeō*, etc. Le sens premier a dû être « foyer », puis « pièce où l'on fait du feu » ; la langue a établi une distinction de sens entre sg. et pl. — Le sg. comme on le sait, servait spécialement à désigner la maison du dieu, le temple, qui à l'origine ne comportait qu'une seule pièce ; il a dû d'abord s'appliquer à *l'aedēs Vestae*, où s'entretenait un feu éternel, et dont la forme ronde rappelle la hutte primitive avec le feu au milieu. Il est naturel par contre que, pour désigner l'ensemble de pièces qui constituent la maison, le latin ait recouru au pluriel à valeur collective : l'emploi du pluriel *aedēs* nous introduit dans une ère de civilisation déjà avancée, où l'habitation à pièce unique de la famille primitive se trouve être remplacée par une construction plus compliquée, comprenant plusieurs foyers distincts.

Il est rare que deux synonymes le soient absolument, qu'ils puissent s'employer l'un pour l'autre indistinctement. La langue introduit dans leur emploi des nuances : l'un est plus noble, l'autre plus familier. Celui-ci a un caractère plus abstrait, celui-là est plus concret. Ou bien il y a dans leur usage une différence de lieu, ou d'époque. En cherchant bien, on constate presque toujours que la langue n'en use pas indifféremment ; et quand la variation de sens nous échappe, la faute en est souvent à notre connaissance imparfaite de la langue en question. En ce qui concerne les langues mortes, que nous connaissons seulement par des documents écrits, nous ne pouvons pas nous flatter d'en avoir une connaissance exacte : même les textes populaires et familiers ne nous donnent qu'un aspect approché de la langue parlée, et des nuances qui sont senties plutôt que perçues consciemment par les sujets parlants ont chance de nous échapper en partie : les dictionnaires de synonymes risquent souvent de ne nous donner qu'une idée inexacte, en tout cas approximative, des ressources d'une langue.

Pour le cas qui nous occupe, les textes, heureusement parlent assez d'eux-mêmes pour qu'il soit aisé de reconnaître entre *domus* et *aedēs* la différence de sens et d'emploi qui les sépare. Chez les auteurs anciens, la répartition a quelque chose de véritablement systématique. Le vieux mot indo-européen *domus* sert à désigner la « maison » dépouillée de tout caractère concret. La *domus* est envisagée étant comme la possession du *dominus*, domaine où s'exerce son autorité de *pater familiās*. Le rapport entre *domus* et *dominus* chez les bons écrivains est encore bien senti et donne lieu à des rapprochements intentionnels. Cicéron

cite ce vers d'une tragédie ancienne, où ce rapprochement prend toute sa valeur[1] :

... O domus antiqua, heu ! quam dispari
Dominare domino !.....

Parlant ailleurs en son propre nom, il établit le même rapport entre *domus* et *dominī*, entre la « maison » et ses « maîtres » : *Neque enim ciuitas in seditione beata esse potest nec in discordia dominorum domus*[2]... » Il serait facile de multiplier les exemples : qu'il ne s'agisse pas seulement d'un rapprochement de lettré, d'un caprice d'érudit, mais bien d'une notion qui était ancrée dans le sentiment populaire, c'est ce que prouve l'emploi proverbial du groupe par Trimaleion, dans le récit qu'il fait de ses années de jeunesse. « Au reste, dit-il, avec la volonté des dieux, je devins le maître dans la maison, et je tournai la cervelle à mon patron » : *Ceterum, quemadmodum di uolunt, dominus in domo factus sum et ecce cepi ipsimi cerebellum*[3]. Le groupe *domus, dominus* est demeuré vivant, et les textes de l'époque chrétienne en offrent plus d'un exemple. « Dans le vaisseau, un seul pilote, dans la maison un seul maître : *in naui unus gubernator, in domo unus dominus*, dit Saint Jérôme[4] ; et une inscription de l'année 515 de l'ère chrétienne célèbre les mérites d'un certain saint Vincent qui « garde le maître et la maison » : *Sanctissimus... Vincentius ambit hos aditos, seruatque domum dominumque*[5], *tuetur a tenebris...*

Cette parenté étroite que la langue a toujours perçue entre *domus* et *dominus* rend compte du sens en quelque sorte moral qui s'est attaché à *domus*. Quand un Latin prononçait ce mot ce n'est pas tant l'idée d'un bâtiment plus ou moins grand, plus ou moins beau qui s'éveillait en lui et qu'il évoquait chez ses auditeurs, que l'idée d'un endroit où il était son maître, où il avait son domicile. Dans sa maison, il était chez lui ; et la maison s'incorporait à lui. Aussi, ne trouve-t-on généralement accolés à *domus* d'autres adjectifs que des adjectifs possessifs : *mea, tua aliena domus*. On lit souvent chez les auteurs comiques des

1. Ribbeck, *Tragic. Frgm.*, 3e éd., *Incerta incertor.* 185 ; cf. Cicéron *De off.* I, 39, 139 ; *Phil.* II 41, 104.
2. Cicéron, *De Finib.* I, 18, 58.
3. Pétrone, *Satiricon* 76, 1. — Cf. Juvénal, 3, 72 : *uiscera magnarum domuum dominique futuri*.
4. Hieron, *Epist.* 125, 15, 1.
5. Scil. *mortuum in sacello Vincentii sacro, ut uidetur iacentem*. Voir Diehl, *Inscr. Christ.* 211, 7.

expressions du type *apud se domi* « chez soi, à la maison », *penes me domi*. *Domus* se définit par les mots auxquels il est uni pour former un groupe dont les termes s'unissent ou s'opposent entre eux. *Domus* est joint à *patria* « la terre paternelle, la terre des ancêtres ». On connaît le salut adressé par Énée à la terre italienne, quand l'accomplissement de l'oracle de Céléno l'assure qu'il a enfin trouvé le sol où s'établira sa demeure : « Salut, dit-il, ô terre que les destins m'ont réservée ; salut à vous aussi, fidèles Pénates de Troie. Voici notre demeure, voici notre patrie :

Salue, fatis mihi debita tellus,
Vosque, ait, o fidi Troiae, saluete Penates !
Hic domus, hic patria est.

(Virgile, *Énéide* VII, 120 et suiv.)

Le locatif *domi* s'oppose à *foris*, à *belli*, à *militiae*, à *peregri* avec lesquels il forme des couples antithétiques. Le nom a perdu dans ces acceptions toute valeur concrète, pour aboutir à n'exprimer plus autre chose qu'un concept. Et ce dépouillement subi par *domus* explique d'autre part qu'il ait pu s'employer avec une valeur affective, pour désigner la *familia* qui l'habite groupée sous l'autorité du *dominus*, ou du *pater familias*. C'est ainsi que Cicéron opposera dans une gradation savante : *nec domus ulla, nec ciuitas, nec gens*. La *domus* arrive à s'identifier avec ses habitants, comme Ovide le note avec cette précision assez prosaïque qui n'est pas rare dans son œuvre :

Tota domus laeta est, hoc est materque paterque
Nataque : tres illi tota fuere domus [1].

Domus en viendra ainsi à désigner la descendance, les fils, la race :

Veniet lustris labentibus aetas
Cum domus Assaraci Phthiam clarasque Mycenas
Seruitio premet ac uictis dominabitur Argis [2].

Aedēs au contraire apparaît comme chargé de valeur concrète ; c'est la maison considérée en tant qu'édifice, avec ses murs, ses pièces, bref les différentes parties qui la composent. Le mot est joint à *fundus*, à *ager*, à *uilla* pour désigner l'ensemble des biens-fonds que possède un propriétaire. Les écrivains ne craignent

1. *Fastes* IV, 543 et s.
2. Virgile, *Enéide* I, 283 et s.

pas de joindre *aedēs* à *domus* quand à l'idée de « chez soi », ils veulent ajouter une précision de sens local ; Plaute écrit :

Insectatur omnis domi per aedes [1]

ou encore, avec une insistance propre au langage parlé :

In aedes me ad se deduxit domum [2]

et Virgile lui-même écrira dans des vers qui sont présents à toutes les mémoires :

Si non ingentem foribus domus alta superbis
Mane salutantum totis uomit aedibus undam [3].

L'opposition des deux sens de *domus* et de *aedēs* apparaît dans cet exemple de Plaute, où un intendant reproche à des esclaves leur paresse et leur négligence :

Quia triduum hoc unum modo foro operam adsiduam dedo,
Dum reperiam qui quaeritet argentum in faenus, hic uos
Dormitis interea domi, atque erus in hara, haud aedibus habitat [4].

La valeur concrète de *aedēs* apparaît nettement dans l'emploi qui est fait du mot par Plaute tout au long de la Mostellaria. Un jeune homme, Philolachès, a dissipé toute sa fortune en l'absence de son père, Théopropide. Il est en train de bambocher chez lui avec de joyeux compagnons, quand son esclave qui est aussi son complice et son conseiller, Tranion, apprend le retour imprévu du père indésirable. Il s'agit de l'empêcher de rentrer chez lui, pour qu'il n'aille pas troubler la fête, et aussi de lui expliquer comment son argent a fondu entre les mains du fils. Tranion, pour atteindre ce double but, imagine un double expédient : d'abord, il feint que la maison de Théopropide s'est révélée hantée par un revenant, qu'ils ont dû l'abandonner depuis le départ du vieillard, et qu'il serait sacrilège à celui-ci d'y pénétrer ; ensuite pour justifier les dépenses du fils prodigue, il raconte à Théopropide que Philolachès a acheté la maison de son voisin Simon, et il l'emmène visiter la dite maison, en lui vantant tous les avantages qu'elle présente. Théopropide se laisse convaincre, et va devenir la dupe de Tranion, quand il rencontre des esclaves d'un ami de Philolachès, Callidamate, qui vont chercher leur maître. Par eux, il découvre le pot aux roses, et il médite contre Tranion une terrible vengeance, mais, comme dans toute bonne comédie, il finit par s'apaiser et par pardonner.

1. *Casina*, 662.
2. *Miles Glor.* 121.
3. *Georg.* II 461 et suiv.
4. *Asinaria*, 428 et suiv.

Comme on le voit, il y est beaucoup question de maison ; maison hantée, achat de maison, retour d'un voyageur à la maison, esclaves qui vont chercher leur maître pour le reconduire à la maison... Il sera donc instructif de voir l'usage que Plaute fait des différents termes que la langue lui fournit, et comment il les répartit dans des acceptions spéciales. Examinons d'abord le monologue où Philolachès, faisant un retour sur lui-même, explique comment lui si rangé et si bien élevé autrefois, il a pu se laisser corrompre et devenir le modèle du débauché. Pour ce faire, il procède par comparaison :

« J'ai beaucoup réfléchi et j'ai longtemps pensé ; j'ai fait à part moi beaucoup de raisonnements, j'ai cherché dans ma tête, si tant est que j'aie une tête, et j'ai longuement examiné pour savoir à quoi je pourrais comparer l'homme qui entre dans la vie, et quelle image il présente. Voici l'idée que je m'en suis faite :

« L'homme quand il vient de naître ressemble, selon moi, à une maison neuve

Nouarum aedium esse arbitror similem ego hominem.

« Aussitôt qu'une maison est construite, faite et parfaite selon toutes les règles, on loue l'architecte, on approuve la construction

Aedes quom extemplo sunt paratae expolitae
Factae probe examussim,
Laudant fabrum atque aedes probant...

« Qu'ensuite un homme sans conduite et sans soin vienne l'habiter avec des esclaves paresseux, un homme négligent, un homme malpropre, dès ce moment le bâtiment se détériore, quelque bon qu'il soit, parce qu'il est mal entretenu :

Atque ubi illo immigrat nequam homo, indiligens,
Cum pigra familia, immundus, instrenuus,
Hic iam aedibus uitium additur, bonae cum curantur male.

« Et puis il n'est pas rare qu'il arrive une tempête qui brise toutes les tuiles de la toiture : à ce moment le maître insouciant ne veut pas les faire remplacer. Vient la pluie ; elle baigne les murs ; ceux-ci deviennent perméables ; l'eau pourrit la charpente, toute la peine de l'architecte est perdue... Le bâtiment n'est plus d'un bon service. Et ce n'est pas la faute de l'architecte ; mais beaucoup de gens ont cette manie : une réparation qui coûterait à peine quelques sous, ils la remettent de jour en jour, et ils

attendent pour la faire que les murs tombent en ruines ; alors il faut rebâtir la maison de fond en comble :

Atque illud saepe fit : tempestas uenit,
Confringit tegulas imbricesque : ibi dominus
Indiligens reddere alias neuolt ;
Venit imber, lauit parietes, perpluunt,
Tigna putrefacit, perdit operam fabri :
Nequior iam factus est usus aedium.
Atque < ea > haud est fabri culpa, sed magna pars
Morem hunc induxerunt : si quid nummo sarciri potest,
Vsque mantant, neque id faciunt donicum
Parietes ruunt ; aedificantur aedes totae denuo [1].

« Voilà mon raisonnement pour ce qui concerne les édifices. Maintenant je vous amène à reconnaître qu'il y a une parfaite analogie entre les édifices et les hommes

Haec argumenta aedificiis dixi : nunc etiam uolo
Dicere, uti homines aedium esse similis arbitremini...

Je ne veux pas abuser de ces citations, mais partout dans la pièce, chaque fois qu'une personne emploie le mot « maison » au sens matériel, c'est à *aedēs* qu'il recourt, s'il s'agit au contraire d'envisager la maison comme le siège de la famille et du foyer, c'est *domus* qui est normal. Theopropidès rentrant chez lui s'exprime ainsi : « Après une absence de trois ans, je rentre d'Égypte et reviens chez moi »

Triennio post Aegypto aduenio domum

Et son esclave Tranion, au contraire, le voyant s'approcher de la maison et frapper à la porte, arrive en demandant : « Quel est l'homme qui s'est approché de notre maison ? »

Quis homo est qui nostras aedis accessit prope?

Cette différence de valeur apparaît dans les composés et les dérivés. *Dominus* évoque l'idée du maître exerçant son autorité sur le groupe habitant sa demeure ; *aedīlis* désigne le magistrat qui est chargé de la surveillance des bâtiments. Pour dire « bâtir une maison », le latin a construit le composé *aedificō*, et non pas *domificō* ; par contre, lorsqu'il s'agit d'exprimer la notion juridique et abstraite du « domicile », c'est à un composé de *domus*, *domicilium* qu'il recourt.

Naturellement la distinction, qui vaut pour la généralité des cas, n'est pas toujours observée. Il arrive que *domus*, terme plus

1. Mostellaria, v. 84-120, passim.

compréhensif que *aedēs*, se trouve employé là où *aedēs* serait tout aussi justifié. Mais — et c'est là ce qui est caractéristique — la réciproque n'existe pas. Quand un jeune homme se marie, l'expression consacrée pour dire qu'il emmène sa femme chez lui est *domum ducere*, et ce serait une grave faute que d'y substituer *in aedes ducere ;* à peu près comme si un jeune homme proposait à une jeune fille de la « conduire à l'hôtel » au lieu de la « conduire à l'autel ». Et jamais *aedēs* ne s'emploie à l'accusatif ou à l'ablatif sans préposition, au lieu et place de *domum*, *domō*, ou du locatif *domī*.

L'ancienneté de *domus* dans la langue, et d'autre part l'absence de caractère concret, les résonances affectives que le mot fait vibrer dans l'esprit inclinaient à faire de *domus* un terme du vocabulaire noble ou poétique. Aussi le voit-on se substituer au singulier *aedēs* pour désigner le « temple » en tant que demeure de la divinité, au pluriel *aedēs* en particulier pour désigner la maison d'un grand, et, à l'époque impériale, le palais de l'empereur l'*aurea domus* de Néron dont Suétone nous a fait connaître la magnificence. On conçoit que la langue de l'Église s'en soit emparé pour désigner la « maison de Dieu », *domus Dei*, la « maison du Seigneur », *domus Domini*, la « maison de la prière », *domus orationis* (οἶκος προσευχῆς), la « maison de l'Église », *ecclesiae domus*, etc. Une fois adopté dans ce sens par le vocabulaire ecclésiastique, *domus* a été frappé d'une sorte d'interdit dans la langue profane, d'où il a été peu à peu éliminé ; et c'est seulement avec un sens religieux qu'il a subsisté dans l'italien *duomo* que le français semble à son tour avoir emprunté sous la forme *dôme*. *Aedēs* s'est bien quelquefois employé dans ce sens, mais les exemples qu'on en trouve dans les textes sacrés sont peu nombreux ; il semble que le mot n'ait pu jamais complètement se dépouiller du sens païen qui lui avait été si longtemps attaché. En tout cas, quelle que soit la raison qui doive rendre compte de sa disparition, il est certain qu'il n'a pas survécu.

Le pluriel n'a pas eu un meilleur sort. Aucune langue romane n'a eu recours au mot *aedēs* pour désigner la maison. Quelles sont les raisons qui ont pu intervenir ici pour provoquer la disparition du mot? Une raison phonétique peut-être : *aédēs* dans les langues romanes aurait abouti à un monosyllabe commençant par une diphtongue, quelque chose comme **iéz*, et les monosyllabes autonomes de ce type ont peu de chance de subsister. Une raison qui tient aussi aux changements politiques et sociaux qui se sont produits au cours de l'évolution du latin. *Aedēs*, *-ium*, pluriel collectif, est un mot « bourgeois ; il s'applique à l'habitation de plu-

sieurs pièces du citoyen libre, qui a en ville ses esclaves, et à la campagne son fermier, et la langue va même jusqu'à créer pour désigner le « maître de maison » le composé *dominaedius* tant la jonction *dominus aedium* est normale. Or, un des traits qui caractérisent l'histoire romaine, c'est justement l'affaiblissement et la disparition progressive de cette classe bourgeoise, de cette aristocratie constituée par les citoyens libres, nobles ou non, qui ont établi les fondements et constitué le noyau de la Rome républicaine. A la base des langues romanes se trouve le latin parlé par de petites gens, colons, marchands, soldats en exercice ou vétéran. Les langues indo-européennes sont issues de la langue d'une aristocratie conquérante ; les langues romanes ont bien été — sauf en Italie — importées à la suite des conquêtes victorieuses dans les pays où elles se sont implantées, mais, cette fois, en dehors de quelques chefs chargés du commandement et de l'administration, le latin dont elles proviennent était la langue d'humbles personnages, de culture faible ou nulle, d'extraction et de condition médiocres, qui propageaient leur langue aux classes inférieures de la population des villes et à la population des campagnes. Les deux mots les plus répandus qui ont servi à désigner la « maison » dans les langues romanes, *casa* et *mansio*, reflètent exactement ces conditions sociales. *Casa* dont l'origine est inconnue, mais en tout cas non indo-européenne, désignait à l'origine une cabane rustique faite de branchages et de roseaux qui abritait les pâtres et les valets de fermes ; le mot s'est appliqué par la suite à toute espèce de pauvre demeure, en particulier les tentes des soldats.

Mansiō, terme abstrait qui désignait « le séjour » dans un endroit, apparaît spécialisé à l'époque impériale dans le sens d' « étape » dans un voyage, et par un passage au sens concret qu'il est fréquent d'observer dans ces noms en *-iō*, de « local » réservé aux voyageurs ou aux troupeaux pour passer la nuit à l'étape. *Casa*, *mansiō* sont des mots de la langue des soldats, des marchands et des paysans, de ces *pagenses* et de ces *castrenses*, qui vivaient côte à côte dans les campagnes où régnait l'*imperium romanum* ; succédant à *aedēs* qui désignait le confortable logis du citadin, à *domus* qui marquait d'abord la demeure où s'exerçait la souveraineté du *dominus*, du *pater familias*, et avait été accaparé par l'Église pour s'appliquer à la maison du divin seigneur, *casa*, *mānsiō* au moment où se fait le lent travail de romanisation du latin, sont les témoins de la destruction de la forte aristocratie qui avait édifié, en même temps que les fondements de l'État romain, le solide édifice de la langue latine.

Une maison comporte une porte. Pour exprimer ce concept le latin a également hérité d'un mot qui remonte à la période de l'indo-européen commun, mot dont le thème **dhwer-* s'employait essentiellement au pluriel : skr. *dvāraḥ*, v. sl. *dvĭri*, lit. *dùrys*, v. h. a. *turi*, v. angl. *duru*. Ce thème comportait également un dérivé en *-ā-*, avec vocalisme zéro : hom· θύραι, gall. *dor*, arm. *durk*^{c}. Le latin a gardé, comme dans la double flexion *domus*, le souvenir de ces deux formes : l'une a fourni le nom de la porte, *forēs*, *-ium* proprement dite ; l'autre, l'adverbe qui indique ce qui se passe au dehors de la porte : *forīs*, *forās*. La tendance a la normalisation qui agit si fortement en latin a eu pour conséquence la généralisation du thème **dhwor-* dans toute la flexion de *forēs*, et aussi dans les formes adverbiales. Mais comme *domus*, le vieux mot *forēs* s'est trouvé en concurrence avec des synonymes de formation plus récente : *iānua*, *ostium*, *portus* et *porta* : *iānua* est dérivé de *iānus* « passage », qui personnifié et divinisé symbolise le passage par ses deux visages opposés l'un à l'autre ; *ōstium*, de *ōs*, *ōris*, qui signifiait « ouverture, bouche (d'un fleuve) » — il suffit de se rappeler le nom de la ville d'Ostie ; l'ancienneté de ce sens est du reste attestée par les formes lituaniennes *ůstas* et *ůstà* « embouchure de fleuve » et du lette *uosts*, *uosta* « port » ; quand à *portus*, *porta* ils se rattachent à une racine **per-* « traverser », celle de skr. *piparti*, de gr. πείρω, dont les représentants sont nombreux dans toutes les langues de la famille indo-européenne. *Portus* dans le sens de « porte » n'a eu qu'une vie très courte : il apparaît dans la loi des XII Tables, mais, suivant une tendance générale, la langue a différencié dans l'emploi les deux formes : *portus* « passage » et « porte » a, par une spécialisation secondaire, désigné le « passage » des navires, et par une restriction consécutive le « port ». *Porta* pendant toute la période républicaine, et même chez les bons auteurs de l'époque impériale désigne surtout la « porte de ville » c'est-à-dire le passage sous le rempart qui, pendant la nuit ou pendant la guerre, se trouve fermé par la porte proprement dite. De même la langue a soin de distiguer *mūrus*, le mur de la ville, de *paries*, le mur de la maison.

Il est impossible de trouver chez un auteur comme Plaute une différence dans l'emploi respectif de *forēs*, *ianua*, *ostium* [1]. Sans doute pourrait-on apporter des statistiques portant sur la fréquence plus ou moins grande de l'un ou l'autre de ces termes : ces chiffres ne signifieraient pas grand chose. Mais il est plus

1. Cf. par ex. *Trin.* 870 et *Truc.* 253.

intéressant de voir quels dérivés ils peuvent avoir. *Forēs*, le vieux mot, garde la souvenance d'une époque où le « portier » était inconnu ; aussi n'a-t-il pas de dérivé ayant ce sens ; de *ianua* au contraire est issu *ianitor* déjà dans Plaute, à côté de *ianua* ou de *ostium* indifféremment :

Ita haec morata est ianua : extemplo ianitorem
Clamat, procul si quem uidet ire ad se calcitronem [1]

ou

Heus ! ecquis hic est ianitor ?
Aperite atque Erotium aliquis euocate ante ostium [2].

Ostiārius n'est pas encore attesté dans Plaute ; le premier exemple, que je sache, se trouve dans Varron, *R. R.* I, 13, qui, lui, met le mot en rapport avec *ianua* : « *Vilici proxime ianuam cellam esse oportet, praesertim si ostiarius est nemo* ».

Porta en raison du sens qu'il a gardé plus longtemps de « porte de ville » a été plus longtemps à fournir un dérivé pour désigner le « portier » ; les soldats chargés d'assurer la garde des portes ne pouvaient être assimilés à des portiers. Mais quand le mot eut passé de la langue militaire dans la langue commune, et qu'il eut perdu son sens spécial pour être pris dans une acception générale, il se créa naturellement un dérivé *portārius* qui vint prendre place à côté de son modèle *ostiārius* et de son homonyme de type différent, *ianitor*. Que le mot se trouve uniquement dans la Vulgate [3], c'est une preuve évidente de l'origine populaire de la formation.

Quant à *forēs*, rattaché naturellement aux adverbes *forīs*, *forās*, et à l'adjectif *forēnsis* « du dehors », il s'est peu à peu vidé de son caractère concret, pour ne plus exprimer dans la pensée du sujet parlant que l'idée de la limite entre ce qui est au dedans, *domī*, et ce qui est au dehors, *forīs*. Aussi *forēs* n'a-t-il pas subsisté, tandis que les adverbes *forīs*, *forās* ont survécu, seuls ou renforcés de prépositions, *a foris*, *de foris*, ainsi qu'en témoignent les formes françaises *fors*, *hors*, *dehors*. *Forēnsis* qui à l'origine n'est pas dérivé de *forēs*, mais de *forum*, a été rattaché par l'étymologie populaire à *foris*, de même *forānus* ; *forāsticus*, formé sur *domesticus* avec lequel il formait un couple antithétique, a pris, par opposition à *domesticus*, le sens de « non domestiqué, sauvage, farouche ». On ne peut qu'esquisser ici les

1. *Asin.* 390 et suiv.
2. *Men.* 673 et suiv.
3. Vulg. *Reg.* 4, 7, 11 ; id. 1 *Par.* 16, 42.

mouvements sémantiques aussi multiples que variés qui se sont successivement créés.

Pour les autres mots, *ianua*, *ostium*, *porta*, leurs fortunes ont été diverses. *Ianua* ne subsiste qu'à l'état de trace dans des parlers peu importants ; *ostium*, *ostiolum* a eu une diffusion plus large : en français notamment il a connu au moyen âge une vogue assez grande, sous la forme *huis* : aujourd'hui il n'est plus conservé que dans la locution juridique, *huis clos*. Quant à *huissier*, qui provient bien de *ostiārius*, on peut bien dire qu'il a perdu tout espèce de lien avec l'idée de « porte ». Le grand triomphateur, celui dont le domaine s'étend depuis la Roumanie jusqu'à la péninsule ibérique, et qui tend à se substituer aux représentants isolés de *ianua* et *ostium* conservés dans les dialectes, c'est le mot nouveau venu, *porta*, qui avec son occlusive initiale, et la forte charpente intérieure que constituait le groupe *-rt-*, avait le plus de chances d'échapper aux accidents phonétiques et de garder dans le corps de la phrase sa physionomie indépendante.

S'il nous est permis de tirer une conclusion générale des quelques faits qui ont été examinés ici, c'est une grande leçon de prudence en matière d'étymologie. L'étude d'un groupe simple de termes désignant des concepts d'ordre général, qui *a priori* semblent devoir être sujets à peu de variations, nous a montré que dans un laps de temps relativement court, les mots servant à désigner ces concepts avaient été complètement renouvelés. Elimination d'éléments anciens, tels que *domus*, *forēs*, *aedēs*, emprunts d'origine inconnue tels que *casa*, *ianua*, acception dans un sens nouveau de mots anciens, tels que *mansiō*, *ostium*, *porta*, tels sont les procédés principaux par lesquels les langues se renouvellent. Et pour autant que la cause de ces changements se laisse entrevoir, on aperçoit qu'ils sont déterminés par des changements correspondants de civilisation. Je ne sais si le vocabulaire d'une langue est le reflet de l'âme d'un peuple : c'est là un problème délicat et qui ne se laisse pas facilement préciser ni résoudre ; mais il est le reflet de son état social et des conditions d'existence qui lui sont faites.

A. ERNOUT.

LES PAPYRUS DE L'ILIADE

(*1er article*).

Historique.

D'Homère et de Platon, durant les premiers âges,
Le papyrus du Nil conservait les ouvrages.

C'est ainsi qu'en 1809, au chant VI de son poème, *Les Trois Règnes*, l'abbé Delille résumait tout ce que le XVIIIe siècle avait su des papyrus littéraires en général, et de ceux d'Homère en particulier.

Dix ans plus tard, le cardinal Angelo Mai éditait à Milan le fameux *codex Ambrosianus* 1019 (F 205 inf.), dit *Ambrosianus pictus* (*Pap.* 1) parce qu'il est illustré de scènes empruntées à l'*Iliade*. On y trouve des restes de dix-neuf chants du poème (Γ, N, Σ, T, Υ, exceptés).

En 1821, Bankes ouvrait la première ère des papyrus : celle des achats faits chez les marchands d'antiquités ou chez leurs fournisseurs, les fouilleurs clandestins. Il acquérait à Eléphantine, par l'intermédiaire d'un voyageur italien, Finatti, le fameux rouleau qui contient presque tout le dernier chant de l'*Iliade* (*Pap.* 14). Entré en 1879 au *British Museum*, il est appelé, du nom de son premier propriétaire, papyrus Bankes [1].

En 1826, l'année même de sa fondation, le Musée Charles X achetait en même temps, — à Livourne, semble-t-il, — la deuxième collection de Drovetti, consul de France à Alexandrie, et la collection Salt. On y voyait, entre autres, des fragments du chant N (*Pap.* 85), trouvés à Éléphantine [2].

En 1849 et en 1850, Harris, déjà connu par l'acquisition du grand rouleau d'Hypéride en 1847, se procurait les reliques de deux rouleaux provenant de Ma'abdeh (*Pap.* 11). Ils contenaient primitivement tout le chant Σ. La trouvaille aussitôt fut signalée par Gerhard dans *l'Archaeolog. Zeitung*. Entré au *British Museum*

1. Cf. G. C. Lewis, *Philological Museum* I (1832) p. 177 ; Thompson et Warner, *Catal. of ancient Mss*, I p. 6 ; *P. Lond.* I, CXIV.
2. Silvestre, *Paléogr. Univ.* 1840.

dès 1872, ce manuscrit porte couramment le nom de papyrus Harris [1].

En 1851, William Cureton éditait les beaux fragments d'un palimpseste syriaque sur parchemin, provenant du couvent de Sainte-Marie Deipara, dans le désert de Nitria, qui donne des passages des derniers chants, de M à Ω, sauf P (*Pap.* 9).

Enfin, en juillet 1855 et mai 1856, Ad. de Longpérier, dans le *Bulletin archéologique de l'Athenaeum français*, publiait des fragments d'Homère récemment apportés au Louvre par L. Batissier, consul de France à Suez. Ce sont les débris d'un rouleau du chant Σ (*Pap.* 86), achetés à un des fellahs qui fouillaient la vallée des Tombeaux, et la première colonne d'un rouleau du chant Z (*Pap.* 87), trouvé à Louqsor.

Alors commença l'ère des fouilles méthodiques avec Flinders Petrie. Désormais les papyrus ne sortirent plus des sables sous la pioche hasardeuse des pillards ou des chercheurs de *sebakh*. Ils furent l'objet de recherches scientifiques. Les fragments d'Homère affluèrent dans les collections des grands musées d'Europe. Ils furent portés à la connaissance des savants par les revues et par les recueils spéciaux, comme :

Fl. Petrie, *Hawara, Biahmu and Arsinoe*, 1889.

Kenyon, *Classical texts from papyri in the British Museum*, 1891.

J. P. Mahaffy, *On the Flinders Petrie papyri*, 1891.

J. Nicole, *Fragm. d'Homère sur papyrus d'Egypte* (*Rev. de Phil.*), 1894.

Les premiers recueils de Grenfell et Hunt, prototypes d'une longue et admirable série, datent de 1896 et 1897.

Bref, ce fut une période de révélation émerveillée. On cria au miracle. Il y eut des croyants, des incroyants, des relaps, une poussée de fièvre combattive. Et la papyrologie du XIXe siècle, qui avait commencé par les deux vers paisibles de l'abbé Delille, se termina dans une atmosphère de bataille, la bataille de la vulgate, dont on parlera plus loin.

Le XXe siècle a vu renaître le calme et se faire à peu près l'unanimité. En même temps se poursuivaient les publications commencées et de nouvelles venaient s'y joindre. Les beaux fragments de l'*Iliade* de Hibeh ont paru en 1906 ; presque chaque volume des *Papyrus d'Oxyrhynchos* a apporté son contingent de textes homériques. Les *Berliner Klassikertexte* (V[1]) qui con-

1. Cf. *Palaeogr. Soc.* II, 64; *Catal. of ancient Mss* I, p. 1 ; *P. Lond*, I, CVII.

tiennent tant de fragments homériques sont de 1907 ; les papyrus de Heidelberg, qui complètent si heureusement ceux de Hibeh, sont de 1911. En 1908, Comparetti et Vitelli ont inauguré la publication des papyrus italiens, continuée par les écoles de Florence et de Milan : les débris de l'*Iliade* n'y manquent pas. En 1912, Wilamowitz et Plaumann ont publié le grand papyrus Morgan (*Pap.* 60), deuxième rouleau presque complet d'une *Iliade* en trois tomes [1], exemplaire de parade au texte défectueux, qu'un riche ignorant montrait, peut-être sans le lire. Non seulement les musées nationaux, mais encore des particuliers ont formé des collections : Th. Reinach, John Ryland, lord Amherst, Charles L. Freer, Pierpont Morgan, K. R. Janda, pour ne nommer que les plus célèbres. Il ne se passe pas d'année où l'on ne publie de nouveaux fragments de l'*Iliade*, en Europe et en Amérique, à Aberdeen, à Tiflis, à Oslo, à Chicago, à Michigan. Les chercher dans les recueils ou dans les périodiques des deux mondes est devenu une tâche assez compliquée. Ludwich, en tête de son édition, en 1902, cite 33 papyrus de l'Iliade. Allen dans son *editio minor* en connaît 103 [2]. Schubart dans l'*Einführung in die Papyruskunde*, en 1918, en dénombre 210. Le catalogue d'Oldfather, dans *The greek literary texts from greco-roman Egypt*, en 1923, compte 220 textes de l'*Iliade* et 10 fragments de commentaires ou scholies. Le relevé ci-dessous comprend 288 numéros pour les textes et 26 pour les scholies et paraphrases. Tous les chants de l'*Iliade* sont représentés dans le provisoire bilan actuel. On lit sur papyrus tous les vers, intacts ou mutilés, des chants Γ, M, N, Ξ, O, Σ. Il ne manque que 21 vers du chant A, 27 de B, 21 de Δ, 199 de E, 55 de Z, 234 de H, 280 de Θ, 461 de I, 378 de K, 70 de Λ, 211 de Π, 106 de P, 167 de T, 123 de Υ, 40 de Φ, 39 de X, 45 de Ψ, 9 de Ω. Beaucoup de vers, des passages entiers même, se retrouvent maintenant sur plusieurs fragments. Au total, des 15693 vers de la vulgate, nous en avons aujourd'hui 13207 sur les papyrus.

Liste des papyrus de l'Iliade.

Dans la liste suivante, afin d'éviter aux chercheurs des confusions de références, on a gardé la numérotation d'Allen (*editio minor*) pour les cent quatre premiers papyrus [3]. Les fragments

1. Probablement trois tomes, selon les éditeurs, de 10, 6 et 8 chants ; peut-être aussi quatre tomes de 5, 5, 6 et 8 chants.

2. 122 dans l'*editio major*.

3. Pour le n° 104, qui ne figure pas en tête de l'*editio minor* d'Allen, cf. Allen, *The homeric catalogue of ships*, 1921. L'*editio major* (1931) compte 122 « *papyri and uncials* » mais « *a complete list of homeric pap. is not attempted.* »

sont ensuite indiqués dans l'ordre des chants, sauf les tout derniers, qui n'ont été publiés ou n'ont été trouvés par nous que quand le relevé déjà commencé s'opposait à des changements qui auraient réagi sur toute la liste. Les fragments sont désignés par les dénominations habituelles, tirées du recueil où ils ont paru, ou du site où on les a trouvés ou de la ville ou du particulier qui les possède ou enfin du nom de leur éditeur. Le cas échéant, on a signalé, après le contenu des fragments, leur référence exacte, quand elle n'est pas incluse dans leur dénomination, et on a ajouté, à l'occasion, le renvoi aux catalogues de Gülladen, déjà cité, et de Milne [1].

1. Cod. Ambrosianus 1019 F 205 inf., parchemin, ve s. A 1-13, 68-77, 173-90, 283-89, 320-32, 445-60, 486-92, 508-20, 605-11; B 117-25, 311-28, 387-99, 827-40; Δ 103-16; E 1-23, 407-19, 431-82, 834-57, 765-81, 848-68; Z 207-33, 293-301, 467, 448-52; H 445-56; Θ 25-26, 233-43, 245-52, 341-21; I 1-25; K 59-75, 204-18, 357-68; Λ 262-71, 397-411; M 1-25, 126-30, 236-50, 423-37; Ξ 414-33; O 378-97, 671-83; Π 200-23, 736-72, 738-51; P 4-23, 88-106; Φ 202-13, 383-409; X 4-25; Ψ 530-44, 765-78, Ω 144-58, 920-41 (Iliadis fragmenta antiquissima cum picturis... edidit Angelo Mai, Mediolani MDCCCXIX; Homeri Iliadis pictae fragmenta Ambrosiana phototypice edita cura doctorum Ant. M. Ceriani et Ach. Ratti, Mediolani, 1905).

2. Pétrie, Hawara, Biahmu and Arsinoe 1889, pp. 24-28. Cf. Lond. Iliad II, p. xx, n° 8. A 506-07; B 1-6, 43-69, 111-13, 133-37, 175-98, 146-62, 190-92, 223-24, 265-81, 290-404, 411-31, 432-38, 454-79, 475-86, 488-90, 494-506, 507-55, 558-686, 702-26, 804-877 (Allen[2], 865.

3. P. Lond. 126, recto, B 101-494, 678-9 et. Cf. Kenyon, Class. Texts, p. 81 sqq.; Milne, Cat. 3; Oldf. 473.

4. P. Lond. 136, n° 8, Γ 317-37, 349-72; Δ 1-28, 39-58, 74-79, 115-30, 132-92, 196-201, 206-43, 256-93, 308-43, 332-344; E 1-52. Kenyon, op. laud., p. 93 sqq.; Milne, Cat. 11; Oldf. 303.

5. P. Genève, n° 8 ou Δ 47, 476-98. Cf. J. Nicole, Rev. de Philol. 1894, 101 sqq. Oldf. 391.

6. P. Lond. 127 a-b, 127 b, r[o] s. Γ 131-43, 730-43, 815-21, 843-50; 127 c, r[o] s. Z 99-107, 111-25; 127 a, r[o] s. Σ 1-22, 29-33, 77-92, 95-131, 114-86, 122-61, 156-75, 182-90, 223-75, 279-85.

---

1. Milne, Catalogue of the Literary Papyri in the British Museum, Londres, 1927.

2. La numérotation de Allen est inexacte ; toutes ses indications sont corrigées d'après Milne, Cat., 12, 13, 24.

320-49, 359-71, 389-94, 398-410, 412-25, 442-50, 455-65, 467-77, 479-92, 501-18, 534-43, 563-75, 578-617, Cf Kenyon, *op. laud.*, p. 98; Milne, *Cat.* 12, 13, 24; Oldf. 539.

7. *a P. Hibeh* 21, Θ 17-22, 24-32, 38-73, 180-84, 187-90.
   b P. Heidelberg lit. 1, Θ 191-202 *b*.
   c P. Hibeh 21, Θ 203-206 *a*.
   d P. Grenfell II, 2, Θ 216 *a*-221, 249-53.
   e P. Hibeh 21, Θ 255 *a*-258.
   IIIe s. av. J.-C. Cf. Gerhard, *Veröffentlichungen a. d. Heidelberg. Papyrussamlg.*, 11 sqq; Milne, *Cat.* 16; Oldf. 556.
8. *P. Petrie* I, 3 (4), IIIe s. av. J.-C. Λ 502-517, 518-537, Milne, *Cat.* 21.
9. *Cod. Mus. Brit. add. Mss.* 17210, parchemin, Ve s. M 273-471; N 133-265, 333-98, 465-530, 663-728, 797-837; Ξ 1-20, 156-419; O 158-223, 356-421, 491-557; Π 199-264, 331-97, 664-731, 798-862; Σ 93-358, 426-92; T 136-268, 335-424; Υ 1-172, 306-503; Φ 1-397, 465-611; X 1-113, 181-378; Ψ 57-323, 457-589, 656-788, 856-97; Ω 1-20, 285-483. Cf. W. Cureton. *Fragments of the Iliad of Homer from a Syriac palimpsest.*
10. *P. Lond.* 732, Ier s. N 2-12, 28-34, 38, 40, 42, 46-50, 52-56, 73-87, 149-425, 430-36, 459-653, 657-74, 740-47, 769-70, 772-75; Ξ 120-21, 123-293, 332, 334-41, 343, 345-6, 348-54, 358-476, 480-522. Cf. Hunt, *Journ. of Philology*, XXVI, 25 sqq; Milne, *Cat.* 22; Oldf. 594.
11. *P. Lond.* 107, Ier av. J.-C. Σ 1-218, 311-617. Cf. Thompson-Warner, *Catal. of anc. Mss in the Brit. Mus.*, I, 1 sqq.; Milne, *Cat.* 25; Oldf. 620.
12. *b P. Heidelberg lit.* 2, Φ 302-12, 370-88, 400-14, 421-30; X 27-32, 111-13, 394-400, 420-26; Ψ 85-96, 115-32 *a*, 153-58 *a*, 159, 169-91, 195-223, 236-52.
    a P. Grenfell II, 2, Φ 387-99, 607-11; X 33-38, 48-55, 81-84, 125-35, 151-55, 259 *b*-62 a, 291, 316-16 *c*, 340-44; Ψ 159-66, 195-200, 223-29.
    c P. Hibeh 22, X 76-77, 96-113, 137-43, 197-98, 232-33, 247-56, 259 *a*, 326-28, 392 *a*-93, 419, 441-48, 458-65, 513-15; Ψ 132-41, 265-68, 276-81 IIIe s. av. J.-C. Cf. Gerhard, *op. laud.*; Oldf. 636.
13. *P. Lond.* 128, Ier s. av. J.-C. Ψ 1-79, 402-633, 638-814, 823-94; Ω 1-83, 100-58, 164-243, 248-74, 276-82, 327-41, 344-51, 382-87, 402-79, 490-520, 536-48, 559-611, 631-57, 672-728, 737-44, 754-59. Cf. Kenyon, *Class. Texts*, 100 sqq.; Milne, *Cat.* 27; Oldf. 647.
14. *P. Lond.* 114, IIe s. Ω 127-804. Cf. Thompson-Warner, *op. laud.*, I, 6; Milne, *Cat.* 28; Oldf. 655.
15. *P. Oxy.* 20, IIe s. B 730-36, 745-54, 770-809, 814-28; Γ 185. Milne, *Cat.* 7; Oldf. 490.
16. *P. Oxy.* 223 IIIe s. E 1-278, 284-303, 329-31, 339-51, 353-74, 397-406, 420-21, 425-42, 544-48, 701-05. Oldf. 524.

17. *P. Chicago lit.* 7, IIe s. Θ 1-29, 35-68. Oldf. 554.
18. *P. Fayoum* 4, IIe s. av. J.-C. Θ 332-36, 362-69. Milne, *Cat.* 17; Oldf. 562.
19. *P. Fayoum* 5, IIe/IIIe s. A 404-47. Oldf. 458.
20. *P. Grenfell* I, 2, Ier/IIe s. Θ 64-75, 96-116. Oldf. 559.
21. *P. Oxy.* 445, IIe/IIIe s. Z 128, 134-37, 148, 173-94, 199, 445-529. Milne, *Cat.* 14; Oldf. 543.
22. *P. Oxy.* 446, IIe s. N 58-99. Oldf. 596.
23. *P. Oxy.* 447, IIe s. Ψ 81-91. Oldf. 650.
24. *P. Oxy.* 544, IIIe s. Δ 182-98. Oldf. 514.
25. *P. Oxy.* 550, IIe s. Λ 505-16, 521-47, 555-67, 572-602. Milne, *Cat. Append.* 250; Oldf. 586.
26. *P. Oxy.* 551, IIe s. Ξ 227-53, 256-83. Oldf. 602.
27. *P. Oxy.* 558, IIe/IIIe s. X 115-34, 143-60. Oldf. 643.
28. *P. Oxy.* 560, IIIe s. Ψ 775-85, 834-47. Oldf. 653.
29. *P. Oxy.* 686, Ier s. av. J.-C. B 50-58. Milne, *Cat.* 4; Oldf. 470.
30. *P. Oxy.* 748, IIIe s. A 107-16. Oldf. 445.
31. *P. Oxy.* 751, IIe/IIIe s. Γ 30-55. Oldf. 497.
32. *P. Oxy.* 753, IIe/IIIe s. Δ 364-98. Oldf. 519.
33. *P. Oxy.* 759, IIe/IIIe s. E 662-82. Oldf. 537.
34. *P. Oxy.* 762, IIIe s. H 1-35. Oldf. 547.
35. *P. Oxy.* 763, IIIe s. H 68-134. Oldf. 549.
36. *P. Oxy.* 769, IIe/IIIe s. N 308-17, 342-47. Oldf. 598.
37. *P. Teb.* 4, fin IIe s. av. J.-C. B 95-109, 112-15, 121-57, 172-87, 197-210. Oldf. 472.
38. *P. Teb.* 265, IIe s. B 339-46, 360-63, 507-80, 595-604, 638-52. Oldf. 480.
39. *P. Teb.* 266, IIe s. Δ 556-613. Oldf. 588.
40. *P. Hibeh.* 19, IIIe s. av. J.-C. B 174-79, 204-05, 258 *a*-259, 621-23, 663-665, 673-79, 715-24, 794-800, 813-17, 826-30, 855 *ab*; Γ 277-85, 295-97, 302-10, 325-27, 337 *a*-339 *c*, 351-71. Oldf 477.
41. *a P. Hibeh* 20, IIIe s. av. J.-C. Γ 347-51, 354-56, 383-94; Δ 19-22, 55-61, 67-72, 80-83, 86-91, 98-102.
    b P. Grenfell II, 3, Δ 109-113.
    c P. Hibeh 20, E 525-32, 796-803. Milne, *Cat.* 10; Oldf. 505.
42. *P. Berl.* 7117, IIIe s. Δ 137-87 et 7119 : 188-238. Cf *B.K.T.* V¹, 3; Oldf. 510.
43. *P. Berl.* 9783, IIIe/IVe s. P 315-77. *Ibid* V¹, 4; Oldf. 615.
44. *P. Berl.* 9813, IIe/IIIe s. A 164-81. *Ibid.* V¹, 4; Oldf. 450.
45. *P. Berl.* 9949, Ier s. av. J.-C. Ψ 718-32, *Ibid.* V¹, 4; Oldf. 652.
46. *P. Berl.* 10570, Ve s. K 372-43. *Ibid.* V¹ 5; Oldf. 577.
47. *P. Berl.* 46, Ier s. av. J.-C. N 184-314, 317-41, 345-67. *Ibid.* V¹, 5; Oldf. 597.
48. *P. Berl.* 230, Ve s. O 425-82, 539-648; P 101-222; Ψ 490-511, 530-52. *Ibid.* V¹, 5; Oldf. 606.

49. *P. Berl.* 263, IVe/Ve s. Γ 280-89, 315-22, 351-63, 392-98. *Ibid.* V¹, 6; Oldf. 502.
50. *P. Berl.* 13839, tablette de bois, IVe s. B 132-62. *Ibid.* V¹, 6; Oldf. 474.
51. *P. Berl.* 9774, Ier s. av. J.-C. Σ 596-608 et 207/8, 209/11, 212, 213 du *Bouclier* d'Hésiode *Ibid.* V¹, 18-19; Oldf. 625.
52. *P. Aberdeen*, Ve? I 356-78. Cf. Winstedt, *Class. Quart.* 1907, 259-60; Oldf. 573.
53. *P. Vitelli*, Ier s. A 484-94. Cf. Ludwich, *Philologus* 1904, 473-75; Hefermehl, *ibid.*, 1907, 192 sqq; Oldf. 464.
54. *P. Florence*, 106, IIIe s. A 370-405, 428-76. Oldf. 457.
55. *P. Florence*, 109, IIe s. Θ 62-65, 106-14. Oldf. 558.
56. *P. Ryl.* 43, IIIe s. A 121-57, 161-98, 202-41, 244-74, 277-84. Oldf. 446.
57. *P. Ryl.* 47, IIe s. E 216-60. Oldf. 529.
58. *P. Ryl.* 48, IIIe s. E 648-81, 684-711. Oldf. 536.
59. *P. Ryl.* 49, IIIe s. av. J.-C. Π 484-9. Oldf. 610.
60. *P. Morgan*, IIIe/IVe s. A 86-Π 499. Cf Wilamowitz-Plaumann, *Sitzber. d. Berl. Akad.* 1912, 1198-1219; Oldf. 581.
61. *P. Oxy.* 538, IIIe s. A 273-97, 318-42. Oldf. 453.
62. *P. Oxy.* 545, IIe/IIIe s. Δ 478-90. Oldf. 522.
63. *P. Oxy.* 546, IIe s. H 237-44, 264-73. Oldf. 551.
64. *P. Oxy.* 548, IIIe s. I 235-301. Oldf. 569.
65. *P. Oxy.* 549, IIe/IIIe s. Λ 39-52. Oldf. 580.
66. *P. Oxy.* 553, IIIe s. T 97-117, 132-151. Oldf. 627.
67. *P. Oxy.* 687, Ier s. av. J.-C. Γ 185, 187-9, 207-16. Milne, *Cat.* 9; Oldf. 499.
68. *P. Oxy.* 750, IIIe s. B 57-73. Oldf. 471.
69. *P. Oxy.* 752, IIIe. Δ 87-96. Oldf. 513.
70. *P. Oxy.* 754, Ier s. Δ 532-39. Oldf. 523.
71. *P. Oxy.* 756, IIIe/IVe s. E 324-34, 379-90. Oldf. 531.
72. *P. Oxy.* 758, IIe/IIIe s. E 583-96. Oldf. 535.
73. *P. Oxy.* 760, Ier s. E 715-18, 720-29. Oldf. 538.
74. *P. Oxy.* 765, IIIe s. I 320-33. Oldf. 572.
75. *P. Oxy.* 768, IIIe s. Λ 736-64. Oldf. 590.
76. *P. Oxy.* 770, IIe s. N 372-77, 405-13. Oldf. 600.
77. *P. Oxy.* 772, IIe/IIIe s. P 353-73. Oldf. 616.
78. *P. Teb.* 427, IIe/IIIe s. Γ 338-63, 386-97. Oldf. 504.
79. *P. Berl.* 7809, IIIe/IVe s. I 277-88, 299-312. Oldf. 570.
80. *P. Berl.* 8440, Ier s. E 69-81, 84-93, 103. Oldf. 526.
81. *P. Berl.* 9968, IIIe/IVe s. O 383-90, 421-30. Oldf. 605.
82. *P. Aberdeen*, VIe s.? Φ 1-26. Cf. Winstedt, *op. laud.*, p. 260; Oldf. 633.
83. *P. Aberdeen*, VIIIe s. (?) X 265-72. *Id.*, *ibid.*, p. 261; Oldf. 645.
84. *P. Ryl.* 51, Ier s. av. J.-C. Ω 336-43, 366-74, 377-401. Oldf. 657.
85. *P. Paris* 3, Ier s. N 26-47, 107-11, 149-73. Cf. La Roche, *Homer Textkr.*, p. 448; Oldf. 595.

86. *P. Paris* 3 *bis*, IIe s. Σ 475-99, 518-35, 544-61. Oldf. 623.
87. *P. Paris* 3 *ter*, Ier/IIe s. Z 1-39. Oldf. 541.
88. *P. Hermoupolis*, IVe/Ve s. Σ 574-79, 615-17. Cf. Grenfell-Hunt, *Mél. Nicole* 211. Oldf. 624.
89. *P. Amherst* 19[1], VIIe s. Lexique à Λ 558-601. Oldf. 742.
90. *P. Oxy.* 949, IIe/IIIe s. K 437-52. Oldf. 578.
91. *P. Oxy.* 950, IIIe s. Λ 322-29, 350-402. Oldf. 584.
92. *P. Oxy*, 1391, Ve s. Λ 564-70, 597-602, 608-10, 635-38. Oldf. 589.
93. *P. Oxy.* 1392, IIIe s. O 303-25. Milne, *Cat.* 23; Oldf. 603.
94. *P. Chicago lit.* 5, IIe s. B 1-20. Oldf. 468.
95. *P. Chicago lit.* 6, IIe s. E 824-41. Oldf. 540.
96. *P.S.I.* 10, IVe s. Θ 451-56, 486-91; Λ 578-81, 607-14, 628-49, 660-72; M 3-16, 23-47, 53-63, 136-140, 166-70; N 751-80, 786-813. Oldf. 564.
97. *P.S.I.* 11, IVe/Ve s. Δ 50-66. Oldf. 511.
98. *P.S.I.* 13, IIIe, s. K 199-221, 236-63. Oldf. 575.
99. *P.S.I.* 113, Ve s. A 413, 439-79, 492-514. Oldf. 460.
100. *P.S.I.* 114, Ve s. H 355-71. Oldf. 553.
101. *P. Lond.* 121, IIIe s. (magique) A 212, 542; B 24, 29, 61, 66, 101, 200, 204, 325; Γ 41, 51, 57, 65, 255; Δ 26, 62, 95, 101, 161, 264, 320, 362, 412, 443; E 83, 127, 218, 408, 413, 654, 899; Z 264, 326, 432, 441, 490; H 360; Θ 94, 246, 282, 299, 413; I 43, 120, 133, 279, 310, 378, 385, 598, 698; K 71, 243, 294, 303, 383, 385, 447; Λ 69, 125, 371, 445, 654, 789; M 173, 216, 234, 243, 412; Ξ 53, 80, 81, 110, 212; O 52, 129, 203; Π 91, 250, 282, 334; P 197, 201; Σ 117, 121, 128, 328, 329, 463, 535; T 29, 107, 119, 138, 139, 175, 176, 185; Υ 242, 250, 477; Φ 21, 223, 474; X 13, 50, 79, 185, 219, 263, 268, 348, 393, 484, 495, 513; Ω 203, 363, 369, 602, 725, 726. Cf. Preisendanz. *Papyri Graecae Magicae* II, VII.
102. *P. Fribourg* 1 *b*, Ier/II av. J.-C. E 387-91 et gloses de mots homériques.
103. *P. Fribourg* 5, IIe s. A 173-87. Oldf. 451.
104. *P. Lond.* 1873, Ier s. A 1 et 2; B 251-4, 267-84, 296-309, 331-45, 364-95, 398-430, 435-62, 466-94, 498-526, 529-59, 562-92, 597-625, 630-60, 663-91, 696-726, 730-60, 803-30, 838-75. Collationné partiellement par Allen, *The Homeric catal. of ships*; Milne, *Cat.* 6; Oldf. 438.
105. *P. Rainer*? 181 vers de A, B, Δ, Θ, Λ, P, Cf. *Phil. Anz.* XVI, 477; Kenyon, *Pal.* 139; Oldf. 467.
106. *P. Achmim* 2, IIIe/IVe s. A 1 et lexique à A 1-21. Oldf. 720.
107. *P. Thèbes*, VIe/VIIe s. A 1 Cf. H. G. Evelyn White, *The monastery of Epiphanius at Thebes, Greek ostraca and papyri*, n° 611.
108. *P. Thèbes*, VIe/VIIe s. A 1-2. *Id. Ibid*, n° 612.

---

1. Maintenu dans la liste des papyrus pour respecter la numérotation de Allen, bien que ce soit uniquement un fragment de lexique.

109. *P. Oxy.* 534, IIIe s. A 1-15. Oldf. 439.
110. *P. Thèbes*, VIe/VIIe s. A 22. Evelyn White, *op. laud.*, n° 614.
111. *P. Oxy.* 1815, IIIe s. A 33-50, 59-75. Oldf. 440.
112. *P. Lond.* 129, IIe s. A 37-54, 65-67, 72-79, 207-29. Cf. Kenyon, *Class. Texts*, p. 80 ; Milne, *Cat.* 1 ; Oldf. 441.
113. *P. Lond.* 47, IIe s. (magique) A 37-41. Cf. Preisendanz *P G M* I, VI.
114. *P. Oxy.* 274, IIIe s. A 43-59. Oldf. 442.
115. *P. Genève*, IIe s. A 44-60. Cf. Nicole, *Rev. de Philol.* 1894, p. 103 ; Oldf. 443.
116. *P. Berl.* 7492, Ier/IIe s. A 70-82, 114-23. Cf *B.K.T.* V1, 3 ; Oldf. 444.
117. *P. Berl.* 7493, Ier/IIe s. A 83-104. *Ibid.* ; Oldf. 444.
118. *P. Oxy.* 536, IIIe s. A 127-47. Oldf. 447.
119. *P. Lond.* 272, IIe/IIIe s. A 129-50. Milne, *Cat.* 2 ; Oldf. 448.
120. *P. Oxy.* 749, IIe s. A 160-76. Oldf. 449.
121. *P. Thèbes*, VIe/VIIe s. A 201. Cf. Evelyn White, *op. laud.*, n° 613.
122. *P. Oxy.* 537, IIe/IIIe s. A 215-20, 250-66. Oldf. 452.
123. *P.S.I.* 745, IIe s. A 215-52, 276-312, 337-41, 345-46, 348, 360-65.
124. *P.S.I.* 1083, IIIe s. A 223-45.
125. *P. Fayoum* 141, Ier/IIe s. A 273-362. Oldf. 454.
126. *P. Bodl. inéd.* (*Ms gr.* e 58 (*f*), Ier/IIe s. A 298-333. Cf. Kenyon, *Pal.* 139 ; Oldf. 455.
127. *P. Teb.* 425, IIe s. A 311-27. Oldf. 456.
128. *P. Berl.* 10574, IVe s. A 406-19. Cf. *B.K.T.* V1, 5. Oldf. 458.
129. *P. Berl.* 7495, Ier/IIe s. A 412-33, 456-65, *Ibid.* V1, 3. Oldf. 444.
130. *P. Berl.* 9584, Ier s. A 449-61. *Ibid.* V1, 4 ; Oldf. 461.
131. *P. Kenyon*, tablette de bois, Ve s. A 468-73. Cf. Kenyon, *Journ. Hell. Stud.*, XXIX, 39 ; Oldf. 462.
132. *P. Ryl.* 44, Ier av. J.-C. A 471-506 ; Oldf. 463.
133. *P. Berl.* 6869, Ier/IIe s. A 494-573. Cf. *B.K.T.* V1, 3 ; Oldf. 444.
134. *P. Oxy.* 539, IIe/IIIe s. A 575-83. Oldf. 466.
135. *P. Berl.* 7494, Ier/IIe s. A 576-90. Cf. *B.K.T.* V1, 3 ; Oldf. 444.
136. *P. Lond.* 1862 A, IIe s. A 608-11. Milne, *Cat.* 3.
137. *P. Louvre* 8741, ostracon, ? A 206. Cf. Wilcken, *Ostr.* 1149.
138. *P. Teb.* 426, IIe s. B 33-37, 46-52, 55-60. Oldf. 469.
139. *P. Berl.*, tablette de bois, IIIe s. B 147-62. Cf. Schubart, *Einführung* 508 et pl. III ; Oldf. 475.
140. *P.S.I.* 137, IIIe s. B 158-74. Oldf. 476.
141. *P. Hawara*, Ier s. B 220-23. Cf. Milne, *Arch. f. Papyrusf.* V, 379 ; Oldf. 478.
142. *P. Ryl.* 45, IIe s. B 327-33. Oldf. 479.
143. *P. Lefebvre*, IIe s. B 381-92. Cf. G. Lefebvre, *Bull. Soc. arch. d'Alex.*, 1912, p. 191-2 ; Oldf. 481.
144. *P. Oxy.* 944, IIIe s. B 436-44. Oldf. 482.
145. *P. Oxy.* 1385, Ve s. B 444-46, 456-67. Oldf. 483.
146. *P. Aphrodito*, VIe s. B 494-519, 528-76, 631-41, 667-78. Cf. J. Maspéro, *Pap. gr. d'ép. byz.*, II, 141 ; Oldf. 484.

147. *P. Berl.* 9583, IIe/IIIe s. B 534-53. Cf. *B.K.T.* V¹, 4; Oldf. 485
148. *P. Fayoum*, 309, IIe s. B 611-83. Oldf. 486.
149. *P.S.I.* 746, IIIe/IVe s. B 625-85.
150. *P. Ross. Georg.* I, 2, IIe/IIIe s. B 638-743.
151. *P. Oxy.* 540, IIIe s. B 672-83. Oldf. 487.
152. *P. Aberdeen*,? B 687-95. Cf. Winstedt, *op. laud.*, p. 258; Oldf. 488.
153. *P. Oxy.* 945, Ve s. B 722-41, 753-72. Oldf. 489.
154. *P. Oxy.* 21, Ier/IIe s. B 745-64. Oldf. 491.
155. *P. Aberdeen*, ? B 760-78. Cf. Winstedt, *op. laud.*, p. 258; Oldf. 492.
156. *P. Ross. Georg.* I, 3, IIe s. B 781-94.
157. *P. Lond.* 886, IIe/IIIe s. B 836-52, 864-77. Milne, *Cat.* 8; Oldf. 493.
158. *P. Florence* 107, Ier s. B 855-67. Oldf. 494.
159. *P. Oxy.* 541, IIIe s. B 859-73. Oldf. 495.
160. *P. Oxy.* 946, IIe/IIIe s. B 861-67. Oldf. 496.
161. *P. Henne*, ostracon, IIe/IIIe s. Γ 1-5. Cf. Henne, *Bull. Inst. fr. d'Arch. orient.*, XXVII, 79.
162. *P. Berl.* 10569, parchemin, IIIe s. Γ 174-94. Cf. *B.K.T.* V¹, 5; Oldf. 498.
163. *P. Fayoum* 209, Ier s. Γ 214-24. Oldf. 500.
164. *P. Kenyon*, tablette de bois, IIIe s. Γ 273-85. Cf. Kenyon, *op. laud.*, 39; Oldf. 501.
165. *P. Oxy.* 543, IIe/IIIe s. Γ 361-77. Oldf. 506.
166. *P. Oxy.* 542, IIIe s. Γ 371-418. Oldf. 507.
167. *P. Florence* 108, IIe/IIIe s. Γ 397-408, 411-22. Oldf. 508.
168. *P. Berl.* 7808, IIe/IIIe s. Δ 1-13, 35-39. Cf. *B.K.T.* V¹, 4; Oldf. 509.
169. *P. Berl.* 7116, IIIe s. Δ 27-53. Oldf. 510.
170. *P.S.I.*, 747, IIe s. Δ 33-65.
171. *P. Genève*, Ier/IIe s. Δ 82-95. Cf. Nicole, *Rev. de Philol.*, 1894, p. 103; Oldf. 512.
172. *P. Caire* 10443, IIe s. Δ 191-219. Oldf. 515.
173. *P. Aberdeen*, 3 ? Δ 199-211. Cf. Winstedt, *op. laud.*, p. 258; Oldf. 516.
174. *P. Oxy.* 1386, IIIe s. Δ 257-71. Oldf. 517.
175. *P. Ryl.* 46, Ier s. Δ 357-64. Oldf. 518.
176. *P. Oxy.* 947, IIIe s. Δ 443-52. Oldf. 520.
177. *P. Ianda* 1, Ier s av. J.C. Δ 454-66, 483-88. Oldf. 521.
178. *P. Teb.* 428, IIe/IIIe s. E 52-55. Oldf. 525.
179. *P. Oxy.* 755, IIIe s. E 130-73. Oldf. 527.
180. *P. Oxy.* 1387, IIe s. E 206-24. Oldf. 528.
181. *P. Berl.* 11636, tablette de bois, IIIe/IVe s. E 265-317. Cf. Plaumann, *Amtl. Ber. a. d. kgl. Kunstsammlg.*, 1913, 220; Oldf. 530.
182. *P. Amh.* 22, Ier/IIe s. E 481-95. Oldf. 532.

183. *P. Vienne* [1], IIIe s. E 534-60, 558-61, 565-67, 566-69, 601-10, 609-11. Cf. Wessely, *Stud. Pal.* V n° 74; Oldf. 533.
184. *P. Oxy.* 757, Ier s. E 578-86. Oldf. 534.
185. *P.S.I.* 748, parchemin, IVe s. E 724-35, 744-55.
186. *P.S.I.* 749, parchemin, IVe s. Z 147-49.
187. *P. Oxy.* 1388, Ier s. av. J.-C. Z 133-50, 156-60. Oldf. 545.
188. *P. Oxy.* 761, Ier s. av. J.-C. Z 147-49. Oldf. 544.
189. *P. Oslo.* 7, IIIe s. Z 196-275. Cf. Rudberg, *Symbolae Osloenses* III (1925) p. 205.
190. *P.S.I.* 977, IVe s. Z 322-38, 356-74, 386.
191. *P. Genève*, Ier/IIe s. Z 327-53. Cf. Nicole, *Rev. de Philol.* 1894, p. 103; Oldf. 546.
192. *P. Aberdeen*, ? H 60-68. Cf. Winstedt, *op. laud.*, p. 259; Oldf. 548.
193. *P. Oxy.* 1389, parchemin, IVe s. H 182-94, 218-30, 250-55, 285-89. Oldf. 550.
194. *P. Oxy.* 547, IIe/IIIe s. H 324-36, 357-68. Oldf. 552.
195. *P.S.I.* 750, parchemin, IVe/Ve s. H 329-48, 353-74.
196. *P.S.I.* 1085, Θ 1-5.
197. *P. Lond.* 736, IIe/IIIe s. Θ 1-22, 49-52, 63-65, 67-95, 98-109, 111-20, 128-35, 139-44, 150-63, 173-92. Milne, *Cat.* 15. Oldf. 555.
198. *P. Fayoum* 210, IIe s. Θ 41-54, 86-104, 139-56, 173-86. Oldf. 557.
199. *P. Oxy.* 764, IIIe s. Θ 109-22, Oldf. 560.
200. *P. Berl.* 7502, IIIe/IVe s. Θ 169-77. Cf. *B.K.T.* V[1], 4; Oldf. 561.
201. *P. Berl.* 7499, IIIe/IVe s. Θ 306-24. Cf. *Ibid.* V[1], 4; Oldf. 561.
202. *P.S.I.* 978, IIe/IIIe s. Θ 312-38.
203. *P. Berl.* 6845, IIe s. Θ 433-47. Cf. *B.K.T.* V[1], 3; Oldf. 563.
204. *P. Caire*, tablette de bois, ép. rom. I 1-7. Cf. Jouguet-Lefebvre, BCH, 1904, p, 207; Oldf. 565.
205. *P. Lond.* 2037 C, IIe s. I 103-23, 155-78. Milne, *Cat.* 18.
206. *P. Berl.* 7803, Ier/IIe s. I 181-90. Cf. *B.K.T.* V[1], 4; Oldf. 567.
207. *P. Berl.* 7806, IIe s. I 198-210. Cf. *ibid.* V[1], 4; Oldf. 568.
208. *P. Oxy.* 1390, Ve s. I 287-96, 325-31. Oldf. 571.
209. *P. Lond.* 1862 F, IIe s. I 300-17. Milne, *Cat.* 19.
210. *P.S.I.* 12, IVe s. I 575-85, 608-19. Oldf. 574.
211. *P. Oxy.* 948, IIIe s. K 233-43, 250-55. Oldf. 576.
212. *P. Oxy.* 766, IIIe s. K 542-47. Oldf. 579.
213. *P. Berl.* 262, Ve/VIe s. Λ 123-52, 154-80, 299-356. Cf. *B.K.T.* V[1], 6; Oldf. 582.
214. *P. Oxy.* 688, Ie s. av. J.-C. Λ 172-83. Milne, *Cat.* 20; Oldf. 583.
215. *P.S.I.* 138, IVe s. Λ 464-66, 515-17. Oldf. 585.

---

1. Wessely indique la référence de 2 fragments : 534-560 et 600-610; Blass (*Archiv.* III, 475) indique la référence de 3 autres. Le sixième « *ganz klein* » porte, semble-t-il, des lettres de 609-611.

216. *P. Oxy.* 767, IIe s. Λ 555-61. Oldf. 587.
217. *P. Lond.* 2722 A, IIe av. J.-C. M 128-40, 176-91, 249-63. Milne, *Cat. App.* 251.
218. *P. Grenfell* I, 4, IVe s. M 178-98. Oldf. 592.
219. *P. Bouriant* 5, IVe s. N 100-27.
220. *P. Lumbroso* [1], Ier s. N 143-50. Cf. G. Lumbroso, *Rendic. d. Ac. d. Lincei*, 1893, p. 831.
221. *P. Teb.* 429, IIe s. N 340-50, 356-75. Oldf. 599.
222. *P. Berl.* 11516, Ier s. N 545-559. Cf Schubart, *Einführung*, p. 507 et pl. I; Oldf. 601.
223. *P. Oxy.* 1816, IIIe s. O 332-70, 386-409. Oldf. 604.
224. *P.S.I.* 751, Ier s. O 575-94, 623-40.
225. *P. Oxy.* 771, IIe/IIIe s. O 736-46. Oldf. 607.
226. *P. Oxy.* 1393, parchemin, Ve s. Π 157-70, 191-203. Oldf. 608.
227. *P. Teb.* 430, Ier/IIe s. Π 401-430. Oldf. 609.
228. *P. Florence* 110, IIIe/IVe s. Π 611-17, 675-79. Oldf. 611.
229. *P. Florence* 111, IIIe/IVe s. Π 676-79. Oldf. 612.
230. *P. Ross-Georg*, I, 4, IIIe s. P 50-52, 86-99, 106-12, 136-77, 182-221, 236-67, 277-307, 322-51, 363-94, 406-35, 439-58, 461-78, 483-520, 523-761.
231. *P. Oxy.* 552, IIe s. P 80-94. Oldf. 613.
232. *P. Rainer*, IIe s. P 104-11, 142-51. Cf. Wessely, *Führer*, n° 533; Oldf. 614.
233. *P.S.I.* 752, IVe/Ve s. P 335-46, 368-81.
234. *P. Oxy.* 1817, VIe s. P 379-84, 418-24; Σ 412-14, 455-56, 564-81 603-17. Oldf. 617.
235. *P. Oxy.* 685, IIe s. P 725-32. Oldf. 618.
236. P Cf. Kenyon, *Pal.* 139.
237. *P.S.I.* 14, parchemin, IVe/Ve s. Σ 76-99, 112-35. Oldf. 621.
238. *P. Ryl*, 50, IIIe s. Σ 395-401, 428-34. Oldf. 622.
239. *P. Michigan* 2, II/IIIe. Σ 439-617. Cf. Winter, *Trans. Am. Phil. Ass.*, 1922, p. 128.
240. *P. Reinach* 1, Ier s. T 41-51. Oldf. 626.
241. *P. Oxy.* 554, IIIe s. T 251-59. Oldf. 628.
242. *P. Oxy.* 555, IIIe s. T 417-21. Oldf. 629.
243. *P. Fayoum* 160, Ier/IIe s. Υ 36-110. Oldf. 630.
244. *P. Oxy.* 556, IIe/IIIe s. Υ 241-50. Oldf. 631.
245. *P. Oxy.* 951, IVe s. Υ 425-37, 470-82. Oldf. 632.
246. *P. Fayoum* 6, Ier s. Φ 26-41. Oldf. 634.
247. *P. Aberdeen*, ? Φ 58-62, 64-65. Cf. Winstedt, *op. laud.*, p. 260. Oldf. 635.
248. *P. Oxy.* 557, IIIe s. Φ 372-82. Oldf. 637.

---

1. Non cité par Schubart, ni Oldfather, ce fragment n'a pas été publié dans les C.R. de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, comme le dit Kenyon, *Pal.*, p. 140, mais dans les *RC* de l'Académie italienne. Il se raccorde avec *P. Paris*, 3 (*Pap.* 85), comme l'avait bien deviné Lumbroso.

249. *P.S.I.* 753, IIIe s. Φ 511-27.
250. *P. Berl.* 6794, parchemin, IVe/Ve s. Φ 547-76, 580-609 ; X 390-421, 423-54. Oldf. 638.
251. *P. Amh.* 159, IVe s. Φ 608-11 ; X 30-37. Oldf. 639.
252. *P.S.I.* 139, IIe/IIIe s. X 1-17, 22-38. Oldf. 640.
253. *P. Oxy.* 559, IIe s. X 1-18, 40-57. Oldf. 641.
254. *P. Oxy.* 1818, Ve/VIe s. X 109-37, 153-77, 190-202, 283-93, 203? 255-78, 291-314, 336-57 ; Ψ 345-70, 383-406.
255. *P. Fayoum* 211, Ier/IIe s. X 253-98, 350-55, 358-65. Oldf. 644.
256. *P. Lond.* 1811, IIe s. X 449-74. Milne, *Cat.* 26; Oldf. 646.
257. *P. Leipzig*, IIIe s. Ψ 22-49, 79-100, 424-47. Cf. Blass, *Ber. d. Sächs. Gesellsch. d. W. phil. hist. Klasse*, 1904, p. 211. Oldf. 648.
258. *P.S.I.* 140, IIIe s. Ψ 63-88, 93-97, 126-47, 152-56. Oldf. 649.
259. *P.S.I.* 141, IIe/IIIe s. Ψ 485-91, 499-509. Oldf. 651.
260. *P. Oxy.* 952, IIIe s. Ω 74-90. Oldf. 654.
261. *P. Oxy.* 561, IIIe/IVe s. Ω 282, 286, 318-31. Oldf. 656.
262. *P. Berl.* 5007, parchemin, ép. byz. Ω 698-747. Oldf. 658.
263. *P. Petrie*, ostraca, ép. byz. A 1-36, 58-60, 69-82, 89-127. Cf. J.G. Tait, *Greek ostraca in the Bodleian Library and other collections*, I, nos 399-404, 406, 408, 471-72.
264. *P. Bibl. Nat. suppl. gr.* 574, IVe s. E 385, Θ 424, K 193, 521, 564, 572. Cf. Preisendanz, *Papyri graecae magicae* I, IV.
265. *P. Reinach*, Inv. 2089, IIIe s. A 1-8 (Cf. Bataille-Collart, *Aegyptus* XI (1931) 169 sqq.)
266. *P. Jouguet*, IIe s. av. J.-C. A 485-91. Cf. Guéraud, *Rev. de l'Ég. anc.* I, 130.
267. *P. Reinach*, Inv. 2091, IIe s. E 529-36 (Cf. Bataille-Collart, *Aegyptus* XI (1931) 169 sqq.
268. *P. Reinach*, Inv. 2090, IIe/IIIe s. X 239-60 (Cf. *iidem, ibidem*).
269. *P. Teb.*, IIe s. av. J.-C. A 539-74.
270. *P. Teb.*, IIe s. av. J.-C. Z (*the first 345 lines fairly continuously*, Hunt, lettre particulière).
271. *P. Teb.*, IIe s. av. J.-C. X 140-51, 188-201, 252-56, 277-301.
272. *P. Rainer* 26735, Λ 92-99. Cf. *Arch. f. Bibliogr. Buch. und Bibl. wesen* I (1926) p. 87.
273. *P. Ianda* 73, IIe s. A 94-112.
274. *P. Reinach*, Inv. 2099, IIIe s. N 355-381. Cf. Bataille-Collart, *op. laud.*
275. *P. Bodl. Ms. gr. class* 610 (P), IIe s., H 117-122, 143-148, 167-74 (d'après Allen *Edit. maj*).
276. *Marbre du Capitole*, Ie/IIe s. Σ 483-519, 533-557 (d'après Allen, *Edit. maj.*)
277. *P. Reinach*, Inv. 2101 et 2118[1], Ve s., Λ 152-162, 185-193. Cf. Bataille-Collart, *op. laud.*, et inéd.

---

1. Une partie du texte a été retrouvée dans la collection après la publication d'*Aegyptus*.

278. *P. Columbia*, Inv. 472, IIIe, s. A 258-278 (Cf. Keyes, *Amer. Journ. Phil.* L (1929), p. 255-65).
279. *P. Columbia*, Inv. 463 A IIIe, s. B 188-202 (Cf. Keyes, *Amer. Journ.* Phil. L (1929), p. 255-65).
280. *P. Columbia*. Inv. 496, IIIe, s. E 857-878 (Cf. Keyes, *Amer. Journ. Phil.* L (1929), p. 386-89).
281. *P. Columbia*, Inv. 492 B, IIe, s. Z 216-228 (Cf. Keyes, *Amer. Journ. Phil.* L (1929), p. 255-265).
282. *P. Columbia*, Inv. 414, IIIe, s. Ξ 367-376 (Cf. Keyes, *Amer. Journ. Phil.* L (1929), p. 255-265.
283. *P. Reinach*, Inv. 2133, Δ 318-325, 345-352, H 205-213, 237-245; M 155-156, 171-174, 181-186, 188-202.
284. *P. Berl.* 9873, IVe/Ve s. A 75, 96 ; B 948 ; Γ 40 ; Δ 141 ; P 714. Cf. *BGU* 1206 et Preisendanz *PGM* II, XXII *a*.
285. *P. Rein.* ined. Inv. 2144, Γ 33-44.
286. *P. Florence* 259, IIe s. B. 1-2.
287. *P. Rainer* 29285, IVe/Ve s. B. 41-47, 86-92 Cf. H. Gerstinger, *Griech. liter Pap.* I, no 2.
288. *P. Rainer* 19794, IIe s. K 69-100, 103-112. Cf. *idem*, *ibidem*. no 3.

LISTE DES SCHOLIES, LEXIQUES, COMMENTAIRES, PARAPHRASES DE L'ILIADE SUR PAPYRUS [1]

Pap. a A 264 et 399	*P. Oxy.* 418. Oldf. 721.
» *b* P 725-32	*P. Oxy.* 685.
» *c* B 751-827	*P. Oxy.* 1086. Oldf. 722.
» *d* H 75-83	*P. Oxy.* 1087. Oldf. 726.
» *e* A 1-6, 9-12	Wilcken, *Sitzb. d. Berl. Akad.*, 1887, p. 818 ; Calderini, *Aegyptus*, 1921; *Commenti minori al testo di Omero*, Oldf. 737.
» *f* A 151-361	Reitzenstein, *Hermes*, XXXV, 611 ; Oldf. 738.
» *g* A 338-50	*P. Berl.* 10577. Cf. *B.K.T.* V1, 6 ; Oldf. 739.
» *h* Γ 59, Z 333	*P. Berl.* 9960. Cf. *ibid*; Oldf. 723.
» *i* Δ 306 et 315	*P. Ryl.* 24. Oldf. 724.
» *j* Δ	*P. Rainer.* Cf. *Phil. Anz.* XIV, 414.
» *k* E 64	Wilcken, *op. laud.*, p. 819.
» *l* E 88-254	Plasberg, *Archiv. f. Papyrusf.* III, 196 ; Calderini, *op. laud.* ; Oldf. 725.
» *m* Z 130-40	*P.S.I.* 135.

1. De même que dans la liste des papyrus, on a gardé l'appellation de Allen, pour les quatre premiers textes ; les suivants sont classés dans l'ordre des chants, sauf les tout derniers trouvés trop tard pour être mis à leur place dans la série.

Pap.n Λ 136-263	*P. Berl.* 10511. Cf. *B.K.T.* V¹, 6; Calderini, *op. laud.* Oldf. 741.
» *o* Λ 677-754, Σ 219	*P. Ianda.* 2. Oldf. 727.
» *p* Λ 575 sqq.	*P. Oxy.* 574.
» *q* N 634 sqq.	*P. Berl.* 10510. Cf. *B.K.T.* V¹, 6; Oldf. 743.
» *r* Ξ 227-521	*P. Berl.* 10508. Cf. *ibid.*; Calderini, *op. laud.*; Oldf. 744.
» *s* O 17-180	*P. Berl.* 10509. Cf. *ibid.*; Calderini, *op. laud.*; Oldf. 745.
» *t* Σ 373-86	*P. Ryl.* 25. Cf. Calderini, *op. laud.*; Oldf. 746.
» *u* Υ 144-51	J. Nicole, *Rev. de Philol.*, 1893, p. 109. Oldf. 728.
» *v* Φ 63-363	*P. Oxy.* 221. Oldf. 729.
» *w* B 45-57	*P. Reinach Inv.* 2088.
» *x* E 385-86, 392-93, 395, Σ 117-18	*P. Reinach Inv.* 2093.
» *y* A 5-24	*P. Oslo* 12 (Ὀνομαστικὸν Ὁμήρου).
» *z* E 670-710	*P. Lond. Inv.* 113 (14 *b*). Milne, *Cat.* 177.

DESTINATION PREMIÈRE DES FRAGMENTS

La liste des fragments de l'*Iliade* contient, comme on a pu le remarquer, confondus dans la masse des papyrus, quelques passages du poème copiés sur des ostraca, sur des tablettes de bois, sur des feuillets de parchemin. A cette diversité de la matière porteuse d'écriture correspondait une diversité de destination des textes d'Homère. Ils avaient, en général, des lecteurs différents, et tout le monde sent bien que différente aussi doit être la valeur critique des textes qui nous sont ainsi parvenus. On peut, à ce point de vue, répartir nos fragments de l'*Iliade* en trois groupes : textes scolaires, textes magiques, textes de bibliothèques.

Textes scolaires. Nul ne s'étonne de voir Homère en honneur dans les écoles égypto-grecques. C'était l'auteur classique par excellence, celui qui figurait aux programmes d'enseignement pour tous les âges. Un vers fameux ou un vers formulaire de l'*Iliade* servait de modèle aux bambins pour les exercices d'écriture, même encore dans les écoles chrétiennes[1]. On apprenait aux petits écoliers par des questionnaires spéciaux[2] les noms des rois, des chefs, des devins, des hérauts de l'*Iliade*. De plus

1. Cf. *Pap.* 107, 108, 110, 121, 137.
2. *P.S.I.* I, 19.

grands copiaient de courts passages, expliqués en classe vraisemblablement, avant de les apprendre par cœur [1]. Plus avancés encore en âge et en science, ils faisaient, seuls ou sous la direction du καθηγητής, des « préparations » de l'*Iliade* en mot à mot, parfois avec un bref commentaire [2]. La lecture d'Homère était aussi une pratique courante. Dans une jolie lettre, trouvée à Oxyrhynchos [3], on voit qu'une mère s'est informée auprès du maître des lectures de son fils. Elle a appris que l'enfant lisait le chant VI de l'*Iliade* : ἐμέλησε δέ μοι ἐπιγνῶναι τί ἀναγεινώσκεις. Καὶ ἔλεγεν (s. e. ὁ καθηγητής) τὸ Ζῆτα. Enfin des chants ou des passages fameux du poème, comme le combat de Lycurgue contre Dionysos et les Bacchantes, ou Eurypyle soigné par Patrocle, servaient de thèmes à des devoirs d'imitation ou à des paraphrases [4].

Tous ces exercices auraient usé beaucoup de papyrus. Or le papyrus, à toutes les époques, était cher [5], si cher qu'on ne pouvait le laisser gâcher aux écoliers. Aussi leur donnait-on pour leurs devoirs quotidiens [6] soit des tessons ou ostraca [7], qu'on se procurait sans bourse délier, soit des tablettes de bois stuquées ou peintes [8] (λευκώματα), fournitures scolaires moins coûteuses et qu'on pouvait laver. Les tablettes de cire aussi étaient d'un usage indéfini et servaient dans les écoles d'Égypte, mais jusqu'à présent on n'en a pas trouvé portant un passage de l'*Iliade*. La cherté du papyrus avait également introduit la coutume, mise en lumière surtout par Oldfather [9], d'utiliser, le plus souvent dans les écoles ou pour les écoles, des papyrus déjà écrits au recto. Au bout de cinquante ou cent ans, par exemple, les vieux rouleaux des archives officielles étaient vendus, dispersés dans les écoles de la métropole ou des bourgs voisins, pour permettre aux écoliers de copier des textes littéraires au verso. Naturellement, ce n'était pas une règle générale, et tout libraire, tout scribe, tout particulier, désireux d'avoir un texte à meilleur compte, pouvait acheter de vieux rouleaux écrits au recto, afin d'y copier ou d'y faire copier, pour son usage ou pour la vente,

1. Cf. *Pap.* 102, 161, 263, 265.
2. Cf. *Pap.* 106 et *Pap. e, f, g, l, n, r, s, t. w.*
3. *P. Oxy.* VI, 930, IIe/IIIe s.
4. Cf. *Pap.* 106 et *pap, j, m, p.*
5. Cf. G. Glotz, Le prix du papyrus dans l'antiquité grecque. *Bull. de la Soc. arch. d'Alexandrie* 25 (1930), p. 83-96, et Edgar *Zenon-Papyri* 59.687, n. 6.
6. Cf. *Pap.* 139, Devoir daté du 2 Pachôn.
7. Par ex. 137, 161, 263.
8. Par ex. 50, 131, 139, 164, 181, 204.
9. *Greek literary texts*, ch. II.

des chants favoris du poème. Nombreux sont parmi nos fragments de l'*Iliade* les textes écrits au verso de documents [1].

Textes magiques. Si la faveur de l'*Iliade* dans les écoles n'est pas pour nous surprendre, l'emploi qu'ont fait d'Homère les magiciens est tout à fait inattendu. Rien ne saurait mieux prouver qu'aux yeux des Égypto-Grecs le pouvoir du poète était infini, universel. Quatre de nos fragments proviennent de textes magiques [2]. Le premier fait partie d'un grand rouleau qui contient de nombreuses recettes curatives, préservatives, révélatives, amoureuses, etc. Au début du rouleau, dans l'état actuel, se trouve le passage qui nous intéresse. Il y a de-ci, de-là des mutilations, surtout au commencement, mais nous avons la fin et le titre : τέλος ἔχει τῶν ἐπῶν Ὁμηρομαντείου ἐπ' ἀγαθῷ. Voici en quoi consistait cette Homéromancie. Le magicien a aligné 116 vers choisis par lui, suivant on ne sait quelle méthode, dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée*. En avant de chaque vers, d'autre part, il a aligné toutes les combinaisons possibles des six premiers nombres, soit ααα, ααβ, ααγ, ααδ, ααε, ααϛ, αβα, αββ, αβγ, αβδ, αβε, αβϛ, αγα, et ainsi de suite jusque ϛϛϛ. Pour consulter l'oracle homérique, le croyant jetait trois dés. En rapprochant les chiffres amenés par les dés, il obtenait la combinaison numérique en face de laquelle se trouvait une réponse qui pouvait être adaptée à son cas.

Le deuxième fragment se trouve dans un texte malheureusement très mutilé, dont on entrevoit mal la destination. C'est sûrement un appel fervent à Apollon, mais on ne sait pour quelle fin. Au milieu d'une pieuse litanie, entrecoupée de *nomina barbara* les plus baroques, éclate tout à coup l'émouvante invocation de Chrysès à Apollon, A 37-41.

Κλῦθί μευ, ἀργυρότοξε...

Quant au troisième texte (c'est le grand papyrus magique de la Bibliothèque Nationale), il attribue à des vers de l'*Iliade* une puissance miraculeuse. L'un, Θ 424, devient un préservatif souverain contre la colère (Θυμοκάτοχον) ; un autre, K 193, employé seul, est un moyen infaillible d'acquérir des amis, mais suivi

1. Par ex. 4, 15, 16, 19, 32, 34, 62, 63, 70, 78, 104, 111, 112, 118, 124, 127, 151, 165, 171, 174, 179, 187, 191, 197, 198, 219, 223, 257, 261, 265, 268.

2. *Pap.* 101, 113, 264, 284, On sait aussi que Julius Africanus dans les *Cestes* (cf. P. Oxy. 412) dit avoir vu dans la bibliothèque d'Aeliea Capitolina (Jérusalem) une édition d'Homère qui au chant λ de l'*Odyssée* intercalait entre les vers 49 et 51 une longue invocation magique qu'il rapporte. Cf. Preisendanz *P G M* XVIII et Bérard, *Odyssée*, t. II, 83.

de quatre autres : K 564, 521, 572, E 585, c'est un oracle pour des amis. Quatre de ces mêmes vers : K 564, 521, 572,Θ 424, gravés sur une amulette, en consacrent l'efficacité. Enfin K 564, 521, 572 forment un τρίστιχος Ὁμήρου πάρεδρος, auxiliaire imprévu et tout puissant dans un cas particulier : τούτους τοὺς στίχους ἐάν τις ἀποδράσας φορῇ ἐν σιδηρᾷ λάμνῃ οὐδέποτε εὑρεθήσεται. Ainsi trois hexamètres de *l'Iliade* tenaient lieu de sauvegarde et d'asile aux débiteurs fugitifs de l'État et aux esclaves évadés.

Enfin, grâce à une interprétation qui tenait parfois du calembour, des vers de l'*Iliade* (A 75, 96 ; B 948 ; Δ 141), inscrits sur une amulette ou seulement récités, évitaient l'hémorrhagie, les maladies des seins et de la matrice, l'éléphantiasis etc. Même le vers outrageux d'Hector à Pâris, Γ 40, préservait de la conception :

αἴθ' ὄφελες ἄγονος τ' ἔμεναι ἄγαμος τ' ἀπολέσθαι.

Textes de bibliothèques. Mais la plupart de nos fragments de l'*Iliade* proviennent plus naturellement de livres de bibliothèques. Il est souvent malaisé, sinon impossible, de préciser si ce sont des livres de commerce ou des copies privées [1]. Les livres de commerce, témoin le papyrus Morgan, peuvent avoir les dehors d'un beau livre, mais porter un mauvais texte transcrit en hâte ; au contraire, une copie privée, même écrite sur un verso, peut avoir été calligraphiée irréprochablement, comme *Pap.* 15, ou avoir été l'objet de soins éclairés, comme *Pap.* 124, ou porter en marge des indications scéniques, comme *Pap.* 104. On ne peut pas non plus donner de règle fixe pour le format des livres. Il était sans doute laissé au choix du libraire, ou du copiste ou de l'acheteur. La hauteur moyenne de nos exemplaires varie entre vingt et trente centimètres [2] et le nombre moyen de vers à la colonne ou à la page oscille entre vingt et cinquante [3]. Selon les époques, nous voyons à nos éditions de l'*Iliade* la forme du rouleau (*volumen*) ou celle du livre (*codex*). La fin du IIIe s. ap. J.-C. a, comme on sait, consacré le triomphe du deuxième sur le premier ; aussi peut-on citer comme exemples tardifs de rouleaux

1. D'après Kurt Ohly, *Stichometrische Untersuchungen*, Leipzig, Harrassowitz, 1928, p. 32 sqq., on peut signaler comme beaux livres, reconnaissables à leur calligraphie, aux grandes marges, aux indications stichométriques, etc., les papyrus 6, 13, 14, 21, 37, 96, 132 ; mais plusieurs fois ce savant hésite à qualifier un texte d'exemplaire de librairie à bon marché ou de copie privée, par ex. les papyrus 10, 16, 98, 230, 257.

2. Par ex : *Pap.* 8 : 19 cm ; 104 : 23,5 ; 15 : 27,5 ; 4 : 31,2.

3. Par ex : *Pap.* 8 : 20 ; 132 : 22 ; 15 : 25 : 104 : 35 ; 41 : 40 ; 6 : 45 ; 127 *c* : 50 vers.

les *pap.* 97, 99, 100. Le parchemin, dont l'emploi était plus restreint, a concurrencé avantageusement le papyrus pour les livres, parce que ses plis sont moins cassants. Nous avons ainsi des fragments de l'*Iliade* sur parchemin à partir du IVe siècle [1].

D'ailleurs, sur argile, sur bois, sur papyrus ou sur parchemin, venus de l'école, de l'officine du magicien ou de la bibliothèque du lettré, tous ces textes, inégaux de valeur, peuvent avoir leur utilité. Quelques lettres mutilées sur un petit fragment suffisent pour attester une leçon ancienne, une variante de grammairien. Même un papyrus en loques n'est pas forcément négligeable : il peut témoigner de la présence ou de l'absence d'un vers contesté dans la tradition. En tous cas, tous ces fragments, quels qu'ils soient, prouvent également la popularité de l'*Iliade* en Égypte, popularité bien plus grande que celle de l'*Odyssée*, puisqu'en regard des 288 fragments de l'*Iliade* on ne peut citer qu'environ 80 fragments de l'*Odyssée*.

Quant aux commentaires et scholies de l'*Iliade*, trouvés sur papyrus, ils sont de deux sortes. Les plus nombreux, de beaucoup, s'apparentent aux *Scholia minora* [2] et semblent des textes venus de l'école. Presque tous du moins ont les caractères d'une étude, d'une « préparation » scolaire littérale, comme on l'a dit plus haut. Les mots homériques y sont glosés en général dans l'ordre du texte, le plus souvent par un seul mot de la prose attique ou de la κοινή, quelquefois par plusieurs synonymes. Souvent aussi les tournures poétiques sont paraphrasées brièvement en prose. Parfois est ajoutée une explication mythologique ou généalogique ou géographique, presque toujours assez pauvre.

Il faut mettre à part, dans l'autre groupe, deux commentaires alexandrins, *Pap. c* et *d*, particulièrement copieux. Tous deux datent du Ier s. av. J.-C. Le premier (B 751-827) est peut-être d'Ammônios ; en tout cas, il se rattache à l'école d'Aristarque [3]. Le deuxième (H 75-83), peut-être d'un disciple de Zénodote, est surtout précieux à cause des citations qu'il contient [4].

---

1. Par ex : *Pap.* 1, 9, 62, 185, 186, 193, 195, 226, 237, 250, 262, 283.
2. Cf. Calderini, *Ægyptus*, 1921, *Commenti minori al testo di Omero in documenti egiziani.*
3. Hunt a pensé à Ammônios ; Körte (*Archiv*, VI p. 252) attribue le texte à un disciple plus récent d'Aristarque.
4. On laisse de côté à dessein les Γλῶσσαι Ὁμηρικαί d'Apion (*P. Ryl.* 26) et d'autres gloses ou lexiques qui se rapportent aussi bien à l'*Odyssée* qu'à l'*Iliade*.

GÉOGRAPHIE DES PAPYRUS

La géographie des papyrus en général, et celle des papyrus de l'*Iliade* en particulier ne peut être que très incomplète, parce qu'une bonne partie de nos fragments proviennent d'achats. Or, quand ces achats ont été faits auprès des fellahs, qui ont déterré eux-mêmes les papyrus en fouillant clandestinement un site, ils en taisent le véritable emplacement, de peur de tarir une source de profits. Et quand les fragments ont été achetés auprès des marchands d'antiquités, ou bien ils ignorent la provenance précise de leur marchandise, ou bien ils croient de leur intérêt de la dissimuler. Nous sommes donc, dans ce cas, condamnés à l'ignorance, à moins que le hasard ne se mette de la partie, aubaine rare, mais non impossible. Par exemple, on n'aurait jamais connu la provenance de *P. Grenfell* II, 2, 3 et 4 (*Pap.* 7 *d*, 12 *a*, 41 *b*), ni de *P. Heidelberg lit.* 1 et 2 (*Pap*, 7 *b* et 12 *b*), si la chance n'avait favorisé Grenfell et Hunt de la façon suivante. Comme un marchand de papyrus leur proposait des cartonnages du IIIe s. av. J.-C.; ils apprirent de lui, « *with some difficulty*[1] », que tout le lot provenait de Hibeh. Ayant fouillé le cimetière de ce village, ils eurent le bonheur d'y trouver *P. Hibeh* 20,21, 22 (*Pap.* 41 *a* et *c*; 7 *a*, *c*, *e*; 12 *c*), qui se raccordent par miracle avec les fragments en question.

Les sites d'où proviennent nos papyrus de l'*Iliade* sont : le désert de Nitria, le Fayoum, les villes ou bourgs d'Oxyrhynchos, de Teuzoi (Hibeh), d'Hermoupolis Magna, d'Aphrodito, de Panopolis, de Thèbes, d'Éléphantine.

Il serait certainement excessif d'en conclure que là seulement se trouvaient en Égypte des centres d'hellénisation. Il faut compter, d'une part, avec le hasard des fouilles et des trouvailles, qui ne fournissent pas toutes forcément des papyrus littéraires et, d'autre part, avec le fait que tous les sites n'ont pas été fouillés ou n'ont pas été complètement fouillés. Mais ce qu'on peut affirmer, c'est que le Fayoum, d'où nous viennent plus d'une cinquantaine de nos fragments de l'*Iliade*, fut une région très tôt hellénisée, et qu'Oxyrhynchos, à qui nous en devons plus d'une centaine, fut un véritable foyer d'hellénisme.

Promu à la dignité de nome Arsinoïte dès les premiers temps de l'occupation macédonnienne, le Fayoum fut défriché par des

1. *P. Hibeh*, *Introd.*, p. 1. — Les « *cartonnages* » formés de plusieurs épaisseurs de vieux papyrus, étaient enduits d'une couche de stuc, recouverts de peintures rituelles, puis servaient à revêtir les momies (masques, plastrons, jambières).

soldats colons, que les Ptolémées y installèrent. Le rendement de l'affaire fut si prodigieux, qu'on vit s'abattre là, comme sur un Eldorado, pour y chercher fortune, une nuée de Grecs partis d'Asie Mineure, des îles ou du continent [1]. Dans cette masse d'aventuriers, d'hommes d'affaires, de fonctionnaires, il y avait certainement des lettrés. Il y avait même dans la région, dès le début du IIIe s. av. J.-C., au moins un poète local — anonyme pour nous — capable de composer, sur commande, un choix d'épigrammes funéraires pour un chien tué à la chasse [2]. Fondés sur un sol neuf, avec une population en partie hellénisée, des bourgs prospérèrent jusqu'en pleine époque byzantine, sauf ceux que la détresse agricole, économique, financière dépeupla dès le IIIe s. ap. J.-C. Après l'exode des habitants, le sable, stérile et silencieux, redevint le maître. A tour de rôle, graduellement, il ensevelit Caranis, Théadelphie, Evhémeria, Tebtynis et cent autres, avec leurs maisons, leurs meubles et leurs livres, qui ressuscitent aujourd'hui.

Quant à Oxyrhynchos, elle fut durant des siècles une ville brillante. Pour ne parler que de ceux-là, nos fragments de l'*Iliade* exhumés dans le site s'échelonnent du Ier s. av. au VIe s. ap. J.-C. Les documents la qualifient de λαμπρὰ καὶ λαμπροτάτη Ὀξυρύγχων πόλις. Grenfell et Hunt ont déjà publié dix-sept volumes de *Papyrus d'Oxyrhynchos* [3] : 2156 textes ! sans compter ceux que le commerce a amenés dans les *Papyrus Ryland*, dans les *P. S. I.* et ailleurs. Quoi d'étonnant, si dans cette foule, à côté de curieux papiers d'affaires ou d'archives officielles, nous pouvons admirer les richesses des bibliothèques publiques et privées de la ville — toute la littérature grecque, autant dire — et, au premier rang, les reliques de tant d'éditions de l'*Iliade* ?

CHRONOLOGIE DES PAPYRUS

Le tableau chronologique de nos fragments de l'*Iliade* est le suivant :

Avant Jésus-Christ.

IIIe s.	*Pap.* 7, 8, 12, 40, 41, 59.....	= 6
IIe s.	*Pap.* 5, 18, 37, 217, 266, 269, 270, 271.....	= 8

1. Cf. C. C. Edgar, *Zenon Papyri*, I 1925, II 1926, III 1928, IV 1931 ; Viereck, *Philadelpheia*, 1928 ; Rostovtzeff, *A large estate in the third century B. C.*, 1922.

2. Cf. C. C. Edgar, *Ann. du Serv. des antiq. de l'Eg.*, XIX (1920), p. 101 sqq. = *P. Zenon*, IV 59532. Cf. Herrlinger, *Totenklage um Tiere in der antiken Dichtung*, p. 52, où il y a une erreur de date.

3. Les t. XI, XIII, XV ne contiennent que des textes littéraires, XII, XIV, que des documents. — Pour les épithètes honorifiques de la ville, cf. Hornickel, *Ehren und Rangprädikate in den Papyrusurkunden*, Giessen, 1930, p. 35.

IIe/Ier s. *Pap.* 102 ..... = 1
Ier s. *Pap.* 11, 13, 29, 45, 47, 51, 67, 84, 132, 177, 187, 188, 214 ..... = 13

Après Jésus-Christ.

Ier s. *Pap.* 6 *c*, 10, 53, 70, 73, 80, 85, 104, 130, 141, 158, 163, 175, 184, 220, 222, 224, 240, 246 ..... = 19
Ier/IIe s. *Pap.* 20, 55, 87, 116, 117, 125, 126, 129, 133, 135, 154, 171, 182, 191, 206, 227, 243, 255, 276 ..... = 19
IIe s. *Pap.* 2, 6 *a* et *b*, 14, 15, 17, 22, 23, 25, 26, 38, 39, 55, 57, 63, 76, 86, 94, 95, 103, 112, 113, 115, 120, 123, 127, 136, 138, 142, 143, 148, 156, 170, 172, 180, 198, 203, 205, 207, 209, 216, 221, 231, 232, 235, 253, 256, 267, 273, 275, 281, 286, 288... = 52
IIe/IIIe s. *Pap.* 19, 21, 27, 31, 32, 33, 36, 44, 62, 65, 72, 77, 78, 90, 119, 122, 134, 147, 150, 157, 160, 161, 165, 167, 168, 178, 194, 197, 202, 225, 239, 244, 252, 259, 268 ..... = 35
IIIe s. *Pap.* 4, 16, 24, 28, 30, 32, 34, 35, 42, 50, 54, 56, 58, 61, 64, 66, 68, 69, 74, 75, 91, 93, 98, 101, 109, 111, 114, 118, 124, 139, 140, 144, 151, 159, 162, 164, 166, 169, 174, 176, 179, 183, 189, 199, 211, 212, 223, 230, 238, 241, 242, 248, 249, 257, 258, 260, 265, 274, 278, 279, 280, 282 ..... = 62
IIIe/IVe s. *Pap.* 6, 43, 60, 71, 79, 81, 106, 149, 181, 200, 201, 228, 229, 261 ..... = 14
IVe s. *Pap.* 50, 96, 128, 185, 186, 190, 193, 210, 215, 218, 219, 245, 251, 264 ..... = 14
IVe/Ve s. *Pap.* 3, 49, 88, 97, 195, 233, 237, 250, 284, 287 .... = 10
Ve s. *Pap.* 1, 9, 46, 48, 52, 92, 99, 100, 106, 131, 145, 153, 208, 219, 226, 277 ..... = 16
Ve/VIe s. *Pap.* 213, 254 ..... = 2
VIe s. *Pap.* 82, 137, 146, 234 ..... = 4
VIe/VIIe s. *Pap.* 107, 108, 110, 121 ..... = 4
VIIe s. *Pap.* 89 ..... = 1
VIIIe s. *Pap.* 83 ..... = 1

De l'examen du tableau résultent trois constatations.

Il faut, premièrement, remarquer l'énorme espace de temps — plus d'un millénaire ! — couvert par nos fragments. Antérieurement à la découverte des papyrus, on n'avait pour toute tradition homérique, avant le *Venetus A* et nos manuscrits du moyen âge, c'est-à-dire avant le Xe s., que les pauvres citations d'Homère — et celles de l'*Iliade* seules ici nous intéressent — éparses dans toute la littérature grecque, à partir d'Hérodote. Voici qu'à présent, grâce aux papyrus, nous avons une tradition de l'*Iliade* qui

commence au début du IIIe s. av. J.-C. et se poursuit sans interruption jusqu'au VIIIe de l'ère chrétienne. Entre le *Venetus A* et notre papyrus 83, un siècle seulement, le IXe, reste sans témoignage sur l'*Iliade*.

En second lieu, on peut noter que le nombre de nos fragments va croissant jusqu'au IIIe s., après quoi, très rapidement, il ne cesse de décroître. Cette progression et cette diminution peuvent également s'expliquer [1]. Au début, seuls les envahisseurs étaient capables de lire Homère, mais bien rares devaient être les soldats d'Alexandre qui, à l'exemple du chef et roi, portaient avec eux, dans une cassette, l'*Iliade* et l'*Odyssée*. Ce sont les immigrés de la première et de la deuxième génération qui, la sécurité de la conquête une fois assurée, ont vraiment introduit Homère en Égypte. Et, dès lors, il s'y est implanté, comme la vigne et la palestre, autres signes de l'hellénisation du pays. Désormais, au lieu d'être, comme aux premiers temps, une population flottante, les Grecs firent souche de Grecs et de Gréco-Égyptiens hellénisés ; le nombre des lecteurs d'Homère s'en accrut. La conquête romaine, contre toute attente, ne changea rien à cette situation. Le grec resta la langue officielle et la population hellénisée, — aristocratie et classe moyenne des cités, des métropoles et même des bourgs — resta une classe privilégiée.

Mais deux faits vinrent, avec le temps, modifier cet état de choses : le marasme économique et le christianisme. Dès avant le IVe siècle, avec la détresse financière et agricole croissante, le fardeau des impôts et des liturgies pesa plus lourdement sur cette classe aisée et en fit graduellement déchoir une grande partie. Il fallut vivre d'abord, c'est-à-dire pour beaucoup oublier Homère et toute culture intellectuelle. De plus, dès la même époque, malgré les efforts de l'empereur Julien, défenseur de l'hellénisme en même temps que du paganisme, la diffusion du christianisme en Égypte raviva peu à peu le sentiment national des indigènes. Des siècles de servitude n'avaient pu l'étouffer. Exaspérés par les abus et les maladresses du gouvernement et des fonctionnaires de Byzance, les Coptes se dressèrent, hostiles à toute tradition hellénique : la négligence fit périr les vignes, on supprima les jeux gymniques, Homère et la littérature grecque furent remplacés par les discussions religieuses, les textes sacrés, les homélies, issus des couvents multipliés. Cette déshellénisa-

1. Pour une étude plus générale de l'hellénisation et de la déshellénisation de l'Égypte, cf. Jouguet, *L'impérialisme macédonien et l'hellénisation de l'Orient*, notamment, IV, IV ; Bell, *Hellenic cultur in Egypt* (*Journ. of Egypt. archeol.*, VIII (1922), p. 139-155, et *The decay of a civilization*, *ibid.*, X (1924), p. 207-216.

tion progressive de l'Égypte se reflète au vrai dans le nombre diminué de nos fragments de l'*Iliade* dès le IVe s.

Enfin, la dernière constatation est la plus importante des trois, c'est elle qui va nous introduire dans le vif de la question et nous montrer l'éminent service rendu à l'homérologie par les papyrus. Nos plus anciens fragments de l'*Iliade* (IIIe et IIe s. av. J.-C.) sont contemporains des grands critiques du Musée d'Alexandrie. On peut même, on doit même affirmer, vu la lenteur avec laquelle les résultats des recherches scientifiques parviennent toujours au grand public, que ces vénérables papyrus nous donnent un texte antérieur aux travaux de l'école critique alexandrine [1]. Or que savions-nous auparavant du texte préalexandrin d'Homère? Nous le connaissions uniquement par de brèves citations échappées à trop peu d'auteurs grecs, ou par les suppressions, athétèses et leçons des critiques alexandrins signalées parfois dans les scholies ou par de rares commentateurs. C'était, en vérité, peu de chose. Aujourd'hui, nos plus anciens papyrus nous ont apporté des restes assez étendus d'éditions préalexandrines. Grâce à eux, et grâce à la comparaison avec les papyrus postérieurs, on peut espérer apercevoir avec plus de précision, et le travail qu'ont eu à faire les critiques alexandrins et le résultat des efforts successifs de Zénodote, d'Aristophane et d'Aristarque, pour établir un texte critique de l'*Iliade*. On a donc introduit une division indispensable entre nos papyrus, en groupant dans une première classe les fragments contemporains de l'école alexandrine, c'est-à-dire ceux qui datent du IIIe s. et de la première moitié du IIe s., et dans la seconde classe, de beaucoup la plus nombreuse, tous les autres fragments, de 150 av. au VIIIe s. ap. J.-C.

Papyrus antérieurs a 150 av. J.-C.

Le nombre des papyrus de la première classe est assez restreint. Comme ils ont été publiés à quelques années de distance et comme les dates ont ici leur importance à cause de la bataille de la vulgate, mieux vaut, avant toute discussion, donner la liste chronologique de ces papyrus. La voici [2] :

1891. *P. Petrie* (*Pap.* 8) A 502-537..... IIIe s.

1. D'après le papyrus d'Oxyrhynchos X. 1241, il faudrait rectifier la liste habituelle des bibliothécaires d'Alexandrie ; mais cf. Delage, *Biographie d'Apollonios de Rhodes*, p. 55 sqq, et Cahen, *Callimaque et son œuvre poétique*, p. 48 sqq.

2. Comme il faudra plus bas reprendre cette liste en détail, on se contente ici, au moins pour les plus longs papyrus, d'une indication sommaire du contenu, déjà mentionné, d'ailleurs, dans la liste générale.

1894. *P. Genève* (*Pap.* 5) Λ 788-M 9..... IIe s.
1897. *P. Grenfell* II, 2 (*Pap.* 7 *d*) Θ 216 *a*-221, 249-253.... IIIe s.
1897. *P. Grenfell* II, 4 (*Pap.* 12 *a*) Φ X Ψ (fragments)..... IIIe s.
1897. *P. Grenfell* II, 3 (*Pap.* 41 *b*) Δ 109-113..... IIIe s.
1900. *P. Fayoum* 4 (*Pap*, 18) Θ 332-36, 362-69..... IIe s.
1906. *P. Hibeh* 19 (*Pap.* 40) B Γ (fragments)..... IIIe s.
1906. *P. Hibeh* 20 (*Pap.* 41 *a* et *c*) ΓΔE (fragments [1])..... IIIe s.
1906. *P. Hibeh* 21 (*Pap.* 7 *a c e*) Θ (fragments)..... IIIe s.
1906. *P. Hibeh* 22 (*Pap.* 12 *c*) X Ψ (fragments)..... IIIe s.
1911. *P. Heidelberg lit.* 1 (*Pap.* 7 *b*) Θ 191-202 *b*..... IIIe s.
1911. *P. Heidelberg lit.* 2 (*Pap.* 12 *b*) Φ X Ψ (fragments)... IIIe s.
1911. *P. Ryland* 49 (*Pap.* 59) Π 484-89..... IIIe s.
1925. *P. Jouguet* (*Pap.* 266) A 485-91..... IIe s.
1927. *P. Lond. Inv. 2722 A* (*Pap.* 217) M 128-140, 176-91, 249-63..... IIe s.
P. Teb. III (*Pap.* 269) A 539-574..... IIe s.
P. Teb. III (*Pap.* 270) Z 1-345..... IIe s.
P. Teb. III [2] (*Pap.* 271) X 140-151, 188-201, 252-56, 277-301..... IIe s.

A voir les choses de haut et en gros, les papyrus de cette classe se distinguent, en général, des papyrus postérieurs et des manuscrits du moyen âge par trois caractères particuliers : vers additionnels assez nombreux [3], rares vers omis, changements de texte.

Dans la liste des vers additionnels donnée ci-dessous, on n'a indiqué leur identification ou les rapprochements qu'ils suggèrent que quand l'unanimité s'est faite à ce sujet. La réserve, en effet, s'impose, quand on voit que les restes de Λ 528 *a*, par exemple, ont donné lieu à quatre restitutions différentes de C. Robert, Ludwich, van Leeuwen et Wecklein, ceux dè Ψ 165 *a* à quatre restitutions de van Leeuwen, Menrad, Gerhard et Wecklein, et ceux de Λ 504 *a* à trois restitutions de Ludwich, van Leeuwen et Bolling. D'autre part, on a mis entre crochets les vers additionnels dont la présence dans le papyrus n'est décelée que par le calcul ou le raisonnement.

---

1. On a déjà signalé précédemment que, par un heureux hasard, les trois fragments de Hibeh complètent les trois fragments Grenfell et que les deux fragments de Heidelberg sont venus parachever la trouvaille.

2. Nous devons les renseignements sur ces trois derniers textes inédits à l'obligeance amicale de A. Hunt, que nous remercions ici bien vivement.

3. On pourrait rapprocher de ces papyrus des IIIe et IIe s. le papyrus 51, du Ier s. av. J. C., représentant attardé de la même tradition ; il donne Σ 606 *a* et 608 *a-d*, quatre vers remaniés du *Bouclier* d'Hésiode, 207-213.

Liste des additions.

A-I.

515 *a* ..... Pap. 269

B-II.

258 *a* ..... » 40
794 *a*, cf. B 352 ..... » 40
855 *a b* ..... » 40

Γ-III.

283 *a* = Γ 258 ..... » 40
302 *a*, cf. Θ 170 ..... » 40
302 *b c* = B 39-40 ..... » 40
302 *d* = Ξ 280 ..... » 40
304 *a*, cf. H 68, 349, 369, Θ 6; I 703 ..... » 40
339 *a*, cf. α 256 ..... » 40
339 *b* = Σ 459, cf. Γ 331 ..... » 40
339 *c* = Γ 334 ..... » 40
362 *a*, cf. Δ 420, Ξ 25 ..... » 40
366 *a* = Γ 329 ..... » 40

Δ-IV.

69 *a*, cf. Δ 515 ..... » 41 *a*

Θ-VIII.

38 *a* = Λ 361, E 372, Z 485, Ω 127 ..... » 7 *a*
50 *a* = E 777 ..... » 7 *a*
51 *a* = Φ 449 + X 171 ..... » 7 *a*
52 *a* = Λ 83 ..... » 7 *a*
52 *b* = Θ 1 ..... » 7 *a*
54 *a-d* = B 476-79 ..... » 7 *a*
55 *a-d* = Λ 57-60 ..... » 7 *a*
65 *a-c* = Σ 535-37 ..... » 7 *a*
65 *d* = Σ 540 ..... » 7 *a*
65 *e-g* = Δ 439-441 ..... » 7 *a*
65 *h*, cf. Δ 444 ..... » 7 *a*
65 *i*, cf. Δ 445 ..... » 7 *a*
197 *a* ..... » 7 *b*
199 *a*, cf. M 162, O 397 ..... » 7 *b*
202 *a b* = Θ 354-55 ..... » 7 *b*
202 *c d e* = Λ 827 *a b c* dans *Pap.* 5 ..... » 7 *b*
204 *a* ..... » 7 *c*
206 *a* ..... » 7 *c*
216 *a* = Θ 130, Λ 310 ..... » 7 *d*
252 *a b* ..... » 7 *d*
255 *a* ..... » 7 *e*

Λ-XI.

504 *a*	»	8
509 *a*	»	8
513 *a*	»	8
514 *a*	»	8
519 *a*	»	8
528 *a*	»	8
795 *a* = A 538, 556	»	5
795 *b*, cf. Λ 421, Π 239	»	5
804 *a*, cf. Π 52	»	5
805 *a*, cf. Ξ 355	»	5
827 *a* = Θ 235 827 *b*, cf. Λ 622, 664 } = Θ 202 *c d e* dans *Pap.* 7 *b* 827 *c* = Λ 665	»	5
[Entre 834 et 837, 4 v. add. perdus	»	5]
[838 *a* = Λ 649?	»	5]

M-XII.

179 *a* (mais 180 omis)	»	217
183 *a*	»	217
188 *a*, cf. E 84, H 14	»	217
188 *b*, cf. Δ 528	»	217
188 *c*, cf. Δ 504, E 42	»	217
190 *a*	»	217
191 *a b*	»	217
250 *a*	»	217

Φ-XXI.

382 *a* = M 33	»	12
[Entre 312 et 370, 5 v. add. perdus	»	12]

X-XXII.

99 *a*, cf. Ω 531	»	12
126 *a*	»	12
133-35 inscrits après 316, remplacés ici par deux vers nouveaux ou empruntés ailleurs.	»	12
259 *a b* = H 79-80, X 342-43	»	12
262 *a*	»	12
316 *a b c* = X 133-35	»	12
392 *a* = Ω 201, K 52, cf. Ψ 183 *a*	»	12

Ψ-XXIII.

[83 *a b*	Pap.	12]
93 *a* = δ 809	»	12
[95 *a*	»	12]
130 *a*	»	12

136 *a* = Σ 23 + 27 (cf. Θ 199 *a*) ..... » 12
157 *a* ..... » 12
158 *a* ..... » 12
160 *a* ..... » 12
162 *a* = B 399 ..... » 12
165 *a* ..... » 12
171 *a* ..... » 12
173 *a* ..... » 12
183 *a*, cf. K 52 ..... » 12
191 *a b* = T 38-39 ..... » 12
195 *a* = Δ 102 ..... » 12
209 *a* = Δ 102 ..... » 12
233 *a b* = P 36-37 ..... » 12
278 *a b*, cf. ε 212-13 ..... » 12

Liste des omissions.

Les cas douteux sont entre crochets.

Γ 389 ..... » 41
Δ 89 ..... » 41
E 527 ..... » 41
Z 283 ..... » 270
Λ 520 (mais il y a 519 *a*) ..... » 8
529-530 (mais il y a 528 *a*) ..... » 8
M 180 (mais il y a 179 *a*) ..... » 217
184-87 (mais il y a 188 *a b c*) ..... » 217
Φ 402 ..... » 12
405 ..... » 12
X [74-76 ..... » 12]
133-135 reportés après 316. ..... » 12
[255 ..... » 271]
Ψ 92 (mais il devait y avoir 83 *a b*) ..... » 12

La bataille de la vulgate.

Quand parurent les cinq premiers papyrus de l'*Iliade*, respectivement avec 38 vers (6 additionnels, 3 omis), 77 vers (13 additionnels) et 5 + 11 + 84, soit 100 vers (14 additionnels), ce fut un beau remue-ménage. Mahaffy [1], Gomperz [2], Diels [3],

1. *Cunningham Memoirs* VIII (1891), p. 15.
2. *Beil. z. Münchener Allgem. Zeitg*, 1891, n° 193.
3. *Deutsche Literaturzeitg.* 1891, n° 42; *Sitzber. d. Berl. Akad. d. Wiss., philos-hist. Kl.* (1894), XIX, 349-57.

Menrad[1], Ed. Meyer[2], van Leeuwen[3], heureux de ces vers ressuscités, s'en prirent d'une façon plus ou moins rude, chacun selon son tempérament, aux Alexandrins et à la vulgate. Le Musée était l'auteur responsable du méfait, du rejet de ces richesses : « Qui nous garantit, écrivait Diels[4], que Zénodote et ses successeurs... aient ignoré avec de bonnes raisons cette tradition plus riche ? » On ne pouvait plus, on ne devait plus regarder qu'avec scepticisme toute édition appuyée sur la vulgate et les travaux des Alexandrins. A vrai dire, et à y regarder de plus près, ce n'était pas l'accord parfait entre tous ces critiques. Les uns prenaient les nouveaux fragments pour des éditions allongées par les rhapsodes, d'autres pour des textes préalexandrins éliminés par Zénodote, Aristarque et consorts, après leur avoir servi de base, d'autres pour des passages de l'ἔκδοσις πολύστιχος.

Or c'était le moment où Ludwich achevait de préparer son édition de l'*Iliade* basée sur la vulgate et l'autorité des Alexandrins. Il se sentit, pour ainsi dire, personnellement atteint et s'enflamma dès la première heure contre ses « adversaires ».

Il se contenta pourtant d'une brève réplique parue en 1892[5]. Mais il prit le temps de fourbir ses armes pour défendre la vulgate, et, six ans plus tard, alors que de nouveaux fragments ptolémaïques de l'*Iliade* avaient paru dans l'intervalle, tout bouillant encore et sur un ton de polémique, il publia ses arguments offensifs et défensifs[6]. Sa tactique, comme on va voir, consistait en ceci : 1) contester l'âge de certains papyrus ; 2) puis la nature et l'origine préalexandrine du texte ; 3) s'efforcer ensuite d'établir que la vulgate était le texte courant à l'époque ptolémaïque ; 4) enfin montrer que l'enrichissement dû aux vers additionnels était illusoire.

Profitant, d'une part, de la surprise causée à Mahaffy par l'écriture du papyrus 8, écriture qui « n'aurait jamais été soupçonnée d'une si grande antiquité » sans les documents datés du IIIe s. provenant de la même trouvaille, tirant parti, d'autre part, d'une erreur de Nicole, qui avait cru le papyrus 5 « d'époque romaine », erreur rectifiée par Diels et Kenyon, il mettait dou-

---

1. *Sitzber d. philos.-philol. Kl. d. bayer. Akad. d. Wiss.* 1891, 539-52 ; *ibid.*, 1894, 165-82 ; *ibid.*, 1897, 321-338.
2. *Hermes* XXVII (1892), 363-379.
3. *Mnemosyne* XX (1892), 127-30 ; XXV (1897), 261-81.
4. *Op. laud.* p. 1529.
5. *Die sogenannte voralexandrinische Ilias* (*Acad. Alb. Regim.*, I, p. 8-30).
6. *Die Homervulgata als voralexandrinisch erwiesen*, Leipzig, Teubner, 1898.

cement en doute la date de ces deux papyrus, pour faire naître la méfiance, au moins à l'égard de ces deux-là.

En second lieu, il déclarait tout crûment que transporter arbitrairement le fragment du Fayoum à l'époque préalexandrine et affirmer que tel était alors le texte prédominant, constituait un « πρῶτον ψεῦδος ». Au IIIe et au IIe s., en effet, il y avait, d'après lui, trois sortes de textes d'Homère en circulation : la vulgate, les textes critiques, les textes allongés (*erweiterte*) ou dépravés, barbares (*wilde*). Or, manifestement, les papyrus ptolémaïques n'offraient pas le texte de la vulgate, ni celui d'un critique alexandrin comme Zénodote, Rhianos, Sosigénès ou Aristophane ; donc ils apportaient un texte « dépravé ». D'ailleurs, les admirateurs de ces textes « dépravés » commettaient un « δεύτερον ψεῦδος », en proclamant que les papyrus ptolémaïques nous avaient les premiers révélé un état inconnu du texte d'Homère. Ces papyrus surfaits n'étaient pas autre chose qu'un nouvel anneau dans la chaîne de la tradition plus longue, connue par les exemplaires d'Eschine, d'Aristoxène, d'Apellicon et de certains scholiastes, tradition dont on pouvait suivre la trace de Platon à Eustathe. Ils donnaient un texte « entouré du charme particulier à ce qui est d'une nature problématique », un texte contemporain du papyrus, original, si l'on veut, dans une certaine mesure, mais original dans le sens d'excentrique.

Voici maintenant à la fois le troisième argument de Ludwich et la justification des affirmations contenues dans le deuxième : le texte courant d'Homère avant les Alexandrins, la vulgate préalexandrine, c'est la vulgate tout court, notre vulgate. Et de ce fait, nous avons une preuve frappante dans le texte des citations d'Homère chez les auteurs des Ve et IVe s. Ludwich a donc rassemblé dans son livre la précieuse collection des citations homériques chez les auteurs préalexandrins[1]. Elle comprend 259 numéros, avec un total de 520 vers, et, si l'on veut n'envisager, comme plus probantes, que les citations qui comportent au moins 2 vers, le chiffre en est encore respectable : 152 citations, réparties dans 29 auteurs, avec un total de 480 vers. Or, sur les 29 citateurs de ces 480 vers, 24 ou 25 utilisent la vulgate et les 4 ou 5 autres nous apportent un nombre minime de vers additionnels, à savoir :

Eschine I, § 146.	Ψ 77-91,	2 v. addit.
Aristt. *Eth. à Nicom.*, III 1116 *a*, 32.	B 391-93 *a*,	1 v. addit.

1. Il avait déjà publié : *Ueber Homercitate aus. d. Zeit von Aristarch bis Didymos, Vorlesungsverzeichnis d. Kœnigsberg. Univers. f. d. Winter 1897.*

Aristt. *Rhét.* II, 1387 *a*, 32.	Λ 542-543 *a*,	1 v. addit.
(Une citation de l'*Odyssée* avec	peut-être	1 v. addit.
Diog. de Sinope, fr. 179 (Mull.).	K 343, p. e.	1 v. addit.
Dioscoride dans Athénée, I, 11 *a*.	I 119-119 *a*	1 v. addit.
Platon Alcibiade, II, 149 *d*	Θ 548-52	4 v. addit.

Ludwich concluait : « Dans l'ensemble, l'accord entre les citations et le texte vulgaire d'aujourd'hui est prédominant, d'où il suit que notre vulgate d'Homère doit être antérieure à l'époque alexandrine... Les enrichissements devraient se montrer à peu près aussi fréquents dans les citations que dans les papyrus. » Et le défenseur de la vulgate insistait ici sur cet argument des moyennes : un vers nouveau sur 50 dans les citations, un vers nouveau sur 10 dans les cinq papyrus ptolémaïques.

Enfin, Ludwich s'appliquait à démontrer que les vers additionnels et, d'une manière générale, le texte des papyrus ptolémaïques, loin d'être un enrichissement, sont d'une grande pauvreté et que, par conséquent, ces textes excentriques sont dépourvus de toute valeur.

Ce qu'on aurait pu répondre sur l'heure à Ludwich n'importe plus aujourd'hui. Le temps, il faut le reconnaître, a travaillé contre lui. Ses thèses ont été sérieusement ébranlées par la série accrue des nouveaux papyrus ptolémaïques. Avec plus de sang-froid, il n'aurait peut-être pas envisagé la question d'un point de vue aussi exclusif, aujourd'hui insoutenable. Au polémiste ardent, de bons arguments ont été opposés avec calme dès 1906 et 1911 par des papyrologues anglais et allemands, arguments de raison, qui ont rencontré l'approbation à peu près unanime des savants[1]. On va les trouver exposés ci-dessous avec quelques autres.

La première objection de Ludwich sur l'âge des papyrus tombe vite, si l'on veut bien considérer qu'il n'est jamais facile de dater un texte en onciale et qu'il l'était moins encore aux environs de 1891 et 1897, quand les points de comparaison étaient relativement rares. Aujourd'hui, les textes sont nombreux, la paléogra-

1. Cf. Grenfell-Hunt, Introd. à *P. Hibeh* 19 (1906) ; Grenfell, *The value of papyri for the textual criticism of extant greek authors* (*J. H. S.* XXXIX (1919), p. 16 sqq.) ; Gerhard, Introd. et comment. à *P. Heidelberg, lit.* (1911) ; Wilamowitz, *Die Ilias und Homer* ; Murray, *Rise of the greek epik*, notamment 302-312 ; Bolling, *The external evidence for interpolation in Homer*. D'autre part, il faut ajouter que Kenyon, en 1904 — donc avant l'apparition des derniers papyrus ptolémaïques — avait donné son approbation à Ludwich ; de même, Allen, en 1924, dans *Homer, origins and transmission* et en 1931, dans *Homeri Ilias*, t. 1 *Prolegomena*.

phie des papyrus a fait de grands progrès, aucun papyrologue, aucun helléniste n'émet le moindre doute sur l'âge des papyrus publiés avant 1897 ou édités depuis.

Il n'est pas facile non plus de maintenir la position intransigeante de Ludwich touchant la nature du texte. Texte « dépravé », texte exceptionnel était peut-être assez facile à dire en 1898, quand on ne connaissait que cinq papyrus. Aujourd'hui, la situation est tout autre : nous avons treize textes de *l'Iliade* des IIIe et IIe s. Sur ces treize, trois peuvent être laissés de côté, sans partialité, comme trop petits et non probants, dans aucun sens. Ce sont : *Pap.* 59 avec six vers, *Pap.* 266 avec sept vers, *Pap.* 18 avec treize vers en deux groupes. Des dix papyrus qui restent, huit présentent des vers additionnels : *Pap.* 5 en a 12, *Pap.* 7 en a 35, *Pap.* 8 en a 6, *Pap.* 12 en a 39, *Pap.* 40 en a 15, *Pap.* 41 en a 1. *Pap.* 217 en a 8, *Pap.* 269 en a 1. Ce sont indubitablement des textes « dépravés ». Il sera démontré plus bas, irréfutablement, qu'un autre, *Pap.* 271 avec 63 vers en quatre groupes, peut, lui aussi, appartenir à la tradition « dépravée ». Il reste donc un seul papyrus — *Pap.* 270 avec Z 1-345 sans addition — dont on puisse dire qu'il semble appartenir à un texte vulgaire[1]. Dans ces conditions, quand sur dix papyrus des IIIe et IIe s., un seul paraît décidément représenter la vulgate, on ne peut plus soutenir d'une façon aussi tranchante que les textes allongés sont à cette époque des textes exceptionnels, « dépravés », sans crédit. Si Ludwich avait complètement raison, il faudrait admettre qu'un hasard malin s'obstine à nous rendre une écrasante majorité de textes « dépravés », pour une époque où la vulgate était soi-disant prédominante. Si Ludwich avait complètement raison, il faudrait admettre qu'un hasard malin s'acharne obstinément sur Homère. En effet, tandis que les papyrus des IIIe et IIe s. nous ont donné pour les autres auteurs tant de bons textes[2], pour le seul Homère, nous n'aurions à peu près que des textes « dépravés ». Si Ludwich enfin, malgré les objections précédentes, avait complètement raison, il faudrait toujours se demander comment, sous le règne de la vulgate, Grecs et Egypto-grecs laissaient circuler tant d'exemplaires « dépravés » d'un poète qui était justement leur poète favori, et du poème préféré de ce poète favori. Aussi bien, Ludwich lui-même semble avoir voulu prendre

1. On peut remarquer que Z est un des chants les plus connus de l'*Iliade* ; il était expliqué dans les écoles, comme on l'a vu plus haut. Les interpolations pouvaient peut-être plus malaisément s'y glisser.

2. Cf. la nomenclature dans Oldfather, *The greek literary texts* et l'exposé des résultats dans Grenfell : *The value of papyri*, déjà cité.

une assurance contre les démentis des faits : lui qui se refuse à admettre que les rhapsodes aient allongé le texte d'Homère (§ 32), il déclare (§ 26), que, vu les habitudes de contamination, d'addition, de glose, de remaniement, courantes chez les citateurs, une citation divergente — oui, un texte divergent ! — ne doit pas être regardée comme un argument valable contre la vulgate.

Et ceci nous amène à la troisième objection du savant allemand, celle des citations. Elle n'a qu'une force apparente. Prétendre que 520 vers d'Homère éparpillés dans 259 citations vont nous renseigner sur le texte préalexandrin du poète, et, qui plus est, nous prouver que ce texte est notre vulgate, est certainement excessif et inexact. Ludwich, d'ailleurs, le sentait bien lui-même, en excluant de son raisonnement toutes les citations qui ne comportent qu'un seul vers. Mais même les autres ne sont encore qu'une poussière d'Homère.

Si nous examinons nos papyrus ptolémaïques de *l'Iliade*, nous voyons que les vers additionnels se présentent soit isolément, soit plutôt en groupes de deux, trois, quatre et jusqu'à neuf vers consécutifs. Mais ils ne sont pas régulièrement répartis dans le texte et, dès lors, l'argument des moyennes ne peut plus être ici qu'un trompe-l'œil. Que dans *P. Grenfell* II, 2, 3, 4, la moyenne des vers additionnels soit de 1 sur 8 ; que dans *P. Hibeh* 19, 20, 21, 22, elle ne soit plus que de 1 sur 12 et qu'avec le complément fourni par les fragments de Heidelberg, elle tombe à 1 sur 20 [1], qu'est-ce que cela prouve ? Que certains textes sont encore plus excentriques et « dépravés » que d'autres ? Peut-être, mais bien plutôt encore ceci, à savoir que les vers additionnels sont très irrégulièrement répandus dans la masse de *l'Iliade*, qu'il peut y avoir de longues séries sans un vers additionnel et que, par conséquent, beaucoup de citations, toutes les citations peuvent, même sans offrir un vers additionnel, ne pas provenir d'un texte vulgaire. Dès lors, il est sans importance que la proportion des vers additionnels soit plus faible dans les citations que dans les papyrus « dépravés ». D'ailleurs, toutes ces affirmations peuvent être aujourd'hui étayées par des faits. On peut prouver :

I. Que, pour des fragments ptolémaïques même assez longs, le fait de ne pas contenir de vers additionnel ne prouve pas forcément qu'ils appartiennent à la vulgate plutôt qu'à la tradition « dépravée ».

---

1. Gerhard a calculé qu'au lieu de 1057 vers de la vulgate, le papyrus de Heidelberg 2, dans son état primitif, donnait 1109 vers, soit un excès de 52 vers, soit 1 vers additionnel pour 21 vers.

II. Qu'il n'y a, *jusqu'à présent*, aucun exemple qu'un papyrus « dépravé » ait donné autrement que les citateurs le texte d'une citation soi-disant empruntée à la vulgate — et qu'ainsi les fameuses citations peuvent avoir été tirées, elles aussi, de textes « dépravés ».

III. Qu'un texte « dépravé » d'une citation peut correspondre à un texte « dépravé » des papyrus.

I

Les *Pap.* 12 et 271 donnent tous les deux des fragments de X :

Pap. 12 : X 27-32, 33-38, 48-55, 76-77, 81-84, 96-113, 125-35, 137-43, 151-55, 197-98, 232-33, 247-56, 259 *ab*-262 *a*, 291, 316-316 *c*, 326-28, 340-44, 392 *a*-393, 394-400, 419, 420-26, 441-48, 458-65, 513-15, *avec 11 v. addit.* : 99 *a*, 126 *a*, 132 *ab*, 259 *ab*, 262 *a*, 316 *abc*, 392 *a*.

Pap. 271 : X 140-51, 188-201, 252-56, 277-301, *sans 1 v. addit.*

Pap. 12 est un texte « dépravé », *Pap.* 271 pourrait représenter la vulgate ; mais comme ils donnent le même texte dans les passages où ils se rencontrent, *Pap.* 271 peut, lui aussi, être un texte « dépravé ».

Ainsi la démonstration annoncée plus haut est faite : 9 sur 10 des papyrus ptolémaïques peuvent appartenir aux textes « dépravés » et, en présence de ces faits, rien n'empêche que, malgré les apparences, le pap. 270, lui aussi, appartienne à la même classe de textes.

II

Voici, d'autre part, les correspondances des citations avec les papyrus :

Pap. 269 donne A 539-574, *avec 1 v. addit.* : 545 *a*.

Plat. *Alcib.* I, 132 *a*	cite	547
Hérodote VII, 161	»	552-54
Aristt. *Rhét.* I, 1375 *b*	»	557-58
Thucyd. I, 13, 4	»	570

Pap. 37 et 40 donnent les fragments ci-dessus indiqués de B.

Thucyd. I, 9, 3	cite	108
Xénoph. *Mém.* I, 2, 58	»	198-202
Aristt. *Métaph.* XI, 1076 *a*	»	204
Plat. *Polit.* VI, 501 *b*	»	623
Aristt. *Rhét.* III, 1414 *a*	»	671-74
Thucyd. I, 10, 5	»	718-19
Plat. *Crat.* 392 *a*	»	813-14

Pap. 40 donne, entre autres, Γ 277-285.
Aristt. *fragm.* 149..... cite 277
Pap. 41 donne, entre autres, Δ 55-61, 67-72.
Aristt. *fragm.* 148..... cite 65-67
Pap. 7 donne, entre autres, Θ 17-22.
Plat. *Théet.* 153*c*..... cite 19
Pap. 8 donne, entre autres, Λ 502-537 avec 6 v. addit. ; 504*a*, 509*a*, 513*a*, 514*a*, 519*a*.
Plat. *Banq.* 214*b*, *Polit.* 297*a*, *Lois* 730*d*..... cite 514
Pap. 12 donne Φ, 302-312 etc. avec 6 v. addit.
Plat. *Protag.* 340*a*..... cite 308-309
Pap. 12 donne X, fragments indiqués plus haut.
Aristt. *Éth. à Nicom.* III, 1116*a*..... cite 100
Plat. *Ion*, 535*b*..... » 465
Pap. 12 donne Ψ, fragments indiqués plus haut.
Plat. *Polit.* III 391*b*..... cite 175-177

Il va sans dire que, sauf une exception qui va être étudiée immédiatement, aucune citation de Ludwich n'a été omise. Comme il n'y a aucune divergence entre ces citations soi-disant tirées de la vulgate et le texte des papyrus « dépravés », la démonstration de Ludwich en faveur de la vulgate est bien affaiblie, sinon ruinée [1].

Paul Collart.

1. Une liste additionnelle des papyrus sera ajoutée à la fin du deuxième article.

LA QUESTION DE L'ASPECT DANS LE VERBE NÉO-GREC; PROBLÈMES ET MÉTHODE[1].

Si on considère les formes du verbe grec moderne, on est frappé de leur dualité aux divers temps et modes de la conjugaison[2] : à l'indicatif, un futur θὰ γράφω s'oppose à θὰ γράψω avec même valeur temporelle, un passé ἔφερνα s'oppose à ἔφερα ; pareille distinction se retrouve à l'impératif (γράφε et γράψε) et au subjonctif (dans le jeu de νὰ γράφω et de νὰ γράψω, νὰ λέω et νὰ πῶ, etc.) ; elle est inconnue, par exemple, au verbe français ; en grec, elle ne relève pas de la *durée*, mais de *l'aspect*, c'est-à-dire du degré d'achèvement selon lequel l'action est conçue.

Par ailleurs, le verbe néo-grec exprime — et de manière assez nette — des temps et des modes, mais on se ferait de sa structure une idée inexacte, si on négligeait l'aspect.

Quels problèmes pose la présence de cette notion ? dans quelle mesure peut-on les résoudre et par quelle méthode ? Tels sont les points que je voudrais brièvement indiquer.

I

L'examen des faits néo-grecs relatifs à l'aspect verbal révèle une certaine complexité qui tient à ce que, sur ce point comme sur d'autres, les tendances innovatrices de la langue se heurtent aux tendances conservatrices. Il ne suffit pas en effet de cons-

1. Cet article est sorti d'une communication que j'ai eu l'occasion de faire au Congrès byzantin d'Athènes (octobre 1930) sous le titre « *Le rôle de l'aspect verbal en grec moderne* ». J'ai repris depuis la question et j'ai tenté d'en étudier certains côtés ; je voudrais ici montrer seulement comment se pose le problème dans le verbe néo-grec ; j'ai esquissé ailleurs une théorie générale (cf. *Bulletin de la Société Linguistique*, n° 98, p. 31 et suiv.) et je me propose d'étudier ultérieurement les rapports des notions d'aspect et de temps au futur.

2. Exception faite pour le présent de l'indicatif (avec toutefois certaines réserves), et le participe présent actif, qui est invariable et joue surtout le rôle d'un gérondif (forme plus nominale que verbale).

tater l'existence d'aspects en grec moderne ; il faut encore en examiner le système, en étudier, s'il y a lieu, les modifications, et surtout interpréter les faits en tenant compte de l'évolution générale du verbe grec.

Dans ces conditions, il semble que l'on soit autorisé à poser quatre problèmes :

1° quelle est l'origine de l'aspect verbal en grec moderne ?

2° quel rôle joue l'aspect dans la morphologie du verbe néo-grec ?

3° quelle en est la valeur sémantique ?

4° quels sont, dans le verbe néo-grec, les rapports de l'aspect et du temps ?

Le premier problème est essentiellement d'ordre historique ; néanmoins il est bon de ne l'aborder qu'en relation avec le second et le troisième, qui se réduisent à une description et à une interprétation des faits proprement modernes.

La question de l'origine — et du développement historique — de l'aspect ne prend son véritable sens que si l'on étudie les *formes* qui, dans le verbe néo-grec, en comportent la notion ; il s'agit alors de montrer d'abord comment se répartissent les formes verbales quand on la prend pour base, puis quelle place il convient de lui faire dans le verbe néo-grec — est-ce un élément accessoire ou essentiel ?

La question de la morphologie de l'aspect est, à son tour, étroitement liée à celle de sa valeur sémantique et syntaxique ; il y a lieu alors d'examiner les divers sens des formes verbales marquant des oppositions d'aspect et l'usage que la langue en fait.

Le dernier problème, enfin, celui des rapports du temps et de l'aspect, ne peut être résolu que par l'histoire : il revient à montrer comment entre deux notions situées sur des plans différents, même opposés, le temps et l'aspect, la langue est parvenue à un certain état d'équilibre qui caractérise le verbe néo-grec.

II

Reprenons maintenant chacun de ces problèmes successivement en nous demandant dans quelle mesure il est possible d'y apporter une solution.

1° Origine de l'aspect verbal en grec moderne.

C'est un fait bien connu que le système verbal de l'indo-européen reposait essentiellement sur l'*aspect* et non sur le *temps* ; l'action verbale ne se situait pas dans la durée, mais s'exprimait

en fonction de sa continuité ou de sa ponctualité, de son achèvement ou de son développement, de sa détermination ou de son indétermination, etc., selon la nature de l'aspect envisagé[1]. A des degrés divers, les langues indo-européennes ont gardé le souvenir de cet état, en même temps qu'elles développaient la notion temporelle dans leur système verbal : certaines ont encore un aspect verbal très vivant (les langues slaves, par exemple), alors que d'autres ne connaissent guère que le temps (par exemple les langues germaniques ou romanes) ; pour ce qui est du grec, cette langue atteste, dès l'époque la plus reculée, une prédominance de l'aspect sur le temps, bien que, déjà, elle témoigne d'un effort pour classer dans la durée les formes verbales et pour grouper les différents thèmes du verbe en une « conjugaison »[2].

Par ailleurs, si l'on considère, d'une part, les oppositions anciennes entre un thème *λεγ- et un thème *ϝεπ- dans λέγω/εἶπον, entre λύω et ἔλυσα, qui ne répondent pas à des différences de temps, mais d'aspect, si, d'autre part, l'on remarque que, non seulement beaucoup de ces oppositions sont demeurées en grec moderne (λέω/εἶπα, λύνω/ἔλυσα), mais encore que la langue a constamment fait effort pour opposer dans son système verbal par divers procédés un thème à un autre (φέρνω/ἔφερα, πλένω/ἔπλυνα, βλέπω/εἶδα), on en conclura que l'aspect verbal en grec moderne est un héritage du grec ancien, qui prouve — et ce n'est pas là un trait isolé — la continuité de la langue.

En outre, tant par les formes que par les valeurs sémantiques, dans le maintien des traits anciens comme dans la création de types nouveaux, les mêmes tendances se retrouvent à toutes les époques de la grécité. L'examen des deux questions suivantes le montre bien.

2° Morphologie de l'aspect dans le verbe néo-grec.

Les formes de la conjugaison néo-grecque se répartissent en deux groupes, selon qu'elles appartiennent à un thème de *présent* ou à un thème d'*aoriste*, quels que soient les types de conjugaison (active ou médio-passive) ou de verbe (oxytons ou paroxytons, à radical consonantique ou vocalique) envisagés ; l'étude

---

1. Cf. A. Meillet, *Introduction à l'étude comparative des dialectes indo-européens*, Morphologie, Le Verbe.

2. Cf. A. Meillet et J. Vendryes, *Grammaire comparée des langues classiques*, Paris, 1925, p. 188 ; A. Meillet, *Caractères généraux des langues germaniques*, Paris, 1917, p. 121 ; P. Chantraine, *Histoire du parfait grec*, Paris, 1927, passim, en particulier p. 2, p. 70, p. 118 et suiv.

des diverses formations que les thèmes présentent, n'est autre que celle de la classification des verbes en grec moderne. Sans entrer dans les détails, je vais en indiquer les bases.

En se plaçant au point de vue purement descriptif des faits modernes, on distingue [1] :

1) des verbes à aoriste sigmatique (type : γράφω/ἔγραψα) avec diverses formations de présent (à labiale : στρέφω/ἔστρεψα ; à gutturale : τρέχω/ἔτρεξα ; à dentale : ἀλλάζω/ἄλλαξα ; à nasale : δένω/ἔδεσα ; verbes périspomènes : ἀγαπῶ/ἀγάπησα) ;

2) des verbes à aoriste caractérisé par une alternance vocalique par rapport au thème de présent (types : μένω/ἔμεινα ; δέρνω/ἔδειρα ; στέλνω/ἔστειλα ; γλυκαίνω/γλύκανα) ;

3) des verbes à aoriste radical où le présent est pourvu d'un suffixe (types : βρίσκω/ηὗρα ; μαθαίνω/ἔμαθα ; βάζω/ἔβαλα ; le type φεύγω/ἔφυγα, représentant une vieille alternance, est un peu isolé dans la langue moderne) ;

4) des verbes à aoriste en -κα (types : μπαίνω/μπῆκα ; ἀνεβαίνω/ἀνέβηκα) ;

5) des verbes à double thème (types : λέω/εἶπα ; βλέπω/εἶδα).

Si l'on envisage les faits du point de vue de l'histoire, il y aura lieu de distinguer :

1) des oppositions anciennes de présent et d'aoriste, de formations d'ailleurs variables (λέω/εἶπα ; μένω/ἔμεινα ; ἀγαπῶ/ἀγάπησα ; γράφω/ἔγραψα ; βρίσκω/ηὗρα, etc.) ;

2) des oppositions recréées postérieurement par des procédés variés et à des époques différentes (βάζω/ἔβαλα ; βλέπω/εἶδα ; φέρνω/ἔφερα ; πλένω/ἔπλυνα ; στέλνω/ἔστειλα ; κάνω/ἔκαμα, etc.) ; on notera la tendance du grec à établir une différenciation morphologique dans des verbes d'emprunt à des langues qui ne connaissent pas l'aspect (par exemple les langues romanes) : à un verbe γουστάρω « je goûte », il a donné un aoriste γουστάρησα à côté de γούσταρα ; par ailleurs, d'après le type φέρνω/ἔφερα, le grec a refait

---

1. Il est bien entendu que ces formations ne sont indiquées que du seul point de vue du grec moderne ; historiquement, elles peuvent être différentes quant à la chronologie ou même quant à leur nature : ainsi ἔμεινα représente un ancien aoriste sigmatique *ἔμενσα ; mais, comme depuis bien longtemps en grec il n'est plus senti comme tel, et que, dans la conscience linguistique d'un Grec moderne, ει n'est nullement un allongement compensatoire, je mets cette forme à l'écart de celles où le σ est senti ; d'autre part, des aoristes en -κα tels que μπῆκα, ἀνέβηκα sont des créations analogiques récentes ; enfin, on ne pourrait, si l'on tenait compte de l'histoire, mettre δένω/ἔδεσα en regard de ἀλλάζω/ἄλλαξα, ni στέλνω/ἔστειλα en face de μένω/ἔμεινα ; c'est à dessein qu'ici je laisse de côté toute question de chronologie.

γουστέρνω/γούσταρα ; mais ces créations se sont faites selon des tendances et par des procédés que le grec a toujours connus (usage de suffixes, modifications du vocalisme, emprunts à des racines différentes). Les exceptions à ce dualisme des thèmes sont peu nombreuses et se laissent expliquer[1].

Cet aperçu suffit, je pense, à montrer l'importance de l'opposition *présent/aoriste* dans le verbe néo-grec.

Est-elle primordiale? Il est certain que la place de l'accent au présent de l'indicatif (sur la finale ou plutôt sur la flexion : ἀγαπῶ, μπορῶ d'une part, sur la pénultième ou plutôt sur le radical : λέω, χάνω d'autre part) crée une ligne de partage bien nette ; mais, cette distinction établie, il est impossible de conjuguer un verbe néo-grec si l'on ne connaît pas les deux thèmes dont il est constitué : ce n'est ni par le temps, ni par le mode que se définit le verbe, mais par le présent et l'aoriste ; si l'on sait qu'à un aoriste πείνασα répond un présent πεινῶ, qu'à ἐφάρμοσα répond ἐφαρμόζω, qu'à ἀντάμοσα répond ἀνταμόνω, on peut manier ces verbes, mais à cette condition seulement. En outre, à l'intérieur des verbes oxytons et paroxytons, actifs et médiopassifs, des types se distinguent par des variations, non de temps ou de modalité (il n'y a pas là une base suffisante de classification), mais de thèmes : -ασα ne suffit pas à déterminer un aoriste, il faut savoir si le présent est en -ῶ (γερνῶ/γέρασα) ou en -άζω (δοκιμάζω/δοκίμασα) ; -ξα peut être l'aoriste d'un présent en -ζω (ἀγγίζω/ἄγγιξα) ou en -κω (πλέκω/ἔπλεξα) ou en -γω (ἀνοίγω/ἄνοιξα) : c'est donc seulement sur le *rapport du présent à l'aoriste* qu'un classement des verbes peut être fondé[2].

Au surplus, ces distinctions valent non seulement comme base « statique » d'une étude du verbe néo-grec (c'est-à-dire uniquement pour les faits modernes), mais également comme base « historique », car elles permettent une certaine chronologie.

---

1. Par exemple dans le verbe auxiliaire ἔχω (cf. plus bas), dans ξαίρω « je sais » (qui indique un état), dans πρέπει « il faut » (défectif).

2. Il arrive par ailleurs qu'un aoriste soit le point de départ de la création d'un autre type de présent pour un verbe ; les anciens présents μεθύω et μηνύω ont pour aoristes μέθυσα et μήνυσα, qui se sont maintenus, mais sur lesquels ont été refaits les présents μεθῶ et μηνῶ (par analogie de ἀγαπῶ/ἀγάπησα) ; d'après τήρασα et πέταξα, de τηρῶ et de πετῶ, la langue a refait, à côté d'eux, les présents τηράζω, πετάζω ; φύλαξα est l'aoriste d'un présent qui se rencontre sous les formes φυλάσσω, φυλάω et φυλάγω ; ἔκοψα est l'aoriste d'un présent à trois formes : κόφτω, κόβω, κόβγω ; l'aoriste est, en grec moderne, d'une manière générale, plus stable que le présent (cf. G. Hatzidakis *K. Z.*, XXVII, 1885, p. 69-82 ; *Einleitung*, p. 390 et suiv. ; *M.N.E.*, t. I, p. 266 et suiv. ; L. Roussel, *Grammaire descriptive du roméique littéraire*, Paris, 1922, p. 172).

3° Syntaxe de l'aspect verbal néo-grec[1].

D'une manière générale, les deux thèmes de présent et d'aoriste dont est constitué le verbe néogrec expriment, le premier l'action *continue* ou *répétée*, le deuxième l'action *momentanée* ou *isolée*; cette opposition est attestée à tous les modes du verbe : indicatif, impératif, subjonctif, et aux temps mêmes (moins nettement toutefois pour le présent); mais, ce qui est essentiel, c'est que chaque thème se maintient avec sa même valeur à toutes les formes de la conjugaison (dans le verbe βάζω/ἔβαλα, le thème *βαζ- a toujours une valeur continue, indicatif βάζω, impératif βάζε, subjonctif νὰ βάζω, futur θὰ βάζω, passé ἔβαζα, alors que le thème *βαλ- a toujours une valeur momentanée, indicatif ἔβαλα, impératif βάλε, subjonctif νὰ βάλω, passé ἔβαλα, futur θὰ βάλω). Il en serait de même si l'on considérait les formes médiopassives (βάζουμαι/βάλθηκα; νὰ βάζουμαι/νὰ βαλθῶ, etc.).

L'opposition de deux thèmes verbaux, dont l'un exprime l'action continue et l'autre l'action momentanée se retrouve dans le grec le plus reculé, la langue ayant toujours connu le jeu des thèmes présentiel et aoristique; toutefois, le grec ancien exprimait par des thèmes verbaux particuliers au moins deux autres valeurs d'aspect : l'opposition de l'*action achevée* et de l'*action en cours* (système du présent aoriste en regard du système du parfait)[2], l'opposition de l'*action déterminée* à l'*action indéterminée* (système plus net en slave qu'en grec). Le grec moderne a à peu près éliminé les *procédés* morphologiques permettant de traduire ces notions : la distinction entre βρῆκα (ancien parfait εὕρηκα) et ηὗρα (ancien aoriste ηὗρον) n'existe plus, ces deux formes ayant dans la langue moderne valeur d'aoriste ; le parfait s'exprime aujourd'hui à l'aide d'une périphrase (ἔχω βρεῖ, ἔχω χάσει, ἔχω γράψει) ; quant à l'opposition entre l'action déterminée et l'action indéterminée, le seul exemple clair est celui des verbes de mouvement πάω, πηγαίνω « je vais ». Ceci ne veut pas dire que ces *valeurs* d'aspect aient pour cela totalement disparu, elles aussi, en même temps que les *formes* ; elles leur ont survécu et c'est la raison pour laquelle, les divers jeux d'aspect se croisant, l'interprétation des formes verbales néo-grecques est, de ce point de vue, parfois délicate ; la langue ne disposant plus que de *deux formes* pour traduire *plus de deux aspects*, des confusions se produisent :

1. Ayant étudié spécialement cette question dans mon article précité (*B. S. L.*, n° 98, p. 31-sq.), je résumerai brièvement mes conclusions.
2. Cf. P. Chantraine, op. cit., chapitre I.

ainsi le parfait périphrastique ἔχω χάσει est bâti sur un thème d'aoriste *χασ- bien qu'il n'exprime pas un aoriste, πάω est un déterminé par rapport à πηγαίνω, bien que θὰ πάω, νὰ πάω expriment aussi une action momentanée par rapport à θὰ πηγαίνω, νὰ πηγαίνω ; donc, dans la morphologie comme dans l'usage syntaxique, l'aoriste exprime une action déterminée, ou perfective — et pas seulement momentanée, le présent une action indéterminée, imperfective — et pas seulement continue.

Bref, le grec moderne est caractérisé au point de vue de l'aspect verbal par les traits suivants :

a) maintien de l'opposition de l'aspect présentiel ou continu et de l'aspect aoristique ou momentané,

b) réduction du nombre des formes à valeur d'aspect,

c) relief particulier donné, dans les formes, à l'opposition du présent et de l'aoriste, — conséquence de la remarque précédente —,

d) croisements, dans des formes identiques, de différentes valeurs d'aspect.

4° Rapports des notions d'aspect et de temps en grec moderne.

Ce problème est d'un grand intérêt, car il est au fond toute l'histoire du verbe grec ; à l'origine les thèmes verbaux de l'indo-européen sont indépendants (le grec a des traces de cet état), puis ils se groupent en une conjugaison en même temps qu'ils sont plus ou moins spécialisés dans l'expression du temps ; actuellement, le verbe grec montre un certain équilibre entre les notions d'aspect et de temps ; parfois c'est le temps qui l'a emporté sur l'aspect[1] (ainsi βρῆκα n'est plus qu'un passé, l'ancienne valeur de parfait ayant complètement disparu) ; par contre, et c'est ce qui a lieu le plus souvent, l'aspect l'a emporté sur le temps dans le cas du futur (le futur ancien à forme unique s'est éliminé en grec ; le futur actuel présente le jeu des aspects).

La disparition des formes verbales ne se rattachant ni au thème de présent ni au thème d'aoriste a contribué encore à en accentuer l'opposition : actuellement, la langue ne peut exprimer le temps sans exprimer aussi l'aspect ; au présent, les faits ne sont pas très nets, et il n'y a pas de système régulier de *présent momentané*, *présent continu* comparable à ce qui existe aux autres temps du verbe ou encore dans le jeu des présents per-

1. Ceci est plus rare ; en outre, si βρῆκα a perdu la valeur d'aspect du parfait, il a pris la valeur d'aspect de l'aoriste ηὗρα.
Cf. Hoëg, *Les Saracatsans*, t. I, Étude Linguistique, Paris, 1925, p. 257-8.

fectifs et imperfectifs du verbe russe ; mais au passé et au futur, l'opposition des aspects traduite par deux thèmes est remarquable : ancienne pour le passé, récente pour le futur, elle est aujourd'hui aussi vivante dans les deux cas.

III

J'ai essayé de montrer brièvement, quant à l'aspect verbal du grec moderne, quels faits étaient connus, quelles questions se posaient auxquelles on pouvait répondre. Je ne crois pas qu'elles épuisent le sujet ; il reste en effet certains problèmes dont la solution est plus difficile.

1) Tout d'abord, *le système de l'aspect n'est-il pas, sur certains points, altéré ou modifié ?*

Les faits qui ont été présentés plus haut valent pour la langue commune, mais ne concernent pas nécessairement les parlers ; peut-être observerait-on là certains écarts par rapport à l'usage commun. La question est, d'ailleurs, on le comprend, liée au développement de la dialectologie néo-grecque et dépend de l'extension des enquêtes : il faut attendre encore avant de pouvoir apporter une réponse. Toutefois, dans les parlers qui ont été jusqu'ici étudiés, on remarque certains faits relatifs à l'aspect, qui n'appartiennent pas au grec commun, et dont voici des exemples.

Dans le parler des Saracatsans d'Épire, la distinction que fait la langue commune entre les deux verbes de mouvement πάω et πηγαίνω n'est pas observée d'une manière aussi rigoureuse ; de plus, πάω peut avoir le sens d'un parfait : *páį stu χurjó* (πάει στὸ χωριὸ) signifie « il n'habite plus ici, il est allé se fixer au village » ; enfin, le parler fait assez grand usage de périphrases à valeur d'aspect imperfectif avec κάθουμαι καὶ, κάνω καὶ, suivies d'un verbe : *káθundi k'e pézun ti flujéra* (κάθονται καὶ παίζουν τὴ φλογέρα) « ils sont en train de jouer de la flûte » ; *kánun k'e ksivjänun* (κάνουν καὶ ξεβγαίνουν) « voilà qu'elles sortent ».

Le même emploi de κάθουμαι se retrouve dans le parler de Silli (Asie Mineure)[1].

Le parler myconiate[2] exprime des aspects à l'aide de périphrases formées de πιάνω et de πάω (souvent même avec πὰ invariable) : *k'e páį to vasil'ópoulo k'e kat/ízi apáno tu* (καὶ πάει τὸ βασιλόπουλο καὶ καθίζει ἀπάνω του) « le jeune prince va s'asseoir » ;

1. Cf. Dawkins, *Modern Greek in Asia Minor*, Cambridge, 1916, p. 199.
2. Cf. L. Roussel, *Contes de Mycono*, Léopol, 1929, p. 176, § 60, et p. 221.

epiásane k'e to stefanósane (ἐπιάσανε καὶ τὸ στεφανόσανε) « on commence les cérémonies du mariage ».

J'ai remarqué dans les parlers maniotes du Sud [1] de fréquentes confusions entre les thèmes d'aoriste et de présent : θὲ να κόψου ἅαι να παίζου (= θὰ κόψω καὶ θὰ παίξω), πετάξτε και κελαδάτε (au lieu de, soit : πετάξτε καὶ κελαδήστε, soit : πετᾶτε καὶ κελαδᾶτε [2].)

A Naxos, j'ai plusieurs fois relevé des phrases de type : δίνε ἀπάδηση (pour δώσε ἀπάντηση).

Enfin, même dans la langue commune, pour le verbe κάνω « je fais », l'imparfait ἔκανα est fréquemment employé à la place et avec la valeur de l'aoriste ἔκαμα (plus rare) ; il en est de même au futur, où θὰ κάνω remplace souvent θὰ κάμω, à l'impératif (κάνε pour κάμε), au subjonctif (νὰ κάνω pour νὰ κάμω). Je sais bien qu'il s'agit là d'un verbe quasi-auxiliaire, qui tend à devenir mot accessoire (cf. le verbe ἔχω, qui n'a que εἶχα pour traduire l'aoriste et l'imparfait ; plus exactement, la conjugaison de ἔχω ne comporte pas d'aspect) ; mais enfin, il est certain que, dans ce cas particulier, le système de l'aspect est entamé [3].

Dès lors, il conviendrait :

a) de grouper les faits qui s'écartent des usages communs dans le jeu des aspects ;

b) d'en rechercher les causes (prédominance de la notion de temps s'il s'agit d'un affaiblissement réel de l'aspect, ou effort pour recréer par des périphrases l'expression de l'aspect, selon les cas ; mais il faut distinguer, de toute façon, des faits tels que l'emploi avec deux valeurs de ἔκανα au lieu de ἔκαμα, la confusion de παίζε et de παίξε, de faits tels que le développement de κάθουμαι καὶ, κάνω καὶ, πάω καὶ, πιάνω καὶ) ;

c) de déterminer l'origine de ces faits (les situer dans le temps) et de les interpréter par rapport à l'évolution générale du grec.

Mais telle est la complexité des faits grecs que beaucoup de traits locaux se retrouvent souvent en langue commune, à des degrés

---

1. *Étude descriptive du parler maniote méridional*, Paris, 1929, p. 218-220 et p. 234.

2. La langue commune connaît l'usage de κάθουμαι avec καὶ et un verbe, au sens de « être en train de » (κάθεται καὶ γράφει « il est en train d'écrire ») (cf. L. Roussel, *Grammaire descriptive du roméique littéraire*, p. 216, § 671) ; elle use quelquefois de πάω καὶ (« aller <croire> que... ») (ibid.) ; mais elle ignore les emplois signalés par Hoëg (ibid., p. 258 : *káθiti ke δe jéniti* (κάθεται καὶ δὲ γίνεται) « bien sûr que, naturellement que... »), et, si elle connaît l'usage de πάει dans πάει πιὰ « c'en est fait », c'est dans un sens perfectif, mais non avec la valeur du saracatséen, qui implique une conséquence actuelle d'un événement passé (cf. L. Roussel, op. cit., p. 217, § 674).

3. Ἤθελα, de θέλω « je veux », a très souvent la valeur d'un imparfait et d'un aoriste, malgré θέλησα ; il en est de même pour ἤμουνα, de εἶμαι « je suis », malgré στάθηκα.

très divers de développement : le point de départ des altérations et des modifications du système de l'aspect se trouve-t-il dans l'usage commun, d'où il se serait répandu dans les parlers, ne laissant que peu de traces en langue commune, — ou bien est-il au contraire dans certains usages locaux, dont la langue commune aurait comme un reflet? La question est malaisée à résoudre. De ce que certaines formes semblent affaiblies, il ne suit pas que les notions qu'elles traduisent s'affaiblissent nécessairement aussi [1] ; il s'agit de déterminer si c'est une *notion* qui disparaît, ou seulement un *mode d'expression* d'une notion.

2°) En second lieu, *n'y a-t-il pas lieu de tenir compte, dans les modifications ou dans les altérations de l'aspect verbal, de facteurs extérieurs?*

Le grec s'est, à diverses époques, trouvé en contact avec des langues ou des parlers différents. C'est là un problème qui pourrait intéresser la « linguistique balkanique ». Des faits communs à plusieurs langues ou parlers balkaniques, tels que le développement du futur composé [2] à l'aide du verbe « vouloir » en grec, albanais du sud, bulgare, serbo-croate, roumain, se sont produits dans des langues, dont les unes connaissent, les autres ignorent l'aspect verbal ; le bilinguisme, la proximité de langues de caractère différent ont pu jouer un rôle dans l'évolution du système de l'aspect [3] ; pareille action, d'ailleurs, concernerait plutôt les parlers locaux que la langue commune.

3°) Enfin, *on observe à toutes les époques de la grécité des tentatives pour rénover le système de l'aspect.*

Cette remarque précise, à mon sens, les deux remarques précédentes, plus qu'elle ne les contredit, malgré les apparences. Les altérations de la morphologie de l'aspect qui peuvent être observées en grec, qu'elles soient dues à des tendances internes, propres à la langue, ou à des influences externes, n'ont pas nécessairement effacé la notion de l'aspect dans la conscience linguistique des sujets parlants. La morphologie du parfait a perdu toute raison d'être dans le verbe grec, mais le grec use encore

1. On le constate pour le futur et le parfait ; les types anciens ont disparu, mais les notions se sont maintenues, d'où la création de formes nouvelles.

2. Cf. K. Sandfeld, *Linguistique balkanique, Problèmes et Résultats*, Paris, 1930, p. 180 et ss.

3. K. Sandfeld (ibid., p. 150) note en istro-roumain et en méglénite « l'emprunt de terminaisons grammaticales » et « la distinction entre verbes perfectifs et imperfectifs, par exemple istro-roumain : *durmi* « dormir », *zedurmi* « s'endormir » d'après croate *spati-zaspati*, mégl. *cânt* « chanter », *prucânt* « se mettre à chanter », d'après bulg. *pĕvam-propĕvam.* »

de certains procédés pour en traduire la notion, bien que ces procédés ne constituent pas un « système » comparable à celui du présent et de l'aoriste et caractérisé par une opposition de thèmes. Le grec a fait grand usage de périphrases verbales (avec εἶμαι, ἔχω, μέλλω, θέλω), surtout aux époques biblique et médiévale ; certaines sont demeurées aujourd'hui ; c'est de l'une d'elles même qu'est sorti, comme on sait, le futur moderne (θέλω νὰ, θέ νὰ, θά νὰ, θὰ). Le fait qu'on ne trouve jamais dans les unes qu'un infinitif à thème d'aoriste, dans les autres qu'un infinitif à thème de présent, dans certaines l'un ou l'autre indifféremment, n'est certainement pas un hasard. On peut voir, certes, dans ces créations une débilité particulière de la notion d'aspect verbal à diverses époques ; mais ne serait-il pas plus légitime de les considérer comme une tentative de renouvellement des expressions de l'aspect ? rien ne prouve que la notion d'aspect ait jamais cessé d'être sentie en grec. A cet égard, je crois qu'une étude du développement de la langue démotique à travers les textes bibliques et byzantins pourrait conduire à des résultats qui confirmeraient ceux auxquels conduit l'étude des faits modernes.

IV

Comme on a pu le voir par l'aperçu des problèmes que pose en grec moderne l'aspect verbal, les faits de langue offrent toujours en grec une grande complexité. Mais la continuité de la langue est telle que ce n'est pas seulement aujourd'hui que pareille complexité se constate. Même dans ses traits linguistiques les plus originaux, même dans ses évolutions les plus poussées, le grec n'a guère innové qu'en demeurant fidèle à une tradition. Nous en avons une preuve dans la persistance de l'aspect, dans l'histoire de la morphologie du verbe qui y répond, dans les efforts déployés pour reconstituer un système expressif là où le système ancien fait défaut.

Si l'on tient compte de l'état dans lequel se présentent les données de la langue moderne et des difficultés qu'elles soulèvent, on comprendra quelle méthode elles imposent à quiconque veut les interpréter : c'est par une description minutieuse des faits actuels qu'il importe de commencer ; et c'est après que l'on remontera dans l'histoire pour en déterminer l'origine et en suivre le développement — la méthode « synchronique » devant précéder la méthode « diachronique » ; à cette condition, une étude pourra être utilement tentée.

André Mirambel.

TROIS OU TREIZE ?

(Eschyle *Agamemnon* 1605 sq.).

Il y a treize corrections de τρίτον ἐπὶ δέκ'. Headlam dit que c'est ridicule, Verrall que c'est saugrenu. Weil et Smyth acceptent la conjecture de Schömann, ἐπὶ δυσαθλίῳ. M. Mazon avait l'intention de retenir la leçon des manuscrits, mais il a omis μ'. Wilamowitz aussi conserve le texte, et il fait observer très justement : « Tredecim filios Thyestae invident critici... quasi nostrum esset fabularum probabilitati prospicere, aut larga suppeteret mythographorum memoria. Imo qui fabellis popularibus student, bene norunt haud raro unum qui servatur aut duodecimum esse aut decimum tertium. » ' Treize ' n'est pas une impossibilité. Mais il s'agit de ce que le poète a écrit, non pas de ce qu'il *aurait pu* écrire. J'ai toujours supposé qu'Atrée n'a haché menu que deux enfants pour donner à manger au père.

Headlam transforme ἐπὶ δέκ' en ἐπὶ δύ, mais il ajoute qu'il soupçonne que le texte originel était τρίτην γὰρ ὄντα μ' ἐλπίδ', ce que Cookson accepte : « I was my poor sire's third son and last hope. » Mais la conjecture est à rejeter. Un scribe peut écrire des choses bien étranges, mais jamais n'aurait-il fait une erreur comme celle-là. Je copiais aujourd'hui la traduction de M. Mazon « Mon oracle lui dit : Va, venge un père », lorsqu'on m'a dérangé. Quand je suis revenu à mon travail je me suis étonné de trouver que j'avais écrit : « Mon *oncle* m'a dit ». Sans doute les copistes anciens faisaient des fautes semblables ; mais une source très féconde de la corruption du texte est la division incorrecte des syllabes (j'en ai une collection de plusieurs centaines), et il me semble qu'il est bien probable qu'Eschyle a écrit :

τρίτον γὰρ ὄντα μ' ἐπὶ δὲ κἀθλίῳ πατρὶ
συνεξελαύνει τυτθὸν ὄντ' ἐν σπαργάνοις,

c'est-à-dire, ἐξελαύνει με τυτθὸν ὄντα σὺν δύο ἀδελφοῖς, ἐπὶ δὲ καὶ σὺν τῷ πατρί. Ce τρίτον et ce second ὄντ' sont très significatifs.

Il est vrai que τρίτον ἐπὶ δέκ' peut signifier « treize », quoique

le nombre ordinal soit suivi du cardinal (*P. V.*, 774 est un peu différent), comme dans Eupolis (*Fr.* 276).

δωδέκατος ὁ τυφλός, τρίτος ὁ τὴν κάλλην ἔχων,
ὁ στιγματίας τέταρτός ἐστιν ἐπὶ δέκα.

Chez les Mendes d'Afrique un chef, à qui un de mes amis a demandé « combien d'enfants avez-vous ? » a répondu, après avoir compté laborieusement sur les doigts : « Vingt-quatre fils et vingt-cinq filles. » Chez eux treize est *pu mahu sawa* (τρεῖς ἐπὶ δέκα), « vingt » *nu yela gboyongo* (personne « une » finie, i. e. doigts des mains et des pieds), « cent » *hondo yela* — après cela tout est *gputongo*, plenty, « assez » : c'est la fin.

Au vers 768 des *Perses* τρίτος ἀπ' αὐτοῦ veut dire « le troisième après celui-là » ; mais dans notre passage « moi et deux autres », comme à ξ 471 τοῖσι δ' ἅμα τρίτος ἦρχον ἐγών. Cf. τρίτος αὐτός chez Thucydide (3, 3, 2), Esch. *Pers.*, 308, 312, Thuc., 1, 46 ; 3, 19, 1 ; 8. 35, υ 185 τοῖσι δ'ἐπὶ τρίτος ἦλθε. Peu importe si nous construisons ἐπί adverbialement ou avec συνεξελαύνει (tmesis). La combinaison ἐπισυν- se trouve fréquemment. Cf. Σ 529 κτεῖνον δ'ἐπὶ μηλοβοτῆρας (*aussi bien que*), Hdt. 7. 65, Soph. *O. R.* 182 ἐπὶ ματέρες, I 639 ἐπὶ τῇσι, ω 277 ἐπὶ τοῖσι, χ 264, Eur. *Med.* 694 ἐφ' ἡμῖν. Comme à *O. R.* 199, l'hyperbaton nous rend la compréhension de la phrase plus difficile, pour nous modernes. Le grec l'emporte sur toutes les langues en élasticité, en mobilité, en tensilité — ἐπί reste dans l'esprit jusqu'à ce que l'oreille entende ὄντα dans le vers suivant. En effet, sans ἐπὶ δὲ ce second ὄντ' n'a pas raison d'être. Si on lit δυσαθλίῳ, la préposition se rattache à πατρί. Dans ce cas, le σύν est superflu ; ou bien, si l'on rattache πατρί à συνεξελαύνει, le ἐπί est oiseux. Le poète semble vouloir dire « Avec deux frères, et ce qui est plus, tout jeune, encore au berceau, Atrée m'a exilé, et mon malheureux père avec », τρίτον γὰρ ὄντα με, ἐπὶ δὲ καὶ τῷ ἀθλιῷ πατρὶ συνεξελαύνει με τυτθὸν ὄντ' ἐν σπαργάνοις, ou bien σὺν δύο ἀδελφοῖς, ἐπι δὲ καὶ σὺν ἀθλίῳ πατρὶ ἐξελαύνει με.

On ne devrait jamais oublier que les Grecs écrivaient les vers pour être récités, non pas pour être *vus*. Les mots grecs vont par bandes, comme des oiseaux, mais plus doucement, moins spasmodiquement qu'en français, et ils se sont plus facilement entrelacés, se tiennent mieux ensemble sur de longues étendues. Il était facile de rendre la pensée de notre passage parfaitement claire en récitant les deux vers couramment, en les phrasant bien avec ses majeures et mineures unités de pensées, avec la modulation convenable de la voix. La ponctuation a été

inventée dans le but d'enseigner à lire aux imbéciles. En la langue vivante du grec Égisthe dit tout d'abord τρίτον γὰρ ὄντα μ', puis il se souvient de son pauvre père — *avec* ces fils — et il ajoute ἐπὶ δέ. Mais ce supplément a changé le cours de la phrase, et il continue καὶ τῷ ἀθλίῳ πατρὶ συνεξελαύνει, à quoi il ajoute τυτθὸν ὄντ' ἐν σπαργάνοις, puisqu'il retourne à la pensée du premier mot du vers précédent (τρίτον) — de là le second ὄντα.

Mais les grammairiens rigides pourraient toujours demander : « Comment expliquez-vous l'accusatif au commencement et le datif à la fin du vers? » La belle demande! Comment expliquer le nominatif προκόψασ' dans Eur., *Hipp.* 23? C'est de la rhétorique, non pas de la syntaxe. Aphrodite commence par le nominatif, mais après elle change de construction. Mise en colère, elle s'occupe peu du régime, se soucie peu de la grammaire, comme Voltaire, et non comme Victor Hugo, qui pensait que tout grand écrivain est doublé d'un grand grammairien. Dans la prose l'anacoluthe διαλεγόμενος αὐτῷ ἔδοξέ μοι se trouve plus fréquemment que la construction strictement grammaticale. Cf. *Sept.* 681, *Eum.* 100 παθοῦσα... οὐδεὶς ὑπέρ μου δαιμόνων μηνίεται, Soph. *Ant.* 259 λόγοι... φύλαξ ἐλέγκων φύλακα., Eur., *I. T.* 695 σῴθεὶς... ὄνομά τ' ἐμοῦ γένοιτ' ἄν. Sous l'impulsion de l'émotion nous ne parlons pas toujours grammaticalement. Eschyle représente Égisthe tel qu'il est. C'est plus dramatique. L'étudiant dans la classe qui traduit de sa voix monotone n'apprécie pas ce que l'acteur récitait aux dix-sept mille spectateurs au théâtre dionysiaque à Athènes.

Dans *Sept.* 282 nous trouvons une phrase identique : ἐγὼ δ' ἐπ' ἄνδρας ἓξ ἐμοὶ σὺν ἑβδόμῳ (= ἕβδομος αὐτός) τάξω μολών. C'est l'ἐπ adverbial, ce qui veut dire, comme dans le passage que je discute, *per soprappiù*. Mais les savants veulent « corriger » le texte, et la plupart des éditeurs acceptent la conjecture δέ γ' dont Wilamowitz écrit « cui frustra obloquitur Herm. Cf. Arist. Equ. 356, 365, 967 ». Mais il ne s'agit pas de δέ γ', il s'agit de ἐπί. Tucker seul défend la tradition des manuscrits ; et Verrall, dans sa critique de son édition, le prend à partie : « But if Aeschylus wrote ἐγὼ δ' ἐπ' ἄνδρας meaning not ἐπ' ἄνδρας — well! » (C. R. 22.248). Mais c'est précisément ce qu'on trouve dans toute langue. Si ἄνδρας est l'objet de τάξω, comme il l'est, pourquoi refuser de voir dans ἐπί un adverbe? Cf. N 800 ὡς Τρῶες πρὸ μὲν ἄλλοι ἀρηρότες, αὐτὰρ ἐπ' ἄλλοι... ἕποντο, Esch. *Ag.* 1644 οὐκ αὐτὸς ἠνάριζες ἀλλὰ σὺν γυνή. Ainsi πρός fréquemment, *e. g.* Ar. *Ran.* 611 κλέπτοντα πρὸς ταλλότρια. Dans le passage d'Homère déjà cité (Σ 529) il n'y a pas d'ambiguïté. Néanmoins Verrall

aurait dit, je suppose, « si Homère écrivait ἐπὶ μηλοβοτῆρας en voulant dire *pas* ἐπὶ μηλοβοτῆρας — bon ! » Cf. Esch. *Sept.* 420 sq. ὑπὲρ φίλων ὀλομένων, où le participe ne se rattache pas à φιλων (on savait bien que le poète voulait dire ὑπὲρ φίλων ὀλέσθαι), 437 τῷδε κέρδει κέρδος ἄλλο τίκτεται (où τῷδε signifie *quod ad hunc attinet*), Soph. *Ant.* 815 (ὀφθαλμῶν), 944 (Δανάας), *Ph.* 598 (τίνος). Le poète entend sa voix intérieure prononcer les paroles quand il les écrit. Eschyle voyait Égisthe sur la scène, et il savait que l'acteur réciterait ses vers de telle sorte que les auditeurs ne se tromperaient pas sur la pensée. Il représente Égisthe comme ému, suffoqué d'émotion : τρίτον γὰρ ὄντα μ' — ἐπὶ δὲ — κἀθλίῳ πατρὶ συνεξελαύνει — τυτθὸν ὄντ' ἐν σπαργάνοις.

Il est absurde de supposer que Thyeste avait treize enfants et qu'Atrée en a tué douze pour aller *ad patres* (ou *in patrem*). Égisthe parle de lui-même comme du troisième et dernier enfant. Comment Atrée s'est emparé des deux autres, la chose n'est pas claire. Wecklein dit : « Aigisthos war, als Thyestes mit seinen drei Söhnen vertrieben wurde (1586), noch ein kleines Kind ; deshalb kehrte er nicht mit dem Vater zurück (1587) und blieb so am Leben ». Mais Eschyle ne dit rien ici au sujet de « drei Söhne » ; c'est au vers 1605 qu'il dit tout simplement : *cum duobus fratribus me tertium, et praeterea cum patri misero, expellit infantem.*

II

Ὀμμάτων ἄπο >< ἐν θυραίοις

(Eur. *Med.* 215-216)

Après avoir publié ma correction du vers 107, τάχ' ἂν αὔξοι pour τάχ' ἀνάξει, j'ai découvert une erreur identique au vers 966, où A lit ἄξει au lieu d'αὔξει, cf. *Andr.* 79 ἥξει pour ἥξοι, *Tro.* 421, où les manuscrits ont χρήζει et -οι pour -η. Médée, comme la nourrice dans *Hippolytus*, est *tutto rannuvolata*, et la 'nuvola' αὐξάνεται (*Hipp.* 172), *croît, s'amasse* au fur et à mesure que l'infortunée Colchidienne met son cœur en émoi, en émoi sa colère (99), et elle le fera peut-être grandir, ce νέφος οἰμωγῆς, avec plus de fureur [1].

1. Je viens de lire la note de M. Grégoire sur le vers 565 de l'*Ion*, et je constate qu'il adopte ma correction οὐδ' ὄναρ, en l'attribuant à M. Parmentier. J'ai fait cette émendation il y a vingt ans. Trouver la vérité, c'est là l'essentiel ; peu importe qui l'a trouvée le premier — la priorité ne fait rien — mais que nous l'ayons trouvée, tous les deux, indépendamment indique que cette correction est juste, ou à peu près certaine au moins.

Un peu plus loin dans la même tragédie il y a encore un passage que les éditeurs expliquent de bien des façons (215 sqq.). Je suis d'avis que ces vers ne sont pas compris même aujourd'hui, comme ils ne l'étaient pas il y a deux mille ans :

« Nam multi suam rem bene gessere et poplicam, patria procul, Multi, qui domi aetatem agerent, propterea sunt improbati. » — Ennius.

R. Meister a proposé de supprimer δ', et Verrall accepte cette conjecture, en transformant au même temps ῥαθυμίαν en ῥαθυμία. Son commentaire n'est pas sans intérêt : « which (sc. l'explication) after much tribulation I really believe that I now understand will be found to differ slightly from that given in my larger edition ». Cela nous fait ressouvenir de « Parum nunc firma mihi videtur interpretatio quam in notis dedi » de Musgrave, en parlant du même passage. Verrall continue : « The antithesis between τοὺς ὀμμάτων ἄπο and τοὺς ἐν θυραίοις is unmanageable and blocks out the plain correlation between ὀμμάτων ἄπο and ἀπὸ ποδός ». Mais il n'y a point de corrélation, puisque ἀφ' ἡσύχου ποδός est une phrase stéréotypée (= ἡσυχάζοντες). Cf. ἐξ ἑνὸς ποδός (= μόνως). Euripide pense aussi aux gens qui vivent à l'écart, tranquillement, qui ne sont point affables, mais fiers. Τίς δ'οὐ σεμνὸς ἀχθεινός interroge Hippolyte, et le serviteur répond en demandant : ἐν δ' εὐπροσηγόροισιν ἔστι τις χάρις ; (94 sq.). τὸ σεμνόν est la « mauvaise grâce », τὸ μὴ πᾶσιν φίλον. A l'égard du tempérament, le mot σεμνός désigne l'homme arrogant en tant qu'il se croit au-dessus du vulgus de par sa naissance, son état, pouvoir, habileté, vertu, richesse, τῶν πλούτῳ διαθρυπτομένων et τῶν γέννᾳ μεγαλυνομένων (*Prom.* 891). Par conséquent, σεμνότης dénote *pompe*, *ostentation*, *l'orgoglio*, ce qui est, comme Papini l'a défini, « l'ostentazione della nostra certezza di esser da più degli altri, di avere più degli altri, di contare e sapere più degli altri ». Or, il y a deux sortes de σεμνότης : ἀληθιναὶ καὶ πεπλασμέναι (Isoc. 136 C). Cf. Eur. *I. A.* 996 σεμνὰ σεμνύνεται, Platon, *Gorg.* 511 D σεμνύνεται ἐσχηματισμένη ὡς ὑπερήφανόν τι διαπραττομένη, *Phaedr.* 242 E σεμνύνοντε ὥς τι ὄντε, Esch. *Prom.* 953, Soph. *Ai.* 1107, Ar. *Plut.* 275 ὡς σεμνὸς οὐπίτριπτος, « qu'il fait le fier, ce pendard ». En conséquence, Euripide, même s'il n'avait pas écrit ὀμμάτων ἄπο auparavant, aurait pu se servir d'ἀφ' ἡσύχου ποδός, puisque cette phrase ne signifie qu'ἡσύχως. Verrall traduit le passage : from the fault of their eyes — such, I mean, as so behave to those (they meet) out-of-doors — others by indolence and from a lazy foot », ce qui me paraît bien bizarre.

Ces deux vers n'ont pas été compris jusqu'ici, ce me semble;

parce qu'on ne les a regardés qu'ὀμμάτων ἄπο, *a occhio*, on ne s'est pas aperçu que la signification réelle d'ἐν θυραίοις ici est ἔξω τοῦ ὁρᾶν. En effet, τἀπ' ὀμμάτων sont les choses qu'on voit, τἀν θυραίοις celles qu'on ne voit pas. Cf. *El.* 1074 θύρασιν, *à l'extérieur*. La nouvelle édition de Liddell and Scott traduit l'expression : *in the public eye*. Mais cela ne donne pas une anthithèse à ὀμμάτων ἄπο. Qu'est-ce que c'est que cet 'in the public eye' sinon un plus grand 'απ' ὀμμάτων, un *occhione* et non *una occhiata*, un simple regard? Il n'y a point d'opposition entre ces deux phrases, car ἀπ' ὀμμάτων ne signifie pas *procul ab oculis*. En effet, le même lexique explique cette phrase-ci « by the evidence of the eyes » — contradiction toute nette de la définition d'ἐν θυραίοις dans le même lexique.

M. Méridier comprendrait le passage mieux que M. Verrall. Au fait, il traduit très bien tout le discours de Médée, sauf ces deux vers (et à mon avis, 240), mais ici M. Meridier me semble ne pas avoir vu clair dans ὀμμάτων ἄπο, et ce n'est pas étonnant, οἶδα γὰρ πολλοὺς βροτῶν ὄμματα μᾶλλον τεθολωμένους. « Avec Seidler », dit-il « nous rattachons τοὺς...ἄπο à οἶδα, bien que l'ensemble de la construction soit assez dure ». Non seulement dure, mais aussi inexacte. D'abord, οἶδα ne veut pas dire « je connais », mais « je sais » (πολλους μολόντας οἶδ' ἐς 'Αδμήτου δόμους, *Alc.* 747); puis, σεμνούς n'est pas l'objet du verbe, c'est l'adjectif prédicat avec γεγῶτας [1]; ensuite, ὀμμάτων ἄπο ne signifie pas « de mes yeux » mais *des yeux* (des humains), *a vista d'occhio* ; enfin, ἐν θυραίοις est tout simplement *infuori* (fuori degli occhi), ἀλλοτρίως, ἄλλως πως, *invisiblement* $>\!<$ *visiblement*, non pas « à l'étranger ». On peut faire beaucoup de choses qu'un autre ne *voit* pas, pour paraître σεμνός. Θυραίοις est neutre, et il comprend *tutto cio che è al di là di la vista* $>\!<$ τὰ ἀπ' ὀμμάτων, ou τὰ ὁρώμενα. Cf. θύραθεν $>\!<$ ἔνδοθεν (Soph. *Tr.* 1021), ἡ θύραθεν ἡδονή, καρδίαν θύραθεν ἔχειν (*Fr.* 1063).

La signification d'ἐξ ὀμμάτων dans *Alc.* 1064 (κόμιζε), *I. A.* 743 (ἀποστεῖλαι), et *Tro.* 772 ἀπὸ est tout-à-fait différente. Médée nous renseigne elle-même tout de suite sur ce qu'elle veut dire : δίκη γὰρ οὐκ ἔνεστ' ἐν ὀφθαλμοῖς βροτῶν, « l'équité ne réside point dans les yeux des humains », et elle continue, « lorsqu'avant d'avoir clairement pénétré le fond du cœur, ils prennent en aversion, sur un simple regard, qui ne leur a fait aucun mal ». Mais volontiers je recommande la traduction (de M. Méridier) de la phrase suivante aux savants σεμνοῖς, οἰομένοις μὲν ταῦτα συνιέναι,

1. Cf. *Bacch.* 41 θεὸς γεγὼς ἐνδείξομαι.

ἐπισταμένοις δ'οὔ : « à qui la nonchalance de leur allure a valu un renom fâcheux d'indifférence ». Je recommande aussi sa ponctuation θυραίοις· οἳ δ'. Ce οἳ δ' n'introduit pas un troisième terme, il n'y en a que deux, τοὺς μέν et τούς δ'.

Pourquoi donc s'est-on mépris sur le sens de ce passage ? La difficulté serait née du grand nombre de mots qui admettent plusieurs significations (οἶδα, σεμνούς, γεγῶτας, ὀμμάτων ἄπο, ἐν θυραίοις. Ce dernier a été une véritable pierre d'achoppement pour les éditeurs. Je citerai d'abord quelques passages qui semblent indiquer que mon explication est juste ; puis, je discuterai brièvement les interprétations virorum doctorum : ἀγαθῶν τῶν τε εἴσω καὶ τῶν θυραίων (Synesius 71), περὶ σῶμά τε καὶ θυραίων (110), τὸν θυραῖον ὄλβον, i. e. ἀλλότριον (Esch. *Ag.* 837), θυραίου πήματος (Eur. *Alc.* 778)[1], χειρὸς θυραίας (*Ph.* 848), θυραῖα φρονήματα (*Hipp.* 395), *les âmes au dehors*, θυραῖα se rattachant logiquement à ἀνδρῶν ; θύραζε τῶν νόμων (*Bacch.* 331)[2], θύρασιν (Ar. *Vesp.* 891), *Pax* 1023, E 694 (θύραζε = ἔξω), ε 410 (*hors de la mer*), Π 408, Φ 237 (*du fleuve*), Eur. *Fr.* 1063, *Or.* 604, *H. F.* 713, Soph. *Fr.* 872 (μηρὸς θυραῖος, *exposé, vu du dehors*), *El.* 313 (θυραῖον οἰχνεῖν), *Tr.* 533, ξ 352, ι 238 τὰ δ' ἄρσενα λεῖπε θύρηφιν, *il laissait les mâles en dehors* (non pas *à la porte*).

Les spectateurs au théâtre dionysiaque comprenaient sans doute tout de suite cette expression ἐν θυραίοις, tandis que pour nous, peu habitués à l'entendre, il est bien difficile de la saisir. Peut-être vaut-il la peine d'expliquer ce que je veux dire en l'illustrant des exemples pris aux langues modernes. En anglais ' swallow ' est *avaler*, il est vrai, mais c'est aussi *hirondelle*. Mark Twain s'est beaucoup diverti de l'effort laborieux d'un éditeur allemand qui a essayé d'expliquer sa pensée en écrivant une longue note au bas de la page sur la signification d'un de ces mots, tandis que M. Twain lui-même avait voulu dire l'autre, dont l'éditeur érudit était ignorant ; — c'était ἐν θυραίοις, hors de sa vue. Un autre auteur américain avait écrit « he tied his horse to a locust limb ». Les Anglais s'étaient étonnés : comment pourrait-on attacher un cheval à une cigale ? Mais en Amérique c'est aussi un arbre (le faux acacia), stete ' locust '. Néanmoins un Anglais, facétieux sans doute, n'a pas craint d'expliquer l'expression en disant : « toutes les choses en Amérique grossissent ».

---

1. Euripide affectionne cette figure de rhétorique, cf. *I.A.* 1041, *H.F.* 450, 884, 1351. L'hypallage est plus naturel dans une langue hautement déclinée; mais elle se trouve même en anglais : l'expression ' white wine merchant ' équivoque. On ne sait si c'est le vin ou le marchand qui est blanc.

2. Cf. Moer., p. 185 θύραζε Ἀττικῶς, ἔξω Ἑλληνικῶς.

'Good' est *bon*, et 'night' est *nuit*, mais 'Good night!' n'est pas *Bonne nuit!* 'Natural' est *naturel*, mais on *dénature* l'alcool en France (comme en Amérique) — « pas si naturel », comme a dit Voltaire en parlant de l'histoire naturelle de Buffon — et quand le précepteur explique à son élève que *dénaturer* signifie 'indulge in misrepresentation', celui-ci n'y croit guère. 'Spiritual' n'est pas *spirituel;* a respectable person' n'est pas *une personne respectable*; 'trouble' n'est pas *trouble*; 'aggraver' n'est pas *aggravate.* On sait que *tant* veut dire 'so much' et que *pis* signifie 'worse'. Cependant, γιγνώσκω μὲν πολλοὺς βροτῶν qui ne savent pas que *tant pis* ne signifie pas toujours 'so much the worse'. Et quel Américain croirait que *plutôt* veut dire 'I do'nt care a snap of my fingers!' Même *mâle* n'est pas 'male', car en anglais ce mot n'exprime pas une idée grossière. On dit 'affairs' aussi bien que 'business' aux États-Unis, mais ici on ne penserait jamais que *les affaires* pourraient signifier 'bad business'. *Dame!* n'est pas 'Damn' — ce qui est très masculin — mais le plus inoffensif, le plus féminin 'Gracious!' *Sérieux* est tout à fait différent de 'serious'; et en espagnol *un huesped serio* n'est qu'un 'respectable guest'. *Défiance* n'est pas 'defiance' (*défi*); *braves cœurs* ne sont pas 'brave hearts', mais 'worthy fellows'; *sensible* n'est pas 'sensible', mais 'sensitive'; *scène* n'est pas 'scene', ni *tuteur* 'tutor', ni *nerfs* 'nerves', ni *misère* 'misery'. Mais je parle trop sur une misère. Revenons à nos moutons.

Médée parle de θυραῖα en général, bien entendu. Mais dans toutes ces généralités se cache une application spéciale : c'est Médée qui peut être censée σεμνή. C'est pourquoi elle est sortie de la maison. Mais elle θυραῖος ἦλθεν aussi dans un autre sens, ἀνδάνουσα μὲν φυγῇ πολιτῶν ὧν ἀφίκετο χθόνα, et elle doit chercher à plaire aux citoyens du sol où elle s'est réfugiée. De plus, c'est pour l'étranger un devoir de se mêler à la cité. Et elle ajoute : « je n'approuve pas davantage l'indigène qui, par sa hauteur, blesse ses concitoyens, faute de leur être connu » — à peu près les mêmes mots que le poète a employés au-dessus aux vers 215 sq., les vers que je discute.

Voyons maintenant comment les *viri docti* ont compris ces mots qui sont si troublants.

Musgrave explique : « novi multos mortalium alios ob facinora egregia, alios vero ob rerum externarum copiam, honore dignos, qui ab ignavo pede et socordia infamiam consecuti sunt », et de σεμνούς : « intelligo *claros*, *honoratos* ». Heath traduit τοὺς ὀμμάτων ἄπο « procul ab oculis hominum remotos et abditos ». Brunck

est au désespoir : « Quovis autem modo vertas, vix aliqua oppositio erit inter istos *a conspectu remotos* et τοὺς ἐν θυραίοις ». Néanmoins, il croit que « Heathio nemo melius locum hunc tractavit ». Mais il ajoute : « cujus tamen explicatio non usquequoque mihi satisfecit ». En conséquence, il écrit ἔπι au lieu d'ἄπο, ce que Porson préfère. Pourtant plusieurs commentateurs ont accepté cette explication de Heath : *qui reverentiam apud ceteros cives adepti erant*, et *qui rebus apud gentes exteras illustrati erant*. Muret donne une explication bien bizarre : « alios contra, quod *in atriis sedentes* viderentur ». Bizarre aussi est la traduction de l'édition Glasgow (1821) : « *novi* enim multos homines, qui *clari* fuerunt, alios quidem *oculorum causa*, alios vero *ob externa* ». Earle (New York, 1904) offre une explication toute nouvelle : » τοὺς μὲν ὀμμάτων < τοὺς δ' ἀκοῇ > is confused with < τοὺς μὲν ἐν οἰκείοις > τοὺς δ' ἐν θυραίοις ». Mais il n'y a point de confusion. Même si cela était vrai, la pensée serait très fade, très déplacée ; et elle ne s'accorderait pas bien avec les vers suivants, où Médée s'explique.

On ne peut juger un homme sur un seul coup d'œil : il reste beaucoup de choses θυραῖα, surtout si l'on propose de juger avec justesse, pour pouvoir prononcer avec impartialité sur son caractère. Les choses vues sont εἴσω κύκλου μικροῦ, les autres sont en dehors de ce cercle (τὰ εἴσω ὄψεως >< τὰ ἔξω ὄψεως). On ne voyait pas le pape lorsqu'il faisait son discours par radio *hominibus omnibus orbis terrarum* ; on ne voit pas l'auteur dont on lit le livre ; mais on peut juger un peu s'il est σεμνός ou ταπεινός. Mon collègue, M. Albert Nock, l'éditeur de Rabelais, m'a dit l'autre jour qu'il ne pouvait pas se faire une idée d'un homme en l'écoutant parler, mais s'il lisait quelque chose que cet homme a écrit, il pourrait le pénétrer et le comprendre tout de suite. Il y a mille façons de juger l'homme arrogant ἔξω τοῦ τοίχου de notre vision. Sinon, l'aveugle ne pourrait point juger. Même un chien ne juge pas seulement ὀμμάτων ἄπο, mais aussi de τὰ θυραῖα. Pour la signification de cette phrase-là, cf. Esch. *Suppl.* 210 ἴδοιτο...ἄπ' ὄμματος, Soph. *O.C.* 15 ὡς ἀπ' ὀμμάτων, *ex obtutu, en jugeant des yeux*, i. e. ' si je ne me trompe pas '. En outre, nous ne devrions pas oublier que les anciens pensaient au *terminus a quo*, tandis que nous pensons au *terminus ad quem*, e. g. *ab flumine* (*jusqu'au fleuve*). Cf. ὀπίσω, *derrière*, mais *le futur* >< ἔμπροσθεν *avant*, et en allemand *Aussicht* >< *Ansicht.*, *Anblick*. De la même façon τὰ τοῦ σώματος ὁρώμενα = τὰ ἀπ'ὀμμάτων ἄλλου βλεπόμενα, c'est-à-dire, τὰ ἔνδον >< τὰ ἔξω, θυραῖα, d'un autre point de vue. Euripide parle de deux classes de gens, les uns jugés εἴσω

τῶν ὁρωμένων, les autres ἔξω. Ces deux classes sont censées *farsi grande e pompeggiare*, δύσκλειαν ἐκτήσαντο καὶ ῥαθυμίαν (= δύσκλειαν ῥαθυμίας). Cet ἐκτήσαντο montre que γεγῶτας ne signifie que γεγενημένους (σεμνοὺς παρὰ τοῖς πολίταις, κριταῖς οὖσι, bien qu'ils ne soient point fiers du tout). Pourquoi Médée est-elle sortie de la maison? Pour prévenir le blâme de ses concitoyennes, *car* elle sait que beaucoup de gens acquièrent un renom de hauteur, faute de leur être connus — ἀμαθίας ὕπο, πρὶν σπλάγχνον ἐκμαθεῖν σαφῶς, les uns sur un simple regard, les autres pour des raisons en dehors de cela, quelles qu'elles soient. Il ne faut pas donc *gittare un' occhiata rapida come un' istantanea da sviluppare poi con la memoria*, mais pénétrer clairement le fond du cœur.

Les milliers de touristes qui visitent la France ne la connaissent pas. Les reporters qui viennent aux États-Unis les critiquent ὀμμάτων ἄπο. Même Keyserling, qui fait des conférences au Trocadéro, n'en sait pas beaucoup. « J'ai changé totalement d'opinion », dit un Français, « et modifié tout à fait ma première impression d'il y a quatre ans ». C'est vite fait de porter un jugement sommaire. On parcourt à une vitesse vertigineuse cet immense pays et on pense qu'on l'a *vu*, mais il y a beaucoup de choses ἐν θυραίοις, puisqu'il n'a pas l'homogénéité et la solidarité de civilisation de la France. Peut-être que les Américains sont-ils le peuple du monde le moins épris d'intellectualité — les idées pour elles-mêmes ne séduisent pas cette vaste conglomération de races — peut-être que le divorce y sévit avec rage, que des esprits distingués ne se font pas faute de prôner, même bruyamment, pour les jeunes le mariage à l'essai, peut-être que quand vous visitez New-York pour la première fois, un tel éblouissement vient accentuer votre étourdissement que vous ne savez plus si ce sont vos oreilles qui voient ou vos yeux qui entendent, mais malgré tout cela, on ne peut juger une nation entière sur un simple regard.

Le problème de mariage a intéressé Médée aussi. Elle ne discute pas, comme les Américains, le sujet de mariage de compagnons, mais du compagnon de lit lui-même, du συνευνέτης, elle en a une idée définie.

L'ÉPOUX ACHETÉ

(Vers 240)

Ce vers ne veut pas dire, ce me semble, « how she can best manage her husband », comme on l'a expliqué : une sotte en sait plus que le plus habile homme, comme a dit Molière; il ne faut

pas être devin pour savoir faire cela. M. Méridier traduit le vers : « Comment en user au juste avec celui dont on partagera la couche ». Mais pour obtenir cette pensée il faut altérer le texte, et comme Porson a dit, *nulla opus est mutatione*.

Je ne crois pas que ὅτῳ (qui est prédicat) doive être transformée en ὅπως. Ce que la jeune fille veut savoir est « quelle manière d'homme son mari se montrera, deviendra, ἐκβήσεται ». Médée a déjà dit que l'époux risque d'être méchant. Son propre époux ἐκβέβηκε le pire des hommes (229). Le point capital est toujours : sera-t-il bon ou méchant, cet époux béni que l'on a prodigué de l'argent pour acheter et se donner comme maître de son corps ?

En tout cas, χρήσεται équivaut à συμβιώσεται, συνοικήσει, συνέσται, ὁμιλήσει, συνδιατρίψει. Cf. Xén. *Conv.* 2.10 χρήσεσθαι καὶ ὁμιλεῖν... κέκτημαι (Xanthippe)... συνέσομαι, *Oec* 3.10 γυναιξὶ χρωμένους ὥστε συνέργους ἔχειν, Dem. 1.4 χρῆται καὶ συζῇ, Andoc. 1.49 οἷς ἐχρῶ καὶ οἷς συνῆσθα. Diod. Sic. 4.54.1 συμβιώσαντα Μηδείᾳ, Isae. 6.5 ᾗ συνῴκει (*avec qui il s'est marié*). C'est une question de divination pour les hommes : οὐ γὰρ εὔδηλόν ἐστιν ἄρτι γαμοῦντι ὁποῖαι δή τινες τοῖς τρόποις αἱ γυναῖκες ἀναφανήσονται (Nicostr. apud Stob. 3.30). Dans les Indes Orientales on prédisait l'avenir : περὶ μὲν οὖν τῶν Ἰνδῶν οὗτος ὁ λόγος κρατεῖ, ὡς καταμαντεύεται περὶ τῶν γυναικῶν πόρρωθεν ὁποῖαί τινες ἔσονται (ibid.), i. e. οἵαις μάλιστα χρήσονται. Il se peut que οἵῳ soit préférable à ὅτῳ, mais τίς et ὅστις ont une force qualitative aussi (= *qualis*). Mais on ne disait pas ὅπως χρήσεται. En fait, je ne l'ai jamais vue, cette expression, et je n'ai trouvé qu'un seul exemple de πῶς χρῆσθαι. Cf. Platon, *Crito* 45 B οὐκ ἂν ἔχοις ὅ τι χρῷο σαυτῷ, Xen. *An.* 1.3.18 ἐρωτᾶν τί βούλεται ἡμῖν χρῆσθαι, Isae. 6.24 ἀπορῶν ὅ τι χρήσαιτο τῷ παρόντι κακῷ. On ne peut pas traduire χρῆσθαι en anglais. « To use a man » est bien loin d'être χρῆσθαί τινι, ce qui est précisément l'italien *usar con*, e. g. « conosceva molta gente ma usava con pochi ». On dit aussi *usar di* : « usa della donna, non possiamo privarcene ». Mais certainement Euripide ne veut pas dire « *come usar del uomo* » : une vierge de douze ans ne savait pas τὸ πῶς, le *quo modo* ; et elle ne le devinerait pas non plus, elle l'*apprendrait*, après le mariage, de celui qui partagerait sa couche, de son συνευνέτης lui-même : « je m'étonnais que rien n'eût changé sur son visage, qu'elle semblât encore mon amie et que cependant, depuis la veille, elle eût *appris* tant de choses qui m'effarouchaient. Alors elle mit sa joue contre la mienne, et me dit tout ». Mais Médée n'est pas Bilitis, et elle ne parle pas des mêmes choses, du « *comment* ». De plus, avec ὅπως on s'atten-

drait plutôt au subjonctif, bien que l'indicatif se trouve aussi, surtout là où la mesure exclut le subjonctif. Cf. *Hipp.* 177,1066, *El.* 967, *Ion* 758, *Hel.* 631 (où on doit lire avec Hermann ἄρξωμαι), Thuc. 2.4. εἴτε τι ἄλλο χρήσωνται (= o. r. χρησώμεθα). A l'époque post-classique on employait aussi συγχρῆσθαι, e. g. Ev. *Johann.* 4.9 οὐ γὰρ συγχρῶνται Ἰουδαῖοι Σαμαρείταις. Mais Médée dit ὅτῳ μάλιστα, c'est-à-dire, *à peu près.* οἷς οἰκειότατα ἐχρῆτο (Isae. 1.33) veut dire « qu'il traitait avec la plus grande affection ». Cf. 1.35 τοὺς αὑτῷ διαφερομένους > < τοὺς οἰκείως χρωμένους.

Le point capital est de deviner quelle sorte d'homme deviendra-t-il, ce mari que la jeune fille a acheté pour être son compagnon de lit — ὅτῳ συνοικήσει μάλιστα συνευνέτῃ. Si l'on demande τίς ἐστι ἡ ἐπιστήμη, on ne veut pas savoir τί ἐστι. Quand Socrate dit τίς γενησόμενος, il ne désire pas apprendre comment le jeune homme s'appellera : Hippocrate sera toujours Hippocrate, qu'il devienne médecin, orateur, ou homme d'État. Avec χρῆσθαι on peut employer ὅτῳ, οἵῳ, ποίῳ, ὁποίῳ τίνι, ou ᾧ τινι. Dans Lysias 31.3 je trouve ἐλέγξω οἷός ἐστι, mais au 31.4 ὁποῖός ἐστι, et puis ὁποῖός τις ἦν (31.20). Cf. Soph. *O.R.* 1272 οὔθ' οἳ' ἔπασχεν οὔθ' ὁποῖ, ἔδρα. Bien que Wilamowitz traduise Eur. *Hipp.* 1022 « Wenn für mich zeugen könnt' ein Mann wie ich », μάρτυς οἷός εἰμ' ἐγώ ne veut pas dire ' un témoin pareil à moi ' mais « un témoin pour attester ce que je suis », comme à Soph. *Tr.* 526 μάτηρ οἷα λέγω équivaut à τίκτω ἃ φράζω *je crée tout ce que je raconte ici*, malgré tout ce que les savants ont écrit sur ce passage : il ne faut pas transformer μάτηρ en μάρτυς, comme Wilamowitz l'a fait (le chœur n'a pas été témoin de cette scène), ni en θατήρ (Zielinski, Masqueray), ni en μαστήρ (Postgate) ni en τἄλλ' ἦν (Pearson aliquando). De la même manière le texte des manuscrits δεῖ μάντιν εἶναι ὅτῳ μάλιστα χρήσεται συνευνέτῃ veut dire tout simplement « il faut être prophète pour prédire οἷος ὁ συνευνέτης μάλιστ' ἀναφανήσεται.

St. Stephen's College, Columbia University.

J.-E. Harry.

SALLUSTE, *JUGURTHA*, LV, 4-7.

Ayant rétabli la discipline dans l'armée romaine, Métellus vient de remporter ses premiers succès sur Jugurtha. L'enthousiasme est grand à Rome, où le Sénat décrète des actions de grâces aux Dieux. Mais Métellus n'en redoute que davantage de compromettre sa gloire par quelque imprudence funeste : aussi redouble-t-il de vigilance et prend-il des mesures de protection rigoureuses.

Les manuscrits et les éditions donnent le texte suivant :

(4) Ita quo clarior erat, eo magis anxius erat, neque post insidias Iugurthae effuso exercitu praedari; ubi frumento aut pabulo opus erat, cohortes cum omni equitatu praesidium agitabant; exercitus partem ipse, reliquos Marius ducebat. (5) Sed igni magis quam praeda ager uastabatur. (6) Duobus locis haud longe inter se castra faciebant; (7) ubi ui opus erat, cuncti aderant; ceterum, quo fuga atque formido latius cresceret, diuorsi agebant.

Le sens est clair. Il y a toutefois dans la suite des idées une incohérence manifeste, tout à fait contraire aux habitudes de Salluste : la réflexion « Sed igni magis quam praeda ager uastabatur » est hors de place entre les deux phrases : « exercitus partem ipse, reliquos Marius ducebat » et « duobus locis haud longe inter se castra faciebant », qui normalement doivent se suivre.

Quelle que soit la liberté avec laquelle Salluste a coutume d'employer la conjonction *sed*, elle est, ainsi placée, inexplicable.

D'autre part, *faciebant* a pour sujets *ipse* et *Marius*, que la phrase incidente, si courte soit-elle, a fait perdre de vue.

Il faut de toute évidence, pour retrouver le texte authentique, intervertir la phrase « exercitus... ducebat » et la phrase « sed igni..... uastabantur ».

L'anomalie disparaît, et la suite des idées s'établit comme ceci :

« Aussi son inquiétude croissait-elle avec sa popularité et ne laissait-il plus, depuis le guet-apens de Jugurtha, son armée marauder en désordre : *fallait-il du blé ou du fourrage, les cohortes avec toute la cavalerie protégeaient l'opération ; mais c'est par l'incendie plus que par la rapine qu'on dévastait le*

pays. Métellus commandait en personne une partie de l'armée, et Marius le reste. Ils campaient en deux endroits peu éloignés l'un de l'autre : fallait-il employer la force, les deux groupes se réunissaient ; hors de là, ils agissaient séparément, afin de semer plus largement la déroute et l'épouvante ».

Sed a ainsi sa pleine valeur : Métellus empêche ses soldats de se débander pour piller, comme ils l'avaient fait auparavant (cf. LIV, 9-10) ; quand des razzias de blé et de fourrage sont nécessaires, il en règle l'exécution et les fait protéger par une solide escorte ; *mais* c'est surtout par l'incendie qu'il dévaste la contrée. *Praeda*, qui s'oppose à *igni*, reprend exactement *praedari*.

Cette correction au texte traditionnel se justifie aisément par ailleurs.

L'altération du texte, par omission, puis par transposition, s'explique en effet sans peine, si l'on remarque :

1° que les deux membres de phrase intervertis sont sensiblement de même longueur (36 et 40 lettres) ;

2° que l'analogie graphique des trois fins de phrases *agitabant*, *uastabatur*, *ducebat* (sans parler de la suivante : *faciebant*) peut avoir induit le copiste à sauter une ligne : « sed igni.... uastabatur », rétablie ensuite hors de place.

On sait que tous nos manuscrits de Salluste dérivent du même archétype. Leur concordance dans la faute n'a donc rien qui doive surprendre.

René Waltz.

QUELQUES REMARQUES SUR L'ÉPITAPHE PROVENANT DE CÉSARÉE EN CAPPADOCE

M. A. Salač, professeur d'archéologie de Prague, a publié dans le *Bulletin de corresp. hell.* LI, 1927, p. 398 s., l'inscription funéraire de Césarée. Le monument funéraire de marbre filandreux se trouve dans le quartier turc. La copie en a été faite par un jeune Turc.

M. B. Ryba conteste dans les *Listy filologické* 57 (1930), p. 328 s., quelques passages de la transcription de M. Salač, et propose, en les fondant, ses conjectures. Malgré les efforts remarquables des deux savants, le texte, à mon avis, n'est pas encore rétabli depuis la seconde moitié de la 6e ligne jusqu'à la 9e ligne (dès λαμπροτ<ρ>άτη jusqu'à εὐπατέρειαν). Je veux citer d'abord les 2 vers d'après MM. Salač et Ryba, en y ajoutant le vers qui précède, car celui-ci importe pour bien comprendre le sens de ces deux vers.

Salač :

Ὠκύμορον Μαρκίαν [ἀν]ε[ίλ]ατο Μοῖρα κ[ρ]ατα[ί]η,
λαμπροτ<ρ>άτην· ἔζη κλυτὴ ὡς Ἀλκινόοιο συνευνίς·
Κράσσου θυγατέρα ἰ(δίαν) εὔνομον, εὐπατέρειαν.

Ryba :

Ὠκύμορον Μαρκίαν [ἀφ] εἵλατο Μοῖρα κ[ρ]ατα[ι]ή·
λαμπροτ<ρ>άτη ἔζε; κλυτὴ ὡς Ἀλκινόοιο συνευνίς·
Κράσσου θυγατέρα ἴτυν, εὔνομον, εὐπατέρειαν.

Dans le 2e vers M. Ryba cherche à réfuter le texte de M. Salač λαμπροτ<ρ>άτην, parce qu'à son avis M. Salač aurait changé λαμπροτ<ρ>άτη de l'épitaphe en λαμπροτ<ρ>άτην uniquement pour avoir un rapport avec les accusatifs du vers suivant. M. Ryba donne ce mot entre parenthèses, il ponctue... κραταιή·

et il écrit : λαμπροτ<ρ>άτη ἔζε, κλυτὴ... Mais à mon avis, M. Salač a raison parce qu'il a senti la relation entre le mot cité et les accusatifs du vers suivant ; seulement elle est interrompue par la parenthèse. Et c'est justement dans la parenthèse que je vois le principal défaut des textes des MM. Salač et Ryba. Non seulement dans les inscriptions funéraires les parenthèses ne sont pas d'usage, mais aussi les deux textes (... λαμπροτάτην· ἔζη et... λαμπροτάτη ἔζε) au point de vue métrique sont impossibles. Nous pouvons enlever toutes les difficultés en écrivant : λαμπροτ< ρ >άτην γε, κλυτὴν ὥς 'Αλκινόοιο σύνευνον. Ma conjecture λαμπροτ< ρ >άτην γε est au point de vue graphique tout à fait possible (la copie ΛΑΜΠΡΟΤΡΑΗΕΖΕ) et elle enlève l'irrégularité métrique. La tournure λαμπροτάτην γε est dans le goût de la langue et au point de vue grammatical tout à fait régulière. La conjonction γε n'est pas toujours adversative, mais elle lie aussi et quelquefois elle reprend un mot nouveau en y appuyant, surtout si nous avons plusieurs idées. Il en résulte qu'il faut écrire l'acc. κλυτην et συνευνον (la copie..... CY NEYNICKPACCOY...). La seule hésitation porterait sur le changement de deux nominatifs en accusatifs (κλυτὴν et σύνευνον). Mais cette objection tombe si l'on se rend compte du fait que notre inscription n'est que la copie d'un jeune Turc. On ne peut pas beaucoup se fier à cette copie, comme nous le montre l'exemple suivant : λαμπροτ < ρ > άτη (ν). M. M. Salač et Ryba suivent la copie... CY... | NEYNICKRACCOY... en écrivant συνευνίς quoiqu'on ne trouve ce mot nulle part dans la littérature grecque, mais συνευνέτις, resp. ξυν — (p. ex. Eur. Androm. 908 : τὴν αἰχμάλωτον Ἕκτορος ξυνευνέτιν) ou σύνευνος (p. ex. Aischyl., Prom. 867 κτεῖναι σύνευνον ; Soph. Ant. 651 γυνὴ κακὴ ξύνευνος, Eurip. Med. 1001 ἄλλῃ ξυνοικεῖ πόσις σὺνεύνῳ ; Anacréon 10,13 καλὸν σύνευνον, Pind. Ol. 1,88 παρένον τε σύνευνον). Ma conjecture σύνευνον est fondée et justifiée. L'auteur de la copie, a pu facilement commettre la faute en écrivant CYNEYNICKRACCOY au lieu de CYNEYNONKPACCOY (Il est tout à fait facile de faire un O pour C, ce qui a amené tout le reste). A côté de la possibilité graphique, mon texte s'appuie surtout sur le fait qu'avec lui l'irrégularité métrique et la parenthèse inusitée sont enlevées et que de cette manière le texte qui convient à une inscription funéraire est rétabli :

Ὠκύμορον Μαρκίαν ἀφείλατο Μοῖρα κραταιή,
λαμπροτάτην γε, κλυτὴν ὥς 'Αλκινόοιο σύνευνον,
Κράσσου θυγατέρα etc.

Dans le troisième vers de la copie le mot θυγατέρα est suivi par ITYN. M. Salač écrit ἰδίαν, ce que M. Ryba rejette [1] parce que ce mot ne convient ni au point de vue épigraphique ΙΔΙΑΝ > ITYN ni au point de vue métrique, et qu'il ne va pas non plus au sens de la phrase, car dans ce contexte ἰδίαν aurait la signification : « vrai » = « légitime ». M. Ryba cherche à définir le sens du mot ITYN (l. c. 331). Il a publié l'article où il traite cette question d'abord dans les *Listy filologické* et ensuite dans la *Revue de Philologie*, Paris 1931, p. 116 et sq. (L'adjectif ITYΣ). M. Ryba veut démontrer l'existence de l'adjectif Itylos et Itys, ensuite il s'appuie sur la glose d'Hésychius, qui connaissait l'adjectif ἴτυλος et le traduisait d'une part par μόνος, ὄρφανός, d'autre part par νέος, ἁπαλός. M. Ryba conclut : « étant donné l'équation Ἴτυλος = Ἴτυς, il n'est pas trop téméraire, je crois, de supposer aussi l'existence d'un adjectif ἴτυς qui aurait le même sens que l'adjectif ἴτυλος d'Hésychius et de voir, dans le vers cité plus haut, un témoignage effectif de l'existence de cet adjectif. » Cette conclusion, à mon avis, n'est pas nécessaire, parce que cet adjectif serait unique dans toute la littérature grecque. Ce fait ne dérange pas M. Ryba qui dit que ce mot n'est pas le seul ἅπαξ λεγόμενον dans notre inscription et que nous ne pouvons pas trouver non plus d'exemples pour ὀρφανότης et συνευνίς dans la littérature. Selon lui, on a fait les adjectifs ἴτυς, ἴτυλος artificiellement en employant les noms propres Ἴτυς Ἴτυλος à la manière des adjectifs, et il le compare par analogie avec le récent adjectif αἴλινος. Comme nous le voyons, la difficulté pour M. Ryba consiste en ce que l'adjectif ἴτυς pourrait être un ἅπαξ λεγόμενον, et à cause de cela il s'en rapporte au fait que dans notre inscription, nous avons aussi des ἅπαξ λεγόμενα, c'est-à-dire les mots ὀρφανότης et συνευνίς. Quoique je ne puisse pas trouver un exemple pour ὀρφανότης, je pense que le substantif est formé si régulièrement et si naturellement que personne qui connaît à fond le grec ne s'aperçoit du ἅπαξ λεγόμενον. Pour συνευνίς, je renvoie ma conjecture à (p. 377), tandis que l'existence de l'adjectif ἴτυς est plus que douteuse, non seulement par ce qu'on ne trouve cet adjectif nulle part dans la littérature grecque, mais aussi parce que la signification qu'il pourrait avoir ne va pas dans le sens de la phrase. Il est évident dans notre inscription qu'il s'agit de dire de la fille de Crassus qu'elle était λαμπροτάτη,

1. D'ailleurs M. le professeur Salač lui-même dit qu'il n'a pris la conjecture ἰδίαν pour ἴτυν que comme un en-cas.

κλυτή, εὔνομος, εὐπατέρεια, mais non de dire ce que signifie d'après Hésychios l'adjectif ἴτυλος.

Quant au sens et aussi au point de vue métrique et épigraphique, l'adjectif « ἐὺς bon, brave, noble » qui est employé déjà par Homère, conviendrait mieux que ITYN. Je suis persuadé qu'il faut écrire EYN au lieu de ITYN.

Ljubljana (Yougoslavie).

Fr. Bradač,
Professeur à la Fac. des Lettres
de l'Université de Ljubljana.

SUR LA DATE
DE DEUX MANUSCRITS GRECS

Les manuscrits que nous allons dater d'une façon plus précise sont : le *Parisinus N° 1242* du supplément grec de la Bibliothèque Nationale et le *Baroccianus N° 159* de la bibliothèque Bodléienne d'Oxford.

Le premier est un *chartaceus* in-quarto de 215 feuillets. Il contient un lexique des verbes du grand jurisconsulte byzantin Constantin Harménopule, lexique qui est inédit, et d'autres fragments grammaticaux.

Il est daté d'une manière générale, très probablement d'après l'écriture, du XVIIe siècle dans le « Catalogue des manuscrits grecs de la Bibliothèque Nationale, par H. Omont ».

Mais en regardant de plus près le manuscrit nous voyons au feuillet 25 *v* en bas la mention suivante :

+ Ἐγράφη δια χειρὸς κ' ἀμοῦ Γρηγορίου πρωτοθύτου χαλδίας ἐν ἔτει ᾳχκζ^ω^. Ἤμουν δέ χρονῶν κᾶ ἑρμηνευθεις παρὰ Ἀνθήμου ἱερομονάχου..... c'est-à-dire « fut écrit par la main de moi Grégoire πρωτοθύτης[1] de Chaldie en l'an 1627. J'avais 21 ans et j'ai été instruit dans la Sainte Écriture par Anthémius hiéromonaque ».

Cette date est certaine. D'ailleurs le témoignage de l'écriture la confirme.

Le second est aussi un *chartaceus* mais in-folio comprenant 187 feuillets. Il contient le même lexique d'Harménopule et d'autres glossaires. Il est daté du XVe siècle dans les « Catalogi codicum manuscriptorum bibliothecae Bodleianae pars I confecit H. Coxe ».

Mais à la page 218, numérotée par le copiste σκθ, et en bas une notice nous dit ceci :

Γράφοντος μου τό παρὸν βιβλίον καὶ φθάσαντος ἐνθαδί, γέγονε σελήνης ἔκλειψις ὁλοτελῶς ὡς μηδέ μικρὰν τινὰ λαμπηδόνα ἐναπολειφθῆναι τῷ δίσ-

1. Nom de dignité.

κῳ. ὧρα πρώτη τῆς νυκτός, τετάρτης καὶ δεκαταίας οὔσης τῆς σελήνης. Αὐγούστου κέ ᾳ^ω φ^ω δ, c'est-à-dire :

« Pendant que j'écrivais le présent livre et comme j'arrivais à cet endroit il y eut une éclipse de lune totale, de sorte que pas le plus petit éclat n'est resté sur le disque ; la première heure de la nuit la lune étant au quatorzième jour, le 25 août 1504 ».

Cette date nous oblige donc de dater le manuscrit du commencement du XVIe siècle.

CHR. GAIA.

A PROPOS DE ΚΟΛΟΣΣΟΣ

Aux témoignages épigraphiques qu'on a fait valoir dans cette *Revue*, p. 118 et suiv., pour l'interprétation du mot κολοσσός, il faut ajouter un texte important de Cyrène, aimablement signalé par M. L. Gernet (cf. Lamer, *I.F.*, XLVIII, p. 233) que S. Ferri a publié (*Abhandl. der preuss. Akad.*, 1925, V, p. 21, l. 40 et suiv.). La prestation du serment imposé aux habitants de Théra qui vont coloniser Cyrène est accompagnée du rite suivant : on fabrique des figurines de cire (κηρινος πλασσαντες κολοσος) que l'on jette au feu en disant : τον μη εμμενοντα τουτοις τοις ορκιοις αλλα παρβεωντα καταλειβεσθαι νιν κα[ι] ταρρειν ωσπερ τος κολοσος και αυτον και γονον κα[ι] χ[ρη]ματα « celui qui n'est pas fidèle à ce serment mais le transgresse, qu'il coule et fonde comme les κολοσσοί ». — Le mot apparaît en outre dans une inscription d'Argos du IIIe siècle avant J.-C. (Vollgraff, *B. C. H.*, XXVII, 270 ; XXXIII, 171, et Schwyzer, n° 89, l. 17) où il désigne les statuettes (τονς κολοσσονς) dressées sur l'autel. — Par suite d'une erreur dans la mise en pages [1], le texte archaïque *I. G. I.* [2], 577 se trouve figurer parmi les inscriptions hellénistiques (p. 122, n. 1).

Ces textes confirment de tout point nos remarques sur le sens du mot.

E. Benveniste.

---

1. Rectifier aussi de nombreuses fautes d'impression et d'accentuation dans le grec notamment ἀνδριάς au lieu de ἀνδρίας (p. 132) et δοκίς, δοκός au lieu de δόκις δόκος (p. 127).

NOTES ET DISCUSSIONS

Écritures méditerranéennes.

Fernand Chapouthier. — *Mallia, Écritures minoennes.* (École française d'Athènes ; Études crétoises, II). Paris, Geuthner, 1930. — In-8° ; xii + 99 pages et 8 planches.

Martin Sprengling. — *The Alphabet, its rise and development from the Sinaï inscriptions.* (The Oriental Institute of the University of Chicago, n° 12). Chicago, 1931. — In-8°, 71 pages.

Ivar Lindquist. — *A propos d'une inscription de la fin de la période mycénienne.* (Bull. de la Soc. royale des Lettres de Lund, 1930-31, II). Lund, Gleerup, 1931. — In-8°, 18 pages.

F. G. Gordon. — *Through Basque to Minoan.* — Oxford University Press, 1931. — In-8°, 83 pages.

F. Pathier-Bonnelle. — *Alphabets des écritures cunéiformes.* Paris, Maisonneuve, 1931. — In-8°, 51 pages.

Au cours d'une campagne de fouilles exécutée en 1923 sur le site du palais de Mallia en Crète, MM. Renaudin et Charbonneaux ont eu la bonne fortune de mettre au jour un lot assez riche d'objets inscrits. C'est ce dépôt que M. Chapouthier étudie consciencieusement sous tous ses aspects et dont il fait bien ressortir l'intérêt. Il le date approximativement du Minoen Moyen III, un peu après les tablettes de Knossos que Evans attribue au Minoen Moyen II. On y trouve le matériel ordinaire : pastilles à cacheter, barres, médaillons, tablettes. Des nombreux signes de numération qui y sont empreints, M. Chapouthier conclut avec vraisemblance qu'ils forment les vestiges de la comptabilité du palais.

Ces documents portent pour la plupart des hiéroglyphes, quelques-uns, des signes linéaires. Le répertoire hiéroglyphique, très voisin de celui de Knossos, comprend 60 signes dont 19 nouveaux : parmi les plus caractéristiques, la cigale, l'arc, le double nœud, une tête d'animal indéterminé, etc. Avec cet apport, le nombre des hiéroglyphes minoens s'élève maintenant à 154. Beau-

coup plus restreinte est la contribution de Mallia à l'écriture linéaire : 2 signes nouveaux dans les 3 tablettes découvertes, dont le graphisme s'apparente au linéaire A de Knossos. L'analyse méthodique de M. Chapouthier élabore judicieusement ces données et en marque bien la place et l'importance dans l'épigraphie minoenne.

S'il n'y a rien d'essentiel à ajouter à la partie descriptive du livre, les thèses personnelles de l'auteur sur les rapports des diverses écritures à l'orient de la Méditerranée me paraissent par contre, sujettes à discussion. Constatant après bien d'autres la ressemblance des hiéroglyphes crétois et égyptien, et aussi celle de quelques linéaires crétois avec des signes phéniciens archaïques, M. Chapouthier suggère que « l'alphabet phénicien dériverait de l'écriture égyptienne, mais à travers les signes minoens » (p. 72). Il pense en trouver une confirmation dans un texte de Diodore, dont je ne crois pas qu'il ait dégagé le sens exact. L'importance du problème, que de récentes découvertes étendent et compliquent chaque jour, incite à relire ce texte et à le confronter avec les dernières données acquises.

Diodore rapporte comme suit les deux opinions admises de son temps sur l'origine de l'écriture : πρὸς δὲ τοὺς λέγοντας ὅτι Σύροι μὲν εὑρεταὶ τῶν γραμμάτων εἰσί, παρὰ δὲ τούτων Φοίνικες μαθόντες τοῖς Ἕλλησι παραδεδώκασιν, οὗτοι δ'εἰσὶν οἱ μετὰ Κάδμου πλεύσαντες εἰς τὴν Εὐρώπην, καὶ διὰ τοῦτο τοὺς Ἕλληνας τὰ γράμματα Φοινίκεια προσαγορεύειν, φασὶ τοὺς Φοίνικας οὐκ ἐξ ἀρχῆς εὑρεῖν, ἀλλὰ τοὺς τύπους τῶν γραμμάτων μεταθεῖναι μόνον, καὶ τῇ τε γραφῇ ταύτῃ τοὺς πλείστους τῶν ἀνθρώπων χρήσασθαι καὶ διὰ τοῦτο τυχεῖν τῆς προειρημένης προσηγορίας (V, 74, 1). « Quant à ceux qui attribuent l'invention des lettres aux Syriens et disent que les Phéniciens les reçurent d'eux pour les transmettre aux Grecs — c'est-à-dire à ceux qui débarquèrent avec Cadmos en Europe — et que pour cette raison les Grecs auraient nommé « phéniciennes » les lettres, on leur répond que les Phéniciens n'en sont pas les premiers inventeurs, mais qu'ils ont seulement changé la forme des lettres, et que cette écriture, ayant été adoptée par la plupart des hommes, reçut ainsi la désignation en question ».

Pour M. Sundwall, ce texte « quelque peu imprécis » (etwas undeutlich) signifierait que les Crétois auraient conservé plus fidèlement une écriture empruntée à l'Égypte, tandis que les Phéniciens, après avoir modifié la forme des mêmes lettres, s'en seraient attribué l'invention [1]. A l'interprétation de M. Sundwall,

1. Sundwall, *Urspr. der kret. Schrift*, p. 17.

il est aisé d'opposer la lettre du passage dont il croit s'inspirer et qu'il a incliné dans le sens de ses propres vues : à aucun moment Diodore ne fait allusion à une origine égyptienne. S'il mentionne la possibilité d'un emprunt, c'est des Phéniciens aux Syriens ou, comme on le verra, aux Crétois.

Comme son devancier, M. Chapouthier taxe Diodore d'imprécision : « Il est certain, dit-il, que la phrase de Diodore, en dépit de son apparence balancée, est loin d'être limpide ; la proposition φασὶ τοὺς Φοίνικας οὐκ ἐξ ἀρχῆς εὑρεῖν n'est pas une réplique à la première assertion, car les adversaires des Crétois ne présentaient nullement les Phéniciens comme novateurs, mais comme des transmetteurs ; ce qu'on attendrait — et ce que l'auteur aurait dû écrire pour être cohérent — c'est que les Crétois entendaient se substituer aux Syriens comme initiateurs des Phéniciens. Il faut donc se garder de vouloir scruter trop logiquement une phrase dont la logique semble être la moindre qualité. » (p. 73).

On serait moins tenté d'incriminer l'incohérence de Diodore si l'on restituait ce passage à son contexte et surtout si on ne l'amputait pas de sa phrase liminaire. C'est au milieu d'un exposé des croyances crétoises que Diodore rappelle le débat sur l'écriture, et l'introduit par ces mots : Ταῖς δὲ Μούσαις δοθῆναι παρὰ τοῦ πατρὸς τὴν τῶν γραμμάτων εὕρεσιν καὶ τὴν τῶν ἐπῶν σύνθεσιν τὴν προσαγορευομένην ποιητικήν.« Les Muses reçurent de leur père [Zeus] l'invention des lettres et le don d'assembler les vers qu'on appelle poésie ». L'auteur vient en effet de raconter (V, 73) que le Zeus crétois a lui-même créé le principe de tout ce qui servira au bien de l'humanité : vertus, arts, techniques, etc., mais qu'il a réparti entre ses enfants, la faculté et la gloire de l'invention proprement dite. Tour à tour, Aphrodite, les Grâces, Eileithyia, Artémis, les Heures, Athèna reçoivent leurs attributs particuliers. Puis viennent les Muses, à qui échoit la mission de révéler aux hommes l'écriture et la poésie. Mais en faisant de l'écriture un don du Zeus *crétois* aux Muses *crétoises*, les Crétois en revendiquaient évidemment pour eux-mêmes l'invention. Et s'ils jugeaient que les Phéniciens avaient « changé la forme des lettres », ce ne pouvait être que par rapport au modèle crétois. Le témoignage de Diodore retrouve maintenant une parfaite cohérence. Ce qu'il énonce nettement, c'est précisément ce que M. Chapouthier lui reproche de ne pas dire : à savoir que les Crétois se prétendaient les initiateurs des Phéniciens en matière d'écriture.

Ramenons à l'essentiel les traditions qui s'opposent chez l'historien. Les Crétois disaient avoir reçu de leurs Muses le don

d'écrire. D'autres prétendaient que les lettres dites « phéniciennes » étaient un emprunt des Phéniciens aux Syriens qui les auraient inventées. A quoi les Crétois répliquaient que les Phéniciens avaient seulement modifié la forme des lettres [crétoises], puis introduit chez les autres peuples un nouvel agencement de signes auquel leur nom demeurait attaché. On voit donc que les uns rendent les Phéniciens tributaires des Syriens, les autres des Crétois. Même les adversaires antiques de la thèse crétoise ne songeaient pas à considérer les Phéniciens comme des inventeurs. Dans cette double tradition et dans la conclusion qu'elle impose me semble résider la valeur singulière et presque actuelle du texte de Diodore, qui pose le problème dans les termes mêmes où les trouvailles récentes conduisent à le poser. Dès l'antiquité, la divergence des opinions prélude au débat que les fouilles de Syrie et de Crète viennent de ranimer.

Le terme de « Syriens » doit sans doute être pris comme une désignation géographique, non strictement ethnique, et concerne quelque peuple immédiatement voisin des Phéniciens. Or sous cette appellation vague, nous pouvons maintenant retrouver d'assez concrètes réalités. On a mis au jour en Syrie deux nouveaux spécimens d'écriture : les cunéiformes de Ras-Šamra et les mystérieux hiéroglyphes de Byblos. Quelle que soit l'origine du cunéiforme alphabétique de Ras-Šamra, qui a pu être calqué sur l'alphabet phénicien à peu près comme le cunéiforme perse est modelé sur la cursive araméenne, il est établi définitivement qu'il note des textes phéniciens (ou très voisins du phénicien). L'existence de pareils monuments pouvait inciter les chercheurs de l'antiquité à y rattacher à tort ou à raison les origines de l'alphabet phénicien. Bien mieux, dans le répertoire hiéroglyphique de la stèle (peut-être phénicienne aussi ?) de Byblos qui remonterait au moyen-Empire (vers 2200-1600 av. J.-C.), M. Dunand a reconnu le prototype d'au moins sept signes phéniciens [1]. Qu'on n'objecte pas notre impuissance à déchiffrer cette stèle, que ce soit à l'aide des hiéroglyphes ou par toute autre méthode, et notre ignorance de la langue qui s'y cache. L'inscription ne serait-elle ni phénicienne ni seulement sémitique, disons plus, devrait-elle rester incomprise, que la valeur de ces concordances demeurerait intacte. Quiconque s'est familiarisé avec les voyages des signes, admettra qu'une lettre empruntée à un peuple A par un peuple B *peut* noter dans la langue B un son tout différent de sa valeur en A et que par suite, là où la pré-

1. Dunand, *Syria*, XI, 1930, p. 8.

somption d'un emprunt se justifie historiquement, on peut étudier l'évolution de l'écriture de A en B sans que cette étude suppose ni n'entraîne aucune connaissance de la langue B. Il va de soi que si le terme B est connu, la recherche y gagne un appui supplémentaire ; mais cette condition n'est pas indispensable à une enquête rigoureusement conduite sur l'expansion et les transformations d'un ensemble de signes. Ainsi, dans la mesure où elle offre les prototypes d'un certain nombre de lettres phéniciennes, l'inscription de Byblos appuie d'ores et déjà l'opinion qui dès l'antiquité reliait l'alphabet phénicien à un modèle « syrien ».

Là contre s'élevaient les prétentions des Crétois, que certaines vraisemblances appuient, elles aussi, en partie. Sir Arthur Evans a démêlé des similitudes frappantes entre lettres phéniciennes et signes crétois, hiéroglyphiques ou linéaires. De son côté, M. Chapouthier a comparé à de nouveaux hiéroglyphes de Mallia le tracé archaïque de quelques lettres phéniciennes de l'inscription d'Ahiram, et tenté de retrouver ainsi les preuves d'un emprunt phénicien à la Crète que Diodore signale certes, mais sans exclure, on l'a vu, l'opinion adverse.

En somme, où est la vérité ? Origine crétoise ou origine égyptienne ? L'alternative n'est pas aussi stricte qu'elle le semble, car la double tradition antique a toutes chances de refléter une double origine. Il n'y aurait pas contradiction à les admettre l'une et l'autre, puisque les Phéniciens paraissent avoir combiné les emprunts à deux modèles, égyptien et crétois, et qu'au surplus nombre d'hiéroglyphes minoens remontent eux-mêmes à l'Égypte ; il serait superflu d'insister sur ce dernier point après les études d'Evans et de Sundwall [1]. En revendiquant donc la priorité, les Crétois avaient soit le souvenir d'une dette réelle contractée envers eux par les Phéniciens, soit l'illusion de retrouver leur propre bien dans l'héritage égyptien dont les Phéniciens étaient comme eux les bénéficiaires et qu'ils avaient utilisé différemment. On touche ici à une série de relations extrêmement obscures, car la multiplicité des systèmes graphiques en usage au moins en Egypte et en Crète enlève aux rapprochements la rigueur nécessaire et oblige à se contenter d'approximations. Ainsi il reste à savoir dans quelle mesure le prototype hiéroglyphique que M. Dunand reconnaît à sept lettres phéniciennes au moins se concilie avec le modèle hiératique auquel M. Montet

1. Evans, *Scripta Minoa*, p. 240 ; Sundwall, *op. cit.*, p. 18 et suiv.

ramène l'alphabet du sarcophage d'Ahiram [1]. Dans cet ordre de recherches, on verra fatalement les données se compliquer à mesure qu'on remontera plus haut et qu'on se rapprochera de la période où les Phéniciens ont élaboré leur premier alphabet à travers toutes sortes d'adaptations, de chances, de retours et d'échecs. On n'opère pas avec les éléments de l'écriture comme avec des grandeurs mathématiques.

En tout cas, il est définitivement exclu que les Phéniciens aient, par un génial artifice, forgé de toutes pièces le principal instrument de la civilisation méditerranéenne. Adapter, perfectionner, diffuser — ils n'ont pas fait autre chose, d'ailleurs avec une admirable industrie. Où que soit né le principe de l' « alphabétisme », c'est toujours en Egypte qu'il faut chercher, directement ou médiatement, les éléments du plus ancien alphabet.

C'est cette même histoire qu'aborde l'arabisant américain M. Sprengling, mais d'un tout autre point de vue et pour des conclusions entièrement différentes. Son esquisse très hardie des origines de l'alphabet repose sur les inscriptions sinaïtiques ou du moins sur ce qu'un déchiffrement personnel lui permet d'y lire, et qui concorde rarement avec les autres interprétations. Le « sinaïtique » de M. Sprengling a une couleur hébraïque assez inquiétante. Je regrette que l'objet de cette *Revue* et les limites du présent article ne permettent pas de montrer la fragilité des indices dont l'auteur se satisfait et l'aisance avec laquelle il entasse les hypothèses. Pour lui, l'écriture sud-arabique, la cananéo-phénicienne et même le cunéiforme de Ras-Šamra dérivent indépendamment du sinaïtique. Les tables où il confronte à cet effet les différents alphabets n'apporteront, je le crains, qu'aux convaincus l'illumination qu'on demande vainement à la démonstration même. Quant à l'origine de l'écriture sinaïtique, c'est-à-dire de l'alphabet tout court, elle n'est pas, dit l'auteur, « difficile à imaginer avec un haut degré de vraisemblance » (p. 49). Les Égyptiens qui faisaient travailler les indigènes aux mines du Sinaï devaient avoir des scribes. L'un des « native foremen » illettrés aura senti un jour le besoin de tenir par écrit un « record » pour son propre compte. Alors « on a holiday or idle afternoon he would talk with a friendly sub-scribe and learn the easy principle ». — On n'est pas plus accommodant.

La brochure de M. Ivar Lindquist discute un texte du plus haut intérêt : une ligne d'inscription grecque en caractères syl-

1. Montet, *Byblos*, p. 300 et suiv.

labiques pareils à ceux de l'écriture cypriote, gravée au flanc d'un vase qui fait partie d'un lot d'objets exhumés à Asiné (près de Nauplie dans le Péloponnèse) par une mission suédoise. La trouvaille daterait environ de l'an 1200 av. J.-C. et nous restituerait la plus ancienne inscription grecque, ou plus exactement achéenne, étant antérieure à l'invasion dorienne. M. Lindquist examine l'interprétation précédente de M. Persson, la modifie assez profondément et discute en grand détail toutes les particularités graphiques, dialectales, voire métriques de la phrase, où il voit une dédicace. Le soin que M. Lindquist a mis à son déchiffrement exige qu'on scrute avec une égale attention ses conclusions et qu'on ne lui en dissimule pas les points vulnérables.

La première lecture de M. Persson donnait pour la portion lisible : x *ku mo va po se i ta vo no ṣẹ ni si u mi e te ḳẹ me li* x. En transcription : Κυμοϝα ποσειδαϝονος Νισιυμι εθηκε μελι[χρατον] « Nisiumi (nom propre) a offert le (mélange de lait et de) miel à Kumô (épouse ou favorite) de Poseidon ».

M. Lindquist essaie de lire et de comprendre ainsi :

o (?) *ku mo va po to* (?) *i ta vo no ṣẹ ni si u mi e te ḳẹ me li.* Ω Κυμοϝα, ποτοιδαϝονος ενσι υμι εθηκε μελι... « O Kumô, (un tel) vous a offert (à vous et à vos sœurs) le miel dans le temple de Poseidon ».

Presque tout ici appelle la critique. D'abord le tour de la dédicace. En connaît-on d'autres qui commencent ainsi par un vocatif? Est-il même vraisemblable que le prétendu vocatif κυμοϝα occupe dans la phrase la place initiale qu'on lui assigne? En fait, avant *ku mo va* etc., il reste trace de huit signes incertains. Dès lors il n'est nullement démontré que l'inscription commence effectivement avec les signes lisibles ni, par suite, que les syllabes *ku mo va* etc. doivent former un tout complet et s'interpréter comme une invocation. Le personnage même de Κυμώ est au plus haut point suspect. Si M. Persson et M. Lindquist l'on fait intervenir ici, où rien ne l'appelait, c'est évidemment faute de pouvoir expliquer autrement les syllabes en question. Mais ils n'ont pas assez considéré que Κυμώ a pour unique attestation Hésiode, *Theog.* 255, où le catalogue des Néréides associe son nom à cinquante autres presque tous allégoriques ; que la plupart de ces noms en κυμο- : Κυμοθόη, Κυμοδόκη, Κυματολήτη, etc., sont de simples transpositions d'épithètes décrivant un aspect de la mer ; qu'un hypocoristique aussi vague que Κυμώ, pouvant répondre à des noms très divers, ne répond vraisemblablement à aucune figure réelle, et que la Néréide Κυμώ doit

rejoindre la plupart de ses sœurs parmi les fictions littéraires. Ramener à un nom aussi artificiel trois syllabes incertaines, c'est courir une double aventure.

Dialectalement, la forme ποτοιδαϝονος serait instructive si elle résultait d'une lecture certaine. Mais il reste un doute sur la seconde syllabe, la plus importante (*se*, *so*, *to?*), et M. Lindquist invite lui-même à regarder sa transcription ποτοιδαϝονος « comme tout à fait provisoire ».

A ce génitif, quel qu'il soit, serait accolée une postposition *ενσι qui formerait avec lui un groupe comparable à hom. Ἄϊδος εἴσω (Z 284). M. Lindquist se livre à un jeu d'érudites hypothèses pour expliquer la naissance subite de *ενσι à côté de ενς, (qu'il compare à προτι à côté de πρός), puis sa disparition également subite de tous les dialectes. Mais ce point ne viendrait utilement en discussion que si l'existence de *ενσι était démontrée. Or le principe de l'écriture y contredit déjà : un des caractères essentiels du syllabaire cypriote est de ne pas noter les *n* implosifs. Donc si πάντα s'écrit *pa ta*, le prétendu *ενσι devrait s'écrire **e si* ou **i si*, et non *e ne si* que porte la pierre. Contre cette impossibilité échoueront les plus laborieuses combinaisons.

Par contre-coup, la lecture υμι des syllabes suivantes devient aussi hypothétique. Mais ce n'est pas sa seule faiblesse. Comment justifier le pluriel υμι quand la seule Κυμώ est invoquée ? La traduction de M. Lindquist tourne trop habilement la difficulté : « un tel vous a offert [à vous et à vos sœurs !]... » Laissons ces sœurs dans les limbes d'où Κυμώ elle-même n'a jamais dû sortir.

Rien n'empêche de croire que les cinq derniers signes *e te ke me li* contiennent εθηκε suivi d'un μελι... qui peut — car la fin est mutilée — admettre des restitutions très variées : le μελι[κρατον] de M. Lindquist est possible, mais tout aussi possible serait un nom tel que Μελικέρτης.

En somme, de toute la dédicace, le seul mot εθηκε mérite créance. Pour une inscription du XIIe siècle avant notre ère, le gain est maigre. Mais on ne pouvait attendre beaucoup mieux d'une suite de signes négligemment tracés, incomplète au début et à la fin, et ne comportant aucune séparation de mots.

En décrivant les hiéroglyphes minoens de Mallia, M. Chapouthier s'était sagement abstenu d'en offrir la moindre interprétation. C'est ce que continueront de faire — tant qu'ils n'auront pas l'aide d'un bilingue — tous les chercheurs qui savent qu'on ne déchiffre pas une langue inconnue notée en une écriture inconnue. M. Gordon, lui, ne s'embarrasse pas de si peu : il lit direc-

tement en basque les hiéroglyphes minoens. Entendez que, par exemple, à un signe représentant un vase, il applique le nom basque du vase. Il n'a évidemment jamais saisi le principe de l'écriture hiéroglyphique. Et pourquoi le basque? Simplement parce que le basque, comme le « minoen », ne doit pas être indo-européen. On obtient ainsi un inconcevable charabia, qui, retraduit en un langage humain, laisse entrevoir de nombreuses allusions au vin et à des libations. Sans doute serait-il oiseux de remarquer que, à la place du basque, l'eskimo aurait donné des résultats analogues ; que cette « méthode » fournirait aussi aisément la clef des inscriptions maya ; mais que, appliquée à l'égyptien où le contrôle est possible, elle mènerait à de bien amusantes traductions. Mieux vaut passer condamnation sur cette longue erreur.

Erreur aussi la brochure de M. Pathier-Bonnelle qui prétend réformer le déchiffrement des cunéiformes au nom de principes périmés. On pourra ignorer tranquillement cette tentative.

E. Benveniste.

Wilhelm Schepelern, *der Montanismus und die phrygischen Kulte* eine religionsgeschichtliche Untersuchung, uebers. von Pastor W. Baur, Tübingen. J. C. B. Mohr, 1929. Un vol. de iv-225 p. gr. 8°. Prix : 12 M. 60.

Je rappelle en quelques mots ce que fut le montanisme. Cette secte était née en Phrygie, probablement vers 172, sous l'impulsion d'un « prophète », Montan, à l'apostolat duquel deux femmes Maximilla et Priscilla, s'étaient associées. Pénétrés du sentiment que le monde allait bientôt finir (l'on sait que cette croyance fut commune aux premières générations chrétiennes, mais les prophètes phrygiens paraissent l'avoir sentie avec une intensité d'angoisse toute particulière), ils voulaient avant tout réveiller les âmes de la léthargie morale où elles leur paraissaient s'engourdir, les secouer par la crainte du jugement à venir et les préparer à cette formidable échéance, grâce à des réglementations ascétiques très précises. Ils ne se donnaient pas pour des prédicateurs ordinaires de vertu, pour de simples zélotes soucieux de communiquer aux autres la flamme dont ils étaient animés. Ils se considéraient comme l'habitacle de l'Esprit ou, pour mieux dire, ils s'identifiaient à l'Esprit, l'extase étant censée abolir en eux tout ce qui tenait à leur personnalité propre.

D'après les témoins de la première heure, le *raptus* extatique s'accompagnait chez eux d'un grand désordre physique, de transports furieux, d'une agitation convulsive.

Depuis longtemps, la critique s'est demandée si le montanisme n'était point apparenté aux vieux cultes orgiastiques d'Asie Mineure. Certains hérésiologues ne présentent-ils pas Montan comme un converti, ancien prêtre de Cybèle, et qui s'était soumis au rite sanglant exigé par la déesse (saint Jérôme le traite d'*abcisus* et de *semivir*) ? Depuis A. Neander dans son *Allgemeine Geschichte der christlichen Religion und Kirche*, I, 3 (1827), en passant par Fr. Münter, Schwegler, L. Georgii, etc.., ce point de vue a été généralement admis. A. J. Reinach écrivait en 1913 dans la *Revue des Études Juives* (t. 66, p. 234) : « Avec le montanisme, c'est la vieille religion anatolienne qui pénètre dans l'Église » [1]. Pareillement Graillot, en 1912 : « (Le Montanisme) apparait comme un rajeunissement du paganisme indigène. Leur Pépouze est une Pessinonte chrétienne » [2]. Et encore [3] : « Les chrétiens de Phrygie qui, aux premiers siècles, manifestaient une si violente réprobation de la sexualité subissaient l'influence du mysticisme métroaque. Les Galles qui ont rejeté toute passion et tout désir, qui se sont séparés du monde profane sont les Sages, les Purs, les Parfaits, les Saints. »

Telle est la thèse que M. Wilhelm Schepelern, privat-docent à l'Université de Copenhague s'est proposé d'examiner de plus près. Il y a dans son livre toute une partie peu originale : là où il caractérise la « prophétie nouvelle » (p. 1-79), il s'inspire de très près de mes travaux sur le montanisme [4] qu'il cite avec une entière loyauté. Par contre, l'analyse qu'il donne des cultes phrygiens, en s'aidant surtout des inscriptions, n'avait pas encore été poussée si avant et fournit d'utiles éléments pour la solution du problème ci-dessus posé.

Cette solution, voici de quelle façon M. Schepelern l'envisage.

Il croit que le montanisme *primitif* n'a nullement subi l'influence phrygienne, et qu'il ne faisait que ramasser en soi, revivifier, porter au plus haut degré d'exaltation et d'enthousiasme

---

1. A. J. Reinach note qu'en effet « Montan *se donnait comme l'époux de la Vierge Marie*, comme Attis était le parèdre de la Mère des Dieux. ». Cette indication n'a aucun appui dans les textes : sans doute Reinach l'avait-il empruntée à Farnell, *The Evolution of Religion*, 1905, p. 67.

2. *Le Culte de Cybèle*, p. 371.

3. *Ibid.*, p. 294.

4. P. de Labriolle, *Les Sources de l'Histoire du Montanisme*, un vol in-8 de CXXXVIII-280 p. ; *La Crise Montaniste*, un vol in-8 de XX-608 p. Paris, Leroux, 1913.

maintes croyances issues de la pure sève chrétienne. « L'extase » même des prophètes nouveaux, — leurs nervosités fébriles, l'anéantissement passager de leurs facultés actives sous l'emprise de l'Esprit Saint — n'était pas aussi étrangère à la « tradition » que les polémistes catholiques voulurent le faire croire.

C'est seulement un peu plus tard qu'au gré de M. Schepelern certaines pratiques empruntées aux cultes phrygiens se seraient glissées dans la secte. M. S. ne paraît pas trop à son aise pour les caractériser nettement. Il se demande si certain rite des *meetings* montanistes, tel que le décrit saint Épiphane — ces sept vierges portant des flambeaux, vêtues de blanc, qui entraient dans l'église et y versaient des larmes en déplorant par des gestes expressifs la misère de la vie humaine — ne serait pas une réplique du rite qui voulait que, lors de la fête phrygienne du printemps, la mort d'Attis fût pleurée par ses fidèles. Le pain et le fromage offert par les Artotyrites (une variété tardive de montanistes) lui rappellent certaines offrandes de céréales à la Grande Mère, protectrice de l'agriculture. Le principal rapport qu'il découvre est le suivant, et combien il me paraît subtil ! Les écrivains ecclésiastiques, quelquefois non sans réserve, se font l'écho d'un méchant bruit qui courait sur les montanistes. On prétendait qu'ils perçaient à coup d'aiguilles le corps d'un enfant en bas âge, qu'ils recueillaient le sang des blessures et que, y pétrissant de la farine, ils en formaient une hideuse mixture pour leurs sacrifices. M. Schepelern soupçonne que, sous cette accusation de meurtre rituel, se cache un fait réel, mal compris. Les montanistes auraient pratiqué cette espèce de tatouage religieux, au fer rouge, qui faisait partie des initiations phrygiennes et que Prudence a décrit dans son *Péristephanon*, v. 1076 et sq. !

Ces rapprochements seront peut-être jugés un peu chétifs. Qu'une enquête aussi méthodiquement conduite que celle de M. Schepelern n'en ait point fourni de plus significatifs, cela me confirme dans l'opinion que j'exprimais en 1913. Tout en admettant qu'il serait paradoxal d'isoler la crise montaniste du « milieu » où elle éclata et de nier l'influence d'un facteur tel que l'esprit des populations qui en subissent la contagion ; tout en concédant que si réellement Montan avait été avant sa conversion prêtre de Cybèle, il est possible que les pratiques orgiastiques aient déterminé en lui un ébranlement des nerfs et du cerveau, une tension de l'organisme et, pour tout dire, un déséquilibre mental, par où il il se trouvait prédisposé aux « extases » quelque peu épileptiformes dont il donna le spectacle, j'écrivais ceci (et je m'excuse de me citer moi-même) : « Je crois qu'on a beaucoup exagéré

l'importance du rapport qui aurait uni le montanisme à la Phrygie son pays d'origine. Pour que le lien apparût aussi étroit, il faudrait que ce phénomène religieux, considéré en sa phase primitive, présentât des caractères exceptionnels et singuliers. Or il n'en est rien. On en retrouve l'analogue — et cela avec des similitudes qui parfois confondent — dans des temps et des civilisations très différentes.. » Après avoir lu la consciencieuse étude de M. Schepelern, je demeure fidèle à ce point de vue [1].

Pierre DE LABRIOLLE.

---

1. On relèvera p. 80 et s. une bonne discussion de l'opinion de Calder (*Philadelphia and Montanism*, dans *Bulletin of the John Rylands Library*, 1922-1923, p. 309 ; *The Epigraphy of the Anatolian Heresies*, dans les *Anatolian Studies presented to sir W. M. Ramsay*, 1923, p. 59) d'après lequel les inscriptions chrétiennes de Phrygie qui portent la formule χρειστιανοί χρηστιανοῖς seraient sûrement d'origine montaniste. M. Schepelern n'a pas de peine à en démontrer la fragilité. — Il exprime aussi des doutes sur le véritable caractère de l'inscription latine (CIL, VII, 25045) paraphrasée par E Seckel dans les *Sitz. Ber.* de l'Académie de Berlin, 1921, II, 989 et s. ; et il la croit, avec P. Maas, sortie d'un milieu juif, et non point montaniste.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

E. Drerup. *Die Schulaussprache des Griechischen von der Renaissance bis zur Gegenwart, im Rahmen einer allgemeinen Geschichte des griechischen Unterrichts.* Erster Teil *Vom XV bis z. Ende des XVII. Jahrhunderts.* Paderborn, F. Schöningh, 1930, in-8° 488 pages.

Appelé de Würzburg à Nimègue où lui était confiée une chaire de grec, M. Drerup a été d'abord surpris d'entendre prononcer le grec d'une manière qui n'est conforme ni aux règles de la prononciation Reuchlinienne, ni à celles de la prononciation Érasmienne. Les Hollandais accentuent le grec sur la pénultième ou l'antépénultième suivant les règles de l'accentuation latine. Quant à l'accentuation traditionnelle dans nos manuscrits, elle est systématiquement négligée, le plus souvent elle n'est même pas écrite. Cette constatation a incité M. Drerup à nous donner une histoire de la prononciation du grec classique en Europe, dont voici le premier volume plein de détails curieux.

Les premiers savants grecs qui ont enseigné le grec aux Européens occidentaux, les Moschopoulos, les Lascaris, les Théodore Gaza prononçaient le grec suivant la prononciation iotacisante des Byzantins. Mais peut-être ces savants, tout en acceptant la prononciation du grec vivant, apercevaient-ils que la phonétique du grec ancien devait différer profondément de celle du byzantin du quinzième ou du seizième siècle. C'est Érasme (dont l'œuvre avait été annoncée par celle de précurseurs comme Antonio de Lebrixa) qui a posé les principes d'une réforme complète dans son célèbre Dialogue paru à Bâle en 1528. Cette réforme était toute théorique. Érasme, qui a écrit le dialogue à l'âge de soixante-trois ans, semble n'avoir jamais renoncé à la prononciation byzantine qui lui avait été d'abord enseignée.

Mais son ouvrage devait exercer dans l'Europe savante l'influence la plus profonde. Le livre de M. Drerup nous permet de suivre dans les différents pays la lutte entre les partisans de la prononciation traditionnelle et ceux de la prononciation réformée. C'est surtout dans les pays où le calvinisme exerçait une influence que la prononciation nouvelle s'est d'abord répandue. Ce sont des Génevois qui l'ont apportée en France, où pourtant la prononciation byzantine est restée longtemps vivante. Les premiers hellénistes, Budé, J. C. Scaliger, Rabelais, n'en connaissent pas d'autre. Mais avec Ramus, Lambin, Henri Étienne, la réforme érasmienne gagne du terrain malgré des adversaires comme J. J. Scaliger et Casaubon. La Sorbonne est restée, au dix-septième siècle, le dernier centre de résistance ; Ménage, on le sait, conservait la prononciation iotacisante, comme le Vadius de Molière dont il est le modèle. Mais les Jésuites se rangent parmi les partisans d'Érasme, à qui ce renfort assure une victoire définitive.

Comme en France, la lutte s'est poursuivie dans les différents pays avec des succès divers. C'est en Angleterre qu'elle a pris le caractère le plus dramatique. Rien ne donne une idée de l'importance des disputes philologiques

au seizième siècle comme le duel qui met aux prises à Cambridge le professeur de grec Cheke, partisan de la réforme, avec le chancelier de l'Université et avec son prédécesseur Thomas Smith. Cheke s'est incliné devant l'autorité universitaire, mais bientôt avec Gataker le principe de l'érasmianisme a définitivement triomphé en Angleterre. — Dans les pays latins autres que la France, et particulièrement en Italie, la prononciation byzantine s'est maintenue : le fait s'explique par la survivance de dialectes helléniques dans l'Italie du Sud, et par l'influence de la papauté qui avait fondé dès 1515 un collège grec dirigé par J. Lascaris, et destiné à l'instruction des missionnaires. En Allemagne un grand nombre de savants se rallient de bonne heure à la prononciation érasmienne : Reuchlin et Mélanchthon défendent avec vigueur la tradition byzantine, mais la *Märkische Grammatik,* qui a été beaucoup utilisée en Allemagne au dix-huitième siècle, enseigne la doctrine d'Érasme (on observe que, par une erreur significative, elle considère le ton grec comme un accent d'intensité). — Enfin c'est aux Pays-Bas, à un moment où les études grecques déclinaient qu'Isaak Vossius a commencé à regarder le système de l'accentuatien grecque comme un élément tardif et secondaire de l'orthographe. Henninius, qui enseigne à Duisburg la philologie grecque en même temps que la médecine, imagine une prononciation qui fait abstraction de toute la tradition byzantine sur la place du ton, et propose une accentuation fondée sur la quantité de la voyelle pénul tième comme en latin. Cette doctrine, qu'aucun argument valable ne justifie; a connu en Hollande une grande fortune.

P. Chantraine.

Heinrich Trüber. *Die Caesurenfolgen des letzten Bearbeiters im Homer als Spuren seiner Kompositionskunst.* Bonn, Röhrscheid, 1930, in-8°, 96 pages.

Le propos de M. Trüber est de reconnaître les retouches du « dernier rédacteur » des poèmes homériques en étudiant les césures et les coupes de vers. Il adopte donc le point de vue de Bethe qu'il prétend confirmer : il aurait été constitué au sixième siècle, avec les poésies orales des rhapsodes, deux grands poèmes destinés à la récitation aux Panathénées. Cette doctrine présente l'inconvénient d'attribuer, dans la composition des poèmes une importance capitale à la récension dite de Pisistrate (M. Trüber, p. 2, parle de la « création du dernier rédacteur »).

Tout vers homérique admet des coupes variées (penthémimère, éphthémimère, diérèse bucolique). Il n'est pas douteux que la césure peut constituer une limite entre deux formules et trahir ainsi un raccord du poème. Mais les résultats obtenus par l'auteur apparaissent assez décevants. L'analyse qui porte sur les chants A et T aboutit à des tableaux tous mécaniques, d'une précision trompeuse. (v. p. 49 à 55, 83 à 90). M. Trüber a déployé un zèle et une ingéniosité certaine. Mais je doute qu'avec des procédés aussi systématiques on puisse faire progresser utilement l'étude des poèmes homériques.

P. Chantraine.

V. Fontoynont. *Vocabulaire grec commenté et sur textes.* Mongré, Villefranche-sur-Saône, s. d. [1930], in-8°, xvi-198 pages.

L'auteur de ce petit livre s'est proposé de rédiger pour les apprentis hellénistes un jardin des racines grecques, mais plus aimable et plus fleuri que

l'aride Lancelot. Les mots ne sont pas seulement catalogués, mais présentés à propos de textes bien choisis pris à Xénophon, Platon, Démosthène. L'auteur distingue les synonymes, signale les étymologies probables, rapproche les mots latins qui appartiennent à la même famille, cite les mots français où se trouve impliquée la racine qu'il étudie. Il profite du vocabulaire pour fournir à l'élève les éléments de la syntaxe attique, pour attirer l'attention sur certaines difficultés de la morphologie (les conseils donnés p. 112 doivent aider le débutant à distinguer les différents verbes en -μι). Les textes choisis sont encadrés dans un commentaire qui essaie d'en dégager l'intérêt littéraire et humain, et qui donne à l'élève une sorte d'aperçu de l'histoire de la littérature. Ce commentaire développe un certain nombre de lieux-communs éloquents, dont quelques-uns ne doivent être acceptés que sous bénéfice d'inventaire. Je ne sais pas si la boutade de Sainte-Beuve sur le mot χαῖρε (p. 80) méritait le développement qu'elle inspire au P. Fontoynont. Mais le livre tout entier est écrit avec une sorte de ferveur et avec un talent pédagogique indéniable. Il faut espérer qu'il éveillera des vocations d'hellénistes et de linguistes.

Voici quelques remarques de détail : p. 22 et 24 θυμός ne doit pas être rapproché de lat. *fūmus* comme on le fait généralement mais du groupe de grec θύνω et θυίω ; — p. 41 la note sur les suffixes -μα et -σις est obscure et d'ailleurs inexacte ; — p. 67 à propos du rapport de βαίνω et *uenio* il est inexact de dire que β devient *u* par adoucissement et de rappeler le grec moderne βενιζέλος, il suffisait de signaler la correspondance ; — même page, on n'a pas le droit de poser une première personne du singulier βέβαα à côté de βέβηκα ; — p. 72 ὅρκος n'a rien à faire avec εἴργω ; — page 131 le français « éthique » est bâti sur ἠθική ἦθος non sur ἔθος — D'une manière générale la partie étymologique gagnerait à être allégée. L'auteur a le tort de considérer comme une vérité acquise ce qui n'est qu'une hypothèse proposée dans le dictionnaire de Boisacq.

Les fautes d'impression sont assez nombreuses, signalons-en quelques-unes : p. 20 lire τὸ κάρα ; — p. 33 le parfait ὤμμαι est mal orthographié à deux lignes différentes ; — p. 67 lire βιβῶ ; — p. 74 lire ἱκανός ; — p. 89 φέρεις pour φέρες ; — p. 138 ἦν pour ἦν ; — p. 139 l. 4 ἢ βούλεσθε ; — p. 139 l. 10 προσέχητε, etc...

P. Chantraine.

Selections from the Brief Mention of Basil Lanneau Gildersleeve, edited with a biographical sketch and an index, by C. W. E. Miller. Baltimore, 1930, the Johns Hopkins Press, in-8°, liii-493 pages.

B. L. Gildersleeve a joué dans l'histoire de la philologie classique un rôle important. Sa syntaxe grecque, les articles pénétrants qu'il a consacrés à des problèmes de grammaire témoignent d'une connaissance exacte et d'un sentiment juste de la langue grecque ; parmi ses autres publications il faut encore rappeler une bonne édition de Pindare. Mais pendant près de quarante ans il a donné le meilleur de son talent à l'*American Journal of Philology* dont il a été le directeur. Outre des articles originaux et des comptes rendus détaillés, il y a écrit, sous la rubrique « Brief Mention » une sorte de chronique vivante et variée de la philologie classique. Lorsqu'il est mort en 1924 à l'âge de quatre-vingt-treize ans, il songeait à publier des extraits de cette chronique. C'est seulement aujourd'hui que le projet a pu être mis à exécution par les soins pieux de M. C. W. E. Miller, le collabora-

teur de Gildersleeve pour la *Syntax of classical Greek*. La librairie John Hopkins nous offre un beau volume, illustré d'une photographie du maître contenant un choix de *Brief Mention*, les notes qui concernent la grammaire étant à dessein laissées de côté.

Les articles qui ont été choisis, parfois très brefs, touchent à une infinité de sujets. Ils sont souvent provoqués par des publications récentes : *les Etudes sur le drame antique*, par H. Weil, les thèses de M. Legrand, de M. Navarre, la traduction de l'Orestie, par M. Mazon, les œuvres de M. Wilamowitz éveillent l'intérêt de Gildersleeve et lui inspirent des réflexions suggestives. Un grand nombre de ces notes sont consacrées au problème du style et à l'art de la traduction. L'auteur montre par exemple comment les mots dans des langues différentes éveillent des échos différents : une traduction doit nécessairement laisser échapper une grande partie de ce qu'exprime l'original. — On est étonné de l'érudition de ce savant qui ne se contente pas de très bien connaître les littératures grecque et latine, mais qui cite en français, avec une égale aisance Piron et Rémy de Gourmont, Verlaine et Jean Richepin. Cette érudition apparaît toujours vivante : la philologie de Gildersleeve reste en contact avec la réalité, et elle est présentée dans une forme alerte qui s'apparente à l'humour anglo-saxon le plus authentique. Les problèmes qui sont envisagés dans ces articles ne se posent parfois plus aujourd'hui dans les mêmes termes qu'au moment où écrivait Gidersleeve. Mais à chaque instant on devine dans cette chronique, derrière le savant, un homme de goût et de cœur : comme le souhaite dans une brève dédicace la fille de Gildersleeve, nul doute que ses amis et ses admirateurs ne le retrouvent tout entier dans ce volume.

P. Chantraine.

Kurt Sauer. *Untersuchungen zur Darstellung des Todes in der griechisch-römischen Geschichtsschreibung*. Francfort sur le Mein, Voigt et Gleiber, 1930, 78 p. in-12.

Cette dissertation inaugurale date de fin décembre 1928. Son titre n'est pas clair. Ces recherches sur la représentation de la mort dans les ouvrages historiques grecs et romains tiennent plus qu'elles ne promettent, et l'auteur, d'étudiant devenu professeur, pourra en tirer un livre magistral qui ne sera sans doute pas sans valeur. Mais actuellement il n'y a pas lieu de s'y arrêter plus longuement qu'il ne convient pour les essais honorables d'un aspirant au Doctorat. Il fut un temps où l'on citait le titre de pareils travaux, sans faire au débutant, qui du reste ne le sollicitait pas, l'honneur d'un compte rendu.

Le sujet est beaucoup plus restreint qu'on ne le croirait de prime abord. Il s'agit en réalité des morts, volontaires ou provoquées, de personnages historiques. Il y a dans l'antiquité classique une littérature du suicide, de la condamnation politique, du massacre individuel ou collectif. Ce sont là trois chapitres d'un même genre littéraire, *sur les morts illustres ou singulières*. Ce genre est hybride, il tient à la fois de la dissertation morale et du conte merveilleux : *philosophoumena* et *paradoxa*. Une fois constitué, il comprend un certain nombre de rubriques qui deviennent rituelles : au point de vue des écrivains, s'entend ; mais aussi au point de vue des personnages intéressés, qui se rangent eux-mêmes, s'ils se tuent, ou qui sont rangés par leurs bourreaux, s'ils sont assassinés, dans telle ou telle caté-

gorie. On meurt comme Sardanapale, ou comme Démosthène, ou comme les Sagontins. Il y a même un décorum de la mort en public, au moins à Rome : César se voilant la tête sous les coups de Brutus, la Vestale Cornélie arrangeant sa robe pour descendre dans la fosse où Domitien la fait enterrer vivante, obéissent à un curieux souci d'esthétique d'origine littéraire : leur geste a ses références dans la littérature passée, et les inscrit à leur rang dans la littérature future.

Ces indications sont éparses dans la dissertation de M. Sauer ; mais leur groupement, leur présentation, l'indication de tout ce que peut en tirer l'histoire des genres factices issus de la sophistique gréco-latine, tout cela n'est pas proprement de lui. Parmi ceux de ses chapitres qui n'ont pas été utilisés pour le résumé ici construit, je me bornerai à citer les suivants : sur l'individualité dans la mort ; — sur le droit d'asile ; — sur la mutilation des cadavres ; — sur le fatalisme astrologique — sur le surnaturel. Je terminerai par l'indication d'un chapitre intéressant qui a été signalé, mais non pas écrit : sur une annexe littéraire des récits historico-légendaires de morts célèbres, à savoir les recueils relatifs aux dévouements qu'elles ont suscités. *De fide uxorum, servorum*, etc : c'est un titre d'opuscule moral pour les auteurs anciens — et de version pour les classes modernes.

Georges Seure.

David M. Robinson. *Excavations at Olynthus : part IV, the terra-cottas of Olynthus found in 1928.* Baltimore, the Johns Hopkins Press, 1931, xii-105 p., 62 pl. et un frontispice, contenant les 422 nos du Catalogue reproduits sous diverses poses et avec diverses annexes comparatives, en tout 451 images. — Prix : relié, 10 dollars.

Ce quatrième volume mérite les grands éloges et les petites critiques qui ont été faits aux précédents. Il a sur eux l'avantage (le nom et l'épigraphie d'Olynthe n'étant plus en cause) d'aboutir à des résultats incontestables. Ces résultats sont, de plus, intéressants, car on a découvert, notamment, des moules qui ont fourni d'excellentes empreintes, et aussi un gros dépôt de statuettes. Les moules, au nombre d'une douzaine, proviennent d'une seule et même chambre, se réfèrent à divers sujets (Cybèle, Éros, Sapho, Silène, cavalier, torse de femme, tête féminine, tête de singe, tête d'acteur) et par conséquent pourraient appartenir à une fabrique locale. Le dépôt, qui contenait une cinquantaine d'objets intacts et plusieurs centaines de débris, se limite à des masques et têtes en terre cuite qui sont sans doute le rebut de quelque temple, plutôt que de quelque fabrique locale. Il n'y a donc pas lieu de croire à une production indigène particulièrement importante.

Trois autres conclusions générales peuvent être tirées de ces fouilles, et elles leur confèrent une valeur spéciale :

1° Un grand nombre de statuettes ont été trouvées un peu partout dans les maisons. Cette constatation infirme la théorie suivant laquelle les coroplastes auraient surtout travaillé pour les tombeaux. En réalité les figurines fragiles font partie de l'ornementation usuelle de la maison grecque.

2° Une certaine quantité de sujets, comme les grotesques, les nègres, les animaux, étaient jusqu'à présent considérés comme hellénistiques. Leur présence à Olynthe, ville disparue depuis 348 av. J-C., montrent qu'ils sont déjà helléniques, et comme une constatation du même genre a déjà

été faite, à Olynthe, à propos de la sculpture, il pourra sortir de là une révision, de grande portée, sur les productions et les inspirations du IVe siècle. La fantaisie — ou la décadence — sont moins jeunes qu'on ne l'avait cru.

3° Entre les primitives idoles néolithiques publiées par M. Mylonas dans le vol. I, et les terres cuites du VIe siècle, rien. Aucun exemplaire des trois âges helladiques ; aucun non plus dans les trois premiers siècles du premier millénaire, qui ont pourtant fourni de la poterie vasculaire. La statuette apparaît comme un produit spontané de l'art archaïque.

Voici en outre quelques remarques particulières qui ne sont pas sans intérêt :

A — Beaucoup de masques, trouvés dans la cachette probable du Sanctuaire, ressemblent aux *Korés* de l'Acropole, et surtout aux exemplaires du type appelé « rhodien », bien qu'il se rencontre aussi à Tanagra, à Chalcis, en Asie Mineure, et même en Sicile. Est-il nécessaire de les attribuer à une importation rhodienne, ou même à une fabrication olynthienne inspirée par Rhodes, et à cause de cela, d'aller jusqu'à y reconnaître l'image de l'Artémis d'Olynthe ?

B — La proportion des figures féminines demi-nues est assez importante à Olynthe. Elles sont soignées, d'un art qui évoque la meilleure époque du IVe siècle. Mais faut-il en conclure que les citoyens d'Olynthe avaient un goût particulier pour la dénudation du corps de la femme, ou plus généralement devons-nous supposer que le type praxitélien de l'Aphrodite de Cnide n'est pas dans l'histoire de l'art grec la nouveauté qu'on a pu penser ?

C — Les grotesques tiennent leur place dans cet ensemble supposé ornemental et familier. La femme enceinte, l'hermaphrodite au gros ventre, la vieille ivrognesse, les négroïdes, occupent dans cet art local (ou dans cette importation choisie) un rang inattendu : on les connaissait dans l'art alexandrin ; on ne croyait pas devoir remonter si haut pour en trouver, non pas même le prototype, mais un usage déjà habituel et une individualité bien établie, qu'elle soit le souvenir de certains déguisements d'acteurs comiques, ou de certains personnages ridicules de la religion populaire (Baubô, Silènes, etc.) ou même simplement l'expression plastique de la plaisanterie vulgaire et pas toujours raffinée.

D — Les figures de divinités, parfois douteusement identifiées, ne fournissent sur les cultes olynthiens aucun renseignement digne de foi. Car les Éros ailés, les groupes d'Éros et d'Aphrodite, sont des sujets gracieux plus spécialement agréables pour l'ornementation de la maison, et l'un des arguments de M. Robinson est l'usage intime de la statuette en terre cuite comme bibelot d'intérieur. Quant aux têtes de femme voilée, est-ce Héra, ou Déméter, ou Cybèle ? C'est assurément cette dernière quand elle est accompagnée d'attributs qui ne laissent aucun doute, comme les lions, le tambourin. Mais il ne faut pas déduire des statuettes trouvées une liste des dieux honorés à Olynthe. L'Index nomme, outre ceux déjà cités, Apollon, Artémis, Athéna, Dionysos, Hermès : c'est trop ou trop peu. En tous cas, il faut d'autres arguments pour les introniser officiellement dans les cultes publics de la cité.

Georges Seure.

Alphonse Dain, *Les Manuscrits d'Onésandros*, Paris, Les Belles-Lettres, 1930, in-8°, 174 pages et une planche. Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

L'auteur étudie les 25 manuscrits grecs présentant le Στρατηγικός d'Onésandros, petit ouvrage du milieu du premier siècle de notre ère et qui traite des devoirs du bon général. Il fait une étude paléographique, historique et critique de chacun d'eux, et le plus souvent il a pu en retracer l'histoire complète. Le travail aboutit à un classement rigoureux qui répartit les manuscrits en deux zones bien distinctes dans l'histoire de la tradition : l'une, correspondant aux xe et xie siècles, comprend cinq manuscrits byzantins descendant d'un même archétype recueilli à la fin du ixe ; l'autre, contenue dans les limites du xvie siècle, comporte vingt copies de ces manuscrits anciens. Un chapitre est consacré à la manière dont la tradition manuscrite a été utilisée dans les éditions successives du traité. L'étude amène à poser d'une façon critique les principes d'une nouvelle édition de l'ouvrage d'Onésandros. Tel est le résultat matériel du travail. Qui voudrait un jour éditer Onésandros n'aurait qu'à suivre les conclusions de M. Dain.

Mais l'auteur, en abordant un texte aussi peu connu que celui d'Onésandros, a eu évidemment autre chose en vue. Il a voulu illustrer par un exemple particulièrement facile à étudier la manière dont il estime que doivent se faire les études de sources. Faisant l'histoire du texte à partir du moment où nous en recueillons la tradition jusqu'à nos jours, il montre comment il faut distinguer différentes zones dans une tradition, classer les différents éléments qui la composent, voir quels sont ceux qui constituent des sources et ceux qui ne sont qu'une reproduction de source : on détermine ainsi l'effort bon ou mauvais des différentes époques et des différents copistes. Chaque série étant ainsi dissociée, on voit que les éléments typiques se réduisent d'ordinaire à un nombre de témoins restreints sur lesquels doit porter l'effort de la critique. L'ouvrage est donc avant tout un exemple d'histoire de tradition, avec l'étude critique des différents éléments qui composent une tradition. Il aboutit à cette conclusion que n'admettent pas tous les philologues en cette matière : « la critique est d'abord l'étude historique d'une tradition donnée. » (p. 118).

Une étude sur les manuscrits avec classement des différents témoins suppose que l'auteur a une méthode de classement. Donnant les résultats de ses recherches, M. Dain n'a pas eu à indiquer s'il se sert de telle ou telle méthode qui récemment a mis aux prises des philologues distingués. Mais on devine bien qu'il n'est ni lachmannien, ni quentinien, qu'il n'est ni l'adversaire ni le disciple de M. J. Bédier ; on le voit tour à tour tirer tout le parti possible de méthodes qu'on a peut-être eu le tort d'opposer d'une façon aussi systématique.

D'après la lecture de son livre, on constate toutefois que l'auteur a fait une place considérable, et plus grande qu'on ne l'a faite jusqu'ici, aux renseignements extérieurs tirés de l'examen des manuscrits mêmes. De chacun d'eux il retrace l'histoire, sait où se trouvait le modèle qui a été copié au moment où il fut copié, reconnaît l'écriture des scribes, identifie les différentes mains des philologues qui ont ajouté leurs conjectures, expose les vicissitudes parfois romanesques de chaque volume (voir notamment p. 19 et suivantes l'histoire du *Neapolitanus 284 N*), date les différentes étapes de leur carrière, tient compte des reliures, des papiers, de leurs filigranes, décèle les faux, etc. Au fond, M. Dain classe non pas des leçons ou des variantes, mais des manuscrits.

Signalons parmi les appendices du volume une étude sur la forme du nom de l'auteur ; à en croire deux inscriptions qui, semble-t-il, portent le nom même de l'auteur du Στρατηγικός, il faut écrire *Oné*sandros, et pros-

crire non seulement la forme *Onos*andros qui est celle de la tradition mais qui est fautive, mais en outre celle d'*Ona*sandros qui avait servi à corriger la précédente. Une étude sur les différentes paraphrases du Στρατηγικός jette un jour curieux sur l'histoire de la tradition des textes dans le haut byzantinisme. (voir également p. 39 et suiv.). Enfin une dernière étude replace la tradition manuscrite d'Onésandros dans l'ensemble de la tradition manuscrite des stratégistes grecs et byzantins. On sent que c'est là une idée chère à M. Dain : une tradition manuscrite d'un auteur ne doit pas, ne peut pas être étudiée en elle-même ; il faut toujours l'étudier au sein même de la tradition plus ample où elle s'est développée : il n'y a pas de tradition d'un traité, mais il faut parler de la tradition d'un ensemble de traités. Au reste, M. Dain se propose d'illustrer cette idée dans une étude plus étendue ; il n'y a qu'à l'attendre.

A. Cordier.

Heinrich Weinstock. *Sophokles*. Leipzig-Berlin. Teubner, 1931, 297 p., in-8°.

L'auteur connaît à fond le théâtre de Sophocle, il l'a médité et se propose « *dans ces temps de la plus violente crise de l'humanité* » (p. 6) d'en tirer, d'en suggérer des leçons pour la vie individuelle et la vie sociale. Il croit « *qu'aujourd'hui justement pour Sophocle l'heure est venue* » (p. 7). Son livre s'adresse donc non seulement au public restreint des savants, mais encore, mais surtout peut-être, à un public plus nombreux, au public éclairé qui a le goût de l'hellénisme. D'autre part, son livre est aussi, en quelque sorte, un acte de réparation envers Sophocle, celui des grands tragiques qui, selon lui, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, a le moins éveillé l'intérêt. Eschyle séduit par sa puissance et son mystère, Euripide attire par son modernisme, Sophocle pâtit de ce double voisinage. En conséquence, M. W. consacre 300 pages à Sophocle, dont il envisage successivement les œuvres (*die Werke*) et l'œuvre (*das Werk*). Ce sont les deux grandes divisions de son livre. L'examen des œuvres est une analyse détaillée — avec traduction de nombreux passages jalonnés en marge par les références —, analyse entremêlée de commentaires surtout psychologiques et moraux. Il n'y a pas une note, pas une ligne de grec, puisque le livre doit se lire couramment, et les titres des chapitres (un par tragédie) sont indiqués par des équations un peu sibyllines *Gestalt/Electra* ; *Mass/Aias* ; *Bildung/Philoktet* etc. En haut de chaque page de gauche, une indication brève sur le contenu guide le lecteur. Cette analyse commentée remplit 208 pages. La fin du volume est consacrée à quelques chapitres brièvement intitulés : *Drama*, *Tragödie*, *Mensch*, *Dasein*, *Sein*, etc. C'est une étude minutieuse des ressorts, des moyens employés par Sophocle, de son art, de ses idées philosophiques, religieuses etc. Un dernier chapitre : *Sophokles*, résume la portée du livre. On y apprend sans étonnement que Sophocle est de la lignée « *des grands conducteurs de l'humanité* » et que la théorie d'Aristote : terreur, pitié, purgation des passions, s'applique spécialement à son œuvre. Sophocle enfin et ses héros sont réalistes, au sens que Pascal donne à ce mot (la citation est de M. W.) : « *Il doit accepter la réalité, et c'est le vrai et primaire réalisme* ».

Tout ce qu'il y a d'intelligent et de sensible, tout ce qu'il y a d'excellent dans ce livre n'en reste pas moins soumis, à cause de son double dessein, à deux objections. D'une part, puisque Sophocle est un « *des grands con-*

ducteurs de l'humanité », puisqu'il est donc de tous les temps, il n'est pas juste de dire « *qu'aujourd'hui justement pour Sophocle l'heure est venue* »; cette heure est *toujours* venue. Sophocle a donné des leçons aux hommes d'avant nous, il nous en donne, il en donnera à nos descendants. Et on hésite à affirmer précisément qu'en temps de crise le public se tournera de préférence vers les classiques pour leur demander conseil. D'autre part, toute l'habileté de M. W. n'a pas pu faire qu'on ne sente dans son livre la dualité de direction : de ses deux groupes de lecteurs, savants et grand public, c'est surtout au second qu'il semble avoir pensé, qu'il a voulu réserver ses prévenances, ses formules et ses grâces. Si telle est bien son idée, il a réussi.

Paul Collart.

Emile Cahen. *Callimaque et son œuvre poétique.* E. de Boccard, Paris, 1929, 654 p., in-8°.

Les Hymnes de Callimaque. Commentaire explicatif et critique. E. de Boccard. Paris, 1930, 282 p., in-8°.

Les thèses de M. C., favorablement accueillies par son jury, l'ont été aussi par *l'Association pour l'encouragement des études grecques*, qui lui a décerné le prix Th. Reinach. Le nombre des études, des dissertations, des éditions, qu'il a dû examiner pour édifier ses deux volumes, prouve surabondamment qu'il n'est pas « *l'homme d'un seul livre* » ; il est du moins l'homme d'un seul poète et sa fidélité à Callimaque, dont il a publié en 1922, dans la collection des Universités de France, l'édition que tous les hellénistes ont entre les mains, le qualifiait singulièrement pour étudier et commenter l'œuvre du poète de Cyrène. Aussi vaut-il mieux le dire tout de suite et nettement : les lecteurs qui avaient foi dans la vigilante tendresse du critique pour *son* poète ne peuvent manquer de concevoir une vive déception et même de l'humeur à voir les fautes d'impression qu'on a laissé subsister dans une œuvre où l'admiration flotte partout, presque palpable. C'est grand dommage, car, par ailleurs, les mérites de M. C. sont évidents.

Ce n'est pas sa faute si, voulant faire de sa thèse principale une « mise au point », il a dû écrire un μέγα βιβλίον en l'honneur du poète qui avait en horreur les longs ouvrages. Tant de critiques ont écrit sur Callimaque, sur l'homme, sur l'œuvre conservée ou perdue ; tant de papyrus, par surcroît, ont allongé cette œuvre dans les derniers temps ! Et M. C. connaît tout, discute tout, parle d'abondance ! Qui voudra prendre une idée d'ensemble de son travail devra non pas consulter le sommaire de la p. 7, mais la *Table des matières* des pp. 650-654.

Les divisions de l'ouvrage sont de longueur fort inégale. A la vie de Callimaque sont consacrées 80 pages. Elles sont remplies de discussions. Malheureusement, faute d'impossibles précisions chronologiques, tout reste, sinon dans l'incertitude, du moins dans l'approximation : la naissance du poète et sa mort, l'apparition et la polémique des *Aitia*, la question du bibliothécariat, la querelle des *Argonautiques* et la brouille avec Apollonios. De même, en l'absence de textes ou de faits précis, les critiques successifs ont ajouté leurs suppositions aux possibles allusions des témoignages ! M. C. énumère toutes les théories, les pèse et, bien souvent, au lieu de se ranger dans l'un ou l'autre clan des critiques qui s'affrontent, il conclut sagement : *non liquet.*

L'œuvre du Cyrénéen est ensuite passée en revue. Des *Aitia*, seuls les fragments rendus par les papyrus méritent considération. Les autres sont des bribes avec lesquelles on a construit des reconstitutions hasardeuses. M. C. en fait justice, étudie les passages conservés et examine les légendes qui avaient certainement ou probablement place dans les quatre livres du poème. Les *épyllia* se réduisent à peu près pour nous aux restes de l'*Hécalè* donnés par un papyrus. Ils sont minutieusement étudiés. Mais si dubitatives que soient forcément les conclusions sur ce sujet, on aurait aimé savoir ce que pense M. C. de la question qui oppose parfois Théocrite et Callimaque, comme créateurs de *l'épyllion*. Sur les *Iambes*, à part quelques fragments en général mutilés, nous avons surtout des hypothèses et il n'y a, en fait, place pour aucune certitude dans leur examen. Les *Epigrammes* seraient ce qu'il y a de plus personnel dans la poésie de Callimaque. On pourrait même augmenter la part du réel dans ces poèmes inspirés tantôt par la vérité sentimentale ou morale, tantôt par la fiction. L'incertitude renaît avec les *Elégies*, dont il nous reste trois échantillons incomplets, dus aux papyrus, sur Magas, sur Bérénice, sur Sosibios. M. C. ne croit pas à l'existence d'élégies vraiment subjectives et amoureuses, comparables à celles des Latins. Sur les *Chants*, on ne peut guère, à défaut des textes, tirer des conjectures émises que ceci : poèmes non personnels sur des sujets divers. Par contre, les *Hymnes*, seule œuvre intacte, sont des poésies de circonstance, de ton souvent religieux, mais différentes d'allure, qui, sans faire partie du rituel des fêtes, ni même des concours poétiques, étaient lues dans une ἐπίδειξις devant un public restreint et trié, de tendances plutôt dévotes. Les allusions politiques et les flatteries de courtisan sont l'objet de sérieuses discussions.

La deuxième partie de son volume, l'étude sur la poésie de Callimaque, donnait une plus libre carrière à M. C. Il a spécialement étudié la poétique du Cyrénéen, ou plutôt il s'est ingénié à l'extraire des œuvres, puisque le chef d'école n'a pas rédigé de manifeste. Pour la mythologie, il est bien obligé de conclure qu'elle est érudite ; la poésie y garde cependant ses droits, selon lui, grâce au choix des mythes et aux libertés qu'on prend à leur égard. En religion, Callimaque était un croyant « moyen », plutôt traditionaliste si l'on en juge par sa réserve à l'égard du syncrétisme à la mode auprès de ses contemporains. Il n'y a rien de surprenant, d'autre part, dans son adhésion au culte monarchique, à la déification des rois, ses protecteurs : c'est un principe de gouvernement des Ptolémées, après l'avoir été des Pharaons. Les idées morales sont sans originalité, ni profondeur ; sa psychologie est très limitée, vraie lacune chez un homme qui a connu l'amitié et l'amour.

Pour tout ce qui touche proprement à la forme dans l'art de Callimaque, M. C. a écrit près de 200 pages qui se prêtent mal, bien entendu, à un résumé. On y trouvera un trésor d'observations sur les formes, le dialecte, la syntaxe, la versification, le vocabulaire, le style et la composition.

Bien moins encore peut-on résumer la thèse complémentaire où l'auteur étudie les six *Hymnes* vers par vers, au point de vue de la critique du texte, de la grammaire, du style, de l'histoire, de la mythologie etc. C'est à la fois un commentaire d'un caractère impersonnel, en ce sens que tous les travaux similaires antérieurs ont été lus et utilisés à l'occasion, et une étude où le goût personnel s'affirme dans les remarques littéraires au cours de l'interprétation.

Et après tant de savantes pages, tant de finesse employée dans la discussion et dans l'interprétation, après un plaidoyer si persuasif et si con-

vaincant en faveur de l'alexandrinisme en général et de Callimaque en particulier, on se sent un peu gêné pour dire à l'auteur que Callimaque reste, sans plus, un poète de second plan, comme un acteur de second plan ne voit pas augmenter son talent quand le machiniste darde sur lui les feux d'un projecteur.

Paul Collart.

Josef Martin. *Symposion. Die Geschichte einer literarischen Form.* Ferdinand Schöningh. Paderborn, 1931, VIII-320 p., in-8°.

C'est un gros volume, le XVIIe (1er et 2e fascicules) de la collection *Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums*, consacré à une monographie du *Banquet*, genre littéraire. Bien que Wilamowitz, dans son *Platon*, considère comme une « absurdité » de traduire « *symposion* » par « *banquet* », on a d'autant moins d'hésitation à suivre sur ce point M. Robin et la tradition, que les auteurs grecs ont employé indifféremment les termes *symposion* et *deipnon* ; cf. les exemples, ch. III A du présent ouvrage. Quoi qu'il en soit, voici le plan adopté par l'auteur pour traiter ce sujet abordé par d'autres avant lui, comme en font foi sa préface, ses notes et, en maint endroit, ses discussions. Le premier chapitre (p. 1-32) résume la théorie des anciens. En réalité, il y a deux théories : celle d'Hermogène, pour qui les *Banquets* de Platon et de Xénophon sont les prototypes de toute la série, et celle d'Athénée qui, sans méconnaître l'influence des deux disciples de Socrate, remonte jusqu'à Homère pour trouver le premier modèle du genre. On trouve, en général, dans les *Banquets*, deux éléments, inégalement dosés, σπουδαῖον καὶ γελοῖον, c'est-à-dire des thèmes de conversations sérieuses — le dialogue est la caractéristique du *symposion* — et des intermèdes plus ou moins comiques. Les premiers *Banquets*, en somme, n'ont visé qu'à être une reproduction ingénieuse et naïve de la réalité. Mais ce qui était d'abord une réplique d'une scène vivante est devenu dans la suite un genre littéraire par l'imitation répétée et par l'introduction des lieux communs. Car les *Banquets*, comme le montre le second chapitre (p. 33-148), sont faits de thèmes indéfiniment repris avec quelques accommodations. Il y a, d'abord, les personnages obligés, dont M. M. étudie le type, non seulement dans les *Banquets*, mais dans toutes les œuvres où ils paraissent : l'amphitryon, le bouffon, l'hôte non invité, le médecin, le retardataire, le pleurnicheur, l'irascible qui prend la porte, le biberon, les amoureux. Il y a ensuite des détails, des scènes qui se retrouvent d'une œuvre à l'autre avec de légers changements. Les ablutions, les couronnes et les parfums, les places à table, le menu et le service servent souvent de prélude. Une dispute est inévitable, puisqu'il y en avait déjà dans Homère : tantôt c'est une question de préséance qui l'amène, tantôt la convoitise d'un bon morceau, tantôt une jalousie d'amoureux, tantôt une opposition d'idées. Parfois ce n'est qu'une escarmouche, un échange de propos échauffés par le vin, parfois aussi c'est une vraie bataille où l'on se jette à la tête des coupes et des escabeaux. Les interruptions sont aussi une tradition, où la fantaisie de l'auteur introduit quelque variété : divertissements formés d'auditions ou de spectacles, arrivée d'un retardataire ou d'importuns, départ ou faux départ d'un convive, querelle entre amants, incidents du service. Dans le ch. III (p. 149-289), l'auteur traite, d'abord, de la nature et de l'histoire du *Banquet*. C'est ici, comme on l'a dit plus haut, que recherchant la différence entre le *symposion* et le *deipnon*, il est

amené par l'étude des textes à constater que les auteurs emploient les deux mots l'un pour l'autre. Bien entendu, dans la réalité, le *symposion* est la suite du *deipnon*, mais, en littérature, paraît-il, la description d'un *symposion* est une chose, la description d'un *deipnon* en est une autre. Toute la différence, d'ailleurs, résiderait en ceci, que le dialogue est la caractéristique du *symposion* et que certains personnages types sont absents du *deipnon*. Comme M. M., après avoir énuméré, avec tous les renseignements qu'on a sur eux, les auteurs de *deipna*, constate qu'il ne nous reste rien ou seulement de pauvres lambeaux de leurs œuvres, on ne peut s'empêcher de le trouver intrépide, quand, parlant de l'absence du dialogue dans ces œuvres à peu près inconnues, il déclare, p. 154, qu'on peut « affirmer tranquillement qu'il n'y a rien de tel dans les parties perdues. » Le doute nous est d'autant plus permis que lui-même cite immédiatement une exception, celle de Parmeniscos. Après une courte étude consacrée aux auteurs qui ont écrit ou passent pour avoir écrit, sous des titres divers, sur les προβλήματα συμποσιακά, M. M. examine les neuf livres publiés par Plutarque sur ce sujet. Il passe ensuite aux *symposia* proprement dits, non sans avoir éliminé au préalable les auteurs dont la présence dans la série est injustifiée. Il reste alors : Platon et Xénophon ; Aristote et Épicure ; Ménippe et ses imitateurs : Méléagre, Lucilius, Varron, Horace, Pétrone, Lucien, Julien ; Mécène et le soi-disant Asconius Pedonianus ; Plutarque ; le pseudo-Aristée, Athénée, Macrobe et St Méthode, objets d'une étude détaillée. Un résumé agréable et un index commode terminent le livre.

A coup sûr, M. M. connaît à fond la question et l'a envisagée sous tous les angles ; sa documentation est riche, son ouvrage exhaustif. Mais on en garde parfois — sans doute est-ce la faute du sujet — l'impression d'éparpillement et de répétition. Certains détails, qui ne sont que la transcription ou le commentaire des textes grecs, reviennent plusieurs fois, par exemple à propos des personnages et de la mise en scène et de l'étude des auteurs. Cette insistance, qui est de mise dans un cours, est peut-être un peu trop apparente dans un volume. Enfin on est un peu surpris que M. M., qui cite à propos d'une question accessoire (p. 104) le papyrus du *Rassemblement des Achéens*, publié par Wilamowitz et Schubart, semble ignorer (p. 98), en citant les fragments de l'*Alcibiade* d'Eschine le Socratique gardés par des auteurs, que Grenfell et Hunt (*P. Oxy.* XIII, 1608) ont trouvé sur un papyrus des restes du même ouvrage et qu'il ne fasse pas même allusion aux fragments des *Aitia* de Callimaque : *Le Banquet chez Pollis*, publié par les mêmes savants (*P. Oxy.* XI, 1362) et repris par M. Cahen dans son édition du poète.

Paul COLLART.

Otto GRADENWITZ, Fr. BILABEL, Erw. PFEIFFER, A. LAUER, *Heidelberger Konträrindex der griechischen Papyrusurkunden*, Berlin, Weidmann, 1931, x-127 p., in-8°.

Le *Konträrindex* de B.G.U I et II, *P. Oxy.* I et *P. Lond.* II, publié par Gradenwitz avec son *Einführung in die Papyruskunde* en 1900 est le prototype ou plutôt l'échantillon du *Konträrindex* actuel. C'est un lexique par ordre alphabétique inverse non seulement de tous les mots contenus dans le dictionnaire papyrologique de Preisigke, mais encore des mots nouveaux trouvés dans les recueils qui ont paru depuis ce dictionnaire. En

manière de supplément, on y trouvera même un complément au dictionnaire de Preisigke, c'est-à-dire une liste, par ordre alphabétique normal, des mots nouveaux en question, même tronqués ou incertains, avec la référence au recueil d'où ils sont tirés. Ainsi l'utilité de ce petit livre est double. Tous ceux qui ont connu l'angoisse d'un texte mutilé à restaurer parcourront avec soulagement les colonnes alignées dans ce *Konträrindex*.

Sa confection a exigé un travail énorme et fastidieux. Des aides compétents ont apporté leurs concours à Gradenwitz qui a dirigé l'œuvre. Le dépouillement des recueils, le classement des mots, la correction des épreuves ont été assurés par le papyrologue bien connu, Bilabel, le professeur Pfeiffer et un jeune étudiant, A. Lauer. Mlle Preisigke, jadis collaboratrice de son père, a vérifié, si on peut dire, l'exploitation à rebours du dictionnaire papyrologique. On ne fera pas de distinction entre ces travailleurs dévoués et on leur mesurera sa gratitude à la peine qu'ils ont prise.

Paul Collart.

Dr Kamillo Huemer. *Das tragische Dreigestirn und seine modernen Beurteiler, Randbemerkungen zu griechischen Tragödien.* Vienne et Leipzig, Carl Fromme, 1930, 100 p., in-8°.

On se doutait bien en ouvrant ce livre qu'on n'y trouverait rien de comparable, malgré le sous-titre, aux études de J. Lemaitre : *En marge des vieux livres*. On s'en est douté plus encore en lisant la courte *Préface*, où l'auteur part en guerre contre un anonyme, avec cet aphorisme final : *Car ce dont nous avons besoin, ce n'est pas de brume, mais de lumière*. On en a acquis la conviction définitive en traduisant le titre des neuf chapitres promis. Quant au volume, c'est une suite d'analyses psychologiques des principaux personnages de la tragédie grecque et de considérations esthétiques sur les mérites des trois grands tragiques, spécialement Euripide. Ils sont, paraît-il, incompris aujourd'hui au pays de l'auteur. Comme il n'en est pas de même en France, on adopterait l'opinion de cet humaniste de vieille roche, convaincu et véhément, si on ne la partageait déjà avant de l'avoir lu.

Paul Collart.

M. Marjorie Crump. *The epyllion from Theocritus to Ovid.* Oxford, Basil Blackwell, 1931, 284 p., in-8°.

C'est une thèse de doctorat en douze chapitres, suivis d'un appendice formé de six notes détaillées, études ou discussions qui auraient alourdi l'ouvrage. On donne ici à dessein le plan du livre pour rendre frappant le dessein de l'auteur : faire une monographie de l'*épyllion*, qui se lise sans interruption. On doit reconnaître qu'il a parfaitement réussi et que son ouvrage se lit d'un bout à l'autre avec agrément, sans qu'on soit gêné par les notes, volontairement concises, ou par les références discrètes au bas des pages. Cela ne veut pas dire qu'on ne puisse trouver çà et là quelques répétitions ou une insistance qui équivaut à une redite, ni qu'on partage toujours l'opinion de l'auteur, sévère, semble-t-il, en ce qui concerne Apollonios de Rhodes et indulgente en ce qui regarde Ovide (ch. XII), ni qu'on n'ait pas cherché vainement certains renseignements à l'*Index*, pourtant

judicieusement conçu. Mais l'impression d'aisance agréable domine et c'est déjà un bel éloge.

L'*Introduction* est une vue d'ensemble sur l'*épyllion* ; elle remonte aux ancêtres : *Hymnes homériques* et *Catalogues* d'Hésiode, pour marquer ensuite les traits essentiels et l'évolution du genre depuis les Alexandrins jusqu'à Ovide. Nous avons ainsi le fil conducteur pour suivre au ch. II l'histoire de l'*épyllion* dans les œuvres de ses représentants grecs et latins : Philétas, le créateur hypothétique, Théocrite, plutôt auteur d'idylles épiques descriptives, Callimaque, père de l'*épyllion* narratif avec son *Hécalé*, Euphorion de Chalcis, transition entre la conception grecque et la conception romaine, Parthénios de Nicée, collectionneur de romans d'amour pour élégies et *épyllia*, Catulle et son école évanouie pour nous, Virgile et les poètes contemporains de Cornelius Gallus (*Culex*, *Ciris*, *VIe Églogue*, *Aristée*), enfin le fécond Ovide avec ses *Métamorphoses*. Dès lors, en une suite de chapitres où alternent l'analyse des poèmes, l'étude des sources, le jugement sur les œuvres, l'auteur examine un à un tous ces poètes qui se sont transmis, en la modifiant selon leur tempérament et le goût de leur époque, la tradition de l'*épyllion*. Ce n'est pas un catalogue sec et détaillé, c'est une étude, sinon toujours impartiale, du moins vivante et délicate. La conclusion est qu'au bout de trois siècles, sans que les *Argonautiques* aient pu lui porter ombrage, l'*épyllion* a été éclipsé par le succès éblouissant de l'*Énéide*. Même Ovide, qui nous a donné dans les *Métamorphoses* une riche collection d'*épyllia*, s'est efforcé de les coordonner en un tout cohérent (ch. X et n. VI), tant était impérieux le triomphe de Virgile et du μέγα βιβλίον.

Paul Collart.

A. Ch. Johnson et H. B. van Hoesen. *Papyri in the Princeton University collections*. Baltimore. The Johns Hopkins Press, 1931, XXIII-146 p., in-8°.

Les éditeurs de ce petit recueil ont le premier mérite d'avoir fait diligence pour le publier aussi vite que possible. Ils en ont aussi un autre qui est d'avoir déchiffré des papyrus parfois mutilés ou difficiles à lire. Par compensation, ils ont eu le privilège de trouver une collection parfaitement homogène : ces quatorze textes sont de l'époque de Tibère, tous proviennent de Philadelphie et mentionnent des bourgs de la région; tous enfin sont des registres de taxes, sauf le premier qui est un *Journal* d'impôts en retard et le treizième qui aligne vingt colonnes de comptes divers, dont les abréviations ne sont pas toutes résolues.

Le grand nombre de gens qui acquittent la taxe dite ὑιχή n'est pas pour surprendre. On savait déjà que l'élevage des porcs, spécialement pour les sacrifices, était une industrie de Philadelphie, dès le IIIe s. av. J.-C. Dans les papyrus de Zénon (cf. par ex. *P. Michigan Zenon* 64 et 84) l'animal est même désigné sous le nom de ἱερεῖον. — Une autre taxe fréquemment nommée est le συντάξιμον. Malheureusement, les textes nouveaux — c'est une déception — n'apportent pas beaucoup de précision sur le montant, le mode de perception et la répartition de cette taxe. Elle semble comparable à la λαογραφία, et pèse inégalement sur les habitants de Philadelphie.

Par contre, dans ces listes de noms propres, il en est beaucoup de nouveaux ou du moins qui ne figurent pas dans le *Namenbuch* de Preisigke. D'autre part, plusieurs d'entre eux reviennent si souvent qu'on est tenté

de conclure à l'existence d'une mode, au moins pour cette date et dans ce coin du Fayoum.

Bien qu'il soit toujours téméraire de rien affirmer, quand on n'a pas vu le papyrus ou une reproduction, il semble que certains textes, notamment le n° 8, auraient besoin d'une révision sur l'original. En tout cas, on peut exprimer le regret que les éditeurs, corrigeant sans doute leurs épreuves séparément, n'aient pas unifié l'accentuation des noms propres et aient compté peut-être l'un sur l'autre pour compléter les index, où il y a des oublis.

Paul Collart.

Karl Preisendanz, Erich Diehl, Sam Eitrem, Adolf Jacoby. *Papyri Graecae Magicae* (*Die griechischen Zauberpapyri*), II. Leipzig-Berlin, Teubner, 1931, xv-216 p., in-8° et 3 planches.

L'expérience admirable de K. Preisendanz ne lui permettait pas d'ignorer les critiques qu'on pouvait faire à ses *Papyri Graecae Magicae*, dont il nous offre le t. II. Il s'en explique franchement dans la préface de ce volume. D'une part, il sait que le plan n'est pas irréprochable : mais il a dû suivre celui qu'avait tracé R. Wünsch dès 1912, parce que tout remaniement aurait eu un retentissement considérable sur le classement des fiches déjà effectué à cette époque. D'autre part, il signale que la dureté des temps les a obligés, lui et ses collaborateurs, à beaucoup de suppressions, notamment dans les notes du bas des pages, au tome II. Nul ne voudra donc adresser de tels reproches à ceux qui n'en sont pas responsables.

On leur saura gré au contraire d'avoir réuni et tâché d'élucider tous ces textes dispersés et obscurs et, qui plus est, de nous avoir fait bonne mesure en donnant 60 textes païens au lieu des 52, qui figuraient à leur programme en tête du t. I (p. ix-x), 20 textes chrétiens au lieu des 12 promis, sans compter 5 ostraca et 2 tablettes. Et encore ces chiffres ne tiennent pas compte du fait que plusieurs textes sont groupés parfois sous le même numéro et que ces dédoublements n'avaient pas tous été prévus. Nous voici donc en possession de la collection [1] des amulettes, oraisons jaculatoires, philtres, phylactères, charmes variés, malédictions, incantations par lesquels païens et chrétiens primitifs sollicitaient des dieux « *dont le nom caché est indicible* », des dieux « *aux dénominations nombreuses* » ou de leur Dieu unique, par des intercessions diverses, des bienfaits licites ou illicites : guérison, protection, faveurs en amour, réussite, domination.

C'est un recueil à tous égards infiniment curieux de pitoyables ou risibles superstitions humaines, où les psychologues auront beaucoup à examiner, et dont la publication, en tout cas, représente une somme de travail formidable. On appréciera particulièrement la table qui indique la provenance et le lieu de conservation de chaque texte (p. x) et celle qui énumère les particularités paléographiques (pp. 213-214). La liste des abréviations (pp. xii-xiv) donne une idée des travaux que les éditeurs ont dû lire

1. Les auteurs n'ont pas pu utiliser évidemment ni les *Greek ostraca* de Tait (1930), ni les *Literarische Stücke* de Sprey, où leur science aurait apparemment trouvé à glaner, ni l'ingénieux article de Schubart, *Orakelfragen* (*Zeitschr. f. Aeg. Spr.* 67 (1931), p. 110 sqq), où sont cités quelques textes qui leur ont échappé. Peut-être auraient-ils pu faire entrer dans leur recueil une inscription du Musée du Caire publiée par C. C. Edgar, *A love charm from Fayoum* (*Bull. Soc. Arch. Alex.* 21, p. 42-47), que l'éditeur rapproche précisément de leur n° XV.

pour l'interprétation de leurs textes, et celle des additions (pp. 215-216) donne une preuve de leur conscience. Les 3 planches qui groupent 20 reproductions de textes ou de figures magiques sont très instructives et les papyrologues ne seront pas seuls à les considérer avec une curiosité attentive. Voilà, en somme, — et on attend le t. III — un *Corpus* des papyrus magiques ; c'est un monument où se reconnaissent indéniablement la science et le talent de M. P. et de ses collaborateurs.

Paul Collart.

Karl Staehle. *Die Zahlenmystik bei Philon von Alexandreia*. Leipzig-Berlin, Teubner, 1931, VI-92 p. in-8°.

Aucune face du talent de Philon ne sera décidément laissée dans l'ombre. Il y a deux ans, un professeur de l'Université de Yale, M. Goodenough, s'efforçait de nous montrer en Philon le juriste. A la même époque, M. S. présentait avec succès à la Faculté de philosophie de Tubingen la dissertation qu'il nous offre aujourd'hui et où il étudie en Philon l'arithmologue.

Son travail se compose de deux chapitres. Dans le premier, qu'il appelle introduction, il fait l'histoire de l'arithmologie en partant de l'influence incontestable du *Timée* de Platon, influence dont M. Rivaud, en tête de son édition du *Timée*, avait suivi les traces jusqu'au delà du moyen âge. Du *Timée*, l'arithmologie passe avec des variations, des enrichissements et des déformations dans les œuvres des écrivains postérieurs et, tout d'abord, dans le système de Speusippos, neveu du philosophe. Ce système est résumé par M. S., qui nous rappelle en passant que, d'après les recherches de Frank, le fameux fragment de Philolaos serait une fiction, une supercherie littéraire de Speusippos. Ensuite, par l'intermédiaire de Xénocrate et de Crantor, premier commentateur de Platon en général et du *Timée* en particulier, on arrive à Philon et à son περὶ ἀριθμῶν. Le traité est perdu, mais Philon lui-même en parle en différents endroits de ses œuvres. Ces allusions sont soigneusement rassemblées et examinées par M. S. dans l'intention d'y trouver des indications sur le plan et la méthode du traité. Il passe ensuite à la question des sources, étude qui lui permettra d'étoffer le chapitre suivant : l'édition des fragments. Qu'on ne s'y trompe pas : les fragments en question ne sont pas des reliques du traité perdu, mais des passages d'autres œuvres où Philon parle incidemment des nombres. Dans ces conditions, les nombres qu'on suppose étudiés dans le περὶ ἀριθμῶν sont 1-10, 12-15, 20, 24, 25, 28, 30, 35, 40, 45, 49, 50, 55, 56, 60, 64, 70, 86, 90, 99, 100, 120, 127, 160, 175, 200, 300, 1000. Pour chacun de ces nombres, on nous donne les fragments de Philon, selon les cas, dans le texte original ou dans une version latine et, à l'occasion, on cite en regard les passages parallèles des auteurs qui ont les mêmes sources que Philon ou dépendent directement de lui, spécialement Johannes Lydus. Il y a naturellement des nombres, comme 4, 7, 10, pour lesquels les renseignements abondent, d'autres, au contraire, pour lesquels ils sont très maigres.

Il faut bien l'avouer : la réunion de ces fragments donne une assez pauvre idée du περὶ ἀριθμῶν, squelette auquel on ne saurait rendre la vie, et suggère l'impression que sa perte n'a pas dû nuire à la réputation de Philon. Ce n'est pas la faute de M. S. qui a réuni et classé diligemment toutes ces épaves, qui a dressé un *index rerum et nominum* tout à fait pratique et une liste complète — avec références — des citations empruntées par lui aux œuvres de Philon.

Paul Collart.

Hjalmar Frisk. *Bankakten aus dem Faijûm. nebste anderen Berliner Papyri.* Göteborg, Wettergren et Kerber, 1931, 120 p. in-8°, 1 planche.

On connaissait déjà favorablement M. F. par un recueil de papyrus paru en 1929, celui des *Papyrus grecs de la bibliothèque municipale de Gothenbourg*, soit 114 textes, dont 21 publiés in-extenso et les autres décrits. Il nous donne aujourd'hui six textes tirés des collections de Berlin. Le premier, de beaucoup le plus long et le plus important, est un fragment d'un συγκολλήσιμον τραπεζιτικόν provenant du district de Polémôn et daté de 155 ap. J.-C. : 39 colonnes plus ou moins mutilées. Ce sont, en majorité, des reconnaissances de paiement de salaire, émanant des bénéficiaires ou de leur représentant. Le salaire en question est le φόρετρον, les bénéficiaires en sont le plus souvent des κτηνοτρόφοι, associations publiques ou privées, qui assuraient le transport du grain des greniers publics aux ports et parfois des aires aux greniers. Ces paiements n'étaient effectués qu'après des formalités que l'éditeur dénombre et examine avec beaucoup de clarté. Il fallait : 1° une δήλωσις, c.-à-d. un rapport sur le travail fourni, rapport émanant des sitologues ou des ὁρμοφύλακες ; 2° une αἴτησις, demande de paiement adressée par les intéressés ; 3° un ἐπίσταλμα, ordre de paiement, envoyé aux greniers ou aux banques, suivant que le salaire était payable en nature ou en argent, par le stratège ou le basilicogrammate faisant fonction de stratège et 4° un ordre de paiement annexe du basilicogrammate ou topogrammate ou cômogrammate (συνεπιστέλλοντος). Les reçus sont rédigés par un nomographe qui, quand le bénéficiaire est illettré, inscrit son signalement. M. F. a peut-être eu tort de numéroter séparément les lignes de chaque colonne au lieu de donner pour le tout une numérotation suivie. C'est une grande complication et une possibilité d'erreurs dans les références. A propos de la n. 3 de la p. 30, on peut lui rappeler que les reçus de nauclères des *P. Lille* confirment l'identification de Ptolémais-Hormou avec El Lahoun.

Le texte n° 2 appartient au dossier du procès de Drusilla, inextricable et interminable procès pour dettes, dont M. F. a déjà publié une pièce dans *Aegyptus*. C'est une affaire plus compliquée encore que celle des trois fils d'Aristandros contre Léonidas dans *P. Oxy*, 1203 et *P. Berl. Möller* 2. Le n° 3 est le début d'une pétition adressée au préfet Aur. Balbus Juncinus ; ce sont des phrases préparatoires, par quoi le plaignant cherche à gagner le destinataire à sa cause. Dans un *excursus* l'éditeur étudie des formules semblables depuis le IIe s. jusqu'à l'époque byzantine, où elles s'épanouissent ; il conclut qu'elles sont dues à l'influence croissante de la rhétorique. Il faut le lui accorder, mais on est un peu surpris qu'il ne mentionne pas à ce propos les formules finales des *enteuxeis* où se retrouvent souvent les mêmes idées et parfois les mêmes mots. L. 7 au lieu des explications données en note pour justifier οἱ πᾶν οἱ πεπονθότες, il est tentant de comprendre, en corrigeant une faute d'iotacisme, οἱ πάνυ πεπονθότες, cf. l. 3 σοινέσεως = συνέσεως. Les trois autres textes sont un brouillon de pétition du IVe-Ve s., un bail de terre du 14 mai 510 (Hermoupolis), intéressant parce que les 7 aroures louées sont une hypothèque aux mains de la bailleresse et une lettre de 710, écrite par Korra ben Sarick, gouverneur arabe, à Basileios, pagarque d'Aphrodito, relativement à la vente du bois de palmier. Des index commodes terminent le volume. C'est un beau recueil qui fait valoir pleinement les qualités naturelles et acquises de notre collègue suédois.

Paul Collart.

Campbell Cowan Edgar. *Zenon Papyri in the University of Michigan collection*. Ann Arbor. University of Michigan Press, 1931, xiv-211 p., gr. in-8°, 6 planches.

Les *Archives de Zénon* trouvées clandestinement par des fellahs sont aujourd'hui dispersées dans les collections des deux mondes. Vitelli et ses élèves ont publié la collection florentine — environ 350 textes — ; Edgar a édité dans les *Annales du Service des antiquités* plus de 200 *Selected papyri*, dont la plupart ont été réimprimés par lui dans les quatre superbes volumes du *Catalogue général*, contenant 800 textes environ. En dehors de ces publications d'ensemble, le hasard a amené des pièces du dossier parmi les papyrus de Berlin, de Hambourg, de Lille, de Londres, des Universités de Wisconsin, de Cornell, de Michigan, etc. On peut dire que les *Archives de Zénon* ont déjà livré plus de douze cents textes, — et il en reste encore à publier. L'Université de Michigan nous en offre aujourd'hui une collection de 120, presque tous inédits, dont elle a eu l'heureuse idée de confier la publication à Edgar, virtuose en la matière.

Ce qui fait l'attrait de ce beau volume, c'est qu'Edgar ne s'est pas contenté d'éditer les textes. Après les monographies excellentes de Rostovtzeff (*A large estate*) et de Viereck (*Philadelpheia*), après des études de détail comme celles de Westermann, de Kramer et les brillants commentaires de Wilcken dans *l'Archiv*, il a pris soin de rédiger une *Introduction* sur les faits et les personnages principaux des *Archives*. C'est désormais l'initiation indispensable à l'étude des dossiers de Zénon. Grâce à cette étude d'ensemble, grâce à la traduction de tous les textes assez complets pour être traduits, des profanes peuvent aujourd'hui se représenter, pour ainsi dire, le *film* de la vie de Zénon, fils d'Agréophon, de Caunos, en Carie.

Quand il émerge de l'ombre pour nous, il est déjà le représentant du *diœcète* Apollônios dans ses entreprises personnelles, acheteur de tout ce qui est à vendre en Syrie et en Asie Mineure. Nous le retrouvons ensuite en Égypte : il fait partie de la suite du ministre dans ses tournées d'inspection. Tandis qu'Apollônios est absorbé par son service, le Carien, à l'affût des bonnes affaires pour son maître et pour lui, veille aux bénéfices commerciaux qui les enrichiront tous les deux. Enfin, comme la faveur royale a doté le *diœcète* de plusieurs δωρεαί et que celle de Philadelpheia végète aux mains du régisseur général Panakestôr, Apollonios installe Zénon dans ce coin du Fayoum, où il devait parvenir à la fortune et à la considération. Même après la disparition énigmatique du ministre, Zénon demeure à Philadelpheia dans une situation enviable.

Nous retrouvons dans les papyrus de Michigan les mêmes affaires et les mêmes hommes que dans les textes précédemment publiés. A l'arrière-plan, Philadelphe, invisible et présent ; plus en avant, mais encore dans la pénombre, quelques personnages éminents, Callicratès, le navarque, Philippe, le médecin du roi, à qui Callimaque adresse une épigramme, et son fils Caphisophon, Diotimos, l'*hypodiœcète*, Artémidoros, le médecin d'Apollônios, Philinos, sans situation définie. Plus en avant, et en pleine lumière, Apollônios lui-même, l'homme aux cent yeux, au milieu de sa cour. Aussi actif dans ses affaires que dans celles de l'État, il suit d'Alexandrie les progrès de ses δωρεαί, attentif aux produits des vergers et des vignes, au croît du bétail et de la basse-cour, au rendement des champs. Au premier plan, enfin, c'est Zénon, l'infatigable Zénon.

Il se penche sur tous les comptes en argent et en nature pour les vérifier, examine tous les rapports, visite les bâtiments agricoles, industriels,

commerciaux. Au milieu d'une nuée de spécialistes, de fermiers, de manœuvres, il s'occupe des canaux, du défrichement, de la mise en culture, des céréales, des cochons, des abeilles, de la laine, des livraisons de pierre et de bois. Le *diœcète* lui donne l'ordre d'envoyer à Alexandrie 400 poules et 100 oies (n° 48) ; Sostratos lui recommande Aischylos (6) et Aleximachos Nicanôr (33) ; Artémidôros lui parle de 3 veaux (12), Apollônidès de matelas (13), Nicon de toisons de béliers (16) ; Ménès lui envoie un esclave (18) ; Iollas se plaint d'avoir été flagellé (19) ; Apollônios demande du foin pour les chevaux (21), Dionysodôros dix rouleaux de papyrus (22) ; la veuve, Senchons, réclame son ânesse réquisitionnée (29) ; Criton le prie d'acheter 100 artabes de blé (42) et Philinos 1000 (51) ; Hérodès voudrait un cochon (69), Laboïs ses gages (89), Pétosiris un secours (90), — et on ne dit rien des gens qui intercèdent en faveur de prisonniers, ni de ce sacripant de Callippos qui se justifierait certainement, si, comme il le propose, on emprisonnait sa femme à sa place (87). On a peine à croire, même si les textes ne le disent pas nettement, que dans ce bouillonnement de vie débordante, dans ces conflits d'intérêts, Apollônios et Zénon, avec leurs appétits personnels, n'aient pas succombé à bien des tentations. Moins volontiers qu'Edgar on se porterait garant de leur intégrité.

Six planches enrichissent l'ouvrage, dont la première retiendra l'attention : c'est une photographie de Philadelpheia prise en avion en 1925 ; elle appelle la comparaison avec le plan en damier du village, publié par Viereck et Zucker (B.G.U. VII), les fouilleurs du site.

L'agrément que nous prenons à lire tout le volume résulte de la science indiscutable d'Edgar et de la modestie charmante avec laquelle il présente le résultat de ses efforts. Grâces lui en soient rendues, — et aussi à l'Université de Michigan, détentrice des beaux textes mis à notre disposition.

Paul Collart.

Josef Sprey. *Literarische Stücke und Verwandtes* (*Papyri Iandanae cum discipulis edidit* Carolus Kalbfleisch), fasc. V. Leipzig, Teubner, 1931, 165-214 p., in-8°.

L'école papyrologique de Giessen donne une nouvelle preuve de son activité en publiant ce fasc. V des papyrus de la collection Ianda. Tous ces textes (nos 69-90) sont inédits, sauf le n° 77 : *Sentences de Ménandre*, publié dans *Hermes*, LXIII (1928) par Kalbfleisch lui-même. Les quatre premiers, très mutilés, sont des textes chrétiens. Ensuite trois fragments homériques : *Iliade* I 94-112, au verso d'un document de la fin du Ier s., *Odyssée*, IX 194-335, restes d'un exemplaire à bon marché du milieu du IIe s. et XII 31-57, débris d'un beau rouleau calligraphié de la fin du Ier s. Le n° 75 contient cinq vers iambiques amputés de leur fin, puis vient le Ménandre déjà cité, recueil alphabétique de sentences (lettre ω), puis sept distiques tronqués dont l'attribution est incertaine. Le n° 79 est un fragment du *Panégyrique* d'Isocrate, §§ 18, 19, 21 incomplets, fin du IIe s. ; le n° 80 porte deux colonnes mutilées du manuscrit *A* d'Hypéride, celui qui contient les plaidoyers *Contre Démosthène*, *Pour Lycophron*, *Pour Euxénippe*. Il s'agirait de bribes du premier. 81 (IVe s.) donne, au recto et au verso, de faibles restes d'un discours judiciaire sur une affaire de famille, semble-t-il, partage ou succession. 82, quinze lignes pratiquement complètes du Ier siècle av. J.-C., provient d'une nomenclature des parties du corps humain ; 83 (IIIe s.) consiste en dix-neuf lignes mutilées d'une étude sur

l'article et le pronom, dont la destination scolaire est évidente ; 84 (IIe s.) est un lambeau de dix lignes déchiquetées relatives à la sphère ; 85 et 86 sont des recettes de chimie (déb. IIe s.) et de médecine vétérinaire (IIIe s.) ; 87-89 justifient la fin du titre : « *verwandtes* » ce sont un *defixionis papyrus* (IVe s.) et deux horoscopes (IVe et IIIe s.). Le recueil se termine par une curiosité : 90 est un papyrus latin, un fragment des *Verrines*, II, 2, des environs de l'ère chrétienne. C'est le plus ancien papyrus latin et le plus ancien manuscrit de Cicéron. Il y a deux bonnes planches.

On saisit sur le vif la méthode habile de Kalbfleisch : entraîner ses élèves à déchiffrer de petits fragments mutilés, à les identifier, à dresser la bibliographie et à scruter le texte. On se rend compte également du zèle et des efforts de J. Sprey et aussi de son succès. Maître et disciple méritent des compliments.

Paul Collart.

Octave Guéraud. ΕΝΤΕΥΞΕΙΣ. *Requêtes et plaintes adressées au roi d'Egypte au IIIe s. av. J.-C.* I. Institut français d'archéologie orientale. Le Caire, 1931, XCV-128 p., in-4°, 14 pl.

On dit en parlant des habitants d'une maison neuve : ce sont les premiers qui essuient les plâtres. Oserai-je appliquer, au figuré, ce vieux dicton aux papyrologues qui les premiers publient un texte inédit ? Guéraud ne l'a pas fait, mais il y a peut-être pensé, lui qui reconnaît avec une si parfaite bonne foi les efforts de ses devanciers. Déjà favorablement connu des papyrologues, il nous offre dans ce premier volume, dédié à S. M. le roi Fouad Ier, une édition en tout point admirable de 52 *enteuxeis* et le deuxième volume en portera le nombre à 113. P. Jouguet et G. Lefebvre ont donné en 1902 et 1903, dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*, l'édition originale de 39 de ces textes et en ont publié un 40e en 1905 dans les *Mélanges Nicole*. Ils ont été les pionniers ; leurs mérites restent grands et intacts. En 1912, J. Lesquier, ayant fait progresser le déchiffrement des originaux, notamment des apostilles, en a publié une nouvelle édition — *Papyrus de Magdôla* — avec une introduction et un commentaire restés excellents. Ces trois savants ont essuyé les plâtres. Cela ne veut pas dire — tant s'en faut ! — que G. ait eu la tâche facile. D'abord, sur 113 *enteuxeis* qu'il nous présente, plus de 60 sont inédites et déchiffrées par lui ; ensuite au prix de longs tâtonnements il a complété par des fragments 20 des textes anciens ; enfin, pour les 20 autres, il a apporté tantôt une lecture, tantôt une correction nouvelle. Par excès de scrupule, il nous explique pourquoi il publie la collection en entier ; mais le lecteur, qui voit avant tout sa commodité, lui en sait gré *a priori*. Et sa reconnaissance ne fait qu'augmenter en lisant le volume. Maintenant que les textes sont plus nombreux, ils ont été classés méthodiquement. Les confusions de références, qu'on pourrait craindre à la suite de ce changement, seront évitées non seulement parce que la table des *enteuxeis* peut servir de table de concordance, mais encore parce que, le cas échéant, la référence aux *P. Magdôla* est indiquée sous le titre du document. En outre, une introduction très substantielle étudie en détail, en insistant sur les points restés jusqu'à présent dans l'ombre, les caractéristiques formelles des *enteuxeis*, leur itinéraire, la procédure ouverte par elles et la pluralité des stratèges de l'Arsinoïte. On trouvera là, avec une foule de renseignements, tableaux, listes, des vues nouvelles suggérées par une étude personnelle des textes

qui n'exclut pas la connaissance des travaux antérieurs. D'autre part, l'édition elle-même : texte, traduction, commentaire, est un exemple de science honnête et de labeur tenace. Enfin, les planches — on peut en croire quelqu'un qui a vu les originaux — sont d'une netteté, d'une fidélité d'aspect irréprochable. Quant aux sujets des documents, ce sont des plaintes pour vol, détournement, recel, des affaires de famille, des difficultés entre clérouques et stathmouques, des réclamations pour reconstruction de bâtiments industriels ou religieux, ou pour une indemnité de funérailles non versée par un thiase dont le défunt faisait partie.

En toute sincérité, c'est un très beau livre qui fait grand honneur à Guéraud et à son maître P. Jouguet.

Paul Collart.

Adolf Weizsäcker. *Untersuchungen über Plutarchs biographische Technik*. Berlin, Weidmann, 1931, 122 p., in-8.

Le t. 1 et le t. 4 des *Problemata* (*Forschungen zur klassischen Philologie*) précédemment parus faisaient bien augurer de l'intérêt de la collection. Voici le t. 2, qui ne leur est peut-être pas inférieur, mais qui est plus verbeux, semble-t-il, moins net de conception et d'une phraséologie trop souvent rébarbative. Le travail n'est pas absolument nouveau : c'est un remaniement de la dissertation inaugurale présentée par M. W. en 1928 à la Faculté de philosophie de l'Université de Marburg. Le premier chapitre est un rappel des théories émises sur la technique de Plutarque dans la composition des *Vies*, en particulier par Leo, Bruns et Uxkull. La position prise par l'auteur est d'extraire de ces théories ce qui lui paraît juste, de préciser en rectifiant. Au fond, la distinction à faire entre les formes de l'exposition chez Plutarque est simple ; elle n'est qu'une question de bon sens et parfois de doigté. Il y a la narration, où les faits s'enchaînent et parlent d'eux-mêmes, sans intervention de l'auteur, et le commentaire, où l'auteur intervient pour discuter et apprécier les événements historiques — et il y a naturellement aussi les combinaisons et les contaminations possibles. Le vocabulaire et le ton du premier chapitre font peut-être paraître la question comme trop compliquée. Dans les chapitres suivants : analyse de la *Vie de Périclès*, spécialement des chapitres 15-23 (p. 11-59), comparaison de cet ouvrage avec des formes de composition semblables chez Plutarque et ailleurs (p. 60-79) et la conclusion (p. 80-83), M. W. semble plus à l'aise et son lecteur aussi ; mais on ne peut s'empêcher de penser que l'auteur a vu juste en disant (p. 10) que sa méthode d'enquête pourrait paraître « *umwegig* ». Deux *excursus* (p. 85-120) plus proprement historiques sur la chronologie des expéditions de Chersonèse, de Péloponèse et du Pont et les récits de ces expéditions que nous trouvons ailleurs, et sur les interprétations de la *Vie de Périclès* par des critiques modernes, montrent la science et la perspicacité de M. W. Les index sont très commodes. Comme on ne pourra juger la méthode de Plutarque dans les *Vies* qu'après beaucoup d'études de détail, on doit reconnaître que l'enquête de M. W. est utile, mais ce genre de recherches se prête mieux aux explications orales qu'à l'exposé écrit.

Paul Collart.

Walter Till. *Osterbrief und Predigt in achmimischem Dialekt*. Leipzig, Dieterich, 1931, 51 p., in-8°, 1 planche.

Le présent ouvrage forme le fasc. 1 du t. 2 de la collection *Studien zur Epigraphik und Papyruskunde*, si activement dirigée par Bilabel. Comme les études qui forment le t. 1, celle-ci se recommande par son utilité et par la compétence de l'auteur. Avoir publié une grammaire du dialecte achmimique désignait tout particulièrement M. T. pour éditer deux textes écrits dans ce dialecte jusqu'à présent relativement peu représenté. Ils sont transcrits au recto et au verso d'un papyrus de Vienne, provenant de la collection de l'archiduc Rainer, papyrus très morcelé, avec des lacunes, long de 78 cm., haut de 28. La compétence de C. Schmidt a reconnu dans le texte du recto une lettre pascale, comme il s'en trouve aussi en grec par exemple dans les *P. Berlin.* Le texte du verso est une prédication adressée à des moines, si l'on en juge par les apostrophes à la 2e p. du pluriel. On a aussi des textes de ce genre en grec, par exemple dans les *P. Oxyrhynchos.* M. T. donne la transcription du texte, une traduction, autant qu'on peut le faire vu les mutilations et les lacunes du papyrus, un index des citations bibliques et un index des mots coptes. Les spécialistes de l'achmimique et des études chrétiennes apprécieront vivement ce bon travail.

Paul Collart.

Pierre Jouguet. *La politique intérieure du premier Ptolémée.* Extrait du *Bulletin de l'Institut Français d'archéologie orientale*, t. XXX, p. 513-536.

Le tome XXX du *Bulletin de l'Institut Français d'archéologie orientale* est consacré à des *Mélanges Loret.* Pour en faire hommage au savant égyptologue lyonnais, M. J. a tenu à détacher quelques pages de sa contribution à l'*Histoire de la nation égyptienne*, publiée sous la direction de G. Hanotaux. Toutefois ici des notes très substantielles garnissent le bas des pages ; elles ne figureront pas dans l'*Histoire* projetée. Heureux lecteurs de cette *Histoire* ! Ils auront, comme nous tous, confiance dans la science impeccable de M. J. et ils pourront, par surcroît, sans être jamais troublés par les justifications et références, admirer ce récit lumineux et persuasif, ce don de comprendre et de rendre la vie, propre aux savants qui ont su rester des hommes. L'idée fondamentale de ces pages, c'est que, fidèle à l'idée d'Alexandre, Ptolémée Ier, malgré les difficultés de la tâche, a cherché à préparer, sinon à réaliser, la fusion des deux peuples, envahisseurs et envahis. Il s'est appuyé sur l'hellénisme, tout en ménageant ses sujets indigènes, sage principe dont la nécessité s'est imposée à son esprit lucide. A l'égard des prêtres, des grands, du peuple, il a pratiqué une politique de ménagement parfois malaisée. Roi absolu, il a ajouté aux cités autonomes de Naucratis et d'Alexandrie celle de Ptolémaïs. Il a gardé la vieille capitale de Memphis, mais a fait d'Alexandrie sa résidence. Il a propagé l'influence grecque par la colonisation agricole et a tenté d'unir les deux sociétés, égyptienne et grecque, dans le culte de Sarapis, Osor-Hapi hellénisé. Pour avoir renié ces principes de gouvernement, les successeurs de Ptolémée Ier provoqueront les révoltes qui affaibliront le pouvoir et le prestige de la dynastie.

Paul Collart.

Pierre Jouguet. *Dédicace grecque de Médamoud.* Extrait du *Bulletin de l'Institut Français d'archéologie orientale*, t. XXXI, p. 1-29, 1 planche.

L'inscription est une dédicace votive Λητοῖ θεᾷ μεγίστῃ, faite à la fin du IIe

ou au début du IIIe s. par deux *matronae stolatae*, Aelia Isidora et Aelia Olympias, avec un troisième personnage plus mystérieux. Les deux dames sont ναύκληροι καὶ ἔμποροι, c'est-à-dire qu'elles appartiennent sans doute à une des associations, petites et grandes, d'armateurs et de commerçants, aux mains desquels se trouvait en Egypte le commerce d'importation et d'exportation avec l'Orient. A voir non seulement la compétence aisée, mais encore l'espèce de plaisir avec lesquelles M. J. étudie les identifications de Lètô, les routes commerciales de l'Égypte, terrestres, fluviales et marines, et le commerce extérieur de ce pays, on reconnaît l'*Athénien* qui, au début de sa carrière, publiait si joliment les inscriptions provenant des fouilles d'Ardaillon à Délos ; celles des Hermaïstes et des Compétaliastes, celles des corporations *d'Olearii* et de χρυσοπῶλαι et des dédicaces diverses.

Paul Collart.

Dorothea Waley Singer, Annie Anderson, Robina Addis. *Catalogue of latin and vernacular alchemical manuscripts in Great Britain and Ireland dating from before the XVI century*, III. Bruxelles, Maurice Lamertin, 1931, 759-1179 p., in-8°.

On n'accusera pas les collaborateurs de cette collection de chômer. L'an dernier, M. Zuretti publiait le *De Arte Metallica ;* voici le tome III et dernier des manuscrits alchimiques, latins et anglais, de Grande Bretagne et d'Irlande, antérieurs au XVIe siècle. Il est procuré par les mêmes éditeurs que les deux premiers et représente un labeur énorme. Il se compose des appendices et des index. Il y a deux appendices. Le premier (p. 759-773) comprend trois divisions : *liber Kirannidarum*, *Hermes*, *Alexius Africus*. Le deuxième comprend deux divisions : alchimie, chimie ; une partie en a été publiée antérieurement en rédaction anglaise. Il n'y a pas moins de cinq index avec références aux chiffres du catalogue, sauf indication contraire. Dans le premier (p. 801-905) sont inclus les *initia* et les titres ; les titres grecs sont rejetés à la fin. Le deuxième (p. 909-998) énumère les noms d'auteurs, de copistes, de propriétaires des manuscrits, les noms de pays et de langues. Les dates, le cas échéant, y sont données entre parenthèses. Infiniment commode pour les spécialistes, cette nomenclature sera amusante à feuilleter pour les profanes, vu le mélange prodigieux des personnages nommés. Le troisième (p. 1001-1100) est proprement l'index détaillé des manuscrits. Les illustrations, figures, signes et symboles sont classés par ordre chronologique dans l'index IV (p. 1103-1104). L'index V (p. 1107-1109) donne la liste alphabétique des *Addenda et corrigenda* très minutieux, avec la référence aux passages changés, la nature et l'indication des corrections ou additions, terminent le volume.

On ne saurait trop féliciter, trop remercier les savants modestes qui ont assumé et mené à bonne fin cette tâche si lourde, si ingrate et si utile.

Paul Collart.

F. Granier. *Die Makedonische Heeresversammlung.* (Muenchener Beitraege zur Papyrusforschung, Dreizehntes Heft). Münich, Beck, 1931 ; XIV-206 p., in-8°. — Prix : 9 Mk. 50.

A partir d'Alexandre, et de plus en plus souvent dans les monarchies hellénistiques, il arrive que l'armée, et surtout ses corps privilégiés, inter-

viennent dans la politique intérieure. Un élève de Wilcken, F. Granier, vient de réunir toute la documentation que nous possédons à ce sujet, et ses conclusions sont les suivantes : dans l'ancienne monarchie macédonienne, l'armée (représentant la « communauté primitive de défense ») possédait des droits politiques et, malgré le progrès de l'absolutisme et l'altération du caractère « macédonien » des soldats, elle les a conservés ou fait revivre sous les souverains hellénistiques qui tiraient leur légitimité de l'approbation de l' « assemblée militaire » ; celle-ci intervenait pour la reconnaissance du nouveau roi, la lecture du testament de l'ancien, les modifications à l'ordre successoral, l'établissement des tuteurs en cas de minorité, et elle pouvait agir comme tribunal en cas de haute trahison.

L'ouvrage de Granier est le développement d'une « dissertation » présentée à l'Université de Berlin en 1921 ; il possède à la fois les qualités et les défauts des travaux d'étudiants ; documentation étendue, mais provenant parfois d'ouvrages de seconde main ; exposé clair, nettement, trop nettement même, divisé en paragraphes ; plan strict qui ne s'interdit pas les répétitions ; et surtout tendance à accumuler les exemples, même quand ils ne sont pas tout à fait probants (par exemple Granier admet que les termes οἱ Μακεδόνες τὰ πλήθη, ὄχλοι, *populus*, *multitudo*, parfois même οἱ Ἀλεξανδρεῖς désignent toujours l'armée macédonienne ou tenue pour telle, et elle seule, quand il s'agit de mouvements politiques ; cf. notamment p. 134, 145-149, 151, 164-168, 173 ; or les textes cités sont loin d'imposer pareille interprétation). Fait plus grave : Granier ne démontre pas la thèse qu'il prétend soutenir ; en fait, l'armée a joué un rôle politique dans les monarchies hellénistiques ; de cela, nul n'a jamais douté ; mais le fondement de droit « macédonien » que Granier prétend trouver à cette action, n'apparaît pas. Il y avait dans les cités grecques (et non pas seulement en Macédoine) une tendance à regarder l'armée nationale et le peuple souverain comme deux aspects d'un même tout (que l'on songe au rôle politique des stratèges athéniens au ve s. ou à l'attitude de l'armée Athénienne à Samos en 411) ; mais quand les armées furent formées de soldats de métier, il semble bien que leur intervention dans la politique n'a jamais été qu'une manière de *putsch* ou de *pronunciamiento* dont le succès n'implique pas la légitimité. Granier a réuni beaucoup de documents sur le rôle politique de l'armée dans les royaumes hellénistiques ; mais il n'a nullement prouvé que le militarisme fût officiellement reconnu comme un élément constitutionnel de la monarchie macédonienne.

Georges Mathieu.

Éduard Wyss. *Stilistische Untersuchungen zur Darstellung von Ereignissen in Caesars Bellum Gallicum.* Inaugural Dissertation, Berne, 1930, 86 p. in-8°.

L'auteur fonde sur l'analyse de quelques passages du *Bellum Gallicum*, et particulièrement des ch. 1-29 du livre I, la thèse suivante : le principe de composition de César dans ses récits est la division tripartite : préparation, développement, décision ; le principe est appliqué dans la structure de la phrase aussi bien que dans le récit d'un épisode ou dans l'exposé d'une campagne. Il y a là un intéressant effort d'explication stylistique ; mais l'auteur nous paraît avoir abusé de la systématisation, et, d'autre part, fondé une thèse trop absolue sur une enquête trop fragmentaire. Et tout d'abord, le plan *préliminaires-action-dénouement* est-il si caractéristique de César ? Il

semble au contraire, qu'il soit tellement naturel à la narration qu'on le retrouve chez une foule d'auteurs d'inspiration fort différente. En second lieu, prétendre que c'est ce même plan qui préside à la composition de la phrase-type débutant par un participe ou une proposition participiale à l'ablatif absolu, se poursuivant par une ou plusieurs subordonnées introduites par une conjonction et s'achevant par la principale, c'est une assimilation qui paraît forcée et arbitraire. Enfin le récit ne procède pas toujours chez César par phrases de ce genre : que l'on voie, par exemple, au ch. 44 du livre V, l'anecdote des centurions Pullo et Vorénus, contée en une série de phrases courtes et comme haletantes ; ou encore le récit de la bataille suprême devant Alésia (VII, 85, 88, 2-5).

Ainsi la thèse de M. Wyss attribue artificiellement un principe unique à la composition des récits et à la structure des phrases ; elle a, par ailleurs, un caractère général que n'autorise pas l'étendue très restreinte du champ sur lequel l'enquête a porté. Mais on retiendra de ce mémoire beaucoup d'observations justes et utiles, qui rendent compte dans une certaine mesure de cette impression de netteté lumineuse, d'uniformité aussi et de sécheresse que produit le style des *Commentaires*.

L.-A. Constans.

Epistula Claudiana, *Der neuentdeckte Brief des Kaisers Claudius vom Jahre 41 n. Chr. und das Urchristentum. Eine exegetisch-historische Untersuchung* von Stephan Lösch, Rottenburg a. N., Bader'sche Verlagsbuchh. 1930. Une broch. in-8° de 48 p.

Le fameux papyrus trouvé pendant l'hiver de 1920-1921 dans la région du Faïyoûm, près de Darb-el-Gerza, l'ancienne Philadelphia, et conservé actuellement au British Museum (*London Papyri*, n° 1912), a suscité une vaste « littérature ». La liste que dresse M. Stephan Lösch ne tient pas moins de trois grandes pages, et elle n'est pas tout à fait complète [1].

D'où vient un intérêt si vif ?

Il s'agit, comme on sait, d'une lettre de l'empereur Claude au préfet d'Egypte, L. Æmilius Rectus. Cette lettre n'est pas datée, mais la notification qu'en donne le gouverneur est faite à une date qui correspond dans le calendrier romain au 10 novembre 41.

Le rescrit comprend trois parties. Claude se défend d'abord contre les basses flatteries des Grecs d'Alexandrie qui veulent lui décerner les honneurs réservés aux dieux (temple, grand prêtre, statues érigées dans les lieux saints). Il règle ensuite certaines requêtes, d'ordre politique, qu'ils lui ont présentées. Enfin, il morigène Grecs et Juifs, qui se sont récemment heurtés en de violentes émeutes, et les invite à se faire réciproquement les concessions indispensables au bon ordre public et à la bonne harmonie.

C'est dans la troisième partie que se lisent les lignes dont la signification est si ardemment controversée. En voici la traduction, telle que l'a proposée M. Salomon Reinach [2].

« Défense aux Juifs d'attirer ou d'inviter d'autres Juifs à venir par eau

1. M. Lösch, a oublié, par exemple la notice de Dom Leclercq, dans le *Dict. d'Archéol. chr. et de Liturgie*, VIII [1], 155 et s.

2. *Amalthée*, t. II (1930) p. 294.

« de Syrie ou du reste de l'Egypte, ce qui m'obligerait à concevoir à leur « égard de plus graves soupçons. S'ils ne s'abstiennent pas d'agir ainsi, je « les poursuivrai par tous les moyens, comme fomentant une sorte de « peste commune à tout l'univers. »

Peu après la publication du papyrus de Londres par H. J. Bell, en 1924, M. de Sanctis [1] et M. Salomon Reinach signalaient presque simultanément l'exceptionnelle importance de cet avertissement.

M. Reinach [2] estimait qu'il est quasi impossible de n'y pas lire une allusion de l'empereur à l'activité missionnaire qui commençait dès lors, sans doute, à rayonner d'Antioche, centre de la première propagande chrétienne, par delà les limites de la Palestine et de la Syrie.

Ainsi, plusieurs années avant l'entrée en scène de l'apôtre Paul (a. 45), la prédication messianique s'exerçait déjà au dehors, et cela au point d'inquiéter l'autorité romaine. Ce stade initial de l'extension chrétienne était jusqu'ici totalement inconnu. Contrairement à ce que croyait E. Renan [3], les premiers missionnaires chrétiens n'avaient donc pas négligé l'Egypte, qui aurait été, au contraire, un de leurs objectifs immédiats.

M. Salomon Reinach soulignait aussi le jugement de Claude sur cette prédication, génératrice de désordre. Claude l'appelle une « maladie ». Quelque temps après, le rhéteur Tertullus traitera saint Paul de *peste* (λοιμός) [4]. Vers 111, Pline le Jeune parlera de la *contagio istius superstitionis*. Tacite dira *malum, exitiabilis superstitio*, à propos de la secte chrétienne. Et sous plus d'une plume païenne réapparaîtront, dans la suite, ces qualifications méprisantes. Nous serions en présence du premier témoignage profane sur la mission chrétienne primitive, considérée dès lors comme une menace contre la société humaine, contre l'*Oikouménè* tout entière.

La thèse Sanctis-Reinach suscita des adhésions chaleureuses, mais aussi de vives résistances (Jülicher, Guignebert, Batiffol, Lagrange, von Soden, etc..). M. Stephan Lösch ne croit pas qu'elle soit historiquement fondée, et les raisons qu'il fait valoir sont les suivantes :

1° Le rescrit impérial ne fait aucune allusion à des conflits religieux qui mettraient aux prises divers éléments des communautés juives d'Alexandrie ou de Syrie. Il ne vise que les luttes entre Juifs et Grecs. Si de tels conflits avaient soulevé les uns contre les autres, vers 40, les juifs d'Alexandrie, il serait surprenant qu'il n'y ait eu d'abord, à Antioche même, aucune sédition de ce genre. Or Jean Malalas, l'historien byzantin, qui a utilisé une chronique de la ville d'Antioche, ne signale dans les dernières années de Caligula, que de sanglants combats entre les païens et les juifs [5].

2° Claude parle d'une maladie contagieuse qui menace l'*oikouménè*; M. S. Reinach entend par là « l'énorme agitation née en Palestine, » qui serait apparue sporadiquement un peu partout. M. Lösch remarque à ce propos qu'il faut se garder de donner à ce mot *oikouménè* une extension trop large.

Au 1er siècle de notre ère, οἰκουμένη, de même qu'*orbis* en latin, est pris souvent dans un sens restreint. Lucain parle de l'*orbis Hiberus*, de l'*orbis Thessalicus*, de l'*orbis Libycus*. Dans la délibération sur le sort de Pompée, à la cour d'Egypte, Pothin dit « .. chargé du crime de la Thessalie, ne trouvant pas une terre pour l'accueillir, il cherche à gagner un pays qu'il n'a

1. *Riv. di Filol.*, N. S. II (1924), 473 et s.; IV (1926), 128.
2. *Rev. de l'Hist. des Rel.*, 1924, p. 108-122 = *Amalthée*, II, 289 et s.
3. *Orig. du Christianisme*, II, 283.
4. *Actes des Apôtres*, 24, 5.
5. *Chron.*, X, 244 et s. Dindorf.

pas encore perdu, le nôtre » (sollicitat nostrum, quem nondum perdidit, *orbem*[1]). Dans le *Pseudo-Callisthénès*, 1, 34 (éd. Kroll). Alexandrie est appelée la métropole « ὅλης οἰκουμένης ». Les *Actes des Apôtres* (XI, 28) parlent d'une famine, prédite par Agabos, qui eut lieu dans toute l'*oikouménè*, sous Claude : il est impossible d'accepter l'indication au pied de la lettre, etc.

Ce second argument (pour le noter en passant) ne milite peut-être pas dans le sens que souhaite M. Lösch, car il atténue plutôt le paradoxal de la thèse Sanctis-Reinach. Admettre qu'en 41, tout l'univers romain ait déjà été ébranlé, ou parût susceptible de l'être, par l'action conquérante du christianisme, qui s'y résoudrait facilement ? Si l'on peut entendre le mot *oikouménè* dans un sens restreint, ce scrupule s'apaise. M. Lösch s'en est-il rendu compte ?

3° Quant à l'expression νόσος « maladie », pour désigner les agitations politiques, il faut se garder, continue M. Lösch, de croire qu'elle soit une nouveauté, suscitée par l'inquiétante diffusion de la foi nouvelle. L'équation στάσις = νόσος avait été posée par Platon dans le *Sophiste* 228 A, à propos des troubles de l'âme. Et cette identité entre la « discorde » et la « maladie », Platon l'avait transposée lui-même dans l'ordre politique : « Tout homme incapable de participer à la pudeur et à la justice doit être mis à mort, comme un *fléau de la cité* (ὡς νόσον πόλεως)[2]. Depuis lors, la comparaison, simplifiée en métaphore, était devenue courante dans la langue politico-juridique des Grecs : on la rencontre chez Xénophon, chez Démosthène, chez Polybe, chez Diodore, chez Galien, chez Plutarque, etc. Claude parle donc — ou sa chancellerie le fait parler — d'une façon toute traditionnelle, et selon le formulaire coutumier, pour désigner les troubles, les séditions dont il s'emploie à prévenir le retour.

On attendrait que, dans un dernier chapitre, M. Lösch donnât ses conclusions personnelles. Mais il préfère suivre cette conception du νόσος politique dans la littérature chrétienne, qui l'exploita aussi, en substituant seulement la notion d'Église à celle de Cité.

En tous cas, son interprétation n'est pas douteuse. Il pense comme Mgr Batiffol qui disait : « Ce que Claude redoute des Juifs à Alexandrie, ce n'est pas leur messianisme, si hétérogène au judaïsme hellénisé ; *c'est leur nombre et l'antisémitisme qui s'ensuit.* » Il pense comme le P. Lagrange, qui a écrit : « En l'an 41, la propagande chrétienne était-elle considérée comme un danger pour l'empire romain ? Claude s'en préoccupa plus ou moins consciemment, huit ans plus tard, quand il expulsa de Rome un certain nombre de Juifs dont l'agitation se rattachait à Chrestus ou à Christus. Mais pour le moment il ne songe qu'aux troubles d'Alexandrie. Seulement il sait très bien que les Juifs étant fort remuants, et dispersés dans le monde entier, *tout ce qui les touche peut causer un ébranlement général*[3]. » Et c'est, je crois, la note juste.

Pierre de Labriolle.

Frank Burr Marsh, *The Reign of Tiberius*. Oxford University Press, 1931, 335 p., in-8°. Prix 15 sh.

M. Marsh a publié en 1922 *The Founding of the Roman Empire*, dont le

1. *Phars.*, VIII, 511 (trad. Ponchont).
2. *Protagoras*, 322 D.
3. *Rev. Biblique*, 1925, p. 623.

succès rendit une seconde édition nécessaire dès 1927. En voici la suite. La question des sources y tient, comme il est juste, la première place. Les historiens anciens ont été en général très durs pour Tibère, qu'ils nous dépeignent comme un monstre. Quelle confiance accorder à leur sévérité et, avant tout, à celle des *Annales* ?

Tacite, dit l'auteur, n'a pas noirci Tibère de parti pris, puisqu'il donne maint détail favorable à sa victime. Dans l'exposé des faits il est exact et sûr. Mais il se croit obligé par les règles du genre d'expliquer les mobiles des actes, et c'est alors qu'il invente et fait de graves contre-sens. Par exemple il n'admet pas que le caractère de Tibère ait pu se transformer, qu'un vieillard trompé par son meilleur ami ait pu devenir soupçonneux et misanthrope ; de là à taxer Tibère d'hypocrisie avant la trahison de Séjan, il n'y a qu'un pas. Il y une autre cause d'erreur. Tacite n'a pas compris les conditions politiques et économiques sous le règne de Tibère. Ou bien il oublie qu'un demi siècle s'était écoulé depuis Actium, que la politique de « camouflage » d'Auguste ne peut plus être celle de son successeur, à une époque où la liberté n'est plus mourante, mais morte. Ou bien il juge Tibère en contemporain de Trajan, ne se rendant pas compte de la différence qu'il y a entre une époque où le principat ne repose encore sur aucune tradition, et celle où il est solidement organisé et ne connaît plus d'opposition véritable.

Cela posé, M. Marsh suit Tacite dans l'exposé des faits eux-mêmes. Mais ces faits, il les juge grâce aux éléments que nous possédons par ailleurs, négligeant les raisons imaginées par l'historien. Il prétend ainsi s'établir sur une position moyenne entre les savants des siècles passés, qui donnent toujours raison à Tacite, et les plus récents, qui volontiers lui donnent tort. Tibère a été sans tact et sans adresse pour les petites choses, et par là s'est fait craindre et détester. Pour les grandes au contraire, il a été à la hauteur de son emploi, administrant avec sagesse et prudence cet immense corps de l'empire, qui grâce à lui pourra survivre aux excès d'un Caligula ou d'un Néron. Voici les dernières lignes de cette monographie : « Si nous considérons Tibère comme il est apparu à tout le monde, sauf aux pères conscrits et à la populace de Rome, il est difficile, sinon impossible, de lui refuser une place parmi les meilleurs et les plus grands des empereurs. » Position moyenne ? non ; en réalité M. Marsh se range avec raison parmi les défenseurs de Tibère.

Un tiers du livre, où décidément la charpente est trop visible, est occupé par sept appendices, destinés à éclairer divers points du texte de Tacite ; je les résume brièvement. 1) Tacite a suivi plusieurs auteurs, et non un seul comme le voulait Fabia ; — 2) le Germanicus de Tacite ne sort point, comme l'a pensé Kessler, d'un panégyrique écrit par un ami du prince ; — 3) Tacite est plus exact que Suétone et Dion ; — 4) la terreur tibérienne est un thème de rhéteur ; — 5) les accusés au nom de la loi de majesté se suicidèrent souvent pour cacher des fautes plus graves que celles qui leur étaient ouvertement reprochées ; Tibère est d'ailleurs intervenu plusieurs fois en leur faveur ; — la désignation anticipée des magistrats laissait à ceux-ci plus d'indépendance qu'au prince ; — 7) Séjan n'a pas comploté pour tuer Tibère, mais pour partager avec lui le pouvoir et s'assurer ainsi la succession. Des généalogies et un index terminent le volume, ainsi qu'une liste des ouvrages modernes utilisés ; j'y remarque l'omission de l'article de Gelzer du *P. W.* (s.v. *Iulius*, n° 154), le livre du danois Tuxen, enfin les *Attideia*, de M. Carcopino, parus dans les *Mélanges*, 40, 1923, p. 135-159 et 237-324. M. Durry.

J. Hubaux. *Les thèmes bucoliques dans la poésie latine*, Bruxelles, Lamertin, 1930, 259 pages.

Depuis plusieurs années, M. Hubaux s'est fait le spécialiste des Bucoliques virgiliennes. Après une série de travaux partiels aboutissant à son étude sur « Le réalisme dans les Bucoliques de Virgile », il complète aujourd'hui la série d'une façon magistrale par ses « thèmes bucoliques ». Son introduction, en précisant le but qu'il se propose, en indique du même coup l'originalité et l'utilité : « Nous nous proposons, dit-il, d'étudier la filiation des thèmes bucoliques dans la poésie latine avant et après les Bucoliques de Virgile. Notre but est donc de suivre l'évolution d'un genre selon la méthode suggérée par E. Norden. »

M. Hubaux décrit en effet, avec autant d'érudition que de perspicacité, les courants divers qui, mêlés et combinés, expliquent l'aspect composite de l'églogue virgilienne. Ces œuvres, qui malgré tous les efforts de la critique gardent encore si bien leur secret, s'inspirent à la fois de l'épigramme alexandrine, des poèmes pastoraux arcadiens, de l'élégie érotique; le génie romain, remettant le tout en fonte, a transformé la combinaison par l'adjonction des thèmes proprements nationaux et d'éléments originaires des cénacles contemporains. Il en est résulté ce genre ambigu, où les bergers soupirent pour de jolies coquettes qui ont retenu la préciosité de la cour des Ptolémées, où le lecteur, après avoir assisté à la préparation d'un *moretum* qui n'a rien à envier aux bouillabaisses les plus épicées des compatriotes de Mistral, voit danser la jolie *copa* couronnée de violettes et agitant ses castagnettes. C'est de ces surprenantes contaminations que M. Hubaux débrouille les lointaines origines ; puis, les sources reconnues, il s'adonne au fil du ruisselet et le voit se grossir par de nouveaux apports de Callimaque à Néron. Le voyage n'est guère plus aisé que celui de l'explorateur, descendant quelque fleuve inconnu du nouveau monde, au risque de se voir happé par les lianes des forêts vierges ou précipité du haut de quelque Niagara, car il a lieu aussi en plein pays à découvrir.

A découvrir ? faisons le vœu d'y réussir, mais ne comptons pas trop que le phénix s'expliquera clairement. Autour de l'oasis virgilienne s'étendent des régions obscures, sans nom, sans date, dans lesquelles, comme le dit M. Hubaux, « les critiques perdent depuis longtemps leur latin ». Il s'agit non seulement des *Vergiliana*, mais de la *Lydia*, des *Dirae* et d'une foule d'autres « adespotes ». M. Hubaux reconnaît sans peine que la méthode appliquée depuis si longtemps à l'étude de ces poèmes, a été une erreur : « Rien n'est plus décevant, dit-il , p. 42, que les résultats de pareilles enquêtes, même lorsque les « emprunts » d'expressions sont fort nombreux » et il rappelle (p. 43), comment, à l'occasion du vers 32 des *Dirae*, Reitzenstein, Ribbeck et Eskusche se décident, l'un pour la priorité de Virgile, l'autre pour celle d'un modèle commun, tandis que le troisième ne croit pas improbable l'antériorité des *Dirae*. Quiconque a jamais fait fond sur le critère des ressemblances s'est trouvé victime de pareilles déconvenues. Que reste-t-il pour guider la critique dans le maquis des « adespotes » ? Rien ou peu de chose. Cependant les philologues ne se lasseront jamais de remettre sur le métier la question des « auteurs inconnus », et M. Hubaux la reprend pour sa part avec une minutie qui atteste la connaissance la plus complète de cette littérature. Un chapitre est consacré à l'identification des *Dirae* et de la *Lydia* ; M. Hubaux croit à l'origine unique de ces deux pièces dont la paternité devrait être attribuée à Valérius Caton. Les Bucoliques de Virgile seraient donc l'imitation, et le modèle

appartiendrait à l'école des νεώτεροι. Pour les *Vergiliana*, il ne saurait être question d'une origine unique ; quelque auteur d' « anthologie » ou de « guirlandes » se serait plu à réunir des pièces préexistantes, présentant entre elles une certaine communauté d'inspiration. Après Vollmer, Jahn, de Witt, Ribbeck, Bährens, Goelzer, Carcopino, etc... M. Hubaux envisage résolument le *Catalepton* IX. Sa solution est originale ; la pièce ne se rapporterait pas au Messala du *Corpus Tibullianum*, mais à un second Messala, descendant du premier et contemporain de Néron. Cette hypothèse, qui sans doute ne clôt pas la question — la toile de Pénélope sera terminée avant qu'une telle question ne soit close —, cette hypothèse rendrait compte du double mérite, littéraire et guerrier, que le *Catalepton* IX prête à son héros.

Après la question des « auteurs ignorés », M. Hubaux étudie celle des « œuvres perdues », à l'occasion des noms de Pollion, Codrus, Mévius, Donatus Marsus, Gallus. Une histoire littéraire antique ne saurait être complète sans la reconnaissance, aussi poussée que les documents le permettent, de tous ces disparus. Il est exagéré sans doute de les traiter en héros de roman et de leur improviser, comme on l'a fait parfois, un état civil, une mentalité et une notice bibliographique. Mais il est antiscientifique de négliger les éléments qui peuvent être amenés au jour par des sondages et des recoupements : ces œuvres inconnues relient souvent la chaîne interrompue, comme M. Hubaux l'a si bien compris, de nos connaissances concernant l'évolution des genres.

Au cours de ces recherches, maintes notions ont été effleurées et énoncées plutôt qu'étudiées, qui pouraient éveiller les curiosités et orienter les recherches des travailleurs : p. 51 l'humour et la poésie latine ; p. 94, les limites de la fantaisie dans l'antiquité ; p. 98, les auteurs à la mode dans cénacles, etc... etc... Toute œuvre consciencieuse et érudite vaut en effet non seulement par ce qu'elle apporte mais encore par ce qu'elle prépare.

A. M. Guillemin.

Viata *si opera poetului Publius Vergilius Maro*, Volum comemorativ, Publicat de Revista clasica.

Dans ce beau volume, enrichi de gravures représentant des figurines de manuscrits ou des œuvres d'art, la Roumanie offre, à l'occasion du bimillénaire, son hommage à Virgile. Onze études, émanées des Universités et lycées roumains, quelques traductions et comptes rendus, une bibliographie roumaine de Virgile remplissent les 157 pages in-8° consacrées à la gloire du poète dans l'admiration duquel toutes les nations de la terre communiaient l'année dernière. Il serait long de donner un compte rendu détaillé de chacun des articles de recueil ; remarquons qu'ils représentent dans leur variété les divers aspects sous lesquels peut être envisagée l'œuvre virgilienne. La linguistique trouve son compte dans un premier article de M. I. Valaori sur l'usage des formes à *e* bref à la troisième personne du parfait (*tulĕrunt*, etc...) : par la comparaison d'autres poètes, l'auteur est amené à les considérer comme des formes vulgaires, peu recherchées des poètes. L'histoire inspire M. D. Burileanu, G. Popa- Lisseanu et N. I. Herescu ; le premier remet une fois de plus sur le métier la question si souvent agitée de « La composition et la publication de l'Énéide » ; le second étudie le commentaire de Donat et le dernier, les sources de la vie de Virgile. La métrique a été abordée par M. I. I. Bujor dans une étude sur

la technique du vers de Virgile ; il y met en évidence l'habileté avec laquelle le poète a transplanté en latin l'hexamètre grec. La critique littéraire est représentée par un travail de M. N. Iorga sur l'originalité de Virgile, dans lequel sont mis en relief la spontanéité de la sensibilité du poète et son sens des réalités ambiantes, et un autre de M. Papacostea intitulé « Le spécifique romain dans les Géorgiques » ; ce dernier accuse le parallélisme des Géorgiques avec certains aspects des Travaux d'Hésiode. L'apport de MM. D. Evolceanu et T. A. Naum consiste en deux études de littérature comparée ; dans la première, consacrée à Virgile et Dante, l'auteur envisage l'influence sur la Divine Comédie des conceptions d'Outre-tombe du VIe livre de l'Enéide ; la seconde est consacrée aux relations de Virgile et de Théocrite. Enfin les idées morales et religieuses du poète ont attiré M. I. Valaori, qui, dans un second article, explique l'intérêt de la lecture de Virgile et son influence éducative, et M. M. G. Nicolau, dont le travail est consacré aux particularités que présente dans l'Enéide la notion de *fortūna*.

A. M. Guillemin.

Georges Musset, *Glossaire des patois et des parlers de l'Aunis et de la Saintonge*, avec la collaboration de Marcel Pellisson et Charles Vigen, t. I, xvi-541 p. La Rochelle, Imprimerie Masson fils, 1929.

Cet ouvrage ne rentre pas tout à fait dans le cadre de la *Revue de Philologie* et intéressera surtout les romanistes. Il apporte cependant une contribution précieuse à l'étude du latin de la Gaule. Ce glossaire promet d'être riche (le premier volume ne comprend que les lettres A et B), et c'est ce qui en fera surtout le prix ; il présente en effet certains défauts de méthode : la graphie manque de précision, les auteurs donnent parfois des étymologies inutiles ou contestables ; on aimerait à savoir ce que sont les mss. de la bibliothèque de la Rochelle, qui sont cités fort souvent. Ces parlers sont intéressants par leur caractère archaïque, ils ont conservé des mots du latin vulgaire disparus ailleurs : les locutions *à châ in* « un par un », *à châ fois* « à chaque fois », etc. ont conservé isolé le κατά distributif ; *baillarge* « orge » rappelle le *baliaricum triticum* de Pline (*Hist. nat.*, 18,67). Ce sont des parlers de marche qui ont peut-être empiété sur des parlers de caractère méridional, auxquels ils ont sûrement emprunté du vocabulaire ; des mots comme *bader* « rester bouche bée », *badebet*, *badegoule* « nigaud » ne sauraient appartenir à des dialectes d'oïl.

G. Gougenheim.

DERNIERS OUVRAGES REÇUS

Geschichte der indogermanischen Sprachwissenschaft ; IIr T., Vr B., 1e L. Johannes Friedrich, *Hethitisch u. « Kleinasiatische » Sprachen* ; 78 pp. in-8° ; 4e L. Eva Fiesel, *Etruskisch*, iv-79 pp. in-8° ; Berlin, W. de Gruyter, 1931. Pr. de chaque ouvrage : 8 M. (nouveau pr. : 7 M. 20).

J. Marouzeau, *L'Année Philologique, bibliographie critique et analytique de l'antiquité gréco-latine* ; tome V, 1930 ; xx-354 pp. in-8° ; Paris, Les Belles-Lettres, 1931. Pr. 65 fr.

Marcus N. Tod, *Sidelights on greek history* ; 96 pp. in-12° ; Oxford, Basil Blackwell, 1932. Pr. 2 sh. 6.

Grace Harriet Macurdy, *Hellenistic Queens* (The John Hopkins Univ., St. in Archaeology, N° 14) ; xv-250 pp. in-8° ; Baltimore, The John Hopkins Press, 1932. Pr. 4$00.

Dr. Hermann Throm, *Die Thesis, Ein Beitrag z. ihr. Entstehung u. Geschichte* (Rhetor. Stud. 17) ; 198 pp. in-8° ; Paderborn, F. Schöningh, 1932. Pr. 11 M.

Heinrich Sturenburg, *Relative Ortsbezeichnung*, 44 pp. in-8° ; Leipzig, Teubner, 1932. Pr. 2 M. 80.

Friedr Cornelius, *Cannae, das militärische u. das literarische Problem*. (Klio, N. F., xiii Beih.) ; 86 pp. in-8° ; Leipzig, Dieterich, 1932, Pr. br. 5 M., rel. 6 M. 50.

Helmut Huchzermeyer, *Aulos u. Kithare i. d. griech. Musik bis z. Ausgang d. klass. Zeit* ; 76 pp. in-8° ; Emsdetten im Westf., Imprimerie H. et J. Lechte, 1931.

William Linn Westermann, a. Clinton Walker Keyes, *Tax Lists and Transportation Receipts from Theadelphia* ; xii-219 pp. in-4° ; New-York, Columbia University Press, 1932. Pr. 6 $.

J. Descroix, *Le trimètre iambique des iambographes à la comédie nouvelle* ; xvi-367 pp. in-8° ; Paris, C. Klincksieck, 1931. Pr. 50 fr.

Sir William Ridgeway, *The early age of Greece* ; vol. I second impression xvi-684 pp. in-8° ; vol. II, ed. by A.S.F. Gow and D.S. Robertson, xxviii-747 pp. in-8° ; Cambridge, University Press, 1931. Pr. 30 sh. le vol.

William Scott Ferguson, *The treasurers of Athena*, ix-198 pp. in-8° ; Cambridge, Ma., Harvard University Press, 1932. Pr. 2 $ 6.

Ernst Kieckers, *Historische latein. Grammatik*, II. T. *Formenlehre*, viii-334 pp. in-8° ; Munich, M. Hueber Verlag, 1931, Pr. 7 M. 40.

Rubenbauer-Hofmann, *Lateinische Grammatik auf sprachwissenschaftl. Grundlage* ; viii-250 pp. in-8° ; Munich et Berlin, R. Oldenbourg. Pr. 4 M.

Friedr. Wilh. Gœthert, *Zur Kunst d. römischen Republik* ; 73 pp. in-8° ; Berlin, Druck von Bark u. Schröter, 1931.

Gösta Säflund, *Le mura di Roma repubblicana*, saggio di archeologia romana (Skr. utgivna av Svenska Institutet i Rom, I) ; xvi-278 in-4° + planches ; Lund, C.W.K. Gleerup, 1932.

P. Junghanns, *Die Erzählungstechnik von Apuleius' Metamorphosen und ihrer Vorlage* (Philologus, Supptb. XXIV, H. 1) ; 184 pp. in-8° ; Leipzig, Dieterich, 1932. Pr. br. 11 M. 50 ; rel. 13 M. 50

Emanuele Cesareo, *La poesia di Calpurnio Siculo*, 220 pp. in-8° ; Palermo presso l'autore, Via Catania 18 ; 1931. Pr. Italie 35 L. ; étranger 50 L.

Hennig Mørland, *Die lateinischen Oribasiusübersetzungen* (Symbolae Osloenses fasc. supplt. V) ; 202 pp. in-8°, Oslo, Imprim. A. W. Brogger, 1932.

Saint Denis l'Aréopagite, *Œuvres*, trad. du grec par Mgr Darbois ; clxxxvi-330 pp. in-8° ; Paris, Tralin, 1932. Pr. 20 fr.

Stanislas Pilch, *De Polonorum Aeneide* (Extr. de Eos, xxxiii, 1930-31) 20 pp. in-8° ; Lwow, et Paris, Les Belles-Lettres, 1931.

Hans Herter, *De Priapo* (Religionsgeschichtl. Versuche u. Vorarbeiten xxiii. B.) ; 336 pp. in-8° ; Giessen, Töpelmann, 1932. Pr. 17 M. 50.

Hellfried Dahlmann, *Varro u. die hellenistische Sprachtheorie* (Problemata H. 5) ; 89 pp. in-8° ; Berlin, Weidmann, 1932. Pr. 6 M.

Arnold Reichenberg, *Studien z. Erzählungsstil des Titus Livius* ; 52 pp. in-8° ; Karlsruhe, Buchdruckerei Malsch u. Vogel, 1931.

Union Académique Internationale, *Emploi des signes critiques*, disposition de l'apparat dans les éditions savantes de textes grecs et latins ; 48 pp. in-8° ; Paris, Champion, 1932.

Dr. Franz Xaver Bill, *Beiträge z. lex Porsoniana* ; 104 pp. in-8° ; Buchdruck. Heinr. u. J. Lechte, Emsdetten, Westf., 1932.

Otto Prinz, *De o et u vocalibus inter se permutatis in lingua latina quaestiones epigraphicae* ; 144 pp. in-8° ; Halle a. S., E. Klinz ; 1932. Pr 3 M. 50

Leandro Zancan, *Sul possesso dell « ager publicus »* (Estr. d. Atti d. R. Acc. d. Sc. di Torino LXVII, 1932) ; 28 pp. in-8° ; Turin, Vincenzo Bona, 1932.

U. von Wilamowitz-Moellendorff, *Der Glaube der Hellenen* ; 2 vol. de viii-412 et xii-620 pp. Berlin, Weidmann, 1931-32. Pr. br. 20 et 36 M. ; rel. 23 et 40 M.

Bernhard Rehm, *Das geographische Bild des alten Italien in Vergils Aeneis* (Philologus Supptb. XXIV, H. II) ; iv-112 pp. in-8° ; Leipzig, Dieterich, 1932. Pr. br. 7 M., rel. 8 M. 50.

C. O. Zuretti, *Catalogus astrologorum Graecorum*, Codices Hispanienses P. I. Codices Scorialenses, t. XI, p. I ; viii, 288 pp. ; Bruxelles, M. Lamertin, 1932. Pr. 12 belgas.

Emanuele Ciaceri, *Storia della Magna Grecia*, vol. III Decadenza e fine degli stati Italioti ; romanizzazione del mezzogiorno d'Italia, dalla metà del IV sec. a. C. all. sec. VI d. C. ; xii-352 pp. in-8° : Milan, Soc. Anon. edit. Dante Alighieri, 1932. Pr. 40 L.

Ch. Alex. Robinson Jr., *The ephemerides of Alexander's expedition* (Brown Univ. Studies) ; 81 pp. in-4° + 1 carte ; Providence, Brown University, 1932. Pr. $ 3.

Martin Grabmann, *Eine latein. Uebersetzung der pseudo-aristotelischen Rhetorica ad Alexandrum aus d. XIII Jahrh.* (Stzb. d. bayr. Ak. d. Wiss., Philos-hist. Abt. 1931-32, H. 4) ; 81 pp. in-8° ; München, Verlag d. bayr. Ak. d. Wiss., 1932.

The Oriental Institute of the Univ. of Chicago ; 68 pp. in-8° ; In commemoration of the dedication of the Oriental Institute building ; 1931.

Revista de Philologia e de Historia, tomo II, fasc. I, 160 pp. in-8° ; Rio de Janeiro, J. Leite, 1932.

Essai d'unification des méthodes employées dans les éditions de papyrus (Ext. de la Chronique d'Égypte, N° 13-14, janv. 1932, pp. 285-287) ; Bruxelles, Musées royaux d'art et d'histoire, 1932.

L'Empereur Julien, *Œuvres complètes*, tome I, 1er p., *Discours de Julien César*, texte établi et trad. par J. Bidez ; xxviii-285 pp. doubles ; Paris, Les Belles-Lettres, 1932. Pr. 40 fr.

Johannes Lohmann, *Genus und Sexus*, Eine morphologische Studie z. Ursprung d. idg. nominalen Genus-Unterscheidung ; 96 pp. in-8° ; Göttingen, Vandenhoeck u. Ruprecht, 1932.

M.L.W. Laistner, *Greek History* ; 485 pp. in-8° ; Boston-New-York, D. C. Heath and Co ; 1932. Pr. $ 3.40.

Dr. Carl Wendel *Die Ueberlieferung d. Scholien z. Apollonios v. Rhodos* (Abh. d. Ges. d. Wiss. z. Göttingen, P.H.Kl., Dritte Folge 1) ; 124 pp. in-8° ; Berlin, Weidmann, 1932.

Krister Hanell, *Das Menologium des Liber Glossarum* : 32 pp. in-8° ; (Bull. de la Soc. Roy. des Lettres de Lund 1931-32) II ; Lund, C.W.K. Gleerup, 1932.

Tadeusz Sinko, *Literatura grecka*, t. I 2^e^ fasc., Literatura Klasyczna (W. V-IV przed Chr.) ; v-837 pp. in-8° ; W. Krakowie, 1932 ; Nakładem polskiej Akademji Umiejętnósci.

August Faust, *Der Möglichkeitsgedanke, systemgesch. Untersuchungen.* (Synthesis, Sammlung histor. Monogr. philosoph. Begriffe vii) II^r^ T. Christliche Philosophie, viii-356 pp. in-8° ; Heidelberg, Winter, 1932. Pr. br. 13 M. 5 ; rel. 16 M.

Em. Panaitescu, *Monumente inedite din Largiana* ; 48 pp. in-8° ; Cluj, Cartea Romaneasca, 1932.

Horace, *Satires*, texte établi et trad. par Fr. Villeneuve ; 29 + 214 pp. doubles ; Paris, Les Belles-Lettres, 1932.

Apulei, *Metamorphoseon libri XI*, tertium edidit R. Helm ; viii-295 pp. in-12° ; Leipzig, Teubner, 1932. Pr. br. M. 4.32, rel. M. 5.40.

Ovidius, Vol. II, fasc. 2, *Fastorum libri VI*, edd. R. Ehwald-Fr. W. Lenz ; xxxii-260 pp. in-12° ; Leipzig, Teubner, 1932. Pr. br. M. 5,60, rel. M. 6,40.

M. Tvllivs Cicero, *De Officiis* ed. C. Atzert ; *De uirtutibus* ed. O. Plasberg ; xxxviii-186 pp. in-12° ; Leipzig, Teubner, 1932. Pr. br. M. 3.60, rel. M. 4.32.

Hegesippi *qui dicitur Historiae libri V* ed. Vinc. Vssani (Corpus scriptor. eccl. ed. consilio et impensis Acad. Litter. Vindobonensis, vol. LXVI); 424 pp. in-8°; Vienne, Hoelder-Pichler-Tempsky, Leipzig, Akad. Verlagsgesellschaft M. B. H., 1932. Pr. br. M. 25.

Hans Drexler, *Plautinische Akzentstudien*, I. B. (Abh. d. Schlesischen Ges. f. vaterländische Kultur, Geisteswiss. Reihe); viii-248 pp. in-8°; M. et H. Marcus, Breslau, 1932. Pr. br. M 15.

Em. Cesareo, *Le tragedie di Seneca*; 114 pp. in-8°; Palermo, presso l'autore, via Catania, 18, 1932. Pr., en Italie 40 l., à l'étranger 50 l.

Glossaria latina iussu Academiae Britannicae edita; vol. V (Abbata) edd. C. Theander, M. Inguanez, C.-J. Fordyce; 388 pp. in-8°; Paris, Les Belles-Lettres. 1931. Pr. 100 fr.

Plaute, *Les Prisonniers*, texte établi et trad. par L. Havet, et publié par A. Freté et L. Nougaret; 128 pp. in-8°; Paris, Les Belles-Lettres, 1932, Pr. 40 fr.

André Oltramare, *Spurius Cassius et les origines de la démocratie romaine*; 18 pp. in-8° (extr. du Bull. de la Soc. d'Hist. et d'Arch. de Genève. tome V, livr, 4); Genève, A. Jullien, 1932.

Platon, *La République*, livres I-III (*Œuvres complètes*, t. VI) texte établi et trad. par Em. Chambry, avec introduction d'Aug. Diès; cliv + 140 pp. doubles. Paris, Les Belles-Lettres, 1932. Pr. 30 fr.

A. Delatte, *La catoptromancie grecque et ses dérivés* (Bibl. de la Fac. de philos. et lettres de l'Un. de Liège, fasc. XLVIII); 222 pp. in-8° + 13 pl.; Liège, H. Vaillant-Carmanne, et Paris, Droz, 1932.

Walth. Kraus, *Testimonia Aristophanea cum scholiorum lectionibus* (Ak. d. W. in Wien, Philos.-Hist. Kl. Denkschr., 70. B, 2. Abh.); 62 pp. in-4°; Wien u. Leipzig, Hölder-Pichler-Tempsky.

Corinth, *Result of excavations cond. by the Amer. School of class. St. at Athens*, vol. VIII p. II, *Latin Inscriptions* 1896-1926 ed. by Allen Brown West, xiv-171 pp. in-4°; Harvard Univ. Press, Cambridge, Mass., 1931. Pr. 5 $.

Roger Barlow, *A brief summe of geographie* (Works issued by The Hakluyt Society, Sec. Series LXIV); lvi-210 pp. in-8° + 1 pl. et 1 carte.

Plaute, *Comédies*, tome I, *Amphitryon*, *Asinaria*, *Aulularia*, texte établi et trad. par A. Ernout; xli + 203 pp. doubles; Paris, Les Belles-Lettres, 1932. Pr. 30 fr.

Otto Immisch, *Horazens Epistel über die Dichtkunst*; viii-217 pp. in-8°; Leipzig. Dieterich'sche Verlagsbuchh., 1932. Pr. pr. 12 M., rel. 14 M. 50.

Nicola Terzaghi, *Per la storia della Satira*, 168 pp. in-8°; Torino, Edizioni de l' « Erma », 1932. Pr. 15 l.

Giovenale, *Le Satire* a cura di Federico Ageno; vol. I Traduzione; xii-232 pp. in-8°; Padova, Libreria A. Draghi, 1932. Pr. 10 l.

William Francis Dwyer, *The vocabulary of Hegesippus*, a study in latin lexicography (The cathol. Univ. of America, Patristic St. XXVII); xvi-200 pp. in-8°; Washington, The catholic Univ. of America, 1931.

Leslie Weber Jones, *The script of Cologne from Hildebrand to Hermann, with one hundred plates*; 97 pp. in-f° + 100 planches; The Mediaeval Acad. of America, Cambridge, Mass., 1932. Pr. 20 $.

Benner *Greek*; 12 pp. in-16°; Amherst, At the Snail's Pace Press, Mass., 1932.

A. Giosti, *I medici in Omero* (Estr. da il R. Liceo-Ginnasio, C. Colombo in Genova 1928-31, vol. VII-IX); 29 pp. in-8°.

W. Meyer-Lübke, *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*, Lief. 3 à 9; pp. 129-576; Heidelberg, Winter, 1932. Prix de la livraison 2 M. 50.

Mnemosyne, *Noua Series*, vol. LX, pars I; 112 pp. in-8°; Leyde, E. J. Brill, 1932.

Wiener Studien, XLIX Bd, Jahrg. 1931, 1ˢ u. 2ˢ H.; Wien, Osk. Höfels, 1932. Pr. 8 M.

Kurt Witte, *Die Geschichte d. römischen Dichtung im Zeitalter des Augustus*, IIᵉ T. *Horaz*, IIʳ B. *Horazens Lyrik*, 2ᵉ Lief.; 93-192 pp.; Erlangen, 1932.

E. Lobel, *The medieval latin poetics*; 28 pp. in-8° (extr. de Proceedings of the British Acad. XXVII). Londres, H. Milford, 1932. Pr. 2 sh.

Josef Kroll, *Gott und Hölle* (St. d. Bibl. Warburg); viii-569 pp pp. in-8°; Leipzig, B. G. Teubner, 1932. Pr. br. 20 M., rel. 25 M.

G. Cammelli, *Apologia di Socrate*, introd. testo crit. e comm.; 129 pp. in-8°. Naples, L. Loffredo, 1932. Pr. 6 l.

Luisa Vitali, *Fonti per la storia della religione Cyrenaica* (R. Univ. di Padova, Pubbl. d. Fac. di Lett. e Filos., I); xix-165 pp. in-8°; Padova, Cedam, Antonio Milani, 1932. Pr. 20 l.

S. Sabbadini, *Al Timavo* (Estr. d. Atene a Roma XII, 4, 1931) 4 pp. in-8°; Florence, Enr. Ariani, 1931.

Virgilio, *Il libro di Didone*, testo con trad. e commento a cura di Corso Buscaroli; xvi-524 pp. in-8°; Milan, Soc. editr. Dante Alighieri, 1932. Pr. 18 l.

Andrew Runni Anderson, *Alexander's gate, Gog and Magog, and the inclosed nations* (Monogr. of the Medieval Acad. of America 5); viii-117 pp. in-4°; Cambridge, Mass., The medieval Acad. of America, 1932. Pr. 3 $.

C. O. Zuretti, *Catalogue des manuscrits alchimiques grecs*, VIII *Alchemistica signa*; viii-84 pp. + XVII pl.; Bruxelles, Secrétariat administratif de l'U.A.I., 1932.

Festgabe zum siebzigsten Geburtstag von Prof. Dr. Hans Lehmann (Indicateur d'antiquités suisses, N.F., B. XXXIII, 1931, 2), 202 pp. in-8°; Zürich, Verlag Schweiz. Landsmuseum, 1931.

L. Annaeus Seneca, *Phaedra*, übersetzt v. Dr. Franz Bursik, viii-32 pp. in-8°; Wien I, Oscar Höfels, 1932.

Erich Swoboda, *Octavian und Illyricum* (Verein klass. Philologen in Wien, Parerga, H. 1); 96 pp. in-8°; Wien I, Verlag O. Höfels, 1932. Pr. 4 M. 50.

Symbolae Osloenses, Fasc. X. 180 pp. in-8°; Oslo, imprimerie A. W. Brøgger, 1932.

H. Hombert. *Bulletin papyrologique* V (1930) ; extrait de Byzantion, t. VI, f. II (1931) pp. 723-736. Bruxelles, Secrétariat de la Revue, 1931.

C. Lanzani, *Arnaldo Mussolini* (Extr. de Historia, 1932, pp. 1-9).

Hetty Goldmann Ph. D. *Excavations at Eutresis in Beotia* ; xx-294 pp. in-4° + 21 planches et 1 plan; Cambridge, Ma., Harvard University Press, 1931.

Hesperia, *Journal of the american school of classical studies at Athens*, vol. I, 1932; 218 pp. in-4° + planches ; Cambridge, Mass., Harvard University Press. Pr. 3 $.

Vidus de Budé, *Polyaeni Codex Vesontinus* ; 64 pp. in-12° ; Anici Vellavorum, Typogr. La Haute-Loire, 1931.

Suétone, *Vie des douze Césars*, texte établi et trad. par H. Ailloud ; 102 pp. doubles in-8° + pp. 103-142 de notes et index. Paris, Les Belles-Lettres, 1932. Pr. 20 fr.

Roy Joseph, Deferrari et James Marshall Campbell, *A concordance of Prudentius* ; viii-833 pp. in-8° ; Cambridge Mass., The mediaeval Academy of America, 1932.

Gius. Cammelli, *Note critiche alle « Coefore »* ; extr. de St. ital. di Filol. class. N.S. XI, pp. 81-109.

Giacomina Manfren-Bartolani, *La disfatta di C. Centenio* (217 a.C.) nel racconto di Livio, XXII, 8, 1 ; 8 pp. in-8° ; Pinerolo, Tip. gia Chiantore-Mascarelli, 1932.

F. Pathier-Bonnelle, *Alphabets des écritures cunéiformes*, 56 pp. in-8° ; Paris, Maisonneuve frères, 1931.

Hermann Ljungvik, *Beiträge z. Syntax d. griech. Volkssprache* ; viii-112 pp. in-8° ; Uppsala, Almqvist et Wisksells, 1932.

Nicola Festa, *I frammenti degli stoici antichi*, vol. I, Zenone ; viii-128 pp. in-8° ; Bari. Laterza e figli, 1932. Pr. 15 l.

Dr Gertrud Herzog-Hauser, *Soter, die Vorstellung des Retters im altgriech. Epos* ; viii-190 pp. in-8° ; Wien, Mayer et Co, 1931.

Lycurgue, *Contre Léocrate*, fragments ; texte établi et trad. par F. Durrbach ; lvi-85 pp. doubles ; Paris. Les Belles-Lettres, 1932. Pr. 25 fr.

TABLE DES MATIÈRES

Chanoine L. Bayard. — La clausule cicéronienne..... 37
Jean Bayet. — Le style indirect libre en latin (2e article)..... 5
E. Benveniste. — Supinum..... 136
E. Benveniste. — Le sens du mot ΚΟΛΟΣΣΟΣ et les noms grecs de la statue..... 118
E. Benveniste. — A propos de ΚΟΛΟΣΣΟΣ..... 381
Fr. Bradač. — Quelques remarques sur l'épitaphe provenant de Césarée en Cappadoce..... 375
P. Chantraine et A. Meillet. — ΘΕΑΙΝΑ et les dérivés grecs en -ΑΙΝΑ..... 291
É. Chatelain. — Notice nécrologique sur M. C. Klincksieck..... 1
P. Collart. — Les papyrus de l'Iliade (1er article)..... 315
Marcel de Corte. — Notes critiques sur le traité de l'âme..... 148
P. Couissin. — Tacite et César..... 97
A. Ernout. — Domus, fores et leurs substituts..... 297
Chr. Gaia. — Sur la date de deux manuscrits grecs..... 379
J.-E. Harry. — Trois ou treize (Eschyle, Agam. 1605 sq.)..... 361
K. van der Heyde. — Poteram, debebam, aequius erat, etc., en latin ancien..... 138
A. Mirambel. — La question de l'aspect dans le verbe néo-grec ; problèmes et méthode..... 350
Valentine Sapojnikoff. — Quelques réflexions sur la structure de la Divine Comédie et de l'Énéide..... 56
G. Seure et Ch. des Anges. — La Volière de Varron..... 217
J.-R. Vieillefond. — Adaptations et paraphrases du commentaire d'Énée le Tacticien..... 24
R. Waltz. — Salluste, Jugurtha, LV, 4-7..... 373

Notes et Discussions.

E. Benveniste. — Écritures méditerranéennes : I. Fernand Chapoutier, Mallia, Écritures minoennes ; II. Mart. Sprengling, The alphabet, its rise and development from the Sinaï inscriptions ; III. Ivar Lindqvist, A propos d'une inscription de la fin de la période mycénienne ; IV. F. G. Gordon, Through Basque to Minoan ; V. F. Pathier Bonnel, Alphabets des écritures cunéiformes..... 382
P. de Labriolle. — Wilhelm Schepelern, der Montanismus u. die phrygischen Kulte..... 390

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Aristophane. — T. V. L'Assemblée des femmes, Ploutos, texte établi par V. Coulon et tr. par H. Van Daele (**P. Chantraine**)..... 189
Marcel Aubert. — Histoire universelle de l'art ; fasc. 3-6 (**A. Ernout**) 170

Constantin i. Balmus. Étude sur le style de saint Augustin (**P. de Labriolle**)..... 212
Chanoine L. Bayard. — Tertullien et Saint Cyprien (**P. de Labriolle**). 211
Franz Beckmann. — Geographie u. Ethnographie in Caesars Bellum Gallicum (**P. Couissin**)..... 86
Birger Edmar. — Studien z. d. Epistulae ad Caesarem senem de republica (**A. Ernout**)..... 178
Franz Blatt. — Die latein. Bearbeitungen der Acta Andreae et Matthiae apud anthropophagos (**A. Ernout**)..... 166
Boll-Bezold. — Sternglaube u. Sterndeutung (**G. Seure**)..... 199
C.M. Bowra. — Tradition and Design in the Iliad (**P. Chantraine**).. 185
Fr. Buecheler. — Kleine Schriften, t. III (**A. Ernout**)..... 163
Frank Burr Marsh. — The reign of Tiberius (**M. Durry**)..... 420
Émile Cahen. — I. Callimaque et son œuvre poétique ; II. Les hymnes de Callimaque. Commentaire explicatif et critique (**P. Collart**) 402
The Cambridge Ancient History ; *a*) Volume VIII ; *b*) Volume of Plates III (**G. Mathieu**)..... 69
Campbell Cowan Edgar. — Zenon Papyri in the Univ. of Michigan collection (**P. Collart**)..... 411
Emanuele Cesareo. — Il carme natalizio nella poesia latina (**E. Galletier**)..... 160
Emanuele Cesareo. — Trifiodoro e l'Iliupersis di Vergilio (**E. Galletier**) 162
M. Tvllivs Cicero. — *Oratio pro A. Cluentio* edd. L. Fruechtel (**A. Ernout**)..... 179
Marjorie Crump. — The epyllion from Theocritus to Ovid (**P. Collart**) 406
Saint Cyprien. — De lapsis ed. J. Martin (**P. de Labriolle**)..... 212
Nils Dahlöf. — Tempora och modi os Columella (**A. Ernout**)..... 165
Ad. Dain. — Les manuscrits d'Onésandros (**A. Cordier**)..... 399
Louis Delaporte. — Éléments de la grammaire hittite (**A. Ernout**).. 174
Eudore Derenne. — Les procès d'impiété intentés aux philosophes à Athènes au ve et au ive s. avant J.-C. (**G. Mathieu**)..... 72
Ern. Diehl. — I. Altlatein. Inschriften, 3e Aufl. ; II. Pompeianische Wandinschriften u. verwandtes, 2e Aufl. (**A. Ernout**)..... 176
E. Drerup. — Die Schulaussprache des Griechischen von der Renaissance bis z. Gegenwart, I : vom XV bis z. Ende d. XVII Iahrhunderts (**P. Chantraine**)..... 394
Wilh. Fiedler. — Antiker Wetterzauber (**G. Seure**)..... 200
Tommaso Fiore. — La poesia di Virgilio (**J. Bayet**)..... 92
T. Fitzhugh. — Triumpus Θρίαμβος (**P. Chantraine**)..... 183
V. Fontoynont. — Vocabulaire grec commenté et sur textes (**P. Chantraine**)..... 395
Hjalmar Frisk. — Bankakten aus dem Faijûm, nebst anderen Berliner Papyri (**P. Collart**)..... 410
Basil Lanneau Gildersleeve. — Selections from the Brief mention of... ed. by C.W.E. Miller (**P. Chantraine**)..... 396
Glossaria latina. — Vol. IV Placidus, Festus, edd. J.W. Pirie, W. M. Lindsay (**A. Ernout**)..... 182
O. Gradenwitz, Fr. Bilabel, Erw. Pfeiffer, A. Lauer. — Heidelberger Konträrindex d. griech. Papyrusurkunden (**P. Collart**). 405
F. Granier. — Die makedonische Heeresversammlung (**G. Mathieu**). 416
A. Grenier. — Archéologie gallo-romaine, 1re partie, Généralités, Travaux militaires (**A. Ernout**)..... 168

Oct. Guéraud. — ΕΝΤΕΥΞΕΙΣ, Requêtes et plaintes adressées au roi d'Égypte au IIIe s. av. J.-C. (**P. Collart**)..... 413
A.-M. Guillemin. — Pline et la vie littéraire de son temps (**E. Galletier**)..... 161
Rich. Heinze. — Die Augusteische Kultur (**A. Ernout**)..... 164
A. Heisenberg-Festgabe (**G. Rouillard**)..... 209
Léon Herrmann. — Les masques et les visages dans les Bucoliques de Virgile (**J. Bayet**)..... 88
Homère. — Iliade, trad. fr. de V. Magnien (**P. Chantraine**)..... 184
P.W. Hoogterp. — Étude sur le latin du codex Bobiensis des Évangiles (**A. Ernout**)..... 182
Q. Horativs Flaccus. — Oden u. Epoden, edd. Kiessling-Heinze, 7e éd. (**A. Ernout**)..... 82
J. Hubaux. — Les thèmes bucoliques dans la poésie latine (**A. M. Guillemin**)..... 422
D. Kamillo Huemer. — Das tragische Dreigestirn u. seine modernen Beurteilungen (**P. Collart**)..... 406
Günther Jachmann. — Plautinisches u. Attisches (**A. Ernout**)..... 177
Werner Jaeger. — Das Problem des Klassischen u. die Antike (**A. Ernout**)..... 175
A. Jardé. — Athènes ancienne (**A. Ernout**)..... 162
A. Ch. Johnson a. H.B. van Hoesen. — Papyri in the Princeton Univ. collections (**P. Collart**)..... 407
P. Jouguet. — La politique intérieure du premier Ptolémée (**P. Collart**)..... 415
P. Jouguet. — Dédicace grecque de Médamoud (**P. Collard**)..... 415
Walter Judeich. — Topographie von Athen (**Ch. Picard**)..... 194
F. Kieckers. — Historische Lateinische Grammatik (**A. Ernout**)..... 80
P. Franciscus Kleine-Piening. — Quo tempore Isocratis orationes... compositae sint (**G. Mathieu**)..... 72
Ernst Kornemann. — Doppelprinzipat u. Reichsteilung im Imperium Romanum (**A. Grenier**)..... 206
Alex Hag. Krappe. — Mythologie Universelle (**A. Ernout**)..... 170
Helge Lingby. — Textkritiska Studien till Celsus' Medicina (**A. Ernout**). 183
Stephan Lösch. — Epistula Claudiana (**P. de Labriolle**)..... 418
H. Malcovati. — Oratorum Romanorum fragmenta (**A. Ernout**)..... 81
J. Marouzeau. — L'année philologique, tome IV (**A. Ernout**)..... 164
J. Marouzeau. — La prononciation latine (**A. Ernout**)..... 164
Martial. — Épigrammes, I, texte ét. et trad. p. H.J. Izaac (**P. de Labriolle**)..... 210
Josef Martin. — Symposion, Die Geschichte einer literarischen Form (**P. Collart**)..... 404
A. Meillet. — Aperçu d'une histoire de la langue grecque (**A. Ernout**). 67
A. Meillet. — Esquisse d'une histoire de la langue latine, 2e éd. (**A. Ernout**)..... 173
O. Merlier. — Athènes moderne (**Ch. Picard**)..... 78
Il mondo classico, Rivista... dir. da Ang. Taccone (**A. Ernout**)..... 172
G. Musset. — Glossaire des patois et des parlers de l'Aunis et de la Saintonge (**G. Gougenheim**)..... 424
J.A. Nairn a. B.H. Blackwell. — A Hand-list of books relating to the classics and classical antiquity (**A. Ernout**)..... 80
Aldo Neppi Modona. — Rassegna di epigrafia romana, P.I (**A. Ernout**). 183

M. Niedermann. — Précis de phonétique historique du latin, nouvelle édition (**A. Ernout**)..... 79
Leonardo Olschki. — Die romanischen Literaturen des Mittelalters (**A. Ernout**)..... 171
Papiri greci e latini, vol. IX, fasc. 2 (**P. Collart**)..... 77
Pindari. — Carmina cum fragm. selectis; tertium ed. O. Schroeder (**A. Puech**)..... 192
Platon. — Dialogues suspects (t. XIII, 2e p.); Dialogues apocryphes (t. XIII, 3e p.), texte ét. et tr. par J. Souilhé (**P. Chantraine**). 189
Max Pohlenz. — Die griechische Tragödie (**P. Chantraine**)..... 187
K. Preisendanz, Erich Diehl, Sam Eitrem, Ad. Jacoby. — Papyri Graecae magicae, II (**P. Collart**)..... 408
Edw. Kenn. Rand. — In quest of Virgils Birthplace (**J. Bayet**)..... 190
F. Rebelo Gonçalves. — Apontamentos para o estudo da numeraçao indeterminada em latin, etc. (**A. Ernout**)..... 171
Walth. Rehm. — Der Untergang Roms im abendländ. Denken (**A. Grenier**)..... 207
Richard Reitzenstein-Festchrift. — (**A. Ernout**)..... 174
Revista de Philologia e de Historia, T. I., f. I (**A. Ernout**)..... 172
David M. Robison. — Excavations at Olynthus, t. IV (**G. Seure**)..... 398
H. J. Rose. — Modern methods in classical mythology (**G. Mathieu**). 71
C. Sallusti Crispi. — Epistulae ad Caesarem senem de republica, ed. A. Kurfess (**A. Ernout**)..... 181
Kurt Sauer. — Untersuchungen z. Darstellung des Todes i. d. griech. Geschichtschreibung (**G. Seure**)..... 397
Cathar. Saunders. — Vergil's primitive Italy (**P. Couissin**)..... 204
H. Schaal. — Vom Tauschhaendel z. Welthandel (**P. Couissin**).... 201
Dankfrid Schenk. — Flavius Vegetius Renatus. Die Quellen der Epitoma rei militaris (**P. Couissin**)..... 84
C. Schneider. — Juvenal u. Seneca (**P. de Labriolle**)..... 209
Schumacher-Festschrift (**P. Couissin**)..... 82
H.H. Scullard. — Scipio Africanus in the second punic War (**J. Bayet**)..... 158
Serta Leodiensia (**P. Chantraine**)..... 186
Dorothea Waley Singer. — Catalog of latin a. vernacular alchemical manuscripts in Great Britain and Ireland (**Ch. Samaran**) 199
Doroth. Waley Singer, Annie Anderson, Robina Addis. — Catalog of lat. and vernacular alchemical manuscripts in Great Britain a. Ireland dating from before the XVI century, III (**P. Collart**)..... 416
Joh. Sofer. — Lateinisches u. Romanisches aus den Etymologiae des Isidor von Sevilla (**A. Ernout**)..... 167
Josef Sprey. — Literarische Stücke u. Verwandtes (**P. Collart**)..... 412
K. Staehle. — Die Zahlenmystik bei Philon von Alexandreia (**P. Collart**)..... 409
Viktor Stegemann. — Astrologie u. Universalgeschichte. Studien u. Interpretationem zu d. Dionysiaka des Nonnos von Panopolis (**P. Collart**)..... 74
L.A. Stella. — Italia antica sul mare (**A. Ernout**)..... 168
C. Suetoni Tranquilli. — De vita Caesarum l. VII-VIII, ed. by G.W. Mooney (**A. Ernout**)..... 166
Symbolae Osloenses fasc. IX (**A. Ernout**)..... 172

N. Terzaghi. — Orazio (**A. Ernout**)..... 165
Testi cristiani... dir. da G. Manacorda. — I Romano il melode, Inni a cura di G. Cammelli ; II Teodoreto, Terapeia dei morbi pagani, a c. di N. Festa ; S. Massimo Confessore, La mistagogia... a c. di R. Cantarella (**A. Puech**)..... 193
Mélanges Paul Thomas (**A. Ernout**)..... 169
Walter Till. — Osterbrief u. Predigt in achmimischem Dialekt (**P. Collart**)..... 414
Seymour G. Trementeere. — The elegies of Propertius (**A. Ernout**).. 165
Heinr. Trüber. — Die Caesurenfolgen des letzten Bearbeiters im Homer als Spuren seiner Kompositionkunst (**P. Chantraine**). 395
Gantscho Tzenoff. — Die Abstammung d. Bulgaren u. die Urheimat d. Slaven (**L. Beaulieux**)..... 200
Vincenzo Ussani. — Storio della Letteratura nelle eta republicana e augustea (**A. Ernout**)..... 163
P. Vergili Maronis. — Ciris, ed. M. Lenchantin de Gubernatis (**A. Ernout**)..... 180
Bimillenium Vergilianum, A Vergilian exibition held at the New-York public Library (**J. Bayet**)..... 158
Virgile. — Viata si opera poetului Publius Vergilius Maro (**A.M. Guillemin**)..... 423
Al. Walde-J. Pokorny, Vergleichendes Wörterbuch d. idg. Sprachen, III B., Register, l^e Lief. (**A. Ernout**)..... 173
Wilh. Weinberger. — Wegweiser durch d. Sammlungen alt. philolog. Handschriften (**Ch. Samaran**)..... 197
Heinr. Weinstock. — Sophokles (**P. Collart**)..... 401
Ad. Weizacker. — Untersuchungen über Plutarchs biographische Technik (**P. Collart**)..... 414
P. Wessner. — Scholia in Iuuenalem uetustiora **A. Ernout**)..... 181
Wiener Studien XLVIII Bd, 1 H. (**A. Ernout**)..... 172
K. Witte. — Die Geschichte d. römischen Dichtung im Zeitalter des Augustus, II^r T Horaz (**A. Ernout**)..... 179
H. Wuthnow. Die semitischen Menschennamen in griech. Inscriften u. Papyri des vorderen Orients (**P. Collart**)..... 76
Ed. Wyss. — Stilistiche Untersuchungen z. Darstellung v. Ereignissen in Caesars Bellum Gallicum (**L.-A. Constans**)..... 417
Ern. Zellmer. — Die Wörter auf *-ura* (**A. Ernout**)..... 175

Le Gérant : F. Klincksieck.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXXII

CHARLES KLINCKSIECK

Notre *Revue* doit rendre un juste hommage à la mémoire de Charles Klincksieck, qui nous a été enlevé le 1er avril 1932.

Il y a cinquante-quatre ans qu'Édouard Tournier, maître de conférences à l'École Normale et directeur d'études de philologie grecque à l'École pratique des Hautes Études, soucieux des difficultés qu'éprouvaient les philologues à connaître les articles publiés dans plusieurs centaines de Revues, voulait créer un organe qui leur facilitât la besogne. Plusieurs éditeurs, prévoyant que le bénéfice serait mince, refusaient d'en faire l'expérience. Charles Klincksieck accepta à la condition d'élargir le cadre et de reprendre le titre de la Revue que son père avait accueillie sous la direction de Léon Renier en 1843 et qui avait contribué à faire connaître honorablement sa librairie.

Né à Paris le 18 octobre 1844, dans l'immeuble même où était sa librairie, Charles Klincksieck après avoir fait son apprentissage dans la maison et sous la direction inflexible de son père, lui succéda en continuant toutes les qualités d'ordre et d'économie qui avaient fait la réputation paternelle, mais en y ajoutant plus de politesse et d'affabilité avec ses clients.

Principal libraire chargé de pourvoir la bibliothèque de l'Université de Paris des livres parus à l'étranger, il envoyait chaque mercredi matin une petite voiture à bras contenant des paquets bien distincts : 1° les *suites* d'ouvrages parus la semaine dernière en Allemagne, Angleterre, États-Unis, Italie, etc., 2° les commandes de livres ou de revues, 3° les ouvrages nouveaux dont il jugeait l'acquisition nécessaire aux examens des diverses agrégations (grammaire, histoire, lettres et sciences). Avec une régularité que Chantepie qualifiait de chronométrique, quand le vieux cadran de la Sorbonne comptait dix heures et qu'ouvrait la porte de la bibliothèque, on était sûr d'accueillir toutes ces richesses.

Certains professeurs étaient émerveillés de trouver déjà sur les rayons les ouvrages dont ils se proposaient de demander l'acquisition.

Il avait donné à sa librairie la réputation d'une rigoureuse exactitude dans ses comptes. Tous les rédacteurs de la *Revue de philologie* ont pu le constater. Ayant promis trois francs par page pour honoraires des articles, il adressait à chacun d'eux son compte à l'apparition de chaque numéro, et quand, par hasard, sa comptabilité se trouvait en défaut, il n'attendait pas la réclamation d'un collaborateur mais lui adressait son compte rectifié même pour la somme la plus minime.

Mon grand oncle Louis Quicherat qui avait jadis collaboré avec Léon Renier, vit avec satisfaction la résurrection de ce recueil et lui offrit, dès son pre-

mier volume, un court article ; il reçut comme tous les autres la facture d'un petit compte à toucher, mais il le refusa, ayant voulu apporter un modeste secours à ce ressuscité. Mais alors Klincksieck, froissé de ce refus, insista pour que le vieux latiniste, alors octogénaire, reçût au moins en volumes la valeur de son article ; il proposa aussitôt en guise de paiement quelques petites éditions de Virgile et d'Horace choisies dans son magasin, et mit ainsi sa conscience en repos.

L'Académie des Inscriptions publie plusieurs séries de volumes d'une haute érudition mais de vente difficile. Nos grands éditeurs s'en soucient peu ; c'est pourquoi, bien avertie, la Commission des travaux littéraires a choisi Ch. Klincksieck pour dépositaire de ses publications qui illustrent la devanture de la rue de Lille.

Outre les livres étrangers qui constituent la spécialité de sa maison, il a voulu aussi publier des collections de livres édités en français. Il en est qui ont eu un grand succès et même de nombreuses éditions. Citons la *Syntaxe latine* d'Othon Riemann qui, révisée par deux autres latinistes de valeur, P. Lejay, puis M. Ernout, est toujours au courant ; une édition de l'*Hécyre* de Térence par Paul Thomas, le premier latiniste de la Belgique, enfin tout récemment le *Dictionnaire étymologique de la langue latine* par deux de nos meilleurs philologues, MM. Meillet et Ernout.

Après un demi-siècle de labeur et d'honnêteté, Charles Klincksieck a laissé à son fils une maison

estimée dans toute l'Europe. Les différents conservateurs de la Bibliothèque de l'Université depuis Léon Renier, J. de Chantepie et moi-même, le considérions comme un collaborateur précieux pour tenir la vieille bibliothèque au courant des livres nouveaux.

D'une extrême modestie, il ne rechercha pas les honneurs, satisfait de l'estime que lui accordaient les gens compétents.

C'est à moi, seul survivant des temps héroïques de cette *Revue*, qu'il appartenait de dire en quelques mots, même insuffisants, les services rendus à la science par cet éditeur et libraire incomparable.

Émile Chatelain.

BIBL. LONDIN. UNIV.

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

REVUE

DE

PHILOLOGIE

DE

LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

TROISIÈME SÉRIE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

P. JOUGUET ET **A. ERNOUT**

PROFESSEURS A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS
DIRECTEURS D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

ANNÉE ET TOME V (57e DE LA COLLECTION)

1re Livraison (Janvier 1931)

SOMMAIRE

M. Holleaux, *Tite Live*, p. 5. — J. Humbert, *Le Pamphlet de Polycratès et le Gorgias de Platon*, p. 20. — *Notes et discussions :* A. Ernout, *Jérôme Carcopino, Virgile et le Mystère de la VIe églogue*, p. 78. — *Bulletin bibliographique*, p. 86. — *Derniers ouvrages reçus*, p. 95.

PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE, 11

1931

TOUS DROITS RÉSERVÉS

BIBL. LONDIN. UNIV.

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE — PARIS-7e.

Registre du Commerce.
Seine. N° 184-434.

Chèques postaux :
PARIS N° 734.94

EXTRAIT DU CATALOGUE GÉNÉRAL

Les ouvrages ci-dessous sont expédiés franco dans tous les pays de l'Union Postale contre reçu en mandat-poste ou valeur à vue sur Paris de leur montant augmenté de 10 °/o pour frais de port et d'emballage.

ΑΙΣΧΙΝΟΥ περὶ τῆς παραπρεσβείας, Eschine, discours sur l'ambassade. Texte grec publié avec une introduction et un commentaire, par J.-M. JULIEN et H.-L. DE PERÉRA, sous la direction de AM. HAUVETTE. 1902. In-8..... **10 fr.** »

Anglade, J., Grammaire de l'ancien Provençal ou ancienne Langue d'Oc : Phonétique et morphologie. 1920. In-12, cartonné..... **25 fr.** »

Antoine, F., Manuel d'orthographe latine, d'après le Manuel de W. BRAMBACH, traduit, augmenté de notes et d'explications. 1881. In-12..... **5 fr.** »

Bally, Ch., Traité de stylistique française. 2e éd. 1919-21. 2 vol. In-8, cart. **75 fr.** »

Berger, E., Stylistique latine, traduite de l'allemand et remaniée par M. BONNET et F. GACHE, 4e édition revue et augmentée. Nouveau tirage 1928. In-12, cartonné..... **20 fr.** »

Besnier, M., Lexique de géographie ancienne, avec une préface de R. CAGNAT. 1914. In-12, cartonné..... **40 fr.** »

Boisacq, E., Dictionnaire étymologique de langue grecque étudiée dans ses rapports avec les autres langues indo-européennes, 2e éd. 1923. In-8, cartonné.. **200 fr.** »

Bonnet, M., La Philologie classique. Six conférences sur l'objet et la méthode des études supérieures relatives à l'antiquité grecque et romaine. 1892. In-8. Prix..... **15 fr.** »

Bourciez, E., Précis historique de phonétique française, 7e édition revue et corrigée. 1930. In-12, cartonné..... **25 fr.** »

— Eléments de Linguistique romane, 3e édition revisée. 1930. In-8..... **50 fr.** »

Brugmann, K., Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes, d'après le précis de grammaire comparée de K. BRUGMANN et B. DELBRUECK, traduit par J. BLOCH, A. CUNY et A. ERNOUT, sous la direction de A. MEILLET et R. GAUTHIOT. 1905. In-8 avec 4 tableaux..... **60 fr.** »

Chevaldin, L. E., La Grammaire appliquée ou série synoptique de thèmes grecs et latins sur un chapitre de Montesquieu, avec une introduction théorique et un appendice contenant des conseils pour les versions grecque et latine. 1897. In-12, cartonné..... **15 fr.** »

Ciceronis, M. T., ad Quintum fratrem epistola prima. Texte latin publié avec un commentaire critique et explicatif et une introduction par F. ANTOINE. 1888. In-8..... **10 fr.** »

— in M. Antonium Oratio Philippica prima. Texte latin publié avec apparat critique, introduction bibliographique et historique et commentaire explicatif, par H. DE LA VILLE DE MIRMONT. 1902. In-8..... **10 fr.** »

Cucuel, C., Règles fondamentales de la syntaxe grecque, d'après l'ouvrage de ALBERT VON BAMBERG, sous la direction de O. RIEMANN, 4e édition revue par E. AUDOUIN. Nouveau tirage 1928. In-12, cartonné..... **20 fr.** »

— Éléments de paléographie grecque d'après la « Griechische Paläographie de V. GARDTHAUSEN. 1891. In-12, avec 2 planches, cartonné..... **15 fr.** »

Devillard, E., Chrestomathie de l'ancien français (IXe-XVe siècles). Texte, traduction et glossaire. 1887. In-12, cartonné..... **15 fr.** »

Dottin, G., Les Anciens Peuples de l'Europe. 1916. In-8, cartonné..... **25 fr.** »

— La Langue Gauloise : Grammaire, texte et glossaire. 1920. In-8, cart. **25 fr.** »

Ernout, A., Morphologie historique du latin, avec un avant-propos par A. MEILLET. Nouvelle Édition. 1927. In-12, cartonné..... **25 fr.** »

— Recueil de textes latins archaïques. 1916. In-8..... **15 fr.** »

Gache, F. et **H. Duménу**, Petit Manuel d'archéologie grecque, d'après J.-P. MAHAFFY. 1887. In-12, cartonné..... **10 fr.** »

— et **J.-S. Piquet**, Cicéron et ses ennemis littéraires, ou le Brutus, l'Orator et le De optimo genere oratorum, traduit d'une préface de O. JAHN et suivi du texte annoté du *De optimo genere oratorum*. 1886. In-8..... **10 fr.** »

Extrait du catalogue général (Suite).

Goyau, G., Chronologie de l'empire romain publiée sous la direction de R. Cagnat. 1891. In-12, cartonné ..... **40 fr.** »

Haenny, L., Nouvelle Grammaire latine rédigée sur un plan nouveau. 1889. In-12 ..... **15 fr.** »

Homo, L., Lexique de topographie romaine, avec une introduction de R. Cagnat. 1900. In-12, avec un plan général colorié de l'ancienne Rome et 6 plans de détail. Cartonné ..... **40 fr.** »

Juvenalis, D. J., Satira septima. Texte latin publié avec un commentaire critique, explicatif et historique, par J. A. Hild. 1890. In-8 ..... **10 fr.** »

Lindsay, W.-M., Introduction à la critique des textes latins basée sur le texte de Plaute, traduit par J. P. Waltzing. 1898. In-12, cartonné ..... **15 fr.** »

Lucani, M.-A., De bello civili liber primus. Texte latin publié avec un apparat critique, commentaire et introduction, par P. Lejay. 1894. In-8 ..... **10 fr.** »

Lucreti Cari, T. De rerum natura. *Lucrèce*, de la nature. Livre IV. Introduction, texte, traduction et notes, par A. Ernout. 1916. In-8 ..... **10 fr.** »

Macé, A., La Prononciation du latin. 1911. In-12, cartonné ..... **10 fr.** »

Masqueray, P., Bibliographie pratique de la littérature grecque, des origines à la fin de la période romaine. 1914. In-8 ..... **15 fr.** »

Meissner, C., Phraséologie latine, traduite de l'allemand et augmentée de l'indication de la source des passages cités et d'une liste de proverbes latins, par C. Pascal, 5e édition. 1911. In-12 ..... **25 fr.** »

Navarre, O., Dionysos. Étude sur l'organisation matérielle du théâtre athénien. 1895. In-8, avec 2 planches en chromo, frontispice et 22 figures dans le texte. Prix ..... **15 fr.** »

Nolhac, P. de., Erasme en Italie. Étude sur un épisode de la Renaissance, accompagnée de 12 lettres inédites d'*Erasme*. Nouvelle édition avec additions et fac-similé. 1898. In-8 ..... **15 fr.** »

Parmentier, J., A short History of the English Language and Literature for the use of French Students. 1887. In-12, cartonné ..... **15 fr.** »

Pascal, C., Etude sur l'armée grecque pour servir à l'explication des ouvrages historiques de *Xénophon*, d'après F. Volbrecht et H. Koechly. 1886. In-12, avec 3 planches et 20 figures dans le texte, cartonné ..... **15 fr.** »

Perret, L., Les inscriptions romaines : Bibliographie pratique, avec une préface de R. Cagnat. 1924. In-12 ..... **5 fr.** »

Plessis, F., La Poésie latine de Livius Andronicus à Rutilius Namatianus. 1909. In-8 ..... **40 fr.** »

Quintiliani, M. F., Institutionis oratoriæ liber decimus. Texte latin publié avec un commentaire explicatif, par J. A. Hild. 1885. In-8 ..... **10 fr.** »

Recueil Milliet : Textes grecs et latins relatifs à l'histoire de la peinture ancienne publiés, traduits et commentés sous le patronage de l'Association des Études grecques, par A. Reinach. Tome I. 1921. In-8 ..... **50 fr.** »

Riemann, O., Syntaxe latine d'après les principes de la grammaire historique. 7e édition revue, par A. Ernout. 1927. In-12, cartonné ..... **40 fr.** »

Schiller, H., Mètres lyriques d'Horace d'après les résultats de la métrique moderne, traduit par O. Riemann. 1883. In-12 ..... **10 fr.** »

Terenti Afri, P., Adelphoe. Texte latin publié avec un commentaire explicatif et critique, par F. Plessis. 1884. In-8 ..... **10 fr.** »

— Hecyra. Texte latin publié avec un commentaire explicatif et critique, par P. Thomas. 1887. In-8 ..... **10 fr.** »

Vars, J., L'Art Nautique dans l'Antiquité et spécialement en Grèce. 1887. In-12, avec planches et 56 illustrations, cartonné ..... **15 fr.** »

Vendryes, J., Traité d'accentuation grecque. Nouveau tirage 1928. In-12, cartonné. **20 fr.** »

Viot, E., Traité élémentaire d'accentuation latine, suivi d'un questionnaire à l'usage des classes. 4e édition publiée par les soins de P. Viollet. 1888. In-12. **5 fr.** »

Wex, J., Métrologie grecque et romaine, traduit par P. Monet, avec préface par H. Goelzer. 1886. In-12, cartonné ..... **15 fr.** »

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

Chèq. Post. Paris 734-94 — 11, RUE DE LILLE — PARIS-7e — R. C. Seine 184-434

Viennent de paraître :

CORPUS INSCRIPTIONUM SEMITICARUM

AB ACADEMIA INSCRIPTIONUM
ET LITTERARUM HUMANIORUM CONDITUM
ATQUE DIGESTUM

PARS QUARTA

Inscriptiones Himyariticas et Sabaeas continens.

TOMUS III

Fasciculus Primus

In-4 de 220 pages avec Atlas de 17 planches (Tabulae XXXVI-LII) . . **350 fr.**

LA VOIE ROMAINE DU LEDJÂ

PAR

MAURICE DUNAND

Brochure in-4 de 37 pages, avec 3 figures ..... **12 fr.**

A. CUNY

LA CATÉGORIE DU DUEL

DANS LES LANGUES INDO-EUROPÉENNES ET CHAMITO-SÉMITIQUES

Brochure in-8 de 68 pages ..... **15 fr.**

Du même auteur :

LE NOMBRE DUEL EN GREC (Prix Volney), 1906. In-8. **75 fr.**

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXXI.